NOUVELLES

Assistance publique. — 3e CONCOURS DE MÉDECINS DES HOPITAUX. Ce concours s'est terminé par la nomination de MM. les Dr Rivet, Laederich, Darré, Lian et Tixier.

Le 4e concours pour la nomination à 5 places de médecin des hôpitaux s'ouvrira le 13 janvier 1920.

Composition du Jury : MM. les Dr Aviragnet, Queyrat, Babinski, Ramond, Helté, Lesage, Ravaut, Hudelo, Caussade, Klippel Michel et Routier.

— Le concours d'accoucheur des hôpitaux s'est terminé par la nomination de MM. les Dr Levant et Metzger.

CONCOURS DE L'INTERNAT EN MÉDECINE. — Composition du Jury MM. les Dr Comby, Herscher, Grenet, Boidin, Guillemot, Michaux Magitot, Alglave, Descomps et Rudaux.

CONCOURS DE L'EXTERNAT. — *Anatomie.* — *Séance du 16 décembre.* Question donnée : *Muscle sterno-cléido-mastoïdien.* MM. Laffitte 13, Lamache 17, Lecerf 7, Lescure 12, Lumière 19 1/2, Lacombe 16, Kollisch 13, de Lorgeril 15, Marot 12, Lehmann (Henri) 14, Jonesco 16, Lotte 18 1/2, Lacassie 9, Job 15.
Absent : M. Lafont (Ernest).

Séance du 18 décembre. Question donnée : *Artère fémorale et ses branches.* MM. Joanny 14, Lifschitz 15, Lefèvre (Jean) 13, Maleviéle 7, Lédanté 5, Marchand 15 1/2, Le Voyer 17, Jivanovitch 14 1/2, Lallemant 15, Bordes 5, Lepennetier 14, Lamare 12, Lecœur 10, Lonjumeau 15, Le Goff 11, Machavoine 15, Mabit 9, Leyrat 9, Laporte 17, Lerond 14.

Séance du 22 décembre. Question donnée : *Configuration extérieure et rapports des reins.* MM. Lévy (Max) 15 1/2, Jamet 12 1/2, Longnon 13, Lehmann (Jacques) 16, Longchampt 17 1/2, Lejard 13, Loubeyre 15, Jarrige-Lemas 15, Lemonnier 18, Lemoine (Robert) 10, Lévy (Maurice) 15 1/2, Leforestier 7, Lortsch 5, Lévy (Jean) 12, Margeroid 3, Lendormy 13, Jardin 10 1/2, Lavieille 6, Leplat (Georges) 16, Jany 14. — Absents : MM. Marc-Antoine, Marino.

Séance du 23 décembre. Question donnée : *Os maxillaire inférieur.* MM. Lacomme 18, Jeudon 9, Lefèvre (George) 12, Lepaummier 17 1/2, Maduro 16, Leloup 16, Lemière 16, Lenfantin 14, Mahieu 16 1/2, Laurani 10, Lequière 15, Magnol 9, Kohn (Victor) 8, Julhe 7, Le Clerc 12, Lorion 13, Legrand 13, Lévy (Amédée) 6, Laversin 10, Marcovici 16.

PATHOLOGIE. — *Séance du 17 décembre.* Question donnée : *Signes et diagnostic de la coxalgie.* MM. Camino 15, Calbet 14, Callégard 16, Cardot 14, Beynes 15, Appert 16, Algarron 10, Arbeltier 16, Allaire 12, de la Brunière 13, Adam 15, Berthet 13, Brulon 16, Busser 16, Berthier 17, Brosio 10, Autier 12, Bianquès 17, Bourdon 16, Ardouin 8.

Séance du 19 décembre. — Question donnée : *Saignée.* MM. Blu 11, Bordas 13, Boucher 10, Baranger (Jacques) 16, Breton 13, Capart 11, Baranger (André) 16, Blondel 11, Bouté 12, Billard 15, Biar 14, Boissel 13, Banzet 15, Bernier 10, Brenniel 14, Bordes 10, Auclair 12, Arnaud 11, Beaussier 11, Camus 11, Bonnecaze 19.
Absent : M. Blaire (Gustave).

Séance du 21 décembre. — Question donnée : *Signes et diagnostic de la phlegmatia alba dolens.* MM. Barbeillion 11, Bariéty 15, Boullard 11, Azalbert 13, Breuillé 13, Bazouge 13, Bogdanovitch 3, Besson 11, Bardy 12, Berson 13, Bouttier 14, Canonet 10, Boutroux 13, Bitterlin (Jean-Louis) 11, Blum (Gaston) 15, Bitterlin (Charles) 10, Brunet 12, Aymard 11, Buisson 13, Bernard (Raym.) 16, Blum (André) 9.
Absent : M. d'Auxion.

Séance du 22 décembre. — Question donnée : *Panaris.* MM. Bonnemaison 13, Avramovitch 13, Bonis 14, Audebert 11, Cahen 14, Béclère 14, Archambault 10, Cailleux 10, Brocheriou 15, Basconnet 17, Briault 14, Barny de Romanet 13, Boulanger 14, Béguin 14, Armingeat 12.

Séance du 28 décembre. Question donnée : *Signes et diagnostic de l'hydarthrose du genou.* MM. Bœhler 16, Barillot 9, Bocquet 17, Bernard (Georges) 11, Bollanski 14, Burgeat 15, Girot 17, Fombeure 15, Farmache 15, Huet 13, Guinard 12, Hériard 12, Guiberteau 13, Géray 9, Isnel 15, Gàuche 13, Godart 11, Gueullette 1, Lirbach 10.

Le concours pour la place de médecin à l'Asile de Hendaye s'est terminé par la nomination de M. le Dr Morancé, ancien interne des hôpitaux de Paris.

Mutations et nominations des médecins, des chirurgiens et des accoucheurs des hôpitaux de Paris.

Chefs de service au 1er janvier 1920.

1° MÉDECINS.

A Beaujon (en remplacement de M. le Dr Gouget, décédé), M. le Dr Laffitte, de Tenon (service affecté à la tuberculose). — A Tenon, M. le Dr Ribierre, de Andral. — A Andral, M. le Dr Lemierre, *titularisé*.

A Trousseau (en remplacement de M. le Dr Triboulet, mis en disponibilité, M. le Dr Lesné, de Tenon. — A Tenon, M. le Dr Sainton, de Andral. — A Andral, M. le Dr Courcoux, *titularisé*.

A Necker (en remplacement de M. le Dr Achard, nommé Pr de clinique à Beaujon), M. le Dr Hallé, de Tenon. — A Tenon, M. le Dr Weil (Emile), de Sainte-Perine. — A Sainte-Périne, M. le Dr Babonneix, *titularisé*.

A Lariboisière (en remplacement de M. le Dr Legendre limite d'âge), M. le Dr Clerc, de la Maison de Santé. — A la Maison de Santé, M. le Dr Comte, du Bastion 29. — Au Bastion 29, M. le Dr Boidin *titularisé*.

Aux Ménages, (en remplacement de M. le Dr Wurtz, décédé), M. le Dr Weill-Hallé, *titularisé*.

A Bicêtre (Service de tuberculeux), M. le Dr Merklen, *titularisé*.

A la Salpêtrière (Service de tuberculeux), M. le Dr Crouzon *titularisé*.

A Bicêtre, (Service de tuberculeux), M. le Dr Lortat-Jacob, *titularisé*.

A Ivry (Service de tuberculeux), M. le Dr Louste, *titularisé*.

M. le Dr Aubertin est *titularisé* dans le poste qu'il occupait a Brévannes.

2° CHIRURGIENS.

A la Pitié (en remplacement de M. le Dr Tuffier), M. le Dr Mau-

claire, de la Charité. — A la Charité, M. le Dr Baumgartner, de Trousseau. — A Trousseau, M. le Dr Hallopeau, *titularisé*.

Aux Enfants-Malades (en remplacement de M. le Dr Broca, nommé Profr de clinique), M. le Dr Ombrédanne, des Enfants-Assistés. — Aux Enfants-Assistés, M. le Dr Veau, de Bretonneau. — A Bretonneau, M. le Dr Grégoire, *titularisé*.

A Boucicaut (en remplacement de M. le Dr Demoulin, décédé), M. le Dr Dujarier, de Broussais. — A Broussais, M. le Dr Chevrier, de Bicêtre. — A Bicêtre, M. le Dr Desmarest, *titularisé*.

A Lariboisière (en remplacement de M. le Dr Chaput, décédé), M. le Dr Wiart, de Tenon. — A Tenon, M. le Dr Schwartz, d'Ivry. — A Ivry, M. le Dr Lardennois, *titularisé*.

A Cochin (en remplacement de M. le Dr Faure, nommé prof. de clinique), M. le Dr Labey, de la Maison de Santé. — A la Maison de Santé, M. le Dr Chifoliau, *titularisé*.

A Saint-Louis (en remplacement de M. le Dr Morestin, décédé), M. le Dr Lecene, de la Maison de Santé. — A la Maison de Santé, M. le Dr Descomps, *titularisé*.

Aux Ménages (Service nouveau), M. le Dr Alglave, *titularisé*.

ACCOUCHEURS.

A l'Hôtel-Dieu (Service ouvert le 1er décembre 1919), M. le Dr Macé, de la Charité. — A la Charité, M. le Dr Jeannin, *titularisé*.

Concours des bourses de doctorat en médecine. — Art. 1er. — Sont admis à prendre part au concours des bourses de doctorat en médecine les candidats appartenant au nouveau régime d'études, pourvus de 4, 8, 12 ou 16 inscriptions, qui ont subi avec la note « bien » l'examen de fin d'années correspondant à leurs inscriptions.

Art. 2. — Jusqu'à la disparition de l'ancien régime d'études, les étudiants en cours de scolarité appartenant à ce régime seront admis à s'inscrire au concours dans les conditions déterminées par l'arrêté du 22 avril 1902, modifié par l'arrêté du 23 mai 1912.

Faculté de médecine de Paris. — M. Laignel-Lavastine, agrégé, est chargé, en outre, pendant le premier semestre de l'année scolaire 1919-1920 (durée du congé accordé à M. Dupré), d'un cours de clinique de pathologie mentale et des maladies de l'encéphale.

Ecole d'anthropologie de Paris. — Le Dr Louis DUBREUIL-CHAMBARDEL fera ses conférences à l'*Ecole d'Anthropologie de Paris*, 15, rue de l'Ecole de Médecine (au-dessus du musée Dupuytren), les Mardis 6, 13, 20 et 27 janvier, à 16 heures.

L'objet du cours sera : ÉTUDE ANTHROPOLOGIQUE DE QUELQUES RÉGIONS DE FRANCE.

Les populations primitives et les populations émigrées du bassin moyen de la Loire. — Recherche des caractères anatomiques et des particularités ethniques.

Il sera fait à chaque conférence des démonstrations anatomiques et des présentations de documents.

Ecole de médecine d'Amiens. — M. Hautefeuille, chargé de cours, est nommé, à partir du 1er novembre 1919, professeur de pathologie interne à ladite école en remplacement de M. Courtellemont.

Académie de Médecine. — *Prix à décerner en 1920* (Suite).

PRIX ORFILA. — *Anonymat obligatoire.* — *Partage interdit.* — 2.000 francs. — Question: *Etude des poisons du groupe des saponines.*

PRIX OULMONT. — *Partage interdit.* — 1.000 francs. — Ce prix sera décerné à l'élève en médecine qui aura le obtenu premier prix (médaille d'or) au concours annuel du prix de l'Internat. (Chirurgie).

PRIX PANNETIER. — *Anonymat facultatif.* — *Partage interdit.* — 4.000 francs.

PRIX PERRON. — *Anonymat facultatif.* — *Partage autorisé.* — 3.800 francs.

PRIX PORTAL. — *Anonymat obligatoire.* — *Partage interdit.* — 1.000 francs. — Question : *Lésions du sang des tissus et des organes dans l'intoxication par les gaz délétères employés pendant la guerre*

PRIX POURRT. — *Anonymat obligatoire.* — *Partage interdit* — 1.200 francs. — Question. *Physiologie du tremblement.*

PRIX REBOULEAU. — *Anonymat facultatif.* — *Partage interdit.* — 2.000 francs. — Ce prix est destiné à récompenser des travaux et des découvertes concernant la guérison de la hernie.

PRIX ROASSILHE. — *Anonymat interdit.* — *Partage interdit.* — 10.000 francs.

PRIX SABATIBR. — *Anonymat facultatif.* — *Partage interdit.* — 600 francs.

PRIX SAINT-LAGER. — *Anonymat facultatif.* — *Partage interdit.* — 1.500 francs.

PRIX JAINTOUR. — *Anonymat facultatif.* — *Partage interdit.* — 4.400 francs.

PRIX STANSKI. — *Anonymat facultatif.* — *Partage interdit.* — 1.500 francs.

PRIX TARNIER. — *Anonymat facultatif.* — *Partage interdit.* — 3.200 francs. — Ce prix sera décerné au meilleur travail manuscrit ou imprimé, en français, relatif à l'obstétrique.

PRIX VERNOIS. — *Anônyat facultatif.* — *Partage autorisé.* — 800 francs.

PRIX ZAMBACO. — *Anonymat interdit.* — *Partage interdit.* — 600 francs.

(*Voir suite p.* **16**.)

NOUVELLES (*Suite*)

Académie des Sciences. — L'Académie des Sciences vient d'accorder les subventions suivantes :

Sur le *Fonds Bonaparte* :

1.000 francs à M. Emile Brumpt, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, en vue de la continuation de ses travaux sur l'hémoglobinurie parasitaire ou piroplasmose des bovidés et pour l'étude zoologique des piroplasmes des bovidés ;

3.000 francs à M. E. Fauré-Frémiet, préparateur au Collège de France, pour reprendre une série d'études sur l'histogénèse et sur certaines applications chirurgicales ;

3.000 francs à M. A. Guilliermond, docteur ès sciences à Lyon, qui poursuit depuis plusieurs années des recherches intéressantes sur les organismes inférieurs et sur les mitochondries.

Sur la *Fondation Loutreuil* :

3.000 francs à M. A. Paillot, directeur de la Station enthomologique du Sud-Est, à Saint Genis-Laval (Rhône), pour ses recherches sur les maladies microbiennes des insectes ;

3.000 francs à MM. les Drs Albert Peyron, professeur d'anatomie pathologique à l'Université d'Aix-Marseille, actuellement chef du laboratoire du cancer à l'Hôtel-Dieu, et Gabriel Petit, professeur à l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort, pour l'étude expérimentale du cancer chez les gros mammifères ;

3.000 francs à M. le Dr Th. Nogier, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Lyon, pour terminer l'installation du laboratoire de radio-physiologie de l'Institut bactériologique de Lyon.

Maison du médecin. — Le Conseil d'Administration de « La Maison du Médecin » vient de renouveler son bureau qui est ainsi constitué :

Président : M. Schwartz ; vice-président : MM. Triboulet et Cunéo ; secrétaire général : M. Lucien Nass ; secrétaires : MM. Buret, et Régis; trésorier-général : M. Schmitt; trésorier-adjoint : M. Favreau,

Il a décidé l'organisation d'une vente de charité qui aura lieu en mai prochain. Le nombre croissant des confrères demandant leur admission à la maison de retraite, la nécessité de mettre sur pied la maison des veuves, imposent à l'association des besoins considérables nécessitant des ressources nouvelles.

Un comité de dames va être constitué pour l'organisation de la vente. D'ores et déjà, le Conseil fait un pressant appel à tous les médecins, à leurs familles, pour leur demander d'alimenter les comptoirs en dons de toute nature. En 1912, date de la dernière vente, nos confrères avaient répondu avec un admirable empressement à l'appel du Conseil et le Comité de la vente avait eu à faire peu d'achats, la plupart des objets ayant été offerts par le corps médical.

Nous espérons qu'il en sera de même cette fois-ci.

Prière d'adresser les envois au siège social 9, rue d'Astorg, à Paris, ainsi que toutes les communications.

Agrégation. — Par arrêté du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts en date du 17 décembre 1919, il sera ouvert à Paris, aux dates ci-après indiquées, des concours pour cinq places d'agrégé des facultés de médecine à répartir ainsi qu'il suit :

3 mai 1920. — Faculté de médecine de Lyon, 1 place en chimie.

3 mai 1920. — Faculté de médecine de Toulouse, 1 place en dermatologie et syphiligraphie.

10 mai 1920. — Faculté de médecine de Lyon, 1 place en obstétrique.

10 mai 1920. — Faculté de médecine de Toulouse, 1 place en chirurgie.

17 mai 1920. — Faculté de médecine de Lyon, 1 place en physiologie.

Section de dermatologie et syphiligraphie (7 membres du jury).

Faculté de Paris, 3 professeurs.

Facultés des départements, 4 professeurs.

Professeurs de clinique des maladies cutanées et syphilitiques : de clinique dermatologique et syphilitique ; de maladies des pays chauds et des maladies syphilitiques et cutanées ; de clinique médicale, de pathologie et de thérapeutique générales.

(*Voir suite, p.* **18**).

NOUVELLES (*Suite*).

Cérémonie commémorative en l'honneur des médecins et pharmaciens morts pour la Patrie. — En collaboration avec toutes les sociétés scientifiques et professionnelles, médicales et pharmaceutiques, l'Association générale des médecins de France et l'Association générale des pharmaciens ont organisé une cérémonie commémorative pour glorifier la mémoire des médecins, pharmaciens et étudiants, tombés au champ d'honneur.

Présidée par M. le Président de la République, cette cérémonie aura lieu le dimanche 25 janvier 1920, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.

Le Comité d'organisation s'est déjà assuré des concours gouvernementaux, scientifiques, professionnels et artistiques, destinés à donner à cette manifestation tout l'éclat qu'elle comporte.

Les médecins et pharmaciens qui désireraient assister à cette cérémonie, sont priés de se faire inscrire, le plus tôt possible, à l'Association générale des médecins de France, 5, rue de Surène, en indiquant le nombre de places qui devraient être réservées à chacun d'eux.

Ils sont également invités à faire connaître les noms et adresses des familles des confrères morts pour la Patrie, pour que des cartes d'invitation puissent leur être envoyées en temps utile.

De plus, nous désirerions savoir les noms et adresses de médecins, pharmaciens et étudiants, mutilés de guerre, susceptibles d'assister à cette cérémonie.

Cette glorification des héros du corps médico-pharmaceutique est faite d'accord avec la Faculté de Médecine, qui, de son côté, a pris l'initiative de l'érection d'un monument destiné à perpétuer la mémoire de ceux des nôtres, qui sont tombés pour la France.

Prière d'envoyer les souscriptions au Dr Jules Bongrand, trésorier général de l'Association générale, 5, rue de Surène.

BIBLIOGRAPHIE

Examens de laboratoire du médecin praticien, par le Dr Guy-Laroche. Préface du Pr Chauffard. Un vol. de 412 pages et 117 figures dans le texte et hors texte. (Masson et Cie, éditeurs): 15 fr. net.

Les ouvrages de diagnostic et les méthodes de laboratoires sont nombreux et certains excellents.

Mais ce livre ne se présente ni comme un précis de bactériologie clinique ni comme un manuel d'examen de laboratoire.

Il a été conçu dans le même esprit que les premiers volumes de la collection où ont paru déjà des livres bien connus de Laurens pour l'oto-rhino-laryngologie, de Terson pour l'ophtalmologie, et de Réal pour la stomalogie.

Par suite du développement des sciences physico-chimiques et biologiques et de l'évolution de la médecine dans cette nouvelle voie, les recherches de laboratoire, les analyses, les cultures, les réactions deviennent le plus souvent nécessaires pour établir un diagnostic. Mais le praticien ne peut connaître et pratiquer toutes les ressources du laboratoire moderne. Ce n'est ni de son rôle ni de sa compétence.

Ce livre du Dr Guy Laroche a donc un double but : permettre au médecin qui possède chez lui un petit laboratoire de faire dans des conditions rapides et sûres les examens simples de médecine courante ; — et, pour tous les cas (les plus nombreux), où le médecin doit recourir à un laboratoire organisé (laboratoire d'hôpital, laboratoire municipal, laboratoire de spécialiste, etc.), d'apprendre à demander à leurs expertises tout ce qu'elles pourront lui fournir pour la conduite du traitement.

Mesures pratiques en radioactivité, par W. Makower et H. Geiger. Ouvrage traduit de l'anglais par E. Philippi, licencié ès-sciences. Un vol. in-8° carré (140 × 225) de VIII-182 pages, avec 60 figures dans le texte ; 1919 ; broché 8 fr. Majoration temporaire : 50 %. (Gauthier-Villars et Cie, éditeurs, 55, Quai des Grands-Augustins, Paris, (6e).

Extrait de la préface. — « Bien que les recherches sur la nature de la radioactivité soient, ainsi que l'expérience l'a montré, un des moyens les plus féconds que l'on possède pour scruter les phénomènes anatomiques, la pratique des méthodes imaginées pour effectuer des mesures radioactives n'est pas encore regardée comme une partie essentielle de l'enseignement de la physique ou de la chimie. Cela tient sans doute, dans une certaine mesure, à ce que l'on croit que ces méthodes sont coûteuses, qu'elles exigent l'emploi de grandes quantités de substances radioactives. Or c'est là une erreur : il est possible d'illustrer la plupart des principes de la radioactivité au moyen d'expériences ne demandant que des appareils fort simples et des quantités minimes de ces substances. C'est surtout dans le but de montrer comment on peut y parvenir que nous avons décrit toute une série d'expériences.

Cet ouvrage contribuera à développer l'enseignement de la radioactivité au laboratoire, et à apprendre aux étudiants la technique d'une des branches les plus séduisantes de la science moderne.

Si ce livre est destiné particulièrement aux étudiants, il pourra cependant servir aux personnes qui poursuivent des recherches originales.

Anesthésie à la stovaïne en chirurgie et en médecine vétérinaires, par Gustave Pérol, médecin vétérinaire. Un vol. broché de 32 pages et 6 planches hors texte. (Masson et Cie, éditeurs) 3 fr. net.

On trouvera dans ce volume, après quelques considérations générales très brèves, l'indication des principaux avantages du procédé qu'il recommande et la technique qui doit être suivie pour obtenir des résultats satisfaisants.



FONDÉ EN 1873. — N° 2 Le numéro : 25 centimes. 11 JANVIER 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

SOMMAIRE

NOUVELLES

Assistance publique. — CONCOURS DE L'EXTERNAT. *Anatomie. (Séance du 3 janvier.)* Question donnée : *Artère sous-clavière.* MM. Lamaze 14, Llapanche 16, Levassor 3 1/2, Lamy 9, Leplat (Gabriel) 16, Joffroy 6, Lévy (Paul) 15, Kenzinger 12, Kohn (Richard) 3. Kalt 18 1/2, Jossaud 12, Landrieu 9, Legritz 7, Jean dit Aman 10, Thébert 4, Thibault (Alexandre) 6, Weill (Robert) 17, Theillier 4, Villette 4, Terrin 4.

Absent : M. Ksentini. — Excusé : M. Salathe.

Pathologie. (Séance du 29 décembre). Question donnée : *Symptômes e diagnostic de l'insuffisance aortique.* — MM. Grardel 13, Fouché 9, Jabiol 1., Ferré 16, Fouquet 18, Gauran 12, Geuntier 14, Hervier 13, Guégnebert 15, Froyez 7, Fraenkel 14. Huard 12, Héraux 19, Flahaut 11, Haye 14, Héry 11, Hernu 13.

(Séance du 4 janvier). Question donnée : *Symptômes et diagnostic de l'étranglement herniaire.* — MM. Gouvenot 14, Fénal 13 Fougeron 13, Huguenin 18, Gournay 16, Jacquet 18, Eustache 5, Gallier15, Garcin 14, Fumet 16, Farret 15, Funck 18, Fèvre 17, Eschallier 18 1/2 Galpérine 12, Hélie 9, Gestat 14, Ferru 18,

Absents : MM. Ganillard et Espenel'

CONCOURS DE MÉDECINS DES HOPITAUX. — Le jury est modifié ainsi,qu'il suit : MM. les Docteurs Le Gendre et Lesage,non acceptants remplacés par MM. les Docteurs Babinski et Courtois-Suffit, qui ont accepté.

Faculté de Paris. — THÈSES DE DOCTORAT. *(Mardi 6 janvier).* Charpin, Elisée : L'amibiase chronique en France. (Etude clinique). — Jacquet, Paul : La grippe à Bourges. — Dumet, Pierre : Les néphrosyphiloses de la période primaire. — Cullerre, Henry : Des impulsions systématiques dans l'ébriété au point de vue clinique et médico-légal.

(Mercredi 7 janvier). — Richard, G. H. : Des urétrites gonococciques chez l'homme par les injections abortives d'argol et permanganate. — Antoine, Joseph ,E. : Les recto-colites graves.

(Jeudi 8 janvier). — Œkiadès, Michel : Du sel. — Vernié, Louis : Contribution à l'étude du syndrome infundibulaire dans les tumeurs du 3e ventricule. — Vlassis, Georges : Du traitement des ostéo-arthrites bacillaires par la méthode sclérogène. — Vimal de Fléchac : Les rayons ultra-violets. Leur emploi en thérapeutique.

Académie des sciences. — PRIX DÉCERNÉS POUR 1919. — *Médecine et chirurgie.* — PRIX MONTYON. — Trois prix de 2.500 francs à MM. Michel Weinberget Pierre Séguin pour leur ouvrage sur la *Gangrène gazeuse* ; à MM. Louis Martin et Auguste Pettit pour leur ouvrage sur la *Spirochétose ictéro-hémorragique* ; à MM. Henri Rouvillois, Guillaume Louis, Albert Pédeprode et Antoine Basset pour leur ouvrage intitulé : *Etudes de chirurgie de guerre à l'auto chirurgicale n° 2.*

Trois mentions honorables de 1.500 francs sont attribuées à MM. Jean Fiolle et Jean Delmas pour leur ouvrage intitulé : *Découverte des vaisseaux profonds* ; à MM. Alfred Boquet et L. Nègre pour leurs travaux sur la *Lymphangite épizootique des solipèdes* ; à M. le Dr Gougerot pour ses travaux relatifs à la *Lutte contre les maladies vénériennes.*

PRIX BARBIER (2.000 francs). — M. Albert Goris pour ses travaux sur la *Localisation et le rôle des alcaloïdes et des glucosides chez les végétaux* et sur la *Préparation du catgut.*

PRIX BRÉANT (100.000 francs).— Un prix de 3.000 francs est décerné à M. Paul Ravaut pour l'ensemble de ses *Recherches sur le paludisme et l'amibiase* ; un prix de 2.000 francs est décerné à M. Lucien Camus pour ses recherches sur l'*Infection et sur l'immunité vaccinales.*

PRIX GODARD (1.000 francs). — M. Albert Pézard. Recherches sur les *Glandes génitales.*

PRIX CHAUSSIER (10.000 francs). — L'Académie décerne unprix de 3.000 francs à M. Albert Dustin pour ses *Etudes relatives à la neurologie, l'embryologie et l'histologie* ; un prix de 3.000 francs à MM. Marcel Frois et Barthélemy Caubet : *La Fatigue dans le travail industriel* ; un prix de 3.000 francs à M. Adrien Grigaut : *Nouvelles méthodes chimiques en pathologie et leurs résultats* ; un prix de 1.000 francs à M. H. Marichelle : Recherches sur le *Mode de production des sons de la parole.*

PRIX MEGE (10.000 francs). — Un encouragement de 300 francs à M. Jules Glover : *La Téléphonie par le squelette appliquée aux armées.*

PRIX BELLION (1.400 francs). — Le prix est décerné à feu Georges Demeny pour l'ensemble de ses œuvres.

Mention très honorable à M. Humbert Bouchet : *Les Mycoses gommeuses de la côte d'Ivoire.*

PRIX DU BARON LARREY (750 francs). — M. Camille Lian : *Les Troubles cardiaques des soldats.*

Une citation à M. Albert Stanislas : *Contribution à l'étude de la lutte antipaludique en Macédoine.*

PRIX ARGUT (1.200 francs). — M. Robert Pierret : *La Lipurie.*

Citation à MM. Victor Raymond et Jean Parisot : *Le pied de tranchée.*

Physiologie. — PRIX MONTYON (750 francs). — M. Robert Lévy pour ses travaux sur les toxines des araignées.

PRIX LALLEMAND (1.800 francs). — M. Léon Binet : *Le Tremblement.*

Citation très honorable à MM. Couvreur et Duroux pour leurs travaux sur les sections et restaurations nerveuses, et à M. André Léri pour son ouvrage intitulé : *Commotions et émotions de guerre.*

PRIX POURAT (1.200 francs). — Le prix n'est pas décerné.

PRIX PHILIPPEAUX (900 francs). — Mme Lucie Randoin-Fandart, étude sur la *Glycérine (sucre libre et sucre protéidique du sang).*

PRIX FANNY EMDEM (3.000 francs). — M. Léon Chevreuil pour son ouvrage intitulé : *On ne meurt pas.*

PRIX LANNELONGUE. — Mme Cusco et Ruck.

FONDATION LOUTREUIL (125.000 francs). — Parmi les subventions accordées sur les fonds Loutreuil, nous relevons :

10.000 francs au Muséum d'histoire naturelle pour la réorganisation de sa bibliothèque.

5.000 francs à MM. Albert Peyron et Gabriel Petit pour l'*Etude du cancer chez les gros mammifères.*

3.000 francs à M. Th. Nogier pour l'installation du laboratoire de radiologie de l'Institut bactériologique de Lyon.

FONDS CHARLES BOUCHARD (5.000 francs). — M. le Dr Jean Camus pour la continuation de ses travaux sur les réactions nerveuses, les régénérations des nerfs et les effets de divers poisons sur les centres nerveux. *(Voir suite, p. 30).*



NOUVELLES (*Suite*)

Conférences pratiques d'ophtalmologie. — Le Docteur POULARD commencera ses conférences d'Ophtalmologie pratique le lundi 26 janvier, à 2 heures et demie et les continuera les mercredi, vendredi et lundi de chaque semaine à la même heure, dans le service d'Ophtalmologie de l'Hôpital Necker-Enfants-Malades.

Ces conférences sont destinées aux étudiants, aux médecins praticiens. Elles portent sur les maladies des yeux que tout médecin doit connaître et sur les soins d'urgence.

Elles sont gratuites.

Pour faciliter l'organisation de ces conférences, il est préférable de se faire inscrire auprès du Docteur BOUSSI, assistant du service.

Un Institut Pasteur à Athènes. — Le ministre de l'intérieur a déposé à la Chambre grecque, un projet de loi portant ouverture d'un crédit d'un demi-million de drachmes pour la création à Athènes d'un Institut Pasteur. L'Institut serait doté d'une subvention annuelle de 250.000 drachmes.

Adjuvat des asiles. — Un concours s'ouvrira à Paris, au ministère de l'intérieur, le lundi 8 mars 1920, tant pour l'admission aux emplois de médecin adjoint des asiles publics d'aliénés que pour l'aptitude aux fonctions de médecin d'asiles privés.

Le nombre des postes de médecin adjoint des asiles publics mis au concours est fixé à vingt.

Les candidats qui désirent participer au concours doivent adresser au ministre de l'Intérieur une demande accompagnée de leur acte de naissance, de leurs états de services, d'un exposé de leurs titres, d'un résumé succinct de leurs travaux, du dépôt de leurs publications des pièces établissant leur stage et l'accomplissement de leurs obligations militaires, ainsi qu'un état de leurs titre militaires, avec pièces justificatives.

Les candidatures seront inscrites au ministère de l'Intérieur (1er bureau de la direction de l'assistance et de l'hygiène publiques), 7, rue Cambacérès, jusqu'au mercredi 18 février 1920 inclus.

Chaque postulant sera informé par lettre individuelle de la suite donnée à sa demande.

Le directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques est chargé de l'exécution du présent arrêté.

BIBLIOGRAPHIE

La cure de Bouchardat et le traitement du diabète sucré, par F. RATHERY, professeur agrégé a la Faculté de Medecine de Paris, médecin des hôpitaux. 1 vol. in-8 : 8 fr. 80. (Librairie Félix Alcan).

Le traitement du diabète sucré reste aujourd'hui, à peu de chose près, celui qu'établissait Bouchardat à la suite d'une série de travaux publiés depuis 1858 jusqu'en 1883, et condensés dans son livre de la glycosurie ou diabète sucré paru en 1883. C'est le sort commun aux savants dont les travaux quelque peu anciens sont restés classiques qu'on néglige de les lire tout en conservant parfois l'habitude de les citer. Aussi dans tous les traités parus à l'étranger ces dernières années, l'œuvre de Bouchardat est ou bien ignorée ou bien complètement défigurée. — Le Dr Rathery n'a nullement voulu dans ce livre faire œuvre d'historien ; il a prouvé que la cure de Bouchardat, qui reste, à l'heure actuelle, le seul traitement rationnel de la maladie, mérite d'être exposée telle qu'elle était réellement avec ses indications très précises et ses contrindications. Cet ouvrage étant plus particulièrement destiné aux médecins praticiens et même aux malades, contient toute une série de renseignements d'ordre pratique que Bouchardat avait colligés avec le plus grand soin et qui pourront leur être de la plus grande utilité. — L'auteur indique enfin les acquisitions thérapeutiques nouvelles, en réalité peu nombreuses, et qui viennent compléter la cure de Bouchardat.

Les lésions des nerfs. Traitement et restauration, par Mme ATHANASSIO-BENISTY, ancien interne des hôpitaux de Paris (Salpêtrière). 1 vol. de 158 pages et 66 figures. (Masson et Cie, éditeurs), 7 fr. net.

Il y a plus d'un an que les hostilités sont terminées, et le médecin n'a plus à se préoccuper de médecine et de chirurgie de guerre. Aussi ce livre est-il exclusivement un manuel d'après-guerre qui répond au besoin suivant :

D'anciens blessés viennent consulter leur médecin traitant ; il y a des mois que tout traitement effectif a cessé ou qu'il est conduit mollement sans résultat : le client présente des séquelles qui nécessiteraient soit des soins médicaux actifs, soit des traitements orthopédiques, soit même une intervention chirurgicale tardive.

D'excellents et nombreux ouvrages ont paru depuis un an qui résument les recherches faites à propos des séquelles des blessures nerveuses et Mme Benisty elle-même s'est fait un nom parmi les meilleurs spécialistes.

Mais le recul manquait jusqu'ici pour faire véritablement œuvre d'après-guerre et l'expérience collectivité d'une année était nécessaire pour synthétiser les résultats acquis et choisir entre tant de méthodes ingénieuses ou d'appareils de prothèse nerveuse.

Ce petit Manuel a donc bénéficié à la fois du travail personnel de l'auteur et plus largement encore de l'expérience d'autrui : il se présente comme un guide qui dira au médecin traitant, en présence d'une vieille blessure nerveuse : ici, soignez et voici comment instituer votre traitement ; — ici, au contraire, consultez un neurologiste et voici les grandes lignes de la réponse qu'il fera le jour de la « consultation » ; — là encore, voyez le chirurgien ou l'orthopédiste : votre patient leur appartient, mais établissez le diagnostic précis que vous apporterez à ces spécialistes ; à vous appartient de le poser.

Nous croyons ne pas trahir la pensée de l'auteur en exposant ainsi la méthode qu'il a suivie, souhaitant que des ouvrages analogues, conçus dans le même esprit, paraissent pour les autres catégories de séquelles des blessures de guerre.

Peut-être les pays que la guerre n'a pas atteints seront-ils les plus curieux de cette littérature médicale dont ils bénéficieront sans en avoir subi les cruelles expériences.

(*Voir suite, p.* **32**).

BIBLIOGRAPHIE (*Suite*)

Entretiens dans le tumulte. Chronique contemporaine 1918-1919, par Georges DUHAMEL. 1 vol. Prix : 5 fr. 25. *Mercure de France*, 26, rue de Condé, Paris 1919.

Ce sont, dans ce volume, des notations plutôt que des récits. Il ne faut pas y chercher la poésie de la guerre, ni les périphrases, les embellissements, les travestissements de la réalité ; M. Duhamel s'acharne au contraire à déchirer les voiles, à regarder nettement le vrai, à nous montrer toutes les barbaries fatales ou criminelles des dirigeants, toutes les fautes contre la pitié, contre la vérité, contre l'humanité qui ont été commises. Toute la pensée de M. Duhamel, toute la générosité de ses idées éclatent et aussi sa façon caustique, profonde et nette de signaler nos défauts, de nous exposer tout ce que son observation pendant la guerre lui a dévoilé de pitoyable.

Œuvres de Platon. *Ion, Lysis, Protagoras, Phèdre, Le Banquet.* Traduction nouvelle avec des notices et des notes, par E. CHAMBRY, professeur au Lycée Condorcet. 1 vol. in-16 de 420 pages, broché 3 fr. 50 (majoration comprise). Librairie Garnier frères, 6, rue des Saints-Pères, Paris.)

En entreprenant cet ouvrage, l'auteur s'est proposé deux choses : mettre le lecteur au courant des derniers travaux faits sur le texte, et s'approcher autant que possible de la simplicité aisée du style de Platon. Répudiant l'élégance solennelle et apprêtée dont on habille uniformément les anciens dans la plupart de nos traductions, il a essayé de se mettre au ton de cette conversation tantôt familière, tantôt sublime, mais toujours facile et naturelle qu'est un dialogue de Platon. Il a tâché d'être aussi simple, aussi naturel, aussi exact, pour le ton comme pour le sens, enfin aussi fidèle à l'original que la rigueur de notre syntaxe l'a permis.

Relèvement de la natalité, par J. SEGUIN (Bourges, Imprimerie Sire).

M. Jean Séguin, inspecteur départemental de l'Assistance Publique pour le département du Cher, vient de publier une série de rapports au Conseil Général sur le fonctionnement des différents services pendant l'année 1918 du plus haut intérêt. C'est ainsi que le Secours exceptionnel a permis d'éviter 52 abandons, de favoriser la légitimation de 32 enfants naturels, et de réduire la mortalité au taux de 2,34 %, soit 22 décès sur 938 enfants.

Dans un rapport spécial, l'éminent fonctionnaire étudie le problème du relèvement de la natalité en France et propose à cette situation une série de remèdes.

Essai d'Urologie pathologique des pays chauds, par Joseph KHOURI, docteur de l'Université de Paris. 1 vol. gr. in-8 de 185 pages : 6 fr. (Libraire J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, Paris).

Tandis que la littérature médicale, tant en France qu'à l'étranger, compte de nombreux ouvrages relatifs aux maladies tropicales, aucune étude d'ensemble sur les variations des urines dans ces différentes affections n'a paru jusqu'à ce jour. Dans les traités, même les plus récents, l'urologie n'occupe en général qu'une place très modeste, réduite à la plus stricte expression alors qu'elle présente, le plus souvent, au clinicien, un appoint précieux pour le diagnostic et le pronostic de ces maladies spéciales. Aussi faut-il savoir gré à l'auteur, bien placé d'ailleurs pour traiter cette importante question, d'avoir essayé de synthétiser dans un même ouvrage nos connaissances actuelles sur les modifications de l'urine dans ces affections, en y ajoutant le résultat de ses nombreuses observations personnelles recueillies pendant plus de vingt ans en Egypte.

La première partie de l'ouvrage traite de l'urologie pathologique des pays chauds ; pour chaque maladie une bibliographie spéciale fait suite au texte afin de faciliter les recherches, en dehors de l'index bibliographique général qui termine le volume.

La deuxième partie est réservée à la recherche, au dosage et à l'étude de l'élimination par l'émonctoire rénal des principaux médicaments utilisés dans la thérapeutique de ces affections.

Ainsi conçu, cet ouvrage constitue une réelle mise au point de la partie urologique et sera consulté avec fruit par les cliniciens et les biologistes qui s'intéressent aux maladies des pays chauds.

Le mal des aviateurs, ses causes et ses remèdes, par les Drs R. CRUCHET, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Bordeaux, médecin des hôpitaux, et R. MOULINIER, médecin de la Marine, ex-professeur à l'Ecole de Santé de la Marine de Bordeaux, 1920. Un vol. in-16 de 96 pages (Actualités médicales), 3 francs (Librairie J.-B. Baillière et fils, rue Hautefeuille, 19, à Paris).

Les auteurs rappellent tout d'abord dans un premier chapitre les phénomènes primordiaux tels qu'ils les ont fait connaître avant la guerre.

Dans un deuxième chapitre, ils étudient la physiologie de l'aviateur depuis la guerre et montrent que l'expérience n'a fait que confirmer intégralement leurs premières observations.

Ils essayent dans le troisième chapitre de déceler la cause réelle des phénomènes décrits. Et après avoir décrit le rôle capital de l'hypertension artérielle, discutent sa valeur en fonction du froid, de la fatigue, de l'effort intellectuel, de l'émotion, de la vitesse et de quelques autres facteurs moins importants.

Les faits constatés les amènent à traiter dans le chapitre IV de l'entraînement et du surmenage, avec les accidents physiques et psychiques qui peuvent en résulter.

Enfin, dans le chapitre V, ils parlent de l'hygiène générale et des conseils élémentaires à donner aux aviateurs, puis des principales contre-indications au vol.

Fondé en 1873. — N° 3 Le numéro : 25 centimes. 17 JANVIER 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

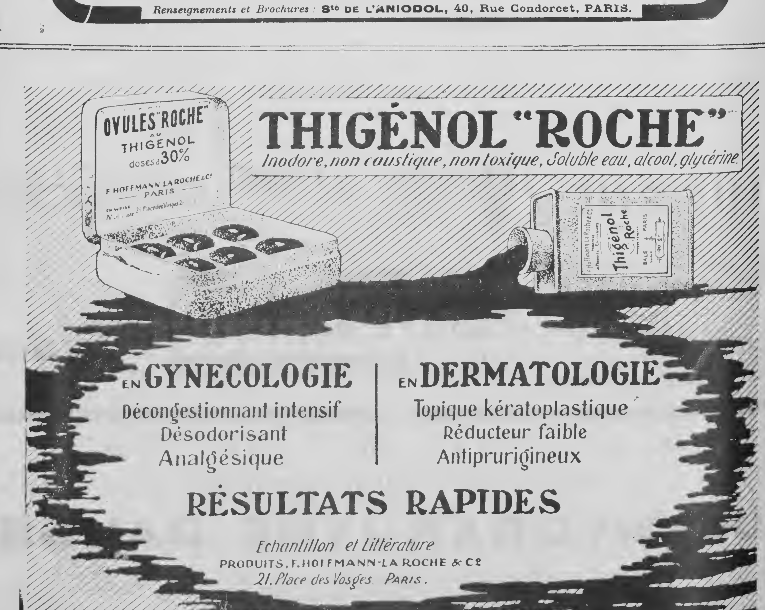
ADMINISTRATION

A. ROUZAUD
41, Rue des Ecoles, PARIS (V°)
Téléphone : 830-03

ABONNEMENTS :
France et Colonies........... 15 fr.
Union postale........... 20 fr.
Etudiants
France et Colonies........... 8 fr.
Union postale........... 10 fr.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois
Joindre 0,50 pour chaque changement d'adresse.

SOMMAIRE


OVULES "ROCHE"
AU
THIGENOL
doses à 30%
F. HOFFMANN LA ROCHE & Cie
PARIS
THIGÉNOL "ROCHE"
Inodore, non caustique, non toxique, Soluble eau, alcool, glycérine.
Thigénol Roche
EN GYNECOLOGIE
Décongestionnant intensif
Désodorisant
Analgésique
EN DERMATOLOGIE
Topique kératoplastique
Réducteur faible
Antiprurigineux
RÉSULTATS RAPIDES
Echantillon et Littérature
PRODUITS, F. HOFFMANN-LA ROCHE & Cie
21, Place des Vosges. PARIS.

NOUVELLES

Assistance publique. — *Concours de l'externat.* — *Séance du 8 janvier.* — Surfaces articulaires et moyens d'union de l'articulation tibio-tarsienne. MM. Saint-Aubert 11, Vincent 10, Tissier 9, Teurmier 51 Trotot 15, Vilorin 18, Yver 17, Sauvageot 13, Vidal 10, Séligman (André), 18, Souron 13, Vernholes 11, Soulas 13, Thoumas 9, Ripert 18, Thomas (Jules) 15, Thomas (Marcel) 17 1/2, Risacher 16, Vérin 16.

Absent : M. Rousseau (Armand).

1re séance du 10 janvier. — Nerf médian. — MM. de Vadder 17, Tourtou 13, Spinetta 17, Wahl 16, Séglas 14, Sauvage 18, Triboulet 17, Vazeille 15, Sarles 17, Suau 12, Vacher 17, Roux 12, Velluot 15, Védrenne 12, de Souza 14, Vassal 16, Villey-Dismeseret 9, Rousseau (Julien), 14, Simard 3, Seillé 19.

Absent : M. Vaucel.

2e séance du 10 janvier. MM. Tambareau 14, Thoral 10, Tison 12, Vidal 17, Viteau 13, Santenoise 16, Vuillaume 15, Stockmann 16, Vonder Horst 15, Talon 15, Sailly 18, Villemin 8, Royer 8, Tiby 15, Seguin 9, Westphal 17, Robert 17, Seguy 16, Surmont 17, Trystram 15.

Absent : M. Rousseau (Jean).

Pathologie. *Séance du 5 janvier.* — Symptômes de la fièvre typhoïde au 8e jour. — MM. Hudelo 13, Gauran (Marcel), 12, Jacquemaire 18, Evrain 7, Gauillard 8, Gély 17, Georgoesco 9, Hurez 9, Frœhlicher 13, George 18, Foyatier 10, Iselin 14, Hamon 12, Fritz 18, Garnier (Ch.), 16, Grandjean 17, Fidon 14.

Excusé : M. Ganillard.

Séance du 7 janvier. — Signes et diagnostic de l'ascite. MM. Isaac (Georges) 16, Hamel 12, Henriot 11, Hillemand 19, Helme 10, Giet 13, Gallois 15, Goldman 12, Fumery 8, Guyonnand 15, Guillemot 12, Fortier 14, Ferrier 15, Gourdin-Serveunière 15, de Fresquet 13, Godeau 10, Galand 13, Frogé 11, Goguet 8.

Séance du 9 janvier. — Signes et diagnostic du rétrécissement mitral. — MM. Fabre 11, Bonnafous 11, Ferraris 11, Faure 17, Moret 12, Marteret 12 1/2, Mordret 14, Regnard 11, Perlis (Jules), 14, Olivier, 14, Mérat 16, Menuau 11, Péronne 14, Nivault 9, Ragiot 10, Oury 18 1/2, Paycherès 14, Mornet 14, Perboyre 9, Pierrot 14.

Séance du 11 janvier. — Fractures de l'extrémité inférieure du radius. — MM. Mars 10, Richard 14, Neyrat 9, Rachet 15, Perlis (André) 15, Méry 12, Rimé 18, Nouviale 13, Minon 12, Meyer-May 15 1/2, Renard 15, Pommailloux 13, Tuermonne 13, Martin (Michel) 15, Meignaut 14, Plouvier 14, Moles 15, Noettinger 15, Pichard du Page 12, Martin (Henri) 13.

Concours de l'internat en médecine. — *Epreuve écrite.* — *Séance du 12 janvier 1920.* — Questions données : *Anatomie* : Anatomie du diaphragme. — *Pathologie* : Symptômes et diagnostic du mal de Pott dorso-lombaire.

Composition des sections du jury. — *Anatomie* : MM. les docteurs Michaux, Alglave, Guillemot, Grenet et Rudaux. — *Pathologie* : MM. les docteurs Comby, Boidin, Herscher, Descomps et Magitot.

La lecture des copies aura lieu : *Anatomie* : à l'Hôtel-Dieu les mercredis et vendredis à 17 heures et les dimanches à 8 heures 1/2. *Pathologie* : à l'hôpital Beaujon, les mardis et jeudis à 17 heures et les samedis à 9 heures.

Ordre de lecture des copies.

1. MM. Doubrère, Chastang, Grenaudier, Villetard de Prunières, Cordey, Reinhold (Paul), Estrabaud, Duhail, Decoularé-Delafontaine, Gornouce.

11. MM. Misserlin, Mora, Labarraque, Chaperon, Potez, Gellé, Gervais, Fruchaud, Chandebois, Cerné.

21. MM. Cuvigny, Ferrier (Louis), Cornet, Weismann, Aurousseau, Roland, Ebrard, de Massary, Chavany, Tisné.

31. MM. Pollet, Debray, Derville, Dufestel, Le Rasle, Mérot, Ortodoxu, Huet (Pierre), Demerliac, Parat.

41. Marchant, Chabrut, Andral, Michel, Boyau, Bazert, Pasquier, Davié, Blot, Grellety, Bosviel.

51. — MM. Pouey, Chappelain, Duchamp de Lageneste, Minvielle (Paul), Ruppe, Gardinier, Dambier, Guérin, Basch, Laurent (Pierre).

61. MM. Barry, Froment, Lelong (Marcel), Bertrand (Yvan), Lange Dugue, Charon, Hartmann, Bocage, Rémy-Néris.

71. MM. Lanos, Mlle Thivolet, MM. Neveux, Moreau (Emile), Dujarier, Pétrochaud, Lebié, Alamartin, Mme Michaux, M. Guillouet,

81. MM. Walter, Blamontier, Hermet, Delmas, Boulin (Raoul), Enot, Marchal, Le Coulin, Azoulay, Dubranle.

91. — MM. Viollet, Ménard, Favory, Lebègue, Ravina, Leroux (Maurice), Robin (Victor), Marceron, Plet, Richon.

101. KMM. Paturet, de Gennes, Réglade, Boisnier, Lubin, Flot (Jacques), Delahaye, Fortin, Lagrange, Dayras.

111. MM Harsglass, Rousse, Malgat, Ollivier, Gayet, Gaillard (Henri), Allot, Humbert, Joanny, Solente.

121. MM. Boulot, Cerfeux, Bouthillier, Moniot, Bonnot, Delgove, Wallon, Joannon, Martinet, Hirschberg.

131. MM. Morice (André), Casteran, Vigneron, Engelhard, Benoiste-Pilloire, Marquizy, Tassin, Coriat, Reverdy, Valière-Vialleix.

141. MM. Bardon, Cochez, Gourdin, Duval, Schlesser, Desnoyers, Lefèvre-Bernard, Deroche, Denoël, Plait.

151. MM. Boulanger-Pilet, Vernant, Festal, Kesseler, Cunault, Aris, Barbier, Périsson, Fouet, Chereau.

161. MM. Huas, Dauptain, Le Chaux, Aubin, Laplane, Minvielle, Martin, Bourdillon, Rougé, Bartet, Maguillat.

171. MM. Marie, Caillet, Marty, Chatellier, Crétin, Deschamps, Ill, Mlle Labeaume, MM. Périer, Blanchet.

181. MM. Longepierre, Piot, Veselle, Dubois (René), Lougnon, Florand, Auvigne, Wickham (Yves), Lepelletier, Cornet.

191. MM. Niel, Cocault-Duverger, Dèmelin, Verger, Ducrohet, Gambillard, Lestoquoy, Jousseaume, Boudier, Lautman (André).

201. MM. Metzger, Théodoresco, Chevallier (Henri), Prévé, Grenier, Philippeau, Lemariée, Barreau, Laurent (Marcel), Surun.

211. MM. Binet, Lafourcade-Cortina, Veil (Prosper), Chapotel, Génin, Roullet, Terris, Charpin, Leflaive, Pareux.

221. MM. Clément (Robert), Bruant, Jacquet, Gally, Bonnet, Cornudet, Clément (Jean), Denoyelle, Berthon, Renardier.

231. MM. Weill (René), Loyauté, Broca, Godard, Desfarges, Ecot, Tierny, Fatou, Lauzier, Walser.

241. MM. Bernard (Etienne), Cayla, Pannier, Labesse, Rousseau (Pierre), Ducuing, Rivolier, Largeau, Arbeit, Philippe de la Marnière.

251. MM. Trotski, de Brun du Bois-Noir (Roger), Foucault, Bayle,

Godefroy, Delotte, Benoist, Isch-Wall, de Brun-du-Bois-Noir (Pierre) Kermorgant.

261. MM. Peignaux, Chevallier, (Marc), Duval-Arnoult, Cuel, Larget, Terrasse, Vannieuwenhuyse, Wickham (Roger), Chalet, Ladroitte

271. MM. Poussard, Meyer, Thalheimer, Aumont, Jeanjean, de Perretti de la Rocca, Biderwann, Delestre, Rollot, Récamier.

281. MM. Gaume, Hamon, Lefèvre (Paul), Pecker, Plichet, Girard, Garlopeau, Béthoux, Pierre, Prieur.

291. MM. Winter, Dubois (Henri), Barois, Bertrand (Louis), Duchon, Guillet. (Ce dernier n'a pas remis d'anatomie).

Nota. — La lecture des copies d'*anatomie* aura lieu dans l'ordre de tirage du nº 1 au nº 296.

La lecture des copies de *pathologie* ira du nº 149 au nº 296 et du nº 1 au nº 148.

Ecole de médecine de Grenoble.— Par arrêté du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts en date du 7 janvier 1920, sont rapportées les dispositions de l'arrêté du 16 novembre 1919, portant qu'il sera ouvert devant la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université de Lyon, le 31 mai 1920, un concours pour l'emploi de suppléant des chaires de physique et de chimie à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Grenoble.

Le Dr Cabanès, rédacteur en chef de la *Chronique Médicale*, vient d'être chargé d'un cours de *pathologie historique*, à l'Institut des Hautes Etudes, de Bruxelles.

La leçon inaugurale aura lieu le 19 janvier, à 8 h. 1/2 du soir ; elle sera suivie de cinq autres leçons, dont la date sera ultérieurement indiquée.

Sujet du cours : Des relations de la médecine avec l'histoire : théories et applications.

Infirmerie spéciale de la Maison de Saint-Lazare. — Un concours pour l'admission à un emploi de médecin titulaire et un emploi de médecin suppléant à l'Infirmerie spéciale de la Maison d'Arrêt et de Correction de Saint-Lazare aura lieu le 11 février 1920.

Le registre d'inscription est ouvert à la Préfecture de Police, Caserne de la Cité (bureau du personnel). Il sera définitivement clos le 20 janvier 1920, à 4 heures du soir.

Tout candidat devra justifier de la qualité de Français et du titre de docteur d'une des Facultés de l'Etat. Il devra être âgé de 25 ans au moins. Il devra joindre à sa demande l'extrait de son acte de naissance, ses diplômes, l'indication de ses titres scientifiques et hospitaliers, ses états de services militaires, s'il y a lieu, et tous autres documents qu'il jugerait utile de présenter.

Faculté de médecine de Paris.— Le Conseil de la Faculté vient de désigner pour la chaire vacante de pathologie et thérapeutique générales : en première ligne, M. Marcel Labbé ; en deuxième ligne, M. Macaigne.

M. Marcel Labbé a été nommé par 38 voix sur 39 votants.

(Voir la suite, page **50***).*

ACTUALITÉS MÉDICALES

—

MALADIES INFECTIEUSES

La vaccination contre les états typhoïdes par la voie buccale. (Besredka, *Ann. de l'Institut Pasteur*, n° 12, decembre 1919.)

Les vaccins couramment employés, c'est-à-dire morts, n'empêchent guère, dit A., de contracter la fièvre typhoïde, qu'ils soient chauffés, éthérés, sensibilisés, iodés ou huilés. Ces vaccins confèrent une immunité. mais bien différente de celle que crée une atteinte naturelle de la maladie.

Aussi B. s'est-il demandé si en ne pourrait, en s'inspirant du principe qui préside à la vaccination naturelle. trouver un procédé ne comportant aucun aléa, si on ne pourrait, par exemple, en se plaçant dans des conditions spéciales, administrer un virus tué, par la voie buccale. B. rappelle que des essais de ce genre ont déjà été faits de différents côtés. En France, c'est à Auguste Lumiere que revient le mérite d'avoir persévéré dans cette voie; son entéro-vaccin, interdit, on ne sait pourquoi, au début de la guerre, par le *Service de Santé*, a éte largement employé pendant ces dernières années.

B., dans ce mémoire de 20 p., relate les expériences qu'il a faites sur le lapin ; voici ses conclusions :

Chez le lapin, l'infection au moyen du virus vivant par la voie buccale ne confère pas d'immunité. L'immunité n'apparaît pas, contrairement à ce qui se passe chez la souris, alors même que l'intervalle entre l'absorption du virus et l'épreuve est de plus de dix jours.

Par contre, le lapin chez lequel l'infection par la voie buccale est précédée d'ingestion de bile, se comporte comme l'homme qui a eu la fièvre typhoïde : il acquiert une immunité solide.

L'examen du sérum, chez le lapin vacciné par la bouche — au moyen du virus vivant après sensibilisation préalable —, révèle les mêmes anticorps que lors des vaccinations par toute autre voie.

Au cours de l'immunisation par la bouche, ces anticorps disparaissent du sang. L'immunité acquise est donc indépendante de la teneur du sérum en anticorps. Aucun parallelisme n'existe d'ailleurs, entre les deux phénomènes : l'ingestion du virus vivant, sans bile, crée des anticorps sans créer l'immunité ; l'inverse se produit lors de l'ingestion du virus chauffé avec bile.

L'ingestion de virus vivant est suivie d'une forte production d'agglutinines, aussi bien chez le lapin neuf que chez le lapin ayant absorbé auparavant des bacilles chauffés seuls. Cette production d'agglutinines, à la suite de l'ingestion de virus vivant, est beaucoup moindre chez le lapin qui avait absorbé autrefois des bacilles chauffés et de la bile. Cette différence tient à la perméabilité de l'intestin vis-à-vis de l'antigène chez les deux premiers, et a sa relative imperméabilité chez le dernier.

L'imperméabilisation de l intestin est l'expression de sa vaccination locale : le lapin dont l'intestin est devenu imperméable vis-à-vis du virus typhique ou paratyphique est un lapin vacciné.

Les repas microbiens ont beau être multipliés ; ils peuvent être constitués par du virus vivant ou chauffé, l animal n'en tire aucun bénéfice. Par contre. un unique repas de virus chauffé, assaisonné de bile, assure au lapin une immunité solide.

L'immunité consécutive à la vaccination par la bouche apparaît avec une grande rapidité, ce qui rend peu probable la participation des anticorps.

Tout comme l'immunité naturelle, l immunité artificielle vis-à-vis des virus typhique et paratyphique repose sur celle de la paroi intestinale : elle est d'essence locale. Le mécanisme de l'immunité — aussi bien naturelle qu'acquise — s'explique par le jeu de la barrière, que la muqueuse intestinale oppose au virus, et qui. selon le cas, est tantôt intacte, tantôt renversée par la bile.

Sur l'emploi des fortes doses de sérum antidiphtérique. (Péhu et Durand, *Lyon médical*, décembre 1919.)

Dans leur pratique hospitalière, les A. emploient des doses fortes de sérum antidiphtérique, en moyenne 100 centimètres cubes par jour. plusieurs fois répétées.

Pour des formes qui, initialement au moins, paraissent devoir être d'une gravité moyenne, ils conseillent les chiffres suivants :

De 0 à 2 ans..............	30 cmc. par jour.
De 2 à 5 ans................	30 à 60 cmc. par jour.
A partir de 5 ans...........	60 à 100 cmc. par jour.

Cependant les angines a membranes limitées, sans aspect gangréneux, sans adénopathie cervicale, correspondant au tableau clinique de la diphtérie dite pure, peuvent être traitées classiquement. c'est-à-dire avec des doses de sérum oscillant entre 20 et 40 centimètres cubes. Mais il ne faut pas oublier qu'une manifestation en apparence peu grave du bacille de à Loeffer n'indique pas forcément que l'évolution ultérieure sera empreinte du même caractère de bénégnité. L'usage de la médication à dose elevée permet d'espérer qu'aucune complication tardive ne surviendra.

L'emploi large du sérum est surtout indiqué dans les formes primitivement sévères ou graves.

Les doses indiquées ci-dessus doivent être continuées pendant trois ou quatre jours. C'est systématiquement que les A. en répétent l'emploi.

En aucun cas on ne doit se guider sur le tracé thermique pour décider s'il faut continuer ou non la médication sérique. Dans la diphtérie, la température a une allure variable dependant de facteurs multiples. Et même souvent dans les premiers jours la fièvre est sinon créée, du moins entretenue par les injections de sérum.

Le quatrième jour passé, si l'on note la persistance de membranes épaisses et étendues ou encore l'existence de symptômes laryngés, on est autorisé à administrer du sérum pendant un ou deux jours.

A la fin de la première semaine, dans les diphtéries d'allure grave peut survenir une paralysie précoce du voile, elle-même annonciatrice d'un syndrome cardiaque. Cette paralysie nécessite l'emploi d'une nouvelle dose de sérum répetée au bout de quarante-huit heures.

Lorsqu'à partir du douzième ou quatorzième jour de la maladie, il faut reprendre la médication sérique, on peut, dans cette deuxieme periode, en prenant les précautions d'usage, injecter à nouveau du sérum aux mêmes doses qu'au début de la maladie.

En somme, il faut retenir ceci : 1° Pratiquement on injecte trop peu et trop tardivement.

2° L'emploi de quantités copieuses de sérum anti-diphtérique n'expose pas, dans le présent et dans l'avenir, à des accidents plus accusés que si l'on s'en tient à des doses moyennes ou faibles.

La crainte des accidents anaphylactiques ne doit plus rendre hésitant dans l'application précoce et à dose suffisante de la sérothérapie antidiphtérique. Les doses élevées sont nécessaires et inoffensives.

Quant à la responsabilité du médecin, elle est définie par cette conclusion que la commission nommée par la société médicale des hôpitaux de Paris formulait en 1915 : on ne peut, dans aucun cas, reprocher à un médecin d'avoir pratiqué une réinjection sous-cutanée de sérum dans un but prophylactique ou thérapeutique.

Grippe et tuberculose. L'anergie grippale et la tuberculose de l'adulte. (R. Debré et P. Jacquet, *Paris médical*, 3 janvier 1920.)

La grippe, disent D. et J., au cours de la dernière epidémie, a frappé rarement les tuberculeux. Lorsqu'elle les a atteints, elle a été généralement bénigne. Ce double phénomène paraît

(*Voir suite. p.* 45).

ACTUALITÉS MÉDICALES (*Suite.*)

lié à un état réfractaire que présente l'organisme du tuberculeux, vis-à-vis de l'infection grippale.

La grippe peut réveiller une tuberculoso latente et la transformer en tuberculose évolutive.

Ce phénomène est lié aux propriétés anergisantes de la grippe, cependant la grippe ne paraît pas aggraver les tuberculoses en évolution et ne provoque guère de tuberculoses aiguës. Ce fait doit s'expliquer par les caractères particuliers de la tuberculose de l'adulte et le terrain sur lequel elle se développe.

PÉDIATRIE

Le sinus longitudinal supérieur chez le nourrisson, son utilisation pour la thérapeutique intra-veineuse. (Dupérié et Guénard, Societé anatomo-clinique de Bordeaux, 5 janvier 1920 et *Gaz. hebd. des sc. méd. de Bordeaux*, 11 janvier 1920).

C'est surtout en Amérique, à partir de 1915, que l'utilisation du sinus longitudinal supérieur a été, chez le nourrisson audessous de dix-huit mois, préconisée pour la thérapeutique intra-veineuse (Helmholz, 1915 ; Brown et Smith, 1917, Goldbloom, 1918 ; Tarr, 1917 et 1919).

Sa direction rectiligne sur la ligne médio-sagittale, sa largeur croissante d'avant en arrière jusqu'au pressoir d'Hérophile, sa présence constante au niveau de l'angle postérieur de la grande fontanelle, sa superficialité, en font d'après ces auteurs la voie idéale pour toute recherche ou thérapeutique intra-veineuse. En France, G. Blechmann a également recommandé son emploi.

Avant tout essai sur le vivant, les A. ont tenu à vérifier sur le cadavre les faits énoncés. Leurs recherches ont porté sur 20 cadavres d'enfants âgés de moins de dix-huit mois. Deux points ont paru importants à fixer :

a) La largeur du sinus au niveau de l'angle postérieur de la grande fontanelle ; *b*) la superficialité du sinus par rapport au cuir chevelu.

Sur le premier point, les mensurations ont montré que la largeur du sinus longitudinal supérieur était de :

3 mm. 5, chez un enfant né avant terme, mort au neuvième mois.

5 millimètres, chez un enfant nouveau-né à terme.
4 mm. 5, chez un enfant de 1 mois et 8 jours.
6 mm. 5, chez un enfant de 2 mois et 9 jours.
5 millimètres, chez un enfant de 3 mois.
7 millimètres, chez un enfant de 7 mois.
9 millimètres, chez un enfant de 15 mois.

Quant à la superficialité du sinus, les A. ont compté comme profondeur à partir du cuir chevelu :

4 millimètres, chez un enfant de 1 mois 1/2.
5 millimètres, chez un enfant de 3 mois.
5 millimètres, chez un enfant de 15 mois.

Ces derniers chiffres sont inférieurs à ceux signalés par Tobler qui donne comme profondeur du sinus 6 à 12 millimètres ; ils confirment par contre les dires de E. M. Tarr, pour qui des données numériques trop rigoureuses paraissent illusoires.

Sur les 20 cadavres, le sinus longitudinal supérieur a été facilement ponctionne a l'angle postérieur de la grande fontanelle. Il semble donc que par son calibre, sa superficialité, son repérage facile, le sinus puisse être adopté pour toutes les recherches et médications intra-veineuses chez le nourrisson, pour lequel il n'offre pas plus de dangers que la ponction lombaire.

OBSTÉTRIQUE

Les applications de forceps inopportunes. (Remy, *Revue Méd. de l'Est*, nº 14 décembre 1919.)

D'une statistique personnelle portant sur une centaine de cas, l'A. conclut « le forceps est un excellent instrument, emportons-le toujours dans notre trousse obstétricale ; mais ne l'employons qu'opportunément ».

Et il rappelle cette opinion de Stoltz, qui déclarait que ce qui était le plus nécessaire pour se rendre auprès d'une parturiente c'était la patience.




PRODUITS
RADIO
ÉNERGIE
CHIMIE
RHEMDA
Néoplasmes, Erythèmes Polymorphes
Tous Accidents Blennorragiques.
Ampoules de Bromure
de
Mésothorium
3 Sortes
DE
Solutions
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ÉNERGIE ET DE RADIO-CHIMIE
51,53. Rue d'Alsace
COURBEVOIE-PARIS
KOSSUTH

NOUVELLES (*Suite*)

Académie des sciences. Prix proposés pour les années 1921 et 1922, etc.

Prix annuels.

MÉDECINE ET CHIRURGIE.

Prix Montyon. (3 prix de 2.500 francs, 3 mentions de 1.500 francs et citations). — Aux auteurs des ouvrages ou des découvertes les plus utiles relatives à *l'art de guérir*.

Prix Barbier (2.000 francs). — A l'auteur d'une découverte précieuse pour *la Science chirurgicale, médicale, pharmaceutique* et dans a *Botanique ayant rapport à l'art de guérir.*

Prix Bréant (100.000 francs). — « A celui qui aura trouvé le moyen de guérir du choléra asiatique ou qui aura découvert les causes de ce terrible fléau ». (A défaut du choléra, le prix s'applique à toute autre maladie épidémique et aux dartres).

Prix Godard (1.000 francs). — Au meilleur mémoire sur l'anatomie, la physiologie et la pathologie des organes génito-urinaires.

Prix Larrey (750 francs). — Au médecin ou chirurgien des armées de terre ou de mer, auteur du meilleur ouvrage présenté à l'Académie et traitant un sujet de médecine, de chirurgie ou d'hygiène militaire.

Prix Bellion (1.400 francs). — Aux auteurs des ouvrages ou des découvertes « surtout profitables à la santé de l'homme ou à l'amélioration de l'espèce humaine ».

Prix Mège (10.000 francs). — Le docteur J.-B. Mège a légué à l'Académie « 10.000 francs à donner en prix à l'auteur qui aura continué et complété son « Essai » sur les causes qui ont retardé ou favorisé les proprès de la médecine, depuis la plus haute antiquité juqsu'à nos jours ».

PHYSIOLOGIE

Prix Montyon (750 francs). — A un ouvrage de physiologie expérimentale, manuscrit ou imprimé.

Prix Philippeaux (900 francs). — Physiologie expérimentale.

Prix Lallemand (1.800 francs). — Destiné à « récompenser ou encourager les travaux relatifs au système nerveux. dans la plus large acception des mots ».

Prix Pourat (1.000 francs).

Prix Lacaze (10.000 francs, partage interdit). — A l'auteur français ou étranger du meilleur travail sur la physiologie.

Prix proposés pour 1921.

Prix Argut (1.200 francs, biennal). — Destiné à récompenser *le savant qui aura fait une découverte guérissant une maladie ne pouvant, jusqu'alors, être traitée que par la chirurgie et agrandissant ainsi le domaine de la médecine.*

Prix Fanny Emden (3.000 francs). — Au meilleur *travail traitant de l'hypnotisme, de la suggestion et en général des actions physiologiques qui pourraient être exercées à distance sur l'organisme animal.*

Prix proposé pour 1922.

Prix Martin-Damourette (1.400 francs). — Décerné à l'auteur d'un ouvrage de *physiologie thérapeutique.*

Prix proposé pour 1923.

Prix Chaussier (10.000 francs). — Décerné à l'auteur du meilleur ouvrage soit sur la médecine légale, soit sur la médecine pratique, qui aura paru dans les quatre années qui auront précédé le jugement de l'Académie.

(*Voir suite p.* **52.**)


GLYCÉROPHOSPHATES
PHOSPHATE VITAL
DE
JACQUEMAIRE

NOUVELLES (*Suite*).

Prix proposé pour 1925.

Prix Dusgate (2.500 francs). — Au meilleur ouvrage sur les signes diagnostiques de la mort et les moyens de prévenir les inhumations précipitées.

Prix généraux.

Prix Tremont (1.100 francs). — Destiné à aider dans ses travaux tout savant, ingénieur, artiste ou mécanicien, auquel une assistance sera nécessaire pour atteindre un but utile et glorieux pour la France (annuel).

Prix Lannelongue (2.000 franc)s. — Donné au choix de l'Académie et sur la proposition de la Commission administrative à une ou deux personnes au plus, dans l'infortune, appartenant elles-mêmes, ou par leur mariage, ou par leurs père et mère au monde scientifique, et de préférence au milieu scientifique médical (annuel).

Prix Saintour (3.000 francs). — Décerné dans l'intérêt des sciences (sciences physiques en 1922).

Prix Longchampt (4.000 francs). — A l'auteur du meilleur mémoire *sur les maladies de l'homme, des animaux et des plantes, au point de vue plus spécial de l'introduction des substances minérales en excès comme cause de ces maladies* (annuel).

Prix Gustave Roux (1.000 francs). — Prix annuel destiné à récompenser un jeune savant français dont les travaux auront paru remarquables à l'Académie. Ne peut être divisé.

Prix Jérôme Ponte (3.500 francs). — Pour encourager les sciences et aider à leur progrès. Sera attribué en 1924, dans l a division des sciences physiques.

Les fonds Bonaparte, Loutreuil et Charles Bouchard permettent à l'Acad mie d'accorder des subventions pour travaux et recherches.

Conditions générales des concours.

Les pièces manuscrites ou imprimées, destinées aux divers concours de l'Académie des sciences, doivent être directement adressées par les auteurs au secrétariat de l'Académie des sciences, avec une lettre adressée à MM. les Secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences, constatant l'envoi et indiquant le concours pour lequel elles sont présentées.

Les ouvrages imprimés doivent être envoyés au nombre de trois exemplaires.

Les manuscrits doivent être écrits en français.

Par une mesure générale, l'Académie a décidé que la clôture de tous les concours aura lieu le 31 décembre de l'année qui précède celle où le concours doit être jugé.

Les concurrents doivent indiquer, par une analyse succincte, la partie de leur travail où se trouve exprimée la découverte sur laquelle ils appellent le jugement de l'Académie.

Les concurrents sont prévenus que l'Académie ne rendra aucun des ouvrages ou mémoires envoyés au concours ; les auteurs auront la liberté d'en faire prendre des copies au secrétariat.

Le même ouvrage ne pourra pas être présenté, la même année, aux concours de deux académies de l'Institut de France.

L'Académie se réserve d'examiner, sans aucune condition de candidature, les titres des savants qui pourraient mériter des prix.

Le montant des sommes annoncées pour les prix n'est donné qu'à titre d'indication, subordonnée aux variations du revenu des fondations.

Nul n'est autorisé à prendre le titre de lauréat de l'Académie s'il n'a été jugé digne de recevoir un PRIX. Les personnes qui ont obtenu des récompenses, des encouragements, des mentions ou des subventions n'ont pas droit à ce titre.

L'Académie a supprimé, depuis l'année 1902, la formalité qui rendait *obligatoire* l'anonymat pour certains concours, avec dépôt d'un pli cacheté contenant le nom de l'auteur. Cette formalité est devenue *facultative*.



Demander Références scientifiques et Echantillons

d'Iodogénol Pépin

à Messieurs PÉPIN et LEBOUCQ
30, Rue Armand-Sylvestre, à Courbevoie (Seine).

FONDÉ EN 1873. — N° 4 Le numéro : 25 centimes. 25 JANVIER 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

ADMINISTRATION

A. ROUZAUD
41, Rue des Ecoles, PARIS (V°)
Téléphone : 830-03

ABONNEMENTS :
France et Colonies............ 15 fr.
Union postale................ 20 fr.
Etudiants
France et Colonies........... 8 fr.
Union postale................ 10 fr.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois
Joindre 0,50 pour chaque changement d'adresse.

SOMMAIRE

NOUVELLES

Assistance publique. — *Concours de l'externat.* — *Anatomie.* — *Séance du 12 janvier* : Circulation du genou (sans les rapports et sans la physiologie). — MM. Servel 12, Touvay 14, Salmon 9, Samson 9, Vanhenversvoyn 15 1/2, Valence 17, Sureau 18, Turpin 19 1/2, Roujanski 7, Scemla 15, Welti, 19 1/2, Segond 17 1/2, Séligmann (Emile), 13, Saidman 14, Vollant 16 1/2, Verger 12.

Absents : MM. Tissot, Tissier, Sauzay, Valet et Welker.

Séance du 13 janvier : Veines superficielles du membre inférieur. MM. Digonnet 12, Cournand 14, Courtin 18, Cohen 11, Chabaud (Alexandre) 10, Delage 15, Dossot 16, Cornet 12, Coste 18 1/2, Chevalier (Louis) 12, Chapuis 10, Célice 13, Chermezon 9, Deschiens 8, Chazel 15, du Fayet de la Tour 11, Dessert 12, Couton 9.

Absents : MM. Destouches et Dantès. Excusés : MM. Cogné et Choquet.

Séance du 17 janvier : Vertèbres cervicales (atlas et axis exceptés). MM. Déchambre 13, Deberdt 15, Dalsace 18, Doizy 14, Durand (Marcel) 13, Derrien 12, Coffin 15, Codet 17, Dubois 12, Dollfus 15 1/2, Desprairies 18, Durville 11, Dhers 16, Coudrain 9, Delaveuve 10, Duhamel 14 1/2, Chadourne 14 1/2, Dufourey-Lagelout 12.

Pathologie. — *Séance du 14 janvier* : Symptômes et diagnostic de la pleurésie séro-fibrineuse. MM. Moubarin 13, Poreaux 3, Petit 13, Reboul 15, Ménière 13, Retel 13, Oberthur 14, Radoulovitch 12, Meurdrac 14, Menguy 9, Ravina 19, Oblin 17, Périgord 12, Marting 13, Picaud 12, Masson 16, Moreau 12, Poulin 17, Panis 14, Mathieu (Pierre) 17.

Absent : M. Padéano.

Séance du 16 janvier : Symptômes et diagnostic du cancer du sein. MM. Martineau 13, Montassut 10, Pissavy 16, Moutard 14, Meillère 17, Ménégauhx 14, Mourret 15, Médwedowsky 14, Mouls 15, Méloir 12, Obry 17, Perdu 13.

Absents : MM. Penther et Maury.

Séance du 18 janvier : Complications de la blennorragie chez l'homme. MM. Ricard 14, Monot 16, Muffat 11, Noguères 10, Puech 11, Ouy 10, Prévot 13, Ricci 14, Mounier 9, Py 12 1/2, Plichon 14, Parisot 17, Lallemant 17, Joffroy 13, Laporte 14, Joanny 16, Lévy (Paul) 14, Lepennetier 16, Keuzinger 15, Leloup 14.

Absents : MM. Kohn (Victor) et Kohn (Richard).

Concours de l'internat en médecine. — *Lecture. Anatomie.* — *Séance du 14 janvier.* — MM. Doubière, 12, Chastang, 13, Grenaudier, 11, Condey 13, Villetard de Prunières 9, Estrabaud 11, Dubail 10.

Séance du 16 janvier : MM. Gornouec 10, Nora 14, Labarraque 8, Potez 12, Gervais 12, Fruchaud 14.

Absents : MM. Decoularé-Delafontaine, Misserlin, Chaperon et Gellé.

Séance du 18 janvier : MM. Chandebois 9, Cerné 10, Cuvigny 11, Fernier (Louis) 11, Comet 12, Weissmann 12, Aurousseau 14, Roland 10, Ebrard 11, de Massary 11.

Pathologie. — *Séance du 15 janvier* : MM. Denoël 9, Plait 10, Boulanger-Pilet 13, Vernaut 9, Festal 8, Kesseler 7, Aris 12, Barbier 12, Perisson 11.

Absent : M. Cunault.

Séance du 17 janvier : MM. Fouet 13, Chéreau 7, Huas 10, Dauptain 12, Le Chaux 11, Aubin 12, Laplane 13.

Concours de médecin des hôpitaux. — *Consultation écrite. Séance du 13 janvier* : MM. Gaultier 15, Beaufumé 18, Ameuille 17.

Absents : MM. Paillard et Rostaine.

Séance du 14 janvier : MM. Laroche 19, Chabrol 16, Tanon 17.

Séance du 16 janvier : MM. Lévy 17, Weil (Mathieu-Pierre) 18, Giroux 18.

Séance du 19 janvier : MM. Voisin 17, Philibert 16, Troisier 17.

Concours de dentiste adjoint des hôpitaux. — 6 candidats : MM. les docteurs Maurel, Solas, Béliard, L'Hirondel, Leclercq et Coustaing.

Composition provisoire du jury : MM. les docteurs Sauvez, Réal Schaefer, Leguen et Coyon.

Jury du concours des médecins adjoints des asiles d'aliénés. — Le jury du concours des médecins adjoints des asiles d'aliénés est constitué comme suit :

Président : M. le docteur Monod, inspecteur général des services administratifs du ministère de l'Intérieur.

Membres titulaires : M. le docteur Lépine (Jean), professeur de clinique des maladies mentales et nerveuses à la Faculté de médecine de Lyon.

M. le docteur Pfersdordd, professeur de psychiatrie à la faculté de médecine de Strasbourg.

M. le docteur Demaye, médecin directeur de l'asile d'aliénés de la Roche-sur-Yon (Vendée).

M. le docteur Tissot, médecin chef de l'asile d'aliénés d'Auch (Gers).

M. le docteur Chocreaux, médecin chef de l'asile d'aliénés de Lommelet (Nord).

M. le docteur Colin, médecin chef de l'asile d'aliénés de Villejuif (Seine).

Membres suppléants : M. le docteur Cuiard, médecin directeur de l'asile d'aliénés de Limoges (Haute-Vienne).

M. le docteur Mignot, médecin-chef de l'asile d'aliénés de Charenton (Seine).

Art. 2. — Les fonctions de secrétaire du jury seront remplies par M. Horpin, commis au ministère de l'Intérieur.

Thèses de la Faculté de Paris. — *Mercredi 21 janvier.* — Pilatte (René) : Contribution à l'étude du *radius arcus.* — Monod (Raoul) : Amputations tertiaires chez les blessés de guerre. — Dinoire (Eugène) : La lutte contre l'oxyde de carbone pendant la guerre (1914-1918).

Jeudi 22 janvier. — Creuzot (Jean) : Les pseudo-perforations intestinales au cours des infections à pneumocoques. — Delavierre (Henri) : Les réactions émotives. — Sebenq (Charles) : L'angine de Vincent. — Gaudot (Paul) : Lésions pulmonaires nécrobiologiques dans la grippe. — Bousquet (Pierre) : Vaccinothérapie antigonococcique. — Tribet (Adrien) : Les chéloïdes. Leur traitement par les rayons X, le radium, etc. — Trifaud (Louis) : Les fractures du crâne limitées à la table externe en chirurgie de guerre. — Lipès (Mordchel) : La lutte contre la tuberculose en France pendant la guerre.

(*Voir suite, p.* **64**).

NOUVELLES (*Suite*).

Faculté de médecine de Lyon. — Par arrêté du ministre, de l'instruction publique et des beaux-arts en date du 14 janvier 1920, la chaire d'anatomie de la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université de Lyon est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours, à partir de la publication du présent arrêté, est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Service médical des régions libérées. — Le Ministère des Régions Libérées offre aux médecins qui désireraient s'installer, au moins temporairement, dans les localités des Régions Libérées dépourvues de médecins civils, les conditions suivantes :

1° Les médecins seraient mis, par le Ministère de la Guerre, à la disposition du Ministère des Régions Libérées sous réserve d'assurer, toutes les fois que le secteur d'affectation le comportera, un service militaire aussi réduit du reste que possible :

2° Ils ne cesseraient pas d'être régis par leur statut militaire.

3° Ceux dont la solde serait inférieure à 1.000 francs par mois recevraient, du Ministère des Régions Libérées, le complément nécessaire pour atteindre cette somme.

4° Ils seraient engagés pour une période de trois mois renouvelables et autorisés à faire de la clientèle payante.

5° Ils seraient dotés, par les soins du Ministère des Régions Libérées, d'une automobile avec fourniture gratuite de pneus et essence calculée d'après le trajet que leur service d'assistance civile les obligerait à accomplir.

Les premiers postes à pourvoir sont des postes fixes, afférents aux infirmeries et hôpitaux dont l'installation et l'organisation sont nécessitées par la constitution des Centres importants où sera réunie la main-d'œuvre à employer dans les Régions Libérées.

Les postes de cette nature sont dans la Marne : l'hôpital de Prouilly et le centre de Pont-Faverger et dans la Somme : l'hôpital d'Hattencourt et l'hôpital d'Albert.

Les demandes des médecins devront être adressées au Sous-Secrétaire d'Etat du Service de Santé (Service du Personnel), 30, avenue Marceau, Paris, 8e arrond.).

Bureau d'hygiène de Saint-Quentin. — La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène de la ville de Saint-Quentin (Aisne) est déclarée vouverte.

Le traitement alloué est fixé à 9.000 fr. ; indemnité de vie chère, 1.800 fr.

Les candidats ont un délai de vingt jours, expirant le 2 février 1920, pour adresser au ministre de l'intérieur leurs demandes, accompagnées de tous titres, justifications ou références, permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives, ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

A la demande doit être jointe une copie certifiée conforme des diplômes obtenus ; l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés. Les candidats peuvent, en outre, demander à être entendus par la Commission du Conseil supérieur d'hygiène.

Hôpital-Hospice de Saint-Denis (Seine). — Un concours sera ouvert sous peu, pour la nomination d'un directeur-économe à l'hôpital-mixte de St-Denis (Seine).

Les appointements de début sont fixés à 900 fr. par mois, avec le logement, le chauffage et l'éclairage.

Prière d'adresser les demandes de participation à ce concours, avec des références, à Monsieur le Président de la Commission Administrative de l'hôpital mixte de St-Denis, avant le 31 janvier.

Congrès de Monaco pour l'expansion des stations thermo-minérales climatiques et balnéaires des Nations Alliées. — Nous rappelons que le but de ce Congrès est de favoriser le développement des Stations Hydro-Minérales, Maritimes, Climatiques et Touristiques des Nations Alliées et d'attirer et retenir chez elles les nombreux étrangers qui fréquentaient avant la guerre les Stations de Cure ou de Tourisme du Centre de l'Europe.

Le Congrès de Monaco groupera à cet effet en session extraordinaire les six Congrès suivants :

1° Congrès d'Hydrologie et de Géologie.
2° Congrès d'Hygiène et Climatologie.
3° Congrès de Thalassothérapie.
4° Congrès des Villes d'Eaux, Bains de Mer et Stations Climatiques.
5° Congrès de l'Alpinisme.
6° Congrès du Tourisme.

Ces Congrès s'ouvriront à la date du 15 avril 1920.

Un pressant appel est adressé à tous ceux qui s'intéressent à un titre quelconque au but poursuivi, but auquel, dans les circonstances présentes, s'attache, pour la France en particulier, si riche en Stations Thermales, Maritimes et Climatiques et en Régions Touristiques, un intérêt national qui n'échappera à personne.

Une brochure indiquant d'une façon plus détaillée, pour chacun des Congrès, le but poursuivi, les questions qui y seront traitées et la composition de son Comité d'Organisation, sera envoyée en même temps qu'un bulletin d'adhésion à tous ceux qui en feront la demande adressée à Monsieur l'Administrateur des Congrès à l'Institut d'Océanographie, 195, rue Saint-Jacques, Paris 5e.

Faculté de médecine de Paris. — Par arrêté du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts en date du 14 janvier 1920, une chaire de clinique obstériale de la faculté de médecine de l'université de Paris est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours, à partir de la publication du présent arrêté, est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Supplément du Codex pharmaceutique. — Le supplément au Codex pharmaceutique (édition de 1908), publié en 1920, est et demeure obligatoire à partir du 1er avril 1920.

Ecole de médecine de Dijon. — Par arrêté du ministre de l'instruction publique, en date du 16 janvier 1920, sont rapportées les dispositions de l'arrêté du 16 novembre 1919 portant qu'il sera ouvert, le 31 mai 1920, devant la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université de Lyon, un concours pour l'emploi de suppléant des chaires de physique et de chimie à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Dijon.

(*Voir suite, p.* **66**).

NOUVELLES (*Suite*)

Conseil supérieur d'hygiène publique de France. — Ont été nommés auditeurs auprès dudit conseil :

M. Bouchard, auditeur de 1re classe au conseil d'Etat, ancien chef de cabinet d'un sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur.

M. Louis Bonnier, inspecteur général des services techniques d'architecture et d'osthétique de la préfecture de la Seine.

M. Kohn-Abrest, directeur du laboratoire de toxicologie à la préfecture de police, chef des travaux toxicologiques au laboratoire de médecine légale de l'université de Paris.

Service sanitaire maritime. — Quatre emplois de médecins de la santé sont vacants aux ports ci-après :

Cherbourg (Manche).
Le Havre (Seine-Inférieur).
Pauillac (Gironde).
Marseille (Bouches-du-Rhône).

Conformément à l'article 2 du décret du 7 juin 1919, les candidats sont invités à produire, dans le délai d'un mois, leur demande accompagnée de l'exposé de leurs titres et de toutes les justifications utiles.

Les candidats doivent faire valoir, notamment, leurs connaissances spéciales touchant : l'épidémiologie des maladies exotiques : la bactériologie ; la pratique des services sanitaires qu'ils auraient acquise en France, aux colonies, dans la marine ou dans l'armée, particulièrement en ce qui concerne la désinfection, l'application des règlements en vigueur et l'aptitude administrative que comportent ces emplois.

Ils devront justifier de la qualité de Français, du diplôme de docteur en médecine et joindre à leur demande un certificat de bonnes vie et mœurs datant de moins d'un mois.

La liste sera close le 14 février 1920.

Ecole de psychologie, 49, rue Saint-André-des-Arts. — *Cours de* 1920 (20e *année*). (Les cours et les conférences de l'Ecole de Psychologie sont publics).

La quinzième séance de réouverture des cours aura lieu le samedi 24 janvier à cinq heures, sous la présidence de M. le professeur Daniel Berthelot, membre de l'Institut.

Les leçons seront faites par le Dr Bérillon, sur *les maladies du caractère* et par M. le Dr Paul Farez, sur *les modalités de la psychothérapie*.

Psychothérapie. Hypnotisme thérapeutique. — Dr Bérillon : Objet du cours : 1° la psycho-pathologie du caractère. Les aphronies ; 2° l'hypnotisme et l'orthopédie mentale.

Les jeudis à cinq heures, à partir du jeudi 29 janvier.

Psychologie pathologique. — Dr Paul Farez. Objet du cours : Les entretiens psychothérapiques : la dialectique.

Les samedis à cinq heures, à partir du samedi 24 janvier.

Psychologie musicale. — Dr de Monchy. Objet du cours : La musique et la guerre.

Les samedis à 15 heures, à partir du samedi 24 janvier.

Psychologie du criminel. — M. Guilhermet, avocat à la Cour. Objet du cours : Le milieu criminel.

Les samedis à 14 heures, à partir du samedi 31 janvier.

Pédagogie des enfants anormaux. — M. G. Quinque, directeur de l'Etablissement médico-pédagogique de Créteil. Objet du cours : Les enfants anormaux. La pédagogie des arriérés.

Les jeudis à 17 heures et demie, à partir du jeudi 29 janvier.

Psychologie du mouvement. — M. H. Gosset. Objet du cours : Rôle de l'entraînement physique et des sports dans l'éducation.

Les jeudis à 16 heures, à partir du jeudi 29 janvier.

Psychologie biologique. — Dr Artault de Vevey. Objet du cours : Philosophie et physiologie de l'amour.

Les jeudis à 15 heures, à partir du jeudi 29 janvier.

Psychologie de l'éducation. — Mlle Lucie Bérillon, professeur au Lycée Molière. Objet du cours : La psychologie dans l'éducation.

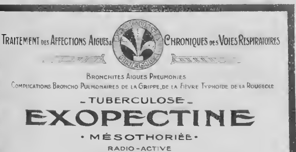
Les jeudis à 16 heures et demie, à partir du 29 janvier.

Psychologie de l'entraînement mental. — Dr Coste de Lagrave. Objet du cours : Les méthodes d'auto-suggestion.

Les jeudis à 14 heures et demie, à partir du 29 janvier.

Psychothérapie clinique. Dr Philippet. Objet du cours : Applications cliniques de l'hypnotisme (avec démonstrations cliniques).

Les jeudis à 10 heures du matin).



TRAITEMENT DES AFFECTIONS AIGUES & CHRONIQUES DES VOIES RESPIRATOIRES
BRONCHITES AIGUES PNEUMONIES
COMPLICATIONS BRONCHO PULMONAIRES DE LA GRIPPE, DE LA FIÈVRE TYPHOÏDE DE LA ROUGEOLE
- TUBERCULOSE -
EXOPECTINE
· MÉSOTHORIÉE ·
RADIO-ACTIVE
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ENERGIE & DE RADIO-CHIMIE
51 & 53, Rue d'Alsace COURBEVOIE-PARIS

FONDE EN 1873. — N° 5 Le numéro : 25 centimes. 31 JANVIER 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

ADMINISTRATION

A. ROUZAUD
41, Rue des Ecoles, PARIS (V^e)
Téléphone : 830-03

ABONNEMENTS

France et Colonies............ 15 fr.
Union postale.................. 20 fr.

Etudiants

France et Colonies..... .... 8 fr.
Union postale........... .... 10 fr.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois
Joindre 0,50 pour chaque changement d'adresse.

DIRECTION SCIENTIFIQUE

Maurice LOEPER, *Professeur agrégé, Médecin de l'Hôpital Tenon, Rédacteur en Chef.*

BOURGEOIS — *Oto-Rhino-Laryngologiste de l'Hôpital de la Pitié.*
CHIFOLIAU — *Chirurgien des Hôpitaux.*
CLERC — *Médecin de la Maison Dubois.*
JEANNIN — *Professeur agrégé, Accoucheur des Hôpitaux.*
LENORMANT — *Professeur agrégé, Chirurgien de l'Hôpital St-Louis.*
L. LORTAT-JACOB — *Médecin des Hôpitaux.*
PAUL-BONCOUR (G.) — *Médecin de l'Institut Médico-Pédagogique.*
POULARD — *Ophtalmologiste de l'Hôpital Necker-Enfants-Malades.*
Félix RAMOND — *Médecin de l'Hôpital St-Antoine.*

RÉDACTION

A. PHILIBERT
Ancien Interne, Médaille d'or des Hôpitaux.

Maurice GENTY

Les bureaux de rédaction sont ouverts les Lundi, Mercredi et Vendredi, de 5 h. 1/2 à 6 h. 1/2.

SOMMAIRE

NOUVELLES

Assistance publique. — *Concours de l'externat. — Anatomie. — Séance du 19 janvier* : Diaphragme (sans la physiologie). MM. Corby 14, Durand (Paul-Marcel), 15. Chabrol 9, Dupont (Michel) 10, Chemilleau 9, Corbasson 8, Chauveau 13, Denis (M.) 10, Degisors 13, Dufay 13, Djourovitch 15, Devouge 13, Davoigneau 8, Clayeux 11, Dupont (Emile) 10, Collot 11, Dupont (Maximilien) 15, Delacloche 12, Epagneul 15, Descharmes 17.

Absent : M. Castelbon.

Séance du 20 janvier : Articulation scapulo-humérale (sans la physiologie). MM. Ducheix 11, Carvaillo 12, Chèze 7, D'hour 13, Daviot 8 Destouches (Jacques) 16, Chabaud (Jean) 14, Crocy 11, Drujon 11, Dumas 18, Depouilly 15 1/2, Ducourtioux 19, Desoubry 17, Christophe 16, Deconinck 15, David 12, Bocquet 11, Boultier 15, Beaussieu 12, Blu 6.

Ab ent : M. Crama.

Séance du 22 janvier : Parois osseuses de l'orbite. — MM. Boltanski 9 Bordas 15, Allaire 14, Burgeat 16, Blum (André) 15, Béclère 16 1/2, Bonnecaze 18, Camino 11, Banzet 16 1/2, Barbellion 11, Bonnemaison 9, Callégari 14, Bonte 14, Baranger (André) 17, Bitterlin (Jean) 8, Arbeltier 10, Brémier 8, Brosio 9.

Absents : MM. Archambault, Boissel.

Séance du 24 janvier : Configuration intérieure et rapports de la vessie chez l'homme. — MM. Cailleux 7, Berson 14, Canouet 10, Bouissée 15, Calbet 12, Breton 11, Azalbert 11, Bazouge 17, Busser 16, Auclair 12, Cardot 10, Boutroux 13, Cachera 13, Buisson 16, Azam 9, Brunet 6, Beynes 13, Blum (Gaston) 16 1/2, Bégnin 14.

Pathologie. — Séance du 19 janvier : Ponction lombaire. — MM. Lehman (Henri) 16, Lévy (Jean) 14, Lévy (Amédée) 11, Lifschitz 13, Leblanc 13, Jonesco 16, Jeudon 14, Lacassie 13, Kohn (Victor) 12, Lefèvre (Georges) 11, Jarrige-Lemas 14, Landrieu 12, Lévy (Maurice) 18, Leyritz 10, Leplac (Gabriel) 16, Lonjmeau 18, Marot 11,

Absent : M. Lourdel.

Séance du 21 janvier. MM. Laplanche 14, Job 16, Le Goff 14, Lamare 13, Lotte 18, Louvel 17, Longchampt 16, Lerond 17, Lacomme 19, Lamy 13, Lefèvre (Jean) 14, Lendormy 14, Lechaux 11, Laffitte 14, Jardin 10, Lemoine (Jean) 8, Jany 13, Lamache 11, Lévy (Max) 14.

Séance du 23 janvier : Hémoptysies. — MM. Mabit 11, Jivanovitch 13, Lenfantin 15, Machavoine 17, de Lorgeril 14, Lavieille 12, Le Voyer 16, Lumière 16 1/2, Levassor 15, Peuther 11, Leplat (Georges) 16, Lemoine (Robert) 15, Leyrat 12, Maduro 18, Lacombe 15, Lemonnier 18, Laurain 11, Lejard 13, Marchand 16, Lehmann (Jacques) 15.

Absent : M. Maleviele.

Séance du 25 janvier : Symptômes et diagnostic de la colique hépatique. MM. Kollitch 13, Jean dit Aman 13, Kalt 18 1/2, Lescure 13, Jossand 13, Jamet 11, Longuon 12, Lamaze 13, Loubeyre 15, Jacquinet 14, Lindegger 17, Marcovici 17, Lepaumier 16, Le Grand 15, Lorion 15, Mahieu 16 1/2, Lemière 15, Laquière 17, LeClerc 14.

Absents : MM. Le Cerf et Lédante.

Concours de l'internat en médecine. — Lecture (suite). — Anatomie — Séance du 19 janvier : MM. Reinhold 13, Chavany 10, Tisné 13, Pollet 11, Debray 10, Derville 11.

Séance du 25 janvier : MM. Dufestel 10, Le Rasle 12, Mérot 11, Ortodoxu 10, Huet (Pierre) 14, Demerliac 9, Parat 8, Marchand 13, Andral 11, Boyau 12.

Absents : MM. Chabrut et Michel.

Pathologie. — Séance du 21 janvier : MM. Minvielle-Martin 13, Raiga 10, Bartet, 11, Marie 11, Caillet 6, Marty 9, Chatellier 8, Deschamps 12, Ill 12, Mlle Labeaume 12.

Absents : MM. Magnillat et Crétin.

Séance du 22 janvier : MM. Blanchet 9, Longepierre 8, Piot 10, Vesselle 10, Dubois (René) 12, Lougnon 7, Florand 10, Auvigne 14, Wickham (Yves) 8, Lepelletier 7.

Absent : M. Périer.

Séance du 24 janvier : MM. Cornet 14, Niel 10, Cocault-Duverger 10, Verger 10, Ducrohet 11, Gambillard 12, Lestoquoy 11, Jousseaume 11, Bourdier 13, Lautman 11,.

Absent : M. Démelin.

Concours de médecin des hôpitaux. — Consultation écrite. — Séance du 19 janvier : MM. Voisin 17, Philibert 16, Troisier 17.

Séance du 21 janvier : MM. Tinel 16, Vallery-Radot 18, Renaud 19.

Séance du 23 janvier : MM. Bénard 16, Gougerot 16.

Concours de médecin du service de l'Assistance à domicile. — Ce concours s'est terminé par les présentations suivantes : MM. les docteurs Contet 70 points 1/4, Sasportès 69 1/4, Renault 66 1/4, Netter 65, Lassance 63 1/2, Papillon 60 1/4, Hébert 59 3/4, Routhier 59 1/2, Bilbault 58, Guyonnaud et Pasquet 57 3/4, Pillot 57, Nicaud 56 1/4, Trocmé 55, F. Lévy 54 3/4, Salmont 54 1/2, Lépagnole et Sondag 53 3/4, Mlle Kœssler 53, et M. Fourgous 52 1/2.

M. le docteur Cathala, accoucheur des hôpitaux, est nommé accoucheur chef de service de l'hôpital Saint-Louis.

Ministère de la Guerre. — M. le médecin-inspecteur général Toubert (Joseph-Henri-Raymond) est nommé directeur du service de santé au ministère de la guerre (réorganisation).

Ecole supérieure de pharmacie de Nancy. — M. Hollande, docteur ès sciences, docteur en médecine, pharmacien supérieur de 1re classe chargé d'un cours d'histoire naturelle à l'école supérieure de pharmacie de l'université de Nancy, est nommé, à partir du 16 janvier 1920, professeur d'histoire naturelle à ladite école, en remplacement de M. Lavialle, appelé à d'autres fonctions.

Nécrologie. — Le Dr A. Ritti, rédacteur en chef des *Annales médico-psychologiques.*

L'Association Nationale des autres blessés (tuberculeux de guerre), admet dans son sein, tous les médecins militaires ou de complément réformés, mis en congé ou hors cadre pour tuberculose. Elle défend leurs intérêts. Siège social, 15, rue Baudin, Paris, IXe.

Directeur délégué : M. Francis Vareddes.

A propos de l'encéphalite léthargique. — Le Conseil d'Hygiène et de Salubrité du Département de la Seine croit devoir attirer l'attention du Corps Médical sur l'apparition, à partir de la fin de novembre d'un certain nombre de cas d'une maladie caractérisée essentiellement par la coexistence d'un état fébrile, d'une tendance marquée au sommeil et de déterminations paralytiques du côté des muscles de l'œil. Cette maladie s'est déjà manifestée pendant le printemps de 1918 et est généralement dénommée encéphalite léthargique.

Le caractère épidémique n'en est pas douteux. La pathologie expérimentale établit qu'il s'agit d'une maladie infectieuse, transmissible en série aux animaux et dont le germe est véhiculé par les sécrétions du nez, de la bouche et de la gorge. Les cas observés jusqu'ici restent pourtant isolés et leur caractère contagieux n'a pu être mis en évidence. Il y a tout lieu néanmoins de penser qu'elle est transmise soit par les convalescents, soit par les sujets sains ayant approché les malades.

Il y aurait un intérêt incontestable à ce que les médecins veuillent bien faire connaître aux Services d'hygiène, dans l'intérêt de la santé publique, les cas de cette maladie qu'ils seraient appelés à observer.

Bureau municipal d'hygiène de Saint-Dié. — La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène de la ville de Saint-Dié (Vosges) est déclarée ouverte.

Le traitement alloué est fixé à 2.000 fr. par an.

Les candidats ont un délai de vingt jours expirant le 10 février 1920 pour adresser au ministre de l'intérieur leurs demandes, accompagnées de tous titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives, ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

A la demande doit être jointe une copie certifiée conforme des diplômes obtenus ; l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés. Les candidats peuvent, en outre, demander à être entendus par la Commission du Conseil supérieur d'hygiène.

Bureau d'hygiène d'Epinal. — Aux termes du décret du 3 juillet 1905, portant reglementation des bureaux municipaux d'hygiène, les directeurs de ces bureaux doivent être nommés par les maires, parmi les personnes reconnues aptes, à raison de leurs titres, par le conseil supérieur d'hygiène publique de France.

Conformément à cette disposition et aux prescriptions de la circulaire ministérielle du 23 mars 1906, destinées à en assurer l'application, la vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène de la ville d'Epinal (Vosges) est déclarée ouverte.

Le traitement alloué est fixé à 6,000 fr. par an.

Les candidats ont un délai de vingt jours expirant le 4 février 1920 pour adresser au ministre de l'intérieur leurs demandes, accompagnées de tous titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives, ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

A la demande doit être jointe une copie certifiée conforme des diplômes obtenus ; l'exposé des titres doit être aussi détaillée que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés. Les candidats peuvent, en outre, demander à être entendus par la commission du conseil supérieur d'hygiène.

Union des médecins mobilisés. — Sous le tire d'*Union des Médecins mobilisés aux armées*, il a été fondé une Association de médecins civils ayant rempli *au front* leur devoir de guerre. Elle est largement ouverte non seulement aux médecins de Lyon, mais à ceux des régions même lointaines. Il suffit d'avoir quitté sa résidence et d'avoir été aux armées, le temps normalement indiqué par sa classe de mobilisation. Outre son but de créer des relations amicales, l'Union des Médecins Mobilisés aux Armées s'occupe de défense professionnelle.

Adresser les demandes de statuts et de bulletin d'adhésion au Dr Rivière, 7, rue du Plat, Lyon.

L'avancement des médecins, pharmaciens de réserve et de territoriale. L'article 11 du décret du 22 mai 1909 est complété comme suit :

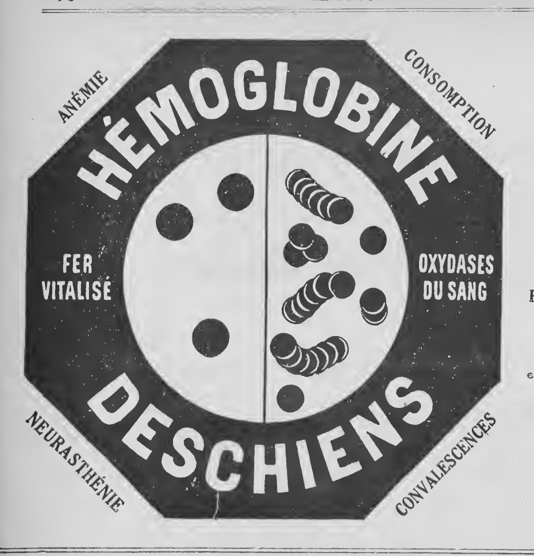
« Pour le décompte du temps de service exigé pour l'avancement des médecins et pharmaciens et des officiers d'administration du service de santé de réserve et de l'armée territoriale, le temps passé en activité de services, par suite de mobilisation générale ou partielle, sera compté pour le double de sa durée. sans toutefois que le temps de service à accomplir puisse être inférieur à celui fixé pour la promotion au grade supérieur des officiers de l'armée active du même grade.

« Si le temps de service accompli dans les conditions indiquée ci-dessus est inférieur à une année, il tiendra lieu d'une des périodes exigées pour l'avancement ; si ce temps de service dépasse une année, il remplacera deux de ces périodes ; si enfin il est supérieur à deux années, il tiendra lieu de trois périodes.

« Lorsque des officiers de complément du service de santé seront appelés ou autorisés à servir dans un corps en campagne ou dans une expédition coloniale, le temps de service qu'ils auront accompli en activité leur sera décompté comme il est ci-dessus. »

« Toutes dispostions contraires au présent décret sont et demeurent abrogées.

(*Voir suite, p.* **84**).



OPOTHÉRAPIE HÉMATIQUE

Sirop de DESCHIENS

à l'Hémoglobine pure

REMPLACE VIANDE CRUE
et FER

employé par 30.000 Médecins du monde entier
Pour leurs malades
Pour leur famille
Pour eux-mêmes

ADMIS DANS LES HOPITAUX DE PARIS

DOSES : 1 cuillerée à soupe à chaque repas.

Dépôt Général : Laboratoires Deschiens, 9, Rue Paul Baudry, Paris



Le Vésicatoire d'Albespeyres
prend toujours.

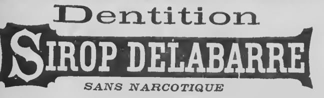
C'est le Révulsif le plus efficace

contre un grand nombre de Maladies : Affections des Voies respiratoires, Grippe sous toutes ses formes, toutes les Affections inflammatoires ou rhumatismales, les Maladies infectieuses, etc.
Il est employé dans les principaux Hôpitaux.

Albespeyres

Ce Vésicatoire contenu dans un étui métallique se vend par mètre sur entimètres de largeur. On le délivre dans les Pharmacies en morceaux de es grandeurs portant la Signature d'Albespeyres sur le côté vert.
SCRIRE : UN VESICATOIRE D'ALBESPEYRES (bien indiquer les dimensions).
ÉTABLISSEMENTS FUMOUZE, 78, Faubourg Saint-Denis, PARIS





SANS NARCOTIQUE

Employé en frictions sur les gencives, **il Facilite la sortie** **s Dents** et prévient ou supprime tous **les Accidents de première Dentition.**

EXIGER le NOM de **DELABARRE** et le TIMBRE de *l'UNION des FABRICANTS*
Établissements FUMOUZE, 78, Faubourg St-Denis, Paris, et Pharmacies.



Catarrhes, etc.

FUMIGATIONS	TRAITEMENT INTERNE
Papier et Cigares	Globules
BARRAL	**FUMOUZE**
Anti-Asthmatiques	*Anti-Asthmatiques*

Efficacité constante; action immédiate.

FUMOUZE-ALBESPEYRES, *78, Faubourg Saint-Denis,* PARIS.

ACTUALITÉS MÉDICALES

CŒUR ET VAISSEAUX

La tension artérielle en clinique. Sa mesure, sa valeur séméiologique. (L. Gallavardin, médecin des hôpitaux de Lyon. Un volume, 720 pages, 200 figures, 2e édition, chez Masson et Cie, éditeurs Paris, 1920.)

Suivant l'expression même de l'auteur dans sa préface, c'est moins une nouvelle édition qu'un nouveau livre que cet ouvrage vraiment considérable.

Lorsqu'on le compare à la première édition qui date de 1910 seulement et à l'ouvrage princeps de Potain sur la tension en 1902, on voit les progrès réalisés dans cette branche de la cardiologie. Cependant si l'exploration sphygmomanométrique a fait nombre d'adeptes, elle semble rester en fait l'apanage d'un certain nombre de privilégiés. Quoi qu'on en puisse dire, elle est pourtant parfaitement à la portée du praticien qui trouvera en elle un moyen *facile* et *rapide* de renseignement, tout aussi *simple* et peut-être même *plus important*, sans exagération, que la recherche d'un disque d'albumine dont l'interprétation reste souvent fort délicate.

Reconnaissons, à sa décharge, que le praticien est quelque peu excusable de négliger l'étude de la tension de ses malades. Veut-il en effet se renseigner à ce sujet, connaître le bon appareil, la meilleure méthode, il trouve des articles contradictoires, où, souvent sans grands arguments, sont condamnées les methodes rivales ? Veut-il apprendre à interpréter les chiffres de tension relevés ? Un auteur lui dit de ne tenir compte que de la pression systolique, l'autre que de la diastolique, un autre enfin lui conseille l'établissement d'une courbe savante ou même la pesée d'une courbe oscillo-sphygmo-phonique découpée dans un métal ! Comment, dès lors s'étonner qu'il abandonne ses intentions et s'en tienne à ses méthodes cliniques habituelles.

Et pourtant l'exploration sphygmomanométrique est fort simple en règle générale, ses renseignements sont de toute importance et d'interprétation pas plus délicate, sommme toute, que celle de la plupart des méthodes de laboratoire ou même des signes cliniques habituels. Amener le praticien à cette conclusion, tel a été certainement un des buts de l'auteur dont toutes les conclusions présentent toujours un caractère simple et pratique, et terminent des études minutieuses et détaillées, marquées au coin d'une critique saine et d'une expérience particulièrement avisée, où les spécialistes mêmes trouveront toujours à glaner.

Une analyse d'une œuvre aussi importante est impossible et nous devrons nous contenter de donner un aperçu du plan suivi par l'auteur, en insistant cependant sur certaines parties où s'affirme particulièrement l'empreinte de son esprit critique pénétrant et de son sens clinique si averti et si sûr.

Deux grandes divisions tout d'abord : une *première* partie de *technique sphygmomanométrique*, et une *deuxieme* de *clinique sphygmomanométrique*, ébauchée dans la première édition, au contraire longuement développée aujourd'hui.

I. Dans sa *technique sphygmomanométrique*, l'auteur étudie successivement les diverses méthodes de mesure des pressions systolique et diastolique. Après en avoir exposé les principes fondamentaux, il en fait une critique très serrée, à la fois théorique, experimentale et pratique, signale sans parti-pris les avantages et les défauts de chacune.

Ses conclusions pratiques adoptent *la mesure de la tension systolique par la méthode de Riva-Rocci et celle de la tension diastolique par la méthode de la vibrance humérale ou la méthode auscultatoire*, réservant *la méthode oscillatoire à certains cas particuliers*, que leur rareté permet de negliger pratiquement. Il se trouve d'ailleurs que les methodes proposees sont de beaucoup plus simples et sont, dans la généralité des cas, les plus exactes au point de vue scientifique et exigent enfin une instrumentation minime et peu coûteuse.

Nous signalerons particulièrement deux points : l'importance de la *tension résiduelle* que l'auteur s'étonne avec raison de ne pas voir mentionnée dans un très grand nombre d'observations, frappées ainsi d'une suspicion d'autant plus légitime qu'il s'agit souvent d'étude de variations rapides de la tension sous diverses épreuves, enfin la *fixation des index* systolique et diastolique qui intéressera tout particulièrement les partisans de la méthode oscillométrique.

Malgré leur intérêt théorique, les calculs relatifs au volume de l'ondée systolique ou au travail du cœur ont délibérément été écartés de cette édition, leur importance pratique n'en justifiant pas l'emploi en clinique.

II. La deuxième partie ou *clinique sphygmomanométrique* est divisée en trois sections : modifications *physiologiques* de la pression artérielle, modifications *pathologiques* et modifications *thérapeutiques*.

A) Les *modifications physiologiques* de la tension sont successivement étudiées suivant l'âge, le sexe, etc., bref dans les diverses manifestations de l'activité physiologique de l'organisme.

B) Les *modifications pathologiques* de la pression forment évidemment la partie de beaucoup la plus importante de l'ouvrage L'auteur en fait d'abord une *etude synthétique*, puis une *étude analytique*.

a) *L'étude synthétique* comprend deux grands chapitres : *modifications générales* ; *modifications régionales* de la tension.

1o) Une classification des *modifications générales de la tension* n'est pas chose facile ; elle est pourtant indispensable pour en rendre l'étude claire. Celle qui a été adoptée présente ce merite en même temps que celui d'être parfaitement clinique. L'auteur etudie en effet, dans un *premier article*, les *types circulatoires*, tels que les révèle une mesure sphygmomanométrique, et dans un *deuxième*, les *réactions tensionnelles*, c'est-à-dire l'histoire de l'évolution de ces divers types ; étude parallèle dont chaque partie complète sa voisine et l'explique.

2o) Les *types circulatoires* ne doivent pas être basés sur l'un des chiffres de la P. systolique ou diastolique ou moyenne, mais à la fois sur les valeurs des deux P. systolique et diastolique, toutes deux « indispensables à l'appréciation correcte de la circulation ».

On peut distinguer ainsi : des *types normaux* au nombre de trois (*tension normale, hypotension simple, hypertension simple*) et des *types anormaux* se subdivisant, suivant le chiffre de la P. diastolique par rapport à la P. systolique en *hypotension diastolique* et *hypertension diastolique*, tous deux types particulièrement intéressants, riches en indications diagnostiques et pronostiques, et que tout praticien doit bien connaître.

B) Les *réactions tensionnelles* consistent *tantôt en modifications permanentes, tantôt en modifications transitoires*, qu'il s'agisse d'*hypotension* ou d'*hypertension*.

L'*hypertension artérielle permanente*, ce « pain quotidien de la clinique », est l'objet d'un des plus remarquables chapitres de cet ouvrage. Avec l'étude des types circulatoires, c'est ce qui intéressera le plus le praticien qui trouvera exposées de façon claire et originale les notions cliniques indispensables. C'est d'abord la description de la *forme commune* d'hypertension permanente avec ses trois phases : *latente* (cette phase essentiellement médicale dont le diagnostic modifierait peut-être complètement l'avenir du malade qui reste sans soupçon du danger), *troublée* et *phase de défaillance* avec ses symptômes caractéristiques et ses symptômes associés : et des *formes anormales* (incomplètes, interrompues ou compliquées), suivie de 25 pages particulièrement substantielles sur l'évolution, générale et le pronostic de cette hypertension. C'est enfin l'*etude étiologique* de l'hypertension permanente avec ses deux variétés : *hypertension par néphrite, hypertension solitaire*, terminee par l'*étude critique des théories pathogéniques* du symptome.

L'*hypotension artérielle permanente*, beaucoup plus rare, est ensuite étudiée : types étiologiques et cliniques, pathogénie.

Les *modifications transitoires* de la tension, pour être d'im-

(*Voir suite, p.* **79**).

portance [illegible] intérêt. Les [illegible] *rielle par* [illegible] *diverses* [illegible] ticulièrement [illegible]

2º Les [illegible] cien du [illegible] nous pas [illegible] lement ces [illegible] sacrées [illegible] vera les [illegible]

C) L'[illegible] C'est l'étude [illegible] sion dans [illegible] les maladies [illegible]

D) Les [illegible] heureusement [illegible] distingue [illegible] *libre tens*[illegible] et les *équilib*[illegible] incertain [illegible]

Chez ces [illegible] que de thérapeutique [illegible] dant puisque [illegible] le médecin [illegible] l'hypertension [illegible] chant son [illegible]

Chez [illegible] danger [illegible] l'effort [illegible] *vaisseau* [illegible] vant le [illegible] vent il y [illegible] *physiques* [illegible] plexe, [illegible] points sont [illegible] dont l'intérêt [illegible]

Nous [illegible] iodures et [illegible] où l'auteur [illegible] tion de la [illegible] siques [illegible]

On voit [illegible] L'importance [illegible] tion et des [illegible] spécialement [illegible] être assuré [illegible] l'indication [illegible] négliger les [illegible] s'en tenir [illegible] tenu à signaler [illegible]

Tout l'[illegible] qui en double [illegible]

Puisse [illegible] sphygmomanomètre [illegible] dans le [illegible] ne doutons [illegible] dans la pratique [illegible] tendre, [illegible] momanomètre [illegible] métrie est [illegible] pense que [illegible]

[illegible]

Contribution à l'étude de l'étiologie de l'angine de poitrine vraie et rôle de la syphilis. ([illegible] Soc. méd. des Hôp. de Lyon, [illegible] décembre 1919 et [illegible], 10 janvier 1920).

D'une statistique portant sur 100 cas d'angine de poitrine vraie, l'A tire les conclusions suivantes :

L'angine de poitrine vraie est sans conteste [illegible] plus fréquente *chez l'homme* que chez la femme ; sur 100 cas seulement [illegible] femmes, contre [illegible] hommes. [illegible] nt plus commune dans la [illegible] que dans les services hospitaliers ; 2 cas seulement sur ces 100 observations avaient trait à des sujets hospitalisés.

Au point de vue de l'âge, l'affection peut apparaître dans quelques cas [illegible] au-dessous de [illegible] ans (4 pour 100). On la constate dans le quart des cas ([illegible] pour 100) au-dessous de 50 ans, dans la moitié des cas ([illegible] pour 100) entre 50 et 60 ans dans un quart seulement ([illegible] pour 100) au delà de 60 ans.

La *syphilis*, bien qu'étant un [illegible] importante de l'angine de poitrine [illegible] facteur exclusif. Sur les 100 sujets qui [illegible] la statistique de l'A. la syphilis a pu être [illegible] chez [illegible] d'entre eux, l'investigation n'ayant [illegible] chez les 9 autres. C'est seulement sur ces [illegible] cas qu'est établi le pourcentage. La syphilis était certaine dans [illegible] pour 100 des cas, douteuse dans [illegible] pour 100 [illegible] de soupçonner cette infection dans [illegible] pour 100 des cas. Même en tenant compte des contaminations qui auraient pu échapper, dit l'A., il ne semble donc pas que l'infection syphilitique entre pour plus de la moitié des cas dans l'étiologie de l'angine de poitrine vraie. « Ce qui [illegible] de [illegible] statistique, c'est que, si nous considérons la fréquence de la syphilis dans les angines de poitrine [illegible] d'insuffisance [illegible] d'origine artérielle — affection qui [illegible] est presque toujours de nature spécifique — cette proportion augmente singulièrement. Nous avons constaté dans [illegible] cas sur 100 la coexistence d'insuffisance aortique et d'angine de poitrine. De ces 15 cas [illegible] dans lequel la lésion sigmoïdienne était d'origine rhumatismale [illegible] la syphilis était certaine dans [illegible] cas. On peut donc dire que si l'angine de poitrine vraie ne [illegible] spécifique dans plus de la moitié des cas, [illegible] de poitrine associée à l'insuffisance aortique d'origine artérielle peut être considérée comme étant presque toujours d'origine syphilitique. »

Note clinique et critique sur l'angine de poitrine. ([illegible], *Presse médicale*, 21 janvier 1920).

L'A. se sert de cette note pour établir les points suivants :

L'accès d'angine de poitrine est constitué par une crise de douleur physique [illegible] une crise émotionnelle anxieuse [illegible] qui engendrent, l'une et l'autre, un état d'asthénie [illegible] généralement de courte durée.

La douleur physique et l'angine de poitrine — douleur qui a [illegible] est la manifestation essentielle du syndrome : elle est du reste le [illegible] ; elle n'est [illegible] le symptôme [illegible]

L'angoisse [illegible] de l'émotion [illegible] dans l'angine de poitrine, [illegible] souffrance ph[illegible] la région cardiaque. Par ses manifestations, elle dramatise le tableau clinique, mais elle n'en constitue pas le fondement.

La souffrance [illegible] l'angine de poitrine peut être atténuée [illegible] chez certains sujets [illegible] l'effroi que provoque l'appa[illegible] que le phénomène [illegible] au cours de l'analyse psycho-clinique.

L'asthénie qui suit [illegible] la crise émotionnelle [illegible] normale.

Le syndrome [illegible] relief l'intérêt clinique [illegible] et asthéniques, [illegible] de médecine générale [illegible]

NOUVELLES (*Suite*)

Loi de 1912 sur les pensions des armées de terre et de mer. — M. le pof. Tuffier, chirurgien des hôpitaux de Paris, est chargé de l'organisation technique de tous les établissements hospitaliers appelés à croopérer à l'application de l'article 64 de la loi du 31 mars 1919. Il es investi en cette qualité d'une mission permanente d'inspection technique en vue d'établir la coordination entre les divers services.

Société Française d'urologie. — La prochaine séance aura lieu le lundi 9 février, à 17 heures, à l'hôpital Necler, amphithéâtre Laennec.

Faculté de médecine de Bordeaux. — M. Cassaët, professeur de pathologie et thérapeutique génerales à la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université de Bordeaux, est nommé, sur sa demande, professeur de clinique médicale à ladite faculte, en remplacement de M. Pitres, admis à la retraite.

BIBLIOGRAPHIE

Le Mythe des Symbiotes, par M. Auguste Lumière. 1 vol. de 209 pages, 50 fig. et 34 planches hors texte. (Masson et Cie, éditeurs). Prix : 6 frs net.

M. Portier a publié, il y a quelques mois, un ouvrage : *Les Symbiotes*, qui a suscité un vif mouvement de curiosité parmi les biologistes et les médecins. Il s'est rapidement épuisé en librairie. Pour cet auteur, tous les êtres, animaux et végétaux, les plus simples comme les plus élevés, en organisation, de l'amibe à l'homme, seraient doubles. Chacune de leurs cellules renfermerait dans son protoplasma un microbe d'une espèce spéciale : le symbiote, auxiliaire indispensable du métabolisme cellulaire, agent nécessaire de tous les phénomènes vitaux d'assimilation et de désassimilation.

M. Portier explique l'origine de son hypothèse et la justifie par divers faits de symbiose observés chez les animaux et les végétaux. Selon lui, les corpuscules observés dans certains éléments cellulaires et décrits par divers auteurs, sous le nom de « Mitochondries », ne sont autres que des symbiotes.

Dans le *Mythe des Symbiotes*, dont le titre est significatif, M. Auguste Lumière présente quelques justes réserves sur ces théories s'appuyant à son tour sur des données tirées de la physiologie comparée, de l'observation clinique ou de ses propres expériences, il montre qu'aucun des arguments de M. Portier ne résiste à un contrôle scientifique rigoureux. Les tissus normaux des animaux vertébrés peuvent renfermer des spores de micro-organismes qui s'y présentent avec l'aspect attribué par M. Portier aux symbiotes. C'est ainsi que M. Auguste Lumière a pu expérimentalement faire passer des spores des microbes saprophytes dans les cellules de cobaye ou de grenouille ; ces éléments ne sauraient en aucune façon, être assimilés aux Mitochondries avec lesquelles ils n'ont qu'une vague ressemblance, et dont ils diffèrent par des propriétés profondément différentes.

Pour M. Auguste Lumière les symbiotes de M. Portier ne sont donc que des saprophytes égarés dans les tissus et ils sont loin de posséder les propriétés que leur attribue cet auteur. En particulier, il n'y a aucune relation à établir entre les symbiotes et les vitamines, dont l'existence reste à démontrer.

Le livre de M. Lumière, d'une argumentation claire et vigoureuse, n'a, en aucune façon, l'allure d'une critique systématique ou tendancieuse. L'auteur y rend un juste hommage à l'esprit d'initiative de M. Portier qui aura eu, à tout le moins, le mérite de fixer l'attention et d'appeler la discussion sur un certain nombre de questions d'un intérêt capital, celle de l'avitaminose par exemple.

Cette controverse courtoise et rigoureusement scientifique sera suivie avec intérêt dans tous les milieux où les remarquables mais audacieuses hypothèses de M. Portier avaient jeté quelque émoi.

La Réaction de Bordet Wassermann pour le séro-diagnotic de la syphilis. *Etude théorique et pratique. Méthodes interprétations* par le Dr A. D. Ronchèse, docteur en pharmacie, ancien interne des hôpitaux de Paris. Préface du Pr Fernand Widal, 1 vol. de 212 pages, avec tableaux. (Masson Cie, éditeurs.) Prix : 10 fr. net.

Ce livre détermine les règles à suivre pour obtenir le meilleur rendement de la réation de Bordet-Wassermann. La valeur de cette réaction est universellement reconnue, Si divers cliniciens ont attiré l'attention sur les contradictions que présentent quelquefois les renseignements fournis à son sujet par les laboratoires, la cause de tels mécomptes est due à la multiplictté des procédés employés pour révéler cette réaction.

La technique a subi de telles variations qu'une révision s'imposait dans les procédés d'épreuve et leurs interprétations. Nul plus que M. Ronchèse n'était désigné pour mener a bien une telle entreprise.

Le Pr Widal le présente en ces termes dans la breve préface qu'il a consacrée à ce livre : « Chimiste remarquable à qui la science doit la découverte de procédés aujourd'hui classiques, biologiste experimenté, « rompu aux manipulations si délicates de la sérologie, il s'est attaché à étudier une à une les diverses modifications sans cesse proposées pour la pratique de la réaction ; il en a comparé la valeur, « cherchant sans parti pris les défauts et les avantages de chacune « d'elles. Lui-même a contribué, d,ailleurs, pour une grande part au, « progrés de la technique du séro-diagnotic de la syphilis. En lisant « les pages qui suivent, on pourra juger des nombreux perfectionnements qu'il a fournis à la méthode. »

Mettant à profit par une selection judicieuse les perfectionnements qui lui sont personnels et ceux proposés par les expérimentateurs qui l'ont précedé, M. Ronchese est parvenu a composer une technique qui, basée sur des dosages précis, fournit des résultats d'une grande exactitude ; employée dans tous les laboratoires, elle donnerait des renseignements partout comparables.

(*Voir suite p.* **86**.)

BIBLIOGRAPHIE (*Suite*)

L'art de prescrire, par le professeur GILBERT, professeur de clinique médicale à l'Hotel-Dieu, membre de l'Académie de médecine. 1920. 1 vol. in-8 de 400 pages, broché : 12 fr. ; cartonné : 16 fr. (*Bibliothèque de thérapeutique* GILBERT et CARNOT). (Librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, à Paris.)

Le nouveau livre du professeur Gilbert reproduit les leçons de thérapeutique faites à la Faculté pendant près de vingt ans et qui ont été suivies par de nombreuses générations d'étudiants, on se rappelle avec quelle ferveur. A la chaire de clinique médicale de l'Hôtel-Dieu, le mardi, le professeur Gilbert continue, d'ailleurs, son enseignement sur l'art de prescrire et sur les rédactions d'ordonnances médicales.

La première leçon, sur les principes généraux de thérapeutique, est une étude magistrale des lois qui régissent la thérapeutique pathogénique et symptomatique, les lois de valeur et de gravité ; le professeur Gilbert y montre notamment, par de nombreux exemples, combien la plupart des symptômes procèdent d'un processus réactionnel et défensif de l'organisme, processus dont on doit analyser les avantages et les inconvénients avant de le combattre thérapeutiquement : car bon nombre d'entre eux, non seulement ne doivent pas être combattus, mais doivent être respectés et même favorisés ; il en est par exemple ainsi des vomissements ou de la diarrhée au cours des intoxications, des épistaxis au cours de l'hypertension, de l'expectoration au cours des bronchites, etc. La valeur, défavorable ou défavorable, d'un symptôme doit donc être analysée de fort près ; la gravité de ce symptôme prime seule cette loi et entraîne, sans discussion, une thérapeutique antisymptomatique.

Viennent ensuite des généralités sur l'art de prescrire, sur les médicaments officinaux et magistraux, sur les lois et règlements relatifs aux médicaments. Dans les chapitres suivants, on étudie les médicaments par voie digestive : de forme liquide (potions, juleps, loochs, émulsions, etc.), ou de forme solide (pilules, cachets, etc.) ; puis par voie rectale (lavements, suppositoires) ; par voie cutanée (pommades, bains, etc.) ; par voie hypodermique, par voie respiratoire, par voie nerveuse, etc.

Ces chapitres, d'un intérêt pratique immédiat, sont complétés par une séries d'annexes : une discussion historique sur l'origine du «récipe», des tableaux de solubilité, d'incompatibilités médicamenteuses, enfin et surtout les doses moyennes de médicaments pour l'adulte, autrement utiles pour le clinicien que les doses maxima du Codex.

Par tous ces points, le professeur Gilbert rendra des services quotidiens à tous les médecins, comme il en a, depuis vingt ans, rendu à tous les étudiants apprenant leur examen de thérapeutique.

Le radium. Interprétation et Enseignement de la radioactivité, par F. SODDY, professeur à l'Université d'Aberdeen, traduit de l'anglais et mis au courant des plus récentes découvertes par A. LEPAPE, chef de Laboratoire à l'Institut d'Hydrologie de Paris, 1 vol. in-16, de la Nouvelle Collection Scientifique. de III, 375 pages, avec 37 figures, prix : 4 fr. 90. (Librairie Félix Alcan).

Grâce à un rare talent d'exposition et sans aucun recours aux symboles mathématiques, l'auteur fait défiler sous les yeux du lecteur charmé et ébloui les découvertes successives de la radioactivité, à un grand nombre desquelles son nom reste attaché. Etablis sur de décisives expériences et interprétés à la lumière de la belle théorie de la désintégration atomique, les faits s'enchaînent et déroulent leurs suggestives conséquences, soit dans le domaine de l'infiniment grand (histoire de l'univers) soit dans celui de l'infiniment petit (structure de l'atome).

En présentant de l'ouvrage de M. Soddy une traduction exacte, claire et élégante, M. Lepape y a ajouté un appendice d'un vif intérêt, où sont exposées les plus récentes découvertes concernant la radioactivité et la constitution des atomes (origine de l'actinium, nature des produits ultimes de désintégrations radioactives propriétés des éléments isotropes, spectre de rayons X, organisation de l'atome, cause de la radioactivité, etc.).



FONDÉ EN 1873. — N° 6 Le numéro : 25 centimes. 7 FÉVRIER 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

ADMINISTRATION

A. ROUZAUD
41, Rue des Ecoles, PARIS (V°)
Téléphone : 830-03

ABONNEMENTS :
France et Colonies............ 15 fr.
Union postale.................. 20 fr.
Etudiants
France et Colonies............ 8 fr.
Union postale.................. 10 fr.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois
Joindre 0,50 pour chaque changement d'adresse.

SOMMAIRE

NOUVELLES

Assistance Publique. — *Concours de l'internat en médecine.* — *Lecture* (suite). *Anatomie.* — *Séance du 26 janvier* : MM. Bazert 13, Blot 10. Grellety-Bosviel 12, Pouey 9, Duchamp de Lageneste 9. Ruppe, 13, Laurent (Pierre) 13.
Absents : MM. Pasquier, David, Chapplain, Minvielle (Paul), Gardinier.

Séance du 28 janvier : Mlle Thivolet 12, MM. Dambier 12, Guérin 12; Basch 11, Froment 13, Lelong 13, Bertrand (Yvan) 12,.
Absent : MM. Barry.

Séance du 30 janvier : MM. Lange 10, Dugué 12, Charon 12, Hartmann 12, Bocage 13, Rémy, Nèris 10, Neveux 9, Dujarier 12, .
Absent : M. Moreau.

Pathologie : — *Séance du 27 janvier* : MM. Metzger 8, Théodoresco 13, Chevallier (Henri) 12, Privé 8, Grenier 12, Philippeau 8, Lemariée 14, Barreau 11, Surun 13, Binet 10.
Excusé : M. Laurent (Marcel).

Séance du 29 janvier : MM. Lafourcade-Cortina 10, Veil (Prosper) 11, Génin 9, Roullet 8, Terris 13, Pareux 8, Clément (Robert) 11, Leflaive 11, Bruant 8, Jacquet 9.
Absents : MM. Shapotel et Charpin.

Séance du 31 janvier : MM. Gally 7, Bonnet 8, Cornudet 10, Clément (Jean) 10, Denoyelle 13, Berthon 11, Renardier 10, Weill (René) 12, Loyauté 10, Broca 13.

Concours de l'externat. — *Anatomie.* — *Séance du 27 janvier* : Artère carotide externe. MM. Cahen 15 1/2, Bernard (Raymond) 15 1/2, Brenneil 17, Breuillé 15, Boullard 15, Briault 17, Bascourret 16, Berthet 11, Brochériou 8, Barret 188, Bonis 11, Boudraut 17, Auramovitch 11, Armingeat 17, Adam 15, Bitterlin (Charles) 8, Bœhln 12, Bourdon 14, Boissel 9, Appert 15.
Absents : MM. Ardouin et Capart.

Séance du 29 janvier : Configuration intérieure du cœur : MM. Brulon 12, Biar 14, Audebert 11, de la Brunière 14, Bardy 10, Berthier 13, Bonnafous 13, Bariéty 9, Barny de Romanet 6, Billard 18, Bianquis 9, Camus 6, Boulanger 12, Besson 4, Baranger (Jacques) 17, Barillot 15, Comet 9, Ferru 19.
Absents : MM. Algarron et Bogdanovitch.

Séance du 31 janvier : Os iliaque. MM. Huet 12, Hériard 12, Fritz 15, Fouché 9, Hernu 14, Isnel 16, Farret 16, Grardel 16, Ferraris 9, Henriot 9, Hamon 13, Daudy 12, Hamel 7, Garnier 17, Gueullette 17, Isaac (Georges) 12, Iselin 17, Giet 13, Garcin 16.

Pathologie. — *Séance du 28 janvier* : Hydrocèle vaginale. MM. Laversin 10, Teurnier 11, Vildrin 12, Tourtou 12, Triboulet 14, Séligman (André) 19, Verger 15, Vassal 13, Talon 17, Ripert 17, Sauvage 19, Vollant 13, Thoumas 10, Villey-Desmaseret 18, Soulas 16, Weill 18 Tison 13, Paillard 10, Fromenteau 8, Valat 16.
Absents : MM. Lortsch, Juhles, Thibert et Saint-Aubert.

Séance du 30 janvier : Symptômes et diagnostic du pneumo-thorax . MM. Souron 12, Vincent 15, Whal 16, Spinetta 11, Tessier 15, Védrenne 15, Baldy 10, Santenoise 14, Vérin 17, Velluot 12, Scemla 16, Roux 13, Sauvageot 13, Séguin 10, Yver 15, Von der Horts 16, Rousseau (Julien) 13, de Souza 17.
DAbsents : MM. Espenel, Gautier.

Séance du 1er février : Anthrax. MM. Seillé 18, Vidal 14, Bertrand 14, Salathé 11, Mathieu (Jean Julien) 11. Risterncci 14, Servel 15, Risacher 19. Royer 10, Rondy, 13. Pernon 14, Saidman 14, Vacher 13, Tiby 16, Suau 12.
Absent : M. Simard.

Concours de médecin des hôpitaux. — *Consultation écrite.* — *Séance du 26 janvier* : MM. Sézary 20, Salomon 19, Lévy-Valensi 19.
Séance du 28 janvier : MM. Debré 19. Géraudel 17, Brûlé 20.
Séance du 30 janvier : MM. Flandin 18, Pinard 20, Lippmann 18.
Séance du 2 février : MM. Chiray 19, Leconte 17 Touraine 18.

Concours de dentiste adjoint des hopitaux. — Epreuve écrite . Question donnée : Pathogénie, symptômes et traitement des accidents dus à l'éruption vicieuse de la dent de sagesse inférieure.

Concours pour les prix à décerner à MM. les Elèves internes en médecine de quatrième année. (Année 1919-20). — *Concours de médecine.* — L'ouverture de ce concours aura lieu le *lundi* 22 *mars* 1920, à 16 heures, à l'Hôtel-Dieu.

Concours de chirurgie et d'accouchement. — L'ouverture de ce concours aura lieu le *mercredi* 24 *mars* 1920, *à* 16 *heures*, à l'Hôtel-Dieu. — Les élèves qui désireront y prendre part seront admis à se faire inscrire au Service du Personnel de l'Administration, tous les jours, de onze heures à quinze heures, du 10 au 14 février 1920 inclusivement.
Le memoire prescrit comme épreuve du concours devra être déposé au Service du Personnel au plus tard le *samedi* 14 *février* 1920, à quinze heures, dernier délai.

Concours pour la nomination aux places d'élève externe en médecine des hôpitaux et hospices civils de Paris. — L'ouverture de ce concours aura lieu le *lundi* 15 *mars* 1920, à quatre heures précises, dans la salle des concours de l'administration, rue des Saints-Pères, nº 49. Les étudiants qui désirent prendre part à ce concours seront admis à se faire inscrire au Service du Personnel de l'Administration, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de onze heures à quinze heures, du lundi 2 février au samedi 2 8 février 1920, inclusivement.

Service des consultations. — MM. les docteurs Trémolières, à l'Hôtel-Dieu ; Vincent, à la Pitié ; Ramond, à Beaujon ; Camus, à la Charité ; Halbron, à Trousseau ; Léri à Cochin ; Foix, à Necker ; Villaret à Laënnec ; Herscher, à Broussais ; Israëls de Jong, à Boucicaut ; Faure-Beaulieu, a Saint-Antoine ; Rivet, à Lariboisière ; à Laederich, à Bichat ; Darré, à Bretonneau ; Lian, à Tenon ; Tixier, à Andral.
Chirurgiens. — MM. les docteurs Mosquet, à Cochin ; Heitz-Boyer, à Beaujon ; Mathieu, à Boucicaut ; Roux-Berger, La Charité ; Gauchoix, à Necker ; Gernez, à La Pitié ; Okinczyc à l'Hôtel-Dieu ; Bréchot, à Saint-Louis ; Cadenat, à Laënnec ; Toupet à Lariboisière ; Basset, à Saint-Antoine ; Sauvé, à Broussais ; Bazy, à Bichat, Kuss, à Tenon.
Assistant : Néant.

(*Voir suite, p.* 98.)





CHAIX & Cie. 10, Rue de l'Orne. PARIS. – (TÉLÉPH. : SAXE 12-5?)

NOUVELLES (*Suite*).

III. — Accoucheurs.

Service des remplacements. — MM. les docteurs Cathala (accoucheur adjoint de la Maternite) ; Le Lorier, Lévy -Solal, Levant et Metzger. *Assistant*. — M. le Dr Devraigne (Lariboisière, Dr Démelin).

Amphithéâtre d'anatomie. — M. Pierre Sébileau, directeur des travaux scientifiques. — Le cours hors série d'opérations chirurgicales (chirurgie du tube digestif, du foie et des voies biliaires, en dix leçons) par M. le docteur Bergeret, prosecteur, commencera le *lundi* 1er *mars* à 2 heures et continuera les jours suivants à la même heure.

Les élèves répètent individuellement les opérations.

Droit d'inscription : 100 fr.

Le cours de médecine opératoire générale pour : 40 élèves, par M. le Dr Gouverneur, prosecteur, commencera le mercredi 18 février à 2 heures, et continuera les jours suivants à la même heure.

Droit d'inscription : 80 francs. Gratuit pour internes et externes.

Se faire inscrire : 17, rue du Fer-à-Moulin, Les lundi, vendredi de 2 à 3 heures.

Bureau municipal d'hygiène d'Albi. — La vacance de directeur du bureau muincipal d'hygiène de la ville d'Albi (Tarn) est déclarée ouverte. Le traitetement alloué est de 3.000 fr. par an.

Les candidats ont un délai de vingt jours expirant le 17 février 1920 pour adresser au ministre de l'intérieur leurs demandes, accompagnées de tous titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et admianistratives, ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

A la demande doit être jointe une copie certifiee conforme des diplômes obtenus ; l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés. Les candidats peuvent, en outre, demander à être entendus par la commission du conseil supérieur d'hygiène.

Enseignement complémentaire : Maladies du tube digestif. *Service de M. le Dr* Enriquez (*Hôpital de la Pitié*). — Une série de leçons pratiques commencera le jeudi 19 février, à 2 h. 1/2, et se continuera les samedis, mardi et jeudi suivants, même heure.

Programme du cours : 19 février : M. Enriquez : les dyspepsies. — 21 février. M. R. A. Gutmann : les vomissements dans les gastropathies. — 24 février. M. Gaston Durand : l'aérophagie. — 26 février. M. Enriquez : les ptoses gastriques. — 28 février et 2 mars. M. Gaston Durand : la forme commune de l'ulcère gastrique, séméiologie et diagnostic. — 4 mars. M. M.-E. Binet : éléments du diagnostic du cancer de l'estomac, cytologie gastrique. — 6 mars. M. P. Carrié : ulcère duodénal. — 9 mars. M. Enriquez : la radioscopie de l'estomac et du duodénum.

11 mars. M. Gaston Durand : l'examen coprologique, notions indispensables pour le diagnostic des entéropathies. — 13 mars. M. Gutmann : la constipation habituelle. — 16 mars. M. Gaston Durand : diagnostic et indications thérapeutiques des diarrhées chroniques. — 18 mars : M. Gaston Durand : les côlites muqueuses et leur traitement. — 20 mars : M. P. Carrié : l'appendicite chronique. — 23 mars : M. Gutmann : le cancer du rectum. — 25 mars : M. Gaston Durand : les sténoses incomplètes de l'intestin. — 27 mars : M. Enriquez : radioscopie intestinale.

Pour s'inscrire, s'adresser à M. Krebs, interne de M. le Dr Enriquez, Hôpital de la Pitié.

(*Voir suite, p.* **100**).

NOUVELLES (*Suite*)

Syndicat des médecins de la Seine. — Le Conseil d'Administration du Syndicat des Médecins de la Seine, dans sa séance du 19 janvier 1920, m'a chargé de vous transmettre la protestation suivante :

« Le Conseil d'Administration du Syndicat des Médecins de la Seine, dans sa séance du 19 janvier 1920,

« Considérant qu'à la date du 11 novembre 1919, il a offert à M. le Préfet de Police son concours en vue d'une organisation du Service Médical de nuit ;

« Considérant que l'administration n'a répondu qu'à la date du 12 janvier 1920 — alors que, dans l'intervalle, la Préfecture de Police a mis sur pied un projet et fait voter, par le Conseil municipal, les crédits nécessaires à cette mise à exécution ;

« *Proteste* énergiquement contre l'attitude voulue, qui a consisté à écarter systématiquement la collaboration de l'organisme légal que représente le Syndicat ; et

« *Demande* qu'aucun arrêté définitif ne soit pris avant que le Syndicat des Médecins de la Seine ait été entendu à nouveau ;

« Se réservant tous recours que le Syndicat jugerait convenables pour le cas où on ne tiendrait pas compte de sa protestation ».

Le classement des professeurs. Faculté de Paris. — Par arrêté du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, les professeurs titulaires de la Faculté de Médecine de Paris sont rangés, à partir du 1er juillet 1919, par ordre d'ancienneté, dans les classes suivantes : 1re classe : 25.000 fr. — MM. Richet, Pouchet, Hutinel, de Lapersonne, Gilbert, Roger, Nicolas, Ribemont-Dessaignes, Quénu, Prenant, Widal, Chauffard, Weiss.

2° classe : 23.000 francs. — MM. Delbet, Marfan, Hartmann, Bar, Marie, Broca, Teissier, Desgrez, Lejars, Achard, Robin, Legueu, Letulle, Couvelaire, Carnot, Bezançon, Vacquez, Dupré, Jeanselme.

Facultés de province.— Les professeurs titulaires des Facultés et Ecoles supérieures de pharmacie des Universités des départements sont rangés, à partir du 1er juillet 1919, par ordre d'ancienneté, dans les classes suivantes : 1re classe, 22.000 francs. — MM. Hermann, Tédenat, Imbert, Weiss, Lescœur, Pitres, Testut, Tourneux, Lambling, Vuillemin, Guillaud, Malosse, Teissier, Dubar, Hugounencq, Debierre, Vialleton, Herrgott, Ferré, Denigès, Wertheimer, Granel, Combemale, Garnier, Mairet, Macé, Baudry, Bergonié, Arnozan, Lemoine, Bræmer, Forgue, Florence, Curtis, Sigalas, Laguesse.

2e classe : 20.000 francs. — MM. Hérail, Abelous, Mossé, Simon, Truc, Saint-Ange, Hédon, Curtillet, Tapie, Baumel, Rémond, Lamic Bard, Doumer, Surmont, Bouin, Pachon, Pollosson, Meyer, Gilis, Rohmer, Barrois, Sarda, Estor, Moussous, Ducamp, Weill, Bertin-Sans, Pousson, Audry, Parisot, Pollosson (A.), Fockeu, Marie, Vallois, Bézy, Haushalter, Bosc, Denucé, Gérard, Le Dantec.

3e classe : 18.000 francs. — MM. Charmiel, Carlier, Villar, Dubreuilh Rollet, Fabre, Roque, Beille, Verdun, Nicolas, Ancel, Rauzier, Guilhem, Dupouy, Morel, Cassaët, Soulié, Lagrange, Paviot, Gaudier, Auché, Audebert, Guiart, Collet, Pic, Frenkel, Hoche, Moure, Rispal, Ardin-Delteil, Carrière, Cluzet, Vautrin, Vires, Poujol, Courmont, Bardier, Ribaut, Sabrazès, Lambret, Moreau, Weber, Gentes, Etienne Morel, Chavannaz, Martin (Et.), Dufour, Doyon, Tixier, Verger, Bérard, Lépine, Argaud, Bégouin, Desforges-Mériel, Raviart, Bué, Masabuau.

4e classe : 16.000 francs. — MM. Frœlich, Spillmann, Cestan, Abadie, Gillot, Derrien, Dubreuil, Breton, Rivière.

Le service médical de nuit à Paris. — Un examen d'admissibilité à l'emploi de Médecin et de médecin suppléant du Service médical de nuit à Paris, aura lieu à la Préfecture de Police, dans le courant du premier semestre de la présente année, à une date qui sera portée 15 jours à l'avance à la connaissance des candidats.

30 emplois de médecin et 5 emplois de médecin-suppléant pourront être attribués immédiatement.

Le registre d'inscription sera ouvert à la Préfecture de Police (Bureau du Personnel), le 2 février 1920, à 10 heures du matin et clos le 26 du même mois, à 4 heures du soir.

Les candidats devront justifier de la qualité de français, être âgés de moins de 30 ans ou, s'ils sont anciens internes des hôpitaux de Paris, de moins de 35 ans (exceptionnellement pour l'examen de 1920, ces limites d'âge seront reculées d'autant d'années que les intéressés en auront passé sous les drapeaux pendant la guerre). Ils devront être pourvus du diplôme de docteur en médecine délivré par une Faculté française.

Tous liens de parenté ou d'alliance entre les candidats et les membres de la Commission devront être signalés à l'Administration en vue de la modification de cette Commission.

Tous renseignements complémentaires seront fournis aux candidats au Bureau du Personnel.

Les médecins du service de nuit, sont appelés à remplir leur mission pour une période ne pouvant excéder trois années. Ils reçoivent une indemnité fixe et annuelle de trois mille francs.

Les médecins-suppléants, appelés à remplacer les titulaires en cas de maladie ou d'indisponibilité, reçoivent une indemnité de 50 fr. par nuit de garde effective.

Hôpital Tenon. — Les chefs de service de l'hôpital Tenon ont recommencé, à partir du mardi 20 janvier 1920, leurs conférences cliniques avec présentation de malades, et les continuent les jeudis, samedis et mardis suivants, à 11 h., à l'Amphithéâtre des cours.

Ces conférences sont consacrées plus spécialement aux sujets suivants :

Chirurgie générale : MM. R. Proust et P. Riche.
Médecine générale : M. M. Michel.
Obstétrique : M. L. Funck-Brentano.
Cœur et vaisseaux : MM. Ribierre et C. Lian.
Nutrition et reins : M. F. Rathery.
Poumons : M. Macaigne.
Sang et foie : M. P.-Emile Weil.
Système nerveux et glandes endocrines : MM. M. Klippel et P. Sainton.
Tube digestif : M. M. Loeper.

FONDÉ EN 1873. — N° 7 Le numéro : 25 centimes. 14 FÉVRIER 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

ADMINISTRATION

A. ROUZAUD
41, Rue des Ecoles, PARIS (V°)
Téléphone : 830-03

ABONNEMENTS :
France et Colonies............ 15 fr.
Union postale.................. 20 fr.
Etudiants
France et Colonies........... 8 fr.
Union postale................. 10 fr.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois
Joindre 0,50 pour chaque changement d'adresse.

DIRECTION SCIENTIFIQUE

Maurice LOEPER, *Professeur agrégé, Médecin de l'Hôpital Tenon, Rédacteur en Chef.*

BOURGEOIS
Oto-Rhino-Laryngologiste de l'Hôpital de la Pitié.

CHIFOLIAU
Chirurgien des Hôpitaux.

CLERC
Médecin de la Maison Dubois.

JEANNIN
Professeur agrégé, Accoucheur des Hôpitaux.

LENORMANT
Professeur agrégé, Chirurgien de l'Hôpital St-Louis.

L. LORTAT-JACOB
Médecin des Hôpitaux.

PAUL-BONCOUR (G.)
Médecin de l'Institut Médico-Pédagogique.

POULARD
Ophtalmologiste de l'Hôpital Necker-Enfants-Malades.

Félix RAMOND
Médecin de l'Hôpital St-Antoine.

RÉDACTION

A. PHILIBERT
Ancien interne, Médaille d'or des Hôpitaux.

Maurice GENTY

Les bureaux de rédaction sont ouverts les Lundi, Mercredi et Vendredi, de 5 h. 1/2 à 6 h. 1/2.

SOMMAIRE

NOUVELLES

Assistance publique. — *Concours de médecin des hôpitaux.* — *Consultation écrite.* — *Séance du 4 février* : MM. Lemaire (H.) 19, Joltrain 19 1/2, Monier-Vinard 20, Fiessinger 20.

Candidats admis à subir la 2e épreuve : MM. Monier-Vinard, Fiessinger, Sézary, Weil, Debré, Chiray, Lemaire (H.), Renaud, Lévy-Valensi, Brulé, Pinard, Joltrain, Gougerot, Géraudel et Ameuille.

Epreuve clinique. — *Séance du 6 février* : MM. Joltrain 20, Weil (M.-P.), 17, Debré 18.

Séance du 9 février : MM. Lemaire 19, Chiray 18, Lévy-Valensi 19.

Concours de l'internat en médecine. — *Anatomie.* — *Séance du 2 février* : MM. Perrochaud 12, Lebée 11, Mme Michaux 12, MM. Guillouet 14, Walter 15, Blamoutier 13.

Absent : M. Alamartine.

Séance du 4 février : MM. Lanos 11, Hermet 12, Delmas 11, Boulin (Raoul) 15, Enot 9, Marchal 11, Le Coulm 10.

Séance du 6 février : MM. Azoulay 12, Dubranle 10, Viollet 12, Ménard 12, Favory, 10, Lebègue 11, Ravina (André) 13, Leroux 12.

Pathologie. — *Séance du 3 février* : MM. Godard (H.) 12, Desfarges 10, Ecot 14, Tierny 11, Fatou 11, Lauzier 11, Walser 10, Bernard (Etienne) 12, Cayla 10, Labasse 9.

Absent : M. Pannier.

Séance du 5 février : MM. Rousseau (Pierre) 11, Ducuing 11, Rivalier 11, Largeau 10, Arbt 12, Philippe de la Marnierre 10, Trotsky 5, Bayle 10, de Brun du Bois-Noir (Roger) 11, Foucault 11.

Séance du 7 février : MM. Benoist 9, Isch-Wall 11, de Brun du Bois-Noir (P.) 10, Kermorgant 13, Peignaux 11, Duval-Arnould 7, Larget 10, Terrasse 7, Vannieuwenhuyse 6, Wickham (Roger) 7.

Absents : MM. Gaudefroy, Delotte, Chevallier (Marcel), Cuel.

Concours de dentiste adjoint des hôpitaux. — *Lecture.* — *Séance du 2 février* : MM. Béliard 24, Maurel 27, Leclercq 20, Coustaing 25, L'Hirondel 20, Solas 20.

Epreuve clinique. — *Séance du 5 février* : MM. Leclercq 15, Coustaing 13, Béliard 17.

Séance du 7 février : MM. L'Hirondel 12, Solas 12, Maurel 13.

Concours de l'externat. — *Anatomie* (fin). — *Séance du 2 février* : Configuration extérieure et rapports de l'utérus : MM. Froyez 10, Fumery 14, Jabiol 8, Georges 17, Huard 13, Goguel 7, Hudelo 18, Héry 15, Evrain 14, Denneil 18, Guilleminot 13, Flahaut 9, Gouvenot 15 Dessaint 17, Goldmann 13, Deguillaume 3, Sabathé 8, Haye 17.

Absents : MM. Fromenteau et Eustache.

Séance du 3 février : Muscles pectoraux et leurs nerfs : MM. Huguenin 17, Gauran (Marcel) 13, Mathieu (Jean) 13, Choquet 10, Faugeron 11, Bernard (Georges) 10, Blanche 11, Fombeure 15, Crania 12 1/2 Hillemand 18, Gourdin-Servenière 16, Gueutier 16, Denis le Sène 19, Hervier 14, Jacquemaire 19, Funck 19, Gournay 15, Girot 17, Geray 14, Grandjean 10, Georgesco 9, Roudy 14.

Séance du 5 février : Nerf radial. MM. Fouquet 17, Gauran (Auguste) 10, Bertrand 17, Ferrier 18, Godeau 12, Fumet 16, Castelbon 9, Risterucci 14, Firbach 11, Gestat 19, Galpérine 13, Guiberteau 13, Aymard 15, Dufour (André) 9, Guignebert 10, Galaud 7, Guinard 13, Fortier 12, Guyonnaud 18, Fèvre 18, Delagénière 16.

Séance du 7 février : Artère poplitée et ses branches. MM. Galtier 17, Héraux 17, Gauché 15, Cogné 16, d'Auxion 11, Autier 13, Frœlicher 11, Hélie 13, Ferré 16, Fraenkel 10, Gallois 17, Gély 14, Jacquet 14, Farmachi 16, Fénal 14, Hurez 12, Fidon 10, Godart 11, Escalier 18 1/2, de Fresquet 15, Faure 12.

Absent : M. Froge.

Pathologie (fin). — *Séance du 2 février* : Erysipèle de la face. MM Welte 17, Blanche 13, Sarles 13, Robert 12, Tambareau 15, Vanheuversvoyn 13, Salmon 19, Thoral 12, Viteau 16, Thomas (Marcel 16, Séguy 15, Vazeille 12, Séligman (Emile) 15, Valence 16, Thomas (Jules) 12, Sailly 14, Surmont 18.

Absent : M. Saursœur.

Séance du 4 février : Symptômes et évolution du mal de Pott dorsolombaire. MM. de Vadder 17, Séglas 15, Stockmann 12, Sureau 12 Thibault 14, Westphall 14, Turpin 17 1/2, Vuillaume 17, Theillier 17, Touvay 13, Trystram 13, Rouyanski 12, Trotot 17, Segond 17 1/2.

Absents : MM. Villette et Terrin.

Répartition dans les services hospitaliers, de MM. les élèves internes et externes en médecine pour l'année 1920-1921. — MM. les Elèves internes et externes en médecine actuellement en fonctions et ceux qui seront nommés à la suite des concours actuellement ouverts sont prévenus qu'il sera procédé, aux jours et heures fixés ci-après, dans la Salle des Concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, no 49, à leur répartition dans les Etablissements de l'Administration pour l'année 1920-1921, savoir :

MM. les élèves internes (pour entrer en fonctions le 1er avril 1920) : internes et internes provisoires, le *jeudi* 25 *mars*, à quatorze heures.

MM. les élèves externes (pour entrer en fonctions le 1er mars 1920) : externes nommés aux concours des années 1909 à 1913 inclus et exerçant actuellement leurs fonctions, le *lundi* 23 *février*, à quatorze heures ; externes de 1re année (externes ayant concouru en 1920), le *mercredi* 25 *février*, à quatorze heures.

N. B. — MM. les élèves seront appelés suivant leur numéro de classement aux concours.

A propos de la grippe. — La Préfecture de Police, communique la note suivante :

Des cas de grippe assez nombreux sont actuellement constatés dans le département de la Seine.

En vue de permettre aux Services d'Hygiène de prendre les mesures sanitaires que nécessiterait une réapparition de cette épidémie, M. le Préfet de Police croit devoir appeler l'attention des Médecins du département de la Seine sur l'intérêt qu'il y aurait à ce qu'ils veuillent bien faire connaître au Bureau d'Hygiène de son Administration, tous les cas de grippe, même légers, qu'ils seront amenés à observer, bien

que la déclaration en soit seulement facultative et n'ait pas été rendue obligatoire par le décret du 19 février 1903.

Ils sont invités à faire ces signalements à l'aide de cartes-lettres détachées de leur carnet à souche, sous la lettre C, et à consigner dans chaque déclaration :

1° Le nom, l'âge et le domicile du malade ;

2° Tous les renseignements qu'ils auront pu recueillir sur la gravité du cas signalé et sur les cas survenus dans le voisinage et toutes les mesures prophylactiques qu'ils jugeront utiles en dehors de celles qu'ils auraient pu faire appliquer eux-mêmes (désinfection, isolement des malades, transport à l'hôpital, etc.).

Faculté de médecine de Paris. — *Thèses de doctorat.* — *Mercredi 4 février* : Mlle Revon (Marie) : les mensonges de l'enfant normal et pathologique. Leurs conséquences judiciaires. — Jorand (Albert) : Traitement des complications locales et générales de la blennorragie par les sels arsenicaux.

Jeudi 5 février : MM. Duntz (Jean) : Etude de la pression artérielle dans l'insuffisance aortique. — Capoulade (Jean) : Etude des réactions méningées au cours de l'intoxication alcoolique. — Mme Porher (Marie) : Une année dans un centre neurologique d'armée. — Castille (Ernest) : Etude clinique et pathologique du scorbut chez l'adulte. — Ducasse (Edmond) : La glande thyroïde dans le rhumatisme articulaire. — Tournay (Raymond) : Le scorbut aux armées. — Guilmoto (Jean) : Contribution à l'étude de la tension artérielle chez le tuberculeux.

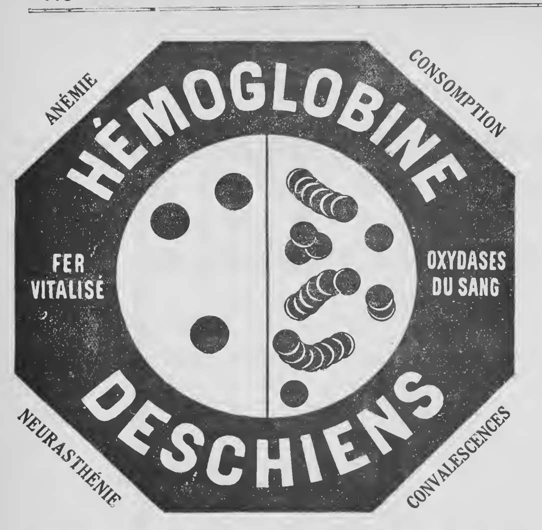
MM. Richard (Georges) : Le rôle médical de l'ampoule Coolidge. — Lebreton (Joseph) : Le pityriasis rosé de Gibert est une tuberculide. — Digeon (Pierre) : traitement des fractures des os longs par la méthode Parkam et Martin. — Macquart (Louis) : Contribution à l'étude des rétrécissements du vagin.

Mercredi 11 février : Virenque (Georges) : Quelques remarques sur l'anatomie microscopique. Les vésicules biliaires, etc. — Vldai (Jean) : Contribution à l'étude de l'anesthésie générale par éthérisation intrarectale. — Crivelli (Louis) : Des rétrodéviations partiellement irréductibles de l'utérus. — Rouy : Le phosphotrotéinite de calcium.

Samedi 14 février : Barberousse (Michel) : Un cas d'hémorragie par ulcération artérielle au cours de la scarlatine. — Deguillaume : Quelques insuccès de la digitaline dans les cardiopathies de l'enfant avec gêne mécanique. — Godard (Michel) : Le traitement de la péritonite tuberculeuse à l'hôpital. — Dupuy (Lucien) : De l'épreuve du repos fictif en pathologie gastrique.

Lamarque (Jean) : Contribution à l'étude du diagnostic clinique rétrospectif du bouton d'Orient, d'après l'aspect de la cicatrice. —

(*Voir suite p.* **118.**)



OPOTHÉRAPIE HÉMATIQUE

Sirop de DESCHIENS

à l'Hémoglobine pure

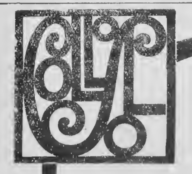
REMPLACE VIANDE CRUE
et FER

Employé par 30.000 Médecins du monde entier
Pour leurs malades
Pour leur famille
Pour eux-mêmes

ADMIS DANS LES HOPITAUX DE PARIS

DOSES : 1 cuillerée à soupe à chaque repas.

Dépôt Général : Laboratoires Deschiens, 9, Rue Pa



SI

Les Médicaments préconisés dans toutes les affections de la peau et des muqueuses ont fait leurs preuves, il est bou de les prescrire.

S'ILS

vous sont présentés sous une forme liquide nouvelle, pratique et plus assimilable, vous reudrez service à votre clientèle en les expérimentant.

LE

COLLOSOL SIMPLE

SYNTHÉTISE L'HYGIÈNE
de l'HOMME, la FEMME, l'ENFANT
ASEPTISE, ADOUCIT, RAFRAICHIT, CALME TOUTE DÉMANGEAISON, PRÉVIENT TOUTE IRRITATION
EXCIPIENT LIQUIDE
DES

COLLOSOLS MÉDICAMENTEUX

Dermatologie

COLLOSOL au COALTAR (Affections suintantes).
COLLOSOL à l'HUILE de CADE, au GOUDRON de PIN (Affections squameuses, Eczemas, Psoriasis, etc.)
COLLOSOL au SOUFRE (Affections à sécrétions grasses (Acnés, Folliculites, Seborrhee, etc.)
COLLOSOL SULFOCADIQUE (Eczemas et Psoriasis hybrides, chroniques).
COLLOSOL à l'ICHTHYOL (Eczemas des Plis, Intertrigos, etc.)
COLLOSOL à l'HUILE de FOIE de MORUE (Prurigos, Ichthyoses, Tuberculides).

Gynécologie

COLLOSOL au COALTAR (Leucorrhées, Métrites).
COLLOSOL à l'ICHTHYOL (Etats congestifs).

AVANTAGES des COLLOSOLS

Médication liquide.
Application facile, propre et agréable.
Dosage précis des médicaments.
Soulagement immédiat; Suppression instantanée des démangeaisons.
Absorption certaine par la peau et les muqueuses.

LITTERATURE et ÉCHANTILLONS

PHARMACIE ROGÉ CAVAILLÈS
C. PÉPIN, Dr en Pharmacie

9, Rue du Quatre-Septembre, PARIS.

Les COLLOSOLS

ACTUALITÉS MÉDICALES

—

SYPHILIS

Sur l'ictère arsenical dans la syphilis. (SCOTT and PEARSON, *American Journal of syphilis*, octobre 1919.)

L'ictère survenant pendant les premières périodes de la syphilis répond à deux types :

L'un est syphilitique ; il apparaît tantôt avant le traitement, tantôt après, dans les trois premières semaines qui suivent la première injection de sel arsenical : il relève alors de la réaction de Herxheimer. Sa condition anatomique est une dégénérescence diffuse des cellules du foie produite par les toxines du tréponème.

L'autre type est une combinaison : il relève à la fois de la syphilis et de l'arsenic. Il apparaît après la quatrième injection du médicament et sa condition anatomique est la même que précédemment. La cause primordiale est une dégénérescence syphilitique des cellules, aggravée par l'action toxique surajoutée de l'arsenic. Pareil ictère n'est donc jamais un ictère par obstruction.

Il est important d'examiner, dans tous les cas de syphilis, l'état des fonctions hépatiques et, dans tous les cas, de commencer le traitement soit par le mercure et l'iodure de potassium, soit par de petites doses d'arsenic ; il faut encore soigneusement observer chaque cas traité afin de surprendre les premiers signes d'intolérance aux composés arsenicaux. Comme signe important, les auteurs signalent l'odeur et le goût du médicament qui surviennent pendant ou après l'injection. Dès l'apparition de la moindre réaction, du moindre signe d'intolérance, le malade doit être immédiatement soumis au traitement par l'intramine.

L'intramine, qui est un contre-poison spécifique des substances métalliques, semble être le médicament de choix dans l'ictère mixte, arsenio syphilitique, précoce ou tardif. Il est aussi, apparemment, le médicament indiqué pour prévenir l'action toxique des composés arsenicaux, en particulier sur le foie.

L. BORY.

Quatre cas de mort par salvarsan. (WYNDHAM B. BLANTON, *American Journal of syphilis*, octobre 1919, pp, 648-660).

Les accidents les plus redoutables de la médication arsenicale sont ceux qui surviennent après les 24 premières heures et généralement pas avant le deuxième ou troisième jour. Il serait à souhaiter que tous les médecins ayant eu le malheur d observer ces cas le plus souvent mortels publient les observations des malades et les circonstances dans lesquelles les accidents se sont manifestés. En effet, il apparaît souvent dans les cas signalés que la médication fut d'emblée trop intense, ou qu'elle fut trop prolongée, ou que les intervalles entre les injections furent insuffisamment espacés. Certes, on conçoit que le désir d'aller vite et fort soit légitime, puisque là se trouve l'un des principaux avantages de la médication arsenicale, et que la stérilisation du mal puisse être espérée surtout à cette condition ; néanmoins c'est à cette technique que paraissent être dus la plupart des accidents mortels. Les quatre cas rapportés par W. B. Blanton sont particulièrements sujets à cette critique.

Tous sont survenus au cours d'un traitement intensif consistant en injections intra-veineuses de salvarsan (de quatre à six doses). Un intervalle de quatre jours en moyenne était laissé entre les injections, qui étaient faites aux doses de quarante à soixante centigrammes. Dans deux cas, la dose initiale fut de quarante cg. ; dans les deux autres elle fut de cinquante.

Dans trois cas, c'est deux jours après la dernière injection, dans le quatrième cas trois jours après que survint le début des accidents. Dans deux cas ce fut après la cinquième piqûre, dans un cas après la quatrième, dans un autre après la sixième.

Les quatre cas sont entièrement similaires, tant au point de vue clinique qu'au point de vue des lésions constatées *post mortem*.

Après une période latente de deux jours sans aucun symptôme, le malade tombe soudainement dans un profond coma qui domine tout le tableau clinique, sans aucun signe de localisation. Aucune paralysie des nerfs crâniens. Pupilles dilatées dans deux cas, non modifiées dans les deux autres. Dans les dernières 24 heures de la vie, suppression des reflexes dans tous les cas. Convulsions dans deux cas. Respiration de Cheynes-Stockes dans les quatre. A l'autopsie, lésions semblables du cerveau dans tous les cas : toutes petites hémorrhagies disséminées ou localisées plus particulièrement dans les noyaux de la base et dans cette partie du cerveau qui borde les ventricules latéraux. Il y avait en même temps dans cette même région un ramollissement léger. Congestion et œdème cérébral marqué. L'augmentation du liquide céphalo-rachidien n'était pas évidente. Dans un seul cas il y avait une légère dégénérescence graisseuse du foie.

Ces cas mortels sont tous survenus chez des jeunes hommes en bonne santé.

L. BORY.

De l'utilisation du Bordet-Wassermann à la première période de la syphilis. (CARLE, Soc. des sciences médicales de Lyon, 17 décembre 1919).

La perturbation hémolytique se fait sentir dans la plupart des cas dès le 30e jour après la contamination, c'est-à-dire dans les dix premiers jours d'apparition du chancre. Elle se précise ensuite rapidement dans les dix jours qui suivent, de façon assez nette pour qu'elle puisse influer sur un diagnostic douteux et permettre ainsi de commencer plus tôt le traitement, ce qui, à ce point de vue pratique, est la seule chose intéressante.

Recherche comparative de la réaction de Wassermann dans le sang et dans les urines. (Cl. SIMON, Soc. franç. de dermatologie et de syphiligraphie, 8 janvier 1920.)

L'urine des syphilitiques peut fixer le complément ; mais la réaction est plus tardive dans l urine que dans le sang. Le Wassermann est habituellement négatif dans l'urine à la période primaire ; dans la syphilis secondaire la réaction de l'urine est assez souvent positive ; mais son maximum de fréquence s'observe dans la syphilis tertiaire et l'hérédo-syphilis. Dans plus de la moitié des cas, on note une reaction identique dans l'urine et dans le sang ; dans les autres cas, il y a discordance, le plus souvent en faveur du sang ; mais dans 1/3 des cas la discordance se produit en faveur de l'urine.

Il peut donc y avoir entre l'urine et le sang la même discordance qui existe parfois entre le sang et le liquide céphalo-rachidien.

En cas de réaction négative dans le sang, il faudrait compléter l'examen par une réaction pratiquee dans l'urine.

VACCINS ET SÉRUMS

De l'action des sérums par la voie respiratoire. (BESREDKA, *Annales de l'Institut Pasteur*, janvier 1920).

La voie aérienne, dit B., se prête aisément à l'absorption de grandes quantités de sérum.

Introduit par le larynx, le sérum est complètement inoffensif chez l'animal neuf ; il fait éclater le choc anaphylactique mortel, chez l'animal sensibilisé.

Les accidents anaphylactiques sont d'autant plus faciles à éviter par la voie laryngée que la consistance du sérum se rapproche plus de l'état solide.

La rapidite de résorption, l'absence de danger anaphylactique jointes à la simplicite de la technique operatoire (sonde ou ponction tracheale) font du canal laryngo-trachéal la voie de prédilection pour la serotherapie chez l'homme.

Etude expérimentale sur la sérothérapie anti-gonococcique. (F. TERRIEN, R. DEBRÉ et J. PARAF, *Annales de l'Institut Pasteur*, janvier 1920).

L'injection dans la chambre antérieure de l'œil du lapin d'une émulsion de gonocoque provoque l apparition d'une ophtalmie caractérisee par une irido-cyclite à forme rapide avec injection peri-keratique modérée, mais a tendance exsudative très manifeste avec formation de synéchies et hypopyon abondant. Elle

(*Voir suite, p.* **113**).

ACTUALITÉS MÉDICALES (*Suite.*)

évolue en dix à quinze jours, se termine par une occlusion totale de la pupille, avec exsudat dans le champ pupillaire et trouble partiel de la cornée.

Dans un tout petit nombre de cas, la maladie est plus légère et on constate seulement des synéchies du bord pupillaire et une légère décoloration de l'iris avec un peu de réaction périkératique et peu ou à peine d'hypopyon. Dans des circonstances plus rares encore, elle est plus grave et se traduit par une réaction très accentuée avec hypopyon considérable, quelquefois même perforation de la cornée et platisie du globe. Malgré ces exceptions, on peut affirmer que l'ophtalmie gonococcique réalisée de cette façon, a le caractère d'une maladie expérimentale suffisamment fixée dans ses caracteres et constante dans son évolution. Les lesions sont caractérisées par une hypertonie du tractus irido ciliaire avec infiltration leucocytaire très accentuée et hypopyon.

Les gonocoques ne se multiplient pas dans les lésions observées. Les lésions sont identiques, lorsqu'on injecte à l'animal des gonocoques tués par la chaleur.

L'injection de 0 cc. 3 de sérum spécifique dans la chambre antérieure de l'œil, pratiquée vingt-quatre heures après l'inoculation microbienne, modifie complètement l'évolution de la maladie ; la gravité des lésions est beaucoup moindre ; la guérison beaucoup plus rapide (quatre à six jours) et plus complète.

L'injection intra-musculaire, intra-veineuse et intra-conjonctivale de sérum est sans influence sur l'évolution de l'ophtalmie gonococcique ; l'injection intra-oculaire de sérum anti-méningococcique ou anti-diphtérique est aussi inefficace.

Le pouvoir préventif du sérum est douteux ; les résultats de l'injection intra-oculaire pratiquée vingt-quatre heures avant l'injection de microbes sont variables.

Les heureux résultats de la sérothérapie anti-gonoccique observés au cours de nos expériences, confirment, disent les A. ce que nous avions observé précédemment en employant le sérum de lapins immunisés. Ils ne permettent pas de préjuger des effets de la sérothérapie appliqués aux lésions humaines : dans le cas présent, les gonocoques ne se multiplient pas dans l'œil du lapin, et l'action du sérum se réduit à une action anti-endo-toxique.

Intradermoréaction à l'extrait d'urine de tuberculeux. Valeur diagnostique et valeur comparée avec la tuberculine. (F. MICHE, *Rev. méd. de la Suisse romande*, décembre 1919).

C'est Wildbolz, de Berne qui mit en pratique cette méthode. La technique consiste à mettre au bain-marie bouillant, 20 centimètres cubes d'urine de tuberculeux ; on la réduit ainsi en vingt minutes au dixième de son volume. On refroidit alors le plus possible l'extrait et on le décante à basse température : on élimine ainsi les sels. On peut aussi opérer sur de l'urine desséchée. On reprend le résidu de 20 centimètres cubes d'urine fraîche desséchée avec 2 centimètres cubes d'eau distillée ; on obtient ainsi une solution au dixième qu'on centrifuge aseptiquement pour séparer les sels. On injecte deux gouttes dans le derme de cet extrait.

Cette injection faite, on voit se former une papule blanchâtre sous le derme ; trop profonde, l'injection ne produit rien ; trop superficielle, elle donne des vésicules qui peuvent gêner l'examen. La rougeur ne peut indiquer une réaction positive ; l'infiltration seule est caractéristique. La réaction correspond comme intensité à la tuberculine à 1/10.000 ; l'urine serait donc approximativement une solution de tuberculine-antituberculine au 1/100.000. L'A. pense que le produit excrété n'est pas un antigène, mais une combinaison tuberculine-antituberculine.

La réaction de Wildbolz ne présente pas plus de garantie que la tuberculine en ce qui concerne le diagnostic de la tuberculose active, encore qu'elle ne donne pas strictement les mêmes résultats puisqu'elle représente une tuberculine-antituberculeuse.

L'urino-réaction est plus marquée que la tuberculino-réaction dans les formes très actives de la tuberculose avec forte désintégration et chez des individus jeunes ; elle a une valeur pronostique exactement opposée à la tuberculino-réaction dans les formes fibro-caseuses.

NOUVELLES (*Suite*).

Faculté de médecine de Paris — *Thèses de doctorat.* (*Suite*).

Giraud (A.) : Traitement des formes graves de la grippe par le novarsénobenzol. — Mlle Bridrel (Henriette) : Contributions cliniques à l'étude des psychopathies. — Denoyelle (Urbain) : Incontinence d'urine et constante d'Ambard.

Prix des thèses. (Année scolaire 1918-1919). — *Médailles d'argent.* — MM. Leblanc, Chome, Galland, François, Renauld, Michaud, Barthélemy, Nadal, Bollack, Maurer, de Fabias, Hufnagel, Tretiakoff, Gatellier, Godlewski, Belloir, Houlebrt, Imbert, Mmes Boudeville, Jacquelin, Françon.

Médailles de bronze. — MM. Gosselin, Deffins, Wilmoth, Muller, Dumont, Garcin, Vielle, Tribout, Bonnet, Taburet, Parturier, Thoyer, Colaneri, Ribetou, Wolfromm, Gouverneur, Des granges.

Mentions. — MM. Morange, Picard, Roussillon, Dekester, Cleisz, Delotte, Madier, Habibollah-Khan, David, Goret, Mérigot de Treigny Vigot, Luneau, Guelfucci, Cambessedes, Liacre, Gillard, Mioche, M,egeville, Escudié, Duroselle.

Faculté de médecine de Paris. — M. Marcel Labbé, agrégé libre près la faculté de médecine de l'université de Paris, est nommé, à partir du 1er février 1920, professeur de pathologie et thérapeutique générales à ladite faculté, en remplacement de M. Gouget, décédé.

Faculté de médecine de Nancy. — M. Lucien, agrégé près la faculté de médecine de l'université de Nancy, est nommé, à partir du 1er février 1920, professeur d'anatomie à ladite faculté, en remplacement de M. Ancel, appelé à d'autres fonctions.

M. Collin, agrégé près la faculté de médecine de l'université de Nancy, est nommé, à partir du 1er février 1920, professeur d'histologie à ladite faculté, en remplacement de M. Bouin, appelé à d'autres fonctions.

M. Frühinsholz, agrégé près la faculté de médecine de l'université de Nancy, est nommé, à partir du 1er février 1920, professeur de clinique obstétricale et accouchements à ladite faculté, en remplacement de M. Herrgott, admis à la retraite.

Foculté de médecine de Lyon. — Le concours du prosectorat s'est terminé par la nomination de MM. Aigrot et Bonniot.

Le concours de l'adjuvat par la nomination de MM. Fayol et Wertheimer.

Hôpitaux de Lyon. — Un concours pour la nomination à deux places de médecin des hôpitaux s'ouvrira le 10 avril 1920. S'inscrire à l'Administration des Hospices, 56, passage de l'Hôtel-Dieu.

Hôpitaux de Saint Etienne. — Le concours pour deux places de chirurgien des Hôpitaux s'est terminé par la nomination de MM. les docteurs Arnaud et Perrenot.

Le concours pour deux places de médecin des hôpitaux s'est terminé par la nomination de MM. Croizier et Gonnet.

(*Voir suite, p.* **120**).



BIEN SPECIFIER pour boire aux repas

Vichy-Célestins

en bouteilles et demi-bouteilles

Vichy Grande-Grille

MALADIES DU FOIE & DE L'APPAREIL BILIAIRE

Vichy-Hôpital

Maladies de l'estomac et de l'intestin



(Aspirine-Caféine)

Dans la GRIPPE, les AFFECTIONS FÉBRILES agit comme l'Aspirine et soutient le cœur

Aspirine. . En comprimés, cachets, granulée

Antipyrine En comprimés et en cachets.

Pyramidon En comprimés et en cachets.

Salol. . . . . En comprimés de 0 gr. 50.

Préparés et présentés avec le souci de perfection qui caractérise le Laboratoire des Produits "USINES du RHONE"
L. DURAND, Phcien, 89, Rue de Miromesnil, PARIS.

Aliment rationnel des Enfants dès le premier âge

Blédine JACQUEMAIRE

Glycérophosphates originaux

Phosphate vital de Jacquemaire

Solution gazeuse (de chaux, de soude, ou de fer)
2 à 4 cuill. à soupe par jour, dans la boisson

Granulé (de chaux, de soude, de fer, ou composé)
2 à 4 cuill. à café par jour dans la boisson

Injectable (de chaux, de soude, de fer,
1 à 2 injections par jour

ECHANTILLONS : Établissements JACQUEMAIRE - Villefranche (Rhône)

Tuberculose = Anémie = Surmenage
Débilité = Neurasthénie = Convalescences

NOUVELLES (*Suite*)

Bureau d'hygiène de Vichy.— La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène de la ville de Vichy (Allier) est declarée ouverte.

Le traitement alloué est fixé à 3.600 fr. par an.

Les candidats ont un délai de vingt jours expirant le 26 février 1920 pour adresser au ministre de l'intérieur leurs demandes, accompagnées de tous titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives, ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

A la demande doit être jointe une copie certifiée conforme des diplômes obtenus ; l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés. Les candidats peuvent, en outre, demander à être entendus par la commission du conseil supérieur d'hygiène.

Société française d'histoire de la médecine.— M. le Dr Albinana, professeur d'histoire de la médecine à Madrid, assistait à la séance de la Société française d'histoire de la médecine du 7 février, où des communications ont été faites par M. le Pr Jeanselme, de l'Académie de Médecine, MM. les docteurs G. Hervé, Molinéry, E. Olivier.

L'annuaire de cette Société, qui compte plus de soixante nouveaux membres, tant de France que de l'étranger, vient de paraître ; il est à la disposition des personnes qui voudront bien le demander à M. Fosseyeux, 3, avenue Victoria, Paris 4e.

BIBLIOGRAPHIE

Le couteau. Etude dramatique du crime chirurgical, par le Dr G. Espé, de Metz Deuxième édition avec préface inédite de Guillot de Saix. Un vol. in-12 broché. Prix 4 fr. 50. (Vigot frères, éditeurs. Paris 1919.)

Lors de la première édition de ce volume, M. G. Paul-Boncour avait très exactement défini le *couteau* « un cas de conscience traité et résolu à l'aide de tableaux dignes du Grand-Guignol »,

L'auteur a su nous dévoiler courageusement l'horreur de certaines pratiques modernes, la vénalité de chirurgiens sans conscience, avides de gloire et d'argent. Ce qu'il combat avec violence, avec virulence même, c'est le crime chirurgical, la corporation du scalpel n'étant, pas plus que toute autre, exempte de brebis galeuses.

Dénoncer un mal social, n'est-ce pas déjà un peu y porter remède ? C'est là ce qu'a fait l'écrivain du *Couteau* et l'on ne saurait trop l'en féliciter.

Nouveau formulaire magistral de thérapeutique clinique et de pharmacologie, par le Dr Odilon-Martin. Septième édition. Prix : 16 fr. (J.-B. Baillière et fils, éditeurs, Paris 1920.)

Un nombre assez élevé d'articles ont été complètement refondus et mis soigneusement au point ; beaucoup d'articles nouveaux ont été ajoutés notamment sur les sérums.

Enfin l'auteur n'a pas oublié toute une série de recommandations destinées à défendre l'industrie pharmaceutique française et à nous affranchir définitivement allemande.

La prostitution en Europe, par Abraham Flexner. Edition française et préface de H. Minod. Un vol. gr. in-8 de 328 pages. Prix : 9 fr. (Librairie Payot. Lausanne et Paris, 9119.)

Les données de l'étude de M. Flexner proviennent d'une enquête faite dans presque tous les pays d'Europe ; elles furent consignées dans un volume qui parut en Amérique en 1919, et dont M. Minod donne aujourd'hui une traduction française. Les conclusions de M. Flexner sont identiques à celle des abolitionnistes.


ΙΟΔΟΓΕΝΟΛ
ΠΕΠΙΝ
εστ
επαθαντ
René
Vincent
DRAEGER

FONDÉ EN 1873. — N° 8 Le numéro : 25 centimes. 21 FÉVRIER 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

ADMINISTRATION

A. ROUZAUD
41, Rue des Ecoles, PARIS (V°)
Téléphone : 830-03

ABONNEMENTS :
France et Colonies............ 15 fr.
Union postale.................. 20 fr.
Etudiants
France et Colonies............ 8 fr.
Union postale.................. 10 fr.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois
Joindre 0,50 pour chaque changement d'adresse.

DIRECTION SCIENTIFIQUE

Maurice LOEPER, *Professeur agrégé, Médecin de l'Hôpital Tenon, Rédacteur en Chef.*

BOURGEOIS, *Oto-Rhino-Laryngologiste de l'Hôpital de la Pitié.*
CHIFOLIAU, *Chirurgien des Hôpitaux.*
CLERC, *Médecin de la Maison Dubois.*
JEANNIN, *Professeur agrégé, Accoucheur des Hôpitaux.*
LENORMANT, *Professeur agrégé, Chirurgien de l'Hôpital St-Louis.*
L. LORTAT-JACOB, *Médecin des Hôpitaux.*
PAUL-BONCOUR (G.), *Médecin de l'Institut Médico-Pédagogique.*
POULARD, *Ophtalmologiste de l'Hôpital Necker-Enfants-Malades.*
Félix RAMOND, *Médecin de l'Hôpital St-Antoine.*

RÉDACTION

A. PHILIBERT
Ancien interne, Médaille d'or des Hôpitaux.

Maurice GENTY

Les bureaux de rédaction sont ouverts les Lundi, Mercredi et Vendredi, de 5 h. 1/2 à 6 h. 1/2.

SOMMAIRE

NOUVELLES

Assistance publique. — *Concours de l'externat des hôpitaux.* — Epreuve supplémentaire.— *Séance du 11 février* : Symptômes et diagnostic des kystes hydatiques du foie. — MM. Hillemand 20, Coste, Oury, Rimé et Bonnecaze 19 1/2 Séligmann (André) 18 1/2, Funch et Lacomme 18, Kalt 17 1/2, Denis le Sène 17, Turpin et Jacquemaire 16 1/2, Seillé 16.

Liste de présentation des candidats :

MM.

1. Hillemand, Coste, Oury, Rimé, Bonnecaze, Séligmann (André), Funch, Lacomme, Kalt, Denis le Sène.

11. Turpin, Jacquemaire, Seillé, Escalier, Ferru, Sauvage, Velti, Lotte, Tourtin. Lemonnier,

21. Lumière, Obry, Poulin, Héraux, Segond, Barret, Fèvre, Meillère, Ripert, Desoubry,

31. Fouquet, George, Huguenin, Surmont, Weill (Rob.), Risacher, Mérat, Dessaint, Girot, Lindegger,

41. Louvel, Oblin de Vadder, Ducourtioux, Dalsace, Maduro, Ravina, Lepaumier, Longchampt, Thomas,

51. Lévy (Maurice), Mahieu, Gestal, Billard, Denniel, Desprairies, Dumas, Ferrier, Guyonnaud, Perlis,

61. Rachet, Renard, Baranger (André). Baranger (Jacques), Garnier. Gueullette Le Voyer, Pissavy, Valat, Valence.

71. Bascourret, Delagénière, Destouches. Marcovici, Vérin, Bouessée, Chazel, Fritz, Lonjumeau, Busser.

81. Dossot, Ferré, Fumet, Jonesco, Lepfat, Leplat, Masson, Monot, Wahl, Olivier.

91. Ricard, Sailly, Descharmes, Gallois, Galtier, Yver, Lallemant, Laquière, Machavoine, Mathieu (Pierre)

101. Talon, Trotot, Vuillaume, Oberthier, Banzet, Blum, Bernard (Raymond), Marchand, Meyer-May, Hudelo.

111. Monbari, Bertrand Brenniel, Briault, Haye. Iselin, Laporte, Meignant. Meurdrac, Paychère.

121. Plichon, Triboulet, Westphall, Burgeat, Christophe, Formachi, Farret, Gourdin-Servennière, Isuel, Lacombe.

131. Lehmann (Jacques), Lemière, Mourret, Séguy, Appert, Delage. Durand (Paul), Epagneul, Gournay, Job.

141. Scemls, Tiby, Von der Horet, Gély, Lerond, Parisot, de Souza, Degisors, Béclère, Reboul.

151. Adam, Coffin, Fombeure, Loubeyre, Martin, Moles, Mouls, Moret. Sureau, Vildrin,

161. Bazouge, Boudrant, Sarles, Vacher, Garcin (Raymond). Guentier, Laplanche. Leloup, Pierrot, Santenoise,

171. Bourdon, Calligari, Doisy, Joanny, Lehmann (Henri), Lepennetier, Bertnier. Martin (Henri). Vollant. Cahen,

181. Dollfus, Lévy (Max), Péronne, Armingeat, Codet, Moreau, Robert. Py, Buisson. Dhers

191. Grardel. Leblanc. Poumailloux, Vassal, Bouttier, Dupont, Gouvenot, Jarrige-Lemas. Lévy (Paul). de Lorgeril,

201. Cournaud. Lenfantin, Séglas, Tambareau. Chauveau, Soulas, Viteau, Faure, Méloir. Vanhenwersoyn,

211. Duhamel, Levassor, Béguin, Biar, Corby, Jacquinet, Mornet Ricci, Risterucci, Saidman,

221. Lamachi, Spinetta, Périgord, Stockmann, Bordas, Breuillé, Djourovitch, de Fresquet, Gauche, Lifschitz,

231. Martiny, Trystram, Beynes, Célice, Devouge, Legrand, Lorion, Séligmann (Emile), Bœhler, Brulon,

241. Digonnet, Isaac-George, Bocquet, Salmon, Jivanovitch, Héry, Méry, Thomas (Jules), Vazeille, Velluot.

251. Marteret, Berson, de la Brunière, Chabaud, Fénal, Hernu, Hervier, Jany, Lamaze, Minière,

261. Quermonne, Rondy, Rousseau (Julien), Touvay, Laffitte, Lefèvre (Jean), Lendormy, Ménégaux, Kenzinger, Noetinger,

271. Servel, Védrenne, Verger, Grandjean, Villey-Desmeseret, Ragiot, Depouilly, Boubroux, Giet, Guibeteau,

281. Kollitch, Lejars, Nouviale, Sauvageot, Aymard, Boullard, Deberdt, Deconinck, Lechaux, Teurnier,

291. Allaire, Bonté, Boulanger, Calbet, Dufourcq-Lagelouse, Fortier, Le Clerc. Lévy (Jean), Medwedowsky, Panis,

301. Camino, Clayeux, Albertier, Bianquis, Cogné, Dhour, Autin, Galpérine. Gauraux, Goldman,

311. Guilleminot, Guinard, Hamon, Huard, Longnon, Radoulovitch Souron, Tourtou, Delahoche, Derrien,

321. Dessert, Huet. Jossand, Lamare, Lescure, Martineau, Roux. Tison, Bonis, Cohen (René),

331. Collot, Le Goff, Denis, Guignebert, Lemoine, Vincent (M.), Auclair, Chevalier (Louis), Daudy, Hériard,

341. Suau, Barillot, Blum, Jacquet (Jean), Bonnafous, Déchambre, Dufay, Mathieu (Jean), Menuau, Muffat,

351. Regnard, Avramovitch, Azalbert, Berthet, Blanche, Breton (Marc), Drujon, Faugeron, Frœlicher, Perdu,

361. Prévôt, Cardot, Fidon, Fraenkel, Mordret, Perlis, Plouvier, Vidal, Bariéty, Tessier,

371. Chadoune, Crama et Jamet.

Concours de l'internat en médecine. — *Lecture* (suite). *Anatomie.* — *Séance du 11 février* : MM. Robin (Victor) 10, Marceron 12. Plet 9, Richon 12, Paturet 12, de Gennes 14, Reglade 12, Boisnier 12.

Séance du 13 février : MM. Lubin 11. Flot (Jacques) 11, Delahaye 14, Lagrange 11, Hartglass 12, Rousse 12, Malgat 12.

Absents : MM. Fortin et Dayras.

Pathologie. — *Séance du 10 février* : MM. Chalet 11. Meyer 13, Thalheimer 11. Aumont 10, Jeanjean 12, de Peretti della Rocca 9, Bidermann 8. Delestre 10. Récamier 12, Gaume 12.

Absents : MM. Ladroitte, Poussard, Rollot.

Séance du 12 février : MM. Lefèvre (Paul) 8, Pecker 8, Plichet 13, Girard 11, Garlopeau 10, Béthoux 11, Pierre 13, Prieur 12, Winter 13, Dubois (Jean) 13.

Absent : M. Hamon.

Séance du 14 février : MM. Barois 8, Bertrand (Louis) 12, Duchon 11, Bourdillon 9. Laurent (Marcel) 10, Doubrère 12, Chastang 13, Grenaudier 8, Villetard de Prunières 8. Cordey 12.

Absents : MM. Magnillat et Guillet.

Concours de médecin des hôpitaux. — *Epreuve clinique.* — *Séance du 13 février* : MM. Géraudel 14, Pinard 19 1/2, Fiessinger 20.

Séance du 16 février : MM. Monier-Vinard 20. Renaud 19 1/2, Brûlé 20, Sézary 20.

Administration générale de l'Assistance publique à Paris. — Concours pour la nomination à deux places de chirurgien des hôpitaux de Paris. — Ce concours sera ouvert le mardi 16 mars 1920, à midi, dans la salle des Concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, n° 49.

MM. les docteurs en médecine qui voudront concourir devront se faire inscrire à l'Administration Centrale, 13, avenue Victoria (Service du Personnel), de 10 heures à 15 heures du *lundi* 16 *février* au *samedi* 28 *février* 1920 inclusivement.

Thèses de la Faculté de Paris. — *Mercredi* 18 *février.* — Hyvernaud (Jacques) : Le pseudo-myxome d'origine appendiculaire. — Trousset (Paul) : Curettages et adhérences anormales du placenta. — Hamon (Georges) : Des fractures obstétricales du fémur et de leur traitement. — Alibert (J.) : Les lésions de la tête humérale dans les luxations récidivantes de l'épaule.

Jeudi, 19 *février.* — Serpaggi (François) : La Tuberculose en Corse. — Chapelain : Pathologie de l'Egypte ancienne d'après les momies et les manifestations réalistes de l'art égyptien. — Vallée (Emmanuel) : Etat actuel des pouponnières et asile de débiles de Médan. — Mlle Hochberg (M.) : Sur quelques cas de dyspnée paroxystique et suffocante dans la tuberculose des ganglions. — Faivelay (Jean) : Contribution à l'étude des cactées opuntiées.

Pichouron (Marcel) : Des services rendus par l'immobilisation précoce des fractures de cuisse avec l'attelle de Thomas. — Zuretti (Félix) : Hyperesthésie trifaciale particulièrement sus-orbitaire dans la méningite tuberculeuse. — Monod : Contribution à l'étude de l'ethérisation rectale. — Moss (Laurent) : Applications thérapeutiques du benzol. — Dramez (Eugène) : De la réaction thermique dans le traitement par l'arsénobenzol.

Faculté de médecine de Paris. — La chaire de physique de la faculté de médecine de l'université de Paris est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Faculté de médecine d'Alger. — La chaire de pharmacie de la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université d'Alger est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours, est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Hôpital de la Pitié. — *Service de M. le Dr Enriquez.* Le cours pratique sur les maladies du tube digestif annoncé pour le mois de février est reporté au mois d'avril.

Bureau d'hygiène de Royat. — La vacance du bureau municipal d'hygiène de la station hydrominérale de Royat-Thermal (Puy-de-Dôme) est déclarée ouverte.

Le traitement alloué est fixé à 1.200 fr. par an.

Les candidats ont un délai de vingt jours expirant le 1er mars 1920 pour adresser au ministre de l'intérieur leurs demandes, accompagnées de tous titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives, ainsique la notoriété acquise par eux dans ses services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

A la demande doit être jointe une copie certifiée conforme des diplômes obtenus ; l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés. Les candidats peuvent, en outre, demander à être entendus par la commission du conseil supérieur d'hygiène.

Souscription pour la glorification des médecins morts pour la Patrie. — Sur l'initiative de la Faculté de Médecine de Paris et avec le concours de toutes les Facultés et Ecoles de Médecine, de tous les groupements corporatifs de médecins et d'étudiants, s'est ouverte une souscription ayant pour but de glorifier nos morts et de rappeler les services immenses rendus pendant la guerre par la médecine et la chirurgie françaises.

La première manifestation de cette souscription doit être *un Livre d'Or*, comprenant les noms et citations de tous les médecins et d'étudiants en médecine morts pour la France. Sa publication devant commencer tout prochainement, le Doyen de la Faculté, Président du Comité d'organisation, prie instamment les familles et les confrères de nos glorieux morts, d'adresser *le plus tôt possible* tous renseignements utiles au Dr Caboche, 372, rue St-Honoré, qui a bien voulu se charger de cette publication, pour contrôle des documents mis à notre disposition par les Archives du Ministère de la Guerre (noms, dates et lieux de naissance, lieu et circonstances de la mort, citations, etc.)

Il serait, en particulier, indispensable de signaler les noms et citations des médecins et étudiants tombés dans d'autres armes que le service de santé et dont la liste est très difficile à dresser. Déjà certains des Comités régionaux organisés par les Facultés et Ecoles de Médecine ont fait parvenir des listes qui sont extrêmement utiles pour éviter tout oubli et toute erreur.

Il est rappelé que le Livre d'Or sera distribué à tout souscripteur d'au moins 40 fr.

Le projet du monument élevé à la gloire de nos morts et de la médecine française est en voie d'élaboration. Les souscriptions sont reçues :

1° par les Trésoriers régionaux et corporatifs ; 2° par le Docteur Bongrand, Trésorier général, 6, rue Villaret-de-Joyeuse, Paris 17e ; 3° par les divers établissements de crédit, avec virement au compte établi par le Crédit Foncier, au nom du Dr Bongrand, trésorier général de la Souscription pour la Glorification des médecins morts pour la Patrie.

Réorganisation du service des médecins de colonisation. — Les dispositions de l'article 10 du décret du 6 décembre 1913 sont remplacées par les dispositions suivantes :

« Art. 10. — Ont également droit aux secours médicaux gratuits, pour eux et leurs ascendants et descendants à leur charge et résidant avec eux, les agents des administrations publiques dont le traitement ne dépasse pas 4.000 fr. et qui n'ont pas d'autres ressources.

« La liste de ces agents sera dressée annuellement par la Commission et sera susceptible de révision dans les mêmes conditions que la liste des indigents, le sous-préfet pouvant toujours rétablir d'office sur la liste des agents indûment exclus ou omis ».

Réorganisation de l'école d'application du service de santé militaire (*Journal officiel*, du 15 février 1920, page 2481). — Certaines dispositions ne se trouvent plus actuellement en harmonie avec les prescriptions relatives à l'organisation de l'école d'application du service de santé militaire, notamment en ce qui concerne les conditions de stage dans cette école des médecins et pharmaciens aides-majors de 2e classe : ce stage, au lieu d'être accompli, comme par le passé, dès la sortie de l'école de Lyon, ne commencera désormais qu'un an après, lorsque les élèves auront effectué une année de service dans les hôpitaux militaires ; la mesure est étendue aux médecins et pharmaciens aides-majors de 2e classe provenant du concours direct.

En outre, il a paru nécessaire d'envisager le rattachement éventuel de l'hôpital militaire Percy à l'école d'application du service de santé pour le cas où les services de l'hôpital du Val-de-Grâce viendraient à être insuffisants pour l'enseignement clinique.

De même que pour l'école du service de santé militaire, les jurys de concours comprendront des membres civils désignés par le ministre de l'instruction publique, parmi les professeurs des facultés ou écoles supérieures de pharmacie.

Enfin, un stage à l'école d'application du service de santé militaire est prévu pour les officiers d'administration de 3e classe du service de santé sortant de l'école d'administration militaire de Vincennes, pour les perfectionner, dès le début de leur carrière, comme les médecins et pharmaciens militaires, dans la pratique des principes de l'administration et de l'hygiène hospitalières.

(*Voir suite, p.* **138**).

ACTUALITÉS MÉDICALES

OBSTÉTRIQUE ET GYNÉCOLOGIE

Contribution à l'étude de la transmission intra-utérine des micro-organismes de la mère au fœtus (G. BÉCARDIT, Thèse de Paris, 1919, nº 285, Jouve, édit.).

En ce qui concerne les femmes en état de gestation, MM. POTOCKI et FISCH ont trouvé du pneumocoque, et dans les cas graves du strepto et du staphylo. Dans certains cas, ils ont constaté à la première hémoculture du pneumocoque et ultérieurement des diplocoques en chaînettes ressemblant à du streptocoque mais qui, sans doute, sont les mêmes diplocoques agglutinés sous cette forme du fait d'une virulence exaltée.

L'auteur rapporte ensuite une observation très démonstrative du service de M. POTOCKI, où le pneumocoque fut trouvé dans le sang du cœur fœtal, l'ensemencement ayant été fait dans les meilleures conditions. Il s'agit d'une femme de vingt-huit ans, près du terme de sa gestation, qui présentait des frissons, de la céphalée, de la courbature, des signes de pneumonie, de la tachycardie. Trois jours après son entrée à l'hôpital, dyspnée considérable, cyanose, expectoration mousseuse sanguinolente, pouls petit et rapide. Une saignée de 500 centimètres cubes soulagea le malade. Le lendemain, l'état étant aggravé et le pronostic fatal à brève échéance, on pratiqua une opération césarienne *in extremis*. On put ainsi extraire un enfant de 3.580, cyanosé, qu'on ne put ranimer. La femme mourut le soir.

On fit une culture du sang fœtal, l'enfant était encore chaud et on y trouva du pneumocoque. Le sang de la mère contenait également du pneumocoque.

H. V.

Action of radium and mesothorium on vaginal tuberculous lesions. (Action du radium et du mésothorium dans les lésions tuberculeuses du vagin). (SHIRAKI, *Japan medical World*, 21 septembre 1919.)

Le radium détruit les lésions tuberculeuses et les lésions fibreuses de voisinage et dans les cas observés il n'y avait pas de récidives trois ans après. Il se produit une nécrose des lésions superficielles et une élimination de cette escharre cependant que le tissu fibreux subit une régression qui le ramène à l'état embryonnaire, lequel est suivi de la formation du tissu normal. L'amélioration de l'état général, le retour à une température normale, un gain de poids, une augmentation de l'hémoglobine et de l'appétit s'observent en même temps que cette amélioration de l'état local.

De la distension des cornes utérines au cours de l'état puerpéral. (André LABRUE, Thèse de Paris, 1919, nº 159, Jouve, édit.)

Sur 240 femmes passées dans le service de M. BRINDEAU au début de 1919, il y a eu 13 cas de distension asymétrique des cornes, soit 6 p. 100.

Les causes en étaient : l'hydramnios, l'insertion du placenta dans une corne, la présence du siége dans la corne distendue, mais surtout une ébauche de cloisonnement.

Si la distension est très marquée, la corne opposée n'est représentée que par une saillie légère.

La distance de la *symphyse au milieu du fond* est inférieure à la normale. Mais la distance *symphyse-corne* est très supérieure aux chiffres habituels.

La distance du *milieu du fond à la corne distendue* était en moyenne de 22 centimètres et la distance du *milieu à la corne opposée* était de 10 centimètres.

Il y a une inclinaison apparente de l'utérus et quelquefois inclinaison réelle, et en plus, torsion qui ramène en arrière la corne distendue.

Les présentations vicieuses sont fréquentes : la face, l'épaule, se voient fréquemment.

L'engagement tardif s'observe souvent.

Les contractions sont souvent irrégulières et faibles.

Si le placenta s'insère dans la corne, l'enchatonnement est fréquent.

Il faut faire le diagnostic avec :

1º Les autres formes d'utérus bicorne ;
2º Une gestation compliquée de kyste de l'ovaire ;
3º Un fibrome de corps ;
4º La gémellité.

H. V.

Prolapsus de l'utérus gravide (J. ANDÉRODIAS, *Journal de médecine de Bordeaux*, 25 août 1917, p. 327.)

Observation d'une femme de 31 ans, ayant eu une coxalgie à 14 ans et présentant un prolapsus de l'utérus gravide.

A 21 ans, première gestation, terminée à terme par un accouchement avec présentation du siège. La femme se lève au bout d'un mois et, d'emblée, présente les signes d'un prolapsus extra-vulvaire. A 24 ans, nouvelle gestation et nouvelle représentation du siège. A 27 ans, fixation utérine par la laparotomie, qui ne détermine aucune amélioration. A 30 ans, nouvelle intervention au cours de laquelle on constate une gestation, en sorte que l'on referme l'abdomen, sans plus. Vers le septième mois, la femme entre à la Maternité de Bordeaux.

L'abdomen est dur, de palpation difficile et douloureuse. On note une présentation du siège décompleté, pour la troisième fois, ce qui est sans doute en rapport avec une malformation utérine. Le col sort de l'orifice vulvaire de 10 centimètres et se présente comme une tumeur cylindrique, facilement réductible, qui se reproduit dès que l'on cesse la pression.

Le prolapsus se mesure habituellement par le degré dont sont abaissés les culs-de-sac vaginaux et surtout l'antérieur : or, ici, l'antérieur a presque complètement disparu et le postérieur est presque effacé. Il y a de l'élongation de la partie sus-vaginale du col et de l'œdème mou d'origine circulatoire auquel se surajoutent des phénomènes inflammatoires.

Les deux gestations n'ont amené aucune amélioration temporaire, comme cela se voit quelquefois, ce qui est dû à l'importance de l'élongation extrême du col dans le cas présent.

Cette affection a été observée quatre autres fois, dans le service que dirige l'auteur, en 20 ans, sur 15.000 accouchements environ. Les 4 gestations ont été à terme. La dilatation a duré respectivement 11 heures, 15 heures, 13 heures et 4 h. 30.

Dans le cas présent, l'auteur considère que le siège décompleté s'adaptera mieux au segment inférieur qu'un siège complet. Il n'y a pas lieu d'essayer une version, étant donnée la malformation concomitante de l'utérus.

H. VIGNES.

Ulcération simple de la vessie. (David BARROWS, *Americ. Journ of. Obstetric. and Gyn. New-York*, juillet 1919)

L'intérêt de cette observation est de montrer une vaste ulcération de la vessie reposant sur une base indurée dont les signes et l'évolution ressemblent à l'ulcération dite simple ou encore à l'ulcération imperceptible décrite par HUNNER qui a précisément cette caractéristique d'être toute petite.

HUNNER a décrit 42 cas dans lesquels une vaste surface indurée présentant une ou plusieurs ulcérations donne lieu à de la douleur et à des troubles urinaires et qu'il traite par l'excision de toute la surface indurée.

Malheureusement, dans l'observation que l'auteur décrit, il existait une bande d'induration étroite trop rapprochée de l'uretère droit pour être enlevée, et au bout d'un an et demi, les troubles revinrent.

Mme C. B.... 34 ans, mariée depuis 1 an 1/2, ayant un enfant de 4 mois, est admise à l'hôpital. Réglée très irrégulièrement depuis l'âge de 13 ans, a été opérée pour appendicite il y a 9 ans.

Symptômes : Douleurs dans la région de la vessie depuis 2 ans, mictions douloureuses, hématuries intermittentes depuis l'accouchement et polyurie nocturne.

Traitée diversement depuis un an, elle a finalement été examinée à la cystoscopie qui a révélé une ulcération vésicale. On voit une ulcération surélevée, irrégulière, de la grandeur d'une pièce de 1 fr. étendue à la face latérale et la face postérieure de l'uretère droit à l'union de la paroi vésicale droite et du fond

(*Voir suite, p.* 133).


TRAITEMENT OPOTHÉRAPIQUE DES
HÉMORROÏDES
ET DES
CONGESTIONS DU RECTUM ET DE LA PROSTATE
PAR L'
ADRÉPATINE


PRE
VEN
TYL

ACTUALITÉS MÉDICALES (*Suite.*)

de la vessie, et derrière celle-ci une autre surface ulcérée de même grandeur. Au dessus, une cicatrice blanche, parsemée de quelques vaisseaux.

Les orifices urétéraux sont normaux. L'urine contient un peu d'albumine, fort peu de pus et de cellules, avec un nuage de mucus.

L'opération fut faite la semaine suivante par le Dr Studdiford ; incision par la paroi abdominale, ouverture de la vessie, excision large de la surface ulcérée, sauf au niveau de l'uretère droit où l'incision suit le bord de la cicatrice. Sonde à demeure qui est enlevée le 10e jour.

L'examen anatomo-pathologique ne montre aucun signe de tumeur maligne, mais une congestion notable avec foyers hémorragiques confirmant le diagnostic d'ulcération de la vessie non maligne.

La convalescence n'a présenté rien de particulier. Cependant le 41e jour après l'opération, le liquide n'était pas encore assez clair après six lavages pour permettre un examen cystoscopique.

La température tombe le 47e jour. Les mictions devinrent moins fréquentes, deux fois par nuit.

Deux mois après, la cystoscopie montrait une vessie claire, sauf au niveau de la cicatrice.

14 mois après, la malade se plaignant encore de douleurs et se levant chaque nuit pour faire ses urines, on décida d'exciser la cicatrice que l'on trouva œdématiée.

Hunner donne à cette occasion les signes de l'ulcération imperceptible : douleur diurne et nocturne variable dans ses degrés ; urèthre granuleux ; urines claires avec nuage de mucus et quelques globules rouges dans le dépôt. Pas d'amélioration par le traitement. C'est la cystoscopie qui permet de faire le diagnostic d'une surface d'aspect cicatriciel présentant quelques petites ulcérations. Il ne vit d'hématurie que dans une seule observation.

L'opération avec excision large est le traitement de choix. Quand on ne peut opérer, on peut faire des irrigations au chlorure à 1/10.000 des instillations, au nitrate d'argent à 1/500 ou des cautérisations au nitrate d'argent à 10/000. Dr F. Hidden.

Alternating periodic ovarian swellings (Augmentations de volume ovariennes périodiques alternantes). E. Ries *Journal of the American medical Association*, juillet 1919, p. 100).

Les augmentations de volume ovariennes peuvent se présenter sous quatre formes cliniques.

1) La première est la *tumeur fantôme* : on sent une tumeur kystique, du volume d'un œuf de poule ou plus, sur un côté de l'utérus et pendant l'examen la tumeur s'évanouit. Il s'agit d'une patiente plus ou moins bien réglée et qui souffre. Si on l'opère, on trouve un kyste rompu du corps jaune avec des cellules lutéiniques dans ses parois.

2) *Fausse gestation ectopique* : une femme a un retard et on aperçoit une tumeur kystique molle à côté de l'utérus. Pensant à une gestation ectopique, on opère et on trouve un kyste d'un corps jaune avec des cellules lutéiniques et un contenu chocolat.

3) Une malade consulte trois médecins qui diagnostiquent l'un un kyste ovarique droit, l'autre rien et le troisième un kyste gauche.

4) *L'augmentation de volume alternante* : L'auteur a vu 12 cas de ce genre qui expliquent les autres formes, il en a opéré quelques-uns, ce qui lui a permis de trouver des kystes du corps jaune. Dans un cas il y eut 13 poussées congestives a droite et 7 à gauche ; dans un autre, 7 à droite, 4 à gauche et 2 bilatérales. Il y avait une sensation de plénitude hypogastrique, des douleurs expultrices et des douleurs sacrées. L'examen dans un cas montra des kystes des deux ovaires volumineux (œufs de poule). On enleva un des ovaires et on réséqua l'autre. Trois mois après, on constata de ce côté l'existence d'un kyste.

L'auteur préconise comme traitement, si on a observé assez longtemps la femme pour faire le diagnostic avec certitude, de rompre les kystes intentionnellement. Si on n'obtient pas d'amélioration, si l'ovaire reste gros entre les poussées, on opérera.

Dans les cas opérés, l'auteur a trouvé l'ovaire entouré d'adhérences et il pense que ce sont elles qui ont empêché la rupture du follicule. L'ovaire p. p. d. était sain, les adhérences étaient d'origine salpingiennes ou appendiculaires. En cas de lésions ovariennes, les symptômes sont différents.

Les poussées congestives se produisent de 8 à 14 jours avant la menstruation et disparaissent 3 ou 4 jours avant. H. Vignes.

SYSTÈME NERVEUX

La manœuvre de la jambe, nouveau signe objectif des paralysies ou parésies dues aux perturbations du faisceau pyramidal. (*Presse médicale*, 24 décembre 1919.)

Il n'est pas toujours possible actuellement de discerner la nature organique ou pithiatique d'une hémiplégie, ni facile de dépister même les plus frustes parmi les paralysies cérébrales ou spinales vraies.

La manœuvre que décrit l'A. paraît propre à aider très notablement le diagnostic dans les cas délicats, à le trancher souvent avec netteté, et à mettre en évidence certaines paralysies frustes et presque latentes par perturbation du neurone moteur central.

Pour effectuer cette manœuvre, le sujet doit être couché à plat ventre sur un lit ou une table d'examen : on fléchit ses jambes à angle droit sur les cuisses ; on lui commande de les maintenir immobiles dans cette position, puis on les lâche.

L'homme normal garde les jambes verticales très longtemps sans difficulté et sans effort marqué. Au contraire, lorsqu'il y a paralysie, ou seulement parésie par atteinte du faisceau pyramidal, *on voit la jambe du côté intéressé s'abaisser* ; suivant les cas, et suivant l'intensité du trouble paralytique surtout, la jambe tombe immédiatement et d'un seul coup, ou bien elle reste quelque temps verticale pour s'étendre progressivement et accomplir une chute régulière ou saccadée. Assez souvent en effet, sous l'influence des efforts vigoureux du malade, la jambe qui tombait se relève pour se défléchir de nouveau et tomber finalement après avoir répété plusieurs fois ce mouvement de sens contraire.

Chez d'autres sujets atteints de parésie légère, la chute commence assez rapidement, s'accentue, puis s'arrête ; et la jambe peut rester longtemps à angle ouvert sur la cuisse, à 120 ou 140° par exemple.

Telle est la manœuvre de la jambe dans ce qu'elle a d'essentiel.

L'A. l'a pratiquée chez des sujets normaux et chez des malades atteints d'affections variées du système nerveux central et périphérique. Voici les conclusions auxquelles il est arrivé :

La manœuvre de la jambe est positive dans les cas de paralysie ou de parésie organique par perturbation du faisceau moteur volontaire (hémiplégie ou hémiparésie, paraplégie, monoplégie crurale, quels que soient le siège et la nature de la cause du trouble paralytique).

Elle est négative, au contraire, dans le cas de paralysie pithiatique.

Elle est négative également dans les paralysies par lésion du neurone périphérique, que cette lésion porte sur la racine ou le tronc du nerf, sur la queue de cheval, le plexus sacré ou sciatique, à condition naturellement que la lésion ne soit pas équivalente à une section.

Chez les *tabétiques*, sans lésion surajoutée du neurone moteur central, voici ce qu'on observe généralement : la jambe ne garde pas longtemps la position verticale qu'on lui donne ; elle ne reste pas immobile, elle se porte en dedans ou en dehors, tombe brusquement ou se fléchit avec force sur la cuisse ; dans cette dernière position, elle peut d'ailleurs opposer une grande force à la deflexion ; l'analyse établit rapidement qu'il ne s'agit nullement de mouvements en rapport avec un trouble paralytique, mais d'ordinaire avec des altérations de la sensibilité profonde.

Chez les *cérébelleux*, même chez ceux qui ne peuvent faire un pas sans être fortement aidés, la manœuvre de la jambe est absolument correcte, lorsqu'aucune perturbation pyramidale ne s'ajoute aux lésions de l'appareil cérébelleux.

NOUVELLES (*Suite*)

Etat actuel de la question des tarifs d'honoraires dus pour accidents du travail. — Le Dr Stoltz, secrétaire général du Syndicat médical de Montpellier, vient d'adresser à chacun des membres du Syndicat la lettre suivante que nous reproduisons d'après le *Languedoc médical* (10 fév. 1920). Elle résume l'état actuel de la question.

Mon cher confrère,

Je reçois du Secrétaire général de l'Union des Syndicats Médicaux la lettre suivante que j'ai l'honneur de vous communiquer : L'accord, qui était intervenu entre les représentants des Compagnies d'Assurances et les représentants de l'Union des syndicats médicaux de France et en vertu duquel le tarif Dubief était doublé, à partir du 1er avril 1919, vient d'être dénoncé par les assurances.

Nous avons voulu savoir exactement pourquoi et nous avons, sur notre demande, rencontré les délégués des Compagnies, au Ministère du Travail.

Dans cette rencontre, nous avons dit la volonté des Syndicats médicaux de procéder à un travail méthodique et de n'aborder la discussion qu'après de sérieuses études préalables. De leur côté, les représentants des Compagnies nous ont affirmé que la dénonciation du contrat ne devait pas être interprété comme un geste de combat.

Bref, dans cette réunion, un projet d'accord nouveau a été adopté. Il consistera en ceci :

A) En principe, on espère, de part et d'autre, qu'en avril, la révision du tarif pourra être un fait accompli. Dans ces conditions, les honoraires médicaux pour les accidents survenus à partir du 1er janvier 1920, seraient payés seulement après avril et au tarif nouvellement établi.

Le tarif révisé aurait alors un effet rétroactif.

B) Cependant, si l'accord ne pouvait se faire en avril, alors les tarifs des accidents survenus de janvier à avril seraient réglés au tarif Dubief *doublé*.

Ce projet, proposé par les délégués des assureurs, et accepté en principe par les délégués des médecins, doit être soumis à la prochaine assemblée des assureurs et à la prochaine Assemblée générale de l'Union des syndicats médicaux.

S'il est adopté, et il le sera très vraisemblablement, il apportera à la dénonciation du contrat le complément nécessaire.

P. S. On me signale que, dans quelques régions, des demandes ont été faites par des compagnies d'assurances, soit à des syndicats, soit à des syndiqués pour obtenir le prix des actes médico-chirurgicaux dans la clientèle habituelle.

Il serait bon, je crois, de se tenir sur ses gardes en ne répondant pas aux demandes des Compagnies et en ne donnant aucun chiffre.

L'attitude à prendre me paraît devoir être celle qui a été prise déjà pour la loi des pensions, c'est-à-dire déclarer qu'on s'en réfère à l'Union des syndicats médicaux qui fournira tous les documents nécessaires.

Veuillez prendre note de cette lettre circulaire, et croire à mes sentiments bien confraternels.

Le Secrétaire général du Syndicat médical de Montpellier,
Docteur STOLTZ.

« Qu'il nous soit permis d'ajouter que nos confrères qui auraient des accidents en cours chevauchant l'année 1919 et l'année 1920, peuvent, dès maintenant, adresser aux Compagnies d'assurances de ces accidents une note d'honoraires arrêtée au 31 décembre 1919 et suivant le tarif Dubief doublé.

Quand, en avril 1920, ils auront connaissance du tarif à appliquer pour 1920, ils n'auront qu'à adresser le solde de leur note pour 1920 à partir du 1er janvier courant..... »

BIBLIOGRAPHIE

Consultaire. Les 100 consultations de tous les jours, par M. SÉGARD. In-8, 1920. Prix : 18 fr. (A. Maloine et fils, éditeurs, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris).

La présentation des types cliniques et des malades que le praticien voit tous les jours ;

Des formules simples, démontables, à pièces interchangeables ;

Des procédés modernes, mais tous éprouvés et facilement applicables ;

Des commentaires cliniques, des raccourcis et des schémas vivants ;

Comment on formule tous les jours en pédiâtrie, en médecine d'urgence, en gynécologie médicale ;

Comment on construit une formule de pommade ou de pâte en dermatologie ;

Ce que le non-spécialiste doit avoir d'oto-rhino-laryngologie et d'ophtalmologie ; — les médications et instruments simples qu'il doit avoir dans sa vitrine à médicaments et dans sa trousse ;

Les cent consultations de tous les jours, celles que donne quotidiennement le remplaçant comme le praticien ;

Les formules, recettes et procédés qu'après un examen de malade le praticien cherche dans deux ou trois manuels... et ne trouve pas ou ne trouve jamais au complet ;

Voilà ce que M. Ségard, *sur un plan hardiment novateur et sous un titre au néologisme audacieux, mais quelque peu bizarre, réalise dans le* Consultaire.

L'ouvrage fait honneur à MM. A. Maloine et fils, qui l'ont édité clairement, à la française. Dès aujourd'hui le Consultaire est un livre classique. C'est le bréviaire du praticien.

(*Voir suite p.* **140.**)

BIBLIOGRAPHIE (*Suite*)

Consultaire (*Suite*).

Voici la liste des *dix* premières consultations de l'ouvrage qui en contient *cent* : L'abcès froid. — Les acnéiques. — Les adénoïdiens. — L'adénopathie trachéobronchique chez l'enfant. — Les anémiques et les chlorotiques. — Les anévrismes de l'aorte. — Les angines et la diphtérie. — Les angines de poitrine. — L'appendicite aiguë. — Les asthmatiques, etc.

Les maladies des nourrissons sont traitées avec l'ampleur qu'elles comportent.

Guide pratique pour l'examen médical des aviateurs et des candidats à l'aviation, par le Dr MAUBLANC et le Dr RATIÉ, médecins du centre d'aviation de Chartres. Préface par le Dr André BROCA, 1919. 1 vol. in-16, de 150 pages avec figures, (Librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille à Paris). Prix net (sans majoration) : 3 fr.

Cet ouvrage rendra de grands services au praticien qui sera désigné comme médecin d'aviation, sans aucune préparation préalable et qui, jusque-là, comme nous le disions plus haut, a tout ignoré de l'aviation et des aviateurs.

Après quelques mots de la constitution des antécédents héréditaires, collatéraux et personnels, les auteurs exposent aussi brièvement que possible les méthodes d'examen clinique.

I. — Examen du cœur et du système circulatoire.
II — Examen des organes de la respiration.
III. — Examen des organes abdominaux.
IV. — Examen du système nerveux.
V. — Examen de la vision.
VI. — Examen de l'audition et de l'appareil d'équilibration. Vertige auriculaire. De quelques autres vertiges.
VII. — La méthode d'inscription des temps de réactions aux impressions sensorielles. Description des appareils. Résultats cliniques.
VIII. — La méthode d'inscription des temps de réactions aux variations d'équilibre. Description des appareils. Résultats cliniques.
IX. — Conclusions.

La fatigue de l'appareil visuel chez les ouvriers mineurs, par le Dr STASSEN. (Un volume in-8 raisin de 233 pages contenant 20 figures dans le texte. Prix : 15 francs, Ch. BÉRANGER, éditeur, 15, rue des Saints-Pères, Paris).

Quoique l'extraction des minerais se fasse depuis des siècles, ce n'est qu'en 1861 qu'on a commencé à s'inquiéter de la fatigue visuelle qu'éprouvent les ouvriers mineurs. C'est Monsieur Decondé, oculiste liégeois, qui, le premier à cette époque, appelle l'attention sur les oscillations oculaires. Cette maladie appelée « nystagmus », est traitée ensuite par Schröter, Rode, Bell Taylor, Raymond et bien d'autres encore, parmi lesquels Somain, oculiste du Nord de la France, qui dit que le nystagmus provient d'un fatigue musculaire due à la position du regard résultant de la nature du travail du mineur. En 1878, Romiée donne une autre théorie et attribue le nystagmus exclusivement aux efforts d'accommodation provoqués par le défaut d'éclairage. Les differentes théories en présence sont ensuite critiquées par Warlomont. D'une façon générale, les savants ne sont pas d'accord sur la façon d'envisager les phénomènes visuels.

Quoi qu'il en soit, l'auteur s'est proposé dans cet ouvrage, de résumer l'histoire du nystagmus, de décrire les conditions physiologiques du travail au fond de la mine, de démontrer qu'il existe chez le mineur une fatigue exagérée de l'appareil visuel, de chercher les moyens préventifs et curatifs de cette affection, et de voir comment on pourrait, en vertu du principe de la réparation forfaitaire des troubles pathologiques causés par le travail, indemniser les ouvriers atteints de fatigue oculaire.

Le Dr Stassen a puisé ces différents renseignements au cours des descentes nombreuses qu'il a eu l'occasion de faire dans les charbonnages. Il a vu l'ouvrier à l'ouvrage ; il l'a suivi depuis son entrée dans la mine jusqu'à son chantier, et il s'est rendu compte que les difficultés et les conditions de travail de la mine imposent à l'appareil visuel des ouvriers mineurs une fatigue considérable, telle qu'on n'en rencontre dans aucune autre profession.

Il était donc mieux placé que quiconque pour composer cet ouvrage, qui rendra certainement de grands services à tous ceux qui travaillent à l'extraction des minerais.

La survivance de l'âme et son évolution après la mort, 1 vol. in-8, par P. CORNILLIER. 12 frs. (Librairie Félix Alcan).

Comptes-rendus d'expériences médiumniques que le rédacteur s'est trouvé entraîné à entreprendre à la suite d'un curieux incident de sa vie d'artiste, et qu'il a poursuivies en raison de l'intense intérêt des résultats obtenus.

Son médium, — petit modèle à peu près illettré, — lui a donné en effet, au cours des cent sept seances d'hypnose rapportées, un ensemble de phénomènes (vues à distance, prédictions tragiques des événements, communications probantes avec des êtres décédés, renseignements précis sur le mécanisme de l'incarnation et de la mort, l'état des désincarnés, l'activité prodigieuse de la vie *post mortem*, etc.) constituant un corps de doctrine de la plus haute portée et justifiant le titre de cet ouvrage.

Paul Claudel. Le philosophe. Le poète. L'écrivain. Le dramaturge, suivi de Propos critiques, par Georges DUHAMEL. 1 vol. Prix : 5 fr. 25. (Mercure de France, 26, rue de Condé, Paris, 1919).

L'étude sur *Paul Claudel* et les *Propos critiques* ont été publiés en 1912 et en 1913, séparément. Les premières editions de ces petits ouvrages étant épuisées, M. Duhamel les a réunis en vue d'une édition nouvelle qui a trouvé tout de suite, auprès du public lettré, le succès que mérite l'auteur de la *Vie des martyrs*.

FONDÉ EN 1873. — N° 9 Le numéro : 30 centimes. 28 FÉVRIER 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

ADMINISTRATION

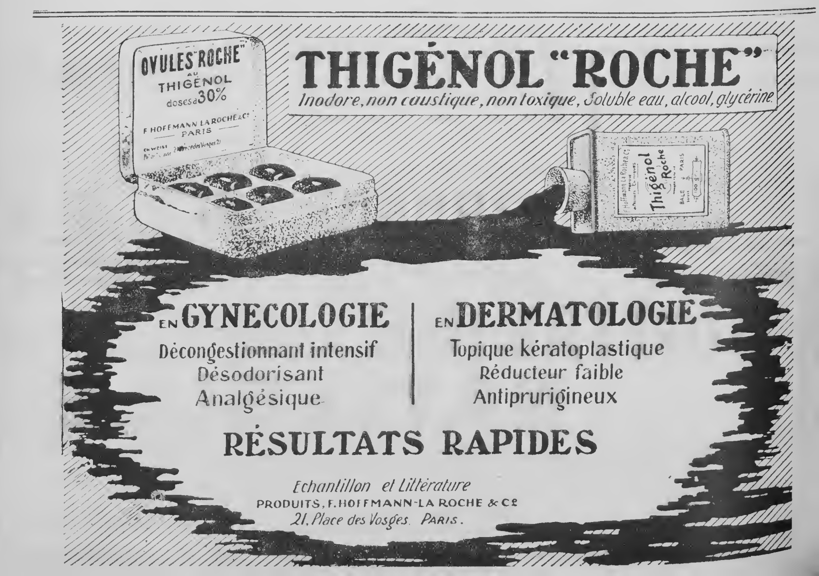
A. ROUZAUD
41, Rue des Ecoles, PARIS (V°)
Téléphone : 830-03

ABONNEMENTS :
France et Colonies .... 15 fr.
Union postale .... 20 fr.
Etudiants
France et Colonies .... 8 fr.
Union postale .... 12 fr.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois
Joindre 0,50 pour chaque changement d'adresse.

Les bureaux de rédaction sont ouverts les Lundi, Mercredi et Vendredi, de 5 h. 1/2 à 6 h. 1/2.

SOMMAIRE


OVULES ROCHE
AU
THIGÉNOL
doses à 30%
F. HOFFMANN LA ROCHE & Cie
PARIS
THIGÉNOL "ROCHE"
Inodore, non caustique, non toxique, Soluble eau, alcool, glycérine.
Thigénol
Roche
EN GYNECOLOGIE
Décongestionnant intensif
Désodorisant
Analgésique
EN DERMATOLOGIE
Topique kératoplastique
Réducteur faible
Antiprurigineux
RÉSULTATS RAPIDES
Echantillon et Littérature
PRODUITS, F. HOFFMANN-LA ROCHE & Cie
21, Place des Vosges. PARIS.

AVIS

Abonnements	Docteurs	Etudiants
France et Colonies..	15 *fr.*	8 *fr.*
Etranger..........	20 *fr.*	12 *fr.*

Le Numéro : 30 centimes

Années antérieures à 1920...........	20 *fr.*
Les Numéros antérieurs à 1920.......	0 *fr.* 50
Numéros de Revues Générales......	1 *fr.*

NOUVELLES

Assistance Publique. — CONCOURS DES PRIX DE L'INTERNAT (médaille d'or). I. *Médecine.* — 5 candidats : MM. Jacquet, Tzanck, Girard, Thiers et Godlewski.

Composition du jury : MM. les Dr Roger, Gaudy, Lortat-Jacob, Halbron et Merklen.

II. *Chirurgie et accouchements.* — 1 seul candidat : M. Bloch (René)

Composition du jury : MM. les Dr Alglave, Descomps, Cadenal, Hallopeau et Doléris.

CONCOURS DE L'INTERNAT EN MÉDECINE. *Lecture (suite).*

Anatomie. *Séance du 16 février.* MM. Ollivier 11, Gayet 13, Gaillard (Henri) 13 Humbert 14, Joanny 12, Solente 12, Arleux 9, Bouthillier 9. — Absent : M. Allot.

Séance du 17 février . MM. Moniot 11, Bonnot 10, Delgove 9, Wallon (Emile) 11, Joannon 13, Hirschberg 14, Morin 15, Castéran 10, Vigneron 12 Benoiste-Pilloire 12. — Absent : M. Martinet.

Séance du 18 février : MM. Tassin 11, Engelhard 11, Coriat 11, Reverdy 10, Valière-Vialeix 12, Bardon 11, Cochez 13, Gourdin 10, Duval 14.

Séance du 20 février : MM. Schlesser 11, Desnoyers 11, Lefèvvre (Bernard) 10 Deroche 11, Denoël 10, Plait 12, Boulanger-Pilet 12, Vernant 10.

Pathologie. *Séance du 19 février* : MM. Reinhold 12, Estrabaud 7, Duhail 8 Gornonec 9, Mora 12, Labarraque 7, Potez 11, Gervais 13, Fouchaud 12, Chandebois 9. Absents : MM. Decoularé-Delafontaine Misserlin, Chaperon, Gellé.

Séance du 21 février : MM. Cerné 13, Cuvigny 5 Ferrier (Louis) 11, Comet 8, Weissmann 13, Aurousseau 11, Roland 8, Ebrard 8, de Massary 12, Chavany 8.

CONCOURS DE MÉDECIN DES HOPITAUX. *Epreuve clinique.* *Séance du 16 février* : MM. Monier-Vinard 20, Renaud 19 1/2, Brûlé 20, Sezary 20.

Epreuve clinique supplementaire. *Séance du 18 février* : MM. Pinard 19, Joltrain 19, Renaud 18.

A la suite de ce concours sont nommés Médecins des Hôpitaux : MM. les Dr Monier-Vinard, Fiessinger, Sézary, Brûlé et Pinard.

CONCOURS DE DENTISTE DES HOPITAUX. — Ce concours vient de se terminer par la nomination de MM. les Dr Béliard et Coustaing.

Un 5e Concours pour 5 places de Médecins des Hôpitaux s'ouvrira le jeudi 4 mars à 16 heures à l'Hôtel-Dieu.

Composition du jury : MM. les Dr Macaigne, Souques, Rathery, Barbier, de Massary, Laffitte, Claisse, Fournier, Œttinger, Lesage, René Marie et Cunéo.

CONCOURS A 3 PLACES DE PHARMACIENS DES HOPITAUX.

Composition du jury : MM. Bridel, Fabre, Béhal, Patein, Richard, Leroux, et Bougault.

Faculté de médecine de Paris. — Thèses de doctorat.

Jeudi 26 février. — Eon (Jean) : Contribution à l'étude des arthropathies syphilitiques au cours de la période tertiaire et de la syphilis héréditaire. — Jaureguy (Pierre) : Contribution à l'étude des septicopyohémies. — Audoli (Louis) : La recto-colite hémorragique des urémiques. — Rousselot (Henri) : Les séquelles pulmonaires chez les intoxiqués par les gaz de combat. — Blanchès (Louis) : A propos de deux cas d'encéphalite léthargique. — Sizaret (Alexandre) La suture primitive des plaies crânio-encéphaliques.

Classement des chefs de travaux et préparateurs des Facultés de médecine. — Sont rangés à partir du 1er juillet 1919 dans les classes suivantes :

Province. — *Chefs de travaux* : 1re classe : 12,000fr. — MM. Ricquiet Louis, Beylot, Lasserre, Chanoz, Lafite-Dupont, Desoil, Soulé.

2e classe : 11,000 fr. — MM. Bosc, Muratet, Caumartin, Wunschendorff, Rochaix, Lisbonne, Sarvonat, Mazel, Desmonts, Faure, Soula, Zuber.

3e classe : 10,000 fr. — MM. Lamy, Maurin, de Verbizier, Imbert, Pech.

Préparateurs. — 1re classe : 10,000 fr. — MM. Lemaire, Merlet père, Basset, Lescœur, Verdier, Tourneux (J.-P.), Ribollet.

2e classe : 9,000 fr. — MM. Bassal, Gaujoux, Duvilliers, Duroch.

3e classe : 8,000 fr. — MM. Laporte, Pujol, Baudrimont, Lapeyre, Gardère, Moriot, Jacod, Florence, Durand, Mougueau.

4e classe : 7,000 fr. — MM. Musso, Sicre, Langeron, Granel, Merlet fils, Thiébaut, Simonin, Petiteau.

5e classe : 6,000 fr. — MM. Roques, Dubouchet, Piétri, Gillet, Carrière, Moureau, Vial, Rémy.

Faculté de Paris. Chefs de travaux : 1re classe : 13.000 fr. — M. Guilleminot. — 2e classe : 12,000 fr. — M. Philibert. — 3e classe : 11,000 fr. — M. Garrelon.

Préparateurs et chefs de laboratoire. — 1re classe : 11,000 fr. — MM. Turchini, Aronsshon, Hildt, Le Serrec de Kervilly.

2e classe : 10,000 fr. — MM. Langeron, Lassablière.

3e classe : 9,000 fr. — MM. Murlay, Bulliard, Lelièvre, Ameuille.

4e classe : 8,000 fr. — MM. Verne, Bernard, Augier, Kohn-Abrest, Reinholdt.

5e classe : 7,000 fr. — MM. Dervieux, Lhermitte Gérard, Gardot, Courony, Haas.

Arrêté modifiant la composition des jurys d'ophtalmologie dans les concours pour l'agrégation des Facultés de médecine. — Par arrêté du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, en date du 19 févrer 1920, le tableau annexé à l'arrêté du 5 novembre 1919, portant ouverture de concours pour l'agrégation des facultés de médecine est modifié ainsi qu'il suit, en ce qui concerne les jurys d'ophtalmologie :

Facultés de Paris (2 membres). — Un professeur de clinique ophtalmologique, Un professeur de physique.

Facultés des départements (5 membres). — Trois professeurs de clinique ophtalmologique, Un professeur de clinique chirurgicale, Un professeur de clinique médicale, ou de clinique des maladies nerveuses.

Modification des décrets relatifs aux études en vue du diplôme de chirurgien dentiste.— Le paragraphe 3 de l'article 8 du décret du 11 janvier 1909, modifié par le décret du 20 juillet 1912, est modifié ainsi qu'il suit :

« Est ajourné à la session suivante tout candidat qui n'a pas obtenu, pour chacune des épreuves de l'examen de validation de stage, le nombre de points indiqué ci-après :

« Dessin	10
« Modelage	10
« Prothèse	20
« Interrogations	10

« De l'insuffisance de la note résulte un échec partiel à la session de juillet.

« A la session d'octobre, l'examen ne porte, dans ce dernier cas, que sur les matières pour lesquelles le candidat a échoué. Si tous les échecs partiels ne sont pas réparés en octobre, l'étudiant recommence entièrement l'année pour subir à nouveau et en entier l'examen de validation. »

Les paragraphes 6 et 7 de l'article 11 du décret du 11 janvier 1909 sont modifiés ainsi qu'il suit :

« Le troisième examen comprend :

« A. — Une observation d'un malade, en spécifiant dans tous ses détails, la restauration prothétique ou le traitement orthodontique à exécuter.

« B. — Une préparation de dent ou racine pour la pose d'une couronne artificielle (coiffe ou dent à tenon avec bague).

« Une confection de bague ou pivot avec ajustage.

« (Il est entendu que les coiffes ne devront être établies que sur les grosses molaires.)

« C. — Une prise d'empreinte, d'occlusion ou d'articulation. Le candidat devra,en outre, établir toutes les combinaisons de l'appareil et)ses modes de rétention ; il fera le choix des dents, leur montage et l'essayage de l'appareil en cire.

«Durée totale de l'examen : huit heures. »

(*Voir suite*, p. 158).

ACTUALITÉS MÉDICALES

CŒUR

Récents travaux étrangers sur les affections cardiaques.

Badcock (1) discute, dans un article pratique, les principaux points à envisager pour porter un pronostic dans les affections cardiaques. Il ne faut pas se baser uniquement sur la présence d'un souffle cardiaque pour poser un diagnostic et un diagnostic précis, car bien des auteurs ont vu des personnes qui ont mené une existence active et longue avec un simple souffle cardiaque. Il faut chercher à connaître la valeur fonctionnelle du muscle cardiaque pour établir un pronostic qui porte.

L'A. rejette la division des souffles cardiaques en organiques, fonctionnels et accidentels, et il rappelle à ce sujet le souffle mitral transitoire dans les cas d'anémie prononcée : souffle dû, sans doute, à un relâchement temporaire du muscle cardiaque, ayant pour conséquence une occlusion imparfaite de l'orifice mitral. D'autre part, un souffle diastolique dans la région aortique signifie toujours insuffisance. Avec un souffle présystolique, le pronostic ne peut jamais être bon, car la sténose est progressive.

Les souffles systoliques mitraux peuvent être divisés en deux grandes classes : endocardiques et myocardiques. Les souffles myocardiques s'observent généralement après l'âge moyen : on les entend dans une zone limitée, leur propagation est faible et on peut ne les percevoir que dans la position couchée.

Le diagnostic et le pronostic sont considérablement influencés par les antécédents rhumatismaux ou syphilitiques, l'état des artères, la pression artérielle et surtout par la réponse du myocarde à l'effort qui montre l'intégrité du muscle cardiaque.

En ce qui concerne les arythmies, l'A. reconnaît la gravité de la fibrillation auriculaire et de la présence d'extrasystoles ventriculaires persistantes coïncidant avec une lésion valvulaire chez un malade âgé. Il oppose ces arythmies aux extrasystoles occasionnelles dues à l'action inhibitrice du pneumogastrique par intoxication par le tabac, le thé, le café....

Ernest Zubelin (2) rapporte les résultats de ses longues recherches sur la digitale et la pression artérielle. La toxicité de fortes doses de digitale est-elle due aux lésions anatomiques ou à une constitution particulière du médicament? Pour l'A. c'est la dernière hypothèse qui est la vraie : la digitale subirait certaines modifications en vieillissant, même à l'abri de l'humidité et de la lumière : elle serait ionisée. L'A. a remarqué que la digitale soumise à l'action des courants de haute fréquence était fortement ionisée. Expérimentant sur des chats une digitale ainsi modifiée, il a remarqué qu'elle augmentait considérablement la pression artérielle. Aussi se demande-t-il si la dégénérescence myocardique ne serait pas favorablement influencée par les tonicardiaques préalablement soumis à l'action des ondes hertziennes.

Les recherches expérimentales de *Buckholby* (3) sur les iodures sont très intéressantes pour le cardiologue. L'A. a établi que les iodures sont incapables de modifier la pression artérielle et le taux des pulsations s'ils ne sont pas à un haut degré de concentration dans le torrent circulatoire. Mais à ce moment la dépression cardiaque et la chute de la tension artérielle sont dues à l'hypertonicité du milieu sanguin. Aussi est-il permis de suggérer que les améliorations obtenues par les iodures s'observent surtout chez les malades atteints de syphilis.

A. BERNARD.

(1) *Jour. Am. Med Ass.*, 9 février 1918.
(2) *Medi. Rec.*, 6 juillet 1918.
(3) *Ugeskrift for Læger*, Copenhague, 24 janvier 1918.

POUMONS

Récents travaux étrangers sur les affections pulmonaires.

Hart (1) rapporte 121 cas de pneumonie lobaire avec 41 morts à l'hôpital Presbytérian. L'hémoculture fut pratiquée pour chaque malade : 40 fois elle fut positive. Le traitement avec le sérum antipneumococcique fut l'objet de recherches spéciales. La dose est de 100 cc. aussi rapprochée que possible du début de la maladie et dès que le type de pneumocoque a été identifié. Si la fièvre persiste, il faut répéter les injections ; 4 malades reçurent jusqu'à 1.000 cc. de sérum.

Les réactions sériques furent communes, variant d'une urticaire légère et d'une hypertrophie modérée des ganglions superficiels jusqu'à une urticaire prolongée avec érythème, éosinophilie, œdème sous-cutané et polyarthrite simulant un rhumatisme aigu. Tous les malades guérirent de ces accidents. L'A. fait quelques réserves dans l'interprétation des résultats du traitement sérique : le sérum semble aider l'organisme en stérilisant le courant sanguin, mais il ne prévient pas les complications qui, dans presque chaque cas de la série, furent la cause de la mort.

Mayer (2) donne une note préliminaire sur le traitement endobronchique par des lavages faits au moyen du bronchoscope, dans les cas de dilatation des bronches. On emploie un double tube conseillé par Yankauer, introduit au moyen du bronchoscope dans la bronche malade. Un bock est relié à l'un des tubes ; un appareil aspirateur à l'autre tube. On fait d'abord passer une solution salée physiologique, puis un liquide antiseptique. Le résultat de ce traitement, appliqué une fois par semaine, semble encourageant ; l'expectoration perd sa fétidité et elle diminue de quantité.

Sous le nom de « sifflement asthmatiforme », *Jackson* (3) décrit un nouveau signe capable de diagnostiquer la présence d'un corps étranger dans la trachée ou les bronches. « Le sifflement asthmatiforme peut être défini : un bruit que l'on entend en plaçant l'oreille devant la bouche du malade pendant l'expiration. Il ressemble au sifflement de l'asthmatique, mais il est plus sec. Il est causé par le frottement de l'air sur le corps étranger. Pour le bien entendre, on place l'oreille devant la bouche ouverte du malade qui respire profondément. Si on ne l'entend pas ou s'il est faible, on demande au malade une expiration forcée. » Le sifflement asthmatiforme n'a pas de valeur de localisation : l'A. l'a rencontré chez 41 malades sur 62. Il est souvent plus marqué lorsque le malade a craché : il est naturellement absent lorsque le corps étranger bloque complètement la bronche. L'A. ne dit pas si le sifflement asthmatiforme est présent dans les cas de sténose ou de compression de la trachée ou des bronches.

Rucker et Wermer (4) pensent que le bacille de Friedlander est le facteur causal de la broncho-pneumonie grippale. Leurs conclusions sont basées sur des hémocultures et sur des cultures faites après prélèvements de poumon et de rate : le bacille de Friedlander a toujours prédominé.

Brooks (5) décrit les merveilleux résultats obtenus en traitant les grippés à Boston, par la méthode en plein air. Les malades, au nombre environ de 1.300, étaient placés sous une tente et exposés le plus longtemps possible à l'air et au soleil. L'agent infectant était le bacille de Pfeiffer, associé au streptocoque et aux pneumocoques type I et type II. Chaque infirmière portait un masque composé de 5 épaisseurs de gaze stérilisée. La gaze des masques était changée toutes les deux heures, sous la direction d'une surveillante des masques.

Mc Guire et Redden (6) ont traité 37 cas de broncho-pneumonie grippale avec du sérum de convalescents de grippe. 30 guérirent, 6 étaient en bonne voie, 1 était mort. On saignait à 2 re-

(*Voir suite, p.* **153**).

(1) *Medical Record*, New-York, XCV, 895, 1919.
(2) *New-York Med. Journal*, Phila 1918, CVIII, 666.
(3) *Amer. Jour. Med. Sciences* Phila., 1918, CLVI, 625,
(4) *New-York Med. Jour.*, Phil. 1918, CVIII, 746.
(5) *Amer. Jour. of Public Health*, Concord. 1918, VIII, 746.
(6) *Am. Jour. of Public Health*, Concord. 1918, VIII, 741.

ACTUALITÉS MÉDICALES (*Suite.*)

prises chaque donneur : 400 cc. chaque fois. On injectait 75 à 125 cc. de sérum dans les veines du malade en une seule dose ; la plupart des malades reçurent environ 300 cc. L'intervalle entre deux doses successives était de 8 à 16 heures. 70 sérums furent recueillis ; 10 au moins n'avaient aucune action sur les malades. Le traitement était commencé aussi précocement que possible : il était précédé par des réactions destinées à rechercher s'il y avait incompatibilité entre le sérum du donneur et les globules rouges du récepteur. 4 malades seulement eurent des frissons après injection. Différentes recherches faites pour rechercher la valeur du sérum par l'agglutination macroscopique et la déviation du complément n'aboutirent à aucun résultat.

O'Malley et *Hartmann* (1) essayèrent le même traitement dans la pneumonie grippale. Ils conseillent de mélanger plusieurs sérums de convalescents : la dose, injectée dans les veines, est de 125 cc. ; il est inutile, d'après eux, de faire les réactions d'incompatibilité. Ils traitèrent ainsi 46 malades et en perdirent 3 ; sur 111 malades soumis à un autre traitement, 28 moururent. Les A. estiment que 25 % des sérums sont curatifs ; 65 % le sont modérément et 10 % sont inactifs. Le sérum recueilli 30 jours après la chute de température est encore actif.

A. Bernard.

PÉDIATRIE

Accidents sérothérapiques à rechutes. (Mouriquand et Juvin, Soc. méd. des hôpitaux de Lyon, 13 janvier 1920.)

Les A. publient des statistiques comparées concernant la fréquence des accidents sérothérapiques à rechute, et leur gravité souvent plus grande lors de la 2e ou 3e poussée. Ce dernier fait, en particulier, est généralement méconnu.

En 1912, sur 360 observations, il y eut 135 éruptions (38 pour 100) dont 18 multiples ; 11 fois la 2e poussée fut plus grave.

En 1913, sur 277 observations, il y eut 122 éruptions (44 pour 100), dont 15 multiples ; 11 fois la 2e poussée fut plus grave.

En 1919, sur 150 observations, il y eut 81 éruptions (54 pour 100) dont 26 multiples ; 17 fois la 2e poussée fut plus grave.

Les éléments de gravité consistaient généralement en température plus élevée, éruption plus diffuse, phénomènes articulaires plus intenses.

L'origine du sérum ne semble pas devoir expliquer cette augmentation de fréquence et d'intensité.

Ces accidents ne doivent pas faire perdre de vue les avantages de la sérothérapie intensive. Il convient seulement, après une première poussée, de ne pas croire à une guérison complète, mais de prévoir la possibilité d'une récidive dans les quinze jours consécutifs.

La valeur du signe de Josserand dans les complications cardiaques du rhumatisme de l'enfance. (Mouriquand et Lancy, Soc. méd. des hôpitaux de Lyon, 6 janvier 1920.)

Les A. rapportent trois observations concernant des fillettes de 10 à 12 ans, où l'éclat tympanique du deuxième bruit au foyer pulmonaire a attiré le premier l'attention sur une complication cardiaque au cours de rhumatisme, de type plus ou moins fruste.

Et ils insistent sur la valeur de ce signe qui permet de penser à une cardite et oblige à une révulsion précordiale intense et à une intensification de la médication salicylée.

(1) *Jour. Am. Med. Assoc.*, Chicago, 1919, LXXII, 34.

NOUVELLES (*Suite*).

Soins gratuits aux blessés et malades de guerre (*Suite*).

Ces carnets, établis au nom de l'intéressé, mentionneront la nature et l'indication de la blessure ou de la maladie ayant motivé la réforme ou la demande de pension ; en outre, ils comporteront des feuillets dont une division dénommée « ordonnance », sera destinée au pharmacien, une autre dénommée « billet de visite » destinée au médecin.

Le médecin sera tenu d'apprécier et de certifier si les accidents ou complications pour lesquels ses soins sont demandés résultent effectivement de la blessure ou de la maladie qui a donné lieu à pension d'après l'indication du carnet.

Dans l'affirmative, le consultant ayant droit à la gratuité, le médecin remplit l'*ordonnance* qu'il remet au malade et le *billet de visite qu'il conserve provisoirement par devers lui.* Il rédige, en outre, et envoie aussitôt au Préfet, sous pli fermé et en franchise, une déclaration sur papier libre attestant qu'il a reconnu le droit aux soins gratuits à l'intéressé en rappelant la nature de la maladie ou de la blessure et spécifiant l'affection dont est atteint actuellement le malade (ultérieurement sans doute un modèle de déclaration sera incorporé au carnet de visites). Le Préfet peut prescrire une contre-visite.

Dans le cas où il ne serait pas établi que l'affection actuelle se rattache à la blessure ou à la maladie qui a donné droit à pension, *le malade n'a pas droit à la gratuité prévue à l'article 64 ; le médecin n'a donc pas à faire usage du carnet de bons de visites de l'intéressé.*

De son côté, le pharmacien aura à délivrer des médicaments à titre gratuit sur le vu de l'ordonnance tirée du carnet de visites.

Dans le cas où le médecin juge qu'il y a lieu à hospitalisation, il rédige, en se référant à la déclaration ci-dessus, un certificat indiquant les raisons qui nécessitent l'entrée à l'hôpital. *Si cette entrée doit être immédiate, le médecin en fait mention sur le certificat qu'il envoie directement au Maire.* S'il n'y a pas urgence, le certificat doit être envoyé sous pli fermé et en franchise au Préfet qui se mettra en rapport avec le Maire.

Pour obtenir le paiement de leurs honoraires et le remboursement des produits pharmaceutiques livrés, les médecins et les pharmaciens, doivent, après les avoir classés par malade, *transmettre respectivement au Préfet, avant le 15 avril pour le premier trimestre* et avant la fin de la quinzaine qui suit l'expiration de chacun des trimestres suivants, les « billets de visites » et les « ordonnances » afférents au trimestre écoulé.

Le Ministre a fait connaître que les *soins médicaux donnés et les fournitures pharmaceutiques livrées aux bénéficiaires de l'article 64* depuis la promulgation de la loi du 31 mars 1919, *seront rétribués conformément aux tarifs qui seront établis par le règlement d'administration publique.*

Ces tarifs seront publiés aussitôt qu'ils auront été arrêtés.



FONDÉ EN 1873. — N° 10

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

ADMINISTRATION

A. ROUZAUD
41, Rue des Ecoles, PARIS (V^e)
Téléphone : 830-03

ABONNEMENTS :

France et Colonies	**15 fr.**
Union postale	**20 fr.**
Etudiants	
France et Colonies	**8 fr.**
Union postale	**12 fr.**

Les abonnements partent du 1er de chaque mois

Joindre 0,50 pour chaque changement d'adresse.

Les bureaux de rédaction sont ouverts les Lundi, Mercredi et Vendredi, de 5 h. 1/2 à 6 h. 1/2.

SOMMAIRE

AVIS

Abonnements	Docteurs	Etudiants
France et Colonies..	15 *fr.*	8 *fr.*
Etranger.........	20 *fr.*	12 *fr.*

Le Numéro : 30 centimes

Années antérieures à 1920...........	20 *fr.*
Les Numéros antérieurs à 1920.......	0 *fr.* 50
Numéros de Revues Générales......	1 *fr.*

NOUVELLES

Administration générale de l'Assistance publique à Paris. — *Concours pour la nomination à deux places d'accoucheur des hôpitaux de Paris.* — Ce concours sera ouvert le lundi 19 avril 1920, à midi, dans la salle des Concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, n° 49.

MM. les Docteurs en médecine qui désireront concourir seront admis à se faire inscrire au Service du personnel de l'Administration (Buresu du personnel médical), de 10 heures à 15 heures, du lundi 8 mars 1920 au samedi 27 mars inclusivement.

Faculté de Paris. — THÈSES. — *Mercredi* 3 *mars.* — M. Couchot (Louis). Du plombage osseux a la masse de Delbet associé à la réunion primitive dans les fractures articulaires du genou. — M. Chanson(Bernard). Les premiers états de service de l'Ecole pratique sanitaire de l'Institut Lannelongue.

Jeudi 4 *mars.* — Mlle Curioni (Marguerite). De quelques cas de tuberculose oculaire traités par la tuberculine. — M. Rousseau (Armand). Traitement de l'asthme par les protéines.

Guerry (Gabriel). Contribution à l'étude du traitement des bubons chancrelleux. — M. Boumard (Georges). Quelques considérations sur les pleurésies purulentes. — M. Rouffignac (Jean). De la syphilis pulmonaire chez le nouveau-né. — M. Troncy (Jean). Traitement du rhumatisme blennorragique par le lipo-vaccin, — M. Jaccard (Camille). Dextrocardie et dextroversion.

Faculté de médecine de Strasbourg. — M. Mayer, docteur en médecine, est nommé, à dater du 10 decembre 1919, professeur de physiologie à la faculté de médecine de l'université de Strasbourg.

M. Braemer, professeur à l'école supérieure de pharmacie de l'université de Strasbourg, ancien professeur à la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université de Toulouse, est nommé professeur honoraire à cette dernière faculté.

BIBLIOGRAPHIE

La vie d'Edgard Poë, par André FONTAINAS, un vol. in-12. 288 p. Prix : 5 fr. 95. (Mercure de France 26 rue de Condé, Paris 1919.)

Ce livre est un plaidoyer fervent en faveur d'Edgar Poë « martyr de son temps et des préventions de ses contemporains ». M. Fontainas s'y élève contre le réquisitoire scientifique de M. Lauvrière : Poe n'a pas été opiomane et s'il a bu, cela a été d'abord ponr faire comme les autres, puis pour trouver le calme et l'oubli de ses tortures : quand le motif qui l'avait amené à boire eut disparu, il lutta de son mieux pour s'en défaire. Telle est la thèse de M. Fontainas qui a utilisé les dernières publications relatives à la vie d'Edgar Poë pour écrire un livre très documenté et du plus grand intérêt.

Almanach de Cocagne, pour l'an 1920, dédié aux vrais gourmands et aux francs buveurs. (Un vol. in-16, prix : 10 fr. Se trouve à Paris, à la Sirene, 12 rue de la Boëtie.)

Il est courant d'entendre dire que nous n'avons plus de littérature culinaire. Cela n'est pas tout à fait exact, si nous n'avons plus de Grimod de la Reynière, de Brillat-Savarin, de Tendret, il se trouve cependant de temps à autre un amateur, un lettré ou un *gourmand* comme Richardin, Ali-Bab ou Laurent Tailhade pour nous rappeler les traditions gastronomiques de nos ancêtres ou nous faire part de son expérience personnelle.

Et désormais nous aurons chaque année notre almanach de la gourmandise comme nos pères avaient celui de Grimod de la Reynière. Cet Almanach de Cocagne que vient de publier M. Bertrand Guegau paraîtra chaque année. Dédié aux vrais gourmands et aux francs buveurs, il nous ramène à la spirituelle mode des anciens almanachs d'autrefois consacrés au mariage de la littérature et de la bonne cuisine. MM. Paul Souday, Raoul Ponchon, Jean Cocteau, Appollinaire, Lucien Descaves, Régis Gignoux, Pierre Mac Orlau, André Therine, etc., ont collaboré à cet amusant recueil plaisamment illustré de bois originaux. On ne peut que lui souhaiter une semblable collaboration pour 1921.

(*Voir suite, p.* 172).

BIBLIOGRAPHIE (*Suite*)

Le style moderne, par Emile Bayard, Inspecteur au Ministère des Beaux-Arts. Ouvrage orné de 170 gravures. 1 vol. in-16 de 380 pages broché (majoration comprise) 5 fr. (Envoi franco contre mandat ou timbres-poste adressés à la librairie Garnier, 6 rue des Saints-Pères, Paris).

Avec le *Style moderne*, Emile Bayard termine sa collection si réputée de « l'Art de reconnaître les Styles ».

C'est un éloquent plaidoyer en faveur de l'expression esthétique de notre temps après l'hommage rendu aux chefs-d'œuvre du passé.

Le *Style moderne* existe. L'auteur le démontre et il en fait ressortir la source bien française, toute la beauté aussi résolue que diverse.

La lecture du *Style moderne* s'impose à tous ceux qui, résistant à la routine et au parti pris, désirent sacrifier logiquement au progrès en s'installant loyalement dans le décor du XX[e] siècle.

A l'ombre des jeunes filles en fleurs, par Marcel Proust. 2 vol. prix : 11 fr. (Editions de la Nouvelle Revue Française, 35 et 37, rue Madame, Paris, 1919.)

On sait que la seconde Académie française décerna, voilà tantôt deux mois, son p ix annuel à M. Marcel Proust; l'on sait également que sa décision ne r contra point une approbation unanime.

C est que M. rcel Proust est un écrivain trop peu semblable aux autres, et l'o n n'aime point du premier coup ces écrivains-là, qui ne la ère. D'où le premier malentendu. Mais la polémique est cl e conteste plus que M. Marcel Proust a un grand talent, et s'il a, en outre, du génie, nos neveux le sauront.

Idées et figures d'aujourd'hui, par René Gillouin. 1 vol. Prix : 5 fr. (Bernard Grasset, editeur, 61, rue des Saint-Peres, Paris, 1919).

L'auteur a réuni dans ce petit volume quelques essais parus au cours de la guerre dans diverses revues. Inspirés en majeure partie par les circonstances, ils n'ont cependant pas perdu toute actualité ; et bien qu'ils traitent de sujets forts divers, le lecteur attentif saisira immédiatement l'étroite liaison qu'établit entre eux un double courant continu de méditation politique et sociale, psychologique et morale.

L'Encéphale. Le journal de neurologie et de psychiatrie si apprécié, *L'Encéphale*, vient de réapparaître après plusieurs années d'interruption.

Le *Progrès médical* signale à ses lecteurs cette publication, organe officiel de la Société de Psychiatrie, aussi remarquable par son intérêt que par l'iconographie, qui y prend une place prépondérente.

Parmi les mémoires qui figurent dans les deux premiers numéros, notons une étude clinique et anatomo-pathologique sur un cas de syndrome paralytique à trypanosomes (avec figures dans le texte et 2 planches hors texte) de MM. Colin, Laignel-Lavastine et Monique.

Le mimetisme en pathologie mentale par Austrogesilo.

Un cas de confusion mentale résiduelle par Briand et Delmas.

Du traitement des états anxieux par Treptal.

Les dessins stéréotypés d'un catatonique (avec une planche hors texte) par Barbé.

G. P. B.

Le crâne et ses rapports avec la taille, la grande envergure, le buste, le pied, chez les criminels, par le D[r] Charles Perrier, un volume in-8 de 116 pages avec 17 illustrations. (Lyon chez Rey, Paris chez Maloine 1920.)

Le docteur Perrier, déjà connu par ses travaux anthropométriques et criminologiques, donne une nouvelle étude qu'on ne peut analyser en raison des documents nombreux (chiffres, rapports, tableaux, etc.) qui y figurent.

Il suffit d'affirmer que les investigations de l'auteur sont faites avec une méthode impeccable, sans idée préconçue et que, de plus, l'ouvrage contient une partie iconographique intéressante et inédite. Tous ceux qui s'occupent d'anthropologie criminelle ou d'anthropologie générale doivent avoir sous la main ce travail pour en utiliser les données précieuses que seul un chercheur expérimenté pouvait assembler.

(*Voir suite p.* **174**.) G. P. B.


PRODUITS RHEMDA
Néoplasmes. Erythèmes Polymorphes
Tous Accidents Blennorragiques
Ampoules de Bromure de Mésothorium
3 Sortes de Solutions
LABORATOIRES RHEMDA
Paul NAVELOT.
Pharmacien de 1re classe
51.53. Rue d'Alsace
COURBEVOIE-PARIS

BIBLIOGRAPHIE (*Suite*)

Quelques fantômes de jadis, par Laurent TAILHADE, 1 vol. in-12, 284 p. Prix 5 fr. L'Edition française illustrée, 30, rue de Provence Paris.

Moins exaspérées, moins agressives que tant d'autres, ces pages sont peut-être néanmoins les plus brillantes parmi celles qu'aient écrites le grand lettré véhément, capricieux, passionné que fut Laurent Tailhade.

Il invoque ici la figure de Verlaine « Saint François d'Assise tombé dans les spiritueux » ; il nous parle d'Auguste Rodo de Niederhaüsen, l'auteur du monument de Verlaine au Luxembourg ; de Charles Cros, terrassé lui aussi par le démon de l'intempérance ; d'Alfred Poussin, un survivant de la Bohême, de la comtesse Diane, de Moreas, d'Alfred Naquet, d'Anatole Baju, d'Henri des Houx et du schisme de la rue Legendre, de Judith Gautier, des débuts d'Alphonse Lemerre, de Sully Prudhomme, de Thérésa, de Théophile Gautier et de tant d'autres fantômes de jadis qu'il est allé rejoindre naguère « sous les ombres myrteux ».

Mœurs intimes du passé (5e série). **Les fléaux de l'humanité**, par le Dr CABANÈS, 1 vol. 480 p. avec fig. Prix : 5 fr. 75. Albin Michel éditeur, 22, rue Huyghens, Paris.

Peste, lèpre, choléra, variole, grippe, tels sont les fléaux de l'humanité que le Dr Cabanès passe en revue dans ce nouveau volume.

La vague mystique, par Jules SAGERET, 1 vol. de la Bibliothèque de culture générale. Prix 3 fr. Flammarion éditeur, 26, rue Racine, Paris.

M. Jules Sageret entend ici par mysticisme tout ce qui dans l'ordre de la pensée est en dehors de la méthode et de la connaissance scientifique. Le mysticisme, dit-il, vivra autant que l'humanité, quand bien même les religions et les métaphysiques, périraient avant elle, car il a pour trame nos douleurs et nos joies. Il a toutefois en lui quelque chose de temporaire, un va et vient, suivant qu'il envahit la philosophie ou se retire d'elle.

Aujourd'hui le mouvement philosophique est une vague mystique. C'est à résumer ce mouvement qu'est consacré ce petit livre; parmi les constructions philosophique, l'auteur ne s'est attaché qu'aux pierres angulaires et aux clefs de voûte. C'est ainsi qu'on y trouvera des exposés aussi lumineux que possible de la philosophie scientifique d'Henri Poincaré, de l'énergétisme d'Ostwald, du Néothomisme, du Bergsonisme, du Pragmatisme et de la philosophie d'Emile Boutroux.

Ecrit avant la guerre, ce petit volume a perdu de son actualité : « le vent de la mort, dit M. Jules Sageret, soufflant en tempête pendant plus de quatre ans, aura épaulé la vague mystique qui déferlera avec une force nouvelle ».

Petit bréviaire de la gourmandise, par Laurent TAILHADE, 1 vol. in-12, 50 pages. Prix : 1 fr. 50. Albert Messein éditeur, 19, quai St-Michel, Paris 1919.

On lit et on relit avec plaisir ces 50 bonnes et spirituelles pages. C'est que si Laurent Tailhade était un fin lettré, il était aussi un gourmet qui voulait avoir sa place au panthéon de la cuisine.

Ce livre s'ouvre sur un éloge de Carême ; puis ce sont des aperçus hallucinants, des visions d'art fortement colorées.

Les viandes, les légumes, les fruits, les gâteaux, sous la plume de l'écrivain revêtent de poétiques formes et évoquent des décors féériques.

Le « Petit bréviaire de la gourmandise » nous conduit partout grâce à un fil qu'on n'est pas tenté de quitter. Tous ceux qui mangent ou, plus exactement ceux qui savent manger le liront avec une curiosité joyeuse et satisfaite.



FONDÉ EN 1873. — N° 11 Le numéro : 30 centimes. 13 MARS 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

SOMMAIRE

AVIS

Abonnements	Docteurs	Etudiants
France et Colonies..	15 *fr.*	8 *fr.*
Etranger.........	20 *fr.*	12 *fr.*

Le Numéro : 30 centimes

Années antérieures à 1920........... 20 *fr.*
Les Numéros antérieurs à 1920....... 0 *fr.* 50
Numéros de Revues Générales...... 1 *fr.*

NOUVELLES

Assistance publique. CONCOURS DE L'INTERNAT EN MÉDECINE. *Lecture* (suite). — *Anatomie.* — *Séance du 23 février.* MM. Festal 9. Kesseler 10. Aris 12, Barbier 12, Fouet 12. Huas 12, Dauptain 11, Le Chaux 13.
Absents : MM. Cunault et Chéreau.

Séance du 24 février. MM. Aubin 13. Laplane 12, Minvielle 12. Bourdillon 9, Raiga 11, Bartet 13, Marie 13, Marty 10.
Absents : MM. Magnillat, Caillet, Châtellier et Crétin.

Séance du 26 février. MM. Descamps 10, Ili 13. Mlle Labeaume 12, MM. Blanchet 11, Longepierre 11. Piot 12. Vesselle 13, Dubois 13.
Absents : MM. Périer et Lougnon.

Séance du 27 février. MM. Florand 11. Périsson 12. Auvigne 12, Wickham (Yves) 10. Lepelletier 9. Cornet 13. Niel 12, Cocault-Duverger 11.
Absents : M. Démelin.

Séance du 28 février. MM. Verger 10, Ducrohet 10. Gambillard 12. Lestoquoy 11. Jousseaume 13. Bourdiès 11, Lautman 12. Metzger 13.

Séance du 4 mars. MM. Théodoresco 11. Chevallier (Henri) 12. Privé 10. Grenier 13, Philippeau 11. Lemariée 12, Barreau 11, Laurent (Marcel) 11.

Séance du 5 mars. MM. Surun 12. Lafourcade-Cortina 11. Veil (Prosper) 11, Génin 12. Rouïlet 12. Terris 11. Leffaive 12, Clement (Robert) 13.

Séance du 6 mars. MM. Bruant 10, Jacquet 11, Bonnet 12. Clément (Jean) 11, Denoyelle 13, Berchon 10. Renardier 10. Weill (René) 12.

Pathologie. Séance du 25 février. MM. Tissé 10. Pollet 10. Debray 12. Derville 12, Dutest 10, Le Rasle 12. Mérot 11. Ortodoxu 10, Huet (Pierre) 12. Demerliac 9.

Séance du 26 février. MM. Marchant 8. Andral 12. Boyau 12. Bazert 11. Blot 12. Grellety-Bosviel 13. Pouey 11. Duchamp de Lagenete 9, Ruppe 14, Dambier 9.

Séance du 28 février. MM. Guerin 10. Basch 12. Laurent (Pierre) 10. Froment 9. Lelong (Marcel) 13. Bertrand (Yvon) 10. Dugué 9, Charon 9. Hartmann 13. Bocage 13.

Séance du 29 février. MM. Remy-Néris 11, Dujarider 13. Perrochau 2. Blamontier 12. MMme Thivolet 12, Michaux 11.

— *Séance du 4 mars.* MM. Hermet 13. Delmas 12. Boulin (Raoul) 13, Enot 8, Marcnal 12. Le Coulm 8. Azoulay 12. Dubranle 12. Viollet 10. Menard 11.

Séance du 6 mars. MM. Favory 11. Lebègue 9. Pavino (André) 13. Leroux 12. Robin (Victor) 9, Marcerou 12, Plet 7, Richou 13. Paturet 14, de Gennes 13.

CONCOURS DE CHIRURGIEN DES HOPITAUX. — Composition du Jury : MM. les Drs Tuffier, Lecène, Wiart, Rochard, Delbet, Gosset et Variot.

Liste des candidats : MM. les Drs Pascalis, Roulier, Kendirdjy, Douay, Brocq, Olivier, Bergeret, Guimbellot, Houdard, Levert, Maurer, Métivet, Mondor, Lorin, Deniker, Girode, Capette, Desplas, Mercadé, Mornard et Monod (Robert).

CONCOURS DE MÉDECIN DES HOPITAUX. *Consultation écrite.* — *Séance du 4 mars.* MM. Vallery-Radot 20, Philibert 15. Lecomte 18, Beaufumé 19.

2e CONCOURS DE L'EXTERNAT. — *Composition du Jury* : MM. les Dr Tixier, Paisseau. Barbé. Brûlé, Moure, Bazy, Sauvé et Metzger.

THÈSES. — *Mardi 9 mars.* — Mlle QUESLIER (Jeanne). Les néphrites interstitielles de l'hérédo-syphilis. — M. HAMOUET (Gaston). Le sérum de Leclainche et Vallée dans le traitement des plaies. — M. LEROY (Hector). Tuberculose pulmonaire consécutive à l'action d'un traumatisme. — M. ANDUZE ACHER. L'urobilinurie. — M. MARTINE (Jean). Quelques idées sur la médecine de la 1re enfance au début du XVIIIe siècle. — M. CHAUSSIER (H.). Etude comparative des procédés de stérilisation de l'eau employés aux armées.

Samedi 13 mars. — M. VILLETARD DE LAGUÉRIE. Contribution à l'étude des ostéomes traumatiques. M. DELBOS (Louis). L'amputation en chirurgie du genou. — VIDAL (Ulysse). Contribution à l'étude du traitement des fractures de la diaphyse humérale. — M. DEPAQUIT (Louis). La salive chez les diabétiques. — M. BERNARDINI (Félix). Pleurésies bacillaires enkystées. — M. MARTIN (Charles). Péricardites tuberculeuses.

CONCOURS POUR LA NOMINATION AUX PLACES D'ÉLÈVE INTERNE EN PHARMACIE vacantes au 1er juillet 1920 dans les Hôpitaux et hospices civils de Paris. — Ce concours sera ouvert le *lundi 12 avril* 1920, à 10 *heures du matin*, dans l'Amphithéâtre de la Pharmacie Centrale des Hôpitaux et Hospices, 47, quai de la Tournelle. Les élèves qui désireront prendre part à ce Concours seront admis à se faire inscrire à l'Administration centrale, 3, avenue Victoria (Service du Personnel), tous les jours, les Dimanches et Fêtes exceptés, de dix heures à quinze heures, depuis le jeudi 11 mars jusqu'au mercredi 24 mars inclusivement.

CONCOURS POUR LES PRIX A DÉCERNER A MM. LES ÉLÈVES INTERNES EN PHARMACIE DES HOPITAUX ET HOSPICES. — Année 1920.

Le Concours annuel pour les Prix à décerner à MM. les Elèves Internes en Pharmacie des Hôpitaux et Hospices sera ouvert le *lundi* 10 *mai* 1920, à *midi précis*, dans la Salle des Concours de l'administration, rue des Saints-Pères, n° 49.

Les Candidats devront se faire inscrire à l'Administration centrale (Service du Personnel), de *onze heures* à *trois heures*, du *mardi* 6 *avril* au *samedi* 24 *avril* inclusivement.

CONCOURS POUR LA NOMINATION A UNE PLACE D'OPHTALMOLOGISTE DES HOPITAUX DE PARIS. — Ce concours sera ouvert le lundi 17 mai 1920, à midi, dans la Salle des Concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, n° 49. Cette seance sera consacrée à la composition écrite. — MM. les Docteurs en médecine qui désireront concourir seront admis à se faire inscrire au Service du Personnel de l'Administration, de 10 heures à 15 heures, du lundi 19 avril 1920 au samedi 1er mai inclusivement.

Conditions du concours (extrait du règlement général sur le Service de Santé des Hôpitaux et Hospices civils de Paris) :

Les candidats ayant la qualité de Français sont seuls admis à concourir.

Les candidats qui désirent se présenter au Concours pour les places d'Ophtalmologistes des Hôpitaux doivent justifier qu'ils possèdent depuis cinq ans révolus le diplôme de docteur en médecine, obtenu dans une Faculté de médecine de France (diplôme d'Etat).

Néanmoins, le temps de Doctorat est réduit à une annee pour les Candidats qui justifient de quatre années entières passées dans les Hôpitaux et Hospices de Paris, en qualité d'élèves internes en médecine.

Pour les élèves internes qui n'auraient pas terminé les quatre années dont il s'agit à raison de leur nomination comme chef de clinique dans l'un des services de la Faculté établis dans les Hôpitaux de Paris, les années de clinicat seront comptées comme années complémentaires d'internat.

Les Candidats qui désirent prendre part au Concours doivent se présenter au Service du Personnel de l'Administration pour obtenir leur inscription, en déposant leurs pièces et signer au registre ouvert à cet effet. Les Candidats absents de Paris, ou empêchés, peuvent demander leur inscription par lettre recommandée.

Toute demande d'inscription faite après l'époque fixée par les affiches pour la clôture du registre ne peut être accueillie.

Le Jury du Concours est formé dès que la liste des Candidats a été close.

Le Jury des Concours pour la nomination aux places d'Ophtalmologiste des Hôpitaux se compose de sept membres, savoir :

Cinq ophtalmologistes, un Chirurgien, un Médecin, tirés au sort parmi les Ophtalmologistes, les Chirurgiens et les Médecins chefs de service des Hôpitaux et Hospices, en exercice et honoraires, ainsi

(*Voir suite*, p. 192).

ACTUALITÉS MÉDICALES

OPHTALMOLOGIE

Modifications de la tension oculaire sous l'influence de pressions exercées sur le globe (recherches expérimentales). (MAGITOT et BAILLIART, *Ann. d'oculistique*, novembre 1919.)

La tension oculaire n'est jamais fixe sur l'animal en état de veille. Celle-ci oscille entre deux extrêmes, (15 et 28 mm. Hg), considérés comme normaux. Les hausses de tension entre ces limites peuvent être dues à des mouvements locaux comme dans le cas du clignement, ou à des mouvements généraux comme l'effort.

Artificiellement, une injection sous-conjonctivale de sérum physiologique peut agir par sa masse et comprimer le globe mécaniquement pendant quelques instants. Pareil résultat peut être obtenu aussi par injections rétro-bulbaires, mais celles-ci, sans doute par leur diffusion rapide dans l'orbite, ont moins d'action.

De la curabilité du trachome par le naphtol-camphré. (GÉRARD, *Ann. d'oculistique*, décembre 1916.)

Après avoir utilisé pendant plusieurs années le chlorure de zinc, l'A. est devenu fervent partisan du naphtol camphré-oxydé. On en trouvera le mode de préparation et d'application dans son mémoire.

M. G. considère que les indications en sont :

1° Absolues, dans les formes aiguës du trachome, tant dans les poussées de récidive qu'au début, dans les formes envahissantes alors que les granulations arrivent à recouvrir la conjonctive palpébrale supérieure totalement et en un temps relativement court ; dans les formes hypertrophiques et végétantes, surtout quand elles s'accompagnent de suintements ;

2° Relatives, dans toutes les formes dormantes et franchement chroniques. Dans ces cas il est bon d'associer au naphtol camphré soit la solution de nitrate d'argent, soit surtout le chlorure de zinc.

Prophylaxie et traitement de l'ophtalmie purulente des nouveau-nés : Essais de vaccinothérapie antigonococcique. (GINESTOUS. *Gaz. hebd. des sciences médicales de Bordeaux*, 15 février 1920.)

L'A. a traité trois cas d'ophtalmie des nouveau-nés par la vaccinothérapie de Nicolle et Blaizot.

Dans un cas, il s'agissait d'ophtalmie double ; vu le cinquième jour, l'œil droit présentant déjà une ulcération cornéenne.

L'A. institua le traitement local et la vaccinothérapie antigonococcique : après deux injections pratiquées à vingt-quatre heures d'intervalle, la purulence a disparu, la guérison a été obtenue.

Dans un autre cas, la vaccinothérapie, toujours instituée concurremment avec le traitement local, a donné un succès complet, la guérison après deux injections dans les muscles de la fesse. Par contre, chez un autre nouveau-né de dix jours, cinq jours après le début de l'ophtalmie, le résultat a été négatif. Six injections répétées chaque jour n'ont pas réussi à tarir la suppuration, qui n'a été obtenue qu'après quinze jours de traitement local.

Ce qui fait conclure à l'A. que le praticien, tout en essayant, chaque fois que l'occasion se présente, la vaccinothérapie antigonococcique, n'est pas autorisé à priver ses petits malades de la thérapeutique locale qui a fait ses preuves.

Du tétanos consécutif aux lésions oculaires. (CHASTELAIN et LAFARGUE, *Annales d'oculistique*, janvier 1920.)

Les A. rapportent l'observation d'un malade qui, blessé à l'œil gauche par un petit éclat métallique, présentait, 36 heures après le traumatisme, de l'exophtalmie, du chémosis, de l'œdème des paupières, du trouble de la cornée ; en présence de cette panophtalmie à marche rapide l'exentération fut décidée et pratiquée.

Les suites de l'opération lurent normales jusqu'au 6e jour. Le 7e jour, en présence de l'enflure de la face, de la difficulté que le malade éprouvait à ouvrir la bouche, on pensa au tétanos céphalique. Le 8e jour, le diangostic se confirmait. Etaient successivement apparus une paralysie complète du facial gauche, le trismus, une ophtalmoplégie du côté droit.

Le vingtième jour les symptômes s'amendaient ; le quarante-cinquième jour l'ophtalmoplégie était guérie ; la paralysie faciale disparut quelques jours après.

Le traitement fut le suivant :

1° Nettoyages antiseptiques répétés du lieu d'élaboration de la toxine antitétanique ;

2° 900 centimètres cubes de sérum par voie veineuse en 34 jours, sans accidents.

3° Contre les crises spasmodiques, 1 gr. 20 d'acide phénique par jour, en injections sous-cutanées, soit 13 gr. 15 en tout, sans aucun signe d'intoxication.

Les A. ont recherché les observations de tétanos consécutif à une lésion oculaire publiées dans la littérature ophtalmologique.

Ils en ont trouvé 21.

De leur étude ils tirent les conclusions pratiques suivantes :

1° Dans tous les cas de plaie pénétrante de l'œil par coup de feu, morceau de verre et éclat de fer, injecter d'emblée, le plus tôt possible après l'accident, de 20 à 30 centimètres cubes de sérum antitétanique ;

2° Si, le 2e ou 3e jour, il y a menace de panophtalmie, pratiquer exactement l'exentération, et faire des lavages fréquents de la cavité avec de l'eau oxygénée ;

3° Si malgré ces moyens préventifs, on constate, dans la suite, du trismus, de la gêne de la déglutition et de la paralysie faciale, il faut aussitôt faire des injections intraveineuses quotidiennes de 60 centimètres cubes de sérum antitétanique, et en même temps des injections sous-cutanées de même quantité d'une solution phénique à 2 % qui paraît avoir un effet analgésique et antispasmodique.

MÉDECINE LÉGALE

Contribution à la toxicologie de l'acide cyanhydrique. Découverte et démonstration de sa transformation post mortem en acide sulfocyanique. (CHELLE, *Journ. de méd. de Bordeaux*, 10 janvier 1920.)

Tous les traités classiques de toxicologie s'accordent à dire que l'acide cyanhydrique disparaît ou du moins est dissimulé à ses réactions très rapidement. dans les tissus, après la mort. On suppose généralement qu'il se décompose ainsi en acide carbonique et ammoniaque en passant peut-être sous la forme préalable de formiate.

Or, d'après M. Chelle, à l'encontre de ce qu'on pensait jusqu'à ce jour, l'acide cyanhydrique ne serait pas détruit ou transformé d une manière irréversible, et par conséquent indécelable, mais, sous l'influence des produits sulfurés qui prennent naissance dans la putréfaction cadavérique, il fixerait du soufre et deviendrait acide sulfo-cyanique (absolument résistant à cette putréfaction) réversible en son générateur par l'action d'un oxydant approprié.

De ce fait l'expert ne serait plus mis dans l'impossibilité, à la suite d'un examen tardif d'un empoisonnement par l'acide prussique, de conclure à la réalité de cet empoisonnement, puisqu'il lui serait permis, d'après les recherches de l'A., de libérer sous sa forme primitive le toxique d'abord dissimulé à ses investigations.

OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE

La neurasthénie auditive (G. de PARREL, *Revue Hebd. de Laryngologie*, n° 23, 1919.)

Grâce à sa pratique spéciale de rééducation auditive et de lecture sur les lèvres, l'auteur a pu pénétrer dans le domaine psychologique des infirmes de l'audition et en scruter à loisir tous les secteurs. Cette exploration longtemps poursuivie lui a permis de dégager le tableau symptomatique des troubles névropathiques qui ne manquent pas de se produire, avec une intensité variable, chez le sourd. Il s'agit le plus souvent d'une *neurasthénie ébauchée*, faite d'irritabilité, de tristesse et d'abattement, d'endolorissement à multiples localisations, d'asthénie musculaire : elle se traduit par des lamentations précises et détaillées, sorte de journal pathologique qu'il faut savoir lire et surtout écouter. C'est un plaidoyer pour la douleur que prononce le sujet, dont la crainte est vive d'être pris pour un malade imaginaire.

Comment remédier à ce désarroi moral, à ces troubles d'émotivité ? M. de Parrel expose en détail le traitement à instituer et il insiste tout particulièrement sur *l'action psychothérapique* à engager sous forme d'une éducation méthodique de la volonté, de l'énergie, jusqu'à provocation de la bienfaisante réaction de confiance qui conduit à la guérison.

La partie la plus originale de ce travail est celle qui touche à la *mélothérapie*, c'est-à-dire l'utilisation des connaissances musicales du sourd, s'il en possède, pour mettre en valeur ses reliquats auditifs, forcer son attention et rénover sa foi en lui-même. Si le malade n'a pas cultivé un instrument et qu'il soit pourtant mélomane, il peut se servir d'appareils mécaniques, dont le maniement n'exige pas un long apprentissage et suivre les concerts symphoniques, lorsqu'il en a à sa portée.

Chez les malades fermés au langage musical, M. de Parrel conseille la culture de l'art sous toutes ses formes, le travail littéraire, l'étude des problèmes scientifiques, économiques ou professionnels, l'excitation de certaines ambitions, pour rétablir le circuit de l'énergie en son équilibre normal.

Le traitement de la surdi-mutité. (G. de PARREL, *Paris Médical*, 27 Déc. 1919.)

L'auteur insiste sur le rôle du médecin et de la mère vis-à-vis de l'enfant sourd-muet avant son entrée dans une école spéciale et fournit des conseils d'autant plus précieux qu'ils ne figurent pas dans les traités d'Otologie.

Le traitement de la surdi-mutité comprend deux périodes bien distinctes. La première, *préscolaire*, relève de l'auriste et de l'entourage du jeune infirme. La seconde, *pédagogique*, qui commence vers l'âge de sept à huit ans, est confiée à des professeurs spécialisés et consiste dans des exercices d'initiation phonétique, d'éducation auditive, de lecture sur les lèvres, de gymnastique mentale, etc... Cet enseignement est complété par une mise en apprentissage d'un métier manuel.

Il s'agit, aussitôt le diagnostic posé, d'accomplir tous les gestes nécessaires pour libérer les voies aeriennes et supprimer les foyers de suppuration otique. Ceci fait, on doit relever l'état général par l'emploi judicieux de l'hydrothérapie et du régime, surtout par la pratique de la gymnastique respiratoire.

La mère, sous la direction du médecin, s'appliquera en même temps à développer chez l'enfant le *don de l'imitation* et le *sens tactile*, sans lesquels il ne saurait profiter utilement plus tard de l'enseignement de la parole et de la lecture sur les lèvres.

M. de Parrel indique tous les moyens à mettre en œuvre pour atteindre ce but par la culture méthodique de la *gymnastique imitative et tactile*, sous forme de petits exercices faciles et de jeux, qui amuseront et intéresseront l'enfant. Il sera ainsi placé dans le meilleur *état de réceptivité pédagogique* à son entrée à l'Ecole des Sourds-Muets ,

L'auteur termine son travail, par l'exposé des formalités à accomplir pour l'admission dans ces établissements spéciaux et par l'éloge mérité des maîtres qui y professent.

La Digitale, la Digitaline, la Digifoline

Leurs caractéristiques, leurs modalités d'action physiologique.

	DIGITALE (Poudre de feuille)	DIGITALINE CRISTÉE	DIGIFOLINE
Composition	Complexe. Plusieurs glucosides cardio-actifs dont principaux : Digitaline, Digitaléine, Digitonine ; — sels de potassium, lutéoline, chlorophylle, cellulose, etc.	Glucoside pur.	Digitaline + Digitaléine en combinaison naturelle telle qu'elle existe dans la feuille.
Propriétés chimiques	Donne les réactions de ses divers composants.	Donne avec le réactif de Keller-Kiliani une zone bleu-indigo (Digitaline pure).	Donne avec le réactif de Keller-Kiliani une zone supérieure bleu-indigo (Digitaline), et une zone inférieure rouge-carmin (Digitaléine).
Aspect physique	Poudre de couleur verdâtre.	Petits cristaux blancs.	Masse amorphe de couleur blanchâtre.
Solubilité			
a) dans H^2O	Partiellement : les glucosides cardio-actifs, les sels de pot., la lutéoline. (Il est à remarquer que les glucosides à l'état d'union où ils se trouvent dans la plante sont solubles.)	Insoluble.	Soluble.
b) dans alcool	Partiellement.	Soluble.	Soluble.
Action sur le cœur	Cardio-tonique et cardio-régularisatrice.	Cardio-tonique surtout.	Cardio-tonique et cardio-régularisatrice.
Action sur la diurèse	Diurétique par son action sur la circulation, et aussi par une action directe sur le rein.	Diurétique par son action sur la circulation.	Augmente la diurèse surtout par son action sur la circulation, mais est plus diurétique que la digitaline cristallisée.
Action sur la muqueuse gastrique	Quelquefois action irritante devant être rapportée aux sels de potassium et à la digitonine.	Quelquefois un peu irritante.	Sans action irritante.
Elimination	Assez régulière.	Par saccades.	Régulière.
Accumulation	Peu sensible.	Assez fréquente.	Peu sensible.
Équivalence	1 gramme =	2 milligrammes. 8 granules au 1/4 de milligr. 20 granules au 1/10e de milligr.	1 gramme 10 comprimés à 0 gr. 10. 10 ampoules à 1 cm³.

Ce tableau comparatif, résumant les données cliniques acquises ces dernières années, montre les incontestables avantages d'une préparation comme la DIGIFOLINE, qui, mettant entre les mains du thérapeute la digitale sous une forme puissante mais non dangereuse, permet d'administrer la médication digitalique dans les meilleures conditions d'activité, de sécurité et de commodité.

BIBLIOGRAPHIE

J. CHEVALIER. *Recherches pharmacologiques sur la Digitale.* Société de Thérapeutique, séance du 28 mai 1913. — M. LOISON. *La Digifoline dans la pathologie post-opératoire.* Revue Internationale de Médecine et de Chirurgie, n° 18, juin 1916. — JOSUÉ. *L'Asystolie surrénale,* Paris Médical, 1er juillet 1916. — PREVEL. *Traitement aux tranchées du choc nerveux chez les grands blessés.* Journal des Praticiens, 21 juillet 1917. — A. RÉMOND et MINVIELLE. *Valeur comparative des diverses préparations digitaliques.* Progrès médical, 18 janvier 1919.

LITTERATURE ET ÉCHANTILLONS

Laboratoires Ciba, O. ROLLAND, 1, place Morand, Lyon.


ULCERE
Hyper-CHLORHYDRIE
COLITES
TABLETTE
PERROUD
7, Rue des Archers LYON

NOUVELLES (*Suite*)

que parmi les Ophtalmologistes, les Chirurgiens et les Médecins des Hôpitaux non encore titularisés comme chefs de service, mais exerçant leurs fonctions depuis huit années à compter du 1er janvier qui aura suivi leur nomination.

Les épreuves du Concours seront réglées de la manière suivante :

Epreuves éliminatoires.

1° Une composition écrite sur un sujet d'anatomie et de physiologie spéciales, pour la rédaction de laquelle il est accordé trois heures.

2° Une épreuve clinique sur un malade atteint d'une affection spéciale. Il est accordé au Candidat quinze minutes pour l'examen du malade et la préparation de sa leçon et quinze minutes pour la dissertation orale devant le Jury.

Epreuves définitives.

1° Une épreuve de médecine opératoire consistant en une opération sur un animal anesthésié ou sur un cadavre ;

1° Une consultation écrite sur un malade atteint d'une affection spéciale, pour la rédaction de laquelle il est accordé une heure, après 30 minutes d'examen. Cette consultation sera lue immédiatement par le Candidat.

Le maximum des points à attribuer pour chacune des épreuves est fixé ainsi qu'il suit :

Epreuves éliminatoires.

Pour la composition écrite	30 points
Pour l'épreuve clinique	20 points

Epreuves définitives.

Pour l'épreuve de médecine operatoire	20 points
Pour la consultation écrite	30 points

Dans tous les cas où un Concours est prescrit par les dispositions du Règlement, les épreuves auxquelles les Concurrents sont soumis se divisent en deux séries, toutes les fois que le nombre des Candidats dépasse cinq pour une place. huit pour deux places. dix pour trois places

Les épreuves de la première série sont communes à tous les Candidats.

Les épreuves de la seconde série sont subies seulement par les Candidats qui ont été déclarés admissibles.

Pour déterminer les Candidats admis à prendre part aux épreuves de la deuxième série. le Jury, deux jours après que les concurrents ont subi les épreuves de la première série, dresse, d'après le nombre des points obtenus, une liste des Candidats composée de cinq. huit ou dix noms, selon que le Concours a pour objet une, deux ou trois places.

Dans le cas où des Candidats seraient classés *ex æquo* après le jugement sur les épreuves de la première série, le Jury se basera, pour donner la priorité, d'abord sur le plus grand nombre de Concours dans lesquels le Candidat aura été déclaré admissible, ensuite sur le plus grand nombre de fois où il aura été classé *ex æquo* avec les admissibles, et enfin sur l'ancienneté du doctorat.

Le jugement définitif porte sur l'ensemble des épreuves de la permière et de la deuxième série.

Amphithéâtre d'anatomie. — M. Pierre Sebileau, Directeur des travaux scientifiques. — Avis : Un cours hors série d'opérations chirurgicales (chirurgie de l'appareil oto-rhino-laryngologique), en 10 leçons, par MM. les Dr Halphen, Rouget, Dufourmentel, Miégeville, Fl. Bonnet, commencera le lundi 12 avril 1920, à 2 heures, et continuera les lundis, mercredis et vendredis à la même heure.

Droit d'inscription : 100 francs.

Se faire inscrire, 17, rue du Fer-à-Moulin.

Faculté de médecine d'Alger. — M. Maillard, professeur de chimie biologique à la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université d'Alger, est nommé professeur de chimie biologique et toxicologie à ladite faculté.

M. Tournade, agrégé, chargé d'un cours de physiologie à la faculté mixte de médecine de l'université d'Alger, est nommé, à partir du 1er mars 1920, professeur de physiologie à ladite faculté, en remplacement de M. Rey, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Tunisie. — M. Burnet, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur, est nommé Directeur des Services d'hygiène de la Régence.

Ecoles de médecine navale. — Des concours seront ouverts au cours des mois de septembre et d'octobre 1920, à des dates et dans les ports qui seront fixés ultérieurement, pour les emplois de professeur et de prosecteur dans les écoles annexes de médecine navale savoir :

a) Professeur de séméiologie et de petite chirurgie à l'école annexe de Toulon ;

b) Professeur d'anatomie aux écoles annexes de Brest, Rochefort.

c) Prosecteur d'anatomie aux écoles annexes de Brest, Rochefort, Toulon ;

d) Professeurs de physique et de chimie biologiques aux écoles annexes de Brest et Rochefort.

Les conditions d'admission à ces concours ont été fixées par l'arrêté ministériel du 29 juin 1908 et l'instruction du 14 avril 1910 modifiés les 6 novembre 1911 et 6 mai 1913.

Adjuvat des asiles. — M. Rondel, inspecteur général, est désigné pour remplir les fonctions de président du jury du concours d'adjuvat des asiles de 1920, en remplacement de M. le Dr Monod.

Médecins de la santé. — Par arrêté du ministre de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales en date du 1er mars 1920, ont été nommés aux emplois de médecins de la santé :

M. le Dr Loir à la résidence du Hâvre.

M. le Dr Tobrteau (Pierre), à la résidence de Pauillac (Gironde).

M. le Dr Huillet (Georges), à la résidence de Marseille.

Par arrêté du même jour, M. le Dr Villejean (Eugène-Gabriel-André) a été nommé agent principal, médecin de la santé, à la résidence de Cherbourg.

(*Voir suite, p. 194*).

NOUVELLES (*Suite*).

Ecole de médecine de Marseille. — Des concours s'ouvriront le 25 octobre 1920 devant la faculté de médecine de l'université de Montpellier :

1° Pour l'emploi de professeur suppléant de clinique obstétricale à l'école de plein exercice de médecine et de pharmacie de Marseille :

2° Pour l'emploi de professeur suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales à ladite école ;

3° Pour l'emploi de professeur suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à ladite ecole.

Les registres d'inscription seront clos un mois avant l'ouverture desdits concours.

Faculté de médecine de Montpellier. — Par arrêté du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts en date du 4 mars 1920, la chaire de microbiologie de la faculté de médecine de l'université de Montpellier (fondation de l'université) est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours, à partir de la publication du présent arrêté, est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Conseil médical de la marine marchande. — Il est créé auprès du sous-secrétaire d'Etat des ports, de la marine marchande et des pêches, un conseil médical de la marine marchande, composée de trois membres :

Le médecin inspecteur en chef du service médical de la marine marchande, président.

Un médecin inspecteur de la marine marchande, expert.

Le médecin inspecteur adjoint au médecin inspecteur en chef, secrétaire.

La grippe aux Etats-Unis. — On annonce, lit-on dans l'*Opinion*, une nouvelle épidémie de grippe aux Etats-Unis ou plutôt de « flee » comme l'on dit là-bas. Quatre mille cas à New-York, dans un jour, avec 75 morts ; 2.000 quotidiens à Chicago avec près de 200 morts par influenza ou pneumonie ; 1.000 cas à Milwankee, etc. etc. A Chicago, du 19 au 31 janvier, 26.888 cas ont été signalés, dont 1.688 mortels.

« Flee » est une maladie dont on parle aux Etats-Unis sur un ton sérieux ; il ne faut pas oublier que, durant l'hiver 1917-1918, il est des villes américaines où l'on ne trouvait plus de fossoyeurs, où les parents des morts étaient eux-mêmes obligés de creuser les fosses et de les garder sous la pluie, de peur que quelque autre famille, brusquement survenue, ne s'emparât du trou et n'y mît son mort, à elle, dedans, ce qui constituait un cas de « débrouillage » vraiment particulier et quasi shakespearien !

Maison du médecin. — La Vente de Charité au bénéfice de « la Maison du Médecin » aura lieu les 27 et 28 mai prochain, à la Faculté de Médecine.

Le Comité des Dames patronnesses, comprend, outre un certain nombre de femmes et filles de confrères, Mesdames Thion de la Chaume, présidente ; Mesdames Maurice de Fleury et Jean-Louis Faure, vice-présidentes ; Mesdames Schmitt, Claisse, Milian, Lauth, Harvier, qui chacune dirigeront un comptoir.

Le Comité des Dames fait un pressant appel au corps médical de Paris et de province ; il sollicite de lui des dons en nature pour achalander les comptoirs : objets d'alimentation, ouvrages de dames, objets d'art, articles de Paris, etc. etc. Plus ces dons seront nombreux, plus le succès de la vente sera assuré.

Le Comité est convaincu que son pressant appel sera entendu par la famille médicale tout entière, dont chaque membre aura à cœur de participer à cette manifestation charitable au bénéfice des vieux confrères hébergés à la Maison du Médecin.

Envoyer instamment tous les dons, quels qu'ils soient, en nature ou en espèces, au siège social, 9, rue d'Astorg.


ΙΟΔΟΓΕΝΟΛ
ΠΕΠΙΝ
εστ
επαθαντ
René Vincent
Draeger
PRESCRIRE
Aux Enfants
10 a 30 gouttes par jour
Aux Adultes
40 a 60 gouttes par jour
d'Iodogénol Pépin
DANS Adénopathies Lymphatisme
Tuberculoses Arthritisme
Artério-Sclérose Asthme
PÉPIN & LEBOUCQ
30, Rue Armand-Sylvestre
à COURBEVOIE (Seine).

FONDÉ EN 1873. — N° 12 Le numéro : 30 centimes. 20 MARS 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

ADMINISTRATION

A. ROUZAUD
41, Rue des Ecoles, PARIS (V°)
Téléphone : 830-03

ABONNEMENTS :
France et Colonies............ 15 fr.
Union postale................. 20 fr.
Etudiants
France et Colonies............ 8 fr.
Union postale................. 12 fr.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois
Joindre 0,50 pour chaque changement d'adresse.

SOMMAIRE

AVIS

Abonnements	Docteurs	Etudiants
France et Colonies,,	15 fr.	8 fr.
Etranger..........	20 fr.	12 fr.

Le Numéro : 30 centimes

Années antérieures à 1920...........	20 fr.
Les Numéros antérieurs à 1920.......	0 fr. 50
Numéros de Revues Générales......	1 fr.

NOUVELLES

Assistance publique. — *Concours de l'internat en médecine. — Lecture (suite).* — ANATOMIE. — *Séance du 8 mars* : MM. Loyauté 11, Broca 11, Godard (Henri) 12, Desfarges 9, Ecot 12, Tierny 12, Fatou 11, Lauzier 14.

Séance du 12 mars : MM. Walser 12, Bernard 11, Cayla 11, Labesse 11, Rousseau 11, Ducuing 14, Rivalier 13, Largeau 11.

Séance du 13 mars : MM. Arbeit 12, Phélippes de la Marnière 12, de Brun du Bois-No r (R.) 12, Foucault 10, Bayle 12, Isch-Wall 12, de Bun-du-Bois-Noir (P.) 12, Kermorgant 12.

PATHOLOGIE. — *Séance du 9 mars* : MM. Réglade 9, Boisnier 10, Lubin 10, Flot (Jacques) 11, Delahaye 11, Lagrange 13, Hartglass 13, Rousse 11, Malgat 12, Ollivier 9.

Séance du 11 mars : MM. Gayet 11, Geillard (H.) 14, Humbert 13, Joanny 12, Solente 12, Auteux 7, Bouthillier 7, Moniot 13, Bonnot 12, 12. Delgove 8.

Concours de médecin des hôpitaux. — *Séance du 9 mars* : MM. Richet 18, Giroux 17, Gaultier 18, Nathan 16.

Séance du 11 mars : MM. Tanon 15, Tinel 16, Touraine 16, Lemaire 18.

Séance du 13 mars : MM. Joltrain 19 1/2, Lévy (Fernand), 15, Milhit 18, Salomon 18.

Faculté de médecine de Paris. — THESES. — *Mercredi 17 mars* : M. Bourgeois (Maurice) : Epreuve du « maximum d'apnée volontaire ». — M. Pelletier (Antoine) : Contribution à l'étude des rapports du psoriasis et de la tuberculose. — M. Guédon (Marcel) : Etude comparée de la résistance aux poisons. — M. Delivet (Henri) : De la colpectomie totale.

Faculté de médecine de Lille. — Un concours s'ouvrira à Paris, le 10 mai 1920, pour une place d'agrégé d'obstétrique et pour une place d'agrégé de pharmacie, à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lille.

XIVe Congrès français de médecine. — Le Congrès se tiendra à Bruxelles, du 19 au 22 mai 1920, sous le haut patronage de LL. MM. le Roi et la Reine des Belges et sous la présidence de M. le prof. Henrijean.

Vice-présidents : le prof. Bordet et le prof. Vandervelde ; secrétaire général : le prof. René Verhoogen ; secrétaire général adjoint : le Dr René Gand ; trésorier : le Dr Godart-Danhieux ; trésorier adjoint : le Dr Van Damme.

Les séances du Congrès auront lieu au Palais des Académies, place du Palais.

19 *mai*, à 4 heures, séance d'ouverture. — A 9 heures, réception offerte aux membres du Congrès par le Président et Mme Henrijean.

20 *mai*, à 9 h. 30, séance générale : *la syphilis de l'appareil cardio-vasculaire.* Rapporteurs : MM. Bayet, Etienne et Spillmann, Vaquez et Laubry, Rendu, Milian, Mougeot, Duc. — A 2 h. 30, séance générale : *vaccinothérapie en général* ; *vaccinothérapie spéciale du cancer et de la fièvre typhoïde.* Rapporteurs : MM. Chaumier, Vincent, Senez et Rouque, Cantineone, Rodit, Gengou, Doyen, Buschettini. — A 7 heures, banquet par souscription.

21 *mai*, à 9 h. 30, séance générale : *valeur thérapeutique du pneumothorax artificiel.* Rapporteurs : MM. Burnand, Derscheidt, Geeraerd Dumarest, Kuss, Rénon, Hauchamps, Herrié, Duc, Aubert, Jacquerod, Leuret, Holmgreu. — A 2 h. 30, séance de sections : communications diverses. — A 9 heures, réception à l'Hôtel-de Ville.

22 *mai*, à 9 h. 30, séance générale : *les lipoïdes en pathologie.* Rapporteurs : MM. Jung, Chauffard, Guy Laroche et Grigaut, Linossier, Bordet, Watermann, Iscovesco, Lemoine, Gérard, Lourdan, Crespin, Mesnard.

The American dietetic association. — Le prochain meeting annuel de « The American Dietetic Association » aura lieu à New-York les 22, 23, 25 et 26 octobre 1920.

Les plans en préparation feront de ce meeting le plus important des meetings et intéresseront tous les groupes s'occupant spécialement de l'alimentation.

Le bureau est compo é comme suit :

Président : Lulu Graves, professor of Home Economics ;

Premier vice-président : Ruth Wheeler, Goucher College, Baltimore Md.

Second vice-président : Marguerite Deaver, Mt. Sinai Hospital, Cleveland, Ohio.

Secrétaire : E. M. Geraghty, New Haven Hospital, New-Haven, Conn.

Trésorier : Margaret Sawyer, Bureau of Dietitian Service, American Red Cross, Washington, D. C.

Ecole d'application de Toulon. — Sont désignés pour suivre les cours de l'Ecole d'application de Toulon, les élèves du service de santé de la marine dont les noms suivent :

1° *Médecins* : MM. Monnot (G.-E.-C.), Rivière (J.-L.-A.), Boisson (G.-R.), Mondon (H.-L.-M.), Le Chuiton (F.), Breuil (A.-P.-M.), Guichard (E.-L.), Jamain (R.-A.-R.-F.), Arraud (C.-A.), Voisin (R.-H.-C.), Jeanniot (V.-G.-T.), Courtier (G.-J.), Robert (A.-H.), Varache (J.-M.-F.-D.), Tisserand (R.-R.-M.), Dautheville (R.), Gervais (A.-L.-E.), Lestideau (G.-G.), Bondet de la Bernardie (C.-J.-H.), Bossé (R.-A.).

2° *Pharmaciens* : MM. Guillerm (J.), Letoux (E.-E.-M.) Perrimond-Trouchet (J.-H.-T.),.

Ces officiers auxiliaires devront être rendus à Toulon le 1er avril 1920. Ils seront mis en route sans attendre l'arrivée de leurs remplaçants, lesquels seront désignés dès que la situation des effectifs du personnel médical le permettra.

Laboratoire de sérologie (Direction Leredde et Rubinstein), 54, rue Saussure, XVIIe, Métro : Rome. — M. Rubinstein, chef du laboratoire fera, du 22 avril au 20 mai, un cours sur la *sérologie appliquée à la clinique*. Les cours *publics* auront lieu à 14 heures, les mardi, jeudi et samedi et seront suivis, *pour les élèves inscrits*, de travaux pratiques et de manipulations. Le laboratoire est également ouvert à ceux-ci les autres jours de la semaine.

Le but de ces leçons est de former des sérologistes et de les initier aux recherches de laboratoire.

Le nombre des inscriptions est limité à dix. Prix à verser : 150 fr. Le programme des leçons sera envoyé sur demande.

Val-de-Grâce. — Par décision ministérielle du 8 mars 1920 et par application des dispositions de l'article 9 du décret du 10 février 1920 portant réorganisation de l'école d'application du service de santé militaire, ont été prononcées les nominations aux emplois ci-après, à ladite école :

Chirurgie. — 1° Chaire de chirurgie de guerre :

Professeur : M. Rouvillois (Henri-Emile-Louis) médecin principal de 2e classe.

Professeur agrégé : M. Maisonnet (Pierre-Joseph-Félix-Romuald), médecin-major de 2e classe.

2° Chaire de médecine opératoire et de thérapeutique chirurgicale :

Professeur : M. Billet (Henry-Charles-Marie-Louis), médecin-major de 1re classe.

Professeur agrégé : M. Gabrielle (Joseph-Jean-Louis-Henri-Alfred), médecin-major de 2e classe.

3° Chaire de chirurgie spéciale :

Professeur : M. Reverchon (Honoré-Léon), médecin-major de 1re classe.

Professeur agrégé : M. Worms (Gustave), médecin-major de 2e classe.

4° Chaire d'expertises chirurgicales, d'appareillage et d'orthopédie :

Professeur : M. Duguet (Marie-Louis-Firmin), médecin principal de 2e classe.

Médecine. — 1° Chaire des maladies et épidémies des armées et de bactériologie :

Professeur : M. Dopter (Charles-Alfred-Henri), médecin principal de 1re classe.

Professeur agrégé : M. de Vezeaux de Lavergne (Octave-Marcel-Marie-Paulin), médecin-major de 2e classe.

2° Chaire d'hygiène et de prophylaxie :

Professeur : M. Sacquépée (Ernest-Eugène-Joseph), médecin principal de 1re classe,

3° Chaire de neuropsychiâtrie et de médecine légale :

Professeur : M. Raymond (François-Joseph-Victor), médecin principal de 2e classe.

4° Chaire d'expertises médicales et de législation militaire.

Professeur : M. Rieux (Jean-Baptiste-Eugène) médecin principal de 2e classe.

Chaire de Radiologie, électrologie, physiothérapie et radiumthérapie.

Professeur : M. Hirtz (Jules-Eugène), médecin principal de 2e classe.

Chaire de chimie appliquée à la biologie et aux expertises de l'armée.

Professeur : M. Breteau (Pierre-Joseph), pharmacien principal de 2e classe.

Par décision ministérielle du même jour, M. Rouquier (Antonin-Joseph-Adolphe), médecin-major de 2e classe, a été délégué, pour les années 1920 et 1921, dans les fonctions de professeur agrégé de neuropsychiâtrie et de médecine légale.

Au Collège de France. — Voici ce que nous lisons dans le *Journal des Praticiens* du 28 février 1920, sous le titre : *La candeur au Collège de France.*

« Le Collège de France, nous assure l'*Alimentation Française* (16 février) avait accepté un legs de trois cent mille francs de Mme Bostwick, devenue Mme Voronof. Ce legs devait permettre la création d'un Laboratoire de chirurgie expérimentale dont le titulaire, comme par hasard, était tout juste le fameux Voronof qui n'exploitait pas seulement la crédulité publique, mais avait, au bout de quelques mois de mariage, tenté de faire enfermer comme aliénée, celle qui, après son don au Collège de France, était devenue sa femme.

Aujourd hui, le sieur Samuel, dit Voronof, a quitté précipitamment Paris et les scellés sont posés sur son domicile. Cela est fort bien ainsi, trop de charlatans pullulent — affiliés ou non à la C. G. T., — pour que nous prenions la peine de les secouer individuellement.

Dans l'espèce, le mal est plus grave. Si les choses se sont passées comme il a été dit, le Collège de France encourt une lourde responsabilité. Il a couvert de son autorité les agissements d'un aventurier qui a dupé des centaines de personnes. — M. Maurice Croiset est administrateur du Collège de France. L'opinion publique réclame des éclaircissements ».

.....Et les attend.

Médecin dramaturge. — Au programme qui vient de disparaître de l'affiche du Grand Guignol, après avoir dépassé de beaucoup la 100e représentation, figurait un drame *G. Q. G. d'Amour*, tranche de vie parisienne originale, émouvante dont l'auteur n'est autre que le Dr Pierre Rehm. Cette pièce, qui a mis quelque temps avant de voir le jour, avait été écrite dans la salle d'opérations de l'H. O. E. de Coulommiers le 17 juillet 1918. Depuis cette date le Dr Pierre Rehm a fait paraître un roman original, hardi, *La Famille Tuyau de Poêle*, qui a obtenu un légitime succès. Encouragé par ce début plein de promesses, il prépare maintenant deux pièces en trois actes et un nouveau roman. Souhaitons que les nécessités d'une clientèle de campagne ne nous privent pas du régal que nous promettent les deux premières œuvres parues où se remarquent des qualités d'observation rigoureuse et de vérité courageuse, bien médicales ; un pittoresque de situations et d'idées ainsi qu'une forme d'expression, une âpreté de sentiments, tempérée par une immense tendresse et une grande pitié indulgente pour l'espèce humaine.

(*Voir suite, p.* 212).

ACTUALITÉS MÉDICALES

PSYCHIATRIE ET MÉDECINE LÉGALE

Les mensonges de l'enfant normal et pathologique. Leurs conséquences judiciaires. (Dr Marie REVON. Thèse de Paris 1920.)

Ce travail est fort intéressant, mais malheureusement un peu superficiel et incomplet, par suite d'une observation insuffisante.

L'auteur s'est contenté d'observer des anormaux menteurs venus à une consultation, mais n'a pas eu l'idée, ou le temps, de suivre ces menteurs en action au milieu de leurs camarades, le seul moyen clinique de connaître les variétés de menteurs anormaux et surtout le début et l'évolution de leurs actes immoraux. Il eût été nécessaire de pénétrer, ce qui est facile, dans un établissement d'anormaux. Comme par ailleurs, Mlle Revon ne paraît pas avoir lu les ouvrages des éducateurs d'anormaux où ce sujet est souvent abordé (Bourneville, Thuilié, Philippe et bien d'autres) beaucoup de types mensongers sont absents de ce travail. Ces réserves faites, il est juste de dire que cette étude tire des conclusions excellentes des observations et des documents consultés.

Chez les enfants normaux le mensonge dépend : 1° de l'ignorance du monde matériel, du monde moral, de l'organisation sociale. Cette ignorance entraîne des altérations du témoignage et des erreurs dues à l'indifférence des enfants pour leur déposition ; 2° du défaut de sens critique ; 3° d'une éducation insuffisante ou intentionnellement vicieuse ; 4° de défauts de caractère, tels que paresse, gourmandise, etc.

Chez l'anormal, comme l'auteur le fait bien remarquer, on trouve les mêmes mobiles que chez le normal mais il s'y ajoute des caractères spéciaux dus à l'anomalie mentale ; 1° Le mensonge de l'hystérique constitue la mythomanie vaniteuse. C'est un mensonge touffu, où s'étale la personnalité du sujet et où son milieu se reflète ; 2° le débile intellectuel ment surtout pour se défendre et se contente de négations. Sa vanité lui inspire parfois des fabulations pauvres et ineptes ; 3° le pervers ment pour se défendre, dans un dessein utilitaire et surtout en vue de nuire. Sa déposition est presque toujours une calomnie. Il la mûrit et l'exprime en quelques phrases prudemment laconiques.

Sagement, l'auteur conclut qu'il faut toujours contrôler le témoignage des enfants, très suspect, au point de vue médico-légal.

P. B.

Le traitement et plus spécialement le traitement moral des aliénés à Bel-Air. (Dr Ch. LADAME, Conférence faite à la douzième Assemblée de la Société génevoise de Patronage des Aliénés.)

Au cours de cette conférence, l'orateur a traité un certain nombre de points dont suivent les principaux. 1° Qu'entend-on par guérison en aliénation mentale ? Il existe deux sortes de guérison : la guérison médicale et la guérison sociale. La première est rarement réalisée, mais la seconde est fort possible et de fait, beaucoup d'aliénés sortis des asiles reprennent leur existence, et en tout cas jouent un rôle social suffisant. 2° Les divers modes de traitement des aliénés. L'orateur expose clairement l'état actuel de la science sur ce point, et critique les systèmes généralement utilisés, en indiquant leurs avantages et leurs défauts. 3° Le médecin en tout et partout. C'est là sa formule finale et elle est excellente, car nul mieux que l'aliéniste est qualifié pour résoudre les problèmes sociaux relatifs à l'aliéné.

Psychose aiguë idiopathique ou foudroyante. (Dr Ch. LADAME. *Archives suisses de Neurologie et Psychiatrie*. Vol. V., fascicule 1.)

Bonne étude clinique et critique d'une variété de psychose ou délire aigu, assez rare, qui évolue invariablement et rapidement vers la mort.

A cette forme doit être réservé le nom de psychose aiguë idiopathique ou foudroyante. Cette affection est essentiellement caractérisée par l'évolution foudroyante et fatale, par l'agitation motrice intense, par une cachexie rapide et dessiccante, par des troubles mentaux suraigus (confusion mentale totale, destruction de la personnalité, hallucinations, idées délirantes), par des désordres organiques. Il existe en outre des troubles dans les échanges nutritifs dont la formule biochimique est encore à établir.

G. P. B.

La grippe et ses complications mentales. (Ch. LADAME (Bâle 1919.)

Le Dr Ladame passe en revue les effets de la grippe sur l'état mental des sujets normaux ou prédisposés. Il démontre que la grippe par sa toxicité provoque toute la gamme des complications mentales : extériorisation momentanée de simples particularités de caractère, bouffées délirantes, délires plus ou moins consistants, mais transitoires, jusque-là à l'état latent.

Il n'existe pas de psychose grippale à proprement parler. Le pronostic dépend du terrain, de la toxine et de la catégorie à laquelle se rattachent les troubles mentaux. Il est en général favorable dans les formes évoluant sur le terrain de la dégénérescence mentale et qui sont constituées par des particularités psychiques, des bouffées délirantes et par le délire transitoire.

G. P. B.

Des impulsions systématisées dans l'ébriété. (Dr Henry CULLERRE. *Thèse de Paris*, 1920.)

L'auteur, qui porte un nom connu dans les milieux psychiatriques, étudie les actes impulsifs avec tendance à la systématisation survenant chez des buveurs d'habitude sous l'influence d'un état exceptionnel d'ebriété. Ces actes entraînent souvent des conséquences judiciaires et soulèvent des problèmes délicats de médecine légale.

Les individus, dont les observations figurent dans ce travail, appartiennent aux diverses catégories de la dégénérescence.

Le déterminisme des actes suppose invariablement comme condition préalable une certaine faiblesse intellectuelle qui peut-être congénitale ou acquise.

Sur un terrain ainsi préparé, se réveillent ensuite, à la faveur d'un état d'intoxication momentané, certains états affectifs violents (vanité, colère, jalousie), certains états antisociaux qui font partie du caractère et des tendances de l'individu. L'absence ou le relâchement momentané du pouvoir inhibiteur, laisse le champ libre à ces instincts qui se réalisent sous la forme d'accès criminels.

Avec un rare sens clinique l'auteur démontre que la répétition stéréotypée de ces accès n'est que l'exagération de tendances normales.

Suivant les experts, suivant les juges, ces individus sont déclarés responsables ou non, sont condamnés ou mis dans un asile d'aliénés. Dans ce dernier cas ils sont rapidement relâchés et recommencent leurs méfaits.

Comme le dit si bien le Dr Cullerre, il est utile de se défendre contre ces sujets et sans les punir, ce qui est illusoire, il faut les rendre inoffensifs et les soigner.

Aussi réclame-t-il la création d'établissements spéciaux et une loi permettant d'y maintenir le détinquant pour un temps indéterminé sous le contrôle médical.

G. P. B.

Les douteurs déterreurs de cadavres. (Marcel BRIAND et Yves PORCHER. Soc. clin. de méd. mentale, 12 janv. 1920.)

Malade atteinte de dégénérescence mentale avec idées délirantes polymorphes, qui présente de plus un délire du doute qui paraît s'être systématisé à l'occasion de la mort de son fils tué au front, qu'elle croit toujours vivant. Cette croyance l'a poussée à aller déterrer le corps de son enfant, qu'elle-même avait enseveli peu de jours auparavant, pour s'assurer de l'identité du cadavre.

(*Voir suite, p.* 207).

ACTUALITÉS MÉDICALES (*Suite.*)

Ces douteurs déterreurs de cadavres ne doivent pas être rares, bien qu'aucun cas n'ait encore été publié. Il serait intéressant de les rechercher pour comparer les malades au point de vue de la séméiologie du doute.

Paralysie générale et accident du travail. (P. Juquelier et R. Courjon. Soc. clin. de méd. mentale, 19 janv. 1920.)

Observation d'un malade de 38 ans, plombier, chez qui le syndrome paralytique devint évident huit jours après un accident du travail d'ailleurs peu grave. Le malade travaillant sur un toit, glisse, tombe sur le dos sans quitter le toit, ne perd pas connaissance, se relève et regagne son domicile en tramway. Une semaine plus tard, il présente des troubles de la mémoire, des accrocs de la parole, de l'excitation et est désormais inapte au travail. La question est posée d'une relation de cause à effet entre l'accident et la démence ; mais une enquête approfondie démontre que des symptômes discrets de paralysie générale ont précédé la chute.

Il arrive assez fréquemment au début de la méningo-encéphalite diffuse que des accidents professionnels imputables à l'affaiblissement intellectuel commençant (ictus ou inattention) sont considérés comme la cause de la maladie et non comme sa conséquence ; il importe de distinguer ces cas de ceux où le traumatisme a probablement joué un rôle étiologique notable.

DERMATOLOGIE ET SYPHILIGRAPHIE

Action des injections intraveineuses mercurielles ininterrompues et prolongées dans certaines manifestations de la syphilis. (Abadie. *Soc franc. de dermatologie et de syphiligraphie*, 12 février 1920.)

L'A. estime qu'on a trop de tendance à interrompre trop souvent le traitement mercuriel ; il a remarqué que dans la syphilis oculaire on obtenait des résultats meilleurs par l'emploi prolongé pendant des mois et d'une façon ininterrompue, d'injections intraveineuses de cyanure faites tous les deux jours à la dose de 1 centigr. Il a vu des chorio-rétinites syphilitiques s'améliorer d'une façon notable grâce à la continuation pendant quatre ans d'un traitement ainsi pratiqué.

Le pityriasis rosé de Gibert est une tuberculide. (Lebreton, Thèse de Paris 1920, Arnette éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne, Paris.)

Le pityriasis rosé de Gibert rentre, de l'avis de l'A., dans le cadre nosologique des tuberculides. Il ne veut pas admettre une origine trichophytique, séborrhéique, arthritique, syphilitique du pityriasis rosé.

Loin de refuser toute spécificité, comme l'ont fait certains auteurs, au pityriasis rosé de Gibert, l'A. soutient, en s'appuyant sur l'uniformité de son éruption particulière et de son évolution, qu'il est une entité morbide de nature infectieuse, spécifique de la tuberculose. Les arguments apportés en faveur de cette matière de voir sont basés sur la constatation :

1° De la coexistence constante, dans les formes de pityriasis rosé de Gibert typique de manifestations tuberculeuses, surtout pulmonaires et ganglionnaires.

2° De l'analogie de ses caractères avec ceux tout théoriques, il est vrai, des lésions tuberculidiques en général, et en particulier de la coexistence fréquente de tuberculides, principalement de lichen scrofulosorum avec le pityriasis rosé de Gibert.

3° De la fréquente altération de l'état général et de l'existence d'Herxheimérisme dans un cas où précisément l'organisme ne paraissait pas profondément touché.

4° De la constance d'une micropolyadénopathie indolente et persistante.

Le pityriasis rosé de Gibert est donc une tuberculide. Ne nous contentons point, ajoute l'A., d'une expectation plus ou moins déguisée jusqu'à l'éclosion de nouveaux symptômes évidents de tuberculose évoluante. Sachons profiter de ce signal avertisseur, faisons dès son apparition une prophylaxie antituberculeuse. J.-B. Laffite n'a-t-il pas écrit : « Une éruption de tuberculides peut être un signe précoce et très précieux d'une tuberculose cachée. On a vu chez des gens atteints de tuberculides, la tuberculose se manifester un jour, après avoir été longtemps latente ».

Les néphrosyphiloses de la période primaire. (Dumet, Thèse de Paris 1919, Arnette, éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne Paris.)

Au cours de la période primaire de la syphilis il existe des réactions humorales et des symptômes cliniques qui témoignent de la généralisation précoce de l'infection tréponémique.

Les néphrosyphiloses primaires sont très rares ; dans la plupart des cas, elles s'établissent sur des reins en état de moindre résistance.

Les œdèmes et la grosse albuminurie sont les symptômes cardinaux des néphrosyphiloses aiguës ou subaiguës. Cependant ni la clinique, ni les examens de laboratoire ne permettent d'aboutir à un diagnostic étiologique certain.

Seule, l'épreuve thérapeutique est susceptible de déterminer la nature syphilitique de la néphropathie.

Le mercure et l'arsenic peuvent être utilisés, mais avec une grande prudence.

Le traitement paraît avoir plus de prise sur les néphrosyphiloses primaires que sur celles qui surviennent plus tardivement.

Le traitement de la syphilis doit être institué très précocement et si possible avant la troisième semaine du chancre, avant que la réaction de Bordet-Wassermann ne marque.

On précédera ainsi les réactions humorales dues à la septicémie syphilitique en augmentant les chances d'obtenir la stérilisation ou d'éviter une atteinte viscérale.

SYSTÈME NERVEUX

Contribution à l'étude des réactions méningées au cours de l'intoxication alcoolique. (Capoulade, Thèse de Paris 1920. Arnette editeur, 2. rue de Casimir-Delavigne. Paris.)

L'intoxication alcoolique peut déterminer des réactions méningees qui se traduisent par des signes cliniques et cytologiques.

Ces réactions paraissent cependant assez rares.

Dans l'intoxication aiguë et suraiguë, on trouve surtout de la polynucléose et de l'hyperalbuminose du liquide céphalo-rachidien, témoignage de raptus congestifs, actifs ou passifs du névraxe.

L'intoxication subaiguë se manifeste par de la lymphocytose, indice de réaction inflammatoire des méninges.

Ces réactions méningees, surtout dans l'intoxication subaiguë, peuvent simuler la méningite tuberculeuse ou syphilitique. Même symptomatologie, même formule cytologique.

Pour établir le diagnostic il faudra, après avoir éliminé la tuberculose (absence de bacille de Koch dans le liquide céphalo-rachidien, non-tuberculisation du cobaye après inoculation) et la syphilis (pas de signes cliniques, réaction de Bordet-Wassermann négative dans le sang et le liquide céphalo-rachidien), se baser sur les antécédents alcooliques et la présence d'alcool dans le liquide céphalo-rachidien.

Cette recherche de l'alcool, par le procédé Nicloux-Gréhant, devra toujours être pratiquée sur le liquide céphalo-rachidien des malades alcooliques présentant des symptômes obscurs d'irritation cérebrale ou méningée.

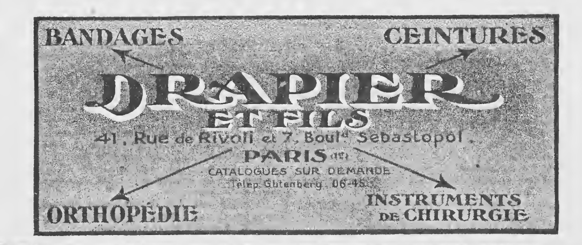
D'après les récents travaux de Lenoble et Daniel, le dosage de l'alcool se fait d'une façon rigoureusement exacte dans le liquide céphalo-rachidien.

Cette quantité est proportionnelle à l'intensité de l'intoxication.

Il est nécessaire d'absorber 325 grammes d'alcool absolu pour en voir apparaître dans le liquide céphalo-rachidien.

L'élimination du poison dure environ une dizaine de jours, à condition que le sujet ne soit pas soumis à l'absorption d'une nouvelle dose toxique.


Néoplasmes, Erythèmes Polymorphes
Tous Accidents Blennorragiques
Ampoules de Bromure de Mésothorium
3 Sortes de Solutions
LABORATOIRES RHEMDA
Paul NAVELOT
Pharmacien de 1re classe
51.53 Rue d'Alsace
COURBEVOIE. PARIS


BANDAGES
CEINTURES
DRAPIER ET FILS
41, Rue de Rivoli et 7, Boul^d Sebastopol
PARIS
CATALOGUES SUR DEMANDE
Telep. Gutenberg 06-45
ORTHOPÉDIE
INSTRUMENTS DE CHIRURGIE

NOUVELLES (*Suite*).

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. Professeur : M. A. Gilbert. — *Cours de perfectionnement* (*Pâques* 1920) : *Les notions récentes sur les maladies du foie et du pancréas.* — A l'issue du cours de vacances, une *excursion d'études* d'une journée sera organisée à *Vichy*, sous la direction de M. le professeur Gilbert et de M. le professeur agrégé M. Maurice Villaret. Les médecins désireux de participer à cette excursion sont priés de s'inscrire à l'avance auprès de M. le Dr Paul Descomps, à la Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu, qui leur fera connaître le programme et les conditions du voyage.

Cet enseignement de vacances, d'ordre *essentiellement pratique*, commencera le *lundi* 29 *mars* 1920, à 9 heures, à la *Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu* (amphithéâtre Trousseau), sous la direction de M. le professeur A. Gilbert et de M. le professeur agrégé Maurice Villaret, médecin des hôpitaux, et avec la collaboration de MM. Okinczyc, professeur agrégé à la Faculté, chirurgien des hôpitaux ; Herscher, médecin des hôpitaux ; Lippmann, Jomier, Chiray, Chabrol et Brin, anciens chefs de clinique ; Henri Bénard et Saint-Girons, chefs de clinique ; Paul Descomps, Dumont et Deval, chefs des laboratoires d'anatomie pathologique, de bactériologie et de chimie, Guilleminot, Duray et Dausset, chefs du laboratoire des agents physiques de la Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu.

Il aura lieu régulièrement, sauf les deux jours avoisinant le dimanche de Pâques, l'après-midi de 14 h. 30 à 17 h. 30 ; quelques leçons seulement seront faites le matin, mais toujours avant 10 heures, de façon à permettre aux médecins inscrits de suivre les services hospitaliers de Paris.

Le cours comprendra 28 leçons et sera terminé en deux semaines. Il sera illustré de planches, projections photographiques et microscopiques, et accompagné de présentations de malades, d'instruments, de pièces et de préparations microscopiques. Il portera plus spécialement sur l'*examen clinique au lit du malade* et sur les procédés récents de *thérapeutique médicale, chirurgicale, physiothérapique et hydrominérale.*

Les élèves seront exercés individuellement à l'examen des malades présents, à la rédaction d'ordonnances, au maniement des appareils, aux travaux de laboratoire, et pourront emporter les préparations exécutées par eux.

Des sommaires résumant chaque leçon seront mis à leur disposition.

Un certificat sera délivré aux élèves à l'issue du cours.

Le droit de laboratoire à verser est de 150 francs.

Seront admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance de versement du droit. — Les bulletins de versement relatifs à ce cours seront délivrés au Secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

BIBLIOGRAPHIE

Les blessures du foie et des voies biliaires, par le Dr Soubeyran, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Montpellier, 1 vol. in-8 avec 73 figures, 12 fr. (Librairie F. Alcan).

Les blessures du foie ont été peu étudiées pendant la guerre ; le livre du Dr Soubeyran vient combler cette lacune.

Après un historique général, l'auteur précise rapidement quelques notions anatomiques, destinées à montrer comment le foie peut être atteint par les projectiles. La 1re partie est consacrée aux blessures du foie et leur étude est basée sur 297 observations nouvelles.

Le chapitre anatomo-pathologique comprend l'étude : 1° des blessures par arme à feu ; 2° des plaies par instruments tranchants ; 3° des piqûres ; 4° les conséquences de ces plaies ; 5° les lésions des organes voisins ; 6° l'évolution et le processus de réparation des plaies du foie.

Les symptômes, les complications, le diagnostic et le pronostic forment des chapitres fort poussés. Enfin, la question du traitement tient une place importante, puis vient la question des voies d'accès sur le foie. Le chapitre des résultats envisage diverses statistiques qui montrent l'importance énorme des lésions associées.

Pour terminer, suit un tableau très étudié des 297 observations publiées pendant la guerre. Enfin une riche bibliographie fort complète clôt cet ouvrage qui nous apparaît très documenté.

Les symptômes et leur interprétation, par Sir James Mackenzie, professeur au London Hospital, membre du Collège royal des médecins de Londres. Traduit par le Dr Guilleaume (de Spa). 1 vol. in-8 avec figures dans le texte, 10 fr. (Lib. F. Alcan).

Cet ouvrage, écrit pour les médecins et chirurgiens praticiens, est le résultat d'une expérience de 30 années d'observation par un praticien.

Il analyse des symptômes journellement observés, tels que la douleur, l'hyperesthésie périphériques, la contracture musculaire, les reflexes organiques (vomissements, dyspnée, reflexes cardiaques etc.) Il montre quel parti le diagnostic peut tirer d'une interprétation exacte de ces symptômes et des signes révélés par le premier examen d'un malade.

Les relations des symptômes et des maladies des divers organes sont examinés en détail de même que leur importance au point de vue du pronostic et du traitement.

(*Voir la suite, page* 214).

BIBLIOGRAPHIE (*Suite*)

Alimentation et ravitaillement, par R. Legendre, docteur ès-sciences, 1 volume de 327 pages de la collection « Les leçons de la guerre », avec préface de M. Charles Richet, membre de l'Institut. (Masson et Cie, éditeurs, 8 fr. net).

Ce livre est le premier d'une collection : « Les leçons de la guerre », dont le but est de rassembler dans une série de courts volumes l'essentiel de nos expériences, de présenter au public cultivé les données générales qui doivent guider l'œuvre de notre restauration nationale, de rechercher enfin, en s'inspirant des meilleures méthodes, quelles doivent être nos idées directrices et nos techniques générales.

En trois chapitres parfaitement ordonnés, l'auteur montre d'abord les besoins de nourriture de l'homme, la consommation de la France comparée à ses productions et à ses échanges, l'organisation du ravitaillement pendant la guerre, depuis les mesures prises par le gouvernement jusqu'aux efforts des savants et des techniciens. Dans un dernier chapitre il expose la situation actuelle et nous donne un aperçu sur ce qu'elle sera demain.

La molécule chimique, par R. Lespieau, professeur adjoint à la Faculté des sciences de l'Université de Paris, 1 vol. in-16 de la Nouvelle collection scientifique, 3 fr. 50. (Lib. F. Alcan).

L'auteur s'est proposé de montrer comment l'état chimique des réactions a permis de disséquer les molécules de déterminer la nature et le nombre des atomes qu'elles renferment, ainsi que la situation de chacun d'eux par rapport aux autres.

Le point de départ est pris chez Dalton ; l'auteur montre que la pensée de ce grand savant a été dénaturée, ce qui a eu pour effet de laisser subsister dans l'enseignement ces équivalents déguisés qu'on appelle les nombres proportionnels qui compliquent sans profit l'étude de la chimie.

Suivant Wurtz, Gerhardt, Williamson, nous voyons naître et croître ces idées de radicaux, de types, de formules développées, qui sont une des plus belles conquêtes de la chimie. L'importante notion de valence est mise ici à la place qui lui revient. La lecture de ce livre peut être recommandée à ceux qui ont pris intérêt à la préface du dictionnaire de Wurtz, au livre de Grimaux : « Théories et notations », et à la Philosophie Chimique de Dumas.

L'unité de la science, par M. Leclerc du Sablon, professeur à la Faculté des sciences de Toulouse, 1 vol. in-16 de la Nouvelle collection scientifique, 3 fr. 50. (Librairie F. Alcan).

Dans ce livre, les sciences mathématiques, physiques, naturelles et mêmes morales sont passées en revue et étudiées dans leurs méthodes et leur développement. Une science débute toujours par une phase descriptive, puis vient la phase inductive ou expérimentale ; enfin dans la phase déductive ou théorique, les lois expérimentales sont coordonnées en une théorie fondée sur un petit nombre de principes qui les renferment toutes en puissance, et d'où on peut les déduire. C'est cette similitude dans l'ordre du développement qui fait l'unité de la science.

Mais chaque science diffère des autres par la phase du développement où elle est arrivée. De l'arithmétique aux sciences morales, en passant par la géométrie, la cristallographie, la mécanique, l'astronomie, la physique, la chimie, la physiologie et la morphologie, le rôle de la déduction et de la théorie diminue pendant que celui de l'induction et de l'expérience augmente.

L'auteur insiste sur l'importance des postulats ou principes admis sans démonstration. Toutes les théories sont fondées sur des postulats ; autant vaut le postulat, autant vaut la théorie. L'induction elle-même suppose certains postulats. Trois chapitres sont consacrés à l'examen de ce principe essentiel qui oriente l'évolution de l'univers dans une direction invariable et conforme à la dégradation de l'énergie.

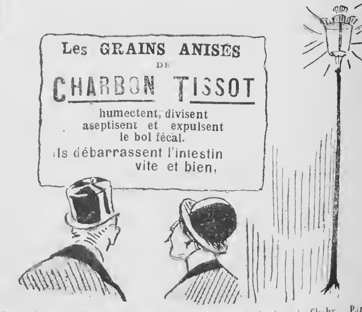
Le traitement des fractures et luxations en clientèle, par Fernand Masmonteil, ancien interne des hôpitaux de Paris. Lauréat de l'Académie de médecine, in-8 1920, 10 fr., 1 vol. de la Bibliothèque Comment guérir ?. (A. Maloine et fils, éditeurs, 22, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

Cet ouvrage n'a aucune prétention scientifique. C'est un manuel où les praticiens trouveront, avec les notions indispensables à connaître pour le traitement des fractures, la description d'appareils nouveaux, pour la plupart issus de la guerre, et le moyen de les construire partout, même avec le concours de modestes ouvriers de campagne. Nul n'était plus qualifié que le Dr Fernand Masmonteil pour écrire cet ouvrage, tant par sa thèse et ses publications sur la chirurgie osseuse, que par son séjour dans un centre osseux au cours de la guerre, qui en fait un des spécialistes les plus avertis.

C'est un manuel clair, bien présenté, orné de nombreux dessins et de photographies explicatives ; il sera d'une grande utilité à tous les praticiens.

L'art des vers, par Auguste Dorchain. Nouvelle édition revue et augmentée. Prix 4 fr. 90, (Librairie Garnier, 61, rue des Saints-Pères, Paris).

Leçons techniques, en prose, consacrées par un poète, à l'*art des vers*. Ce poète est de ceux de la grande tradition française et c'est dans un jardin aux fleurs précieuses qu'il promène ses lecteurs.





FONDÉ EN 1873. — N° 13 Le numéro : 30 centimes. 27 MARS 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

ADMINISTRATION

A. ROUZAUD
41, Rue des Ecoles, PARIS (V°)
Téléphone : 830-03

ABONNEMENTS :
France et Colonies............ 15 fr.
Union postale............ 20 fr.
Etudiants
France et Colonies............ 8 fr.
Union postale............ 12 fr.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois
Joindre 0,50 pour chaque changement d'adresse.

SOMMAIRE

AVIS

Abonnements	Docteurs	Etudiants
France et Colonies..	15 *fr.*	8 *fr.*
Etranger..........	20 *fr.*	12 *fr.*

Le Numéro : 30 centimes

Années antérieures à 1920...........	20 *fr.*
Les Numéros antérieurs à 1920.......	0 *fr.* 50
Numéros de Revues Générales......	1 *fr.*

NOUVELLES

Assistance Publique. — Concours de l'externat. *Anatomie.* Composition du Jury : MM. les Drs Paisseau, Tixier, Moure et Bazy.

Ces séances auront lieu le lundi à 20 h. 30, mardi à 17 h., jeudi à 9 h. 30 et samedi à 14 h.

Pathologie. Composition du Jury : MM. les Drs Barbé Brûlé-Sauvé et Metzger.

Les séances auront lieu les lundi, jeudi et samedi à 17 h, et le mardi à 20 h. 30.

Ordre de passage des séries : *Anatomie.* 1re moitié : 3e série, 1re série, 2e série, 4e série ; 2e moitié : 3e série, 4e série, 2e série, 1re série.

Pathologie : 2e moitié : 3e série, 4e série, 2e série, 1re série ; 1re moitié : 3e série, 1re série, 2e série, 4e série.

Composition des séries. — 1re *Moitié*, 1re *Série.* — MM. Abd-el-Nour, Abonneau, Ackermann, Adatto, Agnès, Alexandre, Allard, Amiot, Anchel, Andler, André, Armand, Arnaud, Arrivot, Arthaud, Artigues, Arviset, Asselin de Williencourt, Mlle Astaix, Auber (Léon), Aubert (Félix), Mlle Aubriot, Aubry, Audebert, d'Auxion, Azan, Azerad.

MM. Bac, Baehr, Baldy, Balland, Barbaro, Barbellion, Barbot, Bardol, Bardy, Baruk, Mlle Baud, Baudet, Baudrillart, Mlle Baudry, Bazelis, Beaussier, Béglerys, Benda, Bernard (Georges), Bernheim, Mlle Bertazzi, Berthod, Bertrand (Joseph) Mme Bertrand-Fontaine, Besson, Biancani (Elio), Biancani (Hugo), Bidegaray, Biraud, Mme Blagodatny, Mlle Blaignan, Blanche, Blondeau, Blondel, Blondin, Blu, Blum, Bodin, Mlle Bœgner, Bogdonovitch, Boltanski, Bonan, Mlle Bondoux, Mlle Bonhomme, Bonnemaison, Bonnerot, Bonnichon, Mlle Bonnis, Bordes, Bouchard, Mme Bouchaud, Boucher, Bouillé, Boulay, Bourdel, Bourdillon, Boussange, Mlle Boutigny, Bouvet, Bown, Boyer, Breton, Brochérion, Brosio, Broujanski, Bruder, Brunet, Busy.

Mme Cabouat, MM. Cachera, Caffort, Calmus, Camail, Campana, Camus, Canonne, Canouet, Carette (Camille), Carette (Paul), Carpentier, Carvaillo, Casaubon, Castéran, Célestin, Chabrol, Chabrun, Chabrut, Chalot, Chantier, Chapard, Chapuis (Pierre), Chapuis (Jean), Charreau, Chartier, Chassagnac, Chatellier, Chemilleau, Chêne, Chemerzon, Cherouvrier, Chevalier, Chiffre, Choquet, Mlle Chorlet, Christol, Cognet, Coiffé, Collin, Comet, Compin, Contant, Coquerelle, Coquille, Mlle Cordier, Corneau, Cornet, Couderc, Coudert, Coudrain, Couton, Mlle Cremieu, Crocy, Mlle Cros.

MM. Damon, Dana, Darquier, Debavelaère, Debray, Mlle Decaux, Dégrais, Deguillaume, Delafontaine, Delaveuve, Delimal, Delteil, Delthil, Denain, Mlle Denis, Denis (Georges), Denoy, Dereux, Desbruères, Descomps, Mlle Desgrez, Deslandres, Desmier, Diamantberger, Differdange, Diriks, Djordejvitch, Doussain, Mlle Dreyfus-Sée, Dublineau, Dubois (Jean), Dubois (Paul), Dubieux, Dufour, Dumas, Duncombe, Mlle Dupin, Dupont, Duprey (Gaston), Duprez, Durand (Lucien), Duruy, Durville.

MM. Ehrenberg, Mlle Eliche, Emerit, Escaffier, Evrain.

MM. Fabre (André), Fabre (Pierre).

1re *Moitié*, 3e *Série.* — MM. Faillie, Farant, Farrand Jean, du Fayet de la Tour, Fercy, Ferraris, Ferry, Fesouet (François), Mlle Fesquet (Germaine), Filliol, Firbach, Flahaut, Flips, Fontaine, Fouché, Fournié, Foyatier, Fradiss, François, Mlle Frey, Mlle Frontard, Froyez, Fuizi, Fumery.

Mlle Gagey, MM. Galand, Gallet (Georges), Gallet (Jean), Gallol, Garnier, Basser, Gauillard, Mlle Gaumont, Gauran, Ganthier (Paul), Gautier (Jean), Gautier (Jean-Marie), Mlle Gé, Gence, Mlle Gelé de Francony, Geray, Ghonila-Houri, Giberton, Girard, Giraud, Gley, Mlle Glotz, Glover, Godart, Goguel, Gorostidi, Gourdeau, Gouriet, Grandperrin, Grener, Grenierboley, Gricouroff (Georges), Mlle Gricouroff (Nina), Gritty, Grognard, Grognot, Mlle Grunbaum, Gruntescu, Gueneau de Mussy, Guérin, Mlle Guéry, Mme Vve Guetsenel, Guichard, Guiton, Guyot (Philibert) Mlle Guyot (Jeanne).

Mlle Hallion, M. Hallot, Mlle Halperson, MM. Hamburger, Hamonic, Hariz, Mlle Harmelin, Hauduroy, Hautefeuille, Hellemann, Mlle Hendlé, Hennart, Hennetier, Henriot, Mlle Henry, Hervé, Hiély, Holokenko, Houdart, Houlnick (Hirsch), Houlnick (Aaron), Mlle Hugueny, Hurez, Hyvert.

MM. Ibos, Imbert (Alexandre), Imbert (Antoine), Mlle Ivanichevitch.

M. Jahiel.

1re *Moitié*, 4e *Série.* — MM. Jaïs, Jardet, Jardin, Jaubert, Mlle Javouhey, Jean, Jendon, Joffroy, Mlle Joltrois, Jourdan, Jullien.

MM. Kalmanovitch, Kanony, Kaplan, Keller, Keraudren, Mlle Kœchlin, Kohn, Kourilsky, Krivine, Ksentine.

2e *Moitié*, 1re *Série.* — Mlle Labat de Lambert, MM. Lacaisse, Lacapère, Lacassie, Mlle Lacheret, Mlle Lachouski, Mlle Lacroix, MM. Lacroix, Lafaix, Lafon (Armand), Lafont, Lambling, Lamy, Langlois, Langue, Lapalle, Lapeyre, Larivière, Mlle Lasalle, Lataix, Laurain, Mlle Laurent, Laval, Lavau, Mlle Lavedan, Laversin, Lavialle, Lavieille, Laymond, Lazare, Mlle Leblond, Leboucher, Mlle Lécharny, Mlle Lecoq, L'Ecuyer de Villars, Ledanté, Ledoux, Lefebvre (René), Lefèvre (Georges), Lefèvre (Henri), Lefèvre (Georges-Théophile), Leforestier, Lefrançois, Legrain, Lehmann, Leibovici, Leleu, Lelong (Georges), Lemière, Lemoine, Lenormand, Lepicard, Mlle Leprovost de Saint-Jean, Lerebour, Leroy (André), Leroy (Roger), Lessertisseur Lévy (Amédée), Lévy (Gabriel), Lévy (Marcel), Lévy (Pierre), Lévy (Robert), Leydet, Leyritz, Lichten-

berger, Lieutaud, Limouzin-Lamothe, Mlle Linossier, Lion, Litaud, Lob, Loussot, Lucq, Luton.

MM. Mabit, Macé, Machefœuf, Mme Macrez, Magdelaine, Magnol, Mâle, Mallein-Gerin, de Manet, Mme Marc, Marchand, Marco, Margeridon, Marinot, Markovitch, Marmasse, Marot, Marc, Mars, Martin (Jacqeus), Martin (Henri), Marx, Mary, Marzouk, Mlle Mauclaire, Mlle Maugé.

2e *Moitié*, 2e *Série.* — MM. Maumon, Mlle Maybluh, Mayer, Maziol, Menguy, Mer, Méry, Meurisse, Mlle Meurs, Mme Meyer-May, Michaud, Michaux, Mlle Michel, Michel-Béchet, Migault, Milner, Milon, Minon, Mlle Mircoucne, Mlle Mitchitch, Mlle Mitrovitch, Moissy, Mollaret, Mondet, de Mora, Morlaas, Moraux, Moret, Mornas, Mlle Mortier, Mounier, Mousson.

MM. Nadal, Navarre, Naveau, Nedellec, Neyret, Mlle Nicolle, Nida, Nikonoff, Mlle Nitard, Nogue.

Mlle Odier, M. Oglistri, Mlle Ostwalt.

MM. Pagès, Paillard, Mlle Pailler, Mlle Papin, Parat, Parfoury, Paris, Mlle Parmentier, Pasquet, Patel, Pavie, Pellerin, Pellissier, Penant, Penther, Pérard, Mlle Perlis, Pernon, Péron, Perret, Perrève, Perrin, Petit (Pierre), Petit (Roger), Mlle Petot, Mlle Pétrovitch Pexnet, Phelipeau, Picard, Picaud, Pichard, Pichard du Page, Pichat, Pigot, Piton, Mme Poissonnier, née Pétresco, Pollet, Popovitch (Borislaw), Popovitch (Milan), Poreaux, Potelune Poulain (Maurice), Mme Poulain (Yvonne), Poulet, Prat-Flottes, Pruvost, Puech.

MM. Quenza, Querrioux, Quignon.

MM. Rabinovitch, Rappoport, Ravier, Razimbaud, Rebuffel.

2e *Moitié*, 3e *Série.* — M. Regner, Mlle Reitlinger, Rekis, Remy, MM. Renaudeaux, Renault, Renous, Restoux, Retel, Rendon, Reumaux, Rey (Louis), Rey (Maurice), Ribière, Richard (Paul), Mlle Richard, Mlle Richert, Riera, Rigal, Roby, Mlle Rodet, Roëser Mlle Rogier, Mlle Rondinesco, Mlle Ronneaux, Rosier, Roujanski, Roussel (André), Roussel (Maxime), Royer, Rudolf.

Mlle Saint-Laurens, MM. Salathé, Salavert, Sallard, Salvan, Samsœn, Mlle Saury, Sauzay, Mlle Sayag, Mlle Sazerac de Forge, Mlle Scherrer, Schœngrun (André), Schœngrun (Emile), Schrameck, Schtermann, Mlle Schulmann, Scialom, Seguin, Mlle de Sèze, Sicard, Simian, Mlle Simon, Solmiac, Soria, Mme Souffland, Soullier, Souty, Mlle Steinmetz, Stil, Mlle Stocber, Mlle Sturm.

MM. Talot de Margival, Tariel, Terrin, Theillier, Thélémaque, Thérin, Thévenard, Thibault (Auguste), Thibault (Raymond), Thirion, Thizy, Thomereau-Lamotte, Thoral, Thoumas, Thullant, Thurel Thiermann, Mlle Tisserand, Tissier, Topard, Touchard, Toulouse, Tourain-Desvaux, Tournilhac, Troncin, Trucnard, Turrillot, Tsin, Tsocanaki.

M. Uzan.

MM. Valette, Vanbockstack, Mlle Vasseur, Vasseur, Vassitch, Vaucel, Vendel, Verger.

2e *Moitié*, 4e *Série.* — MM. Vibert, Mlle Vignaux, Villot, Mlle Vilter, Vincent du Laurier, Vlachos, Voukassovitch, Mlle Wachi, Waitz, Wallich, Mlle Waynbaum, Weber, Weil, Weisman, Widlocher, Willemin (Eugène), Willemin (Louis), Willot, Wuithier, Yotte, Yvert.

Faculté de médecine de Paris. — THÈSES. — 22 *mars.* M. LAHAYE (Paul) : Réflexions au sujet d'un cas d'hermaphrodisme tubulaire masculin interne. — M. GALLAND (François) : L'extension de la tuberculose dans les campagnes. — M. PIERSON (René) : Quelques recherches sur le lait. — M. BOEDA (Fernand) : De la pyélonéphrite chez les femmes en état de gestation. — M. ROUSSEAU (Jean) : Les tensions intrapleurales.

24 *mars.* — M. FILLEUL (Charles) : Contribution à l'étude des stomatites. — M. ANDRÉ (Jean) : Contribution à l'étude des greffes cutanées. — M. VOYER (Paul) : De la nature bacillaire de l'érythème noueux. — M. PETITJEAN (Paul) : contribution à l'étude de la perforation tuberculeuse.

M. GUSTIN (Louis) : L'ictère cartarrhal à forme prolongée dans la seconde enfance. — M. PICARD (Joseph) : A propos de quelques cas d'encéphalite léthargique. — Mme DE RIO-BRANCA : Traitement de la syphilis héréditaire chez le nourrisson. — M. DANTIER (J.) : Contribution à l'étude de l'influence de la grossesse sur la tuberculose.

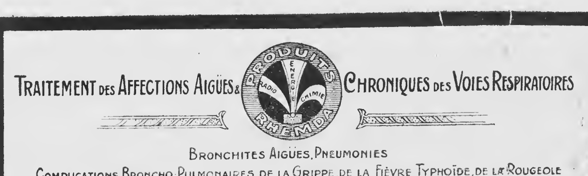
MM. AMAT (Paul) : Quelques remarques sur la pathologie de l'Oued-Rhir. — M. FOUCHER (Emile) : Contribution à l'étude de la douleur et des spasmes dans les moignons d'amputation. — M. GIRAUD (Constant) : Contribution au traitement de la filariose. — M. RAMADIER (Henri) : Traitement des pseudarthroses de l'humérus. — M. LAVERGNE (Marcel) : Contribution à l'étude de certaines réactions méningées de l'enfance.

27 *mars.* — MM. JOAKINOPOULO (Elie) : Les syndromes cérébelleux dans la paralysie générale. — SCHOUX (Robert) : Contribution à l'étude clinique de l'épidermophytie inguinale. — M. LESPINASSE (François) : Contribution à l'étude des fausses actinomycoses. — M. MARX (Lucien) : Réaction de Wassermann et paludisme — M. LIMANOUSKI (S.) : L'épidémie de grippe de 1918-1919.

Faculté de médecine de Lyon. — M. Latarjet, agrégé, est nommé professeur d'anatomie à la Faculté de Médecine de Lyon, en remplacement de M. Testut.

Aux médecins du Nord. — Les médecins exerçant avant la guerre dans le Nord de la France (Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, Oise), actuellement installés à *Paris ou dans la banlieue* sont priés de bien vouloir envoyer leur adresse, le plus tôt possible, au docteur E. Bernard, ancien interne des Hôpitaux, 12 *bis*, rue Raynouard, à Paris.

(Voir suite, p. 207).



TRAITEMENT DES AFFECTIONS AIGÜES & CHRONIQUES DES VOIES RESPIRATOIRES
PRODUITS
RADIO
ENERGIE
CHIMIE
RHEMDA

ACTUALITÉS MÉDICALES

OBSTÉTRIQUE ET GYNÉCOLOGIE

Coincident pregnancy and tabes dorsalis. (Coïncidence de gestation et de tabes). ALLEN. *Journal of the Amer. med. Ass.*, 1917, tome 69, p. 979.)

Femme enceinte de 37 ans, avec troubles de la démarche et de la statique depuis 3 mois et douleurs fulgurantes, diagnostiquées rhumatisme.

L'examen montra qu'il s'agissait d'une tabétique.

Antécédents : 1 enfant, 2 avortements spontanés à 3 mois, indolores.

Accouchement à terme. Atonie utérine, améliorée par la pituitrine. Enfant de 7 livres.

Délivrance spontanée 20 minutes après.

Rupture spontanée de l'utérus après administration de pituitrine. (WERTENBAKER, *The Journal of the American medical Association*, 1917, T. LXVIII, p. 1895)

Deux observations : ni dans l'une ni dans l'autre, il n'y eut de manipulations par version ou forceps ; ni dans l'une ni dans l'autre il n'y avait eu un véritable engagement bien que la partie tendant à se présenter fût bien posée sur le D. S. Les deux femmes étaient des multipares ; chez les deux la dilatation étant complète, les membranes rompues, les contractions utérines faibles et inefficientes. Injection d'une ampoule de 1 ccm. Bassins normaux.

Les deux enfants étaient légèrement au-dessus des dimensions moyennes, l'un pesant un peu au-dessus, l'autre un peu au dessous de 4.500 gr. Une femme mourut et l'autre se rétablit, après opération.

H. VIGNES.

Tuberculose du col de l'utérus. (MOORE. *Americ. Jour. of Obstetrics*, octobre 1919.)

MOORE décrit un cas de tuberculose du col de l'utérus chez une femme de 27 ans. Cette malade ne présentait pas d'autres symptômes qu'une légère hémorragie après le coït. On fit cependant une hystérectomie vaginale : les trompes, le corps et le col furent trouvés malades. L'année suivante, il y avait une récidive sur la voûte vaginale. La tuberculose primitive du col est très rare : l'infection secondaire l'est moins.

Le symptôme le plus habituel est la leucorrhée, muco-purulente d'abord, puis franchement purulente et abondante. L'hémorragie du coït est banale : il faut faire le diagnostic avec le carcinome, avec l'érosion du col, l'herpès du col et les lésions syphilitiques. On peut faire l'hystérectomie totale ou bien seulement une excision limitée si la malade désire avoir des enfants.

T. HIDDEN.

Diabète et gestation. (REINHARDT. *Zeitsch. f. Geb. und Gyn.*, Stuttgart, 25 janvier 1919, p. 81.)

Le diabète n'est pas aggravé forcément par la gestation, du moins dans ses deux premiers tiers. Mais souvent, il se produit de l'hydamnios et beaucoup de fœtus meurent. L'acidose et le coma menacent toujours la femme, et lorsque le coma se produit, il n'y a pas moyen d'en venir à bout. H. V.

Asthme gravidique. (RUIBAL SALABERRY. *Semana medica*, Buenos Ayres, 4 sept. 1919, p. 278.)

L'asthme de la gestation va toujours avec une rétention des chlorures et une notable albuminurie : c'est une rétention toxique de chlorures. Traitement : théobromine, lait et eau.

The diagnosis and management of pelvic affections complicating pregnancy. (**Diagnostic et conduite à tenir en cas d'affections pelviennes compliquant la gestation**). (Henry LEWIS. *Surgery, Gynecology and Obstetrics* décembre 1916. p. 663.)

Rupture. — Les causes de la rupture avant le travail sont une section césarienne antérieure, l'extension d'une déchirure cervicale, une rupture ancienne. Par ailleurs, il peut y avoir un amincissement de la paroi au niveau de l'insertion placentaire d'une précédente gestation ; surtout s'il y a eu infection et formation de tissu granuleux : il peut y avoir eu un curettage ; enfin la cause la plus commune et en particulier chez les primipares, c'est l'action trophoblastique excessive des villosités ou la migration d'éléments choriaux dans la musculature. La rupture est d'autant plus fréquente qu'on est plus près du terme.

On fera la laparotomie.

Le traitement de l'utérus variera suivant l'étendue et le siège de la lésion, la quantité d'hémorragie, les chances d'infections et l'âge de la malade: suture ou hystérectomie.

Henri VIGNES.

MALADIES INFECTIEUSES

La prophylaxie actuelle de la diphtérie. (MARTIN, Soc. de pédiatrie, 20 janvier 1920).

Au point de vue pratique, dit l'A. il faut se garder d'être systématique et avoir recours, dans les diverses circonstances, à des mesures variées.

La *sérothérapie préventive* est indiquée lorsque la diphtérie survient dans une salle de typhiques, dans une crèche ; de même, dans une école si les cas sont sévères. Mais d'une façon coutumière, l'injection préventive doit être pratiquée non à l'école, mais *dans la famille* et le plus largement possible. C'est la meilleure façon de juguler les épidémies de maisons ou familiales. Malheureusement, elle n'est pas utilisée comme il convient, par suite de la crainte injustifiée des praticiens à l'égard de l'anaphylaxie.

Le *traitement des porteurs de germes* doit être logique. Chercher ceux des écoles n'a pas sa raison d être, car il en existe partout. Les éliminer, d'autre part, ne vaut rien. Le mieux serait de les accepter dans des locaux séparés, ce qui éviterait de les laisser en contact dans la rue avec les autres enfants. De toute façon, ceux ayant accepté une injection préventive ne devraient pas être refusés par l'école.

La *recherche de la réaction de Schick* est intéressante, car elle permet d'étudier l'évolution de l'immunité et pourrait indiquer les sujets qu'il convient d'injecter préventivement. Pour l'instant, toutefois, on n'en peut guère tirer de résultats très pratiques.

En somme, l'*injection préventive* constitue un de nos meilleurs moyens de défense contre la diphtérie, mais elle implique que le médecin hygiéniste aille au-devant du malade, ce qui nécessite en particulier la création d'*équipes volantes de médecins scolaires* se rendant à domicile.

Un cas de méningite cérébro-spinale due au bacille pseudo-diphtérique. (F. DICK. *The J. A. M. A.* 10 janvier 1920.)

L'A. signale le cas exceptionnel d'un homme de 49 ans qui est mort, au 15e jour de sa maladie, d'une méningite cérébro-spinale.

L'intérêt de cette observation réside dans ce fait que dans le liquide céphalo-rachidien, l'A. isola un bacille court : gram +, se présentant souvent par 2 bout à bout, à l'intérieur des polynucléaires.

Ce bacille ne présentait pas de granulations, ne faisait pas fermenter la maltose ni la dextrine, mais faisait fermenter la glucose avec production d'acide. De plus, il n'était pas pathogène pour le cobaye en injection sous-cutanée ou péritonéale, mais il tuait le cobaye lorsqu'on l'injectait dans les veines. En

(*Voir suite, p.* 276).

fin, d'après sa forme et ses propriétés tinctoriales, il rappelait le bacille pseudodiphtérique d'Hoffmann.

L'A. termine en émettant l'hypothèse que le bacille pseudodiphtérique, habituellement inoffensif, peut devenir pathogène pour l'homme.

Le contrôle de la diphtérie des élèves d'une école par la culture des exsudats pharyngiens. (B. GLOYNE, *The J. A. M. J.* 10 janvier 1920.)

Ayant observé une épidémie de diphtérie dans le quartier Argentine de Kansas City, l'A. résume ses observations dans les conclusions suivantes :

1° L'ensemencemencement des exsudats pharyngiens des élèves doit être une mesure adoptée rigoureusement en présence d'une épidémie de diphtérie dans une école.

2° Au point de vue prophylaxie, l'isolement des porteurs est aussi essentielle que celui des malades qui présentent une diphtérie clinique.

3° L'isolement des porteurs ne doit prendre fin qu'après deux cultures négatives successives.

4° Le sérum antidiphtérique immunise contre la diphtérie, mais il ne tue pas le bacille, de sorte qu'un diphtérique peut être porteur indéfiniment.

5° Les porteurs de germes, se débarrassent des bacilles en général sans l'emploi de sérum.

La production d'une affection pulmonaire aiguë chez le singe par inoculation du bacille de l'influenza. (G. BLAKE et L. CECIL, *The J. A. M. A.*, 17 janvier 1920.)

Les A. ont procédé à 2 séries d'expériences. Un premier lot de 12 singes furent inoculés dans le nez et la bouche avec du bacille de Pfeiffer, isolé d'un poumon d'homme mort de pneumonie grippale. Tous firent une infection aiguë des voies respiratoires d'une durée de 3 à 5 jours et caractérisée par un début brusque avec profonde prostration, trachéo-bronchite et coryza s'accompagnant d'éternûments, de catarrhe muqueux ou muco-purulent, fièvre et leucopénie ou absence de modification du nombre des globules blancs. Deux animaux firent une pneumonie hémorragique, 5 une sinusite. Le bacille de Pfeiffer fut isolé des lésions présentées par les animaux.

Dix autres singes furent inoculés par injection intra-trachéale de bacille de Pfeiffer. 7 firent une pneumonie, deux une trachéobronchite sans pneumonie et un résista. Les symptômes furent identiques à ceux du premier groupe de singes : début brusque, prostration, fièvre, leucopénie, toux, dyspnée.

Chez tous les animaux, la maladie (trachéo-bronchite, pneumonie, sinusite) fut identique à la grippe humaine par son évolution, sa symptomatologie, ses complications et son anatomie pathologique. Aussi les A. concluent que le bacille de Pfeiffer est rationnellement l'agent causal spécifique de la grippe.

A. B.

Mort par anaphylaxie chez les asthmatiques. (Harris BOUGHTON, *The Jour. of A. M. A.*, décembre 1919.)

On sait que certains asthmatiques sont sensibles aux émanations ou odeurs provenant du cheval. Il suffit que ces malades s'approchent d'un cheval pour qu'immédiatement se déclanche une crise d'asthme.

Cette susceptibilité rend ces malades plus exposés aux accidents d'anaphylaxie lorsqu'on doit leur injecter du sérum à titre prophylactique ou curatif. Ils sont en état d'anaphylaxie par rapport au sérum de cheval : d'où l'intérêt pratique de découvrir cet état anaphylactique et d'essayer de le faire disparaître.

Pour déceler l'état anaphylactique, l'A. propose la cuti-réaction, qui est en grande vogue aux Etats-Unis. Elle consiste à procéder comme pour la vaccination anti-variolique et à mettre sur la scarification superficielle du sérum de cheval au lieu du vaccin. La rougeur et l'œdème au point inoculé indiquent une cuti-réaction positive : le sujet est en état d'anaphylaxie.

La désensibilisation peut être mise en œuvre de différentes façons. La plus répandue est la méthode des doses subintrantes de Besredka. Mais cette dernière, aux dires de l'A., n'est pas indemne de tout danger. Et après avoir signalé 9 cas de mort au cours de la désensibilisation, il rapporte un cas personnel d'un asthmatique mort en 45 minutes à la suite d'une injection intra-veineuse d'une dose infinitésimale de sérum : 1 minime ou 0 cc. 0059. L'anatomie pathologique macroscopique et microscopique n'a revélé que des lésions en tous points comparables à celles observées chez l'animal mort d'anaphylaxie expérimentale : emphyseme prononcé des poumons, hyperémie passive intense des organes abdominaux et suffusions sanguines sous-séreuses pleurales.

Cette intéressante observation indique que la vaccination anaphylactique n'est pas encore tout à fait au point. Il faut être très prudent dans sa mise en œuvre. Lorsqu'une urgence thérapeutique ne force pas à désensibiliser rapidement l'organisme, il est préférable d'injecter des doses subintrantes par la voie sous-cutanée qui est moins dangereuse que la voie veineuse. Enfin l'A. conseille, en terminant, de pratiquer la cuti-réaction sérique chez tous les asthmatiques avant toute injection de sérum et propose en outre de préparer des sérums anti toxiques avec d'autres animaux qu'avec les chevaux.

A. B.

SYPHILIGRAPHIE

Traitement intra-rachidien des affections syphilitiques et para-syphilitiques du système nerveux. (MARINESCO, *Revue neurologique*, n° 12, 1919.)

« J'ai la ferme conviction, dit l'A., que le traitement des paralysies générales par le sérum salvarnisé *in vivo* ou *in vitro* fait entrer la question de la curabilité des affections dites para-syphilitiques du système nerveux dans une nouvelle phase. Mais pour obtenir réellement des améliorations très sensibles ou même des quasi-guérisons, il faut choisir les cas et traiter l'affection dès le début » ; si nous n'avons pas pu rapporter de résultats plus favorables, ajoute l'A., c'est que nous avons eu affaire à des cas de maladies très avancés.

La technique utilisée par M. M. est la suivante : « nous injectons la dose de 75 ou 90 centigr. de néo-salvarsan à un malade atteint de paralysie générale qui n'a pas d'accès épileptiformes et n'offre pas de lésions des reins ou du cœur. On extrait habituellement du sang au bout de quelques heures jusqu'à trois jours en quantite de 30 gr. et sans centrifuger. On met le sang dans la glacière où il reste une nuit et, après avoir séparé le coagulum, on recueille le sérum dont la quantité varie entre 10 et 15 gr. qu'on injecte dans la cavité arachnoïdienne, après avoir été inactivé. Pour éviter des phénomènes de compression, on extrait une quantité égale de liquide céphalo-rachidien à celle du sérum injecté. »

Traitement du bubon vénérien par la solution Mencière. (LASSERRE, *Archives de médecine et de pharmacie navales*, mars 1920.)

L'A. estime que la ponction au bistouri suivie d'une injection antiseptique reste la meilleure méthode de traitement. A la vaseline iodoformée il substitue la solution Mencière, qui assure une stérilisation complete et rapide.

CŒUR ET VAISSEAUX

Contribution à l'étude de la pression artérielle dans l'insuffisance aortique. (DUNTZE, Thèse de Paris 1920, Arnette éditeur, rue Casimir Delavigne Paris.)

Une tension différentielle élevée, par hypertension maxima, par hypotension minima, ou par les deux à la fois, est un signe certain d'insuffisance aortique.

Dans un certain nombre de cas d'insuffisance pure, rhumatismale, syphilitique ou typhoïdique, la tension différentielle reste cependant normale, et il ne faudrait pas, en raison de ce fait, nier la réalité de la lésion.

Ce fait peut s'observer même dans l'insuffisance traumatique.

Chez les sujets normaux, avec la méthode oscillométrique, la tension systolique tibiale est plus élevée que la radiale de quelques centimètres de Hg, sans changement pour la diastolique. Dans l'insuffisance aortique on trouve cette même différence.

Avec la méthode de Riva-Rocci (Tensiomètre Vaquez), les tensions tibiale et humérale sont egales chez les sujets normaux. Dans l'insuffisance aortique, il y a, au contraire, hypertension tibiale.

Conseil supérieur des sociétés de secours mutuels. — Les délégués des syndicats médicaux sont convoqués pour le dimanche 9 mai 1920, à l'effet d'élire le représentant desdits syndicats au conseil supérieur des sociétés de secours mutuels.

Les opérations électorales commenceront à huit heures du matin et seront closes à six heures du soir.

Cours d'orthopédie de M. Calot, de Berck (10e année). Du lundi 17 mai au 23 mai, en sa clinique de Paris, 69, quai d'Orsay. — En 7 jours, de 2 heures à 7 heures, enseignement de l'*Orthopédie indispensable aux praticiens*. (Orthopédie, Tuberculoses externes, Fractures). Avec exercices pratiques. Pour Médecins et Etudiants français et étrangers. Les explications peuvent être données en espagnol et en anglais par M. Calot et ses Assistants. — Droits d'inscription : 100 francs. Le nombre des places étant limité, écrire dès maintenant à M. Calot, 69, quai d'Orsay, Paris.

Les vacances du médecin. — S'il est une profession fatigante, exténuante, c'est bien celle du médecin. Et ces derniers mois, marqués d'épidémies grippales, l'ont rendue plus pénible encore qu'à l'ordinaire. Visites de jour et de nuit précédant et suivant les consultations à domicile, repas irréguliers, sommeil non moins irrégulier et toujours trop court, telle est l'existence quotidienne de ceux dont c'est la tâche de soigner et guérir. Et il faut convenir que si la santé des malades en tire profit, celle des médecins n'en tire que dommage.

Conclusion : Nécessité plus que jamais pour le médecin d'un repos annuel, et d'un repos qui soit un vrai repos. Mais où ? Beaucoup ont leurs habitudes et sont fidèles à telle ou telle campagne. Aux autres, et à ceux-là aussi d'ailleurs, nous sommes heureux de signaler que la Société des Eaux d'Evian, d'accord avec la Société des Hôtels d'Evian, se fera un grand plaisir de les recevoir avec leur famille et de leur assurer la plus cordiale des hospitalités pendant le mois de mai, pour le temps dont ils disposeront, et à des conditions tout à fait amicales, dans le gai confort du splendide hôtel, établissement de tout premier ordre, placé sous le contrôle des hôtels Ritz et Carlton de Londres.

Et le mois de mai à Evian, au bord du Léman, est bien l'une des plus belles et des meilleures choses qui soient.

Nota. — Le nombre de places est limité. Les intéressés sont invités à écrire le plus tôt possible à l'administrateur délégué des Eaux d'Evian, 21, rue de Londres, à Paris.

(*Voir la suite, page* 234).



Bureau municipal d'hygiène du Mont-Dore. — La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène de la ville du Mont-Dore-les-Bains (Puy-de-Dôme) est déclarée ouverte.

Le traitement alloué est fixé à 2,400 fr. par an.

Les candidats ont un délai de vingt jours expirant le 10 avril 1920 pour adresser au ministre de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales leurs demandes, accompagnées de tous titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives, ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

A la demande doit être jointe une copie certifiée conforme des diplômes obtenus ; l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés. Les candidats peuvent en outre, demander à être entendus par la commission du conseil supérieur d'hygiène.

Hôpital de la Pitié. — *Conférences de clinique chirurgicale* (*service n° 9*). — M. Paul Thiéry, agrégé, chef de service, commencera ses leçons pratiques de clinique chirurgicale, le mardi 23 mars 1920, à la salle des conférences du service n° 9.

Les élèves externes et stagiaires seront exercés à tour de rôle à l'application des appareils, aux interventions de petite chirurgie, à la rédaction des observations, à la pratique de l'anesthésie et aux divers actes de la pratique courante de la chirurgie générale.

Hôpital de la Pitié. — *Service du* Dr Enriquez. — Sous la direction du Dr Enriquez, une série de leçons pratiques sur les maladies de l'estomac et de l'intestin, commencera le jeudi 15 avril, à 2 h. 1/2, et se continuera les samedi, mardi et jeudi suivants, à la même heure.

Pour s'inscrire, s'adresser dans le service du Dr Enriquez, tous les matins de 9 h. à midi.

BIBLIOGRAPHIE

Les curiosités médico-artistiques, par le Dr Lucien Nass, 3e série, 242 gravures, d'après Breughel, Rubens, Brouver, Rembrandt, Raphael, G. Dore, Gavarni, Daumier, etc., etc. 1 vol. in-12 carré, (chez Le François, 9 et 10, rue Casimir-Delavigne). Paris. Prix provisoirement : 4 fr. 50.

Dans sa troisième série des *Curiosités médico-artistiques*, le Dr Lucien Nass poursuit une étude de critique médico-artistique qu'a consacrée le succès des deux premières séries. Ce nouveau volume s'adresse, comme les précédents, aux médecins comme au grand public ; d'autre part, les artistes aimeront à voir les œuvres d'art jugées à un point de vue spécial, mais combien nécessaire : seul le critique médecin est à même d'estimer la part de vérité qui entre dans la conception et la facture d'une œuvre d'art.

La troisième serie des *Curiosités médico-artistiques* contient près de 250 gravures représentant des tableaux célèbres ou peu connus, des caricatures ou des estampes, des toiles anciennes ou modernes ; de nombreux artistes passent ainsi au crible de la critique médico-artistique, depuis les primitifs jusqu'aux contemporains.

Ces gravures sont groupées sous différents chapitres, expliquées et commentées par un texte clair qui développe et généralise les observations critiques de l'auteur : types médicaux, caricatures médicales, les truands, la torture chinoise, la faim et la soif, les paradis artificiels, l'humanité dolente, le choléra, les aveugles, l'accouchement dans l'art, etc.

Cette rapide énumération de chapitres montre l'intérêt de ce volume, où s'affirment à nouveau l'érudition de l'auteur et la valeur de sa méthode.

Abrégé d'histoire générale, par Charles Richet. 1 vol. in-8, 600 pages. Prix 20 fr. (Hachette, éditeur, 79, boulevaard St-Germain, Paris.)

M. Ch. Richet n'a pas hésité à refaire, en 600 pages, l'histoire du monde pour affirmer sa croyance au progrès, au progrès infini, et à la vertu libératrice de la science. A la fin du livre, en quarante pages rapides, l'auteur a résumé l'histoire de la grande guerre mondiale de quatre ans.

L'*Abrégé d'histoire générale* est une œuvre d'histoire, écrite par un savant pour suivre la marche de l'humanité vers le progrès ; cet « essai sur le passé de l'homme et des sociétés humaines » abonde en vues lumineuses, en « raccourcis » impressionnants, en explications ingénieuses et hardies.





Fondé en 1873. — N° 14

Le numéro : 30 centimes.

3 AVRIL 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

ADMINISTRATION

A. [illegible]UZAUD
4[illegible], Rue [illegible] [illegible]oles, PARIS (V°)
Téléphone : 830-[illegible]

ABONNEMENTS
[illegible] et Colonies........ 15 fr.
[illegible] postale.......... 20 fr.
Étudiants
[illegible] et Colonies...... 8 fr.
[illegible] postale.......... 12 fr.

Les abonnements partent du [illegible] de chaque mois

SOMMAIRE

NOUVELLES

Assistance Publique. — CONCOURS DE CHIRURGIEN DES HÔPITAUX. *Épreuve écrite.* — *Séance du 16 mars.* Question : [illegible] du pancréas. [illegible]

Lecture. — *Séance du 18 mars.* MM. Mornard 20 [illegible] 27, Houdard 26.

Séance du 20 mars. MM. Monod 29 [illegible] 28, Guimbellot 26. Absent : M. Maurer.

CONCOURS DE L'INTERNAT EN MÉDECINE. — *Lecture (épreuve anatomie).* — *Séance du 16 mars.* MM. P[illegible] 1[illegible] Wickham 11 [illegible] 12. Meyer 13. Thalheimer 14. [illegible]

Séance du 17 mars. MM. Jeanjean 11, de Peretti de la Rocca 13. Delestre 11. [illegible] 13. Gaume 13.

Séance du 19 mars. MM. Lefèvre 9. Pecker 11. [illegible] 13. Béthoux 13. [illegible] 14. Pierre 13.

Séance du 20 mars. MM. Garlopeau 12. Marquézy 13. [illegible] 12. Dubois (Henri) 12. Bertrand (Louis) 13. Duchon 12.

Pathologie. — *Séance du 18 mars.* MM. W[illegible] 11. [illegible] 12. Hirschberg 13. Morice 11. Castéran 11. Vigneron 12. [illegible] 13. Benoist-Pidoux 12. Marquézy 14.

Séance du 20 mars. MM. Tassin 10. Corial 8. [illegible] 10. [illegible] Vialeix 11. B[illegible] 1[illegible]. Cochez 14. Gourdin 8. Duval 13.

CONCOURS DE L'EXTERNAT. — *Anatomie.* — *Séance du 16 mars.* Articulation tibio-péronière, surfaces articulaires et ligaments. MM. Girard 11. Gilbrton 12. Hermart 17. Hautefeuille 12. Mâchebœuf 16. Gallet (Jean) 11. Grognard 10 1/2. Mlle Frontard 9. MM. [illegible] boley 8. Hyvert 13. Farant 9. Grognot 16 1/2. Grenet 7. Jahiel 7. François 7. Mlle Frey 14. Guyot 16 et Grunbaum 15 1/2.

Absents : MM. Fournier et Faillée.

Séance du 18 mars. Muscle sterno-cléido-mastoïdien. — MM. [illegible] bert (Joseph) 10. Guérin (M.) 16 1/2. Gueneau de Mussy 13. [illegible] Léon) 8. Gorostidi 9. [illegible] 14. [illegible] 17. [illegible] 16 1/2, Gallot (J.) 19. Farant (J.) 17 1/2. [illegible] 11 1/2. [illegible] 12. Hamburger 17 1/2. [illegible] 19. Mlle [illegible] 15 1/2. [illegible] 10 1/2. Ivanichevitch 13 1/2. Gelé de Francony 12. Absents : Mlle [illegible]

Séance du 20 mars. Artère fémorale. — MM. du Pavot de la Tour 13. Ganillard 1[illegible]. Girard (R.) 11. Gervy 12. [illegible] 16. [illegible] 15. Flipo 14 1/2. [illegible] 15. Gley 16 1/2. Grillon 10. Hely 7. [illegible] 10. Glotz 8. Guyot 12. [illegible] 15. Mlles Gé 9. [illegible] 17. Henry 13. Hugeny 11 1/2. [illegible] 18.

Absents : MM. [illegible] Haudiroy. Mlle [illegible]

Excusés : Mlle [illegible] MM. Hennetier, Guichard, Houdinck, [illegible] et Galand.

Pathologie. — *Séance du 18 mars.* Symptômes, diagnostic et traitement des [illegible] de l'extrémité inférieure du radius. — Mlles Stober 8. [illegible] 10. MM. [illegible] 15. [illegible] [illegible] 14. [illegible] 17. [illegible] 15. [illegible] 16. Rœser 16. [illegible] 14. [illegible]

10. Toulouse 12. [illegible] 15. Thiégoli (R.) 13.

Lecture du 17 mars. Symptômes et diagnostic de l'hémoptysie. — MM. [illegible] 7. [illegible] 11. Tsoanakis 11. Roussel, André 8. [illegible] 13. [illegible] 11. Tournilhau 14. Roby 7. Tourland 7. [illegible] 15. Mlle [illegible] 13. Steinmetz 19. Tisserand 15. [illegible] 10. [illegible] Rodet 16.

Séance du 18 mars. Complications de l'hémorragie chez l'homme et chez la femme. — MM. [illegible] 8. Vanbockstaël 18. Sillard 10. [illegible] 14. [illegible] 18. Thérin (Jean) 16. Riera 9. Souty 12. [illegible] 7. Renault 17 1/2. Schlermann 7. [illegible] Mlle [illegible] 11. Soufflaud 12. Richet 12.

Absent : M. Tiernon.

Séance du 20 mars. Complications de la fièvre typhoïde. — Mlle Thizy 16. Simon 16. [illegible] 16. [illegible] de Forge 18 1/2. Rekis 14. [illegible] 12. Rémy 15. de Sèze 16 1/2. MM. Samsœn 16. Thibault (Argesio) 12. Salaün 11. [illegible] 15. Troncin 13. Thirion 10. Ray 10. Thoumas 8. [illegible] 14. [illegible] 11. Sauzay 11. Vasseur 14. Thirel 14.

Excusés : Mlle Scherer. MM. Sorle et Renaudeaux.

Absents : Mlle Saury. M. Vassitch.

CONCOURS DE MÉDECIN DES HÔPITAUX. — *Consultation écrite.* — *Séance du 18 mars.* MM. [illegible] 18. [illegible] 18. Voisin 17. Renaud 19.

Séance du 20 mars. MM. Weil (M. P.) 17. Laroche 20. Bénard (René) 1[illegible].

Séance du 21 mars. MM. Chiray 20. [illegible] 19. [illegible] 20. Duvoir 18.

Le prix biennal Civiale (Maladies des voies urinaires) a été attribué pour l'année 1912 à M. Quénu (Jean), interne de l'Hôpital Lariboisière.

Le Concours de Pharmacien des Hôpitaux ouvert le 1er mars 1920 s'est terminé par la nomination de MM. Bach, Hazard et Picon.

Concours pour la nomination à quatre places de médecin de l'Assistance médicale à domicile. — Ce concours sera ouvert le *mardi 11 mai* 1920 à midi, dans la Salle des concours de l'Administration, 49, rue des Saints-Pères.

MM. les docteurs en médecine qui voudront concourir devront se faire inscrire à l'Administration centrale, 3, avenue Victoria (Service du [illegible]) de 10 heures à 15 heures, du *mardi 6 avril* 1920, au *samedi 24 avril inclusivement.*

Concours pour la nomination à la place de médecin en chef du Sanatorium [illegible] — Ce concours sera ouvert le *lundi 3 mai* 1920 à 14 heures à l'Hôpital Laennec.

Le registre d'inscription sera ouvert du *mardi 6 avril* 1920 au *samedi 17 avril inclusivement*, de 10 heures à 17 heures, à l'Administration Centrale, 3, avenue Victoria (Bureau du Personnel médical).

Conditions du concours. — Tous les renseignements concernant la [illegible] du médecin en chef du Sanatorium d'[illegible], et les indemnités qui lui sont allouées, seront fournis aux candidats par le Bureau du Personnel médical [illegible].

(Voir suite p. 246).





NOUVELLES (*Suite*)

Assistance Publique (*Suite*)

Les candidats devront justifier du diplôme de docteur en médecine et de la qualité de Français. Ils devront, d'autre part, prendre l'engagement écrit de résider dans l'établissement et de ne pas faire de clientèle au cas où ils seraient nommés à ces fonctions.

Le Jury du Concours est formé de cinq médecins désignés par la voie du sort, savoir :

Trois parmi les médecins chargés, dans les établissements dépendant de l'Administration de l'Assistance publique, à Paris, d'un service de tuberculeux, et deux parmi les Médecins chefs de service et les Médecins des Hôpitaux.

Les épreuves du concours comprennent :

1° *Une épreuve sur titres.* — Cette épreuve consiste en un exposé dactylographié ou imprimé des titres universitaires et scientifiques des candidats ;

Le candidat en déposera 6 exemplaires en s'inscrivant :

2° *Une épreuve clinique double.* — Cette épreuve portera sur deux malades, atteints l'un d'une affection générale, et l'autre d'une affection de nature tuberculeuse.

Il sera accordé au candidat :

30 minutes pour l'examen des deux malades et la réflexion et 20 minutes pour la dissertation orale devant le Jury.

Le *maximum des points* à attribuer pour chacune des épreuves est fixé ainsi qu'il suit :

Epreuve sur titres	20 points.
Epreuve clinique double	40 —
Total	60 points.

Les points sont votés après délibération et communiqués aux candidats à la fin de chaque séance.

Dans le cas où deux ou plusieurs candidats se trouveraient classés *ex æquo* à la fin du concours, le Jury se basera, pour donner la priorité, sur l'ancienneté de doctorat.

Association d'enseignement médical des hôpitaux de Paris. *Hôtel-Dieu. Gynécologie médicale.* M. Paul Dalché commencera ses leçons cliniques sur les *maladies des femmes* le jeudi 15 *avril*, à 10 heures, et les continuera les jeudis suivants (Salle Sainte-Marie).

Congrès de Monaco. — L'ouverture générale des congrès aura lieu le quinze avril prochain, d'après le programme suivant :

A) *Congrès scientifiques. Ouverture le 15 avril.*

15, *matin*, Séance d'ouverture. *Soir*, Hydrologie. — 16, *matin* Villes d'eaux. *Soir*, Hydrologie. — 17, *matin*, Hydrologie. *Soir*, Villes d'eaux. — 18, (*dimanche*). — 19, *matin*, Villes d'eaux. *Soir*, Hydrologie. — 20, *matin*, Thalassothérapie. *Soir*, Villes d'eaux. — 21, *matin*, Hygiène et Climatologie. *Soir*, Thasslassothérapie. — 22, *matin*, Thalassothérapie. *Soir*, Hygiène et Climatologie. — 23, *matin*, Tourisme. *Soir*, Hygiène et Climatologie. — 24, *matin*, Hygiène et Climatologie. *Soir*, Séance de clôture.

B) *Congrès de l'Alpinisme.* Ouverture le 1er mai, clôture le 10 mai.

C) *L'Exposition.* — Sera officiellement inaugurée le 14 avril, la veille de la date du début des Congrès scientifiques, ce qui permettra à un certain nombre de nos adhérents d'y assister. Elle sera prolongée jusqu'à fin février 1921.

Avantages obtenus pour les congressistes. — La Compagnie P. L. M. leur accorde une prorogation de la validité des billets d'aller et retour, qui seront valables du 12 avril au 17 mai. Un train spécial sera mis à leur disposition le 12 avril à 8 heures du soir. De plus, le Comité local d'organisation a prévu un crédit spécial qui leur permettra de rembourser aux adhérents à leur arrivée à Monaco 25 × des frais de leur voyage. Ce qui équivaudra à la réduction de 50 × sur les chemins de fer qui était toujours accordées aux congressistes avant la guerre, et que nos circonstances économiques actuelles n'ont pas permis d'obtenir des Compagnies des chemins de fer.

Les hôteliers de la Côte d'Azur recevront les Congressistes pour un prix de pension compris entre 18 et 25 francs par jour suivant la classe des hôtels. Et même l'on pourra trouver quelques chambres dans de petits hôtels ou des maisons de famille à des prix compris entre 14 et 18 francs par jour.

Pour plus amples renseignements, écrire à M. le Docteur Victor Gardette, Administrateur général des Congrès, à l'Institut Océanographique, 195, rue Saint-Jacques, Paris.

Agrégation des Facultés de médecine. Est reporté jusqu'au 31 mars 1920 le terme du délai fixé par l'arrêté du 17 novembre 1919 pour la clôture du registre d'inscription au secrétariat des académies.

La délivrance de certificats pour cartes de lait à Paris. Le Conseil municipal a décidé que seuls les Médecins de l'Assistance médicale pourraient délivrer des certificats permettant aux malades d'obtenir des cartes de lait.

A quand la création d'un diplôme spécial donnant le droit de délivrer un certificat de vaccination ?

Ecole de médecine de Dijon. — Un concours s'ouvrira, le 25 octobre 1920, devant la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Diojn.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

QUELQUES CONSULTATIONS MÉDICALES

Par R. OPPENHEIM

In carré, reliure souple pleine toile, 268 pages, au bureau du Journal.

Franco : 3 francs.

BIBLIOGRAPHIE

La vie tres horrificque du grand Gargantua, père de Pantagruel jadis composée par Alcofribas abstracteur de quinte-essence. Livre de pantagruelisme. Orné de figures du temps. (Se vend à Paris, à la Sirène, 12, rue La Boëtie. Prix : 15 fr.)

S'il ne fallait lire que trois ou quatre livres dans sa vie, disait H. Mazel, Rabelais serait un des trois ou quatre. Sachons donc gré à la Sirène de nous donner l'occasion de lire ou de relire Rabelais dans une édition de luxe et cependant d'un prix abordable. Comme dans le *Testament* de Villon précédemment paru dans cette collection, on s'est efforcé de commenter le texte par des documents figurés de la même époque ; les images sont presque toutes strictement contemporaines de l'ouvrage.

Le texte est celui de l'édition de Lyon, François-Juste, 1562, déjà adopté par Marty-Laveaux et Jacques Boulanger.

Une typographie soignée, de gros caractères, qui constituent une réaction heureuse contre le caractère microscopique et si fatigant qui était à la mode il y a vingt-cinq ans. Pas de commentaires, à juste titre. Rabelais se suffit à lui-même. Lisez-le donc et relisez-le et le marmottez tout le jour en patenostrés comme singe des membrant escrevisse, et demandez à *la Sirène* dene pas trop vous faire attendre *Pantagruel.*

Pensées sur la science, la guerre et des sujets très variés glanés, par Maurice Lecat, 1 vol. gr. in-8° de VII-478 p. Prix : 32 fr. (Maurice Lamertin éditeur, 58-62. Rue Coudenberg, Bruxelles, déc. 1919.)

Cet ouvrage, dit l'A. dans sa préface, est le fruit de lectures faites presque chaque soir, depuis une vingtaine d'années, et de la transcription des passages caractéristiques qui ont le plus frappé son esprit. M. Lecat était ainsi parvenu à rassembler environ 123.500 fiches, que des loisirs créés par la guerre lui ont permis de classer et dont il donne aujourd'hui un extrait, comprenant environ 15.000 d'entre elles.

Pour ce qui est de la disposition du recueil, l'auteur a placé en tête les pensées relatives à la science en général, puis au savoir et aux savants ; il les a fait suivre de celles qui se rapportent aux diverses sciences particulières, en prenant ce terme dans son sens le plus étendu, puisqu'il inolut la religion, la morale, la philosophie, l'histoire, etc. Viennent ensuite des jugements sur un certain nombre de grands savants, suivis de pensées sur les sujets les plus variés, classés par ordre alphabétique. Les extraits relatifs à la guerre en général, et à la dernière en particulier, ainsi qu'aux peuples qu'elle a dressés les uns contre les autres, y occupent une place importante. Sous chaque titre, les citations sont rangées par ordre chronologique, ce qui permet souvent de se rendre compte de l'évolution des idées sur une même question. Deux tables, une table analytique des matières et une table alphabétique des auteurs cités, permettent une consultation facile et rapide de ce gros volume.

Cet ouvrage est surtout destiné à servir d'instrument de travail pour les personnes cultivées qui ont l'occasion de parler ou d'écrire ; mais il constitue ainsi une lecture agréable et utile : le commerce des belles pensées, comme dit l'A. ne pouvant que développer l'esprit et fertifier le jugement.

Au pied du Sinaï, par Georges Clemenceau. 1 vol. in-12, couverture par Louis Jou. Prix : 5 fr. (G. Cres, éditeur, 118, boulevard St-Germain, Paris.)

Ce sont des nouvelles où se trouvent exposés divers aspects du caractère juif, puis des impressions de voyage dans les pays de Galicie où les Juifs pullulent. Chacune de ces histoires est la mise en scène d'une thèse abstraite. Ce livre, où il y a beaucoup de verve, d'aisance et d'idées, est en somme remarquable.

Au pays de Stendhal, par Gabriel Faure. 1 vol. in-16 jésus, avec nombreuses photographies et documents inédits, en souscription jusqu'au 15 avril. 850 ex. sur Rives, numérotés, à 10 fr. Edition ordinaire : 5 fr. J. Rey, éditeur, Grenoble.

Ce volume réunit cinq études consacrées à Stendhal. Deux d'entre elles déjà publiées, ont été, à cette occasion, remaniées et complétées par l'auteur. Une troisième est pour ainsi dire inédite — comme le texte même de Stendhal qu'elle accompagne — puisqu'elle n'a paru qu'en une plaquette introuvable tirée à quelques exemplaires. Les deux autres sont entièrement inédites.

Les origines romanesques de la Morale et de la Politique romantiques, par Ernest Seillière, Membre de l'Institut. (Un vol. in-18 jesus (185 + 117) de la Bibliothèque Internationale de Critique, à 3 fr 75 net. La Renaissance du Livre, 78, Boulevard Saint-Michel, Paris.)

M. Seillière, philosophe de l'Impérialisme et critique si original de l'état d'esprit romantique, qu'il considère comme plus actif que jamais dans les âmes modernes, esquisse dans ce livre, où foisonnent les idées neuves et fécondes, une philosophie de l'histoire du roman en Europe et en France. Il y dévoile les connexions intimes et profondes qui associent la conception romanesque du monde à sa conception romantique, de laquelle procèdent et les directions de l'art contemporain et le socialisme insuffisamment rationnel de notre époque. Ces pages forment un chapitre essentiel, ou mieux une introduction nécessaire de cette philosophie de l'histoire dont M. Seillière dresse le monument d'une main patiente depuis quelque vingt ans et qui trouve chaque jour des adeptes nouveaux parmi les esprits justes et les hommes de bonne volonté morale.

L'Opinion, *Journal de la Semaine*, samedi 27 mars 1920 : Sommaire : Paul Abram : La Guerre du service de santé. — Maurice Colrat : Où j'explique mon vote. — Jacques Bardoux : L'Action interalliée en Allemagne et en Turquie. — Louis Piérard : La Belgique à un tournant de l'histoire. — Jean Leune : Notre marine marchande et la Grèce. — François Poncetton : Une Carte du tendre. — Eugène Marsan : La vie incommode. — Marie-Louise Pailleron : L'Homme aux deux visages. — Gonzague Truc : La Matière de la matière. — Jacques Boulenger : Sur Moréas. — Jean de Pierrefeu : Le Théâtre. — Henri Bidou : Musique française et musiciens allemands. — Paul Heuzé : La Voie sacrée. — Daniel Halévy : Au Panthéon. — Henri Clouzot : Organisation de l'apprentissage. Feuillets de la Semaine : Politique, F. de Brinon. — Littérature, A. Fayolle, G. Girard. — Arts, R. Rey. — Economique, A. de Tarde. — Louis Herbert : La Frénésie de la hausse, les Changes fantaisistes. — Les faits de la Semaine. Supplément : Valentine Pacquault, roman inédit par Gaston Chérau. Envoi franco contre 1 franc. 4, rue Chauveau-Lagarde, Paris 8e.

La Connaissance. Revue de lettres et d'idées, paraissant mensuellement. Le n° 2 fr. Abonnement à 12 n°s 20 fr. *La Connaissance*, 9, Galerie de la Madeleine, Paris.

Cette nouvelle revue, qui a déjà publié une série de lettres inédites de Stendhal, en annonce d'autres, ainsi qu'un roman inédit de J. Péladan, une correspondance inédite de Verlaine, Laurent Tailhade, etc. Tous nos vœux pour la réussite de cette nouvelle revue qui d'ores et déjà fait bien augurer de son avenir.

FONDÉ EN 1873. — N° 15 Le numéro : 30 centimes. 10 AVRIL 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

ADMINISTRATION

A. ROUZAUD
41, Rue des Ecoles, PARIS (V°)
Téléphone : 830-03

ABONNEMENTS :
France et Colonies............ 15 fr.
Union postale.................. 20 fr.

Etudiants
France et Colonies............ 8 fr.
Union postale.................. 12 fr.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois
Joindre 0,50 pour chaque changement d'adresse.

SOMMAIRE

NOUVELLES

Assistance publique. — CONCOURS DE MÉDECIN DES HOPITAUX. — Composition écrite. *Séance du 22 mars.* MM. Faroy 19, Flandin 16, Gougerot 18.

Candidats admis à subir la 2[e] épreuve : MM. Ameuille, Gougerot, Chiray, Ganltier, Debré, Renaud, Beaufumé, Laroche, Vallery-Radot, Joltrain, Weil, Deguy, Lemaire, Milhit et Faroy.

Epreuve clinique. — *Séance du 25 mars.* MM. Debré 18, Gougerot 17 et Chiray 20.

CONCOURS DE CHIRURGIEN DES HOPITAUX. — *Lecture* (fin). — *Séance du 23 mars.* MM. Rouhier 24, Douay 24, Kendirdjy 25, Deniker 27, Desplas 27.

Séance du 25 mars. MM, Métivet 27, Leveuf 27, Lorin 25, Brocq 28, Girode 26.

L'épreuve clinique commencera le 15 avril à 17 heures, à Lariboisière.

CONCOURS D'ACCOUCHEUR DES HOPITAUX. — 8 candidats : MM. Vignes, Vaudescal, Couinaud, Chirié, Lemeland, Ecalle, Lequeux et Guéniot.

Composition provisoire du jury : MM. les D[r] Macé, Jeannin, Couvelaire, Démelin, Cathala, Talamon et Alglave.

CONCOURS DE L'INTERNAT EN MÉDECINE. — *Lecture* (fin). *Pathologie. Séance du 23 mars.* MM. Schlesser 10, Desnoyers 13, Lefèvre (Bernard) 12, Deroche 12 Lange 9, Lanos 12, Neveux 7.

La 1[re] séance d'oral est fixée au 13 avril, à 17 heures, à la salle de concours, rue des Sts-Pères.

Sont admis à prendre part à l'épreuve orale les 205 candidats ayant obtenu un minimum de 20 points à l'épreuve écrite et parmi ceux ayant obtenu 19. MM. Pecker, Desfarges, Denoël, Longepierre, Lange, Ebrard, Robin (Victor), et Gornouec.

CONCOURS DE L'EXTERNAT. — *Anatomie. Séance du 22 mars.* Configuration extérieure et rapports de la trachée.

MM. Gauthier (Paul) 10, Gricouroff 13, Hurez 12, Genu 16, Gourdeau 6, Foyatier 7, Gautier (Jean) 16 1/2, Garnier 15, Fumery 17, Ferey 19, Houlnick 11 1/2, Firbach 9, Froyez 16 et M[lle] Fontaine 14 1/2, Gagey 16 1/2, Fradiss 10, Halperson 15,

Séance du 23 mars. L'os occipital. MM. Granperrin 12, Henriot 12 1/2, Fesquet 8, Gruntescu 11, Besson 15, Cachera 16, Arthaud 11, Biancani Elio 18, Biancani (Elio) 16, Bourdillon 9, Adatto 5, Blondeau 13, Aubert (Félix) 8, Bertrand (Joseph) 9, Broujaniski 10, M[lle] Hallion 17.

Séance du 25 mars. Articulation Scapulo-humérale. — MM. Buzelis 12 1/2, Bruder 10, Bonnemaison 17, Brunet (Fréd.) 13, Arrivot 18, Baldy 11, Brosio 9, Audler 11, Bonnichon 11 1/2, Bac 12, Bondin 14 1/2, Audebert 12 1/2, Anchel 10, Beglerys 9, Bradol 14 1/2, Boussauge 18, et Mmes Bouchaud 12 1/2, Bertrand-Fontaine 18, Bonnis 12, Astaix 12.

Séance du 27 mars. — Anatomie du nerf radial sans la physiologie. — MM. d'Auxion 10, 1/2, Bonau 14 1/2, Ackermann 10, Abonneau 13, Azam 10, Bouvet 8, Allard (Marcel) 10, Artigues 12 1/2, Alexandre (Jean) 6, Bodin (Jean) 17 1/2, Baruk 17, Boyer 14 1/2, Camail 9, Bidegaray 13 1/2, Bovon 10, Amiot 14, Arviset 11, M[lle] Baudry 13 1/2.

Séance du 29 mars. — MM. Abd-el-Nour 11, Aubry 15 1/2, Arnaud 13, Cafford 12 1/2, Biraud 11, Asselin de Williencourt 12 1/2, Bogdanovitch 10, Boltanski 14, Bouchard 9, Barbaro 15 1/2, Beaussier 15, Blum 16, Bourdel 12, Bouillié 16, Barbellion 13, Baudet 10, Agnès 15, MM[lles] Boutigny 16, Bonhomme 14, Aubricot 11.

Pathologie. — *Séance du 23 mars.* En présence d'un genou augmenté de volume, discuter le diagnostic probable. MM. Sicard 14, Rudolf 10, Rosier 12, Terrin 13, Topart 12, Séguin 14, Schrameck 13, Schœngrun 12, Stil 6, Widlöcher 11 1/2, Yotte 15, Voukassovitch 11, Weber 11, Villemin 13, MM[lle] Richard 12, Sayag 15, Wachi 11, Waynbaum 19.

Séance du 25 mars. Symptômes et complications de l'ulcère de l'estomac. — MM. Waitz 17, Wuithier 11, Villot (Paul) 10, Vibert 17, Willemin 14, Williot (Jan) 17 1/2, Wallich 18, Vlachos 12, Weil 8, Michaud (Paul) 8, Maumon 9, Poulain (Maurice) 10, Parloury 11, Nida 15, Pagès 15, Moussoir 14, Mounier (Pierre) 14, Penthel 9, Mlles Vignaux 15, Vilter 17.

Séance du 27 mars. Indications, technique et résultats de la ponction lombaire. — MM. Nadal 5, Rebuffet 16, Prat-Flottes 14, Pellissier 11, Pichard 11, Péron 19, Morlaas 15, Moraux 16, Patel 16 1/2, Moissy 12, Gopovitch (Milan) 12, Pavie 15, Parat 12, Rapoport 5, Michaux 17, MM[lle] Petot 18, Parmentier 11.

Séance du 29 mars.—Causes, symptômes et diagnostic de l'ascite. — MM. Ravier 12, Petit (Roger) 14, Mondet 12, Pruvost 12, Puech 16, Nédélec 15, Méry 12, Naveau 14, Peynet 11, Mollaret 18, Meurisse 14, et MM[lles] Odier 17, Michel 10, Mircouche 16, Nicolle 14, Meurs 14, Meyer-May 14, Mortier 14.

Concours pour la nomination à deux places d'oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux de Paris. — Ce concours sera ouvert le *lundi 14 juin* 1920, *à midi*, dans la Salle des Concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, n° 49. Cette séance sera consacrée à la compositoin écrite. MM. les Docteurs qui désireront concourir seront admis à se faire inscrire au Service du Personnel de l'Administration, du lundi 17 mai au samedi 29 du même mois inclusivement, *de 10 heures à 15 heures*, Dimanches et Fêtes exceptés.

Faculté de médecine de Paris. — Il sera ouvert à Paris, aux dates ci-après indiquées, des concours pour deux places d'agrégé près la faculté de médecine de l'Université de Paris, savoir :

Le 10 mai 1920, 1 place en obstétrique :

Le 17 mai 1920, 1 place en parasitologie et histoire naturelle médicale.

Association d'enseignement médical des hôpitaux de Paris. (*Hopital de la Charité*). Le D[r] EMILE SERGENT commencera dans son service, le mercredi 21 avril, à 11 heures, une série de conférences cliniques sur *la Tuberculose et les Maladies des voies respiratoires.* Il les continuera les mercredis suivants à la même heure. La série de ces conférences commencera par une Revue des *Enseignements cliniques tirés de la guerre en Tuberculose.*

Société internationale de chirurgie. — Le cinquième Congrès de la Société internationale de chirurgie se tiendra à Paris, du 19 au 23 juillet 1920, à l'exclusion des chirurgiens des puissances centrales.

Le Comité international a désigné jusqu'à présent les rapporteurs suivants pour les questions mises à l'ordre du jour :

Première question : *Chirurgie cardio-vasculaire.*

1. Chirurgie du cœur : M. Tuffier (Paris) ;
2. Chirurgie des gros vaisseaux : M. Sencert (Strasbourg) ;
3. Transfusion du sang : M. Jeanbrau (Montpellier) ;
4. Chirurgie du cœur et des gros vaisseaux : M. Alessandri (Rome) ;

Deuxième question : *Radiologie chirurgicale.*

1. Traitement des tumeurs par les rayons X et le radium : M. Régaud (Paris) ;
2. Traitement des tumeurs par les rayons X et le radium : M. Neville S. Finzi (Londres).

Troisième question : *Hématologie chirurgicale.*

1. Analyses du sang et réactions biologiques dans les affections chirurgicales : MM. A. Depage et Goovaerts (Bruxelles).

Quatrième question.

1. Fractures de cuisse : M. Patel (Lyon) ;
2. Fractures de cuisse : Major Maurice Sinclair (Fairport).

Cinquième question.

1. Prophylaxie et traitement du tétanos : M. Donati (Modène) ;
2. Prophylaxie et traitement du tétanos : M. Commins (Londres).

Les rapporteurs américains seront désignés incessamment.

Les membres qui assisteront au Congrès recevront un exemplaire des rapports en temps utile pour rendre les discussions fructueuses.

A l'issue du Congrès, un voyage de sept jours sera organisé aux champs de bataille français et belges (Prix : 815 francs par personne).

On est prié instamment de faire savoir dans le plus bref délai au secrétariat, 72, rue de la Loi, Bruxelles : 1° si on compte assister au Congrès ; 2° si on participera à ce voyage.

Bureau municipal d'hygiène de Valenciennes. — La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène de Valenciennes (Nord) est déclarée ouverte.

Le traitement alloué est fixé à 7.000 fr. par an.

Les candidats ont un délai de vingt jours expirant *le* 30 *avril* 1920 pour adresser au ministre de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales leurs demandes accompagnées de tous titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives, ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

Asiles de la Seine. — M. Marie est nommé médecin en chef de la consultation à l'asile clinique. M. Lwolf est nommé médecin en chef à l'asile de Villejuif. M. Leroy est nommé médecin en chef de l'asile de Maison-Blanche. M. Treille est nommé médecin en chef de la division des femmes à l'asile de Ville-Evrard.

Asiles publics d'aliénés. (*Journal Officiel*, 25 mars 1920). — Des concours seront ouverts toutes les fois qu'il y aura lieu de pourvoir à un ou plusieurs postes de directeur médecin ou de médecin en chef des asiles publics d'aliénés du département de la Seine, c'est-à-dire des asiles cliniques (Sainte-Anne), de Villejuif, de Vaucluse, de Ville-Evrard, de Maison-Blanche et de Moisselles.

Ces concours, dont les opérations s'effectueront à Paris, seront réservés aux seuls médecins du cadre des asiles publics remplissant, au moment de leur inscription, les conditions suivantes :

Pour les directeurs médecins et médecins en chef, être âgés de moins de 50 ans révolus ;

Pour les médecins adjoints, avoir six ans de services effectifs dans leur grade.

Adjuvat des asiles. — Le concours pour l'emploi de médecin adjoint des asiles d'aliénés qui s'est ouvert au ministère de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales, le 8 mars 1920, s'est terminé le 24 du même mois.

Trente-six candidats s'étaient fait inscrire. Trente-quatre se sont présentés aux épreuves.

Ont été reconnus aptes, par ordre de mérite, à l'emploi de médecin adjoint :

Des asiles publics : MM. Beaudouin, Pignede, Gilles, Piquemal, Quercy, Abely, *ex-æquo*, Raynier, Gouriou, Seringes, Bonhomme, Lautier, Pruvost, Mlle la doctoresse Bouderlique MM. Renaux, Senges, Mourgue, Livet, Beaurain, Eissen, Saquet.

Des asiles privés : MM. Courjon, Vian, Chaumier, de Mourgues, Montibert.

ACTUALITES MEDICALES

PÉDIATRIE

Du diagnostic précoce de l'invagination intestinale chez l'enfant du premier âge. (MULLER, *La Loire médicale*, 15 février 1920.)

Le tableau clinique de l'invagination intestinale aiguë dans l'enfance peut manquer dans la première journée, les éléments caractéristiques du diagnostic : les selles sanglantes et la tumeur abdominale. L'absence de ces signes ne doit donc pas faire rejeter le diagnostic d'invagination, lorsque les autres signes : soudaineté et intensité de la crise douloureuse, vomissements, permettent de redouter ce diagnostic.

En l'absence de tuméfaction abdominale nette, il faut attacher une grosse importance à la contracture de défense localisée, siégeant au niveau de la région sous-hépatique.

En l'absence de selles sanglantes, il faut s'efforcer, par l'introduction profonde d'une grosse sonde de Nélaton dans l'S iliaque, de provoquer l'écoulement d'un peu du contenu intestinal, dont l'aspect et l'odeur lèveront les doutes et entraîneront la conviction ; et cela dans le cours même des premières vingt-quatre heures. Passé ce délai, passé surtout les trente-six premières heures, les chances de succès opératoire par la désinvagination facile diminuent grandement, bien que l'intervention reste, en dernière analyse, la seule planche de salut.

Etude sur la cuti-réaction à la tuberculine dans l'enfance. Statistique du service de M. le professeur Marfan. (G. MIOCHE. *Le Nourrisson*, janvier 1920.)

D'une pratique de la cuti-réaction pendant cinq années, l'A. conclut que, parmi les méthodes de diagnostic par les réactions locales à la tuberculine, elle est le procédé de choix.

Sa valeur diagnostique est incontestable.

Positive, elle signifie, pour von Pirquet, et la plupart des auteurs, qu'antérieurement le sujet a été touché par le bacille de Koch ; pour d'autres, et pour Marfan en particulier, que, dans l'organisme qui réagit à la tuberculine, il y a des bacilles vivants.

Négative plusieurs fois, en dehors des affections aiguës et des cachexies profondes, elle permet d'écarter sûrement le diagnostic de tuberculose.

De nulle chez le nouveau-né, la fréquence des cuti-réactions positives augmente progressivement avec l'âge.

Chez l'enfant de moins d'un an, une cuti-réaction positive est l'indice certain d'une tuberculose en évolution et le plus souvent d'une mort prochaine.

Chez le grand enfant, elle ne permet plus d'affirmer une évolution tuberculeuse en dehors des signes cliniques, et chez l'adulte sa valeur diagnostique est pratiquement nulle.

APPAREIL RESPIRATOIRE

Traitement des maladies des voies respiratoires et de la tuberculose par un éther glycéro-gaïacolique : le résyl. (LEROY, *Concours médical*, 14 mars 1920.)

Le résyl, éther glycéro-gaïacolique soluble, présente les mêmes propriétés antituberculeuses que la créosote et le gaïacol, mais il n'en a pas les multiples inconvénients.

Ce médicament, par son action antiseptique sur la flore bactérienne des organes respiratoires, peut servir utilement à combattre les diverses affections broncho-pulmonaires et notamment l'infection tuberculeuse. Par l'expérience qu'il en a faite, l'A. se croit autorisé à dire que ce nouveau dérivé gaïacolique réalise une acquisition thérapeutique fort intéressante, et doit prendre place, en bon rang, parmi les agents si nombreux que la pharmacopée actuelle met à notre disposition pour le traitement de la tuberculose pulmonaire. Les faits cliniques observés lui ont montré que, sous son influence, la toux et la dyspnée s'atténuent progressivement, l'expectoration diminue considérablement, elle change de caractère, de purulente devient rapidement muqueuse ; les sueurs cessent, l'appétit renaît, l'état général se relève

Les doses auxquelles il prescrit ce médicament varient entre 0 gr. 05 et 0 gr. 20 par voie buccale, 0 gr. 10 par injections intramusculaires ; ces derniers représentent le traitement héroïque des cas graves, à condition d'entreprendre des séries sagement réparties avec des périodes de suspension ; on fait généralement des séries de 20 piqûres, suivies d'un repos de quinze jours ou d'un mois. Par la bouche, l'A. emploie de préférence le produit en sirop avec lequel peuvent être édulcorées boissons ou tisanes.

Action de la fièvre typhoïde et du vaccin antityphique sur la tuberculose pulmonaire. (E. CLOVIS et E. MILLS, *The J. A. M. A.*, 31 janvier 1920.)

La coexistence, chez un même malade, de la tuberculose pulmonaire et de la fièvre typhoïde est rarement soupçonnée et pour ainsi dire jamais recherchée. Aussi les A. ont-ils profité d'une petite épidémie de fièvre typhoïde survenue dans un sanatorium pour nous montrer l'action réciproque de ces deux affections l'une sur l'autre.

11 tuberculeux contractèrent la fièvre typhoïde en buvant de l'eau d'un puits contaminé par des déjections humaines.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la fièvre typhoïde ne donne pas un coup de fouet à la tuberculose pulmonaire. Les malades qui ont une tuberculose fermée peuvent avoir la fièvre typhoïde sans exacerbation des phénomènes pulmonaires : bien plus, certains presentèrent ensuite un état géneral meilleur. Ceux qui ont une tuberculose en évolution peuvent faire une typhoïde et montrer une évolution de la lésion pulmonaire sans à-coup comme s'il n'y avait pas eu de dotiénenthérie.

De plus la tuberculose pulmonaire n'eut aucune action sur l'évolution de la fièvre typhoïde.

Néanmoins, la coexistence des deux affections exige une nourriture plus substantielle. Il faut en outre conseiller un repos au lit très prolongé pendant la convalescence à titre de précaution.

62 tuberculeux apyrétiques furent vaccinés contre la typhoïde : une premiere injection de 500 millions de bacilles, une seconde et une 3e de un milliard chacune, à 10 jours d'intervalle. La moitié des malades ne présentèrent aucune réaction ; les autres firent un peu de fièvre : 8 % eurent une réaction intense. Les tuberculeux en évolution firent des réactions plus intenses que les malades atteints de tuberculose fermée.

A. B.

VAISSEAUX

Traitement des varices par les injections intra-veineuses locales de carbonate de soude. (SICARD. *Marseille médical*, 1er février 1920.)

Ayant constaté que dès la troisième ou quatrième piqûre intraveineuse luargolée, la lumière du vaisseau s'oblitère ; que cette oblitération s'étend à tout le segment du membre sus-jacent à la piqûre, et que cette occlusion des parois des veines se fait sans douleur, sans œdème, sans gène motrice, sans troubles trophiques, l'A. a essayé d'appliquer à la cure des varices des membres inférieurs cette proprieté bien spéciale d'une substance déterminée vis-à-vis de l'endothélium veineux.

La substance active sclérophlébogène contenue dans les produits novarsenicaux étant la soude, M. Sicard s'est adressé non pas à la soude caustique, mais à un sel de soude inoffensif : le carbonate neutre de sodium cristallisé officinal. Il utilise deux solutions : l'une à cinq grammes, l'autre à dix grammes de ce sel pour cent centimètres cubes d'eau distillée, le tout stérilisé à 100, et coloré légèrement au bleu de méthylène pour éviter toute erreur de technique.

La technique est celle des injections intraveineuses ; mais comme il importe de faire une injection strictement intraveineuse, M. Sicard a recours à une épreuve de contrôle. Lors-

(*Voir suite, p. 261*).

que l'aiguille paraît être enfoncée en bonne direction vasculaire, et même si le sang s'écoule goutte à goutte. sans extravasation péri-veineuse, il adapte à l'aiguille une seringue de deux centimètres cubes de sérum chloruré artificiel. Si celui-ci provoque la formation d'une boule d'œdème, il y a un faux aiguillage et il faut renouveler la tentative d'injection dans une région plus propice. Si le sérum chloruré pénètre normalement dans la veine, la solution carbonatée peut être injectée sans crainte. Lorsqu'elle est terminee et avant de retirer l'aiguille, M. Sicard conseille d'injecter une seringue de 2 à 3 centimètres cubes de sérum artificiel pour éviter l'issue de gouttelettes de sang sodique à travers le pertuis créé par l'aiguille.

L'injection doit être poussée en une à deux minutes environ pour une dose de dix centimètres cubes.

L'application d'un lien constricteur haut placé, au tiers moyen ou tiers supérieur de la cuisse, est utile dans les états variqueux par placards agglomérés. Les veines sont ainsi distendues, bloquées et plus facilement et méthodiquement perforées par l'aiguille. Au cours de l'injection il n'est pas toujours utile de maintenir le lien constricteur. On l'enlève lorsque les lacis veineux sont abondants, sinueux, étoilés et de diamètre réduit.

En règle générale, l'injection doit être pratiquée distalement dans les veines du tiers inférieur de la jambe. Les grosses veines superficielles du tiers moyen, externe, antérieur ou postérieur se prêtent aussi très favorablement à l'injection.

M. Sicard laisse généralement entre les injections un intervalle de deux à trois jours. Six à huit injections environ, c'est-à-dire une dose totale de 6 à 8 grammes de carbonate de soude en solution de 5 ou 10 % sont nécessaires pour traiter des varices d'intensité moyenne d'un seul membre inférieur. Ce taux global atteint, il est bon d'interrompre deux mois toute thérapeutique. Après ce laps de temps on appréciera et on avisera pour la reprise thérapeutique.

Jusqu'ici M Sicard n'a appliqué ce traitement qu'aux varices des membres inférieurs d'intensité moyenne non accompagnees d'ulcères, et les injections n'ont été faites que sur le seul segment de la jambe et non au pied et à la cuisse.

Jusqu'ici, également, il n'a traité qu'un des membres inférieurs, celui dont les varices étaient prépondérantes. Immédiatement après l'injection le segment veineux adjacent et situé au-dessous s'efface et se déprime sur un trajet de quelques centimètres. Le lendemain, au contraire, le tronçon injecté fait saillie, se détache sous le tégument et donne au doigt la sensation d'un ruban induré. Cette saillie s'efface en deux à trois semaines environ et la veine variqueuse se transforme progressivement en cordonnet plein roulant sous le doigt.

L'injection *intra-veineuse* sodique n'est pas douloureuse si l'on a soin de supprimer le lien constricteur au cours de l'injection et si celle-ci n'est pas poussée trop rapidement. Dans les conditions contraires, il se produit une sensation de crampe et de lourdeur des régions injectées, avec douleur très tolérable, du reste. et passagère de quelques instants. M. Sicard n'a jamais vu apparaître de réaction phlébitique ou d'œdème, ou d'accident de caillot migrateur, ou de trouble de l'état général.

Les seuls incidents notés sont ceux dus à la *causticité locale* du produit, au niveau du point d'injection, incidents évitables si l'on se conforme aux précautions indispensables de technique.

La guérison s'est maintenue pour ceux des sujets dont le traitement date déjà depuis plus d'un an.

INFECTIONS

Activité « bactériostatique » élective du violet de gentiane dans le traitement des infections. (W. CHURCHMAN. *The J. A. M. A.* 17 janvier 1920.)

L'A a expérimenté l'action élective du violet de gentiane sur certains microorganismes.

Il a d'abord choisi des plaies infectées par du bacille de la diphtérie qui, en l'occurence, devait être une bactérie voisine du Bacillus cuti communis : il s'agissait de moignons infectés quelques jours après l'amputation.

Après un lavage prolongé à l'eau oxygénée et un tamponnement avec une gaze stérile, pour ouvrir tous les clapiers et éliminer les dépôts de fibrine, on badigeonnait toute la plaie avec une solution saturée de violet de gentiane, on laissait sécher et on mettait une deuxième couche de colorant. En 3 à 5 jours, toute culture faite avec des produits prélevés dans ces plaies souillées de bacilles diphtériques restait stérile. L'action du violet de gentiane avait d'abord été vérifiée *in vitro*, car ce colorant empêche le bacille diphtérique de se développer.

Lorsqu'il s'agissait de plaies contaminées par d'autres microbes, le violet de gentiane était encore efficace.

D'autres auteurs ont obtenu de bons résultats dans le traitement des angines de Vincent par le violet de gentiane. Mais l'amelioration n'a pu être suivie ni contrôlée par des examens de laboratoire. A. B.

SYSTÈME NERVEUX

Le réflexe oculo-cardiaque dans l'encéphalite léthargique. (M. A. LITVAK. Soc. de neurologie, 15 février 1920.)

Au cours de l'encéphalite léthargique le réflexe oculo-cardiaque est assez fort et d'autant plus facile à provoquer que le malade est plus assoupi. Dans la méningite syphilitique, ce réflexe est toujours absent et dans la méningite tuberculeuse il est rare et faible. Dans l'encéphalite léthargique, on peut observer une dissociation entre le tonus du centre circulatoire qui peut être affaibli et le réflexe oculo-cardiaque qui peut être assez fort.



PRODUITS
RADIO
ENERGIE
CHIMIE
RHEMDA
NÉOPLASMES, ERYTHÈMES POLYMORPHES
TOUS ACCIDENTS BLENNORRAGIQUES.
Ampoules de Bromure de Mésothorium
3 Sortes DE Solutions
LABORATOIRES RHEMDA
Paul NAVELOT, Pharmacien de 1re classe
51.53, Rue d'Alsace
COURBEVOIE-PARIS
KOSSUTH

BIBLIOGRAPHIE

L'Agenda Memento du praticien. — Année 1920. — (Edité par le *Concours médical*, 132, faubourg Saint-Denis, Paris. Prix : 12 francs). — Comprend une série de documents des plus importants : — Renseignements généraux (l'accès à la profession médicale ; les débouchés de la médecine). Les établissements médicaux spéciaux (maisons de santé ; cliniques ; et établissements hydrothérapiques ; sanatoriums). Les œuvres d'assistance. — Législation (exercice de la médecine et de la pharmacie ; aliénés ; enfants du 1er age ; syndicats professionnels ; assistance ; accidents du travail ; mutualité ; hygiène publique ; médecine sanitaire maritime ; pensions militaires). — Les honoraires médicaux (tarif général ; tarif des accidents du travail, etc. ; recouvrement des honoraires médicaux). — Les actes médico-légaux et médico-sociaux du praticien (certificats; expertises; secret médical). — L'assistance publique en France. — Les données d'hygiène et de médecine publiques.— Service médical des collectivités. — Jurisprudence médicale. — Renseignements professionnels spéciaux (remplacements ; baux et locations ; impositions). — Les œuvres de solidarité médicale, etc., etc. On voit par cette simple énumération quels renseignements documentaires contient cet ouvrage absolument unique en son genre, et que tout praticien est appelé à feuilleter chaque jour.

La question sexuelle, par Auguste Forel, ancien professeur de psychiatrie à l'Université de Zurich. Quatrième édition revue et corrigée. (1 volume in-8° de 624 pages, avec 2 planches hors-texte en couleurs. 16 fr. net.)

Les quatre premières éditions de ce livre avaient paru à la librairie Steinheil dont la librairie Masson et Cie a acquis le fonds.

Dans cet ouvrage, le Dr Forel étudie la question sexuelle sous tous ses aspects : scientifiques, ethnologiques, pathologiques et sociaux et cherche la meilleure solution pratique des nombreux problèmes qui s'y rapportent.

Les 7 premiers chapitres traitent de l'histoire naturelle et de la psychologie de la vie sexuelle : La reproduction des êtres vivants. L'évolution ou descendance des êtres vivants. L'amour et les autres irradiations de l'appétit sexuel dans l'âme humaine. L'évolution sexuelle, etc.

Le chapitre VIII traite de la pathologie de la vie sexuelle.

Les 11 derniers chapitres traitent du rôle social de la vie sexuelle, c'est-à-dire de ses rapports avec les différents domaines de la vie sociale des hommes : Rôle de la suggestion dans la vie sexuelle. La question sexuelle dans ses rapports avec l'argent et la propriété. Influence du milieu dans la vie sexuelle. Religion et vie sexuelle. La question sexuelle dans la politique et dans l'économie politique. La vie sexuelle dans l'art, etc.

Les médicaments usuels, par le Dr A. Martinet. Cinquième édition. Un volume de la Bibliothèque thérapeutique, de 715 pages, 36 figures et tableaux dans le texte. Prix 16 fr. net.

La 4e édition de cet ouvrage bien connu s'était épuisée pendant la guerre et, seules, des raisons matérielles avaient rendu impossible une réédition plus rapide de ce livre.

Le Dr Martinet a profité des retards que lui ont imposés les circonstances pour compléter et même, dans une certaine mesure, modifier son œuvre.

Tous les chapitres anciens ont subi des corrections plus ou moins étendues, nécessitées par l'évolution thérapeutique de ces dernières années. Quelques-uns, l'arsenic et la digitale en particulier, ont été transformés et peuvent être considéré comme des chapitres entièrement nouveaux.

Enfin, au moment où de jeunes générations médicales entrent dans la carrière, après avoir abandonné la pratique civile pendant plusieurs années, le Dr Martinet a pensé que son livre serait incomplet s'il ne plaçait en tête une « Introduction à l'étude de la pharmacodynamie ».

On trouvera en quelques pages vigoureusement brossées, les règles générales de la thérapeutique pharmacologique. Ce complément sera certainement apprécié en raison du caractère personnel que l'auteur, toujours préoccupé « d'assimilation pratique » et de taylorisme médical », a su lui donner.

La physiologie, par Maurice Arthus, correspondant national de l'Académie de médecine, professeur de physiologie à la Faculté de médecine de Lausanne, 1 vol. in-8° de 430 pages. (Collection Les sciences d'aujourd'hui),(Masson et Cie, éditeurs),10 fr. net.

L'auteur, M. Arthus, est l'un des physiologistes contemporains dont l'autorité est la plus grande. Il n'est peut-être pas un étudiant qui n'ait appris les éléments de la physiologie dans ses deux Précis devenus classiques et sans cesse réédités.

Ce livre ne les remplace pas, il ne les complète pas non plus, il a été écrit dans un but et dans un esprit très différent : expliquer l'état actuel de la science physiologique, en marquer les étapes, les méthodes, les résultats et l'avenir.

Le programme était plus difficile peut-être à réaliser pour la physiologie que pour telle autre science, car l'« esprit de finesse », le sens des probabilités, les intuitions hardies, et tout à la fois le sens de la mesure et de la vraisemblance jouent certainement un rôle plus grand et plus constant dans la découverte physiologique que dans tout autre domaine. Il fallait, pour mettre les lumières et les ombres dans le tableau que nous offre ce livre, la palette et la main d'un maître.

La médecine, par H. Roger, doyen de la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine, 1 vol. in-8° de 400 pages. (Collection Les sciences d'aujourd'hui). (Masson et Cie, éditeurs). Prix : 10 fr. net.

Ce livre ne fait pas double emploi avec le Précis devenu classique et si souvent réédité par le Pr Roger, doyen de la Faculté de Paris. Le sujet en est plus vaste, et le public auquel il s'adresse, plus étendu, bien qu'il contienne un nombre de pages beaucoup moins important.

Dans le sens le plus large et le plus élevé du terme, c'est un ouvrage de « vulgarisation » scientifique qui s'adresse, non seulement aux étudiants désireux de connaître une spécialité, mais encore à ceux qui, sans être le moins du monde médecins ou appelés à le devenir, veulent connaître de la médecine contemporaine, ses lois, ses méthodes, ses postulats, ses limites et ses résultats.

Un tel livre devrait être écrit et pensé de « très haut ». Les seuls livres de vulgarisation qui aient fait époque, ont été écrits par des maîtres qui ont voulu et su reviser leurs conceptions générales et l'ensemble des lois de leur science pour les exposer simplement et leur donner une forme accessible.



Ceux qui connaissent la manière du Pr. Roger ne seront pas surpris qu'il ait atteint le but qu'il visait.

Garnet calendrier de traitement anti-syphilitique, par le docteur Gougerot, professeur agrégé. In-18, 1920, 16 pages, 1 fr. (A. Maloine et fils, éditeurs, 27, rue de l'Ecole-de-médecine, Paris).

Ce calendrier, synthèse des modèles les meilleurs, a deux bus :

— 1° Servir d'observation pour les traitements effectués, évitant les erreurs et les oublis, évitant aux médecins une reconstitution souvent longue. pénible, inexacte de l'histoire du malade.

—2° Servir d'ordonnance pour les traitements futurs, ordonnance facile et rapide à établir grâce aux tableaux.

Ce carnet, absolument discret, ne prononce aucun mot révélateur et ne peut être dénonciateur ; il rendra donc de grands services au malade et fera gagner un temps précieux au médecin.

Précis de littérature étrangère, par V. Fleury, 1 vol. in-12, 367 pages, prix : 9 fr.(Librairie Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

Ce livre contient une littérature du monde en abrégé. C'est un traité d'ensemble où l'auteur a analysé les œuvres dont il parle d'après les textes, le plus souvent d'après l'original.

Au surplus on trouvera dans les listes d'ouvrages à consulter qui suivent les subdivisions, de quoi compléter, corriger ses impressions.

C'est un ouvrage de vulgarisation très bien conçu, un traité d'ensemble qui sera précieux à tous ceux qui lisent.

Ce précis a donc un caractère personnel très distinct, ce qui ne saurait lui nuire.

Souvenirs de la vie littéraire, par Antoine Albalat. Les « Jeudis » d'Alphonse Daudet. — Les « Samedis » d'Heredia. — Jean Moréas et le café Vachette. — Emile Faguet intime. — Les familiarités de Jules Lemaitre.— Frédéric Mistral et Paul Mariéton.— Guy de Maupassant et sa mère. — La nièce et les amis de Gustave Flaubert. — Mme Juliette Adam et ses amis : Aicard, Loti, Bourget. — Mlle Read et François Coppée. — Les opinions de Rémy de Gourmont. — Jules Mary et le roman feuilleton, etc. 1 vol. in-12, 320 p. Prix : 4 fr. 90. Arthème Fayard, Paris.

Les cinq premiers chapitres de ce volume ont paru avec des suppressions et des coupures dans diverses revues littéraires. Le texte intégral est rétabli dans ce volume plein d'intérêt qui se lit avec plaisir.

Socrate et la pensée moderne, par René Millet, ancien ambassadeur. 1 vol. in-12, 288 p. Prix : 7 fr. Plon-Nourrit, éditeurs, Paris, 1920.

Pour restituer à Socrate sa vraie physionomie, l'auteur le fait revivre sous les yeux des lecteurs et montre quel concours de circonstances en a fait un prodigieux conducteur d'âmes et le plus grand professeur d'énergie de toute l'antiquité.

L'Atlantide, par Pierre Benoit, 1 vol. Prix 4 fr. 50. (Albin Michel éditeur 22, rue Huyghens, Paris.)

Un roman qui a valu à son auteur le grand prix du roman de l'Académie française, qui fait en ce moment l'objet de toutes les conversations et que tout le monde voudra avoir lu.

FONDÉ EN 1873. — N° 16. Le numéro : 30 centimes. 17 AVRIL 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

ADMINISTRATION

A. ROUZAUD
41, Rue des Ecoles, PARIS (V°)
Téléphone : 830-03

ABONNEMENTS :
France et Colonies............ 15 fr.
Union postale.......... ...... 20 fr.
Etudiants
France et Colonies............ 8 fr.
Union postale....... ... . 10 fr.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois
Insérer 0.50 pour chaque changement d'adresse.

SOMMAIRE

NOUVELLES

Leçons sur la syphilis du système nerveux. — Le docteur Leredde commencera, le dimanche 2 mai, à 10 heures 1/2 du matin, au dispensaire de syphiligraphie, 54, rue Saussure (XVIIe) une série de leçons sur la syphilis du système nerveux et son traitement, avec présentation de malades, et les continuera les dimanches suivants, à la même heure.

Concours pour la nomination à trois places de médecin en chef dans les Asiles publics d'aliénés du département de la Seine.

Le lundi 14 juin 1920, à quatorze heures, il sera ouvert, à la Préfecture de la Seine, et dans les conditions prescrites par le décret du 13 mars 1920. inséré au *Journal Officiel* du 25 mars 1920, un concours pour trois places de Médecin en chef dans les asiles publics d'aliénés de la Seine.

Les candidats qui désirent prendre part à ce concours devront se faire inscrire à la Préfecture de la Seine. Service des Aliénés, (1er bureau), annexe de l'Hôtel-de-Ville, 2, rue Lobau, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 10 heures à 12 heures, et de 14 heures à 17 heures, du lundi 3 au samedi 22 mai 1920, inclusivement.

Nouveau tarif des frais de séjour à la Maison municipale de santé (Maison Dubois). — Dans sa dernière session, le Conseil municipal de Paris a fixé, ainsi qu'il suit, le tarif des frais de séjour : Chambres à 2, 3 et 4 lits (suivant la situation), médecine 13 francs ; chirurgie, 14 francs.

Chambres à 2 et 3 lits (suivant la situation), médecine, 14 francs ; chirurgie, 15 francs.

Chambre particulière (suivant la situation de la chambre), médecine, 19 francs.

Chambre particulière (suivant la situation de la chambre), médecine, 20 francs ; chirurgie, 21 francs.

Chambre particulière (suivant la situation de la chambre), médecine, 21 francs ; chirurgie, 23 francs.

Appartement occupé par une seule personne, médecine, 23 francs ; chirurgie, 25 francs.

Pour une deuxième personne accompagnant le malade en appartement, médecine, 11 francs ; chirurgie, 11 francs.

En ce qui concerne les services de chirurgie, les frais de salle d'opération sont désormais ainsi fixés :

50 francs pour les chambres à 14 francs ;
75 francs pour les chambres à 16 francs ;
100 francs pour les chambres particulières et les appartements.

Les frais ci-dessus comprennent la rétribution pour les gardes spéciales, il y a suppression définitive des gardes-malades externes.

Bureau municipal d'hygiène d'Ivry-sur-Seine. — La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène d'Ivry-sur-Seine (Seine) est déclarée ouverte.

Le traitement alloué est fixé à 10.000 fr. par an.

Les candidats ont un délai de vingt jours expirant le 2 mai 1920 pour se faire inscrire.

Bureau d'hygiène de Châlons-sur-Marne. — La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène de Châlons-sur-Marne (Marne) est déclarée ouverte.

Le traitement alloué est fixé à 5.000 fr. par an.

Les candidats ont un délai de vingt jours expirant le 20 avril 1920 pour adresser au ministère de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales leurs demandes.

Faculté de Lyon. — M. Latarjet, agrégé près de la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université de Lyon, est nommé, à partir du 16 avril 1920, professeur d'anatomie à ladite faculté, en remplacement de M. Testut, admis à la retraite.

Faculté de Paris. — M. Brindeau, agrégé libre près de la faculté de médecine de Paris, est nommé, à partir du 16 avril 1920, professeur de clinique obstétricale à ladite faculté, en remplacement de M. Ribemont-Dessaigne, admis à la retraite.

Ecole de médecine de Caen. — Un concours s'ouvrira, le 18 octobre 1920, devant la faculté de médecine de l'université de Paris, pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Caen.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Ecole de médecine de Besançon. — Un concours s'ouvrira, le 18 octobre 1920, devant la faculté de médecine de l'université de Nancy pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Besançon.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Ecole de médecine de Marseille. — Un concours s'ouvrira le 18 octobre 1920, devant la faculté de médecine de l'université de Montpellier pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'école de plein exercice de médecine et de pharmacie de Marseille.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Ecole de médecine de Grenoble. — Un concours s'ouvrira, le 18 octobre 1920, devant la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université de Lyon, pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Grenoble.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Ecole de médecine de Limoges. — Un concours s'ouvrira le 18 octobre 1920, devant la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université de Bordeaux pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Limoges.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Ecole de médecine de Poitiers. — Un concours s'ouvrira, le 18 octobre 1920, devant la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université de Bordeaux pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Poitiers.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Hospices civils de Rouen. — Un concours pour la nomination d'un chirurgien-adjoint des Hospices Civils de Rouen aura lieu le lundi 28 juin 1920. Le délai d'inscription expire le 2 juin. (*V. s. p.* 280).


Néoplasmes, Erythèmes Polymorphes
Tous Accidents Blennorragiques
Ampoules de Bromure de
Mésothorium
3 Sortes de Solutions
LABORATOIRES RHEMDA
Paul NAVELOT.
Pharmacien de 1re classe
51.53. Rue d'Alsace
COURBEVOIE. PARIS


BANDAGES
CEINTURES
DRAPIER ET FILS
41, Rue de Rivoli et 7, Boulᵈ Sebastopol
PARIS
CATALOGUES SUR DEMANDE
Télep. Gutenberg 06-45
ORTHOPÉDIE
INSTRUMENTS DE CHIRURGIE


SEUL VÉRITABLE
EXTRAIT DE MALT FRANÇAIS
DÉJARDIN
Prix : Le Flacon : 2 fr.
Prix : Le Flacon : 2 fr.
MÊME PRODUIT GLYCÉROPHOSPHATÉ Prix : le Flacon 2'50
MÊME PRODUIT FERRUGINEUX Prix : le flacon 2
(Polyglycérophosphate de l'Organisme, Chaux, Potasse, Soude, Magnésie, Fer et Manganèse).
109, Boulevard Haussmann, PARIS.

NOUVELLES (*Suite*)

Conférences d'ophtalmologie. — M. A. Terson, Bailliart et Landolt commenceront, le mardi 11 mai, des conférences sur l'*Ophtalmologie en pathologie générale et comparée*, avec démonstrations, présentations de malades et exercices techniques.

Le cours est *gratuit* et sera fait les *lundis*, *mardis* et *vendredis* non fériés, à 5 heures. La première conférence aura lieu, *le mardi* 11 *mai*, à 5 heures 1/4, à l'Hôtel des Sociétés Savantes, rue Danton.

Autant que possible, s'inscrire par lettre à l'une des adresses : Dr A. Terson, 47 *bis*, boulevard des Invalides ; Dr Bailliart, 15, rue St-Simon, — Dr M. Landolt, 27, rue St-André-des-Arts (clinique).

Service sanitaire maritime.— Un emploi de médecin de la santé est vacant au port de Marseille.

Les candidats sont invités à produire, dans le délai d'un mois, leur demande accompagnée de l'exposé de leurs titres et de toutes justifications utiles.

Les candidats devront faire valoir, notamment, leurs connaissances spéciales touchant : l'épidémiologie des maladies exotiques ; la bactériologie ; la pratique des services sanitaires qu'ils auraient acquise en France, aux colonies, dans la marine ou dans l'armée, particulièrement en ce qui concerne la désinfection, l'application des règlements en vigueur et l'aptitude administrative que comporte cet emploi.

Ils devront justifier de la qualité de Français, du diplôme de docteur en médecine et joindre à leur demande un certificat de bonnes vie et mœurs datant de moins d'un mois.

La liste sera close le 28 avril 1920.

Coopératives médicales. — Les professions médicales et juxta médicales se sont vues particulièrement désavantagées du fait de l'augmentation du coût de la vie — augmentation que n'ont pas subie leurs moyens d'existence — et qui les place maintenant dans une situation telle qu'il leur devient impossible de continuer à vivre honorablement si elles ne trouvent pas de remèdes.

Parmi ces remèdes, il en existe un, qui a déjà fait ses preuves, c'est la Coopération.

Coopérer, c'est agir en commun.

Que ce soit pour la défense de leurs intérêts moraux ou matériels, ces professions doivent envisager l'action avec décision et la poursuivre sans faiblesse.

En vue de l'action commune indispensable, le Trait d'Union Médical, Coopérative de l'Union des Syndicats Médicaux de France, a décidé, dans sa dernière Assemblée Générale d'ouvrir ses portes à tous les Membres de professions médicales ou juxtamédicales, syndiqués ou non.

Pour cette action, le Trait d'Union Médical fait appel à toutes les énergies et à toutes les bonnes volontés de la Grande Famille Médicale et juxtamédicale.

Que chacun de ces membres veuille bien *réfléchir*, ensuite, qu'il veuille bien *agir*. De leur Coopération sortira la meilleure arme pour « la Lutte pour la Vie ».

S'adresser, pour tous renseignements, au Siège Social du « Trait d'Union Médical », 28, rue Serpente, Paris.

Superficie occupée par l'Université de Paris et les différentes Universités étrangères. — Le *Bulletin municipal officiel* (24 février 1920) publie un tableau comparant, pour l'Université de Paris, celle de Tokio et quelques Universités des Etats-Unis d'Amérique, les surfaces du terrain occupé et le nombre des élèves. Voici ces chiffres à titre documentaire:

Université de Paris (Sorbonne, Ecole de Pharmacie, Ecole de droit, Ecole de Méd., autres établissements secondaires dépendant de l'Université)	9	hectares	avec	17.556	élèves.
Université de Tokio	110	—	—	6.752	—
Ann-Arbor (Michigan)	50	—	—	7.880	—
Berkeley (Californie)	52	—	—	9.575	—
Wisconsin	101	—	—	9.536	—
Cornell	194	—	—	5.340	—
New-Haven Yale	74	—	—	2.006	—
Smith College	18	—	—	1.950	—
Baltimore	40	—	—	2.666	—

Les droits sur le papier. — Le Syndicat des Editeurs a voulu, dans une brochure qu'il a publiée, défendre la pensée française contre un grave péril qui la menace : les droits de douane sur le papier. Leur taux était prohibitif avant la guerre, ils doivent être abaissés. Un extrait d'une lettre de l'abbé Galiani, datée de Naples, 2 novembre 1771, prouve que la question n'est pas nouvelle et montre comment elle était jugée il y a un siècle et demi :

« ... Français, chérissez donc l'imprimerie ; c'est votre lot dans ce bas monde. Mais vous avez mis un impôt sur le papier. Quelle sottise ! Plaisanterie à part, un impôt sur le papier est la faute en politique la plus forte qui se soit commise en France depuis un siècle : il valait mieux faire la banqueroute universelle, et laisser aux Français le plaisir de parler à l'Europe à peu de frais. Vous avez plus conquis de pays par les livres que par les armes, et vous voulez vous forcer à vous taire ! »

Plus que jamais, les réflexions du spirituel abbé Galiani sont justes et vraies ; plus que jamais, tous ceux qui ont à cœur de maintenir le rayonnement du génie français hors de nos frontières doivent s'unir pour lutter contre les barrières douanières qui, en empêchant l'entrée du papier étranger en France, contribuent à maintenir le livre français à un prix élevé et mettent les éditeurs dans l'impossibilité de soutenir la concurrence allemande dans le monde entier.

BIBLIOGRAPHIE

La lutte contre la tuberculose pulmonaire basée sur une théorie nouvelle de la tuberculisation des sommets, par le Dr Emile SPEHL. Préface de Maurice Letulle 1 vol. in-8, 356 — LXX pages. Prix 16 fr. (Goemaere éditeur, Bruxelles et G. Doin, Paris, 1919.)

L'A est d'avis qu'il faut tarir la source de la tuberculose bien moins en cherchant à tuer le bacille, qui, quoique l'on fasse, est répandu partout et échappe trop souvent à tous les moyens de destruction, qu'en s'efforçant d'améliorer le terrain et de supprimer la faiblesse organique qui lui offre son milieu de culture de prédilection et que l'on peut toujours atteindre. Il faut dépister et guérir les prétuberculeux et ne pas attendre pour intervenir qu'ils soient contaminés.

L'A a établi certains rapports physiologiques et dressé des tables qui permettent d'appliquer cette méthode, sans difficulté, dans la pratique médicale journalière. Ces rapports et ces tables, basés sur la nutrition et la fonction respiratoire, donnent la valeur physique exacte d'un sujet quelconque, ou ce que l'on a convenu d'appeler son coefficient de robusticité, et ils procurent en outre les précisions nécessaires au diagnostic de la prétuberculose pulmonaire.

Enfin l'A demande que l'on organise la prophylaxie antituberculeuse et indique en détail les moyens de la mettre en pratique

Principes d'hygiène, par le Dr René MARTIAL, directeur départemental d'hygiène de l'Aisne, ancien adjoint technique d'hygiène de l'Armée, médecin sanitaire maritime, ancien professeur d'hygiène de la Croix-Rouge, à Douai. 1 volume in-18 grand jésus de 375 pages, avec 24 figures dans le texte : 8 fr. (Gaston Doin, éditeur, 8, place de l'Odéon, Paris, VIe.)

L'enseignement que contient ce livre n'est pas celui d'un de ces traités qui ne s'adressent qu'aux techniciens : il est cependant supérieur à celui des manuels de vulgarisation. C'est un livre pour les étudiants à partir de la troisième année, les médecins, les lecteurs versés dans quelque science hygiénique.

Ces pages sont le résumé d'un long effort d'etudes variées, mais suivies et d'applications diverses, ce qui assure qu'elles seront utiles aux travailleurs.

La guerre du Service de Santé. — Sous ce titre, l'*Opinion* commence la publication de la première etude d'ensemble sur le fonctionnement du service de Santé aux armées. L'auteur, M. Paul Abram, s'est gardé de toute interprétation. Il s'est contenté de relater des faits et de les éclairer en versant au débat des documents pour la plupart inédits. La lecture de son étude est passionnante. Elle ne cache rien des fautes du début ; de la longue lutte qu'il fallut mener pour s'en dégager ; elle marque les étapes, souvent pénibles, des résultats acquis, elle signale les responsabilités. Tous les médecins voudront lire ces pages. Le plan même de l'ouvrage leur indiquera l'intérêt qui s'attache à ses différents chapitres :

I. — *La préparation à la guerre* : L'insuffisance de la préparation du Corps de Santé Militaire. — Les raisons. — Le recrutement et la carrière des médecins de l'active. — Le dédain de l'Etat-Major. — L'éloignement des médecins civils.

II. — *Les prévisions* : Erreurs des militaires. — Erreurs des medecins. — Les conseils du médecin inspecteur général Delorme.

III. — *Les premiers mois* : Les désastres du début. — Premiers essais d'organisation chirurgicale. — Le médecin inspecteur Troussaint et le médecin inspecteur général Chavasse. — Les médecins de carrière en conflit avec les médecins de complément.

IV. — *L'offensive de septembre* 1915 : Une première tentative de chirurgie de l'avant. — Les cloisons étanches.

V. — *L'éducation chirurgicale* : La doctrine medicale s'établit peu à peu. Le rôle de la Société de chirurgie de Paris. — La radiographie, le laboratoire ; la méthode Carrel.

VI. — *La lutte avec le commandement* : Lutte menée pendant deux années par le Sous-Secrétariat d'Etat contre le G. Q. G. — Documents inédits. — Correspondance des généraux Joffre, Nivelle, Pétain. — Le 16 avril. — L'autonomie du Service de Santé.

VII. — *L'âge* des H. O. E.

VIII. — *Les unites chirurgicales type IIIe armée* : La reaction contre les H. O. E. — Création des équipes chirurgicales.

IX. — *Les Flandres.* — Organisation rationnelle du Service de Santé lors de l'offensive des Flandres. — La création des chirurgiens consultants d'armée.

X. — *Le service de Santé pendant la bataille de France.* — L'effort de la IIIe armée en mars 1918. — Ressons-sur-Matz, Estrées-Saint-Denis. Royallieu. - Conclusions.

(L'*Opinion*, 4 rue Chauveau-Lagarde. Le numéro 1 franc franco.)

Collection Nelson. Viennent de paraitre dans cette charmante collection . Maurice Barrès : L'appel au soldat : Henry Bordeaux : Les captifs délivrés. Le volume reliure toile crême : 3 fr. (Librairie Nelson 189, rue St-Jacques, Paris.)

CHEMINS DE FER PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

La Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée vient d'ouvrir une Agence de voyages, au n° 3 de la rue Dumont-d'Urville à Alger.

Cette Agence fournit tous renseignements touristiques (stations estivales, thermales, centres de séjour et de villégiature) sur les régions desservies par le réseau P. L. M. (lignes métropolitaines et algériennes), délivre les billets de toutes catégories émis par ce réseau, effectue la location, au départ de Marseille, de places de lits-salon, couchettes, 1re et 2e classes, enregistre les bagages pour toutes les gares du réseau du P. L. M.-algérien, etc...

Dans la même Agence, fonctionne un service de la Compagnie internationale des wagons-lits pour la location des places de wagons-lits et tous renseignements concernant les services de cette Compagnie.

Services P. L. M. d'excursions par auto-cars dans la forêt de Fontainebleau.

La Compagnie P. L. M. reprend à partir du jeudi 1er avril et jusqu'au 21 octobre 1920, ses services d'excursions dans la forêt de Fontainebleau.

Ces services en correspondance directe avec les trains de et pour Paris comprennent deux circuits quotidiens : l'un, dans la matinée, pour la visite de la partie Nord de la forêt, l'autre, dans la soirée, pour la visite de la partie Sud de la forêt.

Indépendamment de ces deux circuits quotidiens, un troisième circuit périodique comportant la visite de toute la forêt, avec arrêt à Barbizon pour le déjeuner, est mis en marche, les jeudis, dimanches et jours fériés à toute époque de la saison et, en outre, le samedi pendant les mois de juillet, août et septembre.

Pour de plus amples renseignements, demander le prospectus spécial à l'Agence P. L. M. de renseignements, 88, rue Saint-Lazare, au bureau de renseignements de la gare de Paris, au bureau de correspondance de la place Danecourt, à Fontainebleau, etc...

FONDÉ EN 1873. — N° 17. Le numéro : 30 centimes. 24 AVRIL 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

ADMINISTRATION

A. ROUZAUD

41, Rue des Ecoles, PARIS (V°)

Téléphone : 830-03

ABONNEMENTS :

France et Colonies............ 15 fr.
Union postale.............. 20 fr.

Etudiants

France et Colonies............ 8 fr.
Union postale.............. 10 fr.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois

Joindre 0.50 pour chaque changement d'adresse.

SOMMAIRE


OVULES "ROCHE" AU THIGÉNOL dosés à 30%
F. HOFFMANN-LA ROCHE & Cie PARIS
THIGÉNOL "ROCHE"
Inodore, non caustique, non toxique, Soluble eau, alcool, glycérine.
Thigénol Roche
EN GYNECOLOGIE
Décongestionnant intensif
Désodorisant
Analgésique
EN DERMATOLOGIE
Topique kératoplastique
Réducteur faible
Antiprurigineux
RÉSULTATS RAPIDES
Echantillon et Littérature
PRODUITS, F. HOFFMANN-LA ROCHE & Cie
21, Place des Vosges. PARIS.

NOUVELLES

Assistance publique.— Le 5e concours de médecin des hôpitaux s'est terminé par la nomination de MM. les docteurs Ameuille, Chiray, Renaud, Lemaire et Vallery-Radot.

Concours d'accoucheur des hôpitaux. — Composition définitive du jury : MM. les docteurs Macé, Couvelaire, Démelin, Jeannin, Cathala, Enriquez et Dujarier.

Concours de l'externat. — ANATOMIE. — *Séance du 30 mars* : Les deux muscles pectoraux et leurs nerfs. MM. Breton 7, Baudrilart 10, Busy 9, Boucher 13 1/2, Bardy 16 1/2, Brocheriou 14. Armand 12 1/2 Blondel 18, Bernheim 7, Blanche 13, Bonnerot 9, Benda 15 1/2, Azerad 15, Fabre (Pierre) 10, et Mlles Baud 16 1/2, Bœgner 16, Dreyfus-Sée 13 1/2.

Séance du 1er avril : Configuration extérieure et rapports du cœur, MM. Fabre (André) 10 1/2, Evrain 12 1/2, Dubois (P.) 16, Delimal 11 1/2, Dereux 17, Dubois (J.) 9, Chassagnac 10, Dufieux 17 1/2, Carette (Camille) 14, Delaveuve 13, Chalot 18 1/2, Delafontaine 14, Chabrut 10, Dufour 13 1/2, Deguillaume 11, Dufrey 11, et MMlles Cremieu 9, Chorlet 11, Dupie 10.

Séance du 6 avril : Sacrum. MM. Chène 8, Corneau 16 1/2, Carvaillo 15, Djordjevitch 16, Coquille 7, Denis (G.) 14, Campana 10, Denain 8, Deslandres 10, Ehrenberg 15 1/2, Carette (Paul) 9, Canouet 13, Descomps 15 1/2, Chapuis (Pierre) 15 1/2, Camus (Pierre) 16, Couton 14, Delavière 9, Canonne 10 et Mlle Desgrez 15.

Séance du 8 avril : Veines superficielles du membre inférieur. MM Charreau 13 1/2, Duprez (Edmond) 8, Diamantberger 14, Mlle Eliche 6 MM. Darquier 16, Diriks 13, Chartier 12, Compin 14, Chabrun 11. Christol 12, Casaubon 12, Carpentier 12, Cherouvrier 10, Coudert (Emile) 18, Mlle Decaux 15, MM. Coudrain 12 1/2, Debray 14, Durand (L.) 6, Chapard 10.

Séance du 10 avril : Artère carotide externe. MM. Collin 9, Coiffé 7, Choquet 12 1/2, Duncombe 14, Emerit 13 1/2, Dumas 14, Dana 14, Casteran 19, Crouy 12, Cornet (P.) 13 1/2, Damon 11 1/2, Mlle Cros 19. MM. Chemilleau 11, Cognet 8, Doussain 8, Mlle Denis 17, MM. Denoy 17, Delthil (Pierre) 18 1/2, Degrais 9, Célestin 9.

Séance du 12 avril : Articulation du coude, sans la physiologie. MM. Jullien 16, Jeudon 12, Kéraudren 16, Jaubert 15 1/2, Joffroy 9, Jean 17, Keller 10, Jardin 8, Jardet 15, Krivine 16 1/2, Kaplan 19, Jaïs 15, Kanony 9, Kalmonovitch 10, Kourilsky 18, Coquerelle 7, et Mlles Javouhey 7, Joltrois 10, Kœchlin 11 1/2.

PATHOLOGIE. — *Séance du 30 mars* : Symptômes et complications de l'angine diphtérique. MM. Mayer et Popovitch (Borislas) 13, Piton 7, Phelipeau 10, Mer 15, Pollet 6, Perrin (Jules) 10, Razimbaud 10. Mlle Nitard 14, MM. Navarre (P.) 13, Mornas 5, Pellerin 15, Mlle Poulain 13, MM. Potelune 13, Moret 13, Milon 10, Rabinovitch 5 et Mlle Papin 13.

Séance du 1er avril. : Symptômes et complications des néphrites chroniques. MM. Petit 11, Perret 8, Michel, Béchet 18, Quignon 15, Poulet 5, Pérard 19, Quenza 13, Paris 16, et Mlle Maybluh 16, Mitchitch 5, Pailler 9, Ostwalt 18 1/2, Poissonnier 16.

Séance du 6 avril : Causes symptômes et diagnostic de l'insuffisance aortique. MM. Lavialle et Leibovici 15, Lévy (R.) 14, Lambling 19, Mallein-Gérin 14, Luton 18, Lieutaud 20. Langue 14, de Manet 14, Lapeyre 15, Mars 9, Lapalle 8, Marmasse 14, Laval 17, Martin 17 1/2, Mlles Maugé 13 et Lécharny 16.

Séance du 8 avril : Symptômes et complications de la rougeole. MM. Mabit 6, L'Ecuyer de Villers 18, Magdelaine 17 1/2, Lemière et Lob 16, Larivière 14, Laymond 15, Levy (Amédée) 10, Magnol 10, Laversin 14. Macé 12. Lévy (Gabriel) 15. Levy (Marcel) 13, Lafaix 16. Marq 13. Mmes Lacroix 14, Macrez 13. Mauclaire 17 1/2 et Lachouski 18.

Faculté de Médecine. — CONCOURS DE L'AGRÉGATION. — Composition des jurys :

PARIS. — *Anatomie et histologie.* — Juges : MM. Nicolas, Prenant, Cunéo. — Suppléants : MM. Rouvière, Grégoire, Mulon.

Physique et chimie. — Juges : MM. Pouchet, Desgrez, N... — Suppléants : MM. Richaud, H. Labbé, Zimmern.

Médecine. — Juges : MM. Gilbert, Chauffard, Dupré, Jeanselme, Roger, Bernard. — Suppléants : MM. Gougerot, Léri, Loeper, Nobécourt, Rathery, Ribierre.

Anatomie pathologique. — Juges : MM. Letulle, Bezançon, Teisier. — Suppléants : MM. Roussy, Guillain, Rathery.

Dermatologie et syphiligraphie. — Juges : MM. Jeanselme, Widal, Labbé. — Suppléants : MM. Lereboullet, Loeper, Rathery.

Obstétrique. — Juges : MM. Couvelaire, Brindeau, J.-L. Faure. — Suppléants : MM. Guéniot, Le Lorier, Nobécourt.

Chirurgie et voies urinaires. — Juges : MM. Quénu, Lejars, Legueu, Broca. — Suppléants : MM. Alglave, Chevassu, Okinczyc, Schwartz.

Médecine expérimentale. Physiologie. — Juges : MM. Richet Pouchet, Roger. — Suppléants : MM. Camus (J.), Richaud, Rathery.

Hygiène, bactériologie, parasitologie. — Juges : MM. Bezançon, Brumpt, Bernard. — Suppléants : MM. Léri, Tanon, Villaret.

Médecine légale. — Juges : MM. P. Marie, Dupré, Balthazard. — Suppléants : MM. Laignel-Lavastine, Loeper, Villaret.

Ophtalmologie. — Juges : MM. de Lapersonne, N... — Suppléants : MM. Terrien, Zimmern.

— PROVINCE. — *Anatomie et histologie.* — *a.* Juges : MM. Gentes (Bordeaux), Policard (Lyon). — Suppléants : MM. Grynfeltt (Montpellier), Dieulafé (Toulouse).

b. Juges : MM. Collin (Nancy), Bouin (Strasbourg).

Physiologie et médecine expérimentale. — *a.* Juges : MM. Doyon (Lyon), Abelous (Toulouse), Tournade (Alger). — Suppléants : MM. Dubois (Lille), Lisbonne (Montpellier), Busquet (Nancy).

b. Juge : M. Ambard (Strasbourg). — Suppléant : M. Mauriac (Bordeaux).

Chimie, physique, pharmacologie. — *a.* Juges : MM. Lambling (Lille), Derrien (Montpellier). — Suppléants : MM. Chelle (Bordeaux), Barral (Lyon).

b. Juge : M. Cluzet (Lyon). — Suppléant : M. Nogier (Lyon).

c. Juge : M. Beille. — Suppléant : M. Bretin.

Hygiène, bactériologie, parasitologie et histoire naturelle médicale. — *a.* Hygiène et bactériologie. — Juges : MM. Auché (Bordeaux), Bertin-Sans (Montpellier). — Suppléants : MM. Leclerc (Lille), Serr (Toulouse).

b. Parasitologie et histoire naturelle, zoologie médicale, histoire naturelle médicale. — Juge : M. Granel (Montpellier). — Suppléant : M. Garin (Lyon).

c. Bactériologie, microbiologie. — Juge : M. Rispal (Toulouse). — Suppléant : M. N...

Médecine générale. — *a*. Clinique générale, pathologie interne. — Juges : MM. Teissier (Lyon), Ducamp (Montpellier), Ardin-Delteil (Alger). — Suppléants : MM.

b. Cliniques spéciales. — Juges : MM. Moussous, A. Abadie (Bordeaux), Mairet (Montpellier).

c. Pathologie et thérapeutique générales, pathologie interne, anatomie pathologique, thérapeutique, hygiène et bactériologie. — Juge : M. Le Dantec (Bordeaux). — Suppléants : MM. Cruchet; Carles (Bordeaux), Froment (Lyon), Gaussel, Rimbaud (Montpellier), Parisot, Perrin (Nancy).

Médecine légale et clinique des maladies mentales. — *a*. Médecine légale. — Juges : MM. Martin (Lyon), Guilhem (Toulouse). — Suppléants : MM. Cruchet (Bordeaux), Lafforgue (Toulouse).

b. Clinique des maladies mentales. — Juges : MM, Lépine (Lyon) Mairet (Hontpellier). — Suppléant : M. Perrens (Bordeaux).

Anatomie pathologique. — Juges : MM. Curtis (Lille), Massabuau (Montpellier), Masson (Strasbourg), Tapie (Toulouse). — Suppléants : MM. Leuret (Bordeaux), Savy (Lyon), Fairise (Nancy), Sorrel (Toulouse).

Chirurgie et voies urinaires. — Juges : MM. Tixier (Lyon), Tédenat (Montpellier), Vautrin (Nancy), Stolz (Strasbourg), Curtillet (Alger). — Suppléants : MM. Rocher et Duverger (Bordeaux), Laroyenne (Lyon), Michel (Nancy), Martin (Toulouse).

Obstétrique. — Juge : MM. Rivière (Bordeaux), Bué (Lille), Fabre (Lyon), Vallois (Montpellier). — Suppléants : MM. Péry (Bordeaux). Voron (Lyon), Delmae (Montpellier), Garipuy (Toulouse).

Ophtalmologie. — *a*. Juges : MM. Truc (Montpellier), Rohmer (Nancy), Frenkel (Toulouse). — Suppléant : M. Teulières (Bordeaux).

b. Clinique médicale, clinique des maladies nerveuses. — Juges : M. Abadie (Bordeaux). Suppléant : M. Richon (Nancy).

c. Clinique chirurgicale. — Juge : M. Chavannaz (Bordeaux). — Suppléant : M. Rocher (Bordeaux).

Pharmacie et histoire naturelle. — *a*. Pharmacie. — Juges : MM. Barthe (Bordeaux), Ribaut (Toulouse). — Suppléants : MM. Labat (Bordeaux), Bretin (Lyon).

b. Sciences naturelles. — Juges : M. Fockeu (Lille. — Suppléant : M. Mandoul (Bordeaux).

c. Chimie. — Juge : M. Lescœur (Lille). — Suppléant M. Chelle (Bordeauxs).

Dermatologie, syphiligraphie. — *a*. Clinique des maladies cutanées et syphilitiques. Clinique dermatologique et syphiligraphique. Maladies des pays chauds et maladies syphilitiques et cutanées. Juges : MM. Nicolas (Lyon), Spillmann (Nancy), Audry (Toulouse).

b. Clinique médicale, pathologie et thérapeutique générales. — Juge : M. Etienne (Nancy). — Suppléants : MM. Petgès (Bordeaux), Leenhardt et Rimbaud (Montpellier), Richon (Nancy).

Thèses de la Faculté de Paris. — 14 *avril.* — Mlle Galland (Blanche). Considérations mécaniques sur le traitement du mal de Pott. — M. Dupré (Louis). Etude sur la prothèse fonctionnelle de la dentition d'après les lois physiologiques de la sustension et de la rétention. — M. Romain (Louis). De la restauration fonctionnelle du pouce par libération du premier métacarpien.

15 *avril.* — M. Alscheck (E.). La radiothérapie de la maladie de Basedow. — M. Dalsace (Jacques). Etude critique de l'étiologie des bronchites chroniques avec sclérose pulmonaire. — M. Couillaud (François). Le signe de la langue. Contribution à l'étude du diagnostic et du traitement de la rétention des règles par astrésies de l'hymen, du vagin et du col de l'utérus.

21 *avril.* — M. Carrière (Camille). Anatomie de l'espace intercostal chez l'homme, — M. Quitton (Henri). Contribution à l'étude des greffes nerveuses par la méthode de Nageotte. — M. Mazen (François). Traitement des diarrhées des tuberculeux par le lait condensé. — M. Mage (Félix). De l'érythème noueux dans les manisfestations aiguës de la tuberculose. — M. Quesnel (Maurice). Des dysbasies fonctionnelles du vieillard.

22 *avril.* — M. Rio (Eugéne). Contribution à l'étude des paralysies totales du plexus brachial dans les luxations de l'épaule. — M. Flament (René). Des luxations pathologiques de la hanche. — M. Paulin (André). La traversée digestive chez le nourrisson. — M. Pigney (Albert. Sur un cas d'hippocratisme unilatéral. — M. Apostolos (A.). Le cul-de-sac sous-traumatique.

MM. Pantin. Des diverses méthodes comparées de traitements des adénopathies suppurées. — Mlle Guerquin (S.). Traitement de la tuberculose de la peau par les injections intraveineuses. — Mlle Monbiot (Gabrielle). Emotions et aménorrhée. — M. Tesseyre (Jean). Contribution à l'étude de la lymphadénie alencémique.

Congrès de physiologie. — Un Congrès de physiologie se tiendra à Paris, du 16 au 20 juillet, sous la présidence de M. le prof. Charles Richet. On est prié d'envoyer les adhésions et cotisations (35 fr.) au trésorier, M. Lucien Bull, Institut Marey, avenue Victor-Hugo, à Boulogne-sur-Seine.

Adresser la correspondance à M. Gley, 14, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe).

(Voir la suite, page 300).

ACTUALITES MEDICALES

VACCINS

Vaccinothérapie anti typhoïdique par voie sous-cutanée et vaccinothérapie coli-bacillaire. (Méry, *Bulletin médical*, 27 mars 1920.)

Des observations apportées par Ranque et Senez et des siennes, l'A. conclut à l'efficacité de la vaccinothérapie sous-cutanée dans la fièvre typhoïde à condition qu'elle soit employée de bonne heure : autant que possible dans le premier septénaire. Elle exerce alors une action abortive réelle et son emploi n'expose pas, à cette période, aux phénomènes possibles de choc. Plus tard, au contraire, il faut tenir compte des circonstances qui peuvent favoriser l'apparition des chocs vaccinaux. Il existe une série de contre-indications : gravité de l'état général, complications pulmonaires, période trop avancée de la maladie, qui ne permettent pas, à l'heure actuelle, de généraliser l'emploi de la vaccinothérapie, surtout chez l'enfant. Si l'on peut obtenir des vaccins atoxiques, l'emploi de la vaccinothérapie sous-cutanée ou peut-être même de la vaccinothérapie intra-veineuse pourra devenir d'un maniement beaucoup plus facile.

M. Méry rapporte en même temps une observation de vaccinothérapie dans un cas de pyélonéphrite à coli-bacilles, intéressante à rapprocher de celles déjà publiées par le Pr Legueu.

Vaccinothérapie dans la fièvre typhoïde par la voie digestive. (L. Fournier et A. Schwartz, *Bulletin médical*, 27 mars 1920.)

Les A. ont traité par la vaccinothérapie buccale 150 cas de fièvres typhoïdes et paratyphoïdes arrivées à des stades divers de leur évolution. Ils employaient un vaccin échauffé à 100-105°, dont on trouvera le mode de préparation dans leur mémoire. L'action favorable de la vaccinothérapie a été évidente dans la grande majorité des cas où elle a été appliquée ; elle a été d'autant plus nette que le traitement a été commencé plus tôt.

Elle s'est manifestée principalement par une disparition rapide de la fièvre et des phenomènes typhoïdes et un raccourcissement très notable de la durée de la maladie.

La vaccinothérapie dans la méningite cérébro-spinale à méningocoques. (Girard, *Bulletin médical*, 27 mars 1920.)

Le vaccin associé dès le début à la sérothérapie pourrait avoir sur l'évolution de la maladie une heureuse influence ; mais cela ne sera possible que le jour où on possédera un stock-vaccin qui pourra être injecté dès le premier jour, l'auto-vaccin demandant un certain temps pour être préparé.

THÉRAPEUTIQUE

Traitement de l'angine de Vincent et des infections fuso-spirillaires par l'acide chromique. (W. Dubreuilh, *Journ. de méd. de Bordeaux*, 25 mars 1920.)

D., après avoir utilisé l'arsénobenzol et le bleu de méthylène, se sert maintenant, dans le traitement des infections fuso-spirillaires de la bouche, d'une solution saturée d'acide chromique telle qu'elle se produit spontanément quand on laisse un flacon ouvert pendant quelques jours. Le médicament s'applique au moyen d'un pinceau d'ouate bien serrée, fait en roulant un peu d'ouate hydrophile sur une baguette de bois, de l'osier par exemple. Un stylet, une baguette de verre ne valent rien, parce que leur surface est trop unie et glissante, et que le coton n'y adhère pas ; le pinceau doit être simplement humecté, c'est-à-dire qu'il ne doit pas laisser tomber de goutte liquide. On en frotte rapidement et assez vigoureusement les ulcérations de façon à détacher mécaniquement les fausses membranes et à porter le caustique directement sur la surface ulcérée ; on fait aussitôt gargariser le malade, sans lui permettre d'avaler sa salive mêlée d'acide chromique. La douleur est modérée, moindre qu'avec la plupart des autres caustiques. Après le badigeonnage, il est bon de faire plusieurs fois par jour des gargarismes ou des lavages avec de l'eau oxygénée étendue au dixième ou de la résorcine à 1 p. 100.

En général, dès le lendemain l'ulcère est détergé : il n'est plus fétide et n'a plus de fausses membranes ; le troisième jour, il est rouge et en voie de guerison. Quelquefois, mais rarement, il est nécessaire de faire une seconde application vers le quatrième ou cinquième jour.

Ce traitement peut s'appliquer à toutes les lésions de même nature. Dans la stomatite mercurielle grave il est un utile adjuvant ; il n'agit pas sur la stomatite diffuse mais seulement sur les ulcérations.

La gingivite constituée par une ulcération linéaire entourant le collet des dents, assez fréquente au cours du traitement mercuriel guérit en quelques jours par la cautérisation à l'acide chromique concentré, mais il faut l'appliquer avec un pinceau très fin, un minime flocon d'ouate roulé sur une allumette taillée en pointe.

Traitement du syndrome d'hypersthénie gastrique par les injections sous-cutanées d'atropine. (Cerf, *L'Hôpital*, mars 1920.)

L'atropine en injections hypodermiques est la médication de choix dans les dyspepsies avec hypersthenie gastriques (douleurs à heure tardive, spasme partiel de l'estomac, exagération du péristaltisme, hypersécrétion).

Le traitement doit être intensif, mais progressif : injection quotidienne de un quart de milligramme en augmentant tous les jours d'un quart de milligramme pour arriver au dixième jour à la dose maxima de deux milligrammes et demi en une seule fois.

La sédation de la douleur et des spasmes (contrôlée par la radioscopie) est la règle dans les dyspepsies simples.

L'abcès de fixation de Fochier dans la grippe. (L. Probst, *Revue médicale de la Suisse Romande*, mars 1920.)

L'abcès de Fochier avait déjà donné à l'A. avant la grippe, des résultats remarquables dans grand nombre de bronchopneumonies, pneumonies et infections graves. Il estime que dans la grippe c'est le traitement de choix et que l'on devrait proposer à tout patient atteint de grippe de lui injecter un centimètre cube de térébenthine sous la peau de l'une des cuisses.

SYSTÈME NERVEUX

Sciatique et arthrite sacro-iliaque. Etude du syndrome anatomo-clinique « sciatique sacro-iliaque ». (J. A. Barré et P. Le Mansois-Duprey, *Revue de médecine*, n° 1. 1920.)

Les A. attirent l'attention sur une forme assez spéciale de la sciatique en relation avec les lésions diverses de l'arthrite sacro-iliaque ; l'association des deux ordres de phénomènes serait fréquente si on en juge par le nombre élevé d'exemples que l'un des A. a observés pendant les trois dernières années de la guerre.

Dans ce syndrome « sciatique sacro-iliaque », la lésion articulaire risque fort de passer inaperçue dans bon nombre de cas, si l'on ignore les caractères de la sciatique qui l'accompagne : sciatique à maximum fessier et crural, atrophie des muscles fessiers, signes légers de sciatique à la jambe et au pied, conservation fréquente des reflexes du pied, absence de douleur et d'amyotrophie au mollet, contrastant souvent avec une sciatique accentuée ; association fréquente de névralgies du nerf obturateur, du fémoro-cutané et beaucoup plus rarement du crural.

(*Voir suite, p.* 295).

La connaissance de ce syndrome peut permettre de reconnaître de bonne heure une arthrite sacro-iliaque tuberculeuse. Le rôle de l'entorse sacro-iliaque dans la genèse de ce syndrome étant mis en évidence, cette lésion articulaire ne peut être négligée Bénigne en apparence à son début, elle est en réalité assez grave, si l'on envisage la complication sciatique à laquelle elle peut donner lieu après un temps variable.

Dans le traitement de ce syndrome, la sciatique symptomatique devra moins retenir l'attention que l'arthrite causale. L'entorse, l'arthrite rhumatismale, l'arthrite suppurée, seront traitées spécialement, et avant la sciatique même, contre laquelle il sera d'ailleurs utile d'adjoindre l'emploi des moyens ordinaires.

OBSTÉTRIQUE

L'éclampsie à la Clinique obstétricale de Bordeaux. (Résultats des vingt dernières années. (BALARD et MARSAUDON, *Soc. d'obst. et de gynécologie de Bordeaux*, 9 mars 1920.)

Jusqu'à ce que soit définitivement établie la nature de l'éclampsie pour nous imposer une thérapeutique rationnelle, nous en sommes réduits à une thérapeutique éclectique ayant à sa base la saignée. C'est la conduite habituelle de l'Ecole française s'opposant nettement aux thérapeutiques *systématiques* étrangères : morphine ou évacuation brusque de l'utérus.

La thérapeutique en usage à la Clinique obstétricale met d'abord en œuvre le traitement médical (saignée, purgatifs drastiques, chloral, bromure). Si celui-ci échoue, on discute l'opportunité d'une intervention : interruption de la grossesse et très régulièrement accélération du travail.

Les résultats globaux sur 82 cas donnent :

Mortalité maternelle	14,6 %
Mortalité fœtale	32,9 %

Ces résultats sont bien supérieurs à ceux obtenus à Paris avec une thérapeutique analogue (Gauchon) :

Mères	55,3 %
Enfants	40

En outre, l'évacuation systématique de l'utérus donne des résultats équivalents, parfois inférieurs, qui ne justifient pas une thérapeutique aussi audacieuse.

Résultats d'une pratique personnelle dans le traitement de l'éclampsie 26 cas). BALARD, *Soc. d'obst. et de gynécologie de Bordeaux*, 9 mars 1920.)

La thérapeutique de l'A. réside avant tout dans une *large saignée contrôlée à l'oscillomètre*, pouvant atteindre parfois 1.250 grammes, jusqu'à ce qu'on ait obtenu un *abaissement de la minima* d'au moins 1 cm. Hg. Parallèlement il a complètement abandonné le chloroforme dont on connaît l'action néfaste et élective sur le foie, et qui ne peut qu'aggraver les lésions anatomiques et fonctionnelles de cet organe dont la déficience assombrit si manifestement le pronostic. Enfin, selon les cas, on complète par l'interruption de la grossesse ou l'accélération du travail.

Résultats globaux par cette méthode :

Mortalité maternelle	8,33 %
Mortalité fœtale	37,5

Ces résultats sont encourageants, car une telle méthode peut être facilement appliquée par les praticiens.

PÉDIATRIE

Epanchements pleuraux puriformes aseptiques chez l'enfant. (MOURIQUAND et LAMY, *Soc. méd. des hôp. de Lyon*, 9 mars 1920.)

Le premier cas que rapportent les A. concerne une fillette présentant des signes d'épanchement pleural droit survenus après une période aiguë datant de cinq jours. Une ponction exploratrice ramena un liquide séro-purulent contenant de nombreux polynucléaires non déformés et à affinité colorante conservee, quelques lymphocytes et de rares globules rouges. Ni l'examen direct, ni la culture n'ont révélé la présence de microbes. Il s'agit donc bien d'un épanchement puriforme aseptique consécutif à un processus pulmonaire aigu ; cinq jours après, nouvelle ponction négative. Guérison rapide.

Le 2e cas est celui d'une enfant de 6 ans présentant des signes d'hépatisation gauche, avec matité tournant dans la sous-aisselle et souffle expiratoire un peu aigre. Une ponction exploratrice ramène un liquide à mêmes caractères que plus haut. Pas de microbe, ni à l'examen direct, ni à la culture. Cinq jours après une 2e ponction donne des résultats identiques. Une 3e ponction, deux jours plus tard, est négative. Guérison.

Ces deux observations suggèrent aux A. les réflexions suivantes :

1° Il n'est pas exceptionnel d'observer, au cours de la pneumonie infantile, des réactions pleurales, mais il est plus rare de trouver du liquide séro-purulent aseptique.

2° Le laboratoire n'est pas indispensable pour formuler un diagnostic de liquide aseptique ; la clinique peut suffire à établir le pronostic de ces épanchements qui sont fonction de la pneumonie ; lésions pulmonaires et pleurales affectent une marche à peu près parallèle ; ni la courbe thermique ni l'état général ne sont influencés par la présence du pus dans l'organisme. Tout se passe comme si seule la pneumonie était en cause.

3° En pratique, donc, tout épanchement purulent au cours de la pneumonie ne doit pas pousser à l'intervention chirurgicale. Il faut savoir temporiser et ces quelques jours de répit pourront laisser à la maladie le temps de se juger d'elle-même.

NOUVELLES (*Suite*)

Amphithéâtre d'anatomie. — M. Pierre SÉBILEAU, directeur des travaux scientifiques. — *Conférences de bactériologie clinique avec travaux pratiques.* — Le cours de bactériologie clinique (avec travaux pratiques) en dix-sept leçons, par M. le docteur Georges Faroy, chef de laboratoire, commencera le lundi 10 mai 1920, à 2 heures, et continuera les lundi, mercredi et vendredi à la même heure.

Ce cours est gratuit pour les internes et externes des Hôpitaux. Le nombre des élèves admis comme auditeurs n'est pas limité. Vingt élèves seront seuls admis aux manipulations.

Droit d'inscription : 150 francs.

Clinique Tarnier. — M. le professeur RECASSENS, doyen de la Faculté de Médecine de Madrid, fera, le mercredi 28 avril, à 10 heures, amphithéâtre de la Clinique Tarnier, une conférence sur :

L'état actuel de la radio et de la radiumthérapie en gynécologie.

Ophtalmologie. — Dr A. Cantonnet, à l'Hôpital Cochin (salles de la Consultation d'Ophtalmologie) :

1°) *Enseignement ophtalmologique élémentaire* (à l'usage des médecins exerçant la médecine générale) : Présentation d'affections oculaires courantes, examens individuels par les élèves, « consultation expliquée » ; petite chirurgie oculaire. Tous les lundis et jeudis à 9 h. 1/2.

2), *Leçons sur la rééducation des strabiques*, les jeudis 6, 13, 20 et 27 mai 1920, à 10 h. 3/4.

Comité d'hygiène mentale. — Il est institué au ministère de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales un comité d'hygiène mentale.

Ce comité est chargé d'étudier, au point de vue technique, toutes les questions relevant de l'hygiène mentale, de psychiatrie et de la psycho-physiologie appliquées aux diverses activités sociales. Dans ce domaine, il poursuivra la mise au point des méthodes, coordonnera les efforts, suscitera et encouragera les initiatives, proposera les moyens de réalisation, propagera les notions et conseils utiles. Notamment, il recherchera les moyens médicaux et sociaux les plus efficaces d'organiser la prophylaxie et le traitement des troubles mentaux.

En outre, il examinera les divers moyens de sélection sociale d'après les aptitudes, notamment des écoliers et des travailleurs chargés d'un service intéressant la sécurité publique.

Le comité est composé de : MM. le docteur Dron, sénateur du Nord, maire de Tourcoing, président ; le directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques ; le chef du service des aliénés de la préfecture de la Seine ; le président et le rapporteur de la troisième commission du conseil général de la Seine ; 4 membres élus par la société médicale des asiles de la Seine ; 3 membres élus par la société amicale des médecins des asiles publics d'aliénés ; le docteur André Broca, professeur agrégé à la faculté de médecine de Paris ; Brunet, conseiller municipal de Paris ; Le Chatelier, professeur à la faculte des sciences de Paris ; le docteur Doizy, ancien président de la commission de l'hygiène publique ; le docteur Georges Dumas, professeur à la faculté des lettres de Paris, médecin-chef de l'hospice Saint-Anne ; le docteur Dupré, professeur à la faculté de médecine, médecin chef de l'infirmerie du dépôt de la préfecture de la Seine ; le docteur Imbert, professeur à la faculté de médecine de Montpellier ; le docteur Pierre Janet, professeur de psychologie expérimentale au Collège de France ; le docteur Klippel, médecin de l'hôpital Tenon ; le docteur Langlois, professeur agrégé à la faculté de médecine de Paris ; le docteur Lapicque, professeur de physiologie à la faculté des sciences ; Legendre, preparateur de physiologie au Muséum national ; le docteur Mignot, médecin chef de la maison de santé de Saint-Maurice ; le docteur Papillault, professeur à l'école d'anthropologie ; Pieron, directeur du laboratoire de psychologie physiologique de l'école des hautes études ; le docteur Roubinovitch, médecin de l'hôpital de Bicêtre ; le docteur Roussy, professeur agrégé à la faculté de médecine de Paris ; le docteur Seglas, médecin de l'hospice de la Salpêtrière ; Sellier, conseiller général de la Seine ; le docteur Toulouse, directeur du laboratoire de psychologie expérimentale de l'école des hautes études, médecin chef de l'asile de Villejuif.

BIBLIOGRAPHIE

Les journaux médicaux : Le Liège médical. — Nous avons le plaisir d'annoncer la reapparition du journal belge : *Le Liège médical*. Fondé en 1907 par un groupe de médecins liégeois désireux d'utiliser les ressources considérables que présentaient une Université prospère, un centre industriel important, il avait pendant quelque temps fusionné avec le *Scalpel*. Fidèlement attaché à la rive Mosane il reparaît aujourd'hui avec son vieux nom et son ancien programme.

Nous lui souhaitons le succès que mérite son passé.

Gynécologie et obstétrique. — Des trois grandes Revues de langue française s'occupant de gynécologie et d'obstétrique, l'une, *La Revue de Gynécologie et de Chirurgie abdominale*, dirigée par S. Pozzi, a cessé de paraître. Les deux autres, *Les Annales de Gynécologie et d'Obstétrique*, dirigées par Pinard, Hartmann et Pollosson et *Les Archives mensuelles d'Obstétrique et de Gynécologie*, dirigées par Bar et J.-L. Faure, ont cessé également de paraître à partir du 1er janvier 1920, mais pour renaître sous une forme plus vivante.

La publication nouvelle, dont le titre : *Gynécologie et Obstétrique* suffit à indiquer le programme, a pour directeurs MM. Bar, Brindeau, Couvelaire, J.-L. Faure, Hartmann et Pinard, et comme collaborateurs principaux la plupart des accoucheurs et des gynécologues qui sont à la tête de grands services hospitaliers, à Paris, en province et dans les pays de langue française.

Chaque numéro mensuel comprend :

Des mémoires originaux, des revues générales ou des articles de hérapeutique sur les sujets à l'ordre du jour ;

Les comptes rendus des Sociétés savantes de langue française ;

Des analyses des publications françaises et étrangères ;

Un index bibliographique général, disposé de façon à pouvoir être conservé à part.

Abonnement annuel : France 40 fr. Etranger 45 fr. (Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard St-Germain, Paris.)

La France. — Le nº de mars de la Revue scientifique et littéraire *La France* vient de paraître. Cette publication continue à nous servir une édition très soignée un papier et des illustrations de grand luxe et une rédaction de valeur.

Nous remarquons dans ce numéro la collaboration éminente du Professeur Albert Robin, membre de l'Académie de médecine, dans une étude sur les maladies des voies urinaires, traitées par les cures hydro-minérales. Le maître G. Bardet nous donne une biographie inédite et du plus haut intérêt du professeur Robin, dont il est le collaborateur depuis trente années. Nous trouvons dans ce numéro des détails engageants pour les Congrès de Monaco, qui s'ouvriront le 15 avril prochain. Le Dr van Schevensteen dépeint avec grâce et souplesse le coin merveilleux de la Côte d'Emeraude formé par St-Malo, St Servan et Paramé. Oh ! pays enchanteur évoqué par un artiste vibrant, que n'es-tu plus près de nous.

Une étude très fouillée par le Dr H.-J Kessler et traduite par le Comité médical Belge, nous expose les avantages aussi anciens que prépondérants de la station Pyrénéenne, Barèges, et ce fascicule, pour ne manquer en aucun point à sa mission intellectuelle et scientifique, nous expose, par la plume avisée du Dr Tricot-Royer, un aperçu du premier Congrès de l'histoire de la médecine qui se tiendra de par le monde, et dont Anvers aura la primeur, grâce à l'intelligence et à l'opiniâtreté du Président, organisateur de ce Congrès, le Docteur Tricot lui-même.

Une fois de plus, il faut louer cette phalange de propagandistes qui, sous la conduite experte de Gaston Stalins, directeur de *La France*, nous font connaître les beautés et les bienfaits de la terre de France avec autant de charmes et de saveur.

Administration 7 rue van Lérius, Anvers.

Plan de Paris à vol d'oiseau, tirage en deux couleurs sur papier de luxe. Format, sans les marges : 0,87 × 1,09 à plat ou plié, 12 fr. » En carte murale, sur toile vernie et baguettes 30 fr. ; (Ed. Blondel La Rougery, éditeur, 7, rue Saint-Lazare, Paris.)

Ce plan dont l'exécution originale a nécessité plus de cinq années de labeur est une œuvre d'une valeur documentaire et artistique unique. Il reproduit en élévation, maison par maison, rue par rue, avec la plus scrupuleuse exactitude, tout ce que Paris possède comme richesses artistiques, curiosités, théâtres, hôtels, administrations, etc. Il est en dessin la reproduction fidèle du tout Paris que le monde entier connaît ou désire connaître.

Depuis le plan dit le Turgot, édité en 1739, aucun travail de semblable importance n'avait été exécuté. Indépendamment de la documentation prodigieuse que son élaboration a nécessitée, l'œuvre de l'artiste Peltier, qui l'a entièrement dessiné, répresente le monument cartographique le plus considérable qui ait jamais été fait sur Paris.

Le sens de la vie humaine, par le Dr Eugène Osty. 1 vol. XII-270 p. Prix : 5 fr. (La Renaissance du livre, 78, boulevard St-Michel, Paris.)

On ne trouvera pas dans ce volume un système philosophique ; ce livre se donne pour but de prendre une sorte de vue scientifique de vie d'êtres pensants en ne perdant jamais le contact des faits.



FONDÉ EN 1873 — N° 18. Le numéro : 30 centimes. 1er MAI 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

ADMINISTRATION

A. ROUZAUD
41, Rue des Ecoles, PARIS (Ve)
Téléphone : 830-03

ABONNEMENTS :

France et Colonies	15 fr.
Union postale	20 fr.
Etudiants	
France et Colonies	8 fr.
Union postale	10 fr.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois

Joindre 0.50 pour chaque changement d'adresse.

SOMMAIRE

NOUVELLES

Assistance publique. — *Concours de l'internat en médecine.* — Oral. — *Séance du 13 avril* : Rapports de l'uretère chez l'homme. Complications de la scarlatine. MM. Piot 9, Le Rasle 15, Cornet 14, Ruppe 16, Foucault 10, Isch-Wall 16, Cochez 18, Gaillard 15, Desfarges 6.

Séance du 14 avril : Anatomie de l'articulation temporo-maxillaire. Signes et diagnostic de l'érysipèle de la face. MM. Berthon 14, Boisnier 14, Dénovelle 13, Lemariée 17, Weismann 15, Moniot 14, Andral 13, Bertrand (Yvan) 10, Jaonny 16, Delestre 10.

Séance du 15 avril : Rapports des reins. Diagnostic des hematuries. MM. Fatou 12, Labesse 14, Arbeit 17, Leroux 15, Walser 18, Bayle 15, Mme Michaux 17, MM. Kermorgant 16, Hartmann 16, Boulanger-Pilet 17.

Séance du 19 avril : Artère pulmonaire jusqu'au lobule exclusivement. Causes, symptômes et diagnostic de l'embolie pulmonaire. MM. Duchon 11, Lechaux 15, Aubin 16, Debray 15, Bertrand (Louis) 16, Rivalier 16 1/2, Béthoux 14, de Brun du Bois-Noir (Roger) 16, Lauzier 16, Gornouec 16.

Concours de l'externat. — Anatomie. — *Séance du 13 avril* : Rapports du rectum. MM. Guichard 8, Daruy 15, Chantier 9, Bordes, 10, Hennetier 11, Calmus 9, Chatellier 12, Topart 11, Toulouse 14, MMlles Gaumont 8, Cabouat 17, Guéry 10, Reitlinger 10, Simon 10.

Séance du 15 avril : Os iliaque. MM. Stil 1, Rezier 13 1/2, Uzan 12, Schœngrun (André) 12, Tsin 13, Mlle Rékis 14, MM. Thévenard 19, Schrameck 14, Vanbockstaël 16, Thérin (Jean) 15, Mlle Richet 10, MM. Thirion 13 1/2, Retel 11, Tsocanakis 9, Rey (Louis) 10, Ribière 14 1/2, Talot dit Margival 12, Souty 15, Terrin (Pierre) 13.

Séance du 17 avril : Os maxillaire inférieur. MM. Verger 10, Rœser 17, Vaucel 10, Thurel 17 1/2, Truchard 15, Theillier 16, Troncin 15, Rudolf 12, Royer 8, Salathé 15, Reudon 14, Tissier 13, MMlles Sayag 16, Richard 13, Thizy 15 1/2, Steinmetz 17 1/2, Sazerac de Forge 15 1/2, Tisserand 12 et Rodet 16.

Séance du 19 avril : Les muscles biceps et caraco-brachial. MM. Sicard 14, Tariel 11 1/2, Richard 10, Ronssel (André) 14, Restoux 13, Roussel (Maxime) 14, Roby 10, Schœngrun (Emile) 13, Thoral 12, Scalom 11, Renault 19, Samsœn 14, Rigal 13, Tournilhac 14, Mlles Vasseur 14, Rogier 13, de Sèze 13 1/2, Rémy 10, Schulmann 7, Roudinesco 13 1/2.

Pathologie. — *Séance du 13 avril* : Symptômes et diagnostic des phlegmons diffus. MM. Marot 8, Lacassée 16, Lelan 7, Laurain 16 1/2, Langlois 16 1/2, Legrain 17 1/2, Lefèvre (G.-Th.) 16, Margeridon 8, Lacapère 12, Leyritz 19, Lenormand 17, Lefebvre (René) 14, Marzouk 13, Martin (H.) 13, Ledoux 15, Lichtenberger 10, Lacaisse 11, MMlles Lecoq 12, Labat de Lambert 7 et Linossier 18.

Séance du 14 avril : Causes, symptômes et traitement des fractures du col du fémur. MM. Marco 14, Mary 12, Marinot 7, Lehmann 16, Lefrançois 8, Lucq 13, Lataix 14, Leboucher 17, Limouzin-Lamoth 14, Marx 13, Lefèvre (Georges Jean) 16, Mâle 14, Lazare 18, Lévy (Pierre) 17, Lavieille 10, Lafont (Ernest) 13 1/2, Lemoine 7, Marchand 7, MMlles Laurent 16 et Lavedan 15.

Séance du 15 avril : Symptômes et diagnostic du mal de Pott dorso-lombaire. MM. Leroy (Roger) 15, Ledanté 11, Léon 16, Lelong 7, Leroy 7, Lepicard 9, Lavan 13, Litaud 14, Lamy 15, Mlle Lassalle 19, MM. Migault 16 1/2, Minon 14, Soria 11, Pasquet 10, Mlle Leblond 10, MM. Pichat 16 1/2, Leforestier 10, Rey (Maurice) 7.

Séance du 17 avril : Diagnostic des méningites aiguës. MM. Markovitch 5, Perrève 8, Holodenko 17, Finzi 12, Hervé 11, Flipo 19, Girard 15, Gallet 17, Giberton 16, Flahaut 18, Froyez 10, Fumery 15, Henriot 12 1/2, Mlles Hallion 17, Gagey 10, Ivanichevitch 16, Fontaine 16, Grunbaum 12 1/2 et Guéry 9.

Séance du 18 avril : Diagnostic de la grossesse à terme. MM. Ibos 19, Faraut (Jean) 12, Giraud 10, Gallet (Jean) 12 1/2, de Fayet de la Tour 15, Gley 10, Fesquet 8, Filliol 12, Imbert (Joseph) 10, Grognard 16, Grenet 5, Hialy 10, Fouché 8, MMlles Hugueny 14, Frey 11 et Mme Guetschel 20.

Concours de chirurgien des hôpitaux. — *1re épreuve clinique. Séance du 15 avril* : MM. Douay 10, Desplas et Lorin 16.

Séance du 17 avril : MM. Brocq 16, Roubier 17, Leveuf 18.

Concours pour la place de médecin en chef du Sanatorium Villemin, à Angicourt : 4 candidats : MM. les docteurs Smolizansky, Escande, Buc et Duballen.

Composition provisoire du jury : MM. les docteurs Baudouin, Papillon, Laffitte, Claude et Galliard.

Faculté de médecine de Paris. — Thèses. — 26 *Avril.* — Pascano (Gabriel) : Terminaison anormale de la pneumonie. — Mlle Bonnet-Papillault : Traitement des fractures anciennes de Dupuytren vicieusement consolidées. — Benoît (Maurice) : Restauration de la cavité orbitaire par autoplasties. — Colleville (Pierre) : Le procédé de l'angle intérieur dans le traitement des sinusites. — Marique (Camille) : L'immobilisation de la colonne vertébrale par le procédé de Hibbs.

27 *Avril.* — Cullié (Georges) : Contribution chronologique à la question des aliénés méconnus et condamnés. — Lépinay (Eugène) : Contribution à l'étude de l'anhydride sulfureux. — Pradignac (Henri) : Des fractures spontanées tabétiques. — Estève (Gabriel) : L'occlusion intestinale par le diverticule de Mestal. — Maurice (Jacques) : Valeur sémiologique des névralgies réflexes. — Mlle Demadières (Fanny) : Valeur sémiologique de l'exploration épigastrique profonde.

21 *Avril.* — Cusson (Henri) : Essai de traitement de l'orchiépididymite blennoragique. — Claverie (Maurice) : Les déterminations ostéo-articulaires du tétragène. — Maufrais (Louis) : Les fistules minto-sternales. — Ferrand (Louis) : Le moment de l'intervention chirurgicale dans les kystes de l'ovaire.

29 *Avril.* — Florien (Cyprien) : Contribution à l'étude de l'infantilisme tardif de l'adulte, d'origine hypophysaire. — Renouf (Albert) : L'intoxication aiguë par le véronal. — Bigot (Henri) : Des œdèmes par carence alimentaire observés pendant la guerre. — Hischmann (Antoine) : Etude clinique des pleurésies. — Bliton (Gaston) : Le traitement des adénites tuberculeuses par les injections intraveineuses.

Lemoine (Jules) : Diagnostic de la hernie diaphragmatique. — Mlle Dautrevaux (Marie) : Les troubles oculaires dans l'encéphalite léthargique épidémique. — Chaput (Pierre) : Le traitement d'épreuve dans les formes frustes de l'amibiase hépatique chronique.

(*Voir suite, p. 314*).

VOLTA-MARTIUM

(Fer colloïdal)

Traitement de l'ANÉMIE

Le fer colloïdal **n'est pas toxique**, — peut être injecté soit par voie **intra-veineuse** ou **intra-musculaire**, — n'est **pas douloureux**,— a un pouvoir dynamique qui agit puissamment sur les globules sanguins; **Seule forme** où le fer peut être employé par voie **hypodermique.** Indiqué dans toutes les **Anémies essentielles** et la **Convalescence.**

Les **LABORATOIRES ROBIN** qui ont une installation spéciale se tiennent à la disposition de MM. les Docteurs et Pharmaciens pour préparer sur l'heure tous tubes et ampoules à tous médicaments. Ils se chargent également d'exécuter toutes les formules qu'ils voudront bien leur confier.

Envoi au Prix Courant sur demande : **13, 15, 31, Rue de Poissy, Paris.** — *Téléph. Gobelins* **08-55.**

PRESCRIRE

Aux Enfants
10 à 30 gouttes par jour

Aux Adultes
40 à 60 gouttes par jour

d'Iodogénol Pépin

DANS

Adénopathies
Lymphatisme
Tuberculoses
Arthritisme
Artério-Sclérose
Asthme

PÉPIN & LEBOUCQ, 30, Rue Armand-Sylvestre
à COURBEVOIE (Seine).





NOUVELLES (*Suite*)

Tarif Dubief. — *Le Concours médical* (n° du 25 avril 1920) publie une lettre du président de la Réunion des assureurs, d'après laquelle les notes d honoraires, pour soins donnés à des blessés du travail depuis le 1er janvier dernier, peuvent être réglées dès à présent avec la majoration de 100 %, et ce jusqu'à la publication du nouveau tarif Dubief, à la condition que cette publication ait lieu avant le 1er juillet prochain. Voir dans le *Concours médical* la liste des sociétés adhérentes à la Réunion des assureurs.

Administration de l'Assistance Publique à Paris. — Amphithéâtre d'anatomie des Hôpitaux, 17, rue du Fer-à-moulin. — M. Pierre Sebileau, directeur des travaux scientifiques. — Un cours hors série d'opérations chirurgicales (gynécologie) pour vingt élèves par M. Robert Gouverneur et André Bergeret commencera le lundi 3 mai à 2 heures et continuera les jours suivants à la même heure.

Droit d'inscription : 100 francs. Se faire inscrire 17, rue du Fer-à-moulin.

Faculté de médecine de Paris. — M. Broca (André), agrégé libre près la faculté de médecine de l'université de Paris, est nommé, à partir du 16 avril 1920, professeur de physique à ladite faculté, en remplacement de M. Weiss, appelé à d'autres fonctions.

Ecole de médecine de Nantes. — Des concours s'ouvriront le 25 octobre 1920, devant l'école supérieure de pharmacie de l'université de Paris :

1° Pour l'emploi de suppléant de la chaire d'histoire naturelle à l'école de plein exercice de médecine et de pharmacie de Nantes ;

2° Pour l'emploi de suppléant de la chaire de chimie (P. C. N.) à ladite école.

Les registres d'inscription seront clos un mois avant l'ouverture desdits concours.

Faculté de médecine de Lille. — Par arrêté du ministre de l'instruction publique, des concours s'ouvriront le 25 octobre 1920 devant la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université de Lille :

1° Pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie d'Amiens ;

2° Pour l'emploi de suppléant de chaires de pathologie et de clinique médicales à ladite école.

Les registres d'inscription seront clos un mois avant l'ouverture desdits concours.

Société de médecine militaire française. — J'ai l'honneur de vous informer que la « Société de médecine française », dont les séances ont été interrompues pendant la guerre, se réunira à nouveau à l'Ecole d'application de la médecine militaire (Val-de-Grâce), le dernier jeudi de chaque mois à 15 heures.

Haute Fréquence et applications médicales. — Le Dr Foveau de Courmelles fera, dans le service de M. le professeur Albert Robin, et sous sa présidence, à l'Hôpital Beaujon, le 6 mai 1920, à 10 heures du matin, une leçon sur *la haute fréquence, la diathermie et la d'arsonvalisation* et leurs *applications médicales*.

Asile Sainte-Anne — M. Laignel-Lavastine reprend ses leçons du dimanche et du mercredi.

Première leçon : dimanche 2 mai, à 10 h. 1/2.

Supplément du Codex. — Le supplément du Codex, en vigueur à partir du 1er avril 1920, contient quelques indications intéressant le Corps médical. M. Freyssinge les a résumées dans un petit Aide-Mémoire, actuellement sous presse ; il sera adressé gracieusement à tout médecin qui en fera la demande, 6, rue Abel, à Paris, en se recommandant de ce journal.

A Vichy. — Les professeurs et les élèves des cours de vacances de la Clinique Médicale de l'Hôtel-Dieu sur les maladies du foie et du pancréas, institués et professés sous la direction du professeur Gilbert de la Faculté de médecine, ont visité, les 10 et 11 avril, à l'issue des cours, les sources et les installations de l'établissement thermal de Vichy.

Sous la conduite de M. le professeur agrégé Maurice Villaret, des docteurs Lippmann et Chabrol, anciens chefs de clinique, du Docteur Chiray, médecin des hôpitaux de Paris, des Drs Paul Descomps, Deval et Dausset, chefs des laboratoires de la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu, les auditeurs des cours comprenant de très nombreux médecins étrangers, ont été reçus par les représentants de la Compagnie Fermière et la Société des sciences médicales de Vichy.

Une soirée musicale très réussie, donnée le samedi 10 avril dans les salles du Casino, fût d'abord offerte aux professeurs et docteurs, ainsi qu'aux médecins de la station thermale de Vichy.

Le lendemain matin, dirigés par des médecins de la société des sciences médicales et par le Dr Aimard, de l'établissement thermal, les invités de la compagnie ont pu examiner en détail et apprécier la perfection des installations et divers services de cet établissement, bains, douches, mécanothérapie, électrothérapie, radiologie, puis ils ont visité les sources universellement réputées : Grande-Grille, Chomel, Hôpital, Célestins, ainsi que les intéressants travaux de captage de cette dernière source.

Un banquet fut offert à l'hôtel du Parc par la Cie Fermière. Des toasts de bienvenue ont été prononcés par l'Inspecteur Général de la Compagnie qui porta la santé de M. le professeur Gilbert, sur l'initiative duquel l'excursion fut réalisée, et par M. le Dr Chabrol, de la Station thermale de Vichy, qui insista sur les liens étroits de fraternité et d'affinité de race unissant les médecins français à leurs collègues gréco-latins largement représentés parmi les auditeurs des cours de l'Hôtel-Dieu. Puis M. le Dr Lippmann, dans une spirituelle improvisation très applaudie, remercia les représentants de la compagnie d'avoir organisé à l'improviste, dans les meilleures conditions, une visite quelque peu prématurée, avant l'ouverture de la saison thermale.

Enfin un auditeur des cours, M. le Dr Jean Goffin, de Bruxelles, se fit en termes très chaleureux l'interprète de ses condisciples étrangers pour remercier à la fois la Cie Fermière et les médecins de Vichy de leur bon accueil, et leurs professeurs du zèle avec lequel ils leur avaient prodigué un enseignement si apprécié, dans les cours de perfectionnement de l'Hôtel-Dieu.



CHEMINS DE FER PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

La Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée vient d'ouvrir une Agence de voyages, au n° 3 de la rue [illegible]mont-d'Urville [illegible] Alger.

Cette Agence fournit tous renseignements touristiques (stations [illegible] thermales, centres de séjour et de villégiature) sur les régions desservies par le réseau P. L. M. (lignes métropolitaines et algériennes), délivre les billets de toutes catégories émis par ce réseau, effectue la location, au départ de Marseille, de places de lits-salon, couchettes, 1re et 2e classes, enregistre les bagages pour toutes gares du réseau [illegible] du P. L. M.-algérien, etc...

Dans la même Agence, [illegible] service de la Compagnie [illegible]nationale des wagons-lits pour la location des places de wagons-[illegible] renseignements concernant les services de cette Compagnie.

Services P. L. M. d'excursions par auto-cars dans la forêt de Fontainebleau.

La Compagnie P. L. M. reprend à partir du jeudi 1er avril et jusqu'au 21 octobre 1920, ses services d'excursions dans la forêt de Fontainebleau.

Ces services en correspondance directe avec les trains de et pour Paris comprennent deux circuits quotidiens : l'un, dans la matinée, pour la visite de la partie Nord de la forêt, l'autre, dans la soirée, pour la visite de la partie Sud de la forêt.

Indépendamment de ces deux circuits quotidiens, un troisième circuit périodique comportant la visite de toute la forêt, avec arrêt à Barbizon pour le déjeuner, est mis en marche, les jeudis, dimanches et jours fériés à toute époque de la saison et, en outre, le samedi pendant les mois de juillet, août et septembre.

Pour de plus amples renseignements, demander le prospectus spécial à l'Agence P. L. M de renseignements, 88, rue Saint-Lazare, au bureau de renseignements de la gare de Paris, au bureau de correspondance de la place Danecourt, à Fontainebleau, etc...



QUELQUES CONSULTATIONS MÉDICALES

Par R. OPPENHEIM

In-carré, reliure souple pleine toile, 268 pages, au bureau du Journal.

Franco : 3 francs.

BIBLIOGRAPHIE

—

Précis de pratique médicale. Technique, diagnostic, pronostic, traitement, par P. SAVY, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon, médecin de l'Hôtel-Dieu. 1 volume de la Collection Testut, in-8 de 1460 pages avec 52 figures dans le texte. (Chez O. Doin). Broché, 25 francs, cartonné toile, 28 fr.

Cet excellent manuel destiné aux étudiants sera lu avec profit par le praticien qui y trouvera sous une forme claire, concise et agreable, une mise au point de la pratique médicale actuelle.

La 1re partie est consacrée à l'étude générale des agents thérapeutiques et des procédés d'exploration (médicaments usuels, régimes alimentaires, agents physiques, opérations usuelles, technique des recherches élémentaires de laboratoire, méthodes d'examen et valeur séméiologique des signes physiques).

La 2e partie, plus importante, traite des grands syndromes et des principales affections médicales. L'auteur a eu pour constante préoccupation d'indiquer la voie la plus simple qui partant, de l'étude clinique des symptômes capitaux et de leur évolution, conduit à un diagnostic logique, à un pronostic rationnel, et à une thérapeutique appropriée.

Essays on the surgery of the temporal bone. Chirurgie de l'os temporal, par Sir Charles A. BALLANCE et Charles-David GREEN. 2 volumes avec 125 planches et 120 figures. (Mac Millan and Co, édit., Londres). Prix : 5 livres 5 sh.

C'est un magnifique traité sur l'anatomie et la chirurgie de l'os temporal, illustré de nombreuses et de très belles planches en couleurs et de dessins clairs. Ces 2 gros volumes, si riches de documents cliniques et iconographiques, ne peuvent être analysés en quelques lignes. Contentons-nous de signaler les chapitres les plus intéressants : Otites moyennes aigues et chroniques. — Diagnostic et traitement de certaines lésions du labyrinthe. — Historique, diagnostic et traitement chirurgical des complications intra-craniennes et veineuses de l'infection de l'os temporal. — Traitement opératoire de la paralysie faciale.

M. C.

Formulaire magistral Bouchardat, par G. BOUCHARDAT et F. RATHERY. 1 vol. in-32, 708 p. + 123 p. Prix cartonné toile : 12 fr. 36e édition. (Alcan, éditeur. Paris, 1920.)

La 35e édition parut en 1916 et fut épuisée rapidement. Toute une série d'additions et de modifications ont été apportées à cette 36e édition dont M. Rathery a assuré la mise au point depuis la mort du Pr. Bouchardat. La prochaine édition sera établie suivant un plan entièrement nouveau.

Bibliothèque de physiologie. « La croissance », par le Dr DUFESTEL, secrétaire général de la Société des médecins inspecteurs des écoles de Paris. 1 volume in-18 grand-jésus de 300 pages, avec 20 figures dans le texte. (Gaston Doin, éditeur 8, place de l'Odéon Paris (6e). Broché : 7 fr. 50. Cartonné toile : 8 fr. 50.)

La surveillance de la croissance de l'enfant préoccupe à juste titre tous ceux que l'avenir de la race interesse. Les personnes qui ont la charge de l'éducation et de la santé : les parents, les maîtres et les médecins, doivent, s'ils veulent consciencieusement remplir leurs fonctions, connaître les diverses phases du développement.

L'ouvrage du Dr Dufestel leur facilitera leur role. L'auteur prend l'enfant à la naissance et le suit jusqu'à l'âge adulte. Dans la première partie de son travail, il expose les causes qui peuvent influer sur la croissance, puis il étudie le développement physique en exposant comment on peut en apprécier les modalités.

L'evolution des organes et les modifications de leur fonctionnement font l'objet des chapitres suivants. Un bref et substantiel résumé de la croissance psychique et un exposé des rapports entre le développement du cerveau et celui des facultés intellectuelles terminent l'ouvrage. Tout ce qu'il est utile de connaitre sur la croissance physique et physiologique et sur le développement psychique de l'enfant est exposé d'une façon méthodique, avec clarté et précision.

Précis d'hygiène scolaire à l'usage des maîtres et des familles, par les Drs H. MÉRY et J. GENEVRIER. 1 vol. in-12, [illegible] p. Prix : 7 fr. [illegible]. Librairie Delagrave, [illegible], rue Soufflot, Paris [illegible].

MM. Méry et Genévrier ont résumé [illegible] notions d'hygiène scolaire qui leur ont paru indispensables, non seulement aux maîtres, mais aussi à leurs collaborateurs, aux futures assistantes d'hygiène scolaire et aux familles désireuses de surveiller et de bien diriger le développement de leurs enfants.

Ce livre répondait à un besoin particulièrement urgent, en raison de l'abaissement de notre natalité, des souffrances de tout ordre endurées par les enfants pendant la guerre, et de la nécessité plus que jamais pressante de consacrer tous nos efforts à la défense et à l'éducation des jeunes générations qui seront si utiles au relèvement du pays.

La fatigue, par la doctoresse JOSEPHA IOTEYKO. 1 vol. de la Bibliothèque de philosophie scientifique. 13 figures dans le texte, 332 p. Prix : 5 fr. 75. (Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.)

Le rôle biologique de la fatigue. Origine, siège, modes et degrés de la fatigue. La contraction musculaire, La fatigue du cœur et de respiration. Les concomitants physiologiques du travail intellectuel. L'energétisme intellectuel. Le sentiment de la fatigue. La courbe de la fatigue musculaire chez l'homme. Les lois de l'entraînement. L'hyperentrainement dans les exercices militaires et les sports. La loi psycho-physique de l'épuisement. La loi psycho-physique de la douleur. Le problème de la fatigue intellectuelle. La mesure de la fatigue intellectuelle. La courbe de la fatigue intellectuelle. Les types de travail. La fatigue industrielle et professionnelle. Le rôle pathogène de la fatigue. Les psychonévroses émotives de guerre. Les principales formes de névrose. La neurasthénie de guerre. Tels sont les chapitres de cette monographie de la fatigue dans l'étude de laquelle Mlle Ioteyko s'est spécialisée depuis de longues années.

Les progrès de la chimie en 1918. Traduction française autorisée des *Annual Reports on the Progress of Chemistry for* 1918, par André KLING, directeur du Laboratoire municipal de Paris. Un vol. in-8 carré (225×140) de XIV-322 pages, broché 15 fr. Majoration temporaire : 50 %. (Gauthier-Villars et Cie, imprimeurs-éditeurs, 55, quai des Grands-Augustins, Paris 6e.)

Lorsqu'en 1913, sous le titre de *Progrès de la Chimie en* 1912, M. Kling, présenta au public scientifique une traduction française autorisée des *Annual Reports on the Progress of Chemistry for* 1912, il signala que cette publication constituait de sa part une tentative dont le sort futur était lié aux résultats qu'elle obtiendrait. Ceux-ci ci furent très encourageants...

Aussi a-t-il décidé de reprendre la suite des traductions des *Annual Reports* qui, à défaut d'ouvrage original français, représente une œuvre particulièrement intéressante pour le public français. En effet, cette revue annuelle constitue une source de documentation d'incontestable utilité pour tous les chimistes. Elle est rédigée par des compétences remarquables. Enfin, bien que la tournure d'esprit anglaise et celle des peuples latins soient différentes, l'une et l'autre ont néanmoins de nombreux points de contact et, en particulier, subissent le même attrait pour la clarté et la précision.

Fondé en 1873. — N° 19. Le numéro : 40 centimes. 8 MAI 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

ADMINISTRATION

A. ROUZAUD
41, Rue des Ecoles, PARIS (V^e)
Téléphone : 830-03

ABONNEMENTS :
France et Colonies.......... 20 fr.
Union postale.......... 25 fr.
Etudiants
France et Colonies.......... 12 fr.
Union postale.......... 15 fr.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois
Joindre 0.75 pour chaque changement d'adresse.

SOMMAIRE


PANTOPON
"ROCHE"
Opium total injectable.

AVIS

A nos Abonnés, à nos Lecteurs

En raison de la hausse constante du prix du papier, de l'impression, ainsi que des frais généraux, nous nous voyons dans l'obligation, momentanément tout au moins, d'augmenter le prix de l'abonnement et du numéro.

A dater de ce jour ces prix seront les suivants :

ABONNEMENTS :

Docteurs	France et Colonies........	**20** fr.
	Etranger.	**25** fr.
Etudiants	France et Colonies........	**12** fr.
	Etranger..................	**15** fr.

Prix du Numéro : **0** fr. **40**.

NOUVELLES

Assistance publique. — *Concours de l'internat en Médecine.* — ORAL (suite). — *Séance du 21 avril* : Appareil ligamenteux de l'articulation coxo-fémorale. Symptômes de la coxo-tuberculose. MM. Théodoresco 15, Nora 17, Huas 14, Dubois (Henri) 17, Prieur 17, Lubin 14, Fouet 17, Laurent (Marcel) 15.

Séance du 22 avril : Configuration externe et rapports de la trachée. Symptômes et complications de la coqueluche. MM. Minvielle (Martin) 15, Bardon 16, Tisné 15, Boyau 14, Lafourcade-Cortina 9, Marquezy 17, Clément (Robert) 16, Solente 13.

Séance au 23 avril : Appareil ligamenteux du genou,. Signes et diagnostic de l'ostéomyélite aiguë des adolescents. MM. Viollet 15, Bernard (Etienne) 15, Auvigne 19, Réglade 13, Gambillard 19, Vigneron 14, Guérin 15, Bonnot 14, Veil (Prosper) 15, Marchal 17.

Séance au 26 avril : Rapports du pancréas. Symptômes et diagnostic du cancer du pancréas. MM. Desnoyers 15, Marceron 14, Thalheimer 15, Pierre 18, Bartet 15, Potez 13, Gervais 14, Joannon 17, Dujarier 14, Lebègue 12.

Concours de l'externat. — ANATOMIE. — *Séance du 20 avril* : Configuration extérieure et rapports de l'estomac. MM. Riera 15, Vasseur 13, Séguin 12, Salavert 12, Salvan 15, Soullier 14, Turrillot 15, Vendel 17 1/2, Sallard 12, Wuithier 11, Willemin (Eug.) 10, Yotte 10, Waitz 13, Villot (Paul) 10, Vlachos 10, MMmes Stoeber 12, Saint-Laurens 10, Souffland 11, Waynbaum 17, Vilter 18.

Séance du 22 avril : Artère sous-clavière. MM. Wallich 18, Willot (Jean) 19 1/2, Voukassovitch 14, Vibert 17, Villemin (Louis) 13, Widlocher 11, Ravier 10 1/2, Popovitch (Milan) 15, Nadal 14, Moussoir 10 Maumon 10, Pichat 16 1/2, Mayer (Ch.) 13, Pavie 17, Nier 11, Quignon 12, MMmes Vignaux 11, Wachi 10, Ostvalt 10 et Meyer-May 12.

Séance du 24 avril : Les deux muscles péroniers latéraux. MM. Moudel 9, Paris 8, Poulet, 17 1/2, Navarre 12, Naveau 12, Michaux (Léon) 15, Rebuffet 11, Moraux (Pierre) 10, Monnier 16, Piton 8, Perrin (J.) 12 1/2, Parat 18, Puech 16, Pagès 10, MMmes Parmentier 11, Poissonnier 13, Petot 18, Maybloch 10, Nitard 13 et Michel 12 1/2.

PATHOLOGIE. — *Séance du 20 avril* : Diagnostic différentiel, causal et thérapeutique des péritonites aiguës. MM. Guitton 13, Hennetier 15, Houlnick (Georges), 10, Grandperrin 10, Gauran 9, Hamburger 13, Ghouilo-Houri 15, Gueneau de Mussy 12, Gricouroff 7, Guyot (Philibert) 12 1/2, Hurez 12, Grognot 13, Hautefeuille 14 et MMlles Guyot 13, Gelé de Francony 10, Harmelin 20, Gaumont 7, Frontard 20, Hendlé 7, Halperson 10.

Séance du 21 avril : Causes et symptômes des cavernes pulmonaires. Mlle Gricouroff 11, MM. Gauillard 14, Guérin 14, Mlle Henry 15, MM. Genu 11, Garnier 13, Grenierboley 5, Gorostidi 2, Hennart 12, Gauthier (Paul) 16, Gruntescu 12, François 13, Guichard 5, Hyvert 12, Geray 14, Gautier (J.-F.) 18, Hamonic 15, Mlle Fradiss 13.

Séance du 23 avril : Causes symptômes et traitement de l'asystolie MM. Beaussier 7, Armand 15, Arnaud 8, Arrivot 10, Agnès 18, Azam 14, Aubry 19, Mlle Aubriot 16, MM. Bidegaray 9, Bazelis 13 1/2, Mlle Baudry 16 1/2, MM. Abonneau 14, Azerad 14, GBonan 16 1/2, Bruder 13, Brunet 10 1/2, Busy 13, Bac 11.

Séance du 24 avril : Un épanchement liquide de la plèvre ayant été reconnu, en discuter l'abondance et la nature. Mlle Bœgner 17, MM. Breton 14, Blanche 10 1/2, Caffort 19, Beglerys 12, Broujaniski 13, Blondeau 14, Brocheriou 16, Bogdanovitch 10, Baldy, 15, Barbillion 16, Benda 16 1/2, Biancani (Elio) 18, Boltanski 18 1/2, Blondel 16, Amiot 14, Baudrillart 12.

Concours de chirurgien des hopitaux. — *Epreuve clinique.* — *Séance du 20 avril* : MM. Capette 19, Monod 15, Deniker 18.

Séance du 22 avril : MM. Mondor 17, Métivet 19, Guimbellot 17.

Séance du 24 avril : MM. Houdard 15, Girode 16.

Concours d'accoucheur des hôpitaux. — Epreuve écrite : questions données : Anatomie et physiologie des villosités choriales. Diagnostic et pronostic des ruptures du segment inférieur de l'utérus pendant le travail.

Ont obtenu :

MM. Vignes : 17 = 26 + 43 ; Chirié : 14 = 28 + 42 ; Guéniot 18 = 24 + 42 ; Lemeland 17 + 22 = 39 ; Ecalle 16 = 16 + 32 ; Couinaud 10 = 18 + 28 ; Vandescal 12 = 14 + 26.

Concours de médecin de l'assistance médicale. — Sont candidats : MM. les docteurs Guerrier, Chapelain, Boureille, Gaymard, Hiblot, Savatier, Marx, Touchard, Perrin, Ramadier, Maître, Menusier, Hufnagel, Astruc, Besançon, Cartier, Leroy, Picard, Broustail, Méry, Thieux, Lemarignier, Vincant, Nadal, Dupau, Féret, Balizeaux, Cassan, Francq, Couanet, Roubleff et MMmes les docteurs Sériot, Boudeille, et Pin.

Composition du jury : MM. les docteurs Dufestel, Sabot, Bertrandon Gourichon (Henri) et Dufournier.

Faculté de médecine de Paris. — Thèses. — M. Larangot (Pierre) : Contribution à l'étude des épreuves de résistance fonctionnelle des cardiaques-rénaux. — M. Calvel (Elie) : Contribution à l'étude du rôle de l'hérédité dans la transmission du cancer.— M. Hurrier (Paul) : Contribution à l'étude clinique de l'oblitération des vaisseaux mesentériques. — M. Bontemps (Henri) : L'adénomyome de la trompe. — M. Lannes (Etienne) : Contribution à l'étude des troubles toxiques de l'allaitement artificiel.

6 mai. — M. Dujardin (Lucien) : Technique et résultats de la suture cornéenne dans l'opération de la cataracte. — M. Le Cocq (Eugène) : Le traitement des adénites tuberculeuses. — M. Labat (Gaston) : Contribution à l'étude de l'anesthésie paravertébrale. — M. Charlanne (Marcel) : Hystérectomie et suppurations.

— M. André (Louis) : La pneumonie disséquante. — M. Dupuy (Henri (Henri) : Contribution à l'étude du traitement des bubons. — M. Bieulac (Maurice) : Séméiologie des convulsions infantiles.

Ecole de médecine d'Angers. — Un concours s'ouvrira, le 8 novembre 1920, devant l'école supérieure de pharmacie de l'Université de Paris, pour l'emploi de suppléant des chaires de physique et de chimie à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie d'Angers.

Le registre d'inscriptions sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Faculté de médecine de Lyon. — La chaire de médecine opératoire de la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours, à partir de la publication du présent arrêté, est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Faculté de médecine d'Alger. — M. Musso, chargé des fonctions d'agrégé à la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université d'Alger, est nommé, à partir du 16 avril 1920, professeur de pharmacie à ladite faculté, en remplacement de M. Battandier, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Association générale des médecins de France. — L'Assemblée générale de l'Association générale des médecins de France aura lieu le dimanche 9 mai, à 2 heures, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine. Seuls peuvent y prendre part les membres du Conseil général de l'Association et les présidents et délégués des sociétés locales.

Le soir, à 7 h. 1/2, précises, banquet au restaurant Marguery, boulevard Bonne-Nouvelle, auquel peuvent assister tous les médecins. — Prix du banquet : 40 fr.

Envoyer adhésion avant le 7 mai au Siège de l'Association, 5, rue de Surène, Paris (VIIIe).

Congrès du Royal Institute of public Health. — Ce Congrès s'ouvrira à Bruxelles le 19 et sera clôturé le 24 mai 1920.

Comité français. Secrétaire général : F. Marié-Davy, 5, avenue d'Orléans.

Programme du Congrès : Section I. *Médecine d'Etat.* — Les maladies vénériennes. La tuberculose. La prophylaxie des maladies contagieuses.

Section II. *Navale, militaire, tropicale et coloniale.* — Les maladies vénériennes. La maladie du sommeil. La campagne contre les parasites dans l'armée.

Section III. *Hygiène municipale.* — La tuberculose. Les habitations modernes. L'approvisionnement et la distribution d'eau. L'urbanisme et l'hygiène.

Section IV. *Hygiène industrielle.* — Le travail des mines. La prophylaxie de l'empoisonnement par le plomb, l'oxyde de carbone. La fatigue de l'appareil visuel.

Section V. *L'hygiène et le travail des femmes.* — La grossesse. L'allaitement. Les enfants.

Section VI. *Bactériologie et chimie.* — Les anaérobies. L'approvisionnement en eau. Le lait.

Réceptions par S. M. le Roi des Belges, la ville de Bruxelles, l'Université de Bruxelles, etc.

Excursions : Anvers, Liége, Mons, Charleroi, Louvain, Ypres, Dixmude, Nieuport, Ostende.

Le montant de la cotisation des membres est fixé à 25 francs.

Hôtels et voyages. — Par suite d'arrangement avec l'Agence Cook, le voyage aller et retour, séjour dans de bons hôtels pendant la durée du Congrès, transport de 30 kilogr. de bagages, pourboires compris, sera de 425 francs en 2e classe, 475 francs en 1re classe.

Médecins inspecteurs des Ecoles. — Un concours pour la nomination de 90 médecins, inspecteurs des Ecoles des communes suburbaines de la Seine aura lieu le vendredi 21 mai 1920.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au samedi 8 mai inclus à la Préfecture de la Seine (Direction administrative des services de l'Enseignement. Inspection médicale des Ecoles. Annexe-est de l'Hôtel-de-Ville, 2, rue Lobau), tous les jours non fériés de 14 à 17 heures.

La notice contenant les conditions du concours et le programme sont délivrés, 2, rue Lobau. *(Voir suite, p. 334).*

ACTUALITÉS MÉDICALES

—

SYPHILIS

Recherches anatomo-pathologiques dans cent cinquante-deux cas de syphilis. (J. L. Carrera. *The American Journal of syphilis*, janvier 1920, Vol. IV. n° 1.)

La fréquence de la syphilis pulmonaire est diversement appréciée par les divers auteurs. Pour en donner une idée, Hunter, Ehlers et Wires l'ont décelée une fois sur 1000 cas ; Stolper dans 61 cas sur 2995 ; plus récemment, Rossle estime que la syphilis du poumon est au moins aussi fréquente que la syphilis du foie. Ces larges différences tiennent sans doute au critérium adopté par chaque auteur pour définir anatomiquement la syphilis pulmonaire.

La gomme seule est facile à reconnaître; mais elle est relativement rare. En réalité, la forme anatomo-pathologique essentielle de la syphilis, qu'elle touche le système nerveux central, le cœur, l'aorte, le foie, le pancréas, les surrénales, les testicules et les autres organes, consiste dans un processus inflammatoire modéré, caractérisé par une infiltration de lymphocytes et de cellules plasmatiques, aboutissant éventuellement à la sclérose et à l'atrophie.

Pour être certain qu'un poumon n'a pas échappé à l'atteinte de la syphilis, il faudrait donc logiquement faire l'étude microscopique complète des poumons à l'autopsie des syphilitiques. C'est ce qu'a essayé de faire l'auteur dans 152 autopsies de malades atteints de lésions spécifiques d'autres tissus et organes. Il a trouvé dans 12 cas des lésions syphilitiques indiscutables : gommes, avec lésions péribronchiques et artérites (huit cas ; dont trois seulement de gommes) ; — sclérose et artérites (sept cas ; dont trois ne montraient de lésions spécifiques certaines que dans les vaisseaux).

Étant donnée la présence constante de lésions dans presque tous les autres organes des cas envisagés, on ne peut manquer d'être frappé, avec l'auteur, de cette immunité relative du poumon à l'infection syphilitique. Elle ne serait d'après lui qu'apparente et due à l'impossibilité où l'on est d'examiner en série tout le bloc pulmonaire.

Cette immunité cependant ne nous paraîtrait pas extraordinaire, le poumon étant, comme l'a démontré la pathologie expérimentale, l'un des organes le plus bactéricide. L. B.

Syphilis aiguë du rein. (H. N. Cole. *The Am. Journ. of syphilis*, janvier 1920.)

La syphilis aiguë du rein n'est pas une maladie particulièrement fréquente. Pour être autorisé à en poser le diagnostic, il faut, d'après Fournier, les diverses conditions suivantes : l'apparition d'une néphrite au cours de la syphilis ; la preuve d'une infection spécifique récente ; l'absence d'autre cause de néphrite ; les signes frappants d'une néphrite, avec une grande quantité d'albumine dans les urines, un rapide début de maladie rénale, une tendance à l'urémie précoce.

L'auteur rapporte un cas remplissant toutes ces conditions, sauf la dernière. Il convient de leur ajouter le caractère positif de la sigma-réaction, la présence du spirochète dans l'urine, l'influence du traitement spécifique. A propos de celui-ci, Cole discute l'opinion de M. Chauffard qui ne recommande pendant quelques jours d'autre thérapeutique que la diète lactée, afin d'être bien sûr qu'il ne s'agit pas d'une autre infection. Il se range à l'avis de Fournier qui conseille en outre de petites doses de sels mercuriels solubles ou des frictions mercurielles. Celles-ci ont tout d'abord été employées dans le cas rapporté, mais après une baisse assez rapide de la quantité d'albumine, survint une hausse, coïncidant avec l'apparition d'une stomatite (au bout d'une semaine de mercure). On fit alors l'essai de petites doses rapprochées d'arsénobenzol, deux de 0,20 deux de 0,30, par intervalles de cinq jours. Le résultat fut immédiatement favorable ; en peu de jours l'albumine avait entièrement disparu.

J'ajouterai, en guise de remarque, que le cas rapporté avait trait à une syphilis, toute récente, cinq semaines après le chancre, en plein début de la période secondaire ; que l'albuminurie est fréquente à ce stade, en l'absence de tout traitement ; que les autres symptômes de néphrite font généralement défaut, qu'ils paraissent avoir fait défaut dans cette observation ; que le traitement, même mercuriel, pourvu qu'il soit énergique, fait rapidement disparaître l'albumine, contrairement aux petits traitements timides, qui ne font que l'exagérer, en irritant le rein, en le fermant davantage, sans atteindre avec assez de force la vitalité du spirochète.

C'est pourquoi l'arsénobenzol paraît avoir des effets plus favorables en pareil cas. L. B.

La syphilis de la vessie. (Loyd Thompson, *The Am. Journ. cerv. of. syphilis* janv. 1920.)

La syphilis de la vessie est rare ; elle serait sans doute plus fréquemment révélée si l'on était autorisé à pratiquer plus souvent l'examen cystoscopique chez les malades atteints de syphilis active.

Anatomiquement, dans les syphilis récentes, le cystoscope révèle une congestion plus ou moins marquée de la muqueuse vésicale, qui peut être comparée à l'éruption diffuse que l'on voit quelquefois dans la bouche et le pharynx. On peut encore voir une éruption papuleuse avec ou sans érosions ; ces papules larges d'un millimètre à un centimètre, siègent le plus fréquemment au voisinage de l'orifice uréthral. Dans les syphilis anciennes, la lésion le plus fréquemment observée est la gomme ulcérée.

Cliniquement, dans la syphilis vésicale précoce, l'attention est généralement attirée du côté de la vessie par des mictions fréquentes et douloureuses ; quelquefois l'hématurie constitue l'unique symptôme. Rien en somme de caractéristique, et le diagnostic se base surtout sur la concomitance des autres symptômes, de la sigma-réaction positive et de l'influence favorable du traitement spécifique.

Dans la syphilis tardive, le symptôme le plus fréquent est l'hématurie, légère ou profuse, observée durant toute la miction ou seulement à la fin de celle-ci. Après l'hématurie, le signe le plus fréquent est la pollakiurie ; puis viennent la douleur à la miction ; les douleurs vésicales diffuses, les douleurs dans les membres, le périnée, la rétention d'urine. La perforation a été observée avec formation de fistule vésico rectale.

Le pronostic est généralement bon ; le traitement est rapidement efficace. L. B.

Un procédé perfectionné pour l'imprégnation rapide du spirochète dans les tissus. (Warthin and Starry, *The Am. Journ. of. syphilis* janv. 1920.)

Ce procédé colore les spirochètes directement sur les coupes ; il a sur la vieille méthode de Levaditi les avantages suivants :

1° Les fixations ordinaires au formol ou à l'alcool donnent de bons résultats ;

2° Les coupes peuvent être colorées individuellement sur des lamelles ;

3° La durée d'imprégnation est très raccourcie : trois jours suffisent ;

4° Les résultats sont plus certains qu'avec le Levaditi.

Voici le résumé de la technique :

1° Les tissus, coupés en blocs de cinq millimètres d'épaisseur sont fixés dans une solution à 4 % de formol neutre ou dans l'alcool, où ils séjourneront de un à trois jours.

2° Laver soigneusement à l'eau distillée pour enlever toute trace de formol.

3° Inclure dans la paraffine (alcool, xylol, paraffine).

4° Faire des coupes dont l'épaisseur ne doit pas dépasser 5 microns (2 à 3 de préférence) et les fixer avec un minimum d'albumine sur des lamelles.

5° Enlever la paraffine (xylol, alcool, eau).

6° Placer les lamelles dans une solution saturée d'alun ferrique, ou dans une solution à 4 % de sulfate de fer ammoniacal. Laisser à l'étuve une à deux heures. (*Voir suite, p.* 329).

7° Laver à l'eau distillée.

8° Rincer lamelle et coupe dans une solution de nitrate d'argent à 1 %. Recouvrir la coupe avec une autre lamelle parfaitement propre et rincée également dans la solution de nitrate d'argent. Les placer alors avec précaution au fond d'un flacon à large goulot contenant la solution de nitrate d'argent (flacon brun ou entouré de papier noir). Boucher hermétiquement et placer dans l'étuve pendant trois à vingt-quatre heures.

9° Après l'imprégnation, verser la solution de nitrate ; rincer à l'eau distillée sans enlever les lamelles du flacon. Pour cela, verser l'eau dans la bouteille, agiter légèrement pendant quelque temps et vider.

10° Verser la substance réductrice dans le flacon :

Acide pyrogallique.............	4 grammes
Formol à 40 %..................	5 cc.
Eau distillée....................	100 cc.

Veiller à ce que le liquide passe bien entre les lamelles, en pressant dessus avec une baguette de verre, ou simplement en agitant. La réduction doit se faire uniformément sur la coupe, sans quoi des lignes brunes se formeront. Habituellement la réduction est instantanée. Enlever la coupe après deux ou trois minutes, essuyer avec un linge le précipité brun ou noir qui s'est fait sur l'albumine de fixation autour de la coupe, en évitant de toucher à celle-ci.

11° Laver à l'eau distillée.

12° Passer à l'alcool absolu, au xylol; monter dans le Baume.

L. Bory.

La syphilis cardiaque et son traitement. (Leredde, *Soc., franc. de dermat. et de syphiligraphie*, 11 mars 1920.)

L'A. estime qu'on ne recherche pas assez les lésions cardiaques au cours de la syphilis. Et cependant, dans la syphilis acquise comme dans la syphilis héréditaire, il est fréquent de rencontrer des altérations orificielles ou des troubles du rythme cardiaque. En particulier, dans la syphilis secondaire, l'auteur a souvent observé une arythmie matinale, se manifestant par une différence de 15 à 20 pulsations. La thérapeutique de ces altérations cardiaques est délicate ; l'auteur estime qu'il faut les traiter systématiquement par le novarsénobenzol, à la condition de savoir manier ce médicament.

Réaction locale immédiate après injection d'arsénobenzol. (Sée, *Soc. franc. de dermatologie et de syphiligraphie*, 11 mars 1920.)

L'A. a observé, chez une femme de 40 ans atteinte de syphilis lupoïde de la face, une réaction locale *immédiate* à la suite d'une injection de 0 gr. 60 d'arsénobenzol, alors que les injections antérieures n'avaient amené aucune réaction.

THÉRAPEUTIQUE

Réaction cutanée à la quinine dans l'idiosyncrasie quinique. (Edlavitch, *The Jour. A. M. A.*, 27 décembre 1919.)

L'idiosyncrasie à la quinine est bien connue : elle se manifeste tantôt par de l'urticaire, tantôt par de l'asthme ou par des troubles gastro-intestinaux.

L'A., à la suite de Bœrner, a tenté avec succès de mettre en vedette cette anaphylaxie par la cuti-réaction.

Après avoir pratiqué 2 scarifications superficielles sur l'avant-bras, il déposa sur la scarification proximale une solution à 10 % de sulfate de quinine, la scarification distale servant de témoin. Quelques minutes après, le malade eut des démangeaisons au point inoculé, bientôt suivie par l'apparition d'une rougeur intense avec œdème localisé à la scarification. La papule œdémateuse avait un diamètre de 0 cm. 75 et la collerette érythémateuse une largeur de 3 cm. 5. Au bout d'une demi-heure, la réaction commença à s'atténuer et disparut en quelques heures.

La cuti réaction à la quinine est négative chez les sujets non susceptibles de faire des accidents à la suite d'ingestion de quinine. Les 2 scarifications ne présentent qu'une faible rougeur due au léger traumatisme de la peau, comme la scarification témoin, lorsque la cuti-réaction est positive. L'A. considère cette cuti-réaction comme spécifique.

A. B.

NOUVELLES (*Suite*)

Bourses de doctorat. — M. le professeur Gosset a bien voulu, sous forme de don manuel, mettre à la disposition de la Faculté une somme de 6.000 francs pour la création de 5 bourses de doctorat à attribuer, pendant l'année scolaire 1920-1921, à 5 étudiants appartenant à des familles de médecins sans fortune et titulaires de 4 inscriptions de doctorat.

Les 5 bourses seront distribuées à la suite d'un concours devant un jury composé, sous la présidence du doyen, de deux professeurs (dont le donateur), et d'un agrégé.

Le registre d'inscription des candidats aux bourses est ouvert jusqu'au 1er septembre 1920.

La liste des candidats admis à concourir est dressée par une Commission composée du doyen, du professeur Gosset et d'un de leurs collègues. La composition de cette Commission peut être modifiée par le Conseil de la Faculté en cas d'impossibilité pour le doyen ou le professeur Gosset d'en faire partie.

Le concours comportera deux épreuves écrites d'une heure chacune, l'une sur une question d'anatomie, l'autre sur les éléments de la pathologie générale.

Tout candidat ayant traité d'une manière satisfaisante les deux questions sera soumis à une épreuve orale d'une durée de 10 minutes, portant sur l'anatomie descriptive.

Pour concourir à ces bourses, les candidats doivent adresser une demande au doyen accompagnée d'une attestation qu'ils sont fils de médecins et d'un état indiquant les ressources de la famille. (S'adresser au Secrétariat pour avoir le modèle de ce document).

Commission de prophylaxie des maladies vénériennes. — La commission de prophylaxie des maladies vénériennes instituée par arrêté du ministre de l'intérieur du 18 novembre 1916, est composée comme suit :

MM. le professeur Pinard, président; Debierre, sénateur ; Mourier, député ; Merlin, sénateur.

Deux députés, désignés par la commission d'hygiène publique de la Chambre.

MM. le directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques au ministère de l'hygiène; le directeur de la sûreté générale du ministère de l'intérieur ; le professeur Léon Bernard ; le docteur Jules Renault ; le docteur Faivre ; le préfet de police ou son délégué ; le docteur Bordas ; le docteur Doizy ; de Casablanca, avocat général près la cour de Paris ; le professeur Jeanselme ; les docteurs Thibierge, Milian, Ravault, Gougerot, Leredde, Vernes, Clément Simon, Nicolas, Pautrier, Marcel Pinard, Sicard de Plauzoles.

Deux représentants du service de santé militaire.

Un représentant du service de santé de la marine.

BIBLIOGRAPHIE

La pathologie dans l'Egypte ancienne. Thèse de Paris, par le Docteur CHAPELAIN-JAURÈS (1920).

Se basant sur l'étude des momies, sur les manifestations réalistes de l'art égyptien et sur les documents figurant dans les papyrus, l'auteur donne une excellente étude et très documentée. Il existait dès le début de l'histoire d'Egypte une littérature et une pharmacopée. On a tout lieu de croire que les Asclépiades ont eu connaissance de ces écrits et de cette médecine. Les monuments funéraires, les bas reliefs et les statues indiquent un certain nombre d'affections.

Ce qui fait l'intérêt du travail du Dr Chapelain ce sont les renseignements qu'il fournit sur l'examen macroscopique et microscopique des tissus momifiés. Les tissus sont encore reconnaissables quant à leur structure histologique et l'on peut ainsi juger de l'efficacité des procédés d'embaumement et du fameux bain de natron décrit par Hérodote. L'état de conservation de certaines momies de l'époque égypto-romaine prouve qu'une grande part de l'état remarquable de conservation des momies retrouvées en Egypte doit être attribué au sol et au climat de ce pays.

Au point de vue de l'histoire médicale, la thèse de notre collègue doit être lue avec attention : elle renferme une quantité de documents et chacun mériterait d'être l'objet d'une étude particulière.

La grande guerre et folie. Thèse de Paris 1920, par le Dr VATAR.

L'auteur examine dans ce travail l'influence de la guerre 1914-1918 sur la genèse et l'orientation des conceptions délirantes. Il indique en s'appuyant sur les nombreux travaux parus sur ce point, qu'on peut synthétiser sous quatre chefs les désordres mentaux de guerre : 1° ceux dont le symptôme initial est la confusion mentale ; 2° ceux qui relèvent plus particulièrement de la dépression psychique ; 3° ceux qui trouvent pour évoluer une constitution hyperémotive ; 4° ceux dont le point de départ est une amnésie.

L'auteur étudie successivement les idées hypocondriaques, les délires de grandeur, les délires cénesthésiques et les fabulations. A propos de chacun de ces syndromes il donne des observations dont quelques-unes sont fort intéressantes.

Les conclusions sont d'ordre social, et l'auteur réclame pour l'aliéné des indemnités proportionnées à la déchéance que la maladie produit. Les textes de loi ne sont pas suffisamment précis, et c'est regrettable en raison de la tendance des conseils de réforme « à rejeter toujours les cas d'aliénation mentale, de la classe qu'ils occupent dans les catégories légales. »

L'auteur conclut, ce qui est peut-être un peu exagéré, qu'à son avis « tous les cas d'aliénation mentale relevés actuellement au cours de la guerre devraient être sans exception justiciables de la pension intégrale. »

G. P. B.

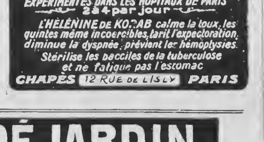
Conseils aux sourds par un sourd. Manuel de rééducation auditive par la parole et les sons médicaux, par M. LAUER, avec préface du Dr Perrier, membre de l'Institut Paris. (Maloine, éditeur, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine prix : 5 francs.)

Inspiré par une longue expérience personnelle, l'auteur donne des conseils très précieux sur l'utilisation du piano comme moyen de rénovation auditive.

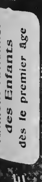
De nombreux exemples illustrent cet exposé et en facilitent l'exacte compréhension ainsi que la bonne application.

(*Voir la suite, page* 336).








Blédine
JACQUEMAIRE
Aliment rationnel des Enfants dès le premier âge

Les infections gangréneuses des membres consécutives aux blessures de guerre, par G. LARDENNOIS, chirurgien des hôpitaux et J. BAUMEL, chef de clinique. Un vol. de 248 pages, avec 26 fig. (Masson et Cie, éditeurs), 12 fr, net.

Cet ouvrage vient à point pour exposer la question des infections gangréneuses, telle qu'elle est maintenant établie, après les enseignements de la guerre. Basé sur des observations précises, sur des examens de laboratoire méthodiques, et sur les nombreux travaux que le sujet a inspirés, il sera lu par tous ceux qui désirent étudier l'infection des plaies par les germes anaérobies histolytiques.

Manuel élémentaire de puériculture, par le Dr Clotilde MULON, médecin-chef de la Pouponnière du camouflage. Préface de M. le professeur Marfan. 1 vol. de 200 pages, 10 figures (Masson et Cie, éditeurs) : 1 fr. 50 net.

Mme Mulon a condensé en des pages alertes, brèves, à la portée de tous et de toutes les notions que devront savoir ceux et celles qui, à titre privé ou à titre social, auront la responsabilité des premiers soins à donner à l'enfant et — aux enfants.

Ce qui, en effet, distingue ce Manuel des excellents cours d'hygiène infantile, qui sont nombreux en librairie, c'est que, si l'auteur expose comme eux les connaissances physiologiques, les principes d'obstétrique, les notions d'hygiène, les éléments de la médecine infantile courante, il a, plus et mieux qu'on ne le fait en général, insisté sur les détails matériels et précis qui président à l'organisation des crèches, des chambres d'allaitement, des garderies. Bref, il s'est préoccupé autant de l'aspect social que de l'aspect individuel de la Puériculture moderne. Le médecin aura intérêt à répandre autour de lui cette brochure qui facilitera sa tâche et l'aidera dans son rôle d'éducateur.

L'autre guerre. *Essais d'Assistance t d'hygiène sociales* (1905-1920), par Georges CAHEN. Volume in-12. (Paris, Berger-Levrault, 5, rue des Beaux-Arts. Prix net: 4 fr.)

Songeons-nous assez à la tuberculose, à l'alcoolisme, aux maladies vénériennes qui fauchent des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants ? Songeons-nous aux cantines maternelles, aux « Gouttes de lait », aux logements salubres, à toutes les questions d'assurance sociale et d'assistance qui devraient être au premier rang de nos préoccupations ? M. Georges Cahen a réuni un certain nombre d'études sur ces sujets ; on y sent passer un souffle vivifiant de charité et d'altruisme. C'est plus et mieux qu'un beau livre : c'est un bon livre.

Soins médicaux, chirurgicaux et pharmaceutiques gratuits, assurés par l'Etat à tous les militaires et marins réformés par suite de blessure reçue ou de maladie contractée ou aggravée en service, par C. FLUTET. Prix : 1 fr. 50. (Lavauzelle, 124, boulevard Saint-Germain, Paris, et Limoges.)

Ce *Guide pratique* est à l'usage :

1° Des militaires et marins réformés ; 2° des médecins et pharmaciens civils ; 3° des municipalités ; 4° des sociétés de secours muturels, des sociétés de secours des ouvriers mineurs et des syndicat professionnels.

La simple lecture de ce *Guide* indiquera à chaque bénéficiaire tout ce qu'il a intérêt à connaître.

Eléments de radiologie. Diagnostic et thérapeutique par les rayons X, par le Dr ALBERT-WEIL chef du laboratoire d'électroradiologie de l'Hôpital Trousseau. Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences (prix Itard). Deuxième édition, entièrement refondue, avec 552 figures dans le texte. 1 vol. Gr. in-8°, 890 pages, env. 40 francs net. (Librairie Félix Alcan.)

La première édition de ce livre, parue en 1912, a vite recueilli la faveur des médecins et des étudiants qui voulaient connaître la place importante que les rayons X doivent occuper dans la clinique. Il a obtenu de l'Institut le prix Itard, qui selon la volonté de son fondateur, fut accordé à l'auteur du meilleur livre de médecine pratique ou de thérapeutique appliquée.

Dans la seconde édition de cet ouvrage, le plan suivi est resté identique à celui de la première, mais presque tous les chapitres ont été remaniés, très minutieusement complétés pour qu'y soient exposés les dernières découvertes et les multiples progrès dont a bénéficié la science radiologique. Nous signalons particulièrement la place importante donnée à la découverte et à l'emploi des tubes Coolidge, réglables à volonté, grâce auxquels on peut pratiquer la radiothérapie avec une précision et un dosage remarquables.

Les tracés schématiques, les reproductions de radiographie ont été largement multipliés, et cet ouvrage, par sa documentation, constitue un exposé complet de l'état de la radiologie de ce temps.

Causeries philosophiques, par A. BADOUREAU, ingénieur en chef des mines, en retraite. Un vol. in-8 carré (225 × 140), de XX-226 pages, 1920, broché 8 fr. Majoration temporaire : 50 %. (Gauthiers-Villars et Cie, imprimeurs-éditeurs, 55, quai des Grands-Augustins, Paris 6e.)

M. Badoureau s'abstient systématiquement de formules mathématiques. Il en glisse timidement deux ou trois dans des notes.

Il traite de l'espace, du temps, de l'éther, de la matière, de la force, de l'âme et de Dieu. Il pose, sans les résoudre avec sa seule raison, les problèmes angoissants de l'immortalité de l'âme, de l'existence de Dieu, de la première apparition de la vie sur la terre et du spiritisme. Il résume et discute les théories matérialistes, positivistes, spiritualistes, spirites et pragmatiques.

Au milieu de ces questions, il glisse quelques précisions intéressantes sur la guerre qui vient de ravager l'humanité, sur les obus à longue portée, les avions et les gaz qu'elle a employés, sur le bolchevisme et la vie chère qu'elle a fait naître.

M. Badoureau a essayé de suivre dans cet ouvrage la voie tracée par M. de Freycinet, en tenant compte des progrès réalisés depuis le début du XXe siècle tant par la science que par la philosophie.

Petit atlas céleste, par G. BIGOURDAN, membre de l'Institut et du Bureau de longitude. Deuxième édition. Introduction sur les constellations, les moyens de les reconnaître, etc. Un vol. in-8 carré (225 × 140) de 56 pages, avec 5 cartes en couleur, 1920, broché 2 fr. Majoration temporaire : 50 %. (Gauthier-Villars et Cie, imprimeurs-éditeurs, 55, quai des Grands-Augustins, Paris, 6e).

Les persécutions contre les médecins arméniens pendant la guerre générale en Turquie, publié par l'Union des médecins arméniens. 1 brochure de 62 pages. Constantinople, 1919.

En dressant une liste de leurs confrères et frères de race, victimes de la barbarie turque et de la guerre, les médecins arméniens ont voulu soumettre cette nomenclature chargée de faits et de documents au jugement des médecins du monde entier, ainsi qu'aux médecins turcs qui eurent le courage de ne pas tremper dans les massacres.


ΙΟΔΟΓΕΝΟΛ
ΠΕΠΙΝ
ἐστ
ἐπαθαντ
RENÉ VINCENT
DRAEGER
PRESCRIRE
Aux Enfants
10 à 30 gouttes par jour
Aux Adultes
40 à 60 gouttes par jour
d'Iodogénol Pépin
DANS
Adénopathies
Lymphatisme
Tuberculoses
Arthritisme
Artério-Sclérose
Asthme
PÉPIN & LEBOUCQ
30, Rue Armand-Sylvestre
à COURBEVOIE (Seine).

FONDÉ EN 1873. — N° 20. Le numéro : 40 centimes. 15 MAI 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

ADMINISTRATION

A. ROUZAUD
41, Rue des Ecoles, PARIS (Ve)
Téléphone : 830-03

ABONNEMENTS :
France et Colonies .... 20 fr.
Union postale .... 25 fr.
Etudiants
France et Colonies .... 12 fr.
Union postale .... 15 fr.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois
... 0.75 pour chaque changement d'adresse.

SOMMAIRE

AVIS

A nos Abonnés, à nos Lecteurs

En raison de la hausse constante du prix du papier, de l'impression, ainsi que des frais généraux nous nous voyons dans l'obligation, momentanément tout au moins, d'augmenter le prix de l'abonnement et du numéro.

Depuis le 8 mai, ces prix sont les suivants :

ABONNEMENTS :

Docteurs	France et Colonies........	20 fr.
	Etranger................	25 fr.
Etudiants	France et Colonies........	12 fr.
	Etranger..................	15 fr.

Prix du Numéro : **0 fr. 40.**

NOUVELLES

Assistance publique.— CONCOURS DE CHIRURGIEN DES HOPITAUX. *Consultation écrite.* — *Séance du 27 avril.* MM. Métivet 16, Lorin 15, Levent 16, Houdard 18, Guimbellot 18.

CONCOURS D'ACCOUCHEUR DES HOPITAUX. — 1re *épreuve clinique.* — *Séance du 28 avril.* MM. Chirié 30, Ecalle 25.

Séance du 30 avril. MM. Vignes 25, Guéniot 27.

Séance du 3 mai. MM. Lemeland 28, Couinaud 22.

CONCOURS DE L'INTERNAT EN MÉDECINE. — *Oral* (*suite*). — *Séance du 27 avril.* Nerf facial intracrânien y compris ses origines jusqu'à la sortie du trou stylo-mastoïdien. Causes, symptômes et diagnostic de la paralysie faciale. — MM. Peignaux 17, Ducuing 14, Largeau 14, Dauptain 16, Raiga 12, Lebée 15, Cerné 14, Delmas 16, Wallon 15.

Séance du 29 avril. Anatomie macroscopique et rapports de la glande sous-maxillaire. Symptômes et complications des oreillons. — MM. Chalet 13, Aurousseau 17, Laplane 16, Leflaive 13, Favory 12, Cayla 14, de Peretti della Rocca 12, Verger 13, Récamier 15.

Séance du 30 avril. Canal cholédoque. Symptôme et diagnostic de la colique hépatique. — MM. Guillouet 16, Massary 17, Bonnet 14, Derville 15, Blanchet 13, Azoulay 16, Girard 17, Fruchard 15, Vesselle 16, Périsson 14.

Séance du 3 mai. Artère poplitée. Signes, diagnostic et traitement de la *phlegmatia alba dolens.* — MM. de Brun du Bois Noir (Pierre) 13, Paturet 14, Hermet 15, Broca 15, Laurent (Pierre) 14, Plait 13, Comet 12, Mlle Thivolet 16, Huet 19, Niel 15.

CONCOURS DE MÉDECIN CHEF DU SANATORIUM VILLEMIN A ANGICOURT. — *Epreuve sur titres.* MM. Buc 18, Escande 16, Smolizanski 15.

Epreuve clinique double. — *Séance du 3 mai.* MM. Buc 38 et Escande 37. M. Smolizanski s'est retiré.

Le Concours s'est terminé par la nomination de M. le Dr Buc.

CONCOURS D'OPHTALMOLOGISTE DES HOPITAUX. — Sont candidats : MM. les docteurs Bourdier, Cerise, Velter, Bollack, Monbrun et Prélat.

Composition provisoire du Jury. — MM. les docteurs Terrien, Cantonnet, de Lapersonne, Poulard, Rochon-Duvigneaud, Lenormant et Achard.

CONCOURS DE L'EXTERNAT. — *Anatomie.* — *Séance du 27 avril.* — Os maxillaire supérieur. MM. Potelune 13, Peynet 12, Morlaas 16 1/2, Pichard 15, Pruvost 15, Petit (Roger) 15 1/2, Moret 13, Petit (Pierre) 7, Péron 19, Meurisse 14, Razimbaud 13, Mollaret 20, MMmes Poulain 9, Papin 13, Nicolle 14.

Séance du 29 avril. Les trois muscles adducteurs de la cuisse. — MM. Méry 12, Popovitch (Borislaw) 16, Patel 17, Nida 14, Moissy 14, Prat-Flottes 14 1/2, Parfoury 14, Pérard 18, Leydet 17 1/2, Marmasse 13, de Manet 7, Marchand 15 et Mlle Mircouche 11.

Séance du 1er mai. Artère poplitée. — MM. Michel Béchet 16, Langue 14, Ledoux 15, Lètaud 8, Martin (Henri) 15, Mars 11, Lichtenberger 14, Mâle 17, Langlois 13 1/2, Mlle Maug 10, MM. Magnol 13 1/2, Lemière 14, Marq 13, Lacaisse 16 1/2, Minon 10, Lelong 13, Mlle Leblond 13, MM. Macé 14, Laval 17.

Pathologie. — *Séance du 27 avril.* Causes, symptômes et diagnostic des hémorrhoïdes. — MMlles Boutigny 18, Astaix 10, MM. Asselin de Williencourt 7, Allard 8, Arthaud 13, Bonnemaison 10, Ackermann 16, Boyer 15 1/2, Baudet 13, Boucher 7, Biancani (Hugo) 15, Bonnichon 13, Bertrand 14, Bernheim 7, Blondin 19, Bonnerot 7.

Séance du 28 avril. Complications des fractures des os longs. — MMme Baud 17 1/2, Bonhomme 9, Bertrand-Fontaine 15, Bouchaud 11 1/2, MM. Blum 17, Bodin 15 1/2, Bardol 13, Anchel 4, Bourdel 7, Besson 17, Artigues 9, Cachera 16, Bardy 13 1/2, Arviset 14, Bourdillon 14, Baruk 19, Boussange 14, Abd-el-Nour 8, Compin 12.

Séance du 2 mai. Diagnostic de la syphilis aux périodes primaires et secondaire. — MM. Darquier 15, Camus 13, Duprez (Edm.) 13, Casteran 17, Canonne 12, Chalot 19 1/2, Debray 18, Canouet 17, Mlle Decaux 11, MM. Degrais 11, Carette (Camille) 14, Dublineau 15, Mlle Dreyfus-Sée 20, MM. Carpentier 13, Dubois (J). 10, Dana 10, Carvaillo 10, Casaubon 13, Célestin 9.

Séance du 3 mai. Diagnostic de la coxalgie à ses trois périodes. — MM. Bouillié 14, Evrain 12 1/2, Duprez (Gaston) 12, Corneau 15, Chantier 14, Cornet 10, Collin (P.) 10, Coudert (Emile) 18, Duncombe 14, Barbaro 14, MMmes Cabouat 18 et Glotz 0.

(*Voir suite, p.* 348).

L'Élément douleur en général,

L'insomnie liée aux sensations douloureuses, celle des traumatisés, des hépatiques, des néphritiques, des tabétiques, des cancéreux. Les accouchements difficiles ; les interventions sur des sujets agités, nerveux ou alcooliques, celles sur la face notamment, l'excitation psychique, les états maniaques, etc., constituent les indications du

DIDIAL CIBA

Hypnotique — *Analgésique*

COMPOSITION. — Le **Didial** est constitué par une combinaison chimique de diallylmalonylurée (**Dial**) et d'éthyl morphine. Les comprimés de **Didial** sont formés de 0 gr. 025 de la combinaison Dial-éthyl morphine plus 0 gr. 10 de Dial pur.

ACTION. — Le **Didial** possède un pouvoir narcotique beaucoup plus prononcé que le Dial et sans que sa toxicité soit plus grande, de plus, il est nettement *analgésique* et trouve par là son indication toutes les fois que le Dial est insuffisant par suite de la douleur.

Chirurgie

Par son usage pré-anesthésique amorçant la narcose à l'éther ou au chloroforme, la réduction des fractures, des luxations de l'épaule ou de la hanche, seront beaucoup facilitées, le sommeil anesthésique étant plus calme, la résolution musculaire plus complète. Au cours des interventions abdominales, les diverses manœuvres viscérales (pincements, dilatation, tiraillements), sont moins choquantes et influencent moins la respiration et le pouls. Les anesthésies de courte durée, chez les sujets agités ou éthyliques, sont meilleures, la phase d'excitation presque toujours supprimée. Dans tous les cas le réveil est moins pénible pour le malade, qui souffrant peu, ne s'agite pas, ne tiraille pas ses sutures.

DOSES { **Hypnotique-analgésique** : *1 à 3 comprimés par 24 heures.*
Pré-anesthésique *1 comprimé, une heure avant la narcose.*

Échantillons et Littérature : **Laboratoires CIBA**. O. ROLLAND, pharmacien, 1, place Morand, LYON.

USINES CHIMIQUES DU PECQ

CHIMIOTHÉRAPIE ANTITUBERCULEUSE

BACTIOXYNE

MANGANATE CALCICO-POTASSIQUE

en ampoules de 5 cc

pour injections intraveineuses et instillations rectales.

Adresser la Correspondance et les demandes d'échantillons aux

USINES CHIMIQUES DU PECQ 39, Rue Cambon, PARIS

Dépôt dans les principales pharmacies de FRANCE et à PARIS, Pharmacie BAUDRY, *Boulevard Malesherbes, 68*

TRAITEMENT DE

L'INSOMNIE NERVEUSE



LABORATOIRES DURET ET RABY

5, Avenue des Tilleuls, PARIS

Échantillons sur demande à tous les Docteurs

COMPRIMÉS DE

NYCTAL

Syn. Bromdiéthylacetylurée = Adaline Française

VÉRITABLE SOMMEIL DE DÉTENTE

NOUVELLES (*Suite*)

Faculté de médecine de Paris. — THÈSES DE DOCTORAT. — 11 *mai.* — Ceillier, André : Para-ostéo-arthropathies des paraplégiques par lésion de la moelle épinière. — Brodiez, Louis : Contribution à l'étude de l'évolution des pleurésies. — Abel Robert : Les injections transtrachéales d'huile goménolée dans les broncho-pneumonies. — Drouin, Henri : Action de quelques substances non spécifiques sur la réaction de Bordet-Wassermann. — Vigouroux, Jacques : Variations saisonnières du paludisme en Macédoine. — Doumer Armand : Les adénopathies dans la syphilis. — Fouré, Georges : Etude anatomo-clinique sur la tuberculose du sein.

12 *mai.* — Péaud André : Contribution à l'étude des rapports réciproques de la tuberculose et de la puerpéralité. — Gallard, François : Rabelais, médecin. — Lefranc, Marc : Traumatismes du larynx et phonation. — L'Insol, par R. Breitman. — Féré, Jean : Les otites moyennes et les externes au cours de la fièvre typhoïde.

Facultés de médecine. — CONCOURS DE L'AGRÉGATION. — *Anatomie, pathologique.* — 1re séance. — Jury : MM. Letulle, Teissier, Curtis Massabauau, Masson, Rathery, Leuret. Candidats : MM. Muratet (Bordeaux), Pélissier (Lille).

2e séance. — *Exposé de titres.* — MM. Muratet, 30 ; Pélissier 25.

3e séance. — *Leçon orale de 3/4 d'heure après 4 heures de préparation.* — M. Pélissier : « Etude anatomo-pathologique des tumeurs primitives des ganglions lymphatiques ». Note : 28. — M. Muratet : « Etude anatomo-pathologique de la dégénérescence amyloïde. » Note : 28.

4e séance. — *Epreuve pratique.* — « Rein polykystique. — Gros cœur de néphrite chronique. — Cancer de l'ovaire avec kyste hématique de l'autre ovaire et des coupes histologiques (coupes d'intestin, de ganglion, de rate, de foie, de surrénales, provenant d'une autopsie de fièvre typhoïde) ».
MM. Muratet 25 ; Pélissier 28.
Sont nommés : MM. Muratet (Bordeaux), Pélissier (Lille).

Dermatologie et syphiligraphie. — 1re séance. — Jury : MM. Widal, Audry, Jeanselme, Etienne, Nicolas, Labbé, Spillmann. Candidat : M. Nanta (Toulouse).

2e séance. — *Examen des titres.* — M. Nanta, 30.

3e séance. — *Leçon orale de 3/4 d'heure après 4 heures de préparation.* — M. Nanta : « Méningites syphilitiques. » Note : 30.

4e séance. — *Leçon clinique.* — M. Nanta. Note : 30.
Est nommé : M. Nanta (Toulouse).

— Par arrêté du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts en date du 8 mai 1920 :
Est reportée du 17 au 26 mai 1920 l'ouverture des concours pour l'agrégation des facultés de médecine (sections d'hygiène et de bactériologie, de parasitologie et d'histoire naturelle médicale).

Bureau d'hygiène d'Agen. — La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène d'Agen est déclarée ouverte.
Le traitement alloué est fixé à 4.000 fr. par an, avec autorisation de faire de la clientèle.
Les candidats ont un délai de vingt jours, expirant le 1er juin 1920, pour adresser leur demande au ministre de l'hygiène.

La saison de Vichy est ouverte depuis le 1er mai. Tous les hôtels de tous ordres sont rendus à la clientèle. Le grand Casino et son théâtre seront ouverts cette année. Nos confrères peuvent adresser leurs malades à la célèbre station thermale avec l'assurance qu'ils y trouveront tous les soins et le confortable désirables.
Nos confrères qui désireraient se rendre à Vichy, seuls ou avec leur famille, y recevront de la Direction l'accueil et les faveurs habituelles.

Médecins pour le Maroc. — Le Maroc peut offrir actuellement un certain nombre de places de médecins de l'Assistance publique.
Ces places sont données par contrat d'un an renouvelable, aux conditions ci-après :

1° Indemnité mensuelle de 1.000 francs ;
2° Le logement en nature ou en argent ;
3° Le remboursement intégral des frais de voyage en 1re classe jusqu'au port de débarquement à Casablanca ;
4° Une indemnité journalière de déplacement pour rejoindre les postes d'affectation ;
5° Les frais de transport nécessités par les déplacements (y compris bagages et mobilier) ;
6° A la fin de l'engagement, les frais de retour en 1re classe jusqu'au domicile de départ.

Ces médecins sont destinés à faire des remplacements dans toutes les formations sanitaires du Maroc dépendant des Services civils de la Santé et de l'Hygiène Publiques.
A l'expiration de leur contrat d'un an ils pourront demander l'attribution de postes fixes dans la mesure des vacances et des créations nouvelles. Les contrats de médecins de colonisation varient entre 12.000 et 16.000 francs, logement et moyens de transport en sus.
Les candidats devront adresser leur demande directement à M. le Sous-Directeur du Service de la Santé et de l'Hygiène publiques à Rabat et fournir les pièces ci-dessous :

1° Acte de naissance dûment légalisé ;
2° Copie du diplôme d'Etat de docteur en médecine ;
3° Certificat de bonnes vie et mœurs ayant moins de trois mois de date ;
4° Extrait du casier judiciaire remontant également à moins de trois mois de date ;
5° Etat signalétique et des services militaires ;
6° Justifications de titres ou travaux scientifiques et des services publics précédemment rendus ;
7° Certificat d'un médecin assermenté de l'Administration constatant l'aptitude à un service essentiellement actif ;
8° En cas de réforme du service militaire, fournir un certificat indiquant le motif de la réforme.

Loi du 15 février 1902 relative à la protection de la santé publique. — Il est institué, au ministère de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales, une commission chargée d'étudier les modifications qu'il conviendrait d'apporter à la loi du 15 février 1902 relative à la protection de la santé publique.
Cette Commission est composée de :
MM. les docteurs Vaillard, Calmette, Léon Bernard, Jules Renault,
M. Bouchard, maître des requêtes au Conseil d'Etat, auditeur au conseil superieur d'hygiène publique de France.
M. Dienert, chef du service de surveillance des eaux d'alimentation de la ville de Paris, auditeur au conseil supérieur d'hygiène publique de France.
M. Lœwy, ingénieur des ponts et chaussees, attaché au service technique des eaux et de l'assainissement de la ville de Paris, auditeur au conseil supérieur d'hygiène publique de France.
Un représentant de l'Union des Syndicats médicaux de France.
Un représentant de l'Association des médecins français.

Ecole de médecine de Besançon. — Sont rapportées les dispositions de l'arrêté du 2 avril 1920 portant ouverture, devant la faculté de médecine de l'université de Nancy, le 18 octobre 1920, d'un concours pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Besançon.

BIBLIOGRAPHIE

La vie anecdotique et pittoresque des grands écrivains. Prix : 3 fr. 50 ; relié : 5 fr. ; Louis Michaud, éditeur, Paris.

Chaque volume sur beau papier, contient 45 illustrations documentaires (portraits, reproductions d'estampes, d'autographes et de tableaux.
Déjà parus : George Sand, par Alphonse Séché et Jules Bertaut ; Paul Verlaine, par Séché et Bertaut ; Gœthe, par Séché et Bertaut ; Lord Byron, par Séché et Bertaut ; Diderot, par Séché et Bertaut ; Tolstoï, par Séché et Bertaut ; Baudelaire, par Séché et Bertaut ; Balzac, par Séché et Bertaut ; Victor Hugo, par Bertaut ; Stendhal, par Séché ; Voltaire, par Bertaut ; Charles Dickens, par Hervier ; A. de Musset, par Allem ; Théophile Gautier, par Léo Larguier ; A. de Vigny, par Allem ; Lamartine, par Clouzet et Ch. Fegdal ; Villiers de l'Isle-Adam, par F. Clerget.

(Voir suite, p. 350).

Evolution magnétique des mondes et des forces, par le capitaine STEFAN CHRISTESCO, 1 vol, in-12, 220 p. Prix : 7 fr. A. Costes éditeur, 8, rue Monsieur-Le-Prince, Paris 1920.

De la matière à la vie, par H. JUDEAUX, in-8, 30 p. Prix : 1 fr. 25 net. Librairie littéraire et médicale, Louis Arnette, 2, rue Casimir-Delavigne, Paris.

Ceux qui ont assisté à l'émouvante cérémonie que l'Association des internes et anciens internes des hôpitaux de Paris a fait célébrer à Notre-Dame en décembre dernier ont conservé un souvenir profond de l'allocution prononcée à cette occasion par M. l'abbé Judeaux. Cette oraison funèbre, qui exprimait des pensées si élevées dans une forme proche de la perfection, vient d'être publiée par la librairie Arnette.

Histoire de la chimie, par Maurice DELACRE, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université de Gand. Ouvrage couronné par l'Institut de France (Prix Binoux). 1 vol. in-8 carré (225-140) de XVI 632 pages, avec 14 figures dans le texte ; 1920 ; broché, 24 fr. Edition sur hollande, 30 fr. Majoration temporaire : 50 %. Gauthier Villars et Cie, imprimeurs-éditeurs, 55, quai des Grands-Augustins, Paris, 6e.

Cet ouvrage de haute vulgarisation offre un réel intérêt à plusieurs points de vue ; il est attrayant par les détails qu'il donne sur le développement progressif de la chimie, par la biographie des principaux savants, par l'exposé des controverses relatives aux théories successives de la chimie organique. A tous ces égards, sa lecture est vraiment attachante.

Table des matières. — Chap. I : L'antiquité, la philosophie et l'art sacré. — Chap. II : Le Moyen-Age et l'alchimie. — Chap. III : La réforme expérimentale. — Chap. IV : Le phlogistique de Ttahl. — Chap. V : La chimie de Lavoisier. — Chap. VI : Les lois de poids. — Chap. VII : Periode de Davy : les lois doctrinales. — Chap. VIII : Periode de Dumas. — Chap. IX : La substitution, les noyaux de Laurent et les types de Dumas. — Chap. X : les projets de réforme de Gerhardt et de Laurent. — Chap. XI : Williamson, Kolbe et Frandkland. — Chap. XII : La théorie des types de Gerhardt. — Chap. XIII : La valence. — Chap. XIV : Constitution définitive du système chimique. — Chap. XV : La chimie organique depuis 1860.

Marrakech ou les seigneurs de l'Atlas, par JÉROME et Jean THARAUD. 1 vol. in-12 Prix : 5 fr. Plon-Nourrit et Cie, éditeurs, Paris.

Pèlerins passsionnés du Maroc, MM. Jérome et Jean Tharaud nous emménent aujourd'hui vers la grande cité du sud, où le Berbère a fait, depuis huit siécles, l'essai de la vie citadine.

Marrakech la Rouge, comme l'appellent les indigènes, une nappe de murailles cuites et recuites par le soleil et que hantent les cigognes, « un immense camp de boue séchée, où la famille habite encore, avec une simplicité antique, dans la société de l'âne, de la poule et et du mulet ».

Nous pénétrons dans la merveilleuse forêt de cèdres dont les ramures gigantesques semblent abriter toujours le vieux monde d'Abraham et de Salomon ; et nous voici au porte de Timhadit. en plein pays hostile, au milieu de ces populations belliqueuses et indomptables de l'Atlas : demeurées, après plus de deux mille ans, telles que Salluste les a dépeintes dans la *Guerre de Jugurtha*. Dans un paysage de lave et de volcans éteints, nous gravissons les montagnes où s'étendent les domaines des grands chefs berbères, personnages mystérieux dont la puissance quasi-féodale est vénérée d'une foule de guerriers.

Dans une fresque mourante, MM. Jérome et Jean Tharaud font ainsi vivre sous nos yeux tout un monde de légende qui va mourir. Ils retracent la vie familière d'un peuple patriarcal, les manifestations d'une barbarie naïve, farouche parfois, mais aussi tout imprégnée d'une poésie biblique.

Les mystères de l'hypnose. — Etats hypnotiques. — La suggestion. — L'hypnotisme médical. — Le Magnétisme médical. — Télépathie et rêves. — La prescience. — Dédoublement et maisons hantées, par Georges de DUBOR. Un volume in-16. Prix : 5 fr. [illegible]0. — Perrin et Cie, editeurs, 35, quai des Grands Augustins. Paris-6e.

Traité des sciences hypno-magnétiques, scrutées à la lumière de la raison et de l'étude expérimentale. Tour à tour, l'auteur étudie les divers états de l'hypnose, la façon d'endormir et de réveiller, la puissance de la suggestion, les bienfaits et les dangers de l'hypnotisme, la télépathie, les rêves, les phénomènes de lévitation et de dédoublement, les maisons hantées, etc.

Mais la partie la plus curieuse de cet ouvrage est celle relative au magnetisme médical, dans laquelle l'auteur enregistre, en partie d'après sa propre expérience, les guérisons que l'on obtient par le traitement magnétique. C'est là un ouvrage destiné à satisfaire la curiosité de tous ceux qui veulent savoir à quoi s'en tenir sur ces troublants phénomènes d'hypnose.

Annuaire médical et pharmaceutique de France, du Dr Félix ROUBAUD. Edition de 1920. Envoi franco, contre mandat de 10 fr. adressé à l'Agence des publications médicales et scientifiques, 10, rue Poncelet, Paris (17e).

Paris-Select. Annuaire mondain de poche 1920. Prix : 6 fr. Roger Tricot éditeur, 59, Boulevard-St-Michel, Paris.

Petit annuaire pratique, de mise à jour récente et scrupuleuse et d'allure élégante.

(She) Elle, par SIR RIDER HAGGARD (Traduction de G. Labouchére. Lettre-préface de Pierre Benoît). 1 vol. in-16 XVI 280 p. Prix : 5 fr. L'Edition française illustrée, 30, rue de Provence, Paris.

Des ennemis de M. Pierre Benoit ont prétendu qu'il s'était inspiré de She pour écrire l'Atlantide. Le public aura la possibilité de se faire une opinion dans cette controverse littéraire, la traduction de G. Labouchére ne pouvant pas être taxée de partialité, puisqu'elle a été écrite vingt ans avant que ne paraisse l'Atlantide.

Collection des prosateurs illustres français et étrangers. Prix : 1 fr. 50 ; relié souple : 2 fr. 50 ; Louis Michaud, éditeur, Paris.

Cette collection se distingue de toutes celles publiées jus-qu'ici par le choix des auteurs et des textes non expurgés. Elle donne surtout des ouvrages qui sont aujourd'hui introuvables en librairie.

Déjà parus : J.-J. Rousseau, Sterne, Stendhal, Eugène Sue, Walter Scott, Crébillon fils, Brantôme, Hoffmann, Mme de Girardin, Swift, Marivaux, Ch. Nodier, Pétrone, Machiavel, Montaigne, Rabelais, Paul-Louis Courier, Cyrano de Bergerac, Saint-Simon, Suetone, Marat, Camille Desmoulins, Boccace, Diderot, Augustin Thierry, Chamfort, Chateaubriand.

Collection Nelson, viennent de paraître, dans la *collection Nelson*, à 3 francs le volume (reliure toile crème). Librairie Nelson. 139, rue Saint-Jacques, Paris : *L'illustre Maurin* par Jean AICARD, de l'Académie Française. *L'Imitation de Jésus-Christ*, traduction de Lamennais.

Vient de paraître dans *l'Edition Lutetia* à 3 francs le volume (reliure toile rouge) Hégésippe MOREAU : *Le Myosotis, Poésies diverses Contes*.

20 ans de pratique de l'automobile. *Conseils d'un vieux routier*, par A.-E. PASCAL. Nomenclature des pannes d'automobile et des défectuosités de fonctionnement des moteurs à explosion. Leurs causes, leurs effets et les remédes qu'elles nécessitent. Un vol. in-8 oblong (140 × 250) de 20 pages, 1920, broché 1 fr. 60. Majoration temporaire : 50 %. Gauthier-Villars et Cie, imprimeurs-éditeurs, 55, quai des Grands-Augustins, Paris, 6e.

CHEMINS DE FER PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

La Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée vient d'ouvrir une Agence de voyages, au n° 3 de la rue Dumont-d'Urville à Alger.

Cette Agence fournit tous renseignements touristiques (stations estivales thermales, centres de séjour et de villégiature) sur les régions desservies par le réseau P. L. M. (lignes métropolitaines et algériennes), délivre les billets de toutes catégories émis par ce réseau, effectue la location, au départ de Marseille, de places de lits-salon, couchettes, 1re et 2e classes, enregistre les bagages pour toutes les gares du réseau du P. L. M.-algérien, etc...

Dans la même Agence, fonctionne un service de la Compagnie internationale des wagons-lits pour la location des places de wagons-lits et tous renseignements concernant les services de cette Compagnie.

Services P. L. M. d'excursions par auto-cars dans la forêt de Fontainebleau.

La Compagnie P. L. M. reprend à partir du jeudi 1er avril et jusqu'au 21 octobre 1920, ses services d'excursions dans la forêt de Fontainebleau.

Ces services en correspondance directe avec les trains de et pour Paris comprennent deux circuits quotidiens : l'un, dans la matinée, pour la visite de la partie Nord de la forêt, l'autre, dans la soirée, pour la visite de la partie Sud de la forêt.

Indépendamment de ces deux circuits quotidiens, un troisième circuit périodique comportant la visite de toute la forêt, avec arrêt à Barbizon pour le déjeuner, est mis en marche, les jeudis, dimanches et jours fériés à toute époque de la saison et, en outre, le samedi pendant les mois de juillet, août et septembre.

Pour de plus amples renseignements, demander le prospectus spécial à l'Agence P. L. M. de renseignements, 88, rue Saint-Lazare, au bureau de renseignements de la gare de Paris, au bureau de correspondance de la place Danecourt, à Fontainebleau, etc..

FONDÉ EN 1873. — N° 21. Le numéro : 40 centimes. 22 MAI 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

SOMMAIRE

AVIS

A nos Abonnés, à nos Lecteurs

En raison de la hausse constante du prix du papier, de l'impression, ainsi que des frais généraux nous nous voyons dans l'obligation, momentanément tout au moins, d'augmenter le prix de l'abonnement et du numéro.

Depuis le 8 mai, ces prix sont les suivants :

ABONNEMENTS :

Docteurs	France et Colonies........	**20** fr.
	Etranger................	**25** fr.
Etudiants	France et Colonies........	**12** fr.
	Etranger.................	**15** fr.

Prix du Numéro : **0** fr. **40**.

NOUVELLES

Assistance Publique. — CONCOURS DE CHIRURGIEN DES HOPITAUX. *Consultation écrite. — Séance du 8 mai.* — MM. Roubier 18, Deplas 18, Brocq 14 et Capette 18.

CONCOURS D'ACCOUCHEUR DES HOPITAUX. *Médecine opératoire. — Séance du 5 mai.* — Ligature de l'artère fémorale par le canal de Hunter. — Désarticulation du 1er métarcapien avec le doigt correspondant. MM. Lemeland 9, Vignes 15, Guéniot 12, Chirié 11, Ecalle 20.

Sont admis à prendre part aux épreuves de nomination : MM. Chirié et Vignes ,83 points ; Guéniot 81, Ecalle 77, et Lemeland 76.

Consultation écrite. — Séance du 7 mai. MM. Vignes 10, Lemelan 8, Ecalle 11, Guéniot 6, Chirié 13.

Epreuve clinique double. — Séance du 10 mai. MM. Chirié 28, Ecalle 26.

CONCOURS DE L'INTERNAT EN MÉDECINE. — *Oral (suite). — Séance du 4 mai.* Rapports de l'utérus. Signes et diagnostic de l'hématocèle pelvienne. MM. Rousse 12, Mérot 14, Jacquet 12, Philippe de la Marnière 15, Winter 15, Grellety-Bosviel 13, Dufestel 11, Flot 13, Ménard 13, Rousseau 15.

Séance du 5 mai. Anatomie macroscopique du canal déférent. — Signes et diagnostic de la tuberculose épididymo-testiculaire. MM. Aumont 15, Jousseaume 15, Humbert 13 1/2, Deroche 17, Bourdier 14, Ducrohet 12, Blot 12, Cordey 14, Génin 17, Reverdy 10.

Séance du 6 mai. Artère axillaire. Signes physiques de la pleurésie séro-fibrineuse. — MM. Valière-Vialeix 16, Cocanto-Duverger 13, Hirschberg 17, Gayet 16 1/2, Duval 15, Perrochaud 16, Ecot 14 1/2, Surum 16, Renardier 14, Rémy-Néris 13.

Séance du 7 mai. Artère fémorale et ses branches. — Symptômes et diagnostic de l'appendicite aiguë. — MM. Ravina 16, Lautmann 14, de Gennes 18, Lagrange 17, Bocage 19, Charon 15, Ill 15 1/2, Engelhard 14, Florand 16, Lefèvre (Bernard) 15.

Séance du 10 mai. Nerf spinal. — Symptômes et diagnostic de l'étranglement herniaire. — MM. Ferrier 16, Dambier 12, Lestoquoy 15, Reinhold 15, Castéran 13, Richon 14, Sschlesser 12, Malgat 17, Ebrard 14, Metzger 15.

CONCOURS DE L'EXTERNAT. — *Anatomie. — Séance du 4 mai.* Tronc cœliaque. — MM. Quenza 9, Lefèvre (G. Th.) 16, Léon 16, Wéber 11, Lévy (Pierre) 13, Martin (Jacques) 19, Lévy (Marcel) 14, Lazare 12, Lefrançois 7, Lenormand 15, Leboucher 16, Lafont (Ernest) 13, Lamy 15, Laversin 14, Lambling 19, Lavieille 13 1/2, Laymond 14, MMlle Mortier 14, Linossier 15, Lecharny 6.

Séance du 6 mai. Canal inguinal. — MM. Dublineau 14, Lacassie 12, Lacapère 14, Migault 15, Marco 13, Perrève 15 1/2, Luton 16, Lucq 10, Lob 12, Larrivière 12, Lieutaud 13, Lévy (Robert) 9, Leforestier 11, Lavau 13, MMlles Lasalle 17 1/2, Bleignan 6.

Séance du 8 mai. Artères de la main. — MM. Laurain 12, Lefèvre (George) 16, Lapeyre 18 1/2, Mme Macrez 10, MM. Leibovici 7, Marzouk 13, L'Ecuyer de Villers 16, Mallein-Gérin 14, Philipeau 12 1/2, Lehmann 13, Thibault (Ray.) 16, Lavialle 17, Limouzin-Lamothe 15, Bernard (Georges) 11 1/2, Lafaix 15.

Séance du 9 Mai. Muscle psoas iliaque. — MMlles Odier 17, Laurent 16, Lacroix 12, Sturm 12, Lavedan 17, Lecoq 14, Lachouski 14, Mauclaire 17 1/2, MM. Lefèvre (René) 13, Leyritz 14, Michaud (Paul) 12, Letaix 10, Lévy (Gabriel), 11 Leroy (Roger) 15 1/2, Legrain 16, Magdelaine 18.

Pathologie. — Séance du 5 mai. Incidents et accidents de l'anesthésie chirurgicale générale ; moyens de les prévenir et d'y rémédier. MM. Coudrain 9, Damon 14 1/2, Descomps 17, Campana 12, Fabre (Pierre) 13 1/2, Chantier 14, Chipard 12 1/2, Chapuis (Pierre) 16, Chenilleau 14, Charreau 16 1/2, Ehrenberg 14, Diriks 14, Dumas 14, d'Auxion 14, MMlles Desgray 14, Dupin 9, Crémieu 16.

Séance du 6 mai. Symptômes et complications de la pneumonie à pneumocoques. — MM. Chevrouvrier 14, Chabrut 16, Debaoclaère 13 1/2, Deguillaume 9, Coulou 14, Djordjevitch 13, Chatellier 14, Delimal 15, Fabre (André) 14, Dubois (Paul) 17, Dutieux 14 1/2, Denain 8, Emerit 12 1/2, Crocy 13, Mlle Cros 13, MM. Dufour 15, Doussain 10, Delafontaine 14, Delavenne 15, Dereux 18.

Avis important. — Les internes et internes provisoires en médecine et les externes nommés à la suite des derniers concours entreront en fonctions le 1er juin prochain.

Leur répartition dans les services hospitaliers aura lieu à la salle des concours de l'Administration, rue des Sts-Pères, 49,

Pour les internes et internes provisoires : le mercredi 26 mai à 14 h.
Pour les externes : le vendredi 28 mai à 14 heures.

Tous les nouveaux promus devront répondre à l'appel de leurs noms.

2e CONCOURS POUR LA NOMINATION A DEUX PLACES DE CHIRURGIEN DES HOPITAUX DE PARIS. — Ce concours sera ouvert le mardi 15 juin 1920, à midi, dans la Salle des Concours de l'Administration rue des Saints-Pères 49.

MM. les docteurs en médecine qui voudront concourir devront se faire inscrire à l'Administration Centrale 3, avenue Victoria (Service du Personnel) de 10 h. à 15 h., du lundi 17 mai au samedi 29 mai inclusivement.

Faculté de Médecine. CONCOURS DE L'AGRÉGATION. — *Médecine générale.* — Jury : MM. Roger, Gilbert, Dupré, Chauffard, Labbé, Jeanselme, Raviart, Abadie, Surmont, Mairet, Ducamp, Ardin-Delteil, Teissier.

Admissibilité :

Exposé de titres : MM. Abrami 30, Aubertin 29, Aubry 27, Azéma 26, Baudouin 30, Baumel et Bonnamour 28, Boudet 27, Carrieu 28, Caussade, Chabrol et J. Chalier 29, Chevallier 28, Chiray et Clerc 30, Cordier 29, Creyx 27, Crouzon 30, Derrien 27, Descomps 30, Dubourg 26, Duhot 29, Dumas 27, Fabre 29, Fiessinger 30, Gardère 27, Gaujoux 28, Giraud 25, Gueit 26, Harvier 29, Israëls de Jong 30, Joltrain 29, Læderich 30, Laporte 28, Laroche, Lévy-Valensi et Lian 29, Margarot 30, Nové-Josserand 28, Porot 27, Pujol 28, Raynaud, Rebattu et Roubier 29, Sézary 30, Tixier et Touraine 29, Troisier 30, Vanstenberghe 29, de Verbizier 29,

Physique et Chimie médicales. — Jury : MM. Pouchet, Derrien, Cruzet, André Broca, Lambling, Desgrez, Beille.

Exposé de titres .— Physique : MM. Mazérès, 13, Pech 23, Strohl 19, Routier 17, Guilleminot 27, Cottenot 20, Lamy 13.

Chimie : MM. Lescœur 16, Fontès 15, Mestrezat 25, Polonowski 19, Moog 22, Florence et Bernard 18, Blanchetière 23.

— L'ouverture des concours pour l'agrégation (sections d'hygiène et bactériologie, de parasitologie et histoire naturelle médicale) est reportée du 17 au 26 mai 1920.

— *Médecine générale.* — *Leçon orale de 3/4 d'heure après 4 heures de préparation.* — Ordre ed passage :

1. MM. Chabrol, Laroche, Carrieu, Porot, Israëls de Jong, Chiray, Clerc, Crouzon, Baudouin, Aubertin.

11. Troisier, Sézary, Gaujoux, Dumas, Azéma, Aubry, Vanstenberge, Raynaud, Pujol, Laderich.

21. Caussade, Tixier, Giraud, Lian, Baumel, J. Chalier, Fabre, Boudet, Fiessinger, Descomps.

31. Joltrain, Creyx, Laporte, Derrien, Lévy-Valensi, Chevalier Roubier, Abrami, Cordier, Rebattu.

41. Bonnamour, de Verbizier, Duhot, Dubourg, Harvier, Gardère Margarot, Touraine, Nové-Josserand, Gueil.

1re séance. — 11 mai. — MM. Chabrol : « La varicelle » ; — Laroche : « Les paralysies diphtériques. »

Séance du 12 mai. — MM. Carrieu : « Troubles mentaux dans les maladies infectieuses aiguës » ; — Porot : « Les coliques chroniques de l'adulte » ; — Israëls de Jong : « Rétrécissement de l'artère pulmonaire » ; — Chiray : « Les ascites. »

Séance du 13 mai. — MM. Clerc : « Embolies pulmonaires » ; — Crouzon : « Les paralysies faciales » ; — Baudouin : « Les insuffisances thyroïdiennes. »

Obstétrique. — Jury : MM. Fabre, Brindeau, Couvelaire, J.-L. Faure, Rivière, Bué, Vallois.

Exposé de titres : MM. Laffont-Lacrampe, 24 ; Paquet 22, Paucot 27, Bouget 15, Rhenter 24, Trillat 29, Adam 21, Job 25, Cleisz, 18, Ecalle 22, Lemeland et Levant 24, Lévy-Solal et Metzger 28, Vaudescal 27, Vignes 23.

Leçon orale de 3/4 d'heure après 4 heures de préparation. — MM. Metzger : « Les indications de l'application intrautérine du ballon de Champetier pendant toute la durée de la gestation et le travail » ; — Job : « Indications des hystérectomies pendant la gestation et l'accouchement à l'exclusion des suites de couches » ; — Lévy-Solal : Des lésions des annexes dans leurs rapporrts avec la gestation (accouchement et suites de couches exceptés) » ; — Rhenter : « De la déflexion de la tête fœtale dans l'accouchement tête première ».

Anatomie et histologie. — Jury : MM. Nicolas, Prenant, Cunéo, Bouin, Gentès, Forster, Collin.

Exposé de titres. — Anatomie : MM. Vallois, 28 ; Hovelacque, 27 ; Villemin, 20 ; Mouchet, 15 ; Clermont, 14 ; Jeanneney, 11 ; Mutel, 10 ; Corsy, 8.

Histologie : MM. Mawas, 26 ; Faure, 16 ; Watrin et Lacoste, 15 ; Lacassagne, 14 ; Romieu, 13.

Leçon orale de 3/4 d'heure après 4 heures de préparation. — MM. Hovelacque, 26 ; Vallois, 24 ; Jeanneney, 17 ; Mutel et Mouchet, 15 Villemin, 14 ; Clermont et Corsy, 8.

Pharmacie et histoire naturelle. — Jury : MM. Grimbert, Lescœur, Fockeu, Ribaut, Delépine, Perrot, Barthe.

Exposé de titres. — MM. Morvillez, 26 ; Maurin, 24.

Leçon orale de 3/4 d'heure après 4 heures de préparation. — MM. Maurin, 27 ; Morvillez 23.

Epreuves pratiques et leçon. — MM. Morvillez, 21 ; Maurin, 20.

Sont nommés : MM. Morvillez et Maurin.

(*Voir suite, p. 368*).



PRODUITS
RHEMDA
RADIO
ÉNERGIE
CHIMIE
TRAITEMENT DES:
SALPINGO-OVARITES,
MÉTRITES,
ETC.
BOUES RADIO-ACTIVES
de la Sté Fse d'Energie et de Radio-Chimie
LABORATOIRES RHEMDA
EN BOITES DE 1 & 2 Kos
51-53, Rue d'Alsace, COURBEVOIE
KOSSUTH

ACTUALITÉS MÉDICALES

SÉCRÉTIONS INTERNES.

Les glandes à sécrétion interne. Physiologie et physiopathologie des glandes endocrines (SCHAFER, trad. LAROCHE et RICHARD. Préface de L. MARIE (In-8°, 208 p., 104 fig. Doin. Paris, 1920.)

L'A. exclut de son étude les tissus lymphoïdes, sur les sécrétions internes desquels nous savons si peu de chose, dit-il, et précise le sens qu'il donne à l'expression *organe endocrinien* : un organe dont le rôle consiste à produire une substance chimique spécifique à l'intérieur de ses cellules et à la déverser directement ou indirectement dans le courant sanguin.

Puis, après avoir rappelé qu'il existe des tissus destinés à la fois à des fonctions de sécrétion interne et de sécrétion externe (pancréas, duodenum, ovaire, testicule), M. Schafer définit la nature des principes actifs des sécrétions internes.

Les agents actifs des sécrétions externes appartiennent à l'espèce de corps connus sous le nom d'enzymes ; ils sont fort probablement de nature protéique et ils sont promptement détruits par la chaleur en présence de l'eau.

Au contraire les principes actifs des glandes endocrines ne sont pas en général détruits même par une ébullition prolongée ; ils ont une constitution chimique beaucoup plus simple que les enzymes. Ils sont dialysables, peuvent être isolés la plupart sous forme de cristaux. Leur action d'après Starling, serait semblable à celle produite par les principes actifs de certains médicaments d'origine végétale.

Ils agissent également par action chimique immédiate, étant véhiculés et amenés à l'état de solution dans le sang circulant, vers la partie qu'ils doivent influencer.

Certaines de ces substances produisent leurs effets sur les tissus immédiatement, d'autres agissent plus lentement, si bien que leurs résultats ne peuvent devenir apparents qu'après un temps assez long. Ce sont ces dernières qui exercent une influence sur le développement et la nutrition de certains organes spéciaux ou sur l'ensemble de l'organisme, que Gley a qualifiées du terme de morphogénétiques et propose d'appeler *harmozones* (de ἁρμόζω, je gouverne).

Aucune de ces substances ne produit d'anticorps quand on les introduit dans le sang d'un organisme étranger. Leur action est la même chez tous les animaux, quelle que soit la différence entre l'animal producteur et l'animal injecté.

Quelques-uns des produits sécrétés par les glandes endocrines agissent en stimulant ou en excitant les fonctions cellulaires ; d'autres dépriment ou suppriment ces fonctions. Aux principes stimulants Starling a donné le nom d'*hormones* (de ὁρμάω j'excite).

Et cette expression a été étendue ensuite jusqu'à comprendre les principes actifs de toutes les sécrétions internes, ce qui était sans inconvénient lorsqu'on ne connaissait que des agents excitants. Mais depuis qu'on a découvert dans l'organisme des substances produisant des phénomènes de dépression ou de suppression fonctionnelle, il faut un nouveau terme. M. Schafer propose celui de *chalone* (de χαλάω, je ralentis). Une chalone peut donc être définie comme un produit endocrinien qui inhibe ou diminue l'activité, pour le distinguer d'une hormone qui entraîne une augmentation de l'activité.

M. Schafer propose même pour ces produits spécifiques le titre de *substances autacoïdes*, ou plus simplement d'*autacoïdes* (de αὐτός, lui-même et de ἄκος, agent médicinal ou remède).

Un autacoïde pourrait donc être défini : une substance spécifique organique formée par les cellules d'un organe et déversée par lui dans le sang circulant pour produire sur d'autres organes des effets analogues à ceux déterminés par des médicaments.

Lorsque ces effets agiraient dans un sens d'excitation, il s'agiraient d'*autacoïdes excitateurs* ou hormones ; lorsque ce serait dans un sens de restriction ou d'inhibition, il s'agirait d'*autacoïdes restricteurs ou inhibiteurs* ou chalones. L'action d'un autacoïde pourrait donc être envisagée comme *hormonique* ou *chalonique* suivant l'effet qu'il a déterminé.

Méthode d'étude des fonctions des glandes endocrines. On emploie, dit M. Schafer, deux méthodes générales pour déterminer les fonctions des glandes endocrines : l'une consiste à observer les modifications qu'entraîne l'ablation chirurgicale partielle complète de la glande chez l'homme et les animaux, ou sa destruction à la suite d'une maladie, et l'autre à étudier les résultats de l'administration d'extraits aqueux ou salins préparés avec elles. Ces extraits s'administrent par voie buccale ou par injection sous-cutanée, intra-musculaire, intra-séreuse ou intraveineuse.

Administration par voie buccale. Cette méthode est reconnue la plus active pour le corps thyroïde.

On dit que l'administration buccale des extraits pituitaires ou de la glande elle-même produit aussi des résultats favorables dans le cas d'insuffisance de la sécrétion pituitaire, bien que les effets n'en soient pas apparents chez les individus normaux.

De même, l'administration buccale de l'extrait surrénal donne peu de résultats chez les individus normaux, alors qu'elle entraîne des effets favorables dans la maladie d'Adisson et certaines autres affections.

Administration par injection sous-cutanée ou intra-musculaire. — Comme pour les médicaments, les effets de l'administration des autacoïdes animaux par injection hypodermique sont généralement plus rapides et plus marqués que ceux provoqués par l'ingestion, bien que dans certains cas la différence ne soin pas frappante. M. Schafer pense que lorsque ces extraits donnés par voie hypodermique produisent peu de résultats généraux, c'est que l'autacoïde est rapidement détruit dans l'organisme.

Injection intra-veineuse. — L'injection intra-veineuse permet de déceler les effets immédiats des autacoïdes animaux (action hypotensive de l'extrait thyroïdien, etc.)

En terminant ces considérations générales sur les sécrétions internes, M. Schafer répond à diverses objections qui ont été faites au sujet des sécrétions internes. « Nous n'avons pas le droit de supposer, dit-il, que, parce que nous avons la preuve de la présence de substances actives dans ces extraits, elles existent nécessairement préformées dans l'organe et encore moins qu'elles soient déversées dans le sang. En fait, la preuve chimique de la présence de telles substances dans le sang circulant fait presque entièrement défaut. Néanmoins, l'action des extraits de certaines des glandes sans conduits excréteurs est tout à fait spécifique, ce qui n'est pas le cas des extraits d'autres organes : et puisque les principes actifs contenus dans ces extraits sont toujours rapidement solubles dans l'eau et diffusibles, il est difficile de ne pas penser qu'ils sont formés dans le but de produire leur action spécifique après leur passage dans le sang, en plus ou moins grande quantité, suivant les besoins de l'organisme.

On a dit que, pour beaucoup de ces extraits, il faut, pour produire un effet visible, une dose de matériel hors de proportion avec le volume de la glande endocrine dont on étudie l'action ; mais cette critique perd de sa force si nous nous souvenons que ces organes sont extraordinairement vasculaires et doivent être d'une activité proportionnelle, si bien que, dans un laps de temps très court, une dose de substance active peut être formée et déversée dans le sang, bien plus considérable que celle présente à un moment donné dans les cellules de la glande.

De plus, dans les circonstances physiologiques, il n'est point besoin que leur action soit si frappante que celle que nous essayons d'obtenir dans des conditions expérimentales, il est même probable que, dans beaucoup de cas, les glandes à sécrétions internes sont normalement destinées plutôt à faciliter qu'à activer les fonctions des organes et des tissus ».

Suivent dix-neuf chapitres où sont étudiées l'anatomie fine, la physiologie spéciale, les effets des ablations expérimentales des diverses glandes à sécrétion interne : corps thyroïde et parathyroïde ; thymus ; capsules surrénales ; corps pituitaire ; glandes pinéales ; sécrétions internes de la muqueuse intestinale et du pancréas ; des glandes génitales chez le mâle et la femelle.

(*Voir suite, p.* 363).

Quatre leçons sur les sécrétions internes. (E. GLEY, in-8o 154 p. Baillère. Paris 1920.)

Ce livre pourrait presque s'intituler : Grandeur et décadence des sécrétions internes. Il est constitué, avec quelques additions, par les quatre leçons que le Professeur Gley fit en décembre 1907 à la Faculté de médecine de Barcelone, sur l'invitation de la Société de Biologie de cette ville.

La première leçon est consacrée à l'étude historique de la doctrine des sécrétions internes. Si, avant Claude Bernard, des anatomistes ont eu la notion anatomique des glandes vasculaires sanguines, c'est bien cet illustre physiologiste qui démontra le premier, en 1855, expérimentalement, l'existence d'une « sécrétion interne » (le mot fut créé par lui), par la découverte de la fonction glycogenique du foie (passage dans le sang des veinés sus-hépatiques du sucre formé dans le foie). Pour lui, le corps thyroïde, la rate, les surrénales, étaient aussi des glandes à sécrétion interne ; mais il ramena la recherche de leur rôle à un problème de chimie, celui de la composition du sang, « produit de sécrétion des glandes vasculaires sanguines ».

Pendant trente ans l'idée sommeilla. Le premier, Brown-Séquard (1889-1891) aperçut le côté physiologique de la théorie et démontra, par ses célèbres recherches sur l'extrait testiculaire, que la sécrétion interne consiste dans la production et le passage dans le sang d'une substance à action propre, physiologique, sur tel ou tel organe. Ces premières recherches en firent naître bientôt de nouvelles, dont celles de Lépine sur le pancréas, de Gley sur la thyroïde (1891), etc.

Dans la deuxième leçon, le Professeur Gley précise la méthode à suivre pour étudier une sécrétion interne. Trois conditions la déterminent ; la première est histologique, c'est l'absence de conduit excréteur, et la disposition des cellules glandulaires par rapport aux vaiseaux efférents. La deuxième est chimique : il faut déceler chimiquement le produit excrété dans le sang veineux issu de la glande. Mais seule la troisième est la vraie, c'est la « condition physiologique nécessaire » : il faut déceler le produit sécrété dans le sang artériel général, dans le sang issu du cœur gauche. C'est, en partant d'un tel principe, que Gley et Quinquaud ont ébranlé la théorie classique de la fonction surrénale. Ils ont montré l'indépendance du système vaso-moteur et des nerfs du cœur par rapport à la sécrétion adrénalinique, l'absence d'adrenaline dans le sang de la veine cave au-dessus des veines sus-hépatiques, et dans le sang du cœur gauche. L'adrénalinémie physiologique n'existe donc pas, et l'adrénaline injectée expérimentalement disparaît en quelques minutes. Combien sont fragiles alors les syndromes d'hypo et d'hyper-adrénalinémie, de diabète surrénal, d'athérome par hyperadrénalinémie ! On n'a pas encore décelé une quantité suffisante d adrénaline dans le sang général pour justifier l'hyperadrénalinémie.

Dans la troisième leçon, l'auteur critique la méthode d'injection d'extraits d'organes, regardés comme les représentants de la sécrétion glandulaire. Les effets observés après de telles injections ont pu faire conclure au rôle physiologique des glandes. Est-ce parce que l'injection d'un extrait a amené des vomissements chez l'animal qu'on doit conclure que la glande qui a fourni l'extrait a pour rôle de faire vomir ? L'action pharmacodynamique de l'adrénaline ne prouve pas plus l'hypoépinéphrie que l'action du cascara sur la constipation ne démontre un hypocascarisme. Les glandes *in vivo* donnent de petites quantités de produit sécrété ; pour avoir des effets par injection, il faut injecter des doses fortes : un lobe postérieur d'hypophyse de bœuf pèse 0,10, pour un traitement il faut par jour de un à trois lobes postérieurs ; que de bœufs pour un traitement long ! N'a-t-on pas découvert aussi que tous les organes étaient des glandes à sécrétion interne. On a même parlé d'une procréation à volonté des garçons par l'adrénaline donnée à la mère !

La quatrième leçon expose les résultats biologiques généraux acquis. Par l'étude de ces sécrétions, alors qu'on ne connaissait que les actions nerveuses réflexes, il a été permis de constater des excitants humoraux du fonctionnement de certains organes, et, de plus, des corrélations fonctionnelles de nature chimique, alors qu'on les attribuait exclusivement au système nerveux. Celui-ci n'est plus « au fond tout l'animal », comme le disait Cuvier. Il est même aussi possible d'entrevoir l'étude expérimentale de l'ontogenèse, de la « force organotrophique », du problème de la croissance, en un mot du problème de la vie.

Abcès métastatique de la glande thyroïde avec hyperthyroïdisme. (DAVID GREENBERG. *The J. A. M. A.*, 27 janvier 1920.)

L'A. rapporte l'observation d'une malade de 46 ans qui, à la suite de plusieurs amygdalites avec périamygdalite et retentissement ganglionnaire sur le groupe sous-maxillaire et la chaîne carotidienne, fit un abcès de la glande thyroïde dont elle guérit rapidement après une incision.

Environ 6 mois après, elle fit de nouvelles amygdalites avec pharyngites et peu à peu s'installa un goitre exophtalmique avec tous les signes cardinaux de cette affection.

A propos de cette observation, l'A. se demande si ces angines répétées ne sont pas la véritable cause des symptômes thyrotoxiques. Les bactéries ni peuvent-elles pas, outre leur action directe, donner naissance au goitre exophtalmique, en agissant indirectement sur la glande thyroïde ?

A. B.

La fonction du thymus. (UHLENHUTH. *Endocrinology*, juillet septembre 1919.)

La sécrétion interne du thymus ne semble pas admise par tous les auteurs. L'A admet que le thymus produit une sécrétion interne, mais le produit aurait un effet toxique, celui de causer une « tétanie » spéciale. Toutefois, il n'existe aucun fait susceptible de permettre de nier que le thymus ne produit pas une sécrétion interne capable de contribuer à maintenir les conditions normales de l'organisme.

A. B.

NOUVELLES (*Suite*)

Faculté de Médecine (*Suite*).

Physique et chimie médicales. — Leçon orale de 3/4 d'heure après 4 heures de préparation. — Physique : MM. Pech : « Sensibilité rétinienne » : — Mazérès : « Les phénomènes physiques de l'audition »; — Strohl : « Thermodynamique du muscle » ;— Routier : « Phénomènes fondamentaux dans les tubes à rayons X ».

Chimie : MM. Fontès : « Etude chimique et biologique des acides de la série grasse à fonctions alcool et cétone rencontrés chez les animaux » : — Lescœur : « Etude chimique et biologique des combinaisons qu'effectue l'organisme en vue de l'élimination de certains corps (élimination dite par conjugaison) ». — Mestrezat : « Etude chimique de la dégradation du glycose par les microorganismes et par les tissus animaux » ; Polonowski : « Etude chimique et biologique des composés organiques du phosphore que l'on rencontre chez les êtres vivants. »

Faculté de médecine de Lyon. — M. Condamin, agrégé des facultés de médecine, chargé d'un cours complémentaire de propédeutique de gynécologie à la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université de Lyon, est nommé professeur adjoint à la dite faculté.

Société internationale de chirurgie. — Le cinquième Congrès de la Société internationale de chirurgie se tiendra à Paris, du 19 au 23 juillet 1920, à l'exclusion des chirurgiens des puissances centrales.

Le comité international a désigné jusqu'à présent les rapporteurs suivants pour les questions mises à l'ordre du jour :

Première question : *Chirurgie cardio-vasculaire.*

1. Chirurgie du cœur : M. Tuffier (Paris) ;
2. Chirurgie des gros vaisseaux : M. Sencert (Strasbourg) ;
3. Transfusion du sang : M. Jeanbrau (Montpellier) ;
4. Chirurgie du cœur et des gros vaisseaux : M. Alessandri (Rome)

Deuxième question : *Radiologie chirurgicale.*

1. Traitement des tumeurs par les rayons X et le radium : M. Régaud (Paris) ;
2. Traitement des tumeurs par les rayons X et le radium : M. Neville S. Finzi (Londres).

Troisième question : *Hématologie chirurgicale.*

1. Analyses du sang et réactions biologiques dans les affections chirurgicales : MM. A. Depage et Goovaerts (Bruxelles).

Quatrième question.

1. Fractures de cuisse : M. Patel (Lyon) ;
2. Farctures de cuisse : Major Maurice Sinclair (Faiport).

Cinquième question.

1. Prophylaxie et traitement du tétanos : M. Donati (Modène) ;
2. Prophylaxie et traitement du tétanos : M. Commins (Londres).

Les rapporteurs américains seront désignés incessamment.

Les membres qui assisteront au Congrès recevront un exemplaire des rapports en temps utile pour rendre les discussions fructueuses.

A l'issue du Congrès, un voyage de sept jours sera organisé aux champs de bataille français et belges (Prix : 815 francs par personne).

On est prié instamment de faire savoir dans le plus bref délai au secrétariat, 72, rue de la Loi, Bruxelles : 1° si on compte assister au Congrès ; 2° si on participera à ce voyage.

Changement de nom d'une source d'eau minérale. — Par arrêté de M. le Ministre de l'Intérieur, en date du 17 janvier 1920 rendu sur l'avis de l'Académie de médecine, la « Source Salée » de Vittel déclarée d'intérêt public, portera à l'avenir le nom de *Vittel* « *Source Hépar* ».

La société générale des eaux minérales de Vittel a donc l'honneur d'informer MM. les Docteurs que cette dénomination de *Vittel « Source Hépar »*, qui répond mieux aux indications de cette eau, figurera dorénavant sur les étiquettes (lettres bleues) des bouteilles contenant l'eau de l'ex-Source Salée de Vittel.

BIBLIOGRAPHIE

L'éducation des enfants anormaux et arriérés, programme des centres d'intérêt. Initiation à la lecture par la méthode visuelle, extension de ce programme à l'enseignement des enfants normaux, par P. SÉGELLE et A. DEKOCK, institutrices à la Section d'enseignement spécial de la ville de Bruxelles. Préface de M. le Dr Stephen Chauvet, in-8, 64 figures, 10 francs, franco 11 francs. (A. Maloine et fils éditeurs, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris).

Désireux de faire connaitre largement la richesse des principes pédagogiques que leur a suggérée l'éducation des enfants anormaux et arriérés, les auteurs ont envisagé successivement :

1° Le traitement des enfants anormaux et l'exposé du programme spécial adéquat à leur déficience mentale ;

2° L'enseignement des enfants arriérés est le développement d'une méthode nouvelle de lecture capable d'intéresser les écoliers réfractaires aux procédés ordinaires d'instruction :

3° L'extension de ce programme spécial aux classes d'enfants normaux.

Le livre contient de nombreuses illustrations, faciles à être reproduites par le maître pour rendre ses leçons attrayantes.

Cet ouvrage sera donc utilement consulté.

La pratique de l'héliothérapie, par M. le Dr A. AIMES, chef de clinique à la Faculté de Montpellier. In-8, 1920, 3e édition 14 fig. et 8 planches hors texte, franco 11 fr. (A. Maloine et fils, éditeurs, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris).

La troisième édition de cet ouvrage, devenu le classique de l'héliothérapie, met parfaitement au point l'etat actuel de la question.

(*Voir suite, p. 370*).

L'auteur, qui possède une grande expérience de la cure solaire, passe en revue, avec la plus parfaite impartialité, toutes les indications de l'héliothérapie : affections non tuberculeuses, tuberculoses chirurgicales, gynécologie, affections laryngées ou conjonctivales, tuberculose pulmonaire.

L'importante question de la technique, hier encore imprécise, a été parfaitement réglée par l'auteur et constitue un chapitre entièrement renouvelé ; signalons également l'intéressante étude des indications du bain de soleil en chirurgie de guerre.

Le livre du Dr Aimes, abondamment illustré, orné de planches remarquables, constitue un véritable traité pratique, très documenté et très clair de l'héliothérapie qui contribuera à vulgariser cette méthode thérapeutique.

Législation des substances vénéneuses. (Loi du 12 juillet 1916. Décret du 14 septembre 1916) expliquée et commentée par Paul BOGELOT, avocat à la Cour d'appel de Paris, et L.-G. Toraude, pharmacien de 1re classe, 5e édition, renfermant le texte de la loi du 12 juillet 1916 qui la complète : une table analytique des matières qui y sont contenues ; les notes et décrets relatifs aux hôpitaux et établissements hospitaliers civils, au service de santé de l'armée, aux colonies et pays de protectorat, aux chirurgiens dentistes et aux sages-femmes, ainsi que les circulaires et documents divers accompagnés de tous les commentaires qui s'y rattachent. In-8° 320 p. Prix : 10 fr. Vigot frères, éditeurs, 23, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris 1920.

Cette cinquième édition complète les éditions précédentes, entièrement épuisées, par l'appui des documents parus depuis octobre 1917, date d'impression de la quatrième. La première avait paru en 1916 ; c'est dire le succès de cet ouvrage qui fait grand honneur à MM. Bogelot et L.-G. Toraude.

Traitement des arrêts de croissance, par le Dr Maurice SPRINGER 1 vol. in-16 de 96 pages, cart. 3 fr. (*Les actualités médicales*). Librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, Paris.

Les cliniciens et les physiologistes trouveront dans ce petit volume une ample moisson de faits intéressants. Le Dr Springer y a condensé dans un style clair les résultats de trente années d'observations et d'expériences.

Il passe successivement en revue les différents traitements à l'aide desquels on peut remédier aux insuffisances fonctionnelles qui entravent la croissance. Les troubles de l'appareil digestif et du foie, l'alimentation, les régimes, les rations de croissance sont l'objet d'une étude approfondie.

Le Dr Springer expose les moyens que nous possédons de stimuler la croissance par les exercices de gymnastique en général et surtout par la gymnastique respiratoire, par l'hydrothérapie, les bains de mer et les cures thermales, salines, arsenicales, sulfureuses, ferrugineuses, etc.

Un chapitre fort intéressant est celui où il démontre, par de nombreuses expériences, l'action de l'électricité sur la croissance des végétaux et des animaux.

Enfin, il insiste à nouveau sur les effets salutaires d'une préparation qu'il a déjà étudiée et recommandée il y a vingt-cinq ans. Il s'agit de la décoction des céréales qui doit toujours être absorbée fraîchement préparée. Il avait démontré que les bons résultats constatés sont attribuables à l'action sur la nutrition non seulement des substances minérales, mais surtout des ferments et oxydases contenus dans l'enveloppe des graines de céréales. Or, les études récentes de nombreux expérimentateurs, sur les vitamines, viennent apporter une démonstration nouvelle aux découvertes du Dr Springer.

L'hérédité romantique dans la littérature contemporaine, par Louis ESTÈVE, 2e édition. 1 vol. in-8. LVII-210 p. Prix : 5 fr. (Maloine, éditeur, 25-27, rue de l'Ecole-de-médecine, Paris, 1919).

Nouveaux aspects de la tristesse. L'art et la maladie. Le mal du crépuscule. Le mal de la province. Le mal des voyages. Le mal du dimanche. Le mal de l'au-delà. La tristesse musicale : tels sont les titres des chapitres de ce livre. L'étude de ces psychasthénies littéraires ne peut être indifférente pour aucun esprit curieux et réfléchi : elle sera passionnante pour beaucoup.

Encyclopédie littéraire illustrée (anthologie des chefs-d'œuvres classiques). Prix : 3 fr. ; relié, 4 fr. 50 ; Louis Michaud, éditeur, Paris.

Chaque volume forme un travail complet ; il contient une analyse des œuvres, une biographie des auteurs, *un choix des textes* et une bibliographie. Par la valeur des textes, par la beauté et l'abondance de l'illustration, par l'importance des renseignements, ces ouvrages, édités avec le plus grand soin, se recommandent particulièrement à quiconque veut connaître les grands écrivains de toutes les époques et de tous les pays.

Déjà parus (14 *volumes*) : La Grèce ; l'Inde ; la Norvège. Les Poètes latins ; La Perse ; Le Théâtre français ; Les Prosateurs latins ; Le Roman allemand ; Les Poètes anglais, par Paul Géraldy ; Le Théâtre italien, par Guillaume Apollinaire ; La Littérature chrétienne ; Le Roman français ; La Littérature arabe.

Collection des grands poètes. Prix : 2 fr. ; relié souple . 3 fr. ; Louis Michaud, éditeur, Paris.

Recueils des principales œuvres des grands poètes, précédés de notices biographiques et bibliographiques, ornés d'autographes et de portraits.

Déjà parus : Musset, Byron, Ronsard, Béranger, Heine, Chénier, Scarron, Ed. Poe, Hégésippe Moreau, du Bellay, Gérard de Nerval, Brizeux, Casimir Delavigne, Charles d'Orléans, Louis Uhland, Léopardi, Voltaire, Gœthe, Corneille, Millevoye, Marceline Desbordes-Valmore, Villon, Lope de Vega, Baïf, Parny, Voiture, Malherbe, Camoëns, Racine.

Hors série : Les plus jolis vers de l'année (1907, 1908, 1909, 1910 et 1911, 1912, et 1913, recueil paraissant chaque année) ; Sonnets d'amour ; Les Poètes-misère ; Les Poètes sociaux ; Les Poètes patriotiques ; Les Poètes libertins ; Les Poésies fugitives ; Les chansons gaillardes ; Les Poètes de la mort ; Les Poètes de la ripaille ; Les Poètes humoristes ; Les Poètes de la nature ; Les Poètes de la femme ; Les Poètes du rire ; Les Poètes comédiens ; Les Satires contre les femmes ; Les Poètes de Paris ; Les Poètes du Baiser ; Les Poètes parodistes ; Les Poètes des Gueux ; Les Poètes religieux ; Les Poètes de la Courtisane ; Les Rondeaux d'amour ; Les Poètes de la Lune ; Les Ballades d'amour.



FONDÉ EN 1873. — N° 22. Le numéro : 40 centimes. 29 MAI 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

ADMINISTRATION

A. ROUZAUD
41, Rue des Ecoles, PARIS (V°)
Téléphone : 830-03

ABONNEMENTS :
France et Colonies............ 20 fr.
Union postale............ 25 fr.
Etudiants
France et Colonies............ 12 fr.
Union postale............ 15 fr.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois
Joindre 0.75 pour chaque changement d'adresse.

SOMMAIRE

NOUVELLES

Assistance publique. — CONCOURS DE CHIRURGIEN DES HOPITAUX. *Consultation écrite.* — *Séance du* 11 *mai* : MM. Deniker 17, Girode 16, Mondor 19, Monod 16.

Sont admis à prendre part aux épreuves de nomination. MM. les Drs Capette et Mondor 64, Deniker et Métivet 62, Guimbellot, Desplas et Levent 61, Monod 60.

Epreuve opératoire. — *Séance du* 15 *mai.* Ligature de l'artère axillaire dans le creux de l'aisselle. — Désarticulation tarso-métatarsienne dite de Lisfranc. — MM. Levent 26, Mondor 25, Guimbellot 26, Desplas 26, Métivet 25, Deniker 26, Monod 27, Capette 25.

Epreuve orale. — *Séance du* 16 *mai.* Fractures de l'extrémité inférieure du fémur. — MM. Guimbellot 16, Capette 18, Deniker 16, Mondor 20.

Les autres candidats se sont retirés.

Epreuve clinique. — *Séance du* 18 *mai.* MM. Capette 19, Deniker 16, Mondor 17, Guimbellot 19.

A la suite de ce concours, MM. les Drs Capette et Mondor sont nommés chirurgiens des hôpitaux.

CONCOURS D'ACCOUCHEUR DES HOPITAUX. — *Epreuve clinique double.* — *Séance du* 13 *mars* : MM. Vignes 26, Guéniot 30.

Classement général : MM. Chirié 124 pts, Vignes 119, Guéniot 117 et Ecalle 114.

MM. Chirié et Vignes sont nommés accoucheurs des hôpitaux.

CONCOURS D'OPHTALMOLOGISTE DES HOPITAUX. — *Epreuve écrite.* — *Séance du* 17 *mai.* Nerf pathétique (anatomie et physiologie). *Lecture.* — *Séance du* 18 *mai.* MM. Cerise 29, Velter 28, Prélat 25, Monbrun 24.

CONCOURS DE L'INTERNAT EN MÉDECINE. — *Epreuve orale* (*fin*). — *Séance du* 11 *mai.* Rapports de l'œsophage thoracique. — Signes et diagnostic du rétrécissement mitral pur. — MM. Barreau 10, Deschamps 10, Aris 16, Bazert 14, Delahaye 15 1/2, Larget : 16 Chevallier (Henri) 15, Froment 14, Tierny 15.

Séance du 12 *mai.* Artères de la main. — Signes et diagnostic du penumothorax. — MM. Hartglass 15, Morice 14 1/2, Walter 14, Lelong 14, Lanos 17, Gaume 18, Godard (Henri) 16, Chastang 18, Dubois (René) 15 1/2, Pollet 14.

Séance du 13 *mai.* Artère sous-clavière droite. — Signes et diagnostic de l'angine de poitrine. — MM. Boulin 17, Blamoutier 17, Roullet 14, Weill (René) 15, Basch 16, Doubrère 16 1/2, Grénier 15, Meyer 15, Plichet 16, Terris 14.

Séance du 14 *mai.* Sinus caverneux. — Symptômes et diagnostic de l'hémorragie cérébrale. — MM. Barbier 16, Marie 16, Mlle Labeaume 18.

Epreuve supplémentaire pour la place de premier. — *Séance du* 18 *mai.* — Artère rénale. — Séméiologie des anuries. — MM. de Gennes 17, Auvigne 15, Huet 17, Bocage 16, Boulin 16.

Classement général. — a) *Internes titulaires* : MM. Huet, de Gennes, Bocage, Boulin, Auvigne, Cochez, Marquezy Pierre, Chastang Hirschberg.

11. Guillouet, Nora, Plichet, Gaume, Ruppa, Prieur, Gambillard, Lemariée, Mlle Labeaume, MM. Boulanger, Pilet.

21. Ravina, Dubois (Henri), Blamoutier, Gaillard, Aurousseau, Duval, Fonet, Joannon, Walter, Aubin.

31. Arbeit, Peigneaux, Kermorgant, Cornet, Malgat, Lagrange, Bertrand (Louis), Surun, Laplane, Girard.

41. Meyer, Fruchaud, Hartmann, Lauzier, Humbert, Ecot, Delahaye, Loubrère Ill, Rivalier,

51. Morice (André), Gayet, Dubois (René), Mlle Thivolet, M. Hartglass, Mlle Michaux née Pommay, MM. Joanny, Minvielle (Martin), Récamier, Barbier (Georges).

61. Marie, Bardon, Paturet, Clément (Robert), Winter, Grenier, Azoulay, Reinhold (Paul), Thalheimer, de Massary, et Perrochaud.

b) *Internes provisoires* : MM. 1. Deroche, Godard (Henri), Lanos, Lelong, Marchal, Hermet, Weismann, Walser, Aris, Richon.

11. Jousseaume, Weill (René), Broca, Vesselle, Dauptain, Delmas, Théodoresco, Leroux, Isch-Wall, Larget.

21. Bartet, Valière-Vialeix, Chevallier (Henri), Le Chaux, Denoyelle, de Brun du Bois Noir (Roger), Gervais, Desnoyers, Dujarier, Le Rasle.

31. Basch, Cordey, Bourdier, Tisné, Royan, Marceron, Grellety, Bossvel, Béthoux, Vigneron, Aumont.

41. Ferrier (Louis), Moniot, Engelhard, Genin, Bazert, Tierny, Bernard (Etienne), Derville, Terris, Wallon (Emile).)

51. Lebée, Florand, Rousseau (Pierre), Cerné, Solente, Debray, Laurent (Pierre), Guérin, Viollet, Lautmann.

61. Lestoquoy, Philippe de la Marnière, Périsson, Niel, Lefèvre (Brenard), Veil (Prosper), Bayle, Chalet, Andral, Charon.

71. Deuning, Huas, Boisnier, Laurent (Marcel), Metzger, Mérot, Bonnet, Potez, Froment, Ménard.

CONCOURS DE L'EXTERNAT. — *Pathologie* (*fin*). — *Séance du* 15 *mai.* — Causes, symptômes et traitement du tétanos. — MM. Diamantberger 10, Christol 11, Chabrun 15, Choquet 11 1/2, Denis 12, Deltheil 14, Denoy 16, Mlle Chorlet 9, MM. Firbach 11, Jardet 15, Kourilsky 20, Bouvet 10, Ferey 19, Keller 15, Joffroy 14, Mlle Joltrois 14.

Séance du 16 *mai.* Symptômes, complications et traitement des panaris. — MM. Jean 15, Kéraudren 15, Jeudon 14, Jaubert 13, Jaïs 13, Durand 15, Jullien 17, Krioine 14 1/2, Leydet 17 1/2, Jardin 12, Kalmanovitch 14, Kaplan 17, MMlle Javouhey 12, Denis 14, Kœchlin 15.

Facultés de Médecine. — CONCOURS DE L'AGRÉGATION. — *Médecine générale.* — Séance du 14 mai. — *Leçon orale de* 3/4 *d'heure après* 4 *heures de préparation.* — MM. Aubertin : Les syndromes hypophysaires » ; — Troisier : « Les zonas » ; — Sézary : « Néphrite scarlatineuse. »

Séance du 15 mai. — MM. Gaujoux : «Pathogénie, symptômes et diagnostic du goitre exophtalmique » : — Dumas : « Les hypertensions artérielles » ; — Azèma : « Gangrène pulmonaire ».

Séance du 17 mai. — MM. Aubry : « Arthropathies blennorragiques » ; — Raynaud : « Polynévrites alcooliques » ; — Pujol : « Les purpuras. »

(*Voir suite, p.* 362).


ΙΟΔΟΓΕΝΟΛ
ΠΕΠΙΝ

SULFARSENOL

TOXICITÉ MINIME — *Antisyphilitique et Trypanocide* — TOLÉRANC E PARFAITE

EXTRAORDINAIREMENT PUISSANT, TRÈS EFFICACE DANS LE

Paludisme et les complications de la Blennorrhagie (Orchites et ,Rhumatismes)

Le seul arsenobenzol se prêtant à l'usage sous-cutané (jusqu'à 1 gr. 20 ctg. par injection)

VENTE EN GROS : Laboratoire de Biochimie médicale, 92, rue Michel-Ange, PARIS. — Tél. Auteuil : 26-62.
R. PLUCHON, Pharmacien de 1[re] Classe, O ✲
VENTE EN DETAIL : Pharmacie LAFAY, 54, rue de la Chaussée-d'Antin et dans toute bonne Pharmacie.
ÉCHANTILLONS ET LITTÉRATURE FRANCO SUR DEMANDE





TRAITEMENT COMPLET DE L'HYPERCHLORHYDRIE

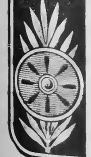
ÉCHANTILLONS ET LITTÉRATURE SUR DEMANDE

ANTACIDOL — SATUROL

COMPRIMÉS SATURANTS
CARBONATE DE BISMUTH ET POUDRE DE LAIT
SÉDATIF DE LA DOULEUR
1 COMPRIMÉ TOUTES LES 5 MINUTES JUSQU'À SOULAGEMENT



MARQUE DÉPOSÉE



Constipation — **THAOLAXINE**

Entérocolite muco-membraneuse — **CHOLÉOKINASE**

NOUVELLE ADRESSE : **Laboratoires DURET & RABY**
5, Avenue des Tilleuls, PARIS (18e).




Le plus Puissant Stimulant de la Dépression Organique
1° En AMPOULES stérilisées. Prix de la Boîte de 12 Ampoules : 5.50
2° En GOUTTES (voie gastrique)
Prix du Flacon compte-gouttes : 4.40.
SÉRUM NÉVROSTHÉNIQUE FRAISSE
TÉLÉPHONE : AUTEUIL 05-01
Chaque ampoule contient :
1/2 milligr. Cacodylate de Strychnine.
0,10 de Glycérophosphate de Soude.
LABORATOIRES FRAISSE, 6, Rue Jasmin, PARIS (XVIe) en face le 85 avenue Mozart.

NOUVELLES (*Suite*)

Faculté de Médecine (*Suite*).

Séance du 18 mai. — MM. Laederich : « Les syndromes surrénaux » ; — Caussade : « Les syndromes cérébelleux ».
— Les séances sont suspendues jusqu'au 25mai inclus.

Chirurgie générale et voies urinaires. — Jury : MM. Quénu, Legueu, Lejars, Aug. Broca, Tédenat, Tixier, Carlier, Vautrin, Curtillet.
Exposé de titres (Chirurgie). — Paris : MM. Küss 30, Lardennois 29, Moure 27, Basset et Mathieu 26, Brocq, Cadenat et Rouhier 23, Bréchot et Leveuf 22, Girode et Mondor 21.
Toulouse : MM. Ducuing 25, Tourneux 24, Miginiac et Uteau 20.
Lyon : MM. Bonnet 26, Murard et Santy 23, Chalier 24, Alarmatine 22, Perrin 18.
Nancy : MM. Barthélemy 25, Hamant 25, Heuilly 18.
Montpellier : MM. Lapeyre 21, Chauvin 20, Aimes 18.
Lille : MM. Gérard 21, Macquet 17, Delannoy 11.
Bordeaux : MM. Lefèvre 24, Charrier 22, Charbonnel 20, Papin 18.
Alger : MM. Lombart 23, Constantini 22, Dubroucher et Witaz 18, Pelissier 14.
(Voies urinaires). — MM. Heitz-Boyer 29, Papin 26.

Leçon orale de 3/4 d'heure après 4 heures de préparation. — Ordre de passage :
1. MM. Alamartine, Aimes, Mathieu, Chalier, Santy, Mondor, Brocq, Lardennois, Chardonnei, Lefèvre,
11. Basset, Macquet, Gérard, Küss, Ducuing, Bréchot, Lapeyre, Dubroucher, Barthélemy, Lombart.
21. Murard, Constantini, Bonnet, Charvin, Moure, Homant, Witaz, Rouhier, Leveuf, Charrier.
31. Delannoy, Uteau, Heuilly, Miginiac, Cadenat, Girode, Papin, Tourneux, Perrin, Pelissier.
41. Heitz-Boyer.

Séance du 17 mai. — MM. Alamartine : « Panaris » ; — Aimes : « Torsion des kystes de l'ovaire » ; — Mathieu : « Lésions traumatiques des cartilages semi-lunaires du genou ».

Séance du 18 mai. — MM. Chalier : « Hydrathrose du genou » ; — Santy : « Plaies et ruptures de la rate » ; — Brocq : « Formes cliniques de l'ostéomyélite aiguë ».

Séance du 19 mai. — MM. Lardennois : « Tuberculose iléocæcale » ; — Charbonnel : « Diagnostic et traitement du prolapsus du rectum ».

Obstétrique. — *Leçon orale de 3/4 d'heure après 4 heures de préparation.* — MM. Lemeland : « Des infections à gonocoques après l'accouchement » ; — Paquet : « Du retentissement sur le bassin des lésions de la colonne vertébrale et leur influence sur l'accouchement » ;
Paucot : « Des lésions traumatiques du crâne et de l'encéphale du fœtus dans l'accouchement spontané et artificiel, tête première » ; — Levant : « Diagnostic et traitement des tumeurss pelviennes pendant la grossesse et après l'accouchement » ; — Trillat : « La grossesse ectopique après le 6e mois » ; — Ecalle : « De la syphilis fœtale » ; — Adam : « Des infections urinaires pendant la gestationa » ; — Vaudescal : « Du diagnostic différentiel de la gestation pendant les 4 premiers mois » ; — Bouget : « Des indications du traitement chirurgical dans les infections puerpérales ».

Notes : MM. Lévy 25, Levant et Metzger 26, Lemeland 25, Ecalle 23, Vaudescal 24, Paquet 22, Paucot et Bouget 23, Rhenter 28, Trillat 29, Adam 21, Job 24.
Paris : MM. Lévy 28 + 27 — 55 ; Metzger, 28 + 26 — 54 ; Levant, 24 + 26 — 50 ; Lemeland, 24 + 25 — 49.
Lille : MM. Paucot, 27 + 23 + 50 ; Paquet, 22 + 22 — 44.
Lyon : MM. Trillat, 29 + 29 — 58 ; Rhenterr, 24 = 28 — 52.
Nancy : MM. Job, 25 + 24 — 49 : Adam, 21 + 21 — 42.

Anatomie et histologie. — *Leçon orale d'une heure après 4 heures de préparation.* — Histologie : MM. Lacoste 18, Faure 17, Lacassagne 15, Romieu 14, Watrin 8, Wawas 7.
Epreuve pratique. — Anatomie : MM. Mutel 25, Hovelacque et Jeanneney 22, Vallois 18, Mouchet 15, Villemin 14.
Sont nommés : MM. Hovelacque 75, Vallois 70.
Histologie : MM. Lacassagne 17, Lacoste 16, Faure 15, Romieu 14, Watrin et Mawas 13.
Le résultat des épreuves ayant été jugé insuffisant par le jury, celui-ci a décidé de ne pas donner de liste d'admission.

Médecine légale. — Jury : MM. Balthazard, Martin, Lépine, Cruchet, Villaret, Rathery, Perrens.
Exposé de titres. — MM. Duvoir 23, Molin de Teyssieu 15, Lande 25

Leçon orale de 3/4 d'heure après 4 heures de préparation. — MM. Duvoir : « Crimes sadiques », note : 20. — Molin de Teyssieu : « Spasmes et rigidité cadavérique », note : 18. — Lande : « Les caractères des orifices d'entrée et de sortie par les projectiles de revolver » ; note : 15.
Epreuve d'admission. — MM. Duvoir 30, Lande 28.
Sont nommés : MM. Duvoir et Lande.

Physique et chimie médicales. — *Leçon orale de 3/4 d'heure après 4 heures de préparation.* — Physique. — M. Guilleminot : « L'excitation galvanique ».
M. Cottenot : « Radiations solaires ».
Physique. — M. Lamy : « Strabisme ».
Chimie. — MM. Moog : « Etude chimique de la dégradation des acides aminés des protéiques par les microorganismes et par les tissus animaux » ; — Florence : « Etude chimique et biologique de la guanidine et des composés contenant ce groupement » ; — Bernard : « Etude chimique et biologique de l'indol et de ses dérivés » ; — Blanchetière : « Etude chimique et biologique des acides aminés cycliques dérivés des matières protéiques (à l'exclusion du tryptophane) ».
Physique. — Notes : MM. Mazérès et Pech, 13 ; Strohl, 23 ; Routier, 14 ; Guilleminot, 23 ; Cottenot et Lamy, 22.
Chimie. — Notes : MM. Fontès, 24 ; Mestrezat, 33 ; Polonowski, 27 ; Moog, 23 ; Florence, 27 ; Blanchetière, 29.
Epreuve d'admission. — MM. Pech 20, Strohl 26, Guilleminot 25, Cottenot 12, Lamy 18.

Physiologie et médecine expérimentale. — Jury : MM. Abelous, Roger Poichet, J. Camus, Tournade, Tmbard, Doyon.
Exposé de titres. — Physiologie : MM. Soula 28, Sarvonat 27, Giraud 21, Mathieu 22.

Facultés de pharmacie. — Les écoles supérieures de pharmacie dont le siège social est à Paris, Montpellier, Nancy et Strasbourg prennent le nom de Facultés de Pharmacie.

Faculté de médecine de Montpellier. — Par arrêté du Ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts, en date du 21 mai 1920, la chaire de pharmacie de la faculté de pharmacie de l'université de Montpellier est déclarée vacante.
Un délai de vingt jours à partir de la publication du présent arrêté, est accordé aux candidats pour produire leurs titres.
M. Lisbonne, agrégé, chargé d'un cours de microbiologie à la faculté de médecine de l'université de Montpellier, est nommé, à partir du 1er novembre 1920, professeur de microbiologie (fondation de la ville de Montpellier).

Ecole de médecine de Rennes. — Par arrêté du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts en date du 21 mai 1920, des concours s'ouvriront, le 29 novembre 1920, devant la faculté de pharmacie de Paris :
Pour l'emploi de suppléant de la chaire de physique à l'école de plein exercice de médecine et de pharmacie de Rennes ;
Pour l'empoi de suppléant des chaires de pharmacie et de matière médicale à ladite école.
Les registres d'inscriptions seront clos un mois avant l'ouverture desdits concours.

Comité pour la glorification des médecins morts ponr la Patrie. — En vue de l'illustration du Livre d'Or où seront réunis les noms de tous nos morts, le Secrétaire général du Comité demande à tous nos confrères (étudiants ou docteurs) possédant de très bons ducuments photographiques évocateurs du rôle des médecins pendant la guerre, de bien vouloir les lui communiquer (photographies de postes de secours, de groupes de brancardiers, d'hôpitaux d'évacuation, etc.).
Un choix sera fait par les soins du Comité pour sélectionner les clichés réunissant la plus grande valeur documentaire à une exécution technique permettant leur reproduction.
Prière d'expédier les envois au Laboratoire de Thérapeutique de la Faculté de Médecine de Paris.

Cours de vacances de M. Calot, du *lundi* 2 *août* au 9 *aout*, à l'Institut Orthopédique de Berck (10e année). En 7 jours, de 9 h. du matin à 7 h. du soir, enseignement de l'*Orthopédie indispensable aux praticiens* (orthopédie, *tuberculoses externes*, *fractures*) avec exercices pratiques individuels. Pour médecins et étudiants français et étrangers. Les explications peuvent être données en espagnol et en anglais — par M. Calot et ses assistants. — Droit d'inscription : 100 frs. — Le nombre des places étant limité, écrire dès maintenant au Docteur Fouchet, à la Clinique Calot, 69, quai d'Orsay, Paris, ou à l'Institut Calot, à Berck-Plage (Pas-de-Calais).

Service de la santé à Marseille. — M. le Dr André Henri-Noel a été nommé à l'emploi de médecin de la santé à la résidence de Marseille.

(*Voir suite, p. 384*).



CHEMINS DE FER PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

La Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée vient d'ouvrir une Agence de voyages, au n° 3 de la rue Dumont-d'Urville à Alger.

Cette Agence fournit tous renseignements touristiques (stations estivales, thermales, centres de séjour et de villégiature) sur les régions desservies par le réseau P. L. M. (lignes métropolitaines et algériennes), délivre les billets de toutes catégories émis par ce réseau, effectue la location, au départ de Marseille, de places de lits-salon, couchettes, 1re et 2e classes, enregistre les bagages pour toutes les gares du réseau du P. L. M.-algerien, etc...

Dans la même Agence, fonctionne un service de la Compagnie internationale des wagons-lits pour la location des places de wagons-lits et tous renseignements concernant les services de cette Compagnie.

Services P. L. M. d'excursions par auto-cars dans la forêt de Fontainebleau.

La Compagnie P. L. M. reprend à partir du jeudi 1er avril et jusqu'au 21 octobre 1920, ses services d'excursions dans la forêt de Fontainebleau.

Ces services en correspondance directe avec les trains de et pour Paris comprennent deux circuits quotidiens : l'un, dans la matinée, pour la visite de la partie Nord de la forêt, l'autre, dans la soirée, pour la visite de la partie Sud de la forêt.

Indépendamment de ces deux circuits quotidiens, un troisième circuit périodique comportant la visite de toute la forêt, avec arrêt à Barbizon pour le déjeuner, est mis en marche, les jeudis, dimanches et jours fériés à toute époque de la saison et, en outre, le samedi pendant les mois de juillet, août et septembre.

Pour de plus amples renseignements, demander le prospectus spécial à l'Agence P. L. M. de renseignements, 88, rue Saint-Lazare, au bureau de renseignements de la gare de Paris, au bureau de correspondance de la place Danecourt, à Fontainebleau, etc...

Association d'enseignement médical des hôpitaux. — HOPITAL BEAUJON. — *Cours de Gynécologie en 20 leçons*, du 1er au 24 juillet, par le Dr SAVARIAUD. — Le cours comprendra 10 leçons théoriques et 10 leçons pratiques (Examens de malades, Démonstrations opératoires).

Programme des leçons théoriques : 1er juillet : Le diagnostic. Les grands symptômes. Examen méthodique des malades.
3 juillet : Diagnostic et traitement des Métrorragies (Puberté, Ménopause, *Post partum*, *Post abortum*, Métrite, Fibrome, Cancer, etc.)
6 juillet : L'Aménorrhée et la Dysménorrhée. Les déviations utérines. Principales malformations congénitales.
8 juillet : Les déchirures du Périnée. Le Prolapsus utérin.
10 juillet : Les Fistules vésico-vaginales et urétéro-vaginales.
13 juillet : Vulvo-Vaginite. Bartholinite. Métrite.
17 juillet : Les Salpingites. Causes, Diagnostic. Traitement.
20 juillet : Polypes et Fibromes.
22 juillet : Cancer du col et du corps.
24 juillet : Tumeurs de la mamelle.
Les leçons auront lieu tous les jours à 8 h. 1/2. — Jours pairs : Leçons théoriques ; Jours impairs : Leçons pratiques.
Le 1er cours aura lieu à l'Amphithéâtre de Clinique de l'Hôpital, le jeudi 1er juillet, à 8 h. 1/2.
Les droits d'inscription sont de 100 fr. MM. les élèves sont priés d'en adresser le montant à M. le Dr Savariaud, 31, rue Marbeuf.
Des places gratuites sont réservées à MM. les Internes et Externes des Hôpitaux, qui sont priés de s'inscrire à l'avance et de se munir de pièces d'identité.

HOPITAL SAINT-ANTOINE. — Service de M. le Dr R. BENSAUDE. 10 leçons téhoriques suivies d'exercices pratiques sur les *Procédés d'Examen de l'intestin* (Examen clinique, Rectoscopie, Radioscopie, Examen coprologique, Biopsie), par MM. les Dr R. BENSAUDE, A. CAIN, GOIFFON et GUÉNAUX.
Cours quotidien du 26 mai au 5 juin 1920. Matin, 9 h. 1/2 : Leçons théoriques ; Matin 10 1/2, : Exercices pratiques.
Les leçons théoriques sont librement ouvertes à tous les Etudiants et Docteurs en médecine. Pour les exercices pratiques, le droit d'inscription est de 100 fr., à verser Salle Chomel.

HOPITAL TENON. — (Consultation de Médecine). — *Maladies du Cœur et des Reins.* (*Démonstrations et Exercices pratiques*), par le Dr Camille LIAN. — *Lundi*, à 10 h. : Examen clinique des rénaux. — *Jeudi* à 10 h. 1/2 : Examen radioscopique des cardiaques. — *Vendredi*, à 10h. : Examen clinique des cardiaques. — *Samedi*, à 10 h. : Examen graphique des cardiaques.

MALADIES DES YEUX. — Le Dr POULARD fera, dans son service, du 18 au 30 *juin*, les *lundis*, *mercredis* et *vendredis*, à 2 h. 1/2, *six leçons d'Ophtalmologie pratique*.
Pour faciliter l'organisation de ces conférences, il est recommandé de se faire inscrire dans le service d'Ophtalmologie (Hôpital Necker et Enfants-Malades). *Les conférences sont gratuites.*

Le mouvement du livre médical français. — Le nombre des ouvrages sur les sciences médicales, qui avait déjà subi une forte diminution avant la guerre, puisque le nombre enregistré de ces ouvrages était passé de 1230 en 1910 à 721 en 1914, s'est encore fortement affaibli en 1915, descendant à une production annuelle de 202 ouvrages. Une tendance vers l'amélioration avait été notée en 1916, puis en 1917, où on relevait 292 ouvrages. Cependant une nouvelle diminution était constatée en 1918 et il était à craindre qu'elle s'accentuât encore en 1919 : il n'en a rien été et on a relevé cette année 309 titres d'ouvrages nouveaux (*Bibliographie de la France*).

BIBLIOGRAPHIE

L'aérophagie. *Syndromes gastriques, intestinaux, circulatoires et respiratoires.* Etude clinique, radiologique et thérapeutique (L'adulte, l'enfant, le nourrisson) par le docteur G. LEVEN, ancien interne des hôpitaux de Paris, secrétaire général de la Société de Thérapeutique, 1 volume in-18 grand jésus, de 228 pages, avec 28 figures dans le texte 6 fr. Gaston Doin, éditeur, 8, place de l'Odéon, Paris (6e).

L'auteur montre que l'aérophagie a droit à une place importante en clinique.
La radioscopie lui a fourni des éléments de travail nouveaux et très suggestifs qui l'ont conduit à étudier les inconnues de l'étiologie et de la symptomatologie de l'aérophagie.
Il a été ainsi conduit à analyser le mécanisme des symptômes gastriques, intestinaux, respiratoires, circulatoires qui sont sous la dépendance de l'aérophagie et dont la méconnaissance entraîne tant d'erreurs de diagnostic.
Il est surprenant, en effet, de voir combien sont nombreux les faux cardiaques, les faux pulmonaires, etc. qui ne sont que des aérophages.
M. Leven a étudié l'aérophagie à tous les âges, celle des adultes, aussi bien que celle des nourrissons. Tout son travail est illustré de dessins radiologiques du plus haut intérêt.
Le chapitre consacré à la thérapeutique de l'aérophagie en général et à celle de ses manifestations spéciales est un des plus intéressants.

Comment élever nos bébés ou manuel pratique de puériculture, par le Dr P. PIRONNEAU. 1 vol. in-12 262 p. Prix : 4 fr 50. Garnier, éditeur, 6, Rue des Saints-Pères. Paris 1920.

Petit volume clair, pratique et en même temps tres complet. Il rendra service aux jeunes mères et à tous ceux qui s'occupent de puériculture.

Revue critique des idées et des livres, 155, Boulevard St-Germain Paris. Le numéro 2 fr.

Le numéro du 25 mars est entièrement consacré à un hommage adressé au poète Moréas pour le dixième anniversaire de sa mort. Au sommaire on lit la louange du poète par M. Barrès, H. de Régnier, Fr. Plessis, J.-L. Vaudoyer, André Thérive, Albert Thibaudet, Emile Henriot, Jean Longnon etc.

Revue Mondiale (ancienne Revue des Revues) parait régulièrement, le 1er et le 15 de chaque mois. Ses numéros, souvent épuisés, ne seront pas pendant longtemps réimprimés. Prix du numéro : 3 fr. — Spécimen gratuit contre l'envoi de 0 fr. 50 en timbres, Paris, 45, rue Jacob. Directeur : Jean Finot.


STAN
STANNOXYL
OXYL
FURONCULOSE
ET TOUTES
MALADIES A STAPHYLOCOQUES
(Anthrax, Acné, Orgelets)
En Comprimés, Ampoules, Cachets (Usage Interne)
En Liquide, Bain, Pommade, Glycéré, Gaze (Usage Externe)
Préparé sous le contrôle scientifique de A. FROUIN
LABORATOIRE ROBERT ET CARRIÈRE 37, RUE DE BOURGOGNE, PARIS


DYSENTERIES
6 à 12 cuillerées à café par 24 heures.
ENTÉRITES
3 à 4 cuillerées à café par 24 heures.
DIARRHÉES
4 à 6 cuillerées à café par 24 heures.
AMIBIASINE
EXTRAIT DE GARCINIA COMPOSÉ
ACCEPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ
NON TOXIQUE — SANS CONTRE-INDICATIONS
Société Médicale des Hôpitaux (2 février 1917). -Thèse de Paris, G. VINCANT (juin 1919).
ACTION IMMÉDIATE et DURABLE
Littérature et Echantillons : Laboratoire AMIBIASINE, 27, Rue de Miromesnil, PARIS.

FONDÉ EN 1873. — N° 23. Le numéro : 40 centimes. 5 JUIN 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

ADMINISTRATION
A. ROUZAUD
Rue des Écoles, PARIS (V^e)
Téléphone : 830-03

ABONNEMENTS :
France et Colonies............. 20 fr.
Union postale.................. 25 fr.
Étudiants
France et Colonies............ 12 fr.
Union postale........ .... 15 fr.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois
Joindre 0.75 pour chaque changement d'adresse.

Les bureaux de rédaction sont ouverts les Lundi, Mercredi et Vendredi, de 5 h. 1/2 à 6 h. 1/2.

SOMMAIRE

NOUVELLES

Faculté de médecine de Paris. — Thèses. — *Mercredi, 2 juin.* — M. Boudeau (Jean), Contribution à l'étude des angines aiguës chez l'adulte. — M. Burileano (Octave), L'utilisation du sucre dans l'alimentation des nourrissons. — M. Bernard (Ferdinand), Contribution à l'étude du drainage filiforme. — M. Mons (B.), L'Héliothérapie. M. Bonnet (Henri). Grippe et tuberculose (épidémie 1918-1919). — M. Thouvenet (André), Le sérodiagnostic des affections gonococciques. — M. Langlois (Siméon), L'érythrodermie avec lymphadénie.

Jeudi 3 juin. — M. Roberti (Jean), Les vomissements paroxystiques chez les enfants. — M. Bigot (William), Sur un cas de diarrhée chronique. — M. Diehl (Louis), Du pronostic de l'accouchement chez les cyphotiques. — M. Avinin (Jean). Contribution à l'étude du pansement à la pommade au collargol.

Facultés de médecine. — Concours de l'agrégation. — *Chirurgie générale et voies urinaires. — Leçon orale de 3/4 d'heure après 4 heures de préparation.* — Séance du 20 mai. — MM. Lefèvre : « Luxations pathologiques de la hanche (non congénitales) » ; — Basset : « Invagination intestinale aiguë » ; — Mocquot : « Diagnostic et traitement des cholécystites aiguës. »

Séance du 21 mai. — MM. Gérard : « Phelgmons aigus sus-hyoïdiens » ; — Ducuing : « Diagnostic et traitement des ulcères simples de l'estomac ».

Séance du 22 mai. — MM. Küss : « Formes anatomiques et cliniques de l'épithélioma de la langue ; leur traitement » ; — Lapeyre : « Volvulus du côlon pelvien » ; — Duboucher : « Mal de Pott sous-occipital. »

Obstétrique. — Epreuve clinique. — MM. Lévy-Solal et Metzger, 26 ; Levant et Paucot, 28 ; Paquet, 27 ; Lemeland, 25 ; Job, 24 ; Adam et Rheuter, 26 ; Trillat, 27.

Résultat définitif. — Paris : MM. Lévy-Solal, 81 ; Metzger, 80 ; Levant, 78 ; Lemeland, 74.
Lille : MM. Paucot, 78 ; Paquet, 71.
Lyon : MM. Trillat, 85 ; Rheuter, 78.
Nancy : MM. Job, 73 ; Adam, 68.
Sont nommés : Paris, MM. Lévy-Solal et Metzger ; Lille, M. Paucot Lyon, M. Trillat ; Nancy, M. Job.

Ophtalmologie. — Jury : MM. de Lapersonne, Chavanaz, Frenkel. Wroca, Dupérié, Truc, Rohmer.
Exposé de titres. — MM. Chery 13, Jeandelise 25.

Physique et chimie médicales. — Epreuve d'admission.— Chimie. MM. Fontès 23, Polonowski 24, Florence 23, Blanchetière 24, Mestrezat 17, Moog 27.
Sont nommés : Physique : MM. Guilleminot, Strohl, Pech. Chimie : MM. Blanchetière, Moog, Polonowski, Florence, Mestrezat.

Physiologie et médecine expérimentale. — Exposé de titres. — Médecine expérimentale : MM. Garnier 28, Richet 27, Bernard 25.

Leçon orale de 3/4 d'heure après 4 heures de préparation. — Physiologie : MM. Soula 28, Sarvonat 30, Giraud 19, Mathieu 18.

Médecine expérimentale : MM. Richet 27, Garnier 26, Bénard 28.

Instruction pour l'admission à l'Ecole du service de santé militaire. — Le Ministre de la Guerre a adressé aux Préfets l'instruction suivante pour le concours d'admission à l'Ecole du Service de Santé militaire qui doit s'ouvrir le 4 août 1920.

Inscription. — Les candidats devant, comme l'instruction l'indique, se faire inscrire dans les préfectures des départements, vous aurez à faire ouvrir, à la date du 15 juin, une liste d'inscription conforme au modèle d'autre part, n° 1.

Ne seront admis à se faire inscrire à votre préfecture que les candidats qui, s'ils sont civils, font leurs études médicales dans le département, ou, s'ils sont militaires, tiennent garnison dans votre département et qui, d'autre part, rempliront toutes les conditions exigées.

Il est nécessaire que la faculté ou l'école de médecine auprès de laquelle le candidat fait ses études soit indiquée sur la liste d'inscription : que toutes les pièces, notamment les actes de naissance, soient régulièrement établies, et que ceux de ces actes qui concernent des jeunes gens dont les parents habitent en pays étranger, ou qui seraient naturalisés Français, soient appuyés de titres nécessaires pour bien constater que le candidat est Français.

Je crois devoir appeler spécialement votre attention sur la déclaration exigée de tous les candidats sans distinction, relativement aux centres d'examen écrits et oraux qu'ils auront choisis.

La liste d'inscription devra être close le 10 juillet prochain au soir, terme de rigueur, et m'être envoyée d'urgence ; elle devra être établie par catégories (candidats concourant à quatre inscriptions, ancien régime d'études, à huit inscriptions, etc...): suivant l'ordre alphabétique, dans chaque catégorie, et les dossiers y seront joints et classés dans le même ordre.

Si aucun candidat ne s'est présenté, la liste destinée à l'inscription portera la mention « néant » et ne m'en sera pas moins envoyée à l'époque fixée ci-dessus.

Bourses et trousseaux. — Les demandes de bourses seront déposées à votre préfecture du 15 juin au 10 juillet inclus par les familles résidant dans votre département, lors même que les intéressés feraient leurs études ou leur service militaire dans un autre département.

Ces demandes devront me parvenir le 1er août, dernier délai.

L'état ci-joint n° 2, dont je vous adresse des exemplaires, est destiné à recevoir tous les renseignements que vous aurez pu vous procurer sur la position de fortune du candidat et de sa famille ; l'un ces états sera joint à chacune des demandes que vous aurez à me transmettre.

Votre travail devra m'être envoyé avec chaque dossier régularisé, c'est-à-dire comprenant :

1° La demande de bourse ;
2° L'engagement prévu au titre VII ;
3° Le relevé des contributions ;
4° La copie de la délibération du conseil municipal ;
5° L'état de renseignements modèle n° 2.

Au cas où aucune demande de bourse ne serait déposée à votre préfecture, il y aurait lieu de m'adresser aux époques fixées ci-dessus un état « néant ».

Maladies des yeux. — Le Dr POULARD fera, dans son service, du 18 au 30 juin, les lundi, mercredi et vendredi, à 2 h. 1/2, *Six leçons d'Ophtalmologie pratique.*

Pour faciliter l'organisation de ces conférences, il est recommandé de se faire inscrire dans le Service d'Ophtalmologie (Hôpital Necker et Enfants-Malades).

Les Conférences sont gratuites.

Université de Paris. — *Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu.* Professeur M. A. GILBERT. Professeur agrégé : M. Maurice VILLARET.— *Cours de Perfectionnement* (Amphithéâtres Trousseau et Bichat) (juillet 1920). — *Les notions récentes sur le diagnostic et la thérapeutique des maladies du tube digestif.*

I. — L'EXPLORATION. — 1. *Examen clinique de l'abdomen.* Interrogatoire et prise d'une observation d'un gastro-entéropathe, par M. Maurice Villaret (samedi 10 juillet, 9 heures).

2. *Chimisme gastrique* (tubage, repas d'épreuve) : acidité, concentration, digestion des albuminoïdes et des amylacés. — Manipulations pratiques : recherche de l'acide chlorhydrique libre, de l'acide lactique, butyrique, des peptones, de l'amidon, de la dextrine, de la maltose, de la présure, par M. DEVAL (samedi 10 juillet, 14 h. 30).

3. *Coprologie pratique.* Examen microscopique des selles. Chimisme intestinal (repas d'épreuve) : recherche du sang, de l'albumine, de la stercobiline ; dosage des graisses ; épreuves de fermentation — Manipulations pratiques : recherche des pigments, du sang dans les fèces, par M. DEVAL (samedi 10 juillet, 16 h. 30).

4. *Radiologie gastro-intestinale.* Technique et aspects normaux, par M. GUILLEMINOT (dimanche 11 juillet, 9 heures).

5. *Œsophagoscopie.* Technique ; diagnostic ; indications thérapeutiques, par M. DUFOURMENTEL (dimanche 11 juillet 10 h. 30).

6. *Rectoscopie.* Technique ; diagnostic ; indications thérapeutiques, par M. François MOUTIER (lundi 12 juillet, 9 heures).

II. — LES SYMPTÔMES. — 7. *Faim, douleur, aérophagie.* Le psychisme du gastro-entéropathe, par M. François MOUTIER (lundi 12 juillet, 14 h. 30).

8. *Sténose pylorique.* Vomissements, par M. CHABROL (lundi 12 juillet, 16 h. 30).

9. *Hématémèses.* Mélæna. Hémorroïdes, par M. Paul DESCOMPS (mardi 13 juillet, 9 heures).

10. *Perforations gastro-intestinales.* Péritonite. Abcès sous-phréniques, par M. Maurice VILLARET (mardi 13 juillet, 14 h. 30).

11. *La part du foie en séméiologie digestive.* Influence des processus morbides hépatiques sur le tube digestif. Influence des altérations du tractus gastro-intestinal sur les réactions hépatiques, par M. Maurice VILLARET (mardi 13 juillet, 16 heures).

12. *Constipations.* Diarrhées, par M. SAINT-GIRONS (dimanche 18 juillet, 9 heures).

13. *Occlusion intestinale,* par H. Henri BÉNARD (dimanche 18 juillet, 10 h. 30).

III. — LES MALADIES. — 14. *Cancer et affections non cancéreuses de l'œsophage,* par M. Maurice VILLARET (lundi 19 juillet, 9 heures).

15. *Ptoses abdominales.* Syndromes solaires ; crises gastro-intestinales, par M. François MOUTIER (lundi 19 juillet, 14 h. 30).

16. *L'ulcus gastro-duodénal* ; son diagnostic, par M. Maurice VILLARET (mardi 20 juillet, 9 heures).

17. *L'ulcus gastro-duodénal* ; ses complications, par M. Maurice VILLARET (mardi 20 juillet, 14 h.30).

18. *Le cancer de l'estomac* ; ses complications. — Syphilis stomacale, par M. HERSCHER (mardi 20 juillet, 16 h. 30).

19. *Gastrites et dyspepsies,* par M. HERSCHER (Mercredi 21 juillet, 9 heures).

20. *Dysentéries et colites dysentériformes,* Recherches de laboratoire (examen bactériologique et parasitologique des selles, amibes, lamblies, bacilles, œufs d'helminthes, etc.). — Manipulations pratiques : recherche des amibes, des lamblies, des bacilles, des œufs d'helminthes, par M. DUMONT (mercredi 21 juillet. 14 h. 30).

21. *Dysentéries et recto-colites graves non dysentériques* ; étude clinique, par M. MOUTIER (mercredi 21 juillet, 16 heures).

22. *Appendicite aiguë et chronique,* par M. Paul DESCOMPS (jeudi 22 juillet, 9 heures).

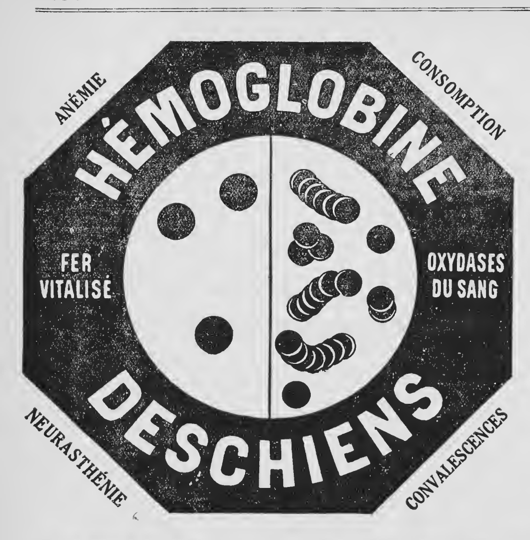
23. *Colites muqueuses* ; *helminthtiase,* par M. François MOUTIER (jeudi 22 juillet, 14 h. 30).

24. *Colites segmentaires* : Typhlite chronique. Brides et coudures coliques. Rectosigmoïdites chroniques. Mégacôlon, par M. François MOUTIER (jeudi 22 juillet, 16 h.30).

25. *Tuberculose intestinale,* par M. Maurice VILLARET (vendredi 23 juillet, 9 heures).

26. *Cancers de l'intestin et du rectum,* par M. François MOUTIER (vendredi 23 juillet, 10 h. 30).

(*Voir suite, p. 402.*)



OPOTHÉRAPIE HÉMATIQUE

Sirop de DESCHIENS

à l'Hémoglobine pure

REMPLACE VIANDE CRUE et FER

employé par 30.000 Médecins du monde entier

Pour leurs malades

Pour leur famille

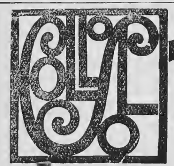
Pour eux-mêmes

ADMIS DANS LES HOPITAUX DE PARIS

DOSES : 1 cuillerée à soupe à chaque repas.

Dépôt Général : Laboratoires Deschiens, 9, Rue Paul-Baudry, Paris

---



SI

Les Médicaments préconisés dans toutes les affections de la peau et des muqueuses ont fait leurs preuves, il est bon de les prescrire.

S'ILS

vous sont présentés sous une forme liquide nouvelle, pratique et plus assimilable, vous rendrez service à votre clientèle en les expérimentant.

LE



SYNTHÉTISE L'HYGIÈNE

de l'**HOMME**, la **FEMME**, l'**ENFANT**

ASEPTISE, ADOUCIT, RAFRAICHIT, CALME TOUTE DÉMANGEAISON, PRÉVIENT TOUTE IRRITATION

EXCIPIENT LIQUIDE

DES

COLLOSOLS MÉDICAMENTEUX

Dermatologie

COLLOSOL au COALTAR (Affections suintantes).

COLLOSOL à l'HUILE de CADE, au GOUDRON de PIN (Affections squameuses, Eczémas, Psoriasis, etc.)

COLLOSOL au SOUFRE (Affections à sécrétions grasses (Acnés, Folliculites, séborrhée, etc.)

COLLOSOL SULFOCADIQUE (Eczémas et Psoriasis hybrides, chroniques).

COLLOSOL à l'ICHTHYOL (Eczémas des Plis, Intertrigos, etc.)

COLLOSOL à l'HUILE de FOIE de MORUE (Prurigos, Ichthyoses, Tuberculides).

Gynécologie

COLLOSOL au COALTAR (Leucorrhées, Métrites).

COLLOSOL à l'ICHTHYOL (États congestifs).

AVANTAGES des COLLOSOLS

Médication liquide.
Application facile, propre et agréable.
Dosage précis des médicaments.
Soulagement immédiat; Suppression instantanée des démangeaisons.
Absorption certaine par la peau et les muqueuses.

LITTÉRATURE et ÉCHANTILLONS — PHARMACIE ROGÉ CAVAILLÈS, C. PÉPIN, Dr en Pharmacie — 9, Rue du Quatre-Septembre, PARIS.

Les COLLOSOLS

ACTUALITÉS MÉDICALES

OBSTÉTRIQUE ET GYNÉCOLOGIE

Un cas d'hypernéphrome utérin présentant les caractères typiques d'un cortico-surrénalome. (HARTMANN et PEYRON. *Gynécologie et Obstétrique*, janvier 1920, p. 1.)

L'importance de débris aberrants de capsules surrénales dans la genèse de certains néoplasmes est aujourd'hui bien établie. Les auteurs passent en revue ces diverses localisations et rapportent incidemment deux cas de leur pratique : un noyau de tissu surrénal aberrant dans le ligament large trouvé au cours d'une opération pour annexite et une tumeur surrénale trouvée dans le testicule d'un cheval.

Chez la femme, ils ont relevé 11 observations de tumeurs à type surrénal développées au niveau des organes génitaux internes, principalement ligament large et ovaire.

Dans le cas qu'ils ont observé, la tumeur siégeait au niveau de l'utérus : cette localisation est unique.

Femme de 58 ans qui perd constamment en abondance du sang, des caillots, des fragments de tumeur, le tout d'une odeur infecte. Au palper on trouve dans le ventre une tumeur dure, arrondie, remontant jusqu'à l'ombilic, peu mobile, ne se laissant pas soulever et s'enfonçant dans l'excavation. Au toucher le col est dilaté, donne la sensation d'un pessaire rond. Dans son orifice ouvert, fait saillie une masse qui par sa consistance rappelle les placentas en voie d'expulsion. La gravité de l'état général fait que l'on commence par un curettage de la masse. L'examen des produits de curettage montre que la néoplasie paraît résulter de la prolifération d'une couche germinative cortico-surrénale présentant des affinités étroites avec la zone glomérulée.

Deux mois après, hystérectomie. Constatations histologiques analogues.

Ultérieurement, récidives locales qui sont améliorées par le radium.

Au point de vue *anatomo-pathologique*, les tumeurs de la zone génitale développées aux dépens de débris surrénaux se sont, d'une manière générale, montrées sous la forme de tumeur encapsulée ; dans plusieurs observations cependant, par suite de l'évolution maligne de la tumeur, la capsule était comme perforée en plusieurs points et le tissu même du néoplasme envahissait les organes voisins.

Quelle est l'*origine de ces tumeurs* ? L'hypothèse de métastases secondaires d'un épithélium primitif de la capsule surrénale resté latent doit être immédiatement écartée.

L'intégrité de l'état général, l'absence de tout symptôme en dehors de ceux résultant de la lésion utérine elle-même suffisent pour la faire rejeter.

Pour expliquer la présence de débris surrénaux dans l'ovaire, dans l'utérus, les auteurs pensent qu'il s'agit simplement de tumeurs développées aux dépens de noyaux erratiques le long des vaisseaux.

Cliniquement, ces tumeurs s'observent surtout à deux périodes de la vie, chez des femmes relativement jeunes, ou au contraire chez celles au voisinage de la ménopause.

Chez la malade de H. et P., on n'avait pas fait de diagnostic. En présence d'une femme de cinquante-huit ans, dans un état grave par suite d'hémorragies répétées et d'un état septique, perdant, en même temps que du sang liquide et des caillots, des fragments de tumeur, constatant dans le vagin une masse qui rappelait un placenta putréfié, H. a simplement trouvé que le cas ne ressemblait à aucun de ceux qu'il avait observés au cours de sa carrière. Il est certain cependant que cette tumeur friable, apoplectique par places, ressemblait beaucoup aux hypernéphromes observés au niveau du rein, l'idée d'un placenta ramolli et putréfié devant certainement être écartée, chez cette femme qui avait dépassé depuis plusieurs années la ménopause et qui présentait du reste, en même temps que la masse vaginale, une volumineuse tumeur abdominale.

Dans quelques cas il sera toutefois possible, en présence d'une tumeur de l'appareil génital, de songer à un néoplasme de surrénale aberrante, lorsque l'on constatera en même temps que le développement d'une tumeur l'apposition d'un ensemble de troubles trophiques faisant penser à un trouble d'un organe à sécrétion interne.

Pronostic. Ces tumeurs sont en général malignes. H. V.

Tuberculosis of the cervix uteri (Tuberculose du col utérin. (MOORE, *Surgery, Gynecology and Obstetrics*, juillet 1919.)

La principale raison pour l'absence générale d'intérêt sur ce sujet est l'invulnérabilité du col à l'invasion du bacille tuberculeux. La *tuberculose* primitive du col est une maladie extrêmement rare. Il n'en a pas été probablement rapporté plus de 15 à 20 cas.

On a réuni environ 150 cas d'*infection tuberculeuse secondaire* du col. Ce qui représente un bien petit pourcentage car sans aucun doute beaucoup d'autres cas n'ont pas été soupçonnés ou ont été pris pour des cancers, de la syphilis, etc.

Si l'on s'en refère aux chiffres de VEYRAT, EDEN, LOCKYER, et WILLIAMS, la tuberculose du col survient dans environ un sixième ou un cinquième de 1 pour cent de l'ensemble des femmes atteintes de tuberculose pulmonaire. La porte d'entrée du bacille offre encore un vaste champ d'étude. Dans les affections génitales les bacilles sont probablement charriés par le courant sanguin plus souvent que par une autre route.

Après cette voie, la plus fréquente est la propagation directe d'un processus tuberculeux en provenance des trompes, des ovaires, de l'utérus ou par des sécrétions provenant de ces organes et gagnant la muqueuse du col. La façon la plus fréquente dont les bacilles d'origine extérieure sont mis au contact des organes génitaux de la femme est le coït.

Les variétés de tuberculose cervicale se classent selon leurs formes anatomiques et microscopiques comme suit : 1° miliaire, 2° interstitielle, 3° végétante, 4° ulcérante, 5° forme catarrhale de Schutt et 6° inflamatoire de Cotti. Ces deux dernières sont rares.

Le diagnostic est en tous les cas cliniquement difficile et les stades de la maladie ressemblent au carcinome. La tuberculose survient le plus fréquemment toutefois, au cours de l'activité sexuelle, tandis que le cancer arrive généralement chez les personnes qui ont franchi l'âge moyen.

L'aspect de la sécrétion est important. Dans les premiers stades c'est du mucus glaireux, qui plus tard devient franchement du pus ou strié du sang, spécialement après un coït ou un examen. Ceci le différencie nettement du sérum teinté de sang du carcinome. La douleur est légère et indéfinie.

Le cas rapporté par l'auteur était comme suit : La patiente, âgée de 27 ans, se présenta pour être examinée seulement du fait d'hémorragie. Pas de commémoratif.

Le col est moderément gros, mou et étalé.

L'ouverture admettait le doigt de l'examinateur sur l'orifice spécialement du côté postérieur, on percevait une rugosité nodulaire. Le doigt qui examinait était légèrement taché de sang. Au speculum, une surface d'un 1/2 pouce en largeur, de couleur rouge vif, et enfermant une petite ulcération sur son bord postérieur se trouvait sur l'orifice.

Dans la paroi de la portion visible du canal étaient quelques petits nodules gris-jaunâtres avec larges papules. L'uterus était normal de dimensions et librement mobile. Annexes et urines étaient aussi normale.

L'examen de fragments prélevés sur le col montrèrent la tuberculose. La fréquence de la propagation tuberculeuse tubaire à tout l'appareil général fit décider une panhystérectomie.

L'examen microscopique de l'utérus et des appendices montra que les trompes, le fond de l'utérus et le col étaient tuberculeux. Le processus était le plus ancien dans les trompes où il y avait caséification avec cellules géantes et accumulation de quantité de cellules endothéliales. Dans l'utérus et le col, le processus était limité à la muqueuse et consistait dans la for-

(*Voir suite, p.* 397).


LIPIODOL
LAFAY
à 40 % d'Iode sans aucune trace de chlore
54, Chaussée-d'Antin, PARIS


LABORATOIRE
P.U.R.
PRODUITS USINES du RHONE

mation de tubercules miliaires tout à fait nombreux. Le tissu musculaire sous-jacent n'était pas du tout intéressé.

La patiente a été vue pour la dernière fois le 18 octobre 1917. Sa santé était parfaite mais elle se plaignait d'une leucorhée très sanieuse. L'examen abdominal fut négatif.

L'examen vaginal révéla une induration considérable de la voûte du vagin mais pas d'ulcération. Apparemment il y avait récidive du processus tuberculeux. H. V.

Ankylose du coude chez un nouveau-né. (ANDÉRODIAS, Société de Médecine de Bordeaux, séance du 26 mars 1920. C. R. in. *Journ. de méd. de Bordeaux*, 25 avril 1920, p. 210.)

Nouveau-né, venu à terme, après une grossesse et un accouchement normaux, chez lequel les mouvements articulaires du coude gauche sont impossibles. A la palpation, il paraissait exister une continuité absolue entre les os de l'avant-bras et l'humérus.

Radiographie : le radius et le cubitus sont moins longs que ceux du côté opposé ; le cubitus paraît remonté et soudé à la trochlée. La cause de cette malformation est difficile à expliquer. Il est possible qu'il y ait eu primitivement une luxation suivie d'ankylose. H. V.

L'imminence d'éclampsie. (PACHECO. *Archivos brasilieros de Medicina*, juillet 1919, p. 541.)

La recherche de l'albumine est insuffisante. Chercher le poids spécifique et la teneur en chlorures. Prendre la tension artérielle. Le tracé sphygmographique est caractéristique, inclinaison de la ligne d'ascension, un plateau au lieu d'un sommet, absence de vagues secondaires.

Régime lacté ou hydrique. Injection de solutions sucrées. Saignée de 100 gr. deux ou trois fois par mois. Purge, lavements. La tendance à la jaunisse sera combattue par de petites doses fractionnées de calomel et de cascara. H. V.

Chlorzink zur Behandlung uteriner Blutungen. (Chlorure de zinc dans le traitement des métrites). (HELLENDALL, *Zentralblatt fur Gynakologie*, 20 novembre 1919, p. 969.)

Un cas d'occlusion cervicale et hématométrie après traitement au chlorure de zinc. Hystérectomie. H. V.

Thyroïdectomie pendant la gestation. (UKITA, *Acta Scholæ med. Univ. imp. Kioto*, 1919, tome III, p. 281.)

La thyroïdectomie, pratiquée au cours de la gestation, prolonge la gestation chez la lapine (jusqu'à deux fois la durée normale). Les produits de cette gestation étaient petits, avec des os mal ossifiés. Leur thyroïde était grosse et en hyperactivité.

H. VIGNES.

Contribution à l'étude du prolapsus de l'utérus chez la femme, en particulier chez la petite fille. (M. JEAN ROCH. *Thèse de Montpellier*, 3 décembre 1919, nº 47.)

Observée avant la puberté dans les deux tiers des cas, cette affection relève des efforts répétés susceptibles d'augmenter la pression abdominale, et aussi de l'affaiblissement des tissus dû à la plupart des maladies infectieuses, la tuberculose plus spécialement. La présence du méat urinaire rend le diagnostic plus facile. D'un pronostic bénin, la plupart des cas guérissent par simple application de nitrate d'argent ou l'ignipuncture. Seuls, les cas graves et anciens relèvent de l'excision méthodiquement menée.

De l'analgésie chirurgicale par injection rachidienne ; choix de l'anesthésique. (M. JOSEPH VILLEBRUN, *Thèse de Montpellier*, 24 décembre 1919, nº 63.)

Mémoire consacré à établir la supériorité de la novocaïne sur les autres analgésiques. Mais l'exposé n'entraîne pas la conviction encore que l'auteur confonde volontiers l'activité d'un agent avec sa toxicité, plus spécialement en ce qui concerne la cocaïne, dont des doses six fois plus faibles donnent sans plus d'inconvénients une insensibilisation tout aussi parfaite.

Contribution à l'étude des rétro-déviations douloureuses de l'utérus. (LÉON LOUVRIER. *Thèse de Montpellier*, 28 février 1920, nº 91.)

Tantôt primitive chez les prédisposées, tantôt secondaire à l'infection des organes génitaux, la rétrodéviation revêt chez les premières le type version mobile et réductible ; chez les secondes on observe plutôt la flexion irréductible. En raison de la persistance des douleurs et du syndrome utérin après échec du pessaire, le ligamentopexie est à conseiller, d'autant plus que la douleur est supprimée dans 80 % des cas et sensiblement atténuée dans 15 %. Les grossesses ultérieures ne sont nullement entravées.

Sur un cas de galactocèle traumatique. (PIERRE BOURGIN. *Thèse de Montpellier*, 6 mars 1920, nº 96.)

Due à une accumulation de lait en arrière d'un rétrécissement des canaux galactophores sous la dépendance d'une hyperplasie du tissu conjonctif, secondaire elle-même au traumatisme ou à l'infection, le galactocèle est riche en globules blancs, dans sa cavite et autour d'elle. M. Grynfeltt pense qu'ils agissent sur le contenu liquide par leurs lipases, ce qui peut expliquer la régression spontanée du galactocèle quand la poche ne suppure pas.

NOUVELLES (*Suite*)

IV. Les Traitements. — 27. *Thérapeutique chirurgicale gastrique* (indications et soins post-opératoires), par M. Lardennois (vendredi 23 juillet, 14 h. 30).

28. *Thérapeutique par les agents physiques* : radio et radiumthérapies, électrothérapie, kinésithérapie, hydrothérapie, par MM. Guilleminot, Durey et Dausset (vendredi 23 juillet, 16 h. 30).

29. *Thérapeutique chirurgicale intestinale* (indications et soins post-opératoires), par M. Lardennois (samedi 24 juillet, 9 heures).

30. *Thérapeutique médicale générale* ; régimes, par M. Lippmann (samedi 24 juillet, 14 h. 30).

31. *Thérapeutique hydro-minérale*, par M. Lippmann (samedi 24 juillet, 16 h. 30).

Cet enseignement de Vacances, d'ordre *essentiellemint pratique*, commencera le samedi 10 juillet 1920, à 9 heures, à la Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu (amphithéâtre Trousseau), sous la direction de M. le Pr agrégé Maurice Villaret, médecin des hôpitaux, et avec la collaboration de MM. Lardennois, chirurgien des hôpitaux, Herscher, médecin des hôpitaux ; Lippmann, Chabrol, anciens chefs de clinique ; Paul Descomps et Deval, chefs des laboratoires d'anatomie pathologique, de bactériologie et de chimie, Guilleminot, Durey et Dausset, chefs du laboratoire des agents physiques de la Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu.

Il aura lieu régulièrement, le matin à 9 heures, l'après-midi de 14 h. 30 à 17 h. 30 ; les leçons du matin seront terminées autant que possible à 10 heures, de façon à permettre aux médecins inscrits de suivre les services hospitaliers de Paris.

Le cours comprendra 31 leçons et sera complet en deux semaines. Il sera illustré de planches et projections, et accompagné de présentations de malades, d'instruments, de pièces et de préparations microscopiques. Il portera plus spécialement sur l'*examen clinique au lit du malade* et sur les procédés récents de *thérapeutique médicale, chirurgicale, physiothérapique et hydrominérale*.

Les élèves seront exercés individuellement à l'examen des malades présentés, aux manœuvres thérapeutiques, au maniement des appareils, aux recherches de laboratoire s'appliquant à la clinique courante et pourront emporter les préparations exécutées par eux.

Des sommaires détaillés résumant chaque leçon leur seront distribués individuellement.

Un *Voyage d'étude* de trois jours sera organisé les 14, 15 et 16 juillet, à *Vichy* et aux *Stations hydrominérales d'Auvergne* sous la direction de M. le Pr Gilbert et de M. le Pr agrégé Maurice Villaret.

Ce voyage sera absolument gratuit (frais de chemin de fer, de repas, d'hôtel, d'auto-car, etc.).

Les élèves du cours désireux d'y participer sont priés de s'inscrire à l'avance auprès de M. le Dr Paul Descomps, à la Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu, qui leur fera connaître le programme détaillé du voyage.

UN CERTIFICAT SERA DÉLIVRÉ AUX ÉLÈVES A L'ISSUE DU COURS.

Le droit de laboratoire à verser est de 150 francs.

Seront admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance de versement du droit. — Les bulletins de versement relatifs à ce cours seront délivrés au Secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Hospices civils de Reims. — Concours pour la nomination d'Internes en Médecine à l'Hôpital Civil de Reims. — Un concours pour procéder à la nomination de *trois* internes en Médecine s'ouvrira à l'Hôpital Civil de Reims le lundi 19 juillet 1920, à 8 heures du matin.

Ecole de médecine de Clermont. — Par arrêté du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts en date du 26 mai 1920, des concours s'ouvriront le 6 décembre 1920, devant la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université de Toulouse :

Pour l'emploi de suppléant des chaires de physique et de chimie à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Clermont ;

Pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale à ladite école ;

Pour l'emploi de suppléant de la chaire d'histoire naturelle à ladite école.

Les registres d'inscription seront clos un mois avant la date d'ouverture de ces concours.

Amphithéâtre d'anatomie. — M. Pierre Sébileau, directeur des travaux scientifiques. — Avis : Le cours d'*Ophtalmologie opératoire* par M. le Docteur Morax, ophtalmologiste de Lariboisière, assisté de MM. les Drs Magitot, ophtalmologiste des hôpitaux et Bollak, assistant, commencera le lundi 7 juin 1920 à 13 heures 1/2 et continuera les jours suivants (sauf le samedi) à la même heure.

Droit d'inscription : 100 francs.

Ecole française de stomatologie. — L'Ecole française de stomatologie a pour but de donner l'enseignement aux seuls étudiants en médecine et docteurs en médecine désireux de se spécialiser dans la pratique de la stomatologie.

L'enseignement donné par des médecins spécialisés et techniciens comprend :

1° La clinique générale des maladies de la bouche et des dents ;

2° Des cours spéciaux sur les différentes branches de la stomatologie ;

3° Des travaux pratiques de technique opératoire, de prothèse, d'orthodontie et de laboratoire.

Pour les inscriptions et pour les renseignements, s'adresser au Docteur Bozo, Directeur de l'Ecole, 20, passage Dauphine, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Les Galéniennes.. Fantaisies rimées en marge du codex, suivies de quelques autres poésies par L. G. Toraude. Préface du Dr François Helme. 1 vol. in-8 XXIV-176 pages.

Composition musicale avec 70 illustrations de A. Bonamy, Antonio Galbez (Vierge), George Grellet, R.-H. Guitard, M. Geiger-Riolet, C. Hérouard, Luc d'Hostel, Ad. La Lire, Léon Lebègue, A. Milaire et Rapéno ; 16 hors texte de A. Bonamy, M. Geiger-Riolet, L. Grimbert, C. Hérouard, Ad. La Lire et Léon Lebègue ; 1 de François Boureillo.

Tirage à 1.250 ex. dont 10 sur Japon, 40 sur Hollande. Prix : 40 fr. l'exemplaire ordinaire. En vente chez MM. Vigot frères, place de l'Ecole de Médecine et rue Antoine-Dubois, Paris (6e). — Et Chez M. L.-G Toraude, 23, Grande-Rue, à Asnières (Seine).

(*Voir la suite, page 464*).

De tout temps, il y a eu, parmi les médecins et les pharmaciens, des poètes, le Parnasse médical est particulièrement bien peuplé. Il faut cependant avouer que les questions médicales et pharmaceutiques se prêtent peu à la poésie, sauf naturellement à la poésie satirique ou à la poésie badine. Les « *Sonnets du Docteur* » sont un des rares exemples de ce genre de poésies professionnelles capables de supporter l'examen.

L'œuvre de M. L.-G. Toraude n'a pas de prétentions à la grande poésie. Il veut chanter les charmes de sa vie professionnelle qu'il orne de toutes les parures des vers. Réveillé la nuit, comme le montre le Dr Helme, pour une besogne insignifiante et dérangé dans son sommeil, il aurait pu tout comme un autre se mettre en colère et morigéner ce fâcheux. Lui, il fait une Galénienne de sa mésaventure : une autre fois il délivre son ordonnance à une brave femme, des fleurs pectorales, et lui en explique comme il sied, l'utilité et l'usage. Mais tout à coup les fleurs s'animent, l'imagination s'envole et voilà le *Ballet des Fleurs*. Il n'est aucun de ses gestes, comme de ses potions. qui ne soit prétexte à quelque chant nouveau et imprévu. A côté des morceaux fantaisistes sur la *Potion*, l'*Odyssée des mortiers*, le *Suppositoire*, le *Ballet des Fleurs*, celui-ci agrémenté d'un nocturne de F. Bouriello, le *Service de Nuit*, la *Pharmacienne*, les *Trois Antres*, les *Rimes de Jeunesse*, nous trouvons des morceaux où le Poète sait se libérer de la contrainte professionnelle pour aborder avec succès la poésie. Tel est ce morceau sur « *Les Eaux* ».

Les Eaux vivent. Leur vie est pleine de surprises :
S'échappant à grand bruit des rochers entr'ouverts,
Elles vont dans le souffle impérieux des brises,
Traversant les hameaux, les cités, l'univers...

Les Eaux dorment. — L'étang s'alourdit et sommeille,
Le lac reste muet sous le ciel éclatant ;
Si le sylphe rôdeur les trouble et les éveille
Ce n'est qu'un court frisson qui s'apaise à l'instant.

Les Eaux chantent. — Leurs voix sont belles, on écoute,
Effrayé, le torrent qui roule avec fracas ;
Et, pour le cœur charmé, le ruisseau... goutte à goutte,
Murmure sa romance aux accents délicats.

Les Eaux meurent. — Leur mort est pleine de mystère :
La mer est le sépulcre où le sort les conduit ;
Et c'est de tout le bruit des échos de la terre
Que l'Océan s'émeut et gronde jour et nuit.

Mais, l'auteur ne s'arrête pas longtemps dans cette voie, ce que certains de ses lecteurs regretteront peut-être, pour revenir à la fantaisie qui est la note prédominante de cette œuvre. Aussi le voyons-nous, après ces vers consacrés aux eaux, revenir aux eaux médicinales et chanter Glauber, Rubinat, Carabana hélas ! l'eau distillée et de

Aqua fontis
Et cœlestis
Aqua simplex
Chère au Codex

Puteana,
Dulcis aqua :
Meræ undæ
Et pluviæ...

Dans nos bocaux
Versez à flots
De quoi payer
Notre loyer

Comme on le voit, mélange de fantaisie, de sentiment, d'ironie, de vraie poésie, l'ouvrage de M. L.-G. Toraude mérite de prendre place dans toutes les bibliothèques des pharmaciens et des médecins qui s'intéressent à la poésie professionnelle.

Les écrits et la vie anecdotique et pittoresque des grands artistes (peintres, sculpteurs, musiciens et comédiens). Prix : 3 fr. 50 ; relié : 5 fr. ; Louis Michaud, éditeur, Paris.

Dans chaque volume, la physionomie intime d'un artiste est restituée au moyen de ses écrits (mémoires et correspondances) accompagnés d'un commentaire, absolument objectif et anecdotique, rédigé par des historiens, des critiques d'art et des musicographes d'une autorité incontestable. L'illustration, riche et variée, est également documentaire et anecdotique, sans préjudice, pour les artistes plastiques, de reproductions d'œuvres extrêmement soignées.

Déjà parus : Corot, par Paul Cornu ; Favart et Madame Favart, par Maurice Dumoulin ; Gaultier-Garguille, par Emile Magne ; Fromentin, par Georges Beaume ; La Malibran, par Clément Lanquine ; Carpeaux, par Florian-Parmentier ; Gavarni, par Jeanne Landre ; Schumann, par Calvocoressi ; Michel-Ange, par Beaume ; Daumier, par Raymond Escholier ; Léonard de Vinci, par G. Beaume.

Bossuet. 1627-1704. Notre plus grand écrivain, par Albert LETELLIER, 1 vol. in-8, 324 p. sur papier vélin, 8 pl. hors texte en typogravure. tirées en camaïeu. Prix : 20 fr. Mauzi et Joyant, 15, rue de la Ville-l'Evêque, Paris 1920.

Nous contemplons dans cet ouvrage Bossuet qui fait « battre ses grandes ailes » dans tous les domaines explorés par lui, avec la science philosophique et la hauteur de vues que l'on sait. C'est ainsi que le « contrat social » de Rousseau s'est trouvé réfuté, un siècle d'avance, par l'aigle de Meaux.

Et nous le voyons s'élever, comme les grands des tribunes n'ont su mieux le faire, contre ces monstruosités que sont les guerres imbéciles. Le grand homme d'Etat signale, comme le fera plus tar. Proudhon, les dangers de la « liberté des multitudes ».

L'heure est venue de répandre des idées saines en littérature, en art, en politique. Ce très bon livre s'efforce de le faire par une argumentation érudite et serrée.

Les grands philosophes. Prix : 3 fr. 50 ; relié : 5 fr. ; Louis Michaud, éditeur, Paris.

Précédé de notices biographiques et bibliographiques et d'une étude sur la philosophie de l'auteur, écrite dans un style aussi clair que possible, orné de nombreuses illustrations, portraits, autographes et documents divers, chaque volume contient les extraits les plus étendus, les pages les plus saillantes, souvent *les principaux ouvrages in extenso* des grands philosophes. Le choix des textes et la rédaction des notices et des études ont été confiés à des agrégés de l'Université.

Déjà parus : Platon, par André Barre ; Descartes, par L. Debricon ; Kant, par René Gillouin ; G. Tarde, par A. et G. de Tarde (ses fils), préface de Bergson ; Lamarck, par Revault d'Allonnes ; Montesquieu, par Paul Archambault ; Vladimir Soloviev, par J.-B. Séverac ; Henri Bergson, par René Gillouin ; Boutroux, par Archambault ; Cabanis, par Georges Poyer ; Helvétius, par J.-B. Séverac ; Leibniz, par Paul Archambault ; Hegel, par Archambault ; Durkheim, par Georges Davy ; Pascal, par Archambault ; Berkeley, par Maxime David ; Spencer, par Edmond Parisot ; Stuart Mill, par P.-Archambault ; Condorcet, par J.-B. Séverac ; Auguste Comte, par René Hubert ; Th. Ribot, par Lamarque.




ΙΟΔΟΓΕΝΟΛ
ΠΕΠΙΝ
εστ
επαθαντ
René
Vincent
DRAEGER

[Fon]dé en 1873. — N° 24. Le numéro : 40 centimes. 12 JUIN 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

ADMINISTRATION

[A]. ROUZAUD
Rue des Écoles, PARIS (V°)
Téléphone: 830-03

ABONNEMENTS :
[Fra]nce et Colonies.............. 20 fr.
[Union] postale.................... 25 fr.
Étudiants
[Fra]nce et Colonies.............. 12 fr.
[Union] postale..................... 15 fr.

[Les abon]nements partent du 1er de chaque mois
[Joindre] 0.75 pour chaque changement d'adresse.

DIRECTION SCIENTIFIQUE

Maurice LOEPER, *Professeur agrégé, Médecin de l'Hôpital Tenon.*
Rédacteur en Chef

BOURGEOIS — *Oto-Rhino-Laryngologiste de l'Hôpital de la Pitié.*
CHIFOLIAU — *Chirurgien des Hôpitaux.*
CLERC — *Médecin de la Maison Dubois.*
JEANNIN — *Professeur agrégé, Accoucheur des Hôpitaux.*
LENORMANT — *Professeur agrégé, Chirurgien de l'Hôpital St-Louis.*
L. LORTAT-JACOB — *Médecin des Hôpitaux.*
PAUL-BONCOUR (G.) — *Médecin de l'Institut Médico-Pédagogique.*
POULARD — *Ophtalmologiste de l'Hôpital Necker-Enfants-Malades.*
Félix RAMOND — *Médecin de l'Hôpital St-Antoine.*

RÉDACTION

A. PHILIBERT
Ancien Interne, Médaille d'or des Hôpitaux.

Maurice GENTY

Les bureaux de rédaction sont ouverts les Lundi, Mercredi et Vendredi, de 5 h. 1/2 à 6 h. 1/2.

SOMMAIRE

NOUVELLES

Assistance publique. — 2e Concours de chirurgien des hopitaux. — Composition provisoire du jury : MM. les Dr Descomps, Fredet. Arrou, Routier, Lapointe, Riche et Marie (René).

19 candidats : MM. les Drs Kendirdjy. Rouhier, Houdard, Brocq, Pascalis, Lorin, Métivet, Séjournet, Mornard, Bergeret, Leveuf. Desplas, Monod, Guimbellot, Gouverneur. Deniker, Girode, Douay et Maurer.

Concours d'oto-rhino-laryngologiste des hopitaux. — Composition provisoire du jury : MM. les Drs Lermoyez, Lombard, Bourgeois, Lemaître, Grivot, Mauclaire et Robin.

9 candidats : MM. les Dr Halphen, Rouget, Dufourmentel, Moulonguet, Ramadier, Blanluet, Bloch, le Mée et Sourdille.

Concours d'ophtalmologiste des hopitaux. — *Epreuve clinique. — Séance du 22 mai* : MM. Prélat et Bollak 17.

Candidats admissibles : MM. Cerise 47 points, Velter 46, Bollack, Bourdier et Prélat 42.

Epreuve opératoire. Séance du 27 mai. Extirpation de la glande lacrymale orbitaire. MM. Bourdier 18, Velter 15, Prélat 17, Cerise 19 Bollack 15.

Consultation écrite. — Séance du 27 mai. MM. Velter 29, Cerise 29, Bourdier 27.

Séance du 29 mai, MM. Prélat 28. Bollack 28.

A la suite de ce concours, M. le Docteur Cerise est nommé ophtalmologiste des hôpitaux.

— Concours de l'externat. — *Epreuve supplémentaire*, — Séance du 21 mai. — Question donnée : « Symptômes, diagnostic et complications des calculs du cholédoque ».

MM. Peron, 20 ; Chatot, 16 1/2 ; Ibos, 18 1/2 ; Mlle Harmelin, 19; MM. Ferey, 17 ; Kourilsky, 18 ; Lambling. 17 1/2 ; Mollaret, 19 1/2.

— Le concours s'est terminé par les nominations suivantes :

1. MM. Peron, Mollaret, Mlle Harmelin, MM. Ibos, Kourilsky, Lambling, Ferey, Chalot, Villot (Jean), Thévenard,

11. Pérard, Mme Ve Guetschel, MM. Martin (Jacques), Renault, Mlles Lassale, Steinmetz, MM. Biancani (Elio), Coudert (Emile), Mlle Petot, MM. Wallich,

21. Casteran, Gallot, Kaplan, baruk, Mlle Waynbaum, MM. Magdelaine, Leydet, Mlles Mauclaire, Vilter, Mme Cabouat,

31. MM. Dereux, Gautier (Jean), Aubry, Mlle Hallion, MM. Holodenko, Laval, Mlle Odier, MM. Vibert, Blondel, Mlle Baud,

41. Mlle Boutigny, MM. Flahaut, L'Ecuyer de Villers, Luton, Michel-Béchet, Vanbockstael, Mlle Sazerac de Forge, MM. Lapeyre, Patel, Legrain,

51. Blondin, Flipo, Mme Dreyfus-Sée, M. Pichat, Mme Bertrand-Fontaine, MM. Bodin, Denoy, Roëser, Blum, Mlle Bœgner,

61. MM. Dubois (Paul), Jullien, Leboucher, Macheboeuf, Agnès, Mlle Linossier, MM. Lieutaud, Delthil, Descomps, Boltansky,

71. Cachera, Mlle Laurent, MM. Lefèvre (Georges-Théophile), Lefèvre (Georges), Lion, Puech, Mlle Rodet, M. Theillier, Mlle Cros, MM. Dufieux,

81. Fumery, Jean, Mlle Lavedan, MM. Lavialle, Pavie, Benda, Besson, Lenormand, Michaux (Léon), Debray,

91. Mlle Lachousky, MM. Thurel, Corneau, Ghouïla-Houri, Morlaas. Chapuis. Thisy, Migault, Caffort, Mlle Denis,

101. MM. Mâle. Krivine, Biancani (Hugo), Darquier, Kéraudren, Mlle Sayag, MM. Lafaix, Salathé, Therin (Jean). Bonan,

111. Hamburger. Guérin, Leroy (Roger), Fontaine, Mlle Desgrez, MM. Jardet, Lamy, Ledoux, Truchard, Parat,

121. Bardy, Bouillé, Boussange, Mounier, Boyer, Brocherion. Lemière, Samsœn, Mlle Baudry, MM. Charreau,

131. Langlois, Mlle de Sèze, MM. Canouet, Lévy (Pierre), Waitz, Lazare, Farant (Jean), Vendel, Grognot, Barbaro,

141. Ehrenberg, Petit (Roger), Ribière, Mlle Ivanichevitch, MM. Hennart, Camus, Djordjevitch, Mlle Guyot, MM. Popovitch (Borislaw), Thibault (Raymond),

151. Azerad, Limouzin-Lamothe, Turrillot, Dublineau, Hamonic, Laymond, Nadal, Barbellion, Lehmann,

161. Mme Poissonnsier, Mlle Rogier, Frontard, MM. Jaubert, Prat-Flottes, Dufour, Laurain. Mlle Ostwalt, MM. Amiot, Carette (Camille).

171. Couton, Delafontaine, Dumas. Duncombe, Langue, Laverssin, Mallein-Gérin, Meurisse, Mlles Mortier, Nicolle,

181. Rekis, MM. Reudon. Sicard. Tournilhac, Arrivot, Mlle Grunbaum MM. Garnier, Jaïs, Martin (Henri), Troncin,

191. Delaveuve, du Fayet de la Tour, Mlle Henry, MM. Tissier, Giberton, Lacassie, Lob, Lacaisse, Barbol, Armand,

201. Tariel, Bonnemaison, Gence, Fuizi. Popovitch (Milan), Pruvost, Souty, Lévy (Marcel), Schrameck, Soullier,

211. Abonneau, Blondin, Diriks, Gauillard, Lefebvre, (René), Marco, Marmasse. Mll Nitard, MM. Schœngrun (Emile), Tsin,

221. Vasseur, Willemin (Louis), Quignon, Salavert, Uzan, Mlle Aubriot, Mircouche, MM. Rebuffel, Gley, Mlle Roudinesco,

231. MM. Lafont (Ernest), Delimal, Mlle Kœchlin, MM. Grognard, Lavau, Marq, Marzouk, Mayer, Moret, Mlle Papin,

241. MM. Potelune, Restoux, Rigal, Terrin (Pierre), Froyez, Mlle Decaux, MM. Hervé, Pichard, Salvan, Compin,

251, Denis, Lacapère. Mlle Lecoq, MM. Macé, Moissy, Roussel (André), Toulouse, Mlle Vasseur, MM. Emerit, Bazelis,

261. Chartier, Chatellier, Geray, Hautefeuille, Jendon, Mlle Lacroix, M. Larivière, Mme Meyer-May, MM. Naveau, Seguin,

271. Mlle Tisserand, MM. Damon, Baldy, Chabrun, Girard, Hennetier. Lévy (Gabriel), Mer, Mlle Vignaux, MM. Ackermann,

281. Chabrut, Gautier (Paul), Mlle Maybluh, M. Moraux, Mlle Simon, M. Rosier, Mlle Hugueny. MM. Evrain, Henriot, Carvaillo.

291. Mlles Halperson, Frey. MM. Parfoury, Voukassovitch, Guêneau de Mussy, Hyvert, Mlle Richard, MM. Carpentier, Casaubon, Crocy,

301. Navarre, Talot de Margival, Arviset, Chemilleau, Keller, Pagès, Mlle Remy, M. Yotte, Mlles Crémieu, Gagey,

311. MM. Guyot, Bonnichon, d'Auxion, Fabre (André), Filliol, Hurez, Méry, Schœngrun (André), Dana, Diamantberger,

321. Lichtenberger. Mme Bouchard, MM. Choquet, Arthaud, Retel, Azam. Chérouvrier, Mlle Joltrois, MM. Kalmanovitch, Lataix,

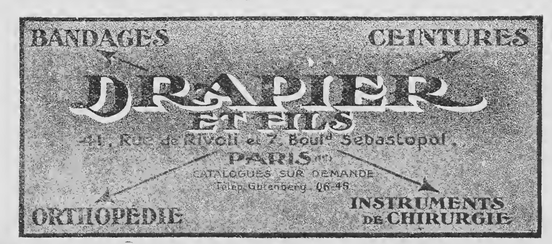
331. Minon, Moussou, Paris, Perrève, Cornet, Lavieille, Magnol, Thirion, Blanche, Brunet,

(Voir la suite, page **416**).



ΙΟΔΟΓΕΝΟΛ
ΠΕΠΙΝ


TRAITEMENT DES AFFECTIONS AIGUES & CHRONIQUES DES VOIES RESPIRATOIRES
PRODUITS RHEMDA


BANDAGES
CEINTURES
DRAPIER
ET FILS
41, Rue de Rivoli et 7, Boul^d Sebastopol
PARIS
CATALOGUES SUR DEMANDE
Teleph. Gutenberg 06-46
ORTHOPÉDIE
INSTRUMENTS DE CHIRURGIE


BRONCHITES
ASTHME · TOUX GRIPPE
GLOBULES DU Dr DE KORAB
A L'HÉLÉNINE DE
EXPÉRIMENTÉS DANS LES HOPITAUX DE PARIS
2 à 4 par jour
L'HÉLÉNINE DE KORAB calme la toux, les quintes même incoercibles, tarit l'expectoration, diminue la dyspnée, prévient les hémoptysies.
Stérilise les baccilles de la tuberculose et ne fatigue pas l'estomac
CHAPES 12, RUE DE L'ISLY PARIS


SEUL VÉRITABLE
EXTRAIT DE MALT FRANÇAIS
DÉJARDIN
PRIX Le Flacon : 2 fr.
PRIX Le Flacon : 2 fr.
MÊME PRODUIT GLYCÉROPHOSPHATÉ Prix, le Flacon 2f50
MÊME PRODUIT FERRUGINEUX
100, Boulevard Haussmann, PARIS

NOUVELLES (*Suite*)

Assistance Publique (*Suite*).

341. Gallet (Jean), Fabre (Pierre), Fouché, Riera, Mlle Bonhomme, MM. Leyritz, Roussel (Maxime), Mlle Leblond, MM. Razimbaud, Bac,

351. Christol, Peynet, Thoral, Duprey (Gaston), Gruntescu, Mme Souffland, MM. Topart, Baudet, Broujaniski, Bruder,

361. Mlle Fradiss, MM. Guitton, Lucq, Mme Macrez, Mlle Maugé, MM. Richard, Willemin,(Eugène), Bertrand, Bourdillon, Chantier,

371, Joffroy, Lévy (Robert), Mlle Schulmann.

Faculté de Médecine de Paris. — Thèses. — *Mercredi 2 juin,* — Jury : MM. Letulle, président ; Sébileau, Cunéo et Loeper.— M. Boudeau (Jean). Contribution à l'étude des angines aiguës chez l'adulte. — M. Buriléano (Octave). L'utilisation du sucre dans l'alimentation des nourrissons. — M. Bernard (Ferdinand). Contribution à l'étude du drainage filiforme. — M. Mons (E). L'héliothérapie.

Mercredi 9 juin. — M. Coronado (Charles). Falsification du vin et alcoolisme. — M. Larue (Gaston). Etude toxicologique de la paraldéhyde. — M. Margerin (René). Du traitement de l'ectropion cicatriciel des paupières par les greffes dermo-épidermiques.

Jeudi 10 juin. — M. Mineur (Paul). Etude de la rétention chlorurée chez la femme enceinte. — M. Gonthier (André). Contribution à l'étude du traitement des plaies de la rate. — M. Albert (Jean). Le rhumatisme viscéral primitif chez l'enfant. Existe-t-il ? — M. Benador (Moïse). Procédés modernes d'extraction des projectiles du rachis et de la moelle. — M. Robert (Jean). Contribution à l'étude du lupus.

— Concours de l'agrégation. — *Médecine générale. — Leçon orale de 3/4 d'heure après 4 heures de préparation.* — Séance du 28 mai. — MM. Giraud : « Erysipèle de la face ». — Lian : « De la crise de goutte articulaire aiguë. — Baumel : « Les ictères graves ».

Séance du 27 mai. — MM. J. Chalier : « La dégénérescence amyloïde ». — Fabre : « Les diabètes insipides ». — Boudet : « Les migraines ».

Séance du 28 mai. — MM. Fiessinger : « Poliomyélites aiguës ». — Descomps : « Cancer de la tête du pancréas ». — Joltrain : « Pathogénie et formes cliniques de l'urémie ».

Séance du 29 mai. — MM. Creyx : « Les accidents sériques ». — Laporte : « Les intoxications mercurielles ». — Derrien : « Les oreillons ». — Lévi-Valensi : « Les manifestations cardiaques dans les affections du rein ». — Chevalier : « Le muguet ».

Séance du 31 mai. — MM. Roubier : « Pathogénie et valeur séméiologique des albuminuries ». — Abrami : « Symptômes et diagnostic de la paralysie générale ». — Cordier : « La dysenterie amibienne ».

Séance du 1er juin. — MM. Rebattu : « Artérites syphilitiques ». — Bonnamour : « Ulcère du duodénum ». — De Verbizier : « Formes cliniques de l'épilepsie ».

Séance du 2 juin .— MM. Duhot : « Coma diabétique ». — Dubourg : « Les épilepsies partielles ». — Harvier : « Le pouls lent permanent ».

Séance du 3 juin. — MM. Gardère : « Formes cliniques et diagnostic de la méningite tuberculeuse ». — Margarot : « Œdème aigu du poumon ». — Touraine : « Les splénomégalies ».

Chirurgie générale et voies urinaires. — Leçon orale de 3/4 d'heure après 4 heures de préparation. — Séance du 26 mai, — MM. Barthélemy : « Complications articulaires de la blennorragie ». — Lombard : « Ruptures traumatiques de l'urèthre ». — Murard : « Diagnostic et traitement du cancer du rein ».

Séance du 27 mai. — MM. Costantini : « Fractures fermées de l'extrémité inférieure du fémur ». — Bonnet : « Fistules pleurales ».

Séance du 28 mai. — MM. Charvin : « Iléus paralytique ». — Moure : « Ostéomyélite tuberculeuse tibio-tarsienne ». — Hamard : Symptômes, diagnostic et traitement des pancréatites hémorragiques ».

Séance du 29 mai. — MM. Witas : « Luxations anciennes du coude ». — Rouhier : « Plaies de la vessie ». — Heitz-Boyer : « Le cancer de la prostate ». — Leveuf : « Lésions des artères dans les plaies de guerre ». — Charrier : « Abcès aigus du sein ».

Séance du 31 mai. — MM. Heully : « Kystes du pancréas ». — Miginiac : « Diagnostic et traitement des tumeurs malignes du testicule ». — Cadenat: «Synovites tendineuses chroniques du poignet ». — Girode : « Kystes branchiaux et fistules branchiales du cou ».

Séance du 1er juin. — MM. Papin : « Tumeurs à myéloplaxes des os des membres ». — Perrin : « Fractures fermées de l'astragale ». — Tourneux : « Des gangrènes par artérite chronique ».

Liste des admissibles à l'épreuve définitive :

Paris : MM. Lardennois, 29 + 30 = 59 ; Basset, 26 + 30 = 56 ; Küss 30 + 26 = 56 ; Mathieu, 26 + 30 = 56 ; Cadenat, 23 + 30 = 53 ; Moure, 27, + 24 = 51 ; Heitz-Boyer, 29 + 29 = 58.

Alger : MM. Costantini, 22 + 24 = 46 ; Lombard, 23 + 21 = 44 ; Dubouchet, 18 + 21 = 39 ; Witas 18 + 18 = 36.

Bordeaux : MM. Papin, 18 + 30 = 48 ; Charrier, 22 + 26 = 48.

Lille : M. Gérard, 21 + 20 = 41.

Lyon : MM. Murard, 25 + 23 = 48 ; Bonnet, 26 + 26 = 52 ; Santy, 25 + 26 = 51 ; Chalier, 24 + 24 = 48.

Montpellier : MM. Lapeyre, 21 + 23 = 44 ; Chauvin, 20 + 22 = 42.

Nancy : MM. Barthélemy. 25 + 23 = 48 ; Hamont, 23 + 24 = 47.

Toulouse : MM. Ducuing, 25 + 30 = 55 ; Miginiac, 20 + 29 = 49.

Physiologie et médecine expérimentale. — Epreuve pratique. — Physiologie : MM. Mathieu, 28 ; Soula et Sarvonat, 27 ; Giraud, 25.

Le concours s'est terminé par la nomination de MM. Sarvonat. Soula et Mathieu.

Médecine expérimentale : MM. Richet et Garnier, 29.

Le jury présente en première ligne M. Garnier.

A l'unanimité, le jury demande qu'une seconde place d'agrégé soit attribuée à M. Richet.

Hygiène et bactériologie, parasitologie et histoire naturelle. — Jury : MM. Auché, Bertin-Sans, Guiart, Soulié, Bernard, Bezançon, Brumpt.

Exposé de titres. — Hygiène et bactériologie : MM. Debré et Philibert, 29 ; Rochaix, 26 ; Orticoni et Paraf, 19 ; Hirtzmann, 15 ; Zuber, 11.

Parasitologie et histoire naturelle : MM. Joyeux, 29 ; Senevet, 26 ; Desoil, 25 ; Pringault et Sigalas, 16 ; Gantie, 11.

Leçon orale de 3/4 d'heure après 4 heures de préparation. — Hygiène et bactériologie : MM. Debré, 29 ; Rochaix, 28 ; Paraf, 20 ; Orticoni, 15 ; Philibert, 29.

Parasitologie et histoire naturelle : MM. Joyeux, Sénevet et Desoil. 29 ; Sigalas, 12 ; Pringault, 11 ; Gantiè, 14.

Epreuve pratique. — MM. Sévenet, 23 ; Desoil, 21 ; Joyeux. 29.

Sont nommés : MM. Joyeux (Paris), Sénevet (Alger), Desoil (Lille).

Ophtalmologie. — Le concours s'est terminé par la nomination de M. Jeandelise.

Hôpital de la Pitié. — *Cours complémentaire et de perfectionnement sur les maladies du Cœur, des Vaisseaux et du Sang.* Service du professeur Vaquez. — Du 15 juin au 15 juillet 1920, à 10 h. du matin.

Programme des conférences : 15 juin, Pr Vaquez, Les grands syndromes. — 16 juin, Dr Laubry, Sphygmomanométrie. — 17 juin. Dr Laubry, Hypertension artérielle. — 18-19 et 21 juin, Dr Bordet. Radioscopie du cœur et de l'aorte. — 22 juin, Dr Bordet, Electrocardiographie (technique). — 23 juin, Dr Donzelot, Electrocardiographie (clinique). — 24 juin, Pr Vaquez, Digitaline et ouabaïne. — 25 juin, Dr Leconte, Les extra-systoles. — 26 juin, Dr Donzelot. Les tachycardies paroxystiques. — 28 juin, Dr Leconte, L'arythmie complète. — 29 juin, Dr Ribierre, Bradycardie et dissociation. — 30 juin, Dr Donzelot, Alternance du cœur et du pouls. — 1er juillet, Dr Lutembacher, Les endocardites infectieuses subaiguës. — 2 juillet, Dr Giroux, Résistance globulaire et ictères hémolytiques. — 3 juillet, Dr Clerc, Les leucémies. — 5 et 6 juillet, Dr Aubertin, Les anémies. — 7 juillet, Pr Vaquez, Erythrémie.

Le droit d'inscription pour cette série dé conférences est de 100 frs.

S'inscrire au Secrétariat de la Faculté, guichet no 3, les jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Conférences sur les maladies de la nutrition. — Le docteur Rathery, agrégé, médecin de l'hôpital Tenon, commencera, le lundi 14 juin, à l'hôpital Tenon (amphithéâtre des cours) à 10 heures 30, une série de dix conférences qu'il continuera les mardi et vendredi suivants à la même heure.

Sujets des conférences : Hyperglycémies diabétiques. — Substances azotées et graisses chez les diabétiques. — Glandes vasculaires et syndromes diabétiques. — Formes cliniques du diabète et leur rapport avec le traitement du syndrome. — Rein diabétique. — Méthodes récentes d'examen au cours du diabète.

BIBLIOGRAPHIE

Guide pratique d'analyses de chimie biologique, par René CLOGNE. Préface du professeur agrégé J. Castaigne. Un volume de 170 pages. (Le François, éditeur, Paris.)

Voici un excellent petit livre utile aux médecins pratiquant eux-mêmes les analyses de chimie biologique, utile surtout aux chimistes pratiquant dans les laboratoires les analyses journellement nécessaires pour les malades.

On n'y trouvera rien de superflu : pas de méthodes désuètes, pas de considérations théoriques ardues. A propos de chaque réaction on recherche : le principe, le matériel nécessaire, la technique, l'interprétation. L'auteur à lui-même éprouvé les techniques qu'il décrit, ce qui en assure la valeur.

Tout ce qui, dans la pratique courante, concerne les urines, le sang, le suc gastrique, les matières fécales, est exposé avec clarté et concision et l'on trouvera dans la lecture de ce livre à la fois grand intérêt et grand profit.

Henri PAILLARD.

Le traitement des otorrhées à Luchon, par le Dr S. BAQUÉ, médecin consultant à Luchon. (Communication au Congrès de la Société Française d'oto-rhino-laryngologie, mai 1920.)

L'enquête criminelle et les méthodes scientifiques par le Dr Edmond LOCARD. 1 vol. de la Bibliothèque de philosophie scientifique. Prix : 5 fr. 75 (E. Flammarion éditeur, 26, rue Racine, Paris.)

L'enquête criminelle. — Le témoignage. — Les empreintes digitales. — Traces et taches. — Expertise des documents écrits. — Déchiffrement des écritures secrètes. — Méthodologie de la preuve indiciale. — Conclusions. Tels sont les chapitres de cet intéressant volume.

La formation d'un génie médical : Laënnec, par Robert CORNILLEAU. Lettre avant-propos du Dr A. Rouxeau, 1 broch. in-8, 32 p. Prix : 1 fr. 50. (Editions de « l'Ame française » 14, rue de l'Abbaye, Paris 1920.)

Au milieu de tout ce qui a été écrit sur la grande phase d'activité de Laënnec, M. R. Cornilleau a su ne recueillir que les paroles qu'il fallait, celles que la postérité a trop longtemps attendues. Jamais personne n'avait encore mieux dit ce qu'il y a de presque unique dans le talent, dans le génie de Laënnec, ce qui en fait le plus grand médecin des temps modernes et peut-être de tous les temps.

Thérapeutique oculaire, par le Dr Georges ROBERT, ancien assistant de la Clinique Nationale des Quinze-Vingts, ancien élève de l'Institut Pasteur. Préface du Dr Kalt. 1 volume de 168 pages. 6 fr. net (Masson et Cie éditeurs)..

Ce petit livre a un objet bien défini, ce n'est ni un abrégé d'ophtalmologie, ni un « memento » clinique à l'usage des spécialistes. C'est un précis de thérapeutique oculaire et son originalité est de n'être qu'un recueil de traitements exposés, classés et commentés.

Pour chaque maladie des yeux on y trouvera l'exposé complet de toutes les ressources thérapeutiques actuellement utilisées avec l'indication critique des traitements qui sont particulièrement recommandables. L'auteur entre dans les détails les plus minutieux de manière à adapter son livre aux exigences de la pratique, même la plus banale.

Destiné plus spécialement aux praticiens isolés tenus de donner les premiers soins, et souvent de traiter sans l'assistance d'un spécialiste les cas si variés de maladies des yeux, il leur servira de guide pour la pratique courante et leur permettra en présence des cas difficiles de se renseigner rapidement.

Œuvres complètes de André Chenier, publiées d'après les manuscrits par Paul DIMOFF, 3 vol. in-12 sur papier vergé, 236 p. Chaque vol. Prix : 6 fr. (Librairie Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.)

M. Paul Dimoff avait entrepris cette édition il y a une dizaine d'années. Le texte de cette édition a été établi d'après les manuscrits conservés à la Bibliothèque nationale, et pour les pièces dont les originaux n'existent plus, d'après les leçons les plus légitimement admises par les éditeurs précédents, depuis M. Latouche jusqu'à Becq de Fouquières, Hérédia et M. Abel Lefranc. Grâce à un sévère et méthodique examen des textes imprimés et manuscrits, M. Dimoff a pu regrouper des fragments demeurés jusqu'ici arbitrairement séparés, et parmi les élégies retrouver quelques morceaux inédits ou attribués à d'autres, comme une certaine pièce adressée à Marie Cosway. Le troisième volume, paru il y a quelque temps, achève heureusement la mise au jour de tous les écrits poétiques d'André Chenier, et sera aussi utile à la mémoire du poète que précieux pour ses fervents admirateurs.

Voyage au Mont-Blanc. Nouvelle édition suivie d'une étude sur Chateaubriand et la Montagne, par Gabriel FAURE. 1 volume in-16 jésus, tiré à 600 exemplaires, savoir : 150 ex. sur hollande, numérotés de 1 à 150, 15 fr. ; 100 ex. sur vélin de Rives, de 151 à 250, 10 fr. ; 350 ex. ordinaires, de 251 à 600, 5 fr. Pour paraître en juillet 1920. Les demandes de souscription sont reçues à la librairie Rey jusqu'au 15 juin 1920, et inscrites dans leur ordre d'arrivée. Après cette date, s'il reste des volumes disponibles, leur prix sera majoré. (J. Rey, éditeur, 23, Grande-Rue, Grenoble.)

G. Q. G. secteur 1. Trois ans au grand quartier général par le rédacteur du communiqué, par Jean DE PIERREFEU. 2 vol. in-12. Prix : 9 fr. (L'Edition française illustrée, 30, rue de Provence, Paris.)

L'auteur peint non seulement les hommes et les mœurs, mais il dessine les grands courants d'idées. Son livre est bourré de portraits excellents. Joffre, Nivelle et Pétain y sont décrits dans leur intimité et dans leur esprit avec beaucoup de pénétration et en même temps qu'eux, tous les grands chefs et beaucoup de petits.

Puis comme l'histoire du G. Q. G. se mêle par bien des côtés à celle de la guerre et que l'auteur nous montre l'action des bureaux et celle des hommes, il nous donne comme le tableau interne, l'envers des opérations. Le Grand Quartier est un bon point de vue pour apercevoir l'ensemble. En y revivant les émotions, les espoirs, les déceptions et les théories qui y furent tour à tour victorieuses, les influences qui y dominèrent successivement, c'est toute la guerre que nous revivons nécessairement. M. de Pierrefeu apporte à nous retracer tout cela les qualités de lucidité et de clarté qu'il avait déjà fait paraître dans sa brochure sur la Dernière bataille de la Marne. Son livre est lumineux. Il est d'une vie, d'un mouvement étonnants, et amusant comme un roman.

A. B. C., par Jules LEMAITRE ; avec des images de Job et une préface de Myriam Harry. 1 vol. cartonné in-4°. (Maison Alfred Mame et fils, Tours.)

Jules Lemaitre commença à écrire cet Alphabet l'été de 1913, à Royan. Il en reçut les épreuves à Tavers en juillet 1914, quelques jours avant sa mort.

La guerre suspendit la publication de l'Alphabet. Aujourd'hui seulement, la maison Mame offre aux enfants, illustré par Job, ce dernier livre de leur grand ami, qui a su conserver jusqu'à la fin son âme tendre et puérile.

CHEMINS DE FER PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

La Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée vient d'ouvrir une Agence de voyages, au n° 3 de la rue Dumont-d'Urville à Alger.

Cette Agence fournit tous renseignements touristiques (stations estivales, thermales, centres de séjour et de villégiature) sur les régions desservies par le réseau P. L. M. (lignes métropolitaines et algériennes), délivre les billets de toutes catégories émis par ce réseau, effectue la location, au départ de Marseille, de places de lits-salon, couchettes, 1re et 2e classes, enregistre les bagages pour toutes les gares du réseau du P. L. M.-algérien, etc...

Dans la même Agence, fonctionne un service de la Compagnie internationale des wagons-lits pour la location des places de wagons-lits et tous renseignements concernant les services de cette Compagnie.

Services P. L. M. d'excursions par auto-cars dans la forêt de Fontainebleau.

La Compagnie P. L. M. reprend à partir du jeudi 1er avril et jusqu'au 21 octobre 1920, ses services d'excursions dans la forêt de Fontainebleau.

Ces services en correspondance directe avec les trains de et pour Paris comprennent deux circuits quotidiens : l'un, dans la matinée, pour la visite de la partie Nord de la forêt, l'autre, dans la soirée, pour la visite de la partie Sud de la forêt.

Indépendamment de ces deux circuits quotidiens, un troisième circuit périodique comportant la visite de toute la forêt, avec arrêt à Barbizon pour le déjeuner, est mis en marche, les jeudis, dimanches et jours fériés à toute époque de la saison et, en outre, le samedi pendant les mois de juillet, août et septembre.

Pour de plus amples renseignements, demander le prospectus spécial à l'Agence P. L. M. de renseignements, 88, rue Saint-Lazare, au bureau de renseignements de la gare de Paris, au bureau de correspondance de la place Danecourt, à Fontainebleau, etc..

FONDÉ EN 1873. — N° 25. Le numéro : 40 centimes. 19 JUIN 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

ADMINISTRATION

A. ROUZAUD
41, Rue des Ecoles, PARIS (V°)
Téléphone : 830-03

ABONNEMENTS :
France et Colonies.............. 20 fr.
Union postale.................. 25 fr.

Etudiants
France et Colonies.............. 12 fr.
Union postale.................. 15 fr.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois
Joindre 0,75 pour chaque changement d'adresse.

Les bureaux de rédaction sont ouverts les Lundi, Mercredi et Vendredi, de 5 h. 1/2 à 6 h. 1/2.

SOMMAIRE



OVULES "ROCHE" AU THIGÉNOL doses à 30%
F. HOFFMANN LA ROCHE & Cie PARIS
THIGÉNOL "ROCHE"
Inodore, non caustique, non toxique, Soluble eau, alcool, glycérine.
Thigénol Roche
EN GYNECOLOGIE
Décongestionnant intensif
Désodorisant
Analgésique
EN DERMATOLOGIE
Topique kératoplastique
Réducteur faible
Antiprurigineux
RÉSULTATS RAPIDES
Echantillon et Littérature
PRODUITS F. HOFFMANN-LA ROCHE & Cie
21, Place des Vosges. PARIS.

NOUVELLES

Faculté de médecine de Paris. — THÈSES. — Mme HARTGLAS, Cure d'altitude et sanatorium populaire de haute montagne. — M. JARRAND (Pierre). Traitement des acnés. — M. ROULLAUD (André) Contribution à l'étude du sodoln. — M. REMILLY (André). Sur 32 observations de femmes opérées pour tuberculose. — M. PINOT (Jules). Traitement des fractures de l'olécrâne. — M. GALOT (Edouard Les pseudarthroses de l'avant-bras. — M. CHAUVENET (Louis). Contribution à l'étude de la tuberculisation des luxations de la hanche.

15 *juin*. — M. JEANNET (Marie-Pierre). L'anergie au cours de la gestation. — M. LE GALL (Aristide). Exposé et critique de la loi du 25 octobre 1919. — M. SIRAUDEAU (Gabriel). A propos d'un cas d'endocardite maligne. — M. KERNER (Henri). Les principales erreurs de diagnostic dans la présentation du siège. — M. BARRY (Yves). Essai sur la spécificité antistaphylococcique de l'ion-étain. — M. LAVOINE (Charles). L'expectoration des tuberculeux traités par les injections intraveineuses de sels cériques. — M. LESECQ (Joseph). Le traitement radiothérapique des adénopathies cervicales. — M. SAGOT (Lucien). L'endocardite gonococcique. — M. HIRSZBERG (Alexandre). Stase intestinale chronique.

Facultés de médecine. — CONCOURS DE L'AGRÉGATION. — *Médecine générale.* — *Leçon orale de 3/4 d'heure après 4 heures de préparation.* — Séance du 4 juin. — MM. Nové-Josserand : « Des phlébites aigues ; » — Gueit : « Les délires alcooliques. »

Liste des admissibles à l'épreuve orale :

Paris : MM. Abrami, Baudouin, Chiray. Clerc et Fiessinger, 60 ; Crouzon, Israëls de Jong, Laederich et Troisier, 59 ; Descomps, 58.

Alger : MM. Raynaud, 58 ; Aubry et Porot, 55 ; Derrien, 54.

Lille : MM. Duhot, 59 ; Sézary, 58.

Lyon : MM. Cordier et Routier, 59 ; Bonnamour, J. Chalier, Fabre et Rebattu, 58.

Montpellier : MM. Margarot, 60 ; Gaujoux, 57 ; Boudet et Carrieu, 55.

Nancy : MM. Caussade, 58 ; Chevalier, 57.

Toulouse : MM. Laporte et de Verbizier, 56.

Hygiène et bactériologie, parasitologie et histoire naturelle. (Hygiène et bactériologie.) — Epreuve pratique : MM. Debré, 25 ; Orticoni, 25 ; Paraf, 25 ; Rochaix, 25 ; Philibert, 25.

— Sont nommés :

Paris : MM. Debré et Philibert, 83.

Lyon : MM. Rochaix, 79.

— Il n'est pas fait de désignation pour Bordeaux (section parasitologie et histoire naturelle) et pour Nancy (section d'hygiène et bactériologie).

Hôpital de la Pitié. — *Cours complémentaire et de perfectionnement sur les maladies du Cœur, des Vaisseaux et du Sang.* — Service du Pr VAQUEZ. — Du 15 juin au 15 juillet 1920, à 10 h. du matin.

Programme des Conférences :

15 juin : Pr VAQUEZ. Les grands syndromes de l'insuffisance cardiaque. — 16 juin : Dr LAUBRY. Sphygmo-manométrie. — 17 juin : Dr LAUBRY. Hypertension artérielle. — 18. 19 et 21 juin : Dr BORDET. Radioscopie du cœur et de l'aorte. — 22 juin : Dr BORDET. Electrocardiographie (technique). — 23 juin : Dr DONZELOT. Electrocardiographie (clinique). — 24 juin : Pr VAQUEZ. Digitaline et ouabaïne. — 25 juin : Dr LECONTE. Les extra-systoles. — 26 juin : Dr DONZELOT. Les tachycardies paroxystiques. — 28 juin : Dr LECONTE. L'arythmie complète. — 29 juin : Dr RIBIERRE. Bradycardie et dissociation. — 30 juin : Dr DONZELOT. Alternance du cœur et du pouls. — 1er juillet : Dr LUTEMBACHER. Les endocardites infectieuses subaiguës. — 2 juillet : Dr GIROUX. Résistance globulaire et ictères hémolytiques. — 3 juillet : Dr CLERC. Les leucémies. — 5 et 6 juillet : Dr AUBERTIN. Les anémies. — 7 juillet : Pr VAQUEZ. Erythrémie.

Le droit d'inscription pour cette série de conférences est de 100 fr.

S'inscrire au Secrétariat de la Faculté, guichet no 3, les jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Réorganisation de l'Assistance médicale indigène en Afrique occidentale française. — M. Jeanselme a exposé à la Société de Médecine et d'Hygiène tropicales (séance du 27 mai 1920) les conclusions adoptées par la Commission de l'Union Coloniale chargée de présenter un rapport au Parlement sur ce sujet. Le projet prévoit une grosse majoration de traitement et un cadre civil spécial pour chaque groupe de colonies. A l'arrivée, les nouveaux médecins feraient un stage dans une école de perfectionnement établie dans un des principaux centres et y achèveraient leur instruction clinique. Ils y recevraient des notions pratiques sur la vaccinothérapie, la marche des épidémies et les rapports de ces dernières avec le modelé du sol et la géographie physique. Ils seraient placés sous l'autorité d'un Directeur civil des Colonies.

Concours pour la nomination aux places d'élève externe en médecine, vacantes le 1er mars 1921, dans les Hôpitaux et hospices civils de Paris.

L'ouverture du concours aura lieu le *lundi 20 septembre* 1920 à seize heures précises, dans la Salle des Concours de l'Administration, 49, rue des Saints-Pères.

Les Etudiants qui désirent prendre part à ce Concours seront admis à se faire inscrire au Service du Personnel de l'Administration, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 11 heures à 15 heures du lundi 2 août au mardi 31 août 1920 inclusivement.

Ecole du service de santé de la marine. — Par décision ministérielle du 5 juin 1920, le nombre de places mises au concours pour l'admission à l'école du service de santé de la marine en 1920 a été fixé ainsi qu'il suit :

Ligne médicale. — Candidats à quatre inscriptions (ancien et nouveau régime). — 77 places, dont 30 pour la marine et 47 pour les troupes coloniales.

Candidats à 8 inscriptions. — 77 places, dont 30 pour la marine et 47 pour les troupes coloniales.

Candidats à 12 inscriptions et 16 inscriptions nouveau régime. — 88 places, dont 40 pour la marine et 48 pour les troupes coloniales.

Ligne pharmaceutique. — Candidats munis de la validation de

stage. — 10 places, dont 5 pour la marine et 5 pour les troupes coloniales.

Candidats à 4 inscriptions. — 10 places, dont 5 pour la marine et 5 pour les troupes coloniales.

Candidats à 8 et 12 inscriptions. — 10 places, dont 5 pour la marine et 5 pour les troupes coloniales.

Les épreuves d'admissibilité auront lieu 2 août 1920, à Paris, Brest, Bordeaux, Rochefort et Toulon dans les conditions fixées par l'instruction publiée au *Journal officiel* du 8 mars 1920.

Ministère de l'hygiène de l'assistance et de la prévoyance sociales.— Un concours sur titres pour l'emploi d'inspecteur départemental des services d'hygiène de la Meuse aura lieu à Paris.

Les candidats devront être Français, âgés de trente ans au moins, de cinquante-cinq ans au plus, et pourvus du diplôme de docteur en médecine.

Les demandes tendant à prendre part à ce concours, établies sur papier timbré, devront être adressées au préfet de la Meuse et accompagnées :

1° De l'acte de naissance du candidat ;
2° D'un certificat médical d'aptitude physique ;
3° D'une copie certifiée conforme de son diplôme de docteur en médecine ;
4° D'un exposé des titres du candidat, comprenant ses états de services et le résumé de ses travaux ;
5° D'un exemplaire de chacune de ses principales publications ;
6° De l'engagement, pour le cas où il serait nommé, de renoncer à faire de la clientèle, de se consacrer exclusivement à ses fonctions ; de ne prétendre, en conséquence, à aucune autre fonction ou mandat public.

Le registre portant inscription des candidatures sera clos le 4 *juillet* 1920.

Le traitement annuel attaché à cette fonction est fixé à 20.000 fr.

Le programme du concours pourra être demandé à la préfecture de la Meuse (1re division).

Avis relatif à l'ouverture d'un concours pour la nomination d'un médecin spécialiste consultant à la Préfecture de la Seine.— Un concours sur titres est ouvert en vue de la nomination d'un médecin spécialiste consultant au Service médical central de la Préfecture de la Seine pour l'ophtalmologie.

Peuvent seuls prendre part à ce concours les docteurs en médecine d'une Faculté française, Français ou naturalisés Français et domiciliés dans Paris.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 26 juin 1920 inclus, de 10 heures à midi et de 2 heures à 5 heures, à la Direction du Personnel, 2e Section, Personnel Extérieur (Escalier B, rez-de-chaussée, Hôtel-de-Ville), dimanches et fêtes exceptés.

Les candidats ne peuvent se faire inscrire qu'en produisant les pièces suivantes :

1° Demande sur papier timbré énumérant les titres médicaux scientifiques, administratifs ou autres ;
2° Diplôme de docteur en médecine, ou copie de ce diplôme certifiée conforme, ou certificat en tenant lieu ;
3° Certificats constatant les situations occupées antérieurement ;
4° Publications médicales ;
5° Expédition de l'acte de naissance ;
Extrait du casier judiciaire (daté de trois mois au plus).

Nota. — Les médecins spécialistes consultants reçoivent 10 fr. par examen, certificats compris. Leurs fonctions sont incompatibles avec celles de médecin du service central de la Préfecture de la Seine et celles de médecin de circonscription.

Office public d'hygiène sociale du département de la Seine-Inférieure. — Un concours pour la nomination demédecins attachés à l'Office public d'Hygiène sociale du département de la Seine-Inférieure (section tuberculose) aura lieu à Paris, au début du mois d'août 1920.

Ce concours se terminera par l'établissement d'une liste de présentation de cinq candidats dont le premier entrera en fonctions le 1er octobre 1920 ; les autres pourront être appelés au fur et à mesure des besoins et le seront d'après l'ordre de classement. L'Office s'interdit l'organisation de tout nouveau concours avant épuisement de la liste ainsi établie.

Les Médecins nommés seront, entre autres, chargés de la direction des Centres d'Examen Médical créés ou agréés par l'Office. Ils devront prendre l'engagement de renoncer à toute clientèle.

Après un stage maximum d'un an, ils pourront être titularisés. Pendant la durée du stage, ils recevront une indemnité calculée sur le taux de 12.000 francs par an, ainsi qu'une indemnité exceptionnelle de logement de 100 francs par mois.

Après titularisation, leur traitement est ainsi fixé :

3e classe..................	14.000 frs	
2e classe..................	16.000 frs	(après 2 ans de 3e cl.)
1e classe..................	18.000 frs	(après 3 ans de 2e cl.)

L'Office envisage dès maintenant la création ultérieure d'une classe exceptionnelle et d'une hors-classe.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Préfecture (Inscription des Services d'hygiène), à Rouen.

Le registre d'inscription sera clos le 14 juillet 1920.

(Voir suite, p. 436.)

ACTUALITÉS MÉDICALES

THALASSOTHÉRAPIE

Les tuberculoses chirurgicales au bord de la mer. (J. Andrieu. Congrès de Monaco, 15 avril 1920.)

Les tuberculoses chirurgicales sont « celles qui sont accessibles à la chirurgie sans que la chirurgie en soit d'ailleurs le seul ou même le meilleur traitement».

Cette définition est encore trop vaste et l'auteur se restreint à n'envisager guère que les tuberculoses osseuses, articulaires, ganglionnaires, la péritonite tuberculeuse et les tuberculoses des organes génitaux de l'homme.

Après avoir répondu à ceux qui prétendent que la mer est inutile dans le traitement des tuberculoses chirurgicales, il expose le traitement actuellement classique de ces affections avant de rechercher ce que peut ajouter à ses résultats la pratique de la thalassothérapie.

Ce traitement est avant tout local : immobilisation en bonne attitude — ponctions, injections modificatrices, pansements aseptiques contre les suppurations bacillaires, interventions sanglantes contre les lésions devenues septiques.

Mais ces méthodes de traitement ne s'adressent pas à la culture tuberculeuse, qu'elles sont incapables de modifier. Ce sont les méthodes de traitement général qui, en fortifiant l'organisme arrivent indirectement à ce résultat. Ces méthodes sont l'aérothérapie et l'héliothérapie Peu faciles à réaliser à la ville, et d'ailleurs d'une action sur l'organisme moins intense qu'à la campagne ou à l'altitude, c'est à la mer qu'elles prennent toute leur valeur en réalisant l'aérothérapie et l'héliothérapie marines qui peuvent elles mêmes être completées dans certains cas par la balnéothérapie.

Après avoir énuméré les caractéristiques du climat marin qui sont les suivantes : température uniforme, prédominance des vents de mer humides et tempérés, air riche en iode, oxygène, ozone, pluies courtes et abondantes, atmosphère pure, pressions barométriques maxima à variations peu sensibles et lentes, luminosité intense comparable à celle de la haute montagne, l'auteur passe en revue les effets physiologiques sur la nutrition, l'élimination des matières usées et la respiration qui en sont la conséquence. De même pour l'eau de mer et ses effets sur l'organisme.

Le *traitement marin* est l'utilisation des différents éléments du climat marin dans un but thérapeutique. Ces éléments ont chacun une action préservatrice ou curatrice qui est indiquée en même temps que sont posées et résolues les questions de l'*acclimatement* et de la *cure interrompue*.

Puis sont étudiées les détails de pratique du traitement marin qui peut être réalisé en *cure collective* ou en *cure libre*. La cure en galeries, en voiture, en barque sont successivement envisagées ainsi que l'organisation générale de l'hôpital et de la maison de santé maritimes. Les résultats de l'aérothérapie et ceux de l'héliothérapie marines sont ensuite indiqués, de même que la technique et les résultats des bains de mer froids, tièdes et chauds. Enfin sont discutées les indications et les contre-indications de la cure marine dans la tuberculose chirurgicale.

En dernier lieu sont rapidement indiquées les caractéristiques des côtes françaises avec leurs trois zones, du Nord de l'Ouest et du Sud, ainsi que leurs indications propres et les établissements organisés dans chaque zone pour le traitement des tuberculoses chirurgicales.

L'auteur termine par un exposé de l'organisation réalisée par le Service de Santé pour les tuberculeux chirurgicaux de l'armée. Un Centre de traitement marin dans chacune des régions littorales soit sept centres (1re, 3e, 10e, 11e, 18e, 1.e, 15e Régions) ; à la tête de chacune un chef de centre spécialiste de carrière. A chaque région littorale sont rattachées les deux régions de l'intérieur les plus voisines qui évacuent sur elle, après choix du chef de centre, les malades pouvant bénéficier du traitement marin.

Les conclusions sont que le traitement local et le traitement général des tuberculoses chirurgicales ne doivent pas être opposés l'un à l'autre mais au contraire se prêter un mutuel appui. Pour cela des créations nouvelles d'hôpitaux maritimes pour enfants sont encore à envisager et aussi des créations d'hôpitaux d'adultes qui n'existent nulle part. Mais cela fait, il restera encore à fonder des organisations destinées à maintenir à la mer ou à la campagne les tuberculeux chirurgicaux guéris.

La thalassothérapie dans les tuberculoses chirurgicales. (Professeur Dario Maragliano. Congrès de Monaco, 15 avril 1920.)

La thalassothérapie agit par de multiples facteurs compris en trois groupes principaux :

La Climatothérapie — l'Héliothérapie — la Balnéothérapie.

Mais de ceux-ci le plus constant est le premier : le plus actif est le second.

L'utilisation de la thalassothérapie dans les tuberculoses chirurgicales regarde le médecin non pas tant au point de vue scientifique qu'au point de vue social. Car le problème dont la solution s'impose aujourd'hui n'est pas d'analyser par quel mécanisme agit l'un ou l'autre de ces facteurs particuliers, mais d'utiliser de la meilleure manière et pour le plus grand nombre de malades possibles tous ces facteurs dans leur ensemble.

Il est un point essentiel trop négligé des médecins praticiens et qui a lourdement pesé dans la balance lorsqu'il s'est agi de comparer les résultats de la mer et ceux de la haute altitude.

Ce point est le suivant : tandis que jamais un médecin n'a envoyé un malade atteint de tuberculose chirurgicale à la montagne sans indiquer un sanatorium donnant toutes les garanties voulues — il n'en est pas de même à la mer où on les envoie — tout court, sans se préoccuper s'ils pourront trouver la modalité nécessaire de cure.

La thalassothérapie agit sur les poisons locaux, produits du protoplasme des bacilles tuberculeux, réduisant et même supprimant l'action caséifiante et favorisant l'action sclérogène.

Pour juger les résultats de l'évolution anatomique, il importe de ne pas confondre la caséification avec le ramollissement du tissu déjà caséifié.

L'héliothérapie marine favorise mieux que tout autre traitement thérapeutique la reminéralisation du tissu osseux atteint de tuberculose.

Par cette action — positivement démontrable sur les radiogrammes – elle abrège notablement le cours des phases de réparation des ostéites et ostéoarthrites tuberculoses.

L'influence de la thalassothérapie se manifeste de manière positive, non seulement sur l'état général des malades atteints de tuberculose chirurgicale, mais encore sur l'évolution du processus local. Cette influence est nettement démontrable dans les lymphadénites, les ostéites et les ostéoarthrites et dans l'orchiépididymite tuberculeuse.

La thalassothérapie donne, dans toutes les formes de tuberculose chirurgicale, de meilleurs résultats fonctionnels et des récidives moins fréquentes que tout autre mode de traitement.

Les tuberculeux pulmonaires à la mer (Albert Robin et Mathieu-Pierre Weil. Congrès de Monaco, 15 avril 1920.)

La question si discutée des tuberculeux pulmonaires à la mer ne peut être résolue qu'en parfaite connaissance des composants de l'air marin et de ses effets sur l'organisme de l'homme.

Le climat marin est constitué par des éléments physiques (luminosité particulièrement intense, pression barométrique élevée, vents énergiques, humidité relativement assez faible et stable), des éléments chimiques (constituants ordinaires de l'atmosphère, en proportion normale au bord de la mer, et certains constituants particuliers, ozone, chlorures, bromures, iodures, silice), et des éléments bactériologiques (sa stérilité et son action antiseptique sur le bacille tuberculeux).

A aucun de ces éléments l'organisme humain n'est indifférent. Une certaine uniformité thermique, peu de variations barométriques, un certain degré d'humidité, rapprochent le climat marin de ce que Jaccoud appelait l'état hygrométrique thérapeutique. Mais le cas est rarement rencontré. Et, l'augmentation de la densité de l'air mise à part, presque tous les éléments du climat marin ont une action stimulante indéniable démontrée d'ailleurs par les observations cliniques, ainsi que par l'examen des courbes sphygmographiques, les analyses hématologiques, les analyses d'urines, les échanges respiratoires, l'étude des bilans nutritifs.

Or, à l'inverse, de ce qui s'observe en général chez les tuberculeux osseux, articulaires ou ganglionnaires, presque tous les tuberculeux pulmonaires présentent une exagération des échanges respiratoires ; celle-ci est l'un des caractères essentiels du terrain tuberculeux.

Le phtisique, en effet, consomme plus d'oxygène et fabrique plus d'acide carbonique par kilogramme de poids et par minute de temps qu'un individu sain.

Les malades qui présentent une telle dominante de leur terrain, il importe, au premier chef, de ne pas les soumettre à une thérapeutique susceptible d'exagérer encore leurs échanges, nous voulons dire au traitement marin.

La cure marine est donc contre-indiquée au cours de toutes les tuberculoses actives : formes subaiguës, aiguës, suraiguës, poussées évolutives, formes de phtisie au début avec élévation thermique sans défervescence matinale accentuée, formes avancées, formes arrivées à la période cachectique, alors même que la température ne serait pas régulièrement élevée, formes fébriles, éréthiques, hémoptoïques, excitables, phtisies plus ou moins avancées où la température à une allure remittente et n'est pas abaissée par le repos, formes où l'état général est plus touché que ne le comportent les lésions.

Cependant la stimulation due au climat marin ne s'établit pas chez tous les sujets ; les échanges respiratoires de certains phtisiques ne sont pas changés par le fait d'un séjour sur la côte. Et s'il y a excitation, celle-ci peut se réduire spontanément et disparaître par le fait de l'acclimatement. D'autre part, ce pouvoir excitant peut être atténué dans une mesure appréciable. Enfin, certaines stations, grâce à des conditions topographiques spéciales qui assurent la douceur et la stabilité de leur climat, sont beaucoup moins excitantes que d'autres. Il en résulte que certains malades peuvent affronter le climat marin en profitant de ses avantages sans en ressentir les inconvénients ; que certaines formes cliniques se trouvent bien de telle station du littoral et mal de telle autre ; enfin que des sujets s'améliorent, grâce aux précautions hygiéniques qu'ils prennent, là où d'autres s'aggravent.

Tout en maintenant donc la règle générale que nous avons exprimée dès l'abord, il est des exceptions qu'il nous reste à analyser. Elles peuvent tenir au malade ou à la station.

Peuvent bénéficier du climat marin les tuberculeux dont les échanges respiratoires sont à peu près normaux (ils figurent pour environ 8 pour cent des individus atteints), chez qui la maladie évolue avec lenteur, en présentant une tendance spontanée à la guérison. La dominante de leur terrain est la déminéralisation. Ils sont à ce point de vue plus près des malades atteints de tuberculoses externes (osseuses, articulaires, ganglionnaires) que des phtisiques véritables ; ils sont susceptibles des mêmes directives thérapeutiques que ceux-ci.

Peuvent également bénéficier du climat marin les phtisiques à échanges exagérés qui n'ont pas d'appétit, digèrent mal, assimilent mal le peu qu'ils mangent, de sorte que l'action de l'oxygène qu'ils consomment s'épuise sur leur propre substance. Chez les phtisiques de ce type, la stimulation par l'air marin excite souvent l'appétit ainsi que les fonctions digestives et assimilatrices. Mais alors la cure marine ne doit pas être de trop longue durée.

Il existe enfin un petit nombre de phtisiques à échanges exagérés et réellement consomptifs qui, sans qu'on puisse cliniquement les reconnaître sûrement avant de tenter l'essai, s'améliorent au bord de la mer ; mais il est difficile d'en préciser les types cliniques. Peut-être s'agirait-il souvent de tuberculeux préalablement engraissés par la cure du repos ou du sanatorium, dont l'éréthisme nerveux ou circulatoire s'est assez apaisé pour qu'ils semblent plus déprimés que ne le comporteraient leurs lésions pulmonaires. Il faut certainement faire intervenir aussi la question de l'acclimatement : la stimulation exercée par le climat ne s'exerce pas fatalement sur tous les sujets et cette stimulation peut disparaître avec le temps chez certains d'entre eux.

Des distinctions doivent être établies d'autre part entre les diverses stations maritimes qui sont loin de présenter les mêmes conditions climatériques. D'où la notion capitale de « climat de localité ». Certaines stations maritimes, en effet, sont favorables aux tuberculeux pulmonaires. Ce sont celles où se rencontrent les éléments sédatifs du climat : pureté de l'air salin, stabilité de la température, de la pression atmosphérique et de l'état hygrométrique de l'air, et qui, en même temps, sont protégées contre les éléments stimulants : vents, luminosité excessive, etc.

A ce point de vue, Arcachon se place au premier rang. Pareillement, certaines stations de la Méditerranée. La Riviera, qu'on interdira aux phtisiques cachectiques, aux congestifs, aux hémoptoïques, aux fébricitants, aux éréthiques, convient à tous les degrés de la phtisie torpide, surtout chez les enfants et les personnes ayant dépassé quarante ans. Même chez les sujets de cette dernière catégorie, porteurs de lésions avancées, et auxquels la cure d'altitude est interdite, le climat de la Riviera peut rendre de grands services. Il en est de même quand l'hyperexcitabilité nerveuse reconnaît pour cause le surmenage, la vie mondaine, l'énervement du séjour dans les grandes villes, ou encore les préoccupations qu'un éloignement quelconque peut atténuer.

Quant aux inconvénients de la Riviera, on les évitera par un choix judicieux de l'habitation. Le rôle du médecin consistera justement dans ce choix judicieux qui sera fait en se basant sur les différentes sous-stations que présentent maints de ces climats et qu'il importe au phtisiologue de bien connaître.

Ces exceptions atténuent sensiblement la proscription du climat marin pour les phtisiques. Cependant, même pour les cas favorables, on ne manquera pas de conseiller aux malades d'éviter la zone immédiatement contiguë à la mer, surtout par les mauvais temps et les vents du large, et de s'abriter contre le vent et la trop grande intensité lumineuse.

Les effets multiples du climat marin sur la nutrition générale sont certainement les agents les plus actifs de la reminéralisation organique qui marche toujours de pair avec l'amélioration du métabolisme vital. Cependant on aura toujours avantage à renforcer l'action climatique par la médication reminéralisatrice qui, complétant celle-ci, lui fera rendre son maximum d'effet.

En tout cas, quels que soient la forme de la phtisie et le climat choisi, le malade devra se mettre, dès son arrivée, sous la direction d'un médecin bien instruit sur le climat de la station, qui le dirigera aussi bien dans le choix de son habitation que dans le traitement, et qui lui indiquera les précautions d'hygiène locale auxquelles il devra se soumettre.

« Le profit que l'on retire d'un climat dépend un peu de ses qualités propres, et beaucoup de la façon intelligente dont on les utilise. » (Fonssagrives).



ΙΟΔΟΓΕΝΟΛ
ΠΕΠΙΝ

NOUVELLES (*Suite*)

Concours de médecin du dispensaire de salubrité. — Ce concours s'est terminé par la présentation suivante à l'agrément de M. le Préfet de Police : 1er Blum, 96 ; 2e Thibaut, 95 ; 3e Barthélemy, 95 ; 4e Perrin, 94 1/2; 5e Chevallier, 93 1/2 ; 6e Rabut, 89 ; 7e exæquo, Bralez et Netter.

Faculté de médecine de Lyon. — M. le Professeur Beauvisage est admis à la retraite.

Maison du Médecin. — La vente pour la Maison du Médecin, qui a eu lieu les 30 et 31 mai, a produit environ 50.000 francs.

Médecins espagnols à Paris. — La Faculté de Médecine, l'Institut Pasteur, la Nouvelle Pitié, viennent de recevoir la visite d un groupe assez important de médecins espagnols, sous la conduite du Docteur J. Nunez Grimaldos, Directeur de l'importante firme *Editorial Plus Ultra* de Madrid.

C'est le Doyen, le Pr Roger, qui salua les visiteurs à leur arrivée à la Faculté et qui leur exprima, dans une courte allocution, son grand désir de voir le Corps médical des deux grandes sœurs latines collaborer plus étroitement à l'avenir. Entouré des Professeurs Brindeau, Desgrez, Broca, Pierre Delbet, Bernard, Marcel Labbé, etc., le Doyen fit ensuite les honneurs de la Maison, que nos Confrères espagnols admirèrent non sans ménager leurs félicitations à ceux qui les entouraient.

A l'Institut Pasteur, le Dr Roux, empêché, avait délégué MM. Pettit et Veillon, pour faire visiter en détail les laboratoires et l'hôpital. Le Dr Dartigues avait bien voulu servir d'interprète à nos confrères étrangers.

Ce voyage a été organisé par le Dr J. Nunez, directeur de deux des plus importants organes médicaux d'Espagne : *Los Progresos de la Clinica* et *Plus Ultra*, et pour ses abonnés et lecteurs.

Ce n'est pas la première initiative heureuse prise par notre éminent confrère, qui s'efforce de mettre en valeur la science médicale française dans son pays, publie régulièrement les comptes-rendus des travaux de nos Sociétés Savantes, des leçons cliniques de nos grands Maîtres rehaussées d'illustrations en couleurs, des portraits qui sont de véritables œuvres d'art, etc., etc.

Nous sommes heureux d'apprendre qu'un nouveau voyage est en préparation pour septembre prochain : que, d'autre part, le Dr Nunez prépare une série de Leçons de perfectionnement à Paris, avec le concours de nos grands maîtres, et en souhaitant à notre confrère tout le succès qu'il mérite, nous lui adressons nos plus vives félicitations pour l'œuvre de rapprochement franco-espagnol qu'il a entreprise.

A Vichy. — Sous la conduite de M. le professeur Carnot, de M. le professeur agrégé Rathery et de M. le docteur Harvier, médecin des hôpitaux, un groupe d'étudiants de la Faculté de Médecine de Paris a visité, les 23 et 24 mai, la station thermale de Vichy.

Reçus par les représentants de la Compagnie Fermière et de la Société des Sciences Médicales de Vichy, les visiteurs ont pu examiner en détail et apprécier la perfection des installations balnéaires de l'établissement thermal et des divers services annexes (mécanothérapie, électrothérapie et radiologie). Ils ont visité ensuite les sources universellement réputées : Grande-Grille, Chomel, Hôpital, Célestins.

Un banquet leur fut offert à l'hôtel du Parc par la Compagnie Fermière, à l'issue duquel des paroles de bienvenue furent prononcées par les représentants de la compagnie et par M. le docteur Durand-Fardel, président de la Société des Sciences Médicales, qui leur avait fait la veille une conférence des plus instructives sur les Sources de Vichy et leurs indications thérapeutiques.

De leur côté, Monsieur le professeur Carnot et Monsieur le professeur agrégé Rathery remercièrent, dans des toasts très applaudis, les représentants de la Compagnie Fermière et mirent en lumière l'importance croissante de l'enseignement de l'hydrologie, qui a reçu enfin, à la Faculté de Médecine de Paris, grâce au concours du docteur Linossier, la place qui lui était due, ainsi que les ressources thérapeutiques précieuses des eaux minérales des Sources de l'Etat à Vichy qui, par leur variété et leur efficacité, constituent pour la France une ressource économique de la plus haute valeur.

BIBLIOGRAPHIE

Collection historique illustrée (sous la direction de A. Savine). Prix : 2 fr. ; relié, 3 fr. 50 ; Louis Michaud, éditeur, Paris.

Cette collection, rédigée d'après les documents d'archives et les Mémoires, entoure les faits historiques de leurs dessous encore ignorés et passionnants.

Chaque volume contient 40 illustrations documentaires.

Déjà parus : Le 9 Thermidor ; Fouquet (surintendant général des Finances) ; Les jours de Trianon ; La Cour galante de Charles II ; L'Abdication de Bayonne ; L'Assassinat de la Duchesse de Praslin ; La Vraie Reine Margot ; La Vie à la Bastille (Souvenirs d'un prisonnier) ; Les Jours de la Malmaison ; La Vie aux Galères ; La Cour de Prusse sous Frédéric-Guillaume Ier ; Les Déportés de Fructidor ; L'Espagne en 1810 ; Un Séjour en France sous Louis XV ; Le Beau Lauzun ; Une Résidence allemande au XVIIIe siècle ; Mme Elisabeth et ses amies ; La Vie au Barreau ; Une Captivité en France ; La Chasse aux Luthériens ; La Jeunesse de la Grande Cactherine; Les Premières amours de Catherine II ; Amours et coups de sabre d'un chasseur à cheval ; De la paix de Vienne à Fontainebleau ; Saint-Domingue à la veille de la Révolution ; Les Débuts de Botany Bay ; Le Maroc il y a cent ans ; Les Geoles de province sous la Terreur ; A la Cour du roi Joseph ; Les Cachots de Paris sous la Terreur ; Le Portugal il y a cent ans ; Abordages d'un marin de la République ; Tripoli au XVIIIe siècle ; La Captivité de Sainte-Hélène ; Dans les fers du Moghreb.

L'encéphale ; son évolution anatomique et fonctionnelle ; sa pathologie, par le Dr Charles Ladame. Brochure de 24 pages. (Imprimerie Kündig, Genève 1914.)

Tel est le titre d'une conférence faite à la Société générale de patronage des aliénés. L'orateur démontre que, pour bien comprendre les altérations du psychisme, il faut connaître au moins sommairement la constitution et le fonctionnement cérébral. Il faut être informé de l'évolution de cet organe, de sa structure, etc.

L'orateur résume magistralement en quelques pages les données positives qui sont définitivement acquises tant pour l'anatomie normale et pathologique que pour la physiologie de l'encéphale.

Le plan suivi est le suivant : A. Anatomie et développement de l'encéphale 1° structure, 2° architecture de l'écorce, 3° évolution phylogénique et ontogénique, 4° évolution de l'encéphale en rapport avec le développement des organes des sens. B. Fonctions de l'encéphale : les réflexes, l'instinct et l'intelligence, libre arbitre et déterminisme, localisations cérébrales, partie psychique supérieure.

Une douzaine de figures schématiques illustrent heureusement ce résumé très clair et très simple.

Paul-Boncour.

L'Emopatie, par A. Ferrata. 1 vol. 468 pages, 21 planches en couleur, 30 lire, Societa editrice libraria, Milan 1918.

Je n'ai pas été peu surpris de recevoir en pleine guerre le premier volume de cet important traité, remarquablement illustré. Ce premier volume est consacré à la morphologie des éléments sanguins et des organes hématopoiétiques. L'auteur, tout en faisant œuvre personnelle et originale, expose l'état actuel de l'hématologie. Une riche bibliographie rendra les plus grands services aux travailleurs. Le deuxième volume qui va paraître prochainement sera consacré aux maladies du sang. Nul doute qu'il ne fasse, comme le premier ; honneur à l'hématologie italienne.

Haematologica, (Périodique nouveau publié par les professeurs Ferrata et Moreschi. Nicolas Sovene et Cie, Piazza Oberdau 13, Naples : 55 lire le volume.)

Le premier numéro de cette importante publication, vient de paraître sous forme d'un élégant fasicule de 140 pages avec 8 planches en couleur. La partie iconographique est des plus remarquables. La reproduction des figures en noir ou en couleur n'entraînera aucun frais pour les auteurs qui recevront 50 tirés à part. *Hœmatologica* ne publie que des mémoires originaux en italien, anglais et français, concernant l'hématologie et la sérologie.

Il n'existait avant la guerre aucun périodique de ce genre dans les pays alliés : comme l'écrit le professeur Ferrata, nous devons avoir le droit de publier nos travaux sans servitude obligatoire. Une pareille publication mérite d'être aidée de tous nos moyens et je ne saurais trop la recommander au bon accueil des hématologistes.

M. Aynaud.

R. W. Emerson : *Autobiographie d'après son « Journal intime »*, I (1820-1840). Traduction, introduction et notes par Régis Michaud, professeur à l'Université de Princeton (Etats-Unis). 2 vol. in-18 jésus (Librairie Armand Colin, 103, boulevard St-Michel, Paris). Le vol. broché net, 5 fr.

La publication toute récente en Amérique du « Journal » d'Emerson a réjoui ses admirateurs dont le nombre, en France surtout, s'est considérablement accru au cours de ces dernières années. On s'est proposé, dans le présent ouvrage, de mettre à leur portée les pages maîtresses de ce « Journal », celles où le grand penseur américain se fait connaître à nous plus directement et nous livre véritablement son autobiographie spirituelle. Au lecteur familiarisé avec l'œuvre d'Emerson ces pages permettront de se faire une idée exacte du développement de ses idées, et à tous elles offriront le saisissant spectacle d'une existence consacrée, comme celle de notre Montaigne, tout entière à la pensée.

Epris de vérité avant tout personnelle, c'est de son « Journal » qu'Emerson détacha, une à une, en cours de vie, toutes les parties de son œuvre. Il ne livre au public dans ses « Essais » que des pensées cultivées d'abord jalousement pour lui seul. De là l'intérêt et l'importance de ces pages où l'on verra paraître chacune à sa date, à mesure qu'elles se révélèrent à lui, les grandes doctrines qui constituent la sagesse d'Emerson. Notre époque, si curieuse de concilier la pensée et la vie, ne saurait rester indifférente au « Journal » de ce sage qui sut si bien mettre en parfaite harmonie sa vie et ses intuitions les plus profondes.

Aspects et figures de femmes, par Edmond Pilon. Préface de Camille Mauclair. 1 vol. in-18 jésus (185 × 117) de la Bibliothèque internationale de critique. Prix : 3 fr. 75. La Renaissance du livre, 78, Boulevard St-Michel Paris.

Atala. Mme des Œillets. Armande Béjard. Mlle de la Force. Manon Le Cler. Les belles créoles de l'histoire et des lettres. La femme allemande dans l'œuvre de Stendhal. Les femmes dans l'œuvre d'Anatole France. Les femmes dans l'œuvre d'Ingres.

Tels sont les chapitres de ce livre qui succède à d'autres qui ont depuis longtemps mérité à M. Edmond Pilon la plus sérieuse estime de cette partie privilégiée du public en qui s'est conservée intacte la dilection passionnée des choses de l'ancienne France.

Traité de médecine légale par les Drs Collin et Rollet, 1 volume in-8. (Chez Delagrave, Paris 1920.)

Comme le signale fort justement le Dr Seglas dans une préface, le Dr Collin donne sur la médecine légale infantile des idées tout à fait nouvelles et résultant d'une observation de plusieurs années.

L'auteur s'attache à établir parmi les anormaux délinquants quelques catégories, détermine les mesures à prendre vis-à-vis de chacune d'elles et s'attache à trouver une méthode convenable.

Utilisant ses nombreux travaux antérieurs, l'auteur donne un intéressant exposé de la façon dont il conçoit l'étiologie et la genèse du délit.

Les chapitres sur les formes héréditaires et sur les étapes neuropsychiâtriques de la naissance à trois ans sont d'un intérêt à la fois théorique et pratique, et j'ajoute qu'ils sont d'une originalité remarquable et méritent d'être discutés.

Bien souvent on a reproché aux médecins légistes de ne pas être assez cliniciens et de trop se limiter à l'étude du criminel sans envisager les étapes de la viciation : M. Collin nous démontre qu'il existe une clinique criminologique, substratum rationnel de toute détermination et il en tire quelques données précieuses pour l'individualisation de la peine et du traitement rééducateur. Le seul reproche, très amical d'ailleurs, que je ferai à l'auteur c'est d'avoir donné une bibliographie un peu réduite de la question : un traité n'est pas un simple mémoire, et le lecteur a besoin d'être guidé pour découvrir des données qui ne figurent pas dans un texte.

Un autre mérite de ce volume est la collaboration de M. Rollet, juge au tribunal de la Seine. Chacun connaît sa compétence en matière de criminalité infantile ; aussi M. Rollet expose-t-il avec clarté les lois relatives à l'enfance traduite en justice, en y joignant des commentaires personnels.

Cette double collaboration affirme l'utilité de l'union du juriste et du médecin, et je félicite M. Collin d'avoir marqué nettement dans quelle proportion doivent s'amalgamer ces deux activités trop souvent dissociées.

G. Paul-Boncour.



FONDÉ EN 1873. — N° 26. Le numéro : 40 centimes. 26 JUIN 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

ADMINISTRATION

A. ROUZAUD
41, Rue des Ecoles, PARIS (V°)
Téléphone : 830-03

ABONNEMENTS :
France et Colonies............ 20 fr.
Union postale............... 25 fr.
Etudiants
France et Colonies............ 12 fr.
Union postale............... 15 fr.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois
Joindre 0.75 pour chaque changement d'adresse.

SOMMAIRE

NOUVELLES

Assistance publique. — Concours d'oto-rhino-laryngologie des hopitaux. — Composition définitive du jury : MM. les Dr Lermoyez, Bourgeois, Lemaître, Grivot, Mauclaire, Veau et Parmentier.

Epreuve écrite. — Séance du 14 juin. Amygdale palatine. 2 candidats : MM. Blanluet et Sourdille, se sont retirés du concours.

Concours de chirurgien des hopitaux. — Composition définitive du jury : MM. les Dr Schwartz (Edouard), Chevassu, Arrou, Baudet, Lapointe, Grégoire et Marie (Renés).

Epreuve écrite. — *Séance du 15 juin.* Questions données : Vaisseaux de l'utérus. Hémorrhagies de la grossesse tubaire.

2 candidats, MM. Maurer et Pascalis, ne se sont pas présentés.

Facultés de médecine. — Concours de l'agrégation. — *Médecine générale.* — Epreuve d'admission : MM. Abrami 30, Aubry 29, Baudouin 30, Bonnamour 28, Boudet 27, Carrieu 28, Caussade 27, J. Chalier 28, Chiray et Clerc 30, Cordier 29, Creyx 30, Aubourg 28, Duhot 30, Favre 29, Fiessinger 30, Gaujoux 28, Laporte et Margarot 30, Porot 28, Raynaud 29, Rebattu 28, Roubier 29, Troisier 30, de Verbizier 27.

Sont proposés : Paris, MM. Clerc, Baudouin, Fiessinger, Chiray, Abrami ; Alger, MM. Raynaud, Aubry ; Bordeaux, M. Creyx ; Lille, M. Duhot ; Lyon, MM. Cordier, Roubier, Favre ; Montpellier MM. Margarot, Gaujoux ; Nancy, M. Caussade ; Toulouse. M. Laporte.

Chirurgie générale et voies urinaires. — 3e épreuve : MM. Lapeyre 25, Dubouchet 21, Papin 28, Murard 29, Gérard 21, Charrier 27, Barthélemy 24, Cadenat 30, Lombard 25, Costantini 24, Mathieu 29 Ducuing 30, Hamant 22, Miginiac 26, Chauvin 22, Lardennois 27, Bonnet 28, Santy 25, Basset 29, Moure 25, Küss 26, — Voies urinaires : M. Heitz-Boyer 28.

Sont nommés : Paris : MM. Lardennois, 59 + 27 = 96 ; Mathieu et Basset, 56 + 29 = 85 ; voies urinaires : M. Heitz-Boyer, 58 + 28 = 86. — Alger : MM. Costantini, 46 + 24 = 70 ; Lombard, 14 + 25 = 69. — Bordeaux : M. Papin, 48 + 28 = 76. — Lille : M. Gérard, 41 + 21 = 62. — Lyon : MM. Murard, 54 + 29 = 83 ; Bonnet, 52 + 28 = 80. — Montpellier : M. Lapeyre, 44 + 25 = 69. — Nancy : M. Barthélemy, 48 + 24 = 72. — Toulouse : M. Ducuing, 55 + 30 = 85.

Faculté de médecine de Paris. — Thèses. — 19 *juin.* — M. Coffin (Henri). Les anevrismes de la main. — M. Lathière-Lavergne (René). Résection du genou après ostéo-synthèse. — M. Modiano (Louis). Contribution à l'etude du volvulus de l'estomac. — M. Dupont (Pierre). De l'ophtalmoplégie interne au cours de l'encéphalite léthargique. — M. Frénay (René). Essai de technique dans le traitement des plaies. — M. Le Flamanc (Auguste). L rachianesthésie limitée de la région génito-périnéo-anale.

21 *juin.* — M. Milet (Georges). Allongement du tendon d'Achille par glissement. M. Bardet (Daniel). La gangrène herniaire et son traitement. — M. Jabiol (Maurice). Etude des ass ociations des infections typhiques. — M. Robin (André). Contribution à l'étude radioscopique de l'élasticité pulmonaire. — Mlle Pissot (Pauline). Contribution à l'étude de l'anévrisme, — M. Goulot (René). Contribution à l'étude du typhus exanthématique.

22 *juin.* — M. Journé (Maurice). De l'isolement des tuberculeux dans les services hospitaliers. — M. Chalut (Jean). De l'asynchronisme respiratoire. — M. Flammarion (Gaston). La spirochétose ictérigène à Paris. — M. Candelon (Pierre). Troubles dyspeptiques initiaux de la lithiase biliaire.

A propos de la thèse. — D'après une circulaire ministérielle en date du 8 mai 1920, le nombre des exemplaires de Faculté à déposer au Secrétariat est désormais de 65 au lieu de 200. Cette décision est conforme aux suggestions qui ont été émises ici-même. (Bulletin du *Progrès Médical,* 6 mars 1920).

XXIVe Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française. — Strasbourg, 2-6 août 1920. — *Président* : Dr E. Dupré, Professeur de la clinique de pathologie mentale et des maladies de l'encéphale à la Faculté de Médecine de Paris. *Vice-Président* : Dr Pfersdorff, Professeur de psychiâtrie à la Faculté de Médecine de Strasbourg. *Secrétaire général* : Dr P. Courbon, médecin en chef de l'Asile d'aliénés de Stephansfeld (Basse-Alsace). *Secrétaire général adjoint* : Dr R. Lalanne, médecin en chef de l'Asile d'aliénés de Maréville, près Nancy.

Le XXIVe Congrès des Médecins Aliénistes et Neurologistes de France et des pays de langue française se tiendra à Strasbourg, du 2 au 6 août 1920. — Le programme détaillé sera envoyé ultérieurement.

1. *Rapports et discussions sur les questions à l'ordre du jour.* — 1° Dr Delmas, Les psychoses post-oniriques. — 2° Dr Coulonjou. Les maladies mentales professionnelles. — 3° Dr Roussy. Les lésions du corps thyroïde dans la maladie de Basedow.

2. *Communications originales sur des sujets de neurologie et de psychiâtrie.*

Renseignements généraux. — Le Congrès comprend : 1° Des *Membres adhérents.* Cotisation : 30 francs. — 2° Des *Membres associés* (dames, membres de la famille, étudiants en médecine) présentés par un Membre adhérent. Cotisation : 15 francs. — Les Asiles d'aliénés et autres Etablissements de bienfaisance inscrits au Congrès sont considérés comme Membres adhérents. — Les Membres inscrits pour le Congrès de Luxembourg en 1914 n'auront à payer que le surplus de leurs cotisations antérieures. — Les Médecins des pays alliés et neutres sont priés d'y participer, mais les communications et discussions ne peuvent être faites qu'en langue française. — Les Membres adhérents reçoivent, avant l'ouverture du Congrès, les trois Rapports, et, après le Congrès, un Compte-rendu.

Pour faciliter l'organisation et surtout pour permettre de solutionner la question difficile du logement des Congressistes, prière d'adresser le plus tôt possible les adhésions (avec cotisations jointes), au Dr Lalanne, médecin en chef de l'Asile d'aliénés de Maréville, près Nancy (M. et M.).

Association d'enseignement médical des hôpitaux de Paris. — Hôpital Saint-Antoine. — Cours pratique sur les *Maladies de l'Appareil Digestif*, du 28 juin au 8 juillet, par le Dr P. Le Noir, assisté de MM.

(*Voir suite, p. 450.*)

NOUVELLES (*Suite*)

les Drs Agasse-Lafont, Delort, René Gaultier, Goiffon, Charles Richet fils, Savignac et Sorel. — Ce cours commencera le *lundi* 28 *juin*.

Après le cours : Examen des malades de la consultation. Conférences complémentaires et exercices pratiques dans l'après-midi.

Le droit d'inscription pour les exercices pratiques (chimiques, coprologiques, radiologiques) est de 100 francs. Se faire inscrire Salle Aran.

La lutte contre la tuberculose. — Au cours de la dernière séance de l'Université de Strasbourg, lecture a été donnée d'une lettre de MM. André et Edouard Michelin, adressée au doyen de la faculté de médecine de cette ville et annonçant qu'ils mettaient à la disposition de cette faculté une somme de 50.000 francs de rente sur l'Etat français. Cette somme devra être affectée à la création d'un prix en faveur du savant français ou appartenant à une des nations alliées à la France pendant la guerre de 1914 à 1918 qui, le premier, aura trouvé un remède préventif ou curatif de la tuberculose chez un mammifère choisi parmi les espèces cobaye ou bovidé. MM. Michelin ne veulent pas qu'il soit fait d'expérience sur l'homme. Dès maintenant et jusqu'au jour où le prix pourra être décerné, les généreux donateurs mettent les 50.000 francs de rente à la disposition de la faculté de médecine avec mission de faire servir les arrérages aux frais des expériences à instituer et à alimenter un laboratoire de recherches exclusivement destiné aux travaux sur la tuberculose et placé sous la direction du professeur d'hygiène et de bactériologie de la faculté de Strasbourg.

En faisant choix de l'université de Strasbourg pour l'attribution de ce nouveau prix, MM. Michelin ont fait connaître qu'ils entendaient marquer ainsi leur part de la joie qu'éprouvèrent tous les Français du retour de l'Alsace et Lorraine à la France et témoigner leur foi dans l'avenir de la grande cité où Pasteur fit ses premiers travaux.

Ajoutons encore que le candidat au prix devra, dans les conditions prévues en un règlement spécial, faire la preuve de l'efficacité de son remède devant une commission composée : du doyen de la faculté de médecine de Strasbourg, d'un professeur désigné par le conseil de la faculté, du directeur de l'Institut d'hygiène et de bactériologie de Strasbourg, du directeur de l'Institut Pasteur de Paris, et d'un professeur désigné par le conseil de la faculté de médecine de Paris.

Congrès français de médecine (*XVe session*). — La XVe session des Congrès français de médecins aura lieu, comme nous l'avons annoncé, à Strasbourg, en 1921.

Le bureau du Congrès est ainsi constitué : M. le Professeur Bard président ; MM. Thomas et Schwartz, vice-présidents ; M. le Professeur Léon Blum, secrétaire général ; M. Brion, trésorier général.

Sujets des rapports : 1° De l'adaptation anatomique et fonctionnelle du cœur aux conditions pathologiques de la circulation ; 2° Des glycémies ; 3° De l'antianaphylaxie.

VARIETES

Les jeunes années du professeur Gosset.

« .... Mon premier Maître avait été mon père, médecin dans une ville de Normandie, Fecamp, dont certaines toiles du peintre Boudin reproduisent si bien le pittoresque petit port. Je me revois, pendant toute ma première jeunesse, accompagnant mon père dans ses longues tournees à travers la belle campagne du pays de Caux, décrite, on pourrait dire chantée, par Maupassant.

Dans ces courses quotidiennes, j'ai acquis l'amour de mon métier qui est la joie de ma vie, et l'amour de la terre et de la vie rurale, qui sera la joie de mes derniers jours. J'ai vu de près la vie du médecin de campagne, vie si belle, si utile, si considérée ; aucune carrière ne me paraissait aussi noble.

Si mon père aimait la médecine, il admirait la chirurgie et me parlait souvent de deux chirurgiens qu'il mettait au-dessus de tous : son maître Flaubert « le grand Flaubert », comme on disait en Normandie, le père même de l'écrivain, dont il avait été l'interne à l'Hôtel-Dieu de Rouen ; et un chirurgien de Paris, Terrier qu'il avait eu occasion de voir opérer. Il se promettait, quand je serais étudiant, de venir me rejoindre à Paris, et, ensemble, nous aurions été assister aux opérations de Terrier. Quelle eût été sa joie, s'il avait pu, quelques années plus tard, voir son fils servir d'aide à Terrier lui-même.

Mon père n'avait pas seulement été mon initiateur pour la médecine ; c'est à lui ; c'est à sa sage prévoyance que je dois, sans doute, une certaine habileté manuelle que les gens les moins indulgents veulent bien, quelquefois, me reconnaître, Je me rappelle, aussi loin que mes souvenirs remontent, avoir travaillé de mes mains, dans un atelier de menuiserie parfaitement outillé, et je suis persuadé que le travail manuel, commencé de très bonne heure, est fort utile pour qui sera chirurgien : scier des planches, raboter du bois, construire des meubles, donne du coup d'œil et de l'adresse de main ; enfoncer des clous, dans le minimum du temps, avec le minimum d'effort, est un excellent exercice de précision. Mais ces exercices, il faut les faire dans la première jeunesse avant quinze ans ; après, il est déjà bien tard. C'est un fait facile à vérifier, chaque année, dans les pavillons de dissection : sur les centaines d'élèves que l'on voit arriver des quatre coins de la France pour apprendre l'anatomie, il y en a 10 pour cent environ qui, dès le premier jour, se montrent adroits de leurs mains ; les autres ne le sont pas et vous aurez bien du mal à les transformer.

Aussi ma reconnaissance pour mon père qui m'a appris à aimer la médecine, qui a devant moi montré son admiration pour la chirurgie et qui m'a entraîné, tout petit, à me servir de mes mains, est-elle infinie.

Mais mon père était mort au moment même où j'allais pouvoir réaliser mon rêve, commencer mes études médicales. Il reposait sur une douce colline, d'où l'on aperçoit les grandes falaises et la haute mer, au pied d'un modeste monument que la reconnaissance des habitants du pays lui a élevé, et il laissait une telle réputation de désintéressement qu'à l'heure actuelle, après plus de trente ans, son souvenir vit encore, chez les braves gens qu'il a soignés, comme l'image du dévouement et de la bonté.

Et alors, avec l'admirable mère dont l'existence n'a été qu'abnégation, j'ai quitté ma douce vie de province, pour venir entreprendre, à Paris, la vie de lutte et de travail qui m'a conduit ici.

C'est à dire que si j'arrivais à Paris avec un noble héritage, mes ressources étaient fort modestes. Mais j'étais riche de confiance, car je portais sur moi un talisman auquel j'attachais la plus grande valeur, une lettre d'introduction pour le doyen d'alors, le professeur Brouardel. Vous allez voir que ma confiance était pleinement justifiée, car le Doyen m'apprit qu'il existait quelques bourses à la Faculté, une ou deux pour chaque année d'études, soit en tout une huitaine de bourses pour les quelques milliers d'étudiants de la Faculté ! Ces bourses s'obtenant au concours, il n'y avait qu'à concourir, et rien ne s'opposait à ce qu'on pût en obtenir une. Je n'en doutai pas une seconde, je pris part au concours et j'obtins la bourse ; et comme vous savez que chaque année il faut reconcourir, chaque année je recommençai le concours, chaque année j'obtins la bourse. Mais, depuis lors, j'ai souvent réfléchi à cette chance inespérée, et, rétrospectivement, j'ai ressenti une profonde inquiétude. Aussi, devant vous, je prends l'engagement de créer plusieurs bourses pour venir en aide à quelques étudiants, et témoigner ma reconnaissance de ce qui a été fait autrefois pour moi-même. M. le Doyen que j'en ai entretenu, me permettra-t-il d'exprimer le désir que ces bourses soient plus particulièrement réservées à des étudiants fils de médecins décédés ? »

(Leçon inaugurale. *Presse Médicale* 19 juin 1920.)

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE

La Compagnie des Chemins de fer P.L.M. rappelle au Public que, à titre d'essai, les bureaux de la douane à la gare de Bercy sont ouverts sans interruption de 9 h. à 18 h., alors que précédemment ces bureaux étaient fermés de 12 h. à 14 h. et à partir de 17 h.

Les opérations de dédouanement et de livraison des wagons complets, marchandises au détail et colis postaux peuvent donc être effectuées sans interruption pendant 9 heures par jour.

Le Public est invité à profiter largement des nouvelles facilités qui lui sont offertes, afin que la mesure appliquée à titre d'essai puisse être adopté définitivement.


PRODUITS RHEMDA
Rhumatismes, Gonococcie,
Néoplasmes inopérables, etc.
Ampoules de Bromure de Mésothorium
3 Sortes de Solutions
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉNERGIE ET DE RADIO-CHIMIE
51.53, Rue d'Alsace
COURBEVOIE-PARIS

BIBLIOGRAPHIE

The future of medicine, par Sir James Mackenzie, 1 vol. relié de 288 pages, 1919 (Londres, Oxford med. publications). Prix : 8 sh. 6 net.

Le clinicien réputé qu'est Sir James Mackenzie expose dans ce volume, en rappelant l'histoire de ses travaux personnels, sa conception de la médecine moderne. Il réclame avant tout la « simplification », préconise l'étude méthodique des symptômes et dénonce les abus du laboratoire. La lecture de cet ouvrage est intéressante, car elle nous montre comment nos confrères d'Outre-Manche envisagent la science médicale.

A. S.

Conseils pratiques aux jeunes mère. par le Dr. Pierre Ménard. 1 vol. in-12, 62 p. Prix : 3 fr. Bernard Grasset, éditeur. 61, rue des Saints Pères. Paris.

Dans ce petit livre, la jeune méres trouvera exposé sans termes techniques tout ce qui lui est essentiel de connaître.

Histoire générale et anecdotique de la guerre de 1914, par Jean Bernard. Les fascicules 35, 36, 37 viennent de paraître. La livraison 1 fr. chacune. Les Tomes I, II, III, brochés : 9 fr. reliés percaline : 12 fr. Librairie Berger-Levrault, 5-7, rue des Beaux-Arts, Paris.

Les grands philosophes. Prix : 3 fr. 50 ; relié : 5 fr. ; Louis Michaud, éditeur, Paris.

Précédé de notices biographiques et bibliographiques et d'une étude sur la philosophie de l'auteur, écrite dans un style aussi clair que possible, orné de nombreuses illustrations, portraits, autographes et documents divers, chaque volume contient les extraits les plus étendus, les pages les plus saillantes, souvent *les principaux ouvrages in extenso* des grands philosophes. Le choix des textes et la rédaction des notices et des études ont été confiés à des agrégés de l'Université.

Déjà parus : Platon, par André Barre ; Descartes, par L. Debricon ; Kant, par René Gillouin ; G. Tarde, par A. et G. Tarde (ses fils), préface de Bergson ; Lamarck, par Revault d'Allonnes ; Montesquieu, par Paul Archambault ; Vladimir Soloviev, par J. B. Séverac ; Henri Bergson, par René Gillouin ; Boutroux, par Archambault ; Cabanis, par Georges Poyer ; Helvétius, par J.-B. Séverac ; Leibniz, par Paul Archambault ; Hegel, par Archambault ; Durkhem, par Georges Davy ; Pascal, par Archambault ; Berkeley, par Maxime David ; Spencer, par Edmond Parisot ; Stuart Mill, par P. Archambault ; Condorcet, par J.-B. Séverac ; Auguste Comte, par René Hubert ; Th. Ribot, par Lamarque.

Les écrits et la vie anecdotique et pittoresque des grands artistes (peintres, sculpteurs, musiciens et comédiens). Prix : 3 fr. 50 ; relié : 5 fr. ; Louis Michaud, éditeur, Paris.

Dans chaque volume, la physionomie intime d'un artiste est restituée au moyen de ses écrits (mémoires et correspondances) accompagnés d'un commentaire, absolument objectif et anecdotique, rédigé par des historiens, des critiques d'art et des musicographes d'une autorité incontestable. L'illustration, riche et variée, est également documentaire et anecdotique, sans préjudice, pour les artistes plastiques, de reproduction d'œuvres extrêmement soignées.

Déjà parus : Corot par Paul Cornu ; Favart et Madame Favart, par Maurice Dumoulin ; Gautier-Garguille, par Emile Magne ; Fromentin, par Georges Beaume ; La Malibran, par Clément Lanquine ; Carpeaux, par Florian-Parmentier ; Gavarni, par Jeanne Landre ; Schumann, par Calvocoressi ; Michel-Ange, par Beaume ; Daumier, par Raymond Escholier ; Léonard de Vinci, par G. Beaume.

L'Art de voyager en Italie, par André Maurel. Théorie : Rabelais, Gœthe, Ruskin, Stendhal, — Pratique : à Rome, les environs de Rome, à Naples, à Florence, à Venise. 1 vol. petit in-8 broché : 6 fr Librairie Hachette, 79, boulevard St-Germain. Paris.

On connaît les ouvrages charmants consacrés par M. André Maurel à l'Italie. Comme le précédent, celui-ci s'adresse « à ceux qui veulent regarder de belles œuvres et de beaux paysages, de manière à en conserver une mémoire heureuse. s'en ennoblir quelque peu et, sur place, en jouir au maximum de l'effet » Conçu selon le plan le plus ingénieux et le plus original, il abonde en pages d'un charme exquis et pénétrant.

La pensée de Schopenhauer. Extraits les plus caractéristiques de son œuvre, choisis, groupés et traduits par Pierre Godet, avec une introduction, une bibliographie, un index et le texte allemand correspondant. 1 vol. in-16 de 430 p. Prix : 10 fr. Payot et Cie éditeurs, 106, boulevard St-Germain, Paris.

Cet ouvrage forme le deuxième volume d'une collection qui contiendra les pages les plus caractéristiques — l'essentiel de l'œuvre avec tout l'appareil critique — des grands écrivains et penseurs étrangers, et constituera une bibliothèque de travail et de culture de premier ordre.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE.

La Compagnie des Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée mettra en marche du 1er juillet au 15 septembre 1920 (Prolongation jusqu'au 30 septembre en cas de beau temps) entre Nice, Evian, Genève, Besançon, Mulhouse, ses grands Services Automobiles de Tourisme de la Route des Alpes et du Jura.

Toutefois, entre Briançon, Grenoble, Annecy et Chamonix, d'une part, et Genève et La Faucille, d'autre part, ces Services fonctionnent à dater du 15 juin.

Aux Services automobiles de la Route des Alpes et du Jura, se rattacheront de nombreux Services annexés permettant d'excursionner dans le Briançonnais, le Vercors, le Massif de la Chartreuse, la Maurienne, la Tarentaise, les vallées de la Valserine (Circuit de l'Ain : Genève-Bellegarde, Nantua, Saint-Claude, Genève) et du Doubs (Circuit du Doubs : Besançon, Malbuison, Les Pargots, Orchamps-Vennes, Besançon).

Pour de plus amples renseignements, demander à l'Agence P.L.M. de Renseignements, 88, rue Saint-Lazare, aux Bureaux succursales, principales des gares du réseau, etc..., le prospectus spécial comportant la nomenclature des prix, horaires, etc... des différents Services.

…NDÉ EN 1873. — N° 27. Le numéro : 40 centimes 4 JUILLET 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

ADMINISTRATION

…. ROUZAUD
… Rue des Ecoles, PARIS (V°)
Téléphone: 830-03

ABONNEMENTS :
…ce et Colonies............ 20 fr.
… postale. .... 25 fr.
Etudiants
…ce et Colonies............ 12 fr.
… postale........ .... 15 fr.
…nnements partent du 1er de chaque mois
…75 pour chaque changement d'adresse.

DIRECTION SCIENTIFIQUE

Maurice LOEPER, *Professeur agrégé, Médecin de l'Hôpital Tenon.*
Rédacteur en Chef

BOURGEOIS
Oto-Rhino-Laryngologiste de l'Hôpital de la Pitié.

CHIFOLIAU
Chirurgien des Hôpitaux.

CLERC
Médecin de la Maison Dubois.

JEANNIN
Professeur agrégé, Accoucheur des Hôpitaux.

LENORMANT
Professeur agrégé, Chirurgien de l'Hôpital St-Louis.

L. LORTAT-JACOB
Médecin des Hôpitaux.

PAUL-BONCOUR (G.)
Médecin de l'Institut Médico-Pédagogique.

POULARD
Ophtalmologiste de l'Hôpital Necker-Enfants-Malades.

Félix RAMOND
Médecin de l'Hôpital St-Antoine.

RÉDACTION

A. PHILIBERT
Ancien interne, Médaille d'or des Hôpitaux.

Maurice GENTY

Les bureaux de rédaction sont ouverts les Lundi, Mercredi et Vendredi, de 5 h. 1/2 à 6 h. 1/2.

SOMMAIRE


PANTOPON
"ROCHE"
Opium total injectable.

NOUVELLES

Faculté de médecine de Paris. — THESES DE DOCTORAT. — *28 juin.* — Porry (Joseph) : Des calculs vésicaux consécutifs aux plaies de la vessie. — Thévenot (René) : Contribution à l'étude du sarcome primitif de l'estomac. — Laurent (Octave) : Etiologie du cancer. — Delavenne (André) : Quelques remarques sur les traitements actuels de la syphilis.

29 juin. — Linval (Hippolyte) : Etat démographique de la ville de Paris pendant la guerre 1914-1918. — Rebouillat (Camille) : Sur quelques conditions de la fièvre jaune aux Antilles françaises. — Toulouse (Jacques) : Dangers des traitements actifs insuffisants de la syphilis. — Segal (Jankel) : Contribution à l'étude du guidage radiologique au cours de l'extraction des corps étrangers anciens.

3 juillet. — Loyer (Charles) : Les os surnuméraires du pied. — Morice (René) : Les traitements antisyphilitiques au cours de la grossesse. — Renard (Jacques) : Etude clinique sur les pneumococcies des nourrissons. — Mlle Blavette (Marthe) : La gale du nourrisson et ses complications. — Desjacques (Georges) : Etude des fonctions rénales chez les femmes enceintes albuminuriques. — Scali : De l'accouchement brusqué par les incisions latérales profondes du col. — Aclimandos (Georges) : La pneumonie au cours de l'épidémie de grippe au début de 1920. — Gondal (Lucien) : L'action de l'adrénaline sur la tension artérielle suivant le mode d'administration. — Buffet (Charles) : Contribution à l'étude des souffles jugulaires dits « anémiques ». — Langagne (Pierre) : De la synesthésalgie. — Serrand (J.) : Contribution à l'étude des images lacunaires et des images diverticulaires de l'estomac.

Faculté de médecine de Nancy. — La chaire de pharmacie chimique de la faculté de pharmacie de l'université de Nancy est déclarée vacante.

Faculté de médecine de Montpellier. — Une chaire de clinique médicale de la faculté de médecine de l'université de Montpellier, est déclarée vacante.

Bureau d'hygiène d'Armentières.—La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène d'Armentières (Nord) est déclarée ouverte.

Le traitement alloué est fixé à 12.000 fr. par an.

Les candidats ont un délai de vingt jours, expirant le 18 juillet 1920, pour adresser au ministre de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales leurs demandes.

Société de neurologie de Paris. — *Réunion neurologique annuelle.* (9-10 *juillet* 1920)

La 1re réunion neurologique annuelle de la *Société de Neurologie de Paris* aura lieu à Paris, les vendredi 9 et samedi 10 juillet 1920.

Deux séances auront lieu chaque jour, le matin de 9 h. à 12 h., l'après-midi de 15 h. à 18 h.

Ces séances se tiendront à la Salpêtrière, dans l'amphithéâtre de l'Ecole des Infirmières, mis à la disposition de la Société par l'Assistance publique.

Une seule question est mise à l'étude :

Formes cliniques et traitements de la syphilis nerveuse.

Un programme de discussion, présenté par M. J.-A. SICARD, sera distribué à l'avance.

Les discussions et communications porteront uniquement sur la question posée.

La durée de chaque communication ne pourra dépasser dix minutes.

Ne seront publiées dans les comptes rendus que les communications ou discussions dont le texte sera remis au moment de la Réunion.

Il ne pourra être accordé pour chaque communication plus de quatre pages d'impression, et pour chaque discussion plus d'une page.

Faculté de Toulouse. — Sont créées, à la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université de Toulouse, les chaires désignées ci-après : Anatomie. — Histologie normale. — Physiologie. — Anatomie pathologique. — Pathologie et thérapeutique générales. — Pathologie expérimentale. — Bactériologie. — Thérapeutique. — Hygiène. — Médecine légale et déontologie. — Clinique médicale (2 chaires). — Clinique chirurgicale. — Clinique obstétricale. — Clinique médicale infantile et Puériculture. — Clinique des maladies cutanées et syphilitiques. — Clinique de neurologie et physchiatrie. — Clinique ophtalmologique. — Physique biologique et médicale. — Pharmacie. — Clinique chirurgicale. — Chimie et toxicologie. — Botanique, — Médecine opératoire. Pathologie interne.

Sont nommés professeurs des chaires ci-après désignées à la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université de Toulouse les anciens professeurs titulaires et les chargés de cours dont les noms suivent : MM. Soulié, anatomie ; Tourneux, histologie normale ; Abelous, physiologie. ; Tapie, anatomie pathologique ; Herrmann, pathologie et thérapeutique générales ; Bardier, pathologie expérimentale ; Rispal, bactériologie ; Saint-Ange, thérapeutique ; Morel, hygiène ; Guilhem, médecine légale et déontologie ; Mossé, clinique médicale ; Rémond, clinique médicale ; Desforges-Mériel, clinique chirurgicale ; Audebert, clinique obstétricale ; Bézy, clinique médicale infantile et puériculture. ; Audry, clinique des maladies cutanées et syphilitiques ; Cestan, clinique de neurologie et psychiatrie ; Frenkel, clinique ophtalmologique ; Marie, physique biologique et medicale ; Ribaut, pharmacie ; Caudet, clinique chirurgicale ; Aloy, chimie et toxicologie ; Dambrin, médecine opératoire ; Baylac, pathologie interne ; Gerber, botanique ;

Ecole de médecine de Poitiers. — Par arrêté du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts en date du 14 juin 1920, un concours s'ouvrira, le 16 décembre 1920, devant la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université de Bordeaux, pour l'emploi de suppléant des chaires de physique et de chimie à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Poitiers.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Stage des étudiants non sursitaires de la classe 1918. — L'instruction du 3 mai 1920 (*Journal officiel* du 5) est remplacée, pour les étudiants des catégories ci-après désignées, par les dispositions suivantes :

Etudiants de P. C. N. — Les étudiants dont la scolarité de P. C. N. a été interrompue en cours d'année par leur incorporation devaient normalement posséder trois inscriptions ; ils pourront prendre la quatrième en octobre et subir à la session d'octobre-novembre l'examen correspondant d'après le programme restreint.

En cas d'ajournement, ils seront admis à commencer la scolarité médicale sous réserve de réparer leur échec à la session de janvier 1921.

En cas de nouvel ajournement à la session de janvier, leur scolarité sera suspendue et ils ne pourront se présenter à nouveau aux épreuves du certificat qu'à la session de juillet 1921.

Les étudiants de P. C. N. qui prendront la première inscription en novembre 1920, accompliront régulièrement la scolarité en vue de l'obtention du certificat.

Etudiants en médecine et étudiants en pharmacie. — Par analogie avec les mesures prises en faveur des étudiants des classes 1917 et antérieures qui ont été retenus sous les drapeaux au-delà de la durée normale du service militaire, les étudiants en médecine et les étudiants en pharmacie non sursitaires de la classe 1918 sont autorisés à commencer où à continuer la scolarité d'après l'ancien régime d'études conformement à l'arrêté du 18 décembre et au décret du 20 décembre 1918.

Ces étudiants seront replacés en cours régulier d'études.

Les étudiants en médecine à deux ou trois et six ou sept inscriptions ne pourront être remis en scolarité normale que dans la mesure où ils justifieront de l'accomplissement de leurs obligations scolaires, (stages et travaux pratiques.)

Les étudiants en pharmacie à deux ou trois et six ou sept inscriptions seront autorisés à prendre, aussitôt leur démobilisation, jusqu'à la quatrième ou la huitieme, de manière à pouvoir subir le premier ou le deuxième examen de fin d'année aux sessions de juillet ou de novembre 1920. Ces étudiants entreront en novembre en scolarité de deuxième ou de troisième année, mais ils seront astreints, en plus de leurs obligations scolaires, à trois mois de travaux pratiques complémentaires intercalés dans les travaux pratiques courants, aux jours inoccupés du premier semestre, travaux pratiques correspondant aux inscriptions qu'ils n'auront pas prises normalement.

Pour les stagiaires en pharmacie non sursitaires de la classe 1918, le stage sera réduit à une année.

Etudiants en chirurgie dentaire. — Les étudiants en chirurgie dentaire non sursitaires de la classe 1918 bénéficieront de la réduction à un an de la durée du stage. Ils seront tenus d'accomplir intégralement les trois années de scolarité.

Concours pour l'emploi d'inspecteur départemental d'hygiène des Vosges. — Un concours sur titres pour l'emploi d'inspecteur départemental des services d'hygiène des Vosges aura lieu à Paris.

Le traitement annuel de début est fixé à 14.000 francs auquel s'ajoute une somme de 3.000 francs pour frais de déplacement.

Les candidats devront être Français, âgés de 30 ans au moins, de 55 au plus, et pourvus du diplôme de docteur en médecine.

Les demandes tendant à prendre part à ce concours, établies sur papier timbré, devront être adressées à M. le Préfet des Vosges.

Priorité de distribution d'essence pour les automobiles des médecins. — Art. 1er. — Par dérogation au décret du 24 décembre 1918 réglementant la vente, la circulation et l'emploi du pétrole et de l'essence, des priorités de distributions pourront être accordées, dans la limite autorisée par le ministre des travaux publics, pour les usages agricoles et en faveur des médecins et des vétérinaires.

Ces distributions seront faites par des commerçants désignés par les préfets et placés sous leur contrôle.

Comité pour la glorification des médecins morts pour la Patrie. 5, rue de Surène, Paris (8e). — Les premières listes de souscription ont atteint un total de 50.000 francs à la date du 14 juin 1920.

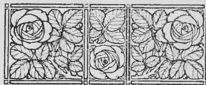
Dans ce total figurent (1er versement) pour :

2.400 francs : MM. les Professeurs et Agrégés de la Faculté de Paris.
4.970 francs : Les Syndicats Médicaux et Groupements professionnels.
1.840 francs : MM. les Médecins, Chirurgiens et Accoucheurs des Hôpitaux de Paris.
3.000 francs : Les trois Sociétés de la Croix-Rouge Française.

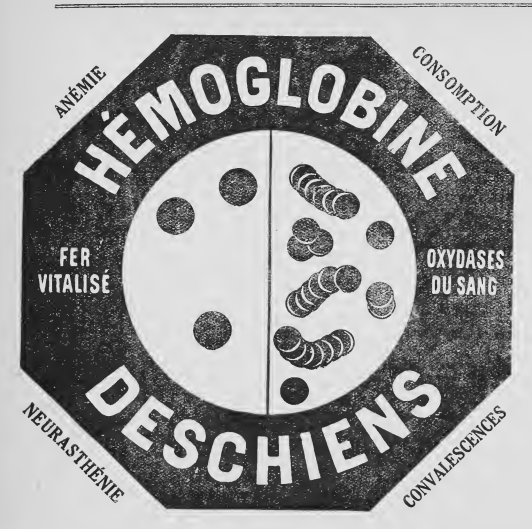
1° *Liste de souscription.*

2.500 francs : MM. les Médecins de l'Uruguay.
2.000 francs : Dr Frantz Glénard, Paris.
1.000 francs : Société Française de Secours aux Blessés Militaires.
1.000 francs : Union des Femmes de France.
1.000 francs : Association des Dames Françaises.
1.000 francs : Société des Eaux d'Evian-les-Bains.
700 francs : Syndicat médical de Strasbourg.
530 francs: Les professeurs de l'Ecole de Médecine de Tours.
500 francs : Dr Lota et son fils, Trinidad (Antilles Anglaises).
500 francs : Les professeurs de la Faculté de Montpellier.
500 francs : La Digitaline Nativelle.

(Voir la suite, page 470).



OPOTHÉRAPIE HÉMATIQUE

Sirop de DESCHIENS

à l'Hémoglobine pure

REMPLACE VIANDE CRUE et FER

employé par 80.000 Médecins du monde entier
Pour leurs malades
Pour leur famille
Pour eux-mêmes

ADMIS DANS LES HOPITAUX DE PARIS

DOSES : 1 cuillerée à soupe à chaque repas.

Dépôt Général : Laboratoires Deschiens, 9, Rue Paul-Baudry, Paris



ACTUALITÉS MÉDICALES

HÉLIOTHÉRAPIE

Le bain d'air complément de la cure solaire. (COUBARD, de Menton, Congrès de Monaco, 15 avril 1920.)

A Menton, nous adjoignons très souvent à la cure de soleil le bain d'air pratiqué à part et de façon spéciale.

Le bain d'air froid, en même temps qu'il est un excellent tonique général, agit tout particulièrement sur la respiration. (jeu plus ample des muscles respiratoires, déplissement plus complet des alvéoles).

Par rapport à la cure solaire, le bain d'air a une action préparante (endurcissement et adaptation de l'épiderme), une action de suppléance, étant donné qu'on le pratique même les jours sans soleil et par tous les temps.

Quels malades soumettons-nous à ce traitement?

Les enfants et jeunes gens adénoïdiens et ganglionnaires, les insuffisants pulmonaires à sommets obscurs, les porteurs de pleurite ou de cortico-pleurite ancienne.

Notre technique est la suivante. Chaque matin, au réveil le sujet se place nu devant sa fenêtre largement ouverte et pratique quelques exercices de gymnastique respiratoire.

La durée du bain d'air progressive demeure toujours très courte (quelques minutes seulement). On termine par une friction alcoolisée et repos au lit.

L'Héliothérapie préventive. (P. ARMAND-DELLILE. Congrès de Monaco, 15 avril 1920.)

L'Héliothérapie a fait sa preuve dans le traitement de la tuberculose. Dans toutes les formes locales, elle a donné des guérisons souvent presque miraculeuses, et remplace l'intervention chirurgicale, toujours incomplète et parfois dangereuse.

C'est à l'occasion du traitement des tuberculoses locales, et en traitant les formes ganglionnaires légères, que Rollier a découvert l'action efficace de l'Héliothérapie sur la croissance et le développement de l'organisme de l'enfant et il a pu, en créant la première école au soleil, démontrer la vérité de la phrase de Michelet qu'il cite « La fleur humaine est de toutes les fleurs celle qui a le plus besoin de soleil ».

Tandis que Rollier était amené par ses recherches médicales à la découverte de la valeur préventive de la cure de soleil un Français, le lieutenant de vaisseau Hébert, préoccupé de la nécessité de régénérer notre race par la « culture physique », arrivait aux mêmes conclusions en recherchant les conditions les plus favorables à la pratique de sa « méthode de gymnastique naturelle ».

Se basant sur les pratiques des athlètes de l'antiquité, qu'il chercha à reproduire en contrôlant expérimentalement leur valeur, il est arrivé à la conclusion que l'entraînement méthodique et le développement harmonique du corps humain est beaucoup plus complet et plus rapide si la gymnastique est pratiquée le torse et les membres nus, exposés au grand air et au soleil. Les résultats qu'il obtint sur les fusiliers marins, les pupilles de la marine à Lorient, puis au collège d'athlètes de Reims, ont démontré d'une manière indiscutable la légitimité de sa méthode.

Le Dr Armand-Dellile a eu lui-même l'occasion de vérifier l'influence merveilleuse de l'héliothérapie sur la santé de l'enfant dans une école au soleil, créée en Savoie, pendant l'été 1918, par lui et le Dr Wapler, pour des jeunes rapatriés — dont les mères, tuberculeuses, étaient soignées dans des sanatoriums organisés par le service du Ministère de l'Intérieur qu'il dirigeait en qualité de médecin en chef.

Ces enfants, arrivés pâles, anémiés et certainement déjà imprégnés de tuberculose puisqu'ils avaient passé un certain temps auprès de leurs mères contagieuses, furent complètement transformés en quelques mois, par la vie, le corps nu et exposé au soleil pendant toute la journée, grâce à la classe en plein air accompagnée d'exercices de gymnastique. Les résultats furent encore plus merveilleux à la colonie de Sylvabelle organisée par le Comité lyonnais d'assistance aux rapatriés.

L'auteur indique les règles de l'entraînement à la cure solaire pour l'enfant. Séance d'insolation d'abord partielle et courte, progressivement étendue et prolongée, jusqu'à faire passer à l'enfant plusieurs heures, puis presque toute la journée tout nu au soleil et au grand air.

Cette vie doit être complétée par des exercices de gymnastique méthodiques, mais de plus, et si l'enfant n'est pas un malade, il faut lui faire la classe, ou en plein air, ou sous un préau par le mauvais temps. C'est ce qu'on réalise à l'Ecole du soleil dont il donne le programme.

Il expose ensuite la transformation de l'enfant sous cette influence.

L'organisation d'une école au soleil n'est pas coûteuse. Il suffit d'un climat favorable, il n'en est pas de plus ensoleillé que le littoral méditerranéen ou les hautes régions alpestres. Mais l'école au soleil peut être installée n'importe où pendant la belle saison.

Aucun frais de construction, puisqu'il n'y a pas besoin de bâtiments. Dans les grandes villes, si on ne peut utiliser un parc ou une grande place, on peut même installer la classe au soleil dans une cour bien exposée ou même sur une terrasse aménagée sur le toit de l'école. Dans les villages de campagne, les facilités sont encore plus grandes pour créer des écoles mobiles.

Il n'y a pas d'objections sérieuses à de telles organisations. Un corps d'enfant bronzé au soleil n'est pas indécent. Au Collège d'athlètes de Reims, un nombreux public des deux sexes et de la meilleure société venait assister aux épreuves sportives des élèves, sans être nullement choqué de leur demi-nudité. Au Monnetier, les enfants rapatriés traversaient le village en caleçon, sans provoquer la moindre remarque, et il en est de même à Sylvabelle. Pour l'enfant lui même, la nudité devient une chose tellement normale que toute idée de curiosité malsaine disparaît.

Il faut donc que dans notre pays, si heureusement favorisé par le soleil, l'école au soleil se généralise avec la pratique de l'héliothérapie préventive, pour régénérer la race française qui risque de s'étioler dans les grandes cités que nécessite la vie moderne.

L'héliothéropie complément du traitement climatique. (D'ŒLSNITZ. Congrès de Monaco, 15 avril 1920.)

L'étude des variations des caractères de la lumière solaire suivant les climats nous apprend que la qualité des radiations utiles en héliothérapie varie surtout avec l'état de pureté atmosphérique : aussi c'est au bord de la mer et c'est à l'altitude que la lumière solaire a sa plus grande activité.

Des mensurations précises ont montré que si la lumière solaire directe perd des radiations utiles dans sa traversée atmosphérique, la lumière diffuse du ciel est au contraire enrichie dans les basses altitudes. Les nappes marines et les plages de sable renforcent encore cette diffusion lumineuse. Ainsi se réalise un balancement égalisant les valeurs de la lumière en montagne et sur les plages marines.

Il n'existe pas de documents précis et réellement comparables permettant d'opposer les effets physiologiques et thérapeutiques de la lumière solaire dans les différents climats.

En revanche, on connaît mieux les effets physiologiques et thérapeutiques en rapport avec l'ensemble des facteurs composant les climats eux-mêmes.

Les indications hélio-climatiques sont en grande majorité communes, en petite minorité électives.

Les indications électives sont actuellement basées, pour une

(*Voir suite, p.* 465.)

part, sur des notions d'action purement climatique ; d'autre part, elles dépendent de l'observation des résultats obtenus par l'action de la lumière solaire en tel ou tel climat. Cependant les faits cliniques n'ont pas été recueillis dans les conditions rigoureusement comparables.

Aussi doit-on encore se contenter de règles approximatives pour apprécier les indications propres à telle ou telle action hélio-climatique. L'on tiendra compte. pour la maladie, de sa forme et de sa tendance évolutive, pour le malade, de son tempérament et de ses tendances réactionnelles.

La surveillance rigoureuse des réactions fonctionnelles, lésionnelles et générales (pondérales, thermiques, circulatoires, hématiques, humorales) permettant de juger le degré de tolérance au traitement solaire fixera en tous climats les indications individuelles ; permettant de modeler sans cesse le traitement au malade, elle fournira en tous lieux des éléments de posologie et de technique de la cure solaire.

De la réunion, de la comparaison de faits ainsi observés peuvent se déduire progressivement les éléments des indications, de la posologie et de la technique de l'héliothérapie en différents climats.

Mais ces notions n'auront quelque rigueur et quelque précision qu'à la condition de se décider à unifier les modes d'observation, tant pour la mesure des quantités et des qualités lumineuses que pour l'étude des réactions locales et générales de l'organisme sain ou pathologique soumis à leur influence.

Une pareille méthode d'étude hélio-climatique apporterait sans doute des précisions utiles au praticien pour fixer les indications et appliquer la cure. De plus elle tendrait probablement à généraliser l'emploi de l'héliothérapie à tous les climats, thérapeutiques ou non, où l'ensoleillement est suffisant.

Jusqu'à présent, c'est cette tendance qui doit prévaloir : l'héliothérapie doit, sauf contre-indications d'ordre purement climatique, être utilisée en tous lieux. Mais en l'absence de règles encore assez précises concernant son dosage et son mode d'application il convient de subordonner, par une observation attentive des réactions individuelles, la progression du traitement aux effets locaux et généraux qu'il provoquera dans chaque cas particulier. En un mot, les indications, la posologie et la technique de l'héliothérapie, en dehors de quelques règles très approximatives, doivent rester encore plus individuelles que climatiques.

HYDROLOGIE

La bronchite persistante des ypérités. (ARMENGAUD, de Cauterets. Congrès de Monaco, 15 avril 1920.)

L'auteur étudie les séquelles pulmonaires des ypérités, dont la bronchite à rechutes constitue le cas le plus fréquent et le plus accessible au traitement hydrominéral.

Anatomiquement, on constate dans cette affection des lésions d'inflammation chronique de la muqueuse bronchique, entretenue par des infections secondaires, des lésions d'emphysème et de dilatation bronchique, et de sclérose pulmonaire.

Cliniquement, la maladie se traduit par une toux quinteuse, quelquefois sèche, le plus souvent avec expectoration muco-purulente ; à l'auscultation par des ronchus, des sibilances, des râles humides disséminés, quelquefois des frottements pleuraux ; fonctionnellement par une diminution de la capacité respiratoire et un essoufflement rapide à la moindre fatigue.

La fréquence des rechutes sous l'action d'une cause occasionnelle minime, le plus souvent sous l'influence du froid, est un des caractères de l'affection ; ces malades restent très fragiles ; ce sont des débiles pulmonaires.

Les épisodes aigus seront traités par les procédés curatifs habituels, balsamiques, gaïacol, opiacés.

La gymnastique respiratoire rend les plus grands services en augmentant la capacité fonctionnelle du poumon.

A titre préventif, rien ne saurait remplacer la cure par les eaux sulfureuses et principalement les sulfurées sodiques fortes.

En effet les eaux sulfurées sodiques fortes, type Cauterets, ont une action élective sur les voies respiratoires. Employées en boisson et sous forme de cure de humage, elles provoquent d'abord un léger stade d'hypersécrétion bronchique, qui fait place ensuite à un assèchement des bronches : elles détruisent les microbes d'infections secondaires qui vivent dans le mucus bronchique et qui sont une cause de la persistance de l'affection. Elles activent la circulation péribronchique et s'opposent au processus de sclérose ; elles tonifient la musculature des bronches et s'opposent aux progrès de l'emphysème et de la bronchectasie.

Enfin, au point de vue général, elles stimulent l'organisme et remontent l'état général. A Cauterets, station de montagne, au centre des Pyrénées, un certain nombre de facteurs concourent à ce résultat ; l'altitude (932 m.), l'absence de vents et de poussières, l'absence d'humidité de l'atmosphère, la régularité de la température, la puissance de l'insolation et la présence des émanations balsamiques qui se dégagent des forêts de pins voisines.

La bronchite à rechute des ypérités doit figurer parmi les indications thérapeutiques des eaux de Cauterets.

La spécialisation hépatique des eaux de Vichy. (Roger GLÉNARD. Congrès de Monaco, 15 avril 1920.)

Aucun procédé ne permet mieux de juger l'effet thérapeutique d'une station thermale que de faire le relevé des malades qui la fréquentent : ou ce sont des patients qui déjà en ont éprouvé les bienfaits, ou alors il s'agit de nouveau venus qu'a su attirer l'action favorable de la cure hydrominérale sur des cas analogues au leur.

Pour Vichy, une étude empirique de cette nature permet de classer les malades en trois catégories.

1° Un groupe formé de dyspepsies, d'affections gastro-intestinales, de névropathies, de ptoses viscérales comprenant la moitié de l'ensemble des malades ;

2° Un groupe formé par les maladies dites de la nutrition (lithiase biliaire, goutte, obésité, diabète, rhumatisme), formant la moitié du reste ;

3° Les maladies du foie, des voies biliaires et de la rate, représentant le dernier quart.

Or, à rechercher de près s'il existe, entre ces maladies, un lien de parenté expliquant la communauté des bénéfices qu'elles tirent de la même thérapeutique, on trouve des troubles du côté du foie dans la très grande majorité d'entre elles. A tel point qu'on peut les considérer comme les manifestations temporaires d'un processus morbide à lente évolution, à poussées successives séparées par des intervalles plus ou moins longs d'états silencieux, processus caractérisé, au début, par une insuffisance, héréditaire ou acquise, de la cellule hépatique (diathèse de l'hépatisme).

C'est dans les cas où, derrière les manifestations morbides citées plus haut, l'on peut déceler l'existence de la diathèse hépatique, que l'eau de Vichy donne les meilleurs résultats.

Aussi la formule lapidaire : Vichy = maladies du foie, qui serait infiniment trop restreinte si l'on n'envisageait que les maladies classiques du foie (ictère, lithiase, cirrhose), apparaît-elle au contraire absolument justifiée si on la juge à la lumière de tout ce que nous a enseigné la doctrine de l'hépatisme sur la pathogénie hépatique de si nombreuses dyspepsies, névropathies et maladies de la nutrition.

Le traitement de Vichy constitue actuellement le moyen le plus efficace qui soit connu pour enrayer l'évolution de cette diathèse.

NOUVELLES (*Suite*)

500 francs : Société d'assurances « La Médicale » (Bruxelles).
325 francs : Syndicat Médical de Bayeux.
300 francs : En souvenir du Dr Magdinier, médecin des Hôpitaux de Saint-Etienne (ses confrères et amis).
300 francs : Madame G. Dieulafoy, Paris.
300 francs : Association de la Presse Médicale Française.
300 francs : *Journal des Praticiens.*
300 francs : Syndicat des Médecins de la Seine.
250 francs : le Dr et Madame Variot, Paris.
200 francs : Dr Hugenschmidt, Paris.
200 francs : Dr J.-L. Faure, Paris.
200 francs : Mme Rohmer, Paris.
200 francs : Syndicat médical de Lisieux.
200 francs : Syndicat Médical de Paris.
200 francs : Syndicat Médical de la Marne.
200 francs : Syndicat Médical de Pau.
200 francs : Syndicat Médical d'Alençon.
200 francs : Faculté Française de Médecine de Beyrouth.
180 francs : Syndicat Médical de Falaise.
170 francs : MM. les Professeurs et Association des Etudiants de l'Ecole de Médecine de Rennes.
150 francs : Syndicat Médical de Sedan.
145 francs : MM. les Médecins du Doubs.
100 francs : Dr Soubeyran, Montpellier.
100 francs : Madame Emile Reymond, Paris. — Dr Léon Blum, Strasbourg. — MM. les Professeurs de l'Ecole de Médecine de Caen. — Dr Chervin, Paris. — Dr Lesné, Paris. — Dr Dunac, Foix. — Comité de l'Union des Femmes de France, à Pontarlier. — Comité de l'Union des Femmes de France, à Remiremont. — Syndicat Médical de la Vienne. — Madame J.-B. Luce, Paris. — Madame Danguet, Rennes. — M. et Mme E. Bernard, Paris. — Dr Siredey, Paris. — Dr Desnos, Paris. — Dr Marfan, Paris. — Dr Dartigues, Paris. — Dr M. Letulle, Paris. — Dr L. Guinon, Paris. — Syndicat Général des Médecins français électro-radiologistes. — Dr Clovis Vincent, Paris. — Dr A.-M. Baudouin, Paris. — Association Syndicale des Médecins des Vosges. — Dr Arnold Verroy-Westphal (Lausanne). — Société des Médecins du Calvados. — Dr Linsly R' Williams, Paris. — Dr Helme, Paris. — Syndicat des Médecins de Rouen. — Dr Gouzien, Paris. — Dr P. Launay, Paris. — Dr P. Sollier (Boulogne-sur-Seine). — Dr Bellencontre, Paris. — Dr Cathelin, Paris. — Dr Duchamp, Saint-Etienne. — Dr F. Hüe, Rouen. — Dr Oberthür, Paris. — Dr Camescasse, St-Arnould. — Dr Noir, Paris, Dr Rosa Perret, Paris. — Dr Mondiet, Labouheyre. — Anonyme (par le Dr Helme). — Dr Sabouraud, Paris. — Dr Calvé (Berck-Plage).— Dr G. Charier, Thouars. — Dr Chauveau, Paris. — Dr Cheurlot (père), Paris. — Dr Cheurlot (fils), Paris. — Société Médicale de Levallois-Perret. — Dr G. Laurens, Paris. — Dr Lemierre, Paris. — Dr Mahu, Paris. — Dr Ch. Richet, Paris. — Madame Simonin, Nancy. — Syndicat Médical de l'arrondissement de Caen. — Dr de Langenhagen, Plombières. — Dr Plantier (Annonay). — Dr Maillard, L'Hay. — Dr Guyot, Dammartin. — Dr Arnaud, Vanves. — Dr Gauthier, Lyon. — Dr Marion, Paris. — Dr Barth, Paris. — Dr Schwartz, Colmar. — Dr Bérard, Lyon. — Dr A.-J. Martin, Paris. — Mlle le Dr Camille Landais, Paris. — Dr Guisez.P aris. — Dr Bastère, Ténès. — Algérie. — Dr Rafin, Lyon. — Dr Jaume, Oran. — Dr Mathieu, Wassy. — Société des Médecins des Hautes-Pyrénées. — Anonyme. — Dr d'Astres, Marseille. — Syndicat des Médecins de la Loire. — Dr J. Bongrand, Paris. — Dr Bar, Paris. — Dr Paul Carnot, Paris. — Dr F. Legueu, Paris. — Dr Léon Bernard, Paris. — Dr Le Lorier, Paris. — Dr Prenant, Paris. — Dr A. Gilbert, Paris. — Dr P. Tesnier, Paris. — Dr Quénu, Paris. — Dr R. Rüe, Rouen. — Dr Henri Roger, Paris. — Dr Aug. Broca, Paris. — Dr Vaquez, Paris. — Dr Chauffard, Paris. — Dr Lereboullet, Paris. — Syndicat des Médecins d'Aix et de la région. — Dr Rathery, Paris.

Concours pour l'obtention du titre de médecin, chirurgien des hôpitaux militaires.

Art. 1er. — Il est institué un concours pour l'obtention du titre de médecin des hôpitaux militaires, chirurgien des hôpitaux militaires, spécialistes des hôpitaux militaires.

Ce concours est annuel.

Peuvent y prendre part : les médecins-majors de 2e classe du cadre actif, ayant au moins 2 ans de grade au 1er janvier de l'année du concours, et les médecins-majors de 1re classe du cadre actif.

Le nombre des emplois à mettre au concours est fixé chaque année par le ministre.

Les conditions et le programme du concours feront l'objet d'une instruction ministérielle.

Le titre obtenu au concours est définitivement acquis.

Les médecins, chirurgiens et spécialistes des hôpitaux militaires sont tenus d'accomplir deux ans de service médical de corps de troupes dans chacun des grades de médecin-major de 2e classe et de médecin-major de 1re classe. Ils pourront, en outre, être rappelés ou maintenus dans tout autre service que le service hospitalier ; lorsque les nécessités militaires l'exigeront.

Art. 2. — Les professeurs agrégés du Val-de-Grâce, libres ou en exercice, et les répétiteurs de l'école du service de santé militaires, libres ou en service, sont de droit médecins ou chirurgiens des hôpitaux militaires.

Les médecins ayant passé avec succès l'examen d'aptitude pour l'avancement au choix (A.) ceux qui, admissibles au concours d'agrégation du Val-de-Grâce ou de répétitorat de l'école du service de santé militaire, ont obtenu la mention C ou M conserveront la situation et tous droits qu'ils ont acquis par leur services ou leurs travaux.

Art. 3 . — Le titre de « spécialiste des hôpitaux militaires » ne pourra être obtenu que par les médecins ayant déjà été reçus au concours de « médecin » ou de « chirurgien » des hôpitaux militaires.

Des épreuves supplémentaires dont les conditions et le programme seront fixés par une instruction ministérielle suivront immédiatement le concours annuel pour l'obtention du titre de « médecin » ou de « chirurgien » des hôpitaux militaires.

Art. 4. — Donnent lieu aux épreuves supplémentaires fixées par l'article 3, les spécialités suivantes :

A) *Epreuves complémentaires du concours pour le titre de médecin des hôpitaux militaires.*

1° Médecine légale et neuro-psychiatrie.
2° Bactériologie et anatomo-pathologie.
3° Dermato-vénéréologie.

B) *Epreuves complémentaires du concours pour le titre de chirurgien des hôpitaux militaires.*

1° Ophtalmologie et oto-rhino-laryngologie.

(*Voir suite p. 472.*)

2° Urologie.
3° Orthopédie et appareillage.
4° Stomatologie, odontologie et prothèse dentaire.

C) *Epreuves complémentaires du concours pour le titre de médecin et celui de chirurgien aes hôpitaux militaires.*

Electrologie, radiologie et physiothérapie.

Art. 5. — Pour chaque catégorie, un jury spécial sera nommé par le ministre de la guerre.

Chaque jury sera présidé par un médecin inspecteur général ou un medecin inspecteur appartenant, de par ses titres et travaux, à la section professionnelle pour laquelle le concours est ouvert.

Les autres membres, au nombre de quatre, comprendront un membre civil, médecin ou chirurgien des hôpitaux civils de Paris, un professeur du Val-de-Grâce et deux médecins ou chirurgiens des hôpitaux militaires.

Pour les épreuves supplémentaires de spécialités, le membre civil pourra être, suivant les cas, un professeur ou agrégé des facultés de médecine ou un spécialiste (ophtalmologiste, oto-rhino-laryngologiste, dentiste, radiologue, etc.) des hôpitaux civils de Paris.

Le professeur ou agrégé des facultés de médecine, sera désigné par le ministre de l'instruction publique sur la demande du ministre de la guerre.

Le médecin, le chirurgien ou le spécialiste des hôpitaux dciils de Paris sera désigné par voie de tirage au sort, tirage effectué par le directeur de l'administration générale de l'assistance publique à Paris, en présence d'une représentant du service de santé militaire et d'un délégué du corps médical des hôpitaux de Paris.

Chaque jury aura un membre suppléant pris parmi les médecins, chirurgiens ou spécialistes des hôpitaux militaires.

Art. 6. — Il est institué un concours pour l'obtention du titre de « pharmacien chimiste du service de santé militaire ».

Ce concours est annuel.

Peuvent y prendre part les pharmaciens-majors de 2e classe du cadre actif ayant au moins deux ans de grade au 1er janvier de l'année du concours, et les pharmaciens-majors de 1re classe.

Le nombre des emplois à mettre au concours est fixé chaque année par le ministre.

Les conditions et le programme du concours feront l'objet d'une instruction ministérielle.

Le titre obtenu au concours est définitivement acquis.

Les pharmaciens ayant obtenu ce titre sont spécialement chargés :

En temps de paix :

De l'étude hydrologique et chimique des eaux destinées à l'armée

De la vérification des médicaments destinés aux hospitalisés ;

Des essais de denrées pour l'alimentation des troupes ;

Des expertises de toute nature qu'il y aurait lieu de faire dans l'intérêt des malades, de l'hygiène des troupes ou pour les services divers de l'armée.

En temps de guerre :

Des laboratoires de chimie d'armée et des principaux laboratoires toxicologiques.

Les pharmaciens chimistes du service de santé militaire pourront être chargés, en outre de leurs fonctions spéciales et chaque fois que les nécessités l'exigeront, d'un autre service.

Art. 7. — Les professeurs agrégés de chimie du Val-de-Grâce sont de droit pharmaciens chimistes du service de santé militaire.

Art. 8. — Un jury sera nommé par le ministre de la guerre pour chaque concours.

Il sera présidé par le pharmacien inspecteur ou à defaut par un pharmacien principal de 1re classe et comprendra, en outre :

Le professeur de chimie de l'école d'application du service de santé militaire.

Un professeur de chimie des facultés de pharmacie désigné par le ministre de l'instruction publique, sur la demande du ministre de la guerre.

Un représentant du service technique de la répression des fraudes désigné par le ministre de l'agriculture, sur la demande du ministre de la guerre.

Un pharmacien chimiste du service de santé militaire.

Ce jury aura un membre suppléant pris parmi les pahrmaciens chimistes du service de santé militaire.

Dispositions transitoires.

Art. 9. — Les médecins et pharmaciens principaux de 2e classe pourront se présenter au concours de 1920.

Pour ce concours, les membres du jury siégeant comme médecin ou chirurgien specialiste des hôpitaux militaires seront pris parmi les professeurs agrégés du Val-de-Grâce ou répétiteurs de l'école du service de santé militaire, libres ou en exercice.

De même, le pharmacien chimiste du service de santé militaire sera remplacé par un pharmacien principal ou un pharmacien-major de 1re classe qualifié de par ses titres et travaux.

Concours d'admission à l'Ecole du service de santé militaire. — Le *Journal officiel* du 31 mai 1920 a publié une instruction et une circulaire relatives au concours d'admission à l'Ecole du service de santé militaire de Lyon qui s'ouvrira le 4 août 1920.

Ces documents donnent toutes indications sur les conditions exigées pour être admis à prendre part aux épreuves, sur les dates d'inscription des candidats et les formalités qu'ils doivent remplir, sur les dates des épreuves écrites et orales, sur les centres d'examen et sur la situation des élèves de l'école, tant au point de vue universitaire qu'au point de vue militaire.

Des exemplaires de ces documents et du règlement sur le fonctionnement de l'école du service de santé militaire sont déposés dans les préfectures, les facultés de médecine ou de pharmacie, les facultés mixtes de médecine et de pharmacie, les écoles de plein exercice ou preparatoires de médecine et de pharmacie, ainsi que dans les directions du service de santé des régions du corps d'armée où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Syndicat des médecins de la Seine. — L'Assemblée Générale du Syndicat des Médecins de la Seine a eu lieu le 13 juin, sous la présidence du Dr Gascuel. Le secrétaire général, le Dr Le Fur, donna connaissance des travaux accomplis par le Syndicat, puis l'Assemblée discuta successivement la question de l'adhésion du Syndicat à la Confédération des Travailleurs Intellectuels (ajournée à 6 mois), celle des soins aux réformés de la guerre, la Loi des Pensions (nécessité d'un entente du Syndicat avec le Préfet de la Seine pour l'établissement d'un tarif, droit absolu pour le blessé de choisir son médecin, chirurgien ou spécialiste, ainsi que l'établissement où il désire être soigné). L'examen du nouveau Tarif Dubief encore en discussion, de la question des Mutualités, et de l'Assurance-invalidité, doit faire l'objet d'une prochaine Assemblée générale.

…NDÉ EN 1873. — N° 28. Le numéro : 40 centimes. 10 JUILLET 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

ADMINISTRATION

A. ROUZAUD
…, Rue des Ecoles, PARIS (V°)
Téléphone : 830-03

ABONNEMENTS :
…ance et Colonies............ 20 fr.
…on postale.................. 25 fr.
Etudiants
…ance et Colonies............ 12 fr.
…on postale.................. 15 fr.

…onnements partent du 1er de chaque mois
…ndre 0.75 pour chaque changement d'adresse.

DIRECTION SCIENTIFIQUE

Maurice LOEPER, *Professeur agrégé, Médecin de l'Hôpital Tenon. Rédacteur en Chef*

BOURGEOIS *Oto-Rhino-Laryngologiste de l'Hôpital de la Pitié.* — CHIFOLIAU *Chirurgien des Hôpitaux.* — CLERC *Médecin de la Maison Dubois.*

JEANNIN *Professeur agrégé, Accoucheur des Hôpitaux.* — LENORMANT *Professeur agrégé, Chirurgien de l'Hôpital St-Louis.* — L. LORTAT-JACOB *Médecin des Hôpitaux.*

PAUL-BONCOUR (G.) *Médecin de l'Institut Médico-Pédagogique.* — POULARD *Ophtalmologiste de l'Hôpital Necker-Enfants-Malades.* — Félix RAMOND *Médecin de l'Hôpital St-Antoine.*

RÉDACTION

A. PHILIBERT
Ancien interne, Médaille d'or des Hôpitaux.

Maurice GENTY

Les bureaux de rédaction sont ouverts les Lundi, Mercredi et Vendredi, de 5 h. 1/2 à 6 h. 1/2.

SOMMAIRE

NOUVELLES

Assistance publique. — CONCOURS DE CHIRURGIEN DES HOPITAUX. — *Lecture des copies.* — Séance du 17 juin. — Ont obtenu : MM. Lorin, 23 ; Kendirdjy, 24 ; Rouhier, 28 ; Girode, 26, Brocq, 29.

Séance du 18 juin. — MM. Guinbellot, 28 ; Leveret, 25 ; Desplas, 24 ; Houdart, 28.

Séance du 21 juin. — MM. Gouverneur, 27 ; Métivet, 24 ; Douay, 23 ; Deniker, 27.

Séance du 23 juin. — MM. Mornard, 22 ; Bergeret et Monod, 24.

OTO-RHINO-LARYNGOLOGISTE DES HOPITAUX. — *Composition écrite.* — Séance du 15 juin. — Ont obtenu : MM. Bloch, 25 ; Dufourmentel, 27 ; Le Mée, 30.

Séance du 17 juin. — Ont obtenu : MM. Moulonguet, 29 ; Ramadier, 26 ; Halphen, 27.

Epreuve clinique. — Séance du 18 juin. — MM. Moulonguet, 19 ; Halphen, 19.

Séance du 21 juin. — MM. Ramadier, 17 ; Bloch, 19.

Séance du 23 juin. — MM. Rouget 18 ; Dufourmentel, 16 ; Le Mée, 20.

Médecine opératoire. — Séance du 28 juin. — MM. Bloch, 16 ; Moulonguet, 17 ; Rouget, 18 ; Halphen, 19 ; Ramadier, 16 ; Dufourmentel, 16 ; Le Mée, 18.

Faculté de médecine de Paris. — *Thèses. 5 Juillet.* — Mlle Carbonnier (Jeanne) : Influence de la guanidine sur l'excrétion de l'acide urique. — Duchamp (Pierre) : Au sujet de broncho-pneumonies mortelles survenant chez les vieillards tuberculeux. — Barrez (Raoul) : Etat actuel de la lutte sociale contre le cancer. — Luigy (René) : Quelques observations de rhumatismes blennorragiques. — Duval (Alexandre) : Etudes personnelles sur l'alimentation.

6 juillet. — Puity (P.) : Le médecin et l'assistance indigène au Maroc. — Laporte (Pierre) : Etude des polynévrites. — Odinet (Ary) : Contribution à l'étude des formes méningées. — Quantin (Bernard) : L'absorption des sucres chez le nourrisson. — Thibault (J.) : Bactériothérapie des infections typhoïdiques et paratyphoïdiques. — Szkolnick : Des huiles soufrées dans le traitement du psoriasis. — Gadrat : Le traitement de la grippe par les ferments métalliques. — Lechat (Joseph) : L'hémianopsie double avec conservation de la vision centrale. — Boussin (Maurice) : Contribution à l'étude de la circulation placentaire. — Réglade (Jacques) : Etude de l'hydramnios aigu.

7 juillet. — Mayolle (Pierre) : Rétentions anormalement prolongées de parties fœtales. — Mlle Mulot (Marie) : Contribution à l'étude des iso-adrénalines. — Berthier (Paul) : Organisation d'une consultation et d'un traitement ambulant de la syphilis. — Mlle Mallon (Suzanne) : Appendicite et tuberculose. — Pecker (Marc) : La spirillose intestinale. — Veillat (Edouard) : Voies d'accès et exploration de la région ptérygo-maxillaire. — Thévenard (Gabriel) : Les mastoïdites profondes.

8 juillet. — Van Nieuvenhuyse : La tension artérielle dans la tuberculose pulmonaire. — Woillez : Contribution à l'étude de la courbe oscillométrique. — Mme de Tannenberg : Contribution à l'étude de la ration alimentaire chez les enfants de 2 à 5 ans. — Sarazin (Victor) : La paralysie générale et la guerre. — Balési (Charles) : Contribution à l'étude de la valeur séméiologique de la phtiriase. — Lafaye (André) : Méthode nouvelle de diagnostic biologique de la syphilis. — — Delarue (Robert) : Colonie scolaire de vacances à Camiers (Pas-de-Calais). — Roullé (Pierre) : Le sanatorium d'Hendaye de 1899 à 1920. — Lesur (Jacques) : Documents statistiques sur les accidents du travail. — Carais (Jean) : De la mort subite au début des manœuvres abortives. — Roudeau (Jacques) : Etude de l'étiologie des phlébites. — Galanidès : Les varices occultes. — Thévenot : Contribution à l'étude du début de la tuberculose pulmonaire chez le nourrisson. — Wiart : Contribution à l'étude du pouls veineux rétinien. — Durand : Blessures récentes des vaisseaux par projectiles de guerre. — Mercier (Armand) : Les corps étrangers intraorbitaires. — Ferrier (Jean) : Etude des relations entre la carie dentaire et la tuberculose pulmonaire. — Corbel (Paul) : La prophylaxie de la diphtérie dans les écoles de la Ville de Paris (1919-1920). — Dubois (Georges) : Physiologie de l'appendice iléo cæcal.

— Le Conseil de la Faculté, dans sa dernière séance, a réélu pour 4 ans, comme doyen de la Faculté, M. le prof. Roger.

Faculté de pharmacie de Paris. — M. Gautier, directeur de l'ancienne Ecole de pharmacie, est nommé doyen de la Faculté de pharmacie.

M. Leroux est nommé chef des travaux pratiques de physique.

Faculté de médecine et école de puériculture de la Faculté de médecine. — CHAIRE D'HYGIÈNE ET DE CLINIQUE DE LA PREMIÈRE ENFANCE. (Hôpital des Enfants-Malades, 149, rue de Sèvres, XVe) — Un cours de revision et de perfectionnement sera fait à l'hôpital des Enfants-Malades, sous la direction de M. le prof. Marfan, du 26 juillet au 14 août 1920, par MM. Martan, Weil-Hallé, Poulard, Henri Lemaire, Le Play, Blechmann, Dorlencourt et Hallez.

Le matin, à 8 heures et demie, cours ; à 9 heures et demie, visite ou consultations ; l'après midi, à 16 heures, cours ; à 17 heures, exercices pratiques et examens de malades.

Certains exercices pratiques auront lieu à l'Ecole de puériculture, rue Desnouettes.

Faculté de médecine de Lyon. — Le Conseil de la Faculté vient de proposer M. Villard comme titulaire de la chaire de médecine opératoire rendue vacante par la démission du prof. Maurice Pollosson.

A nos collaborateurs. — Nous découpons à leur intention, dans la *Revue médicale de la Suisse romande*, l'entrefilet suivant ;

« Les médecins sont bien connus pour l'élégance et la clarté de leur écriture ; ils en reçoivent maintes fois compliment de la part des pharmaciens appelés à lire leurs ordonnances, et les typographes s'en louent particulièrement. Le Comité de rédaction est heureux de pouvoir à son tour féciliter ses collaborateurs et correspondants.

Cependant, il n'est pas de calligraphie, si parfaite soit-elle, qui vaille l'écriture à la machine. C'est pourquoi, obligé à toutes les économies et désireux de diminuer les frais de correction qui sont importants, le Comité de rédaction prie les auteurs de ne lui adresser si possible que des travaux dactylographiés. »

(*Voir suite p.* 484.)



NOUVELLES (*Suite*)

Ve Congrès international de chirurgie (Paris, 19 au 23 juillet 1920). — PROGRAMME DU CONGRÈS. — *Dimanche* 18 *juillet*. — A 15 h. : réunion du Comité international. A 21 h. : réception des membres du Congrès à la Sorbonne par M. Appel, recteur de l'Université de Paris.

Lundi 19 *juillet*. — A 9 h. : séances opératoires (voir détails au secrétariat du Congrès). A 14 h. : ouverture solennelle du Congrès sous la présidence d'honneur de M. Millerand. A 15 h. : exposé et discussion des rapports de MM. Depage et Couvaert (Bruxelles) et de M. Evarts Graham (Saint-Louis) sur les analyses du sang et les réactions biologiques dans les affections chirurgicales. A 17 h. : réception des membres du Congrès par le président et les membres du conseil municipal de Paris à l'Hôtel-de-Ville.

Mardi 20 *juillet*. — A 10 h. : réunion des Comités nationaux. A 14 h. : exposé et discussion des rapports de MM. Tuffier (Paris), Sencert (Strasbourg), Goodman (New-York), Alessandri (Rome), Jeanbrau (Montpellier), sur la chirurgie cardio-vasculaire. A 21 h. : réception des membres du Congrès par M. le professeur Keen, président du Congrès.

Mercredi 24 *juillet*. — A 9 h. : séances opératoires (voir détails au secrétariat du Congrès). A 14 h. : exposé et discussion des rapports de MM. Sinclair (Netley), Patel (Lyon) et Kellogg Speed (Chicago).

Jeudi 22 *juillet*. — A 10 h. : assemblée générale. A 14 h. : exposé et discussion des rapports de MM. Mioni (Rome), Greenough (Boston), Regaud (Paris) et Finzi (Londres) sur le traitement des tumeurs par les rayons X et le radium. A 20 h. : banquet par souscription au Palais du Quai d'Orsay.

Vendredi 23 *juillet*. — A 9 h. : séances opératoires (voir détails au secrétariat du Congrès). A 14 h. : exposé et discussion des rapports de MM. Cummins (Londres), Sieur (Paris), Donati (Modène) et Ashhurst (Philadelphie) sur la prophylaxie et le traitement du tétanos.

Nota. — Les Congressistes sont instamment priés, dès leur arrivée à Paris, de retirer au bureau de postes du Congrès à l'École de médecine, leurs invitations, correspondances, carnet de Congressiste, rapports, etc.

Ecoles de médecine navale. — Les concours annoncés au *Journal officiel* du 12 mars 1920, pour les emplois de professeurs dans les écoles-annexes de médecine navale, auront lieu dans les ports et aux dates ci-après :

A Brest, le 2 septembre 1920. — Pour les emplois de professeur de physique et de chimie biologiques aux écoles-annexes de Brest et de Rochefort.

Composition du jury. — Président : M. le pharmacien-chimiste général de 2e classe Henry, délégué de l'inspecteur général du service de santé ; membres : MM. Saint-Sernin, pharmacien-chimiste principal ; Foerster, pharmacien-chimiste principal.

A Brest, le 7 septembre 1920. — Pour les emplois de professeur d'anatomie aux écoles-annexes de Brest et de Rochefort.

Composition du jury. — Président : M. l'inspecteur général du service de santé ; membres : MM. Avérous, médecin en chef de 2e classe ; Oudart, médecin principal.

A Rochefort, le 15 septembre 1920. — Pour l'emploi de professeur de séméiologie et de petite chirurgie à l'école-annexe de Toulon.

Composition du jury. — Président : M. l'inspecteur général du service de santé ; membres : MM. Brochet, médecin en chef de 2e classe ; Dargein, médecin principal.

Les noms des officiers du corps de santé, candidats aux divers concours ci-dessus désignés, devront être télégraphiés au ministre cinq jours au moins avant la date d'ouverture des épreuves.

NÉCROLOGIE

Bucquoy.

Le vénéré Monsieur Bucquoy, dont nous admirions la verte vieillesse, vient de mourir de façon tragique.

Par sa longue vie d'une si belle tenue professionnelle et morale, occupée toujours et jusque dans ses dernières heures à faire le bien, il eût mérité de s'éteindre doucement, en patriarche entouré de l'affection tendre de tous les siens. Il meurt d'un accident brutal, absurde et navrant, qui ajoute à la tristesse de la séparation je ne sais quelle angoisse et quelle déception.

J. M. Bucquoy était né en 1830. Il avait 91 ans. Sa thèse marque une date dans l'histoire des affections du duodénum. Les recherches récentes ont montré combien les vues en étaient justes et les descriptions cliniques, exactes, elles apportèrent en effet peu de changement à l'étude si parfaite qu'il nous a laissée de l'ulcère vrai du duodénum.

Agrégé de la Faculté, Bucquoy publia un très beau volume de leçons sur les maladies du cœur, qui fut traduit en plusieurs langues.

Médecin de l'Hôtel-Dieu, il s'occupa surtout dans son enseignement hospitalier des affections thoraciques. Contemporain des Barth, des Roger, des Guéneau de Mussy, il fut un des représentants les plus écoutés de l'Ecole clinique française et il donna dans sa clientèle un bel exemple de probité et de dignité professionnelles.

Bucquoy fut de très bonne heure membre de l'Académie de médecine, qu'il présida il y a quelque 10 ans.

Il avait renoncé presque complètement à la pratique médicale et donnait son temps aux œuvres de bienfaisance, se déplaçant souvent sans mesurer ni la peine ni les risques qu'il pouvait courir dans ce Paris bruyant et menaçant. Il consacrait une partie de ses loisirs à la musique, et j'ai jadis entendu dire à ce vieillard octogénaire qu'il travaillait plusieurs heures par jour et prenait encore des leçons.

Il fut d'une lignée de grand médecins, dont il aimait à citer les noms et qui se continue aujourd'hui par le Professeur Chauffard et par Georges Guillain.

Je me souviens de sa joie lors de l'élection unanime de son petit-fils à l'Académie, et je le vois encore s'éloigner après le scrutin, tout souriant, très digne, mais très heureux de la sympathie de ses collègues. Ce fut certainement une des belles heures de sa vie où il vit s'accomplir son espoir et réaliser son cher désir.

Nous nous sommes ici même jadis associé à sa joie ; aujourd'hui, nous partageons la tristesse de ceux qu'il laisse après lui et nous leur adressons toute notre sympathie émue. M. L.

BIBLIOGRAPHIE

Le Lait (*analyse, physiologie, utilisation*), par A. MONVOISIN. Chez Asselin et Houzeau, 1920, 2e édition.

Je voudrais dire tout le bien que je pense de l'excellent ouvrage de M. Monvoisin, dont vient de paraître une deuxième édition, édition considérablement augmentée et qui contient des chapitres entiers inédits. C'est le vrai bréviaire de tous ceux qui s'intéressent au lait : le livre du chef des travaux de chimie de l'Ecole d'Alfort s'adresse non seulement aux chimistes et aux producteurs, mais aux hygiénistes et aux médecins. Il étudie tour à tour la composition du lait, la structure et le fonctionnement de la mamelle, les variations de compositions dans les états physiologiques, dans les affections générales, dans les affections mammaires, la bactériologie du lait, les fermentations, les laits anormaux (laits bleus, rouges, jaunes, noirs, visqueux) laits amers, savonneux, laits à goût de navet, à goût de fraise), l'analyse du lait (avec les procédés les plus récents), les falsifications, l'obtention du lait sain et propre, la conservation physique et chimique, les laits modifiés (sucrés, condensés, desséchés, maternisés, médicamenteux, fermentés), la valeur alimentaire du lait et les textes relatifs à la répression des fraudes. H. VIGNES.

(*Voir la suite, page* 486).


TRAITEMENT OPOTHÉRAPIQUE DES
HÉMORROÏDES
ET DES
CONGESTIONS DU RECTUM ET DE LA PROSTATE
PAR L'
ADRÉPATINE
SUPPOSITOIRES – POMMADE
Extrait de caps. surrénales
Extrait hépatique
Extrait de marrons d'Inde
Extraits végétaux
Excipient antiseptique
et calmant
LITTÉRATURE ET ECHANTILLONS, LABORATOIRES LALEUF. ORLÉANS

Santé. Comment se bien porter (d'après l'enseignement théosophique), par le Dr A. AUVARD, accoucheur honoraire des hôpitaux de Paris. 1 vol. in-12, 254 p. Prix : 4 fr. 50. (Maloine, éditeur, Paris, 1920.)

Voici bientôt quinze ans que le Dr Auvard, après avoir été un des gynécologues les plus en vue de la capitale, s'en est allé, dans le pays qui l'a vu naître, vivre le reste de son âge. Et ce départ n'a pas été un simple changement dans l'existence matérielle de M. Auvard ; il a marqué, pour lui, une nouvelle orientation dans sa vie morale. Depuis qu'il habite la Corrèze, M. Auvard a évolué de l'autel de la raison à celui de la théosophie.

On connait dans les conversions des transitions plus violentes ; celle de M. Auvard n'a pas dû autrement surprendre ceux qui, vers 1879, en appelant leur camarade d'internat le taciturne, avaient déjà pressenti cette âme dolente qui devait se réfugier dans l'absolu de la résignation et la mélancolie de l'abnégation.

Ceux qui seraient curieux de savoir comment un médecin peut devenir un apôtre de la théosophie trouveront dans ce dernier livre, *Santé*, que vient de publier M. le Dr Auvard une observation d'un docteur X, qui leur donnera peut-être la clef de l'énigme.

En tout cas, ce livre *Santé* qui ne s'adresse guère aux médecins, mais plutôt aux adeptes de la théosophie, cette nouvelle religion de gens qui ont perdu la leur et le regrettent, est très pénétré des vraies doctrines médicales. Le surnaturel ou plutôt l'influence de l'esprit y intervient souvent ; mais il est bon qu'il en soit quelquefois ainsi, surtout dans le domaine de la médecine et de la thérapeutique.

M. G.

Les méthodes d'exploration de la fonction rénale, leur emploi clinique, par le Dr A. LEBLANC, 1 volume broché de 264 p., thèse de Paris 1919. (Librairie littéraire et médicale, Paris.)

Excellente étude critique des procédés d'exploration de la fonction rénale. Les épreuves fonctionnelles renseignent sur la diminution de l'étendue du champ de sécrétion et l'abaissement du pouvoir concentrateur des reins. Mais leur signification peut être faussée par des *facteurs extra-rénaux* : troubles circulatoires d'origine cardiaque, développement rapide d'un état de rétention hydro-chlorurée, variations du pouvoir d'imbibition des tissus par les liquides retenus. Le maladies aiguës dététerminent aussi un état de rétention extra-rénale, qui s'ajoute, s'il y a néphrite, à l'état de rétention rénale.

L'existence des facteurs extra-rénaux dans les épreuves fonctionnelles des reins montre la nécessité de l'interprétation clinique des résultats obtenus dans chaque cas particulier. A. S.

L'influence de l'optimisme et de la gaîté sur la santé physique et morale, In-16, élégamment broché. (Libraire Fischbacher, 33, rue de Seine, Paris). Prix : 4 frs.

Le succès des livres de O. S. MARDEN est dû à ce qu'ils apprennent à l'homme à s'affranchir de tous les ennemis de son bonheur ; de son ignorance, de ses défauts, et à échapper à l'esclavage du mal. Ils lui font découvrir les forces merveilleuses qui sont en lui et qui l'aident à s'élever au-dessus des soucis, de la crainte, de la tristesse, de tout ce qui le paralyse et l'affaiblit.

L'état mental dans le suicide, par le Dr RAIMONDO BOSCH, Thèse de Buenos-Aires 1919.

Voilà un excellent travail sur cette question si intéressante du suicide, où l'auteur, d'une façon concise mais claire, expose les points les plus importants et les plus modernes de cette anomalie. Elle est engendrée par des processus bien divers : tantôt c'est un acte d'héroïsme, un mal nécessaire, tantôt c'est une tare dégénérative. J'énumère les cinq chapitres, qui indiquent bien le plan de l'ouvrage.

Chapitre I : Le suicide et sa définition, sa législation, son étiologie. Ch. II : Le suicide à travers l'histoire. Ch. III. : Le suicide passionnel et ses formes. Ch. IV : Le suicide pathologique (mélancolie, manie, névroses, alcoolisme, paralysie générale, influence de puberté, etc.) Ch. V : La prophylaxie du suicide.

P.-B.

Les écrits et la vie anecdotique et pittoresque des grands artistes (peintres, sculpteurs, musiciens et comédiens). Prix : 3 fr. 50 ; relié : 5 fr. ; Louis Michaud, éditeur, Paris.

Dans chaque volume, la physionomie intime d'un artiste est restituée au moyen de ses écrits (mémoires et correspondances) accompagnés d'un commentaire, absolument objectif et anecdotique, redigé par des historiens, des critiques d'art et des musicographes d'une autorité incontestable. L'illustration, riche et variée, est également documentaire et anecdotique, sans préjudice, pour les artistes plastiques, de reproduction d'œuvres extrêmement soignées.

Déjà parus : Corot par Paul Cornu ; Favart et Madame Favart, par Maurice Dumoulin ; Gautier-Garguille, par Emile Magne ; Fromentin, par Georges Beaume ; La Malibran, par Clément Lanquine ; Carpeaux, par Florian-Parmentier ; Gavarni, par Jeanne Landre ; Schumann, par Calvocoressi : Michel-Ange, par Beaume ; Daumier, par Raymond Escholier ; Léonard de Vinci, par G. Beaume.

Mon cher Tommy, par M. Marcel PRÉVOST. 1 vol. in-12. Prix : 5 fr. 75. (A. Fayard, éditeur, 18, rue du St-Gothard, Paris.)

Comment deux êtres de race différente, dissemblables par les habitudes et la sensibilité, s'accordent sous les accents magiques et charmeurs de l'amour, voilà ce que M. Marcel Prévost nous expose dans son roman finement tissé, profondément observé, aérien de touche, fort de construction, et qui restera certes, parmi ses œuvres les plus gracieuses et les plus vivantes.



Chemins de Fer de Paris à Lyon et la Médeterranée.

Circuit Automobile : Nimes, Mont-Aigoual, Gorges du Tarn, Nimes.

La Compagnie P.L.M.qui avait organisé en 1914, dans la région du Mont-Aigoual et les Gorges du Tarn, un Service d'autos cars reprendra ce Service du 1er juillet au 15 septembre prochains au départ de Nimes.

Le circuit comportera 3 journées d'excursion :

1re journée : Nimes-Mont-Aigoual par le Sigal, Valleraugue et le Col de la Serreyrède ;

2me journée : Mont-Aigoual-le Rozier-Peyreleau par Meyrueis, Sainte-Enimie, Château de la Caze et les Gorges du Tarn, parcours facultatif, en barque, de la Malène au Pas de Soucy ;

3me journée : le Rozier-Peyreleau-Nimes par Meyrueis, Mont-Aigoual, le Vigan.

Prix du Circuit : **150 francs.**

Pour de plus amples renseignements, demander le prospectus-horaire à l'Agence P.L.M. 88, rue Saint-Lazare à Paris aux Bureaux de Renseigements du Réseau et aux Agences de voyages.

…é en 1873. — N° 29 Le numéro : 40 centimes. 17 JUILLET 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

SOMMAIRE

NOUVELLES

Faculté de médecine de Paris. — THÈSES DE DOCTORAT. — *12 juillet.* — Mairesse (Jacques) : Etude de la spirochétose bronchique — Bardel (Georges) : Sur un syndrome d'obésité congénitale. — Lossedat (Maurice) : La médication interne par la teinture d'iode. — Quenardel : L'ulcère tuberculeux de l'estomac. — Garcin (André) : L'Histo-physiologie rénale. — Berger (Raoul) : Contribution à l'étude des formes cliniques de la tuberculose du sein. — Chauvenet (Maurice) : Contribution à l'étude de la tuberculisation des luxations congénitales de la hanche. — Mégret (Robert) : De la mucocèle fronto-éthmoïdale. — Canebier (Jules) : De l'ostéosynthèse par agrafes métalliques élastiques. — Bernard (Charles) : Les kystes de l'ovaire pendant la gestation et les suites de couches. — Hoch (Charles) : Contribution à l'étude de la syphilis conceptionnelle. — Couput (André) : De la dilatation vaginale. — Milianitch (Nicolas) : De la pyloro-sphinctérectomie dans les syndromes ulcéreux. — Lionet (Marcel) : Une nouvelle méthode de restauration urétrale. — Gabanidès (Th.) : Les varices occultes. — Gaudefroy : Etude sur le diabète pancréatique. — Feré (Lucien) : Sutures nerveuses tardives pour blessures de guerre. — Achpise (Alexandre) : Les indications du traitement opératoire dans les fractures du crâne. — Renault (André) : Le syndrome chronique.

13 juillet. — Wurtz (Jacques) : L'anesthésie régionale dans le traitement de l'hydrocèle vaginale. — Ratel (Pierre) : De la prophylaxie de la fièvre typhoïde. — Mouriés : Des lésions oculaires consécutives à l'électrocution. — Le Branchu : Le prolapsus ancien du rectum chez l'adulte. — Nerveux (Marcel) : Les hématomes péri-tubaires d'origine gravidique. — Calderon (Joaquim) : Des pneumococcies chirurgicales chez l'enfant. — Fernagut (Maurice) : Les états hypothermiques extrêmes. — Benmussa (Léon) : Les séquelles pleuro-pulmonaires et médiastinales des intoxications par les gaz. — Magnan (Georges) : Considérations cliniques sur les réactions méningées. — Dohen (Eugène) : Contribution à l'étude des arthropathies syphilitiques chez l'enfant. — Labruyère : Sur les gaz de combat allemands. — Marcassus (Jean) : Essais des traitements de la tuberculose pulmonaire. — Boutonnet (Philippe) : La sérothérapie du tétanos déclaré. — Hissard (René) : La méningococcémie à type pseudo-palustre. — Brousseau (Albert) : Essai sur la peur aux armées. — Toupet : Contribution à l'étude des néphrites impétigineuses. — Mouquot : Contribution à l'étude de la mortalité et de la morbidité infantiles. — Degail (Jean) : Les fractures de l'avant-bras chez l'enfant et leur traitement. — Jeannin (Pierre) : Contribution à l'étude de la maladie de Browlow. — Raison (Jean) : L'influence des appareils prothétiques définitifs sur l'avenir des pseudarthroses.

Faculté de médecine de Bordeaux. — Par arrêté du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts en date du 7 juillet 1920, la chaire de pathologie et thérapeutique générales de la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université de Bordeaux est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours, à partir de la publication du présent arrêté, est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Faculté de médecine de Toulouse. — Il est créé un emploi de chargé de cours d'anatomie topographique.

Société internationale d'Urologie. — Fondée en 1919, la Société internationale d'Urologie a définitivement constitué son Bureau qui est composé de la façon suivante : présidents d'honneur : prof. Guyon (Paris), prof. Watson (Boston) ; président : prof. Hurry Fenwick (Londres) ; vice-présidents : prof. Alessandri (Rome), prof. Keyes junior (New-York) ; secrétaire général : M. Desnos (Paris) ; trésorier général : M. Pasteau (Paris).

Le premier Congrès de la Société aura lieu à Paris, du 7 au 9 juillet 1921.

Bureau du Congrès. — Président : prof. Legueu (Paris) ; vice-présidents : prof. Verhoogen (Bruxelles), prof. Brongersma (Amsterdam) ; secrétaire général : M. Desnos (Paris) ; trésorier : M. Pasteau (Paris).

Question à l'ordre du jour. — 1° « Des néphrites à syndrome urémigène » ; rapporteurs : MM. Hogge (Liége), Horder (Londres), Foster (New-York), Teissier (Lyon).

2° « Résultats éloignés des traitements des traumatismes de l'urètre » ; rapporteurs : MM. Kidd (Londres), Lasio (Milan), Pasteau (Paris).

3° « De la pyélographie » ; rapporteurs : MM. Gardini (Bologne), Papin (Paris), Waters et Young (Baltimore).

IIIe Congrès italien de radiologie médicale (Rome, 28-30 octobre 1920). — Ainsi qu'il avait été décidé au IIe Congrès de radiologie tenu l'an dernier à Génes, le prochain Congrès italien de radiologie se tiendra à Rome, du 28 au 30 octobre, sous la présidence du prof. Francesco Ghilarducci.

PROGRAMME DU CONGRÈS. — 1° Discours du prof. Ghilarducci ; 2° La radioactivité en biologie et en clinique, par le prof. Bertolatti (de Turin) ; 3° l'examen radiologique du cœur et des gros vaisseaux, par le prof. Perussia (de Milan) ; 4° La radiothérapie du cancer par le prof. V. Ponzio (de Turin) ; 5° communications diverses.

Les titres des communications doivent être envoyés avant le 15 septembre et les adhésions avant le 1er octobre au secrétariat du Congrès à l'Institut royal d'électrothérapie et de radiologie : *Policlinico Umberto I, Roma.*

Médecin de la santé à Marseille. — Un emploi de médecin de la santé est vacant au port de Marseille.

Conformément à l'article 2 du décret du 7 juin 1919, les candidats sont invités à produire, dans le délai d'un mois, leur demande, accompagnée de l'exposé de leurs titres et de toutes justifications utiles.

Les candidats devront faire valoir, notamment, leurs connaissances spéciales touchant l'épidémiologie des maladies exotiques, la bactériologie, la pratique des services sanitaires qu'ils auraient acquise en France, aux colonies, dans la marine, dans l'armée, particulièrement en ce qui concerne la désinfection, l'application des règlements en vigueur et l'aptitude administrative que comporte cet emploi.

Ils devront justifier de la qualité de Français, du diplôme de doc-

teur en médecine et joindre à leur demande un certificat de bonnes vie et mœurs datant de moins d'un mois.

La liste sera close le 8 *août* 1920.

Institut international d'anthropologie. — Du 9 au 14 septembre aura lieu, au siège de l'École d'anthropologie, 15, rue de l'École-de-Médecine, une réunion préparatoire ayant pour but de créer un centre d'action relatif aux sciences anthropologiques (ethnologie, ethnographie, préhistorique, linguistique, eugénique, criminologie, géographie médicale, pathologie exotique, anatomie comparée, etc.).

Un office permanent sera institué et aura pour but d'organiser des sessions périodiques, de faciliter les relations entre les chercheurs et de centraliser les recherches pour en faire profiter ses adhérents.

Au cours de la réunion préparatoire, on étudiera les méthodes à suivre pour organiser des enquêtes selon des plans déterminés et unifier les moyens d'investigations et de mensurations.

Les médecins et les étudiants que ces questions intéressent sont instamment priés de se faire inscrire (l'après-midi) au secrétariat de l'École d'anthropologie, 15, rue de l'École-de-médecine ; l'inscription est absolument gratuite.

Commission de prophylaxie antivénérienne. — Ont été nommés membres de la commission de prophylaxie antivénérienne : MM. Emile Vincent, député, président de la commission d'hygiène de la Chambre des députés.

MM. le docteur Henri Martin, Legras, Ch. Levassort, Queyrat, Emery, Léon Bizard, Mme Avril de Sainte-Croix, M. le docteur Ernest Roucayrol.

La thèse dans le projet de réforme de l'enseignement. — Notre collègue le professeur Dubreuilh, lit-on dans la *Gazette hebdomadaire des sciences médicales de Bordeaux* du 11 juillet, a bien voulu nous renseigner sur la question de la thèse dans les projets de réforme de l'enseignement médical. Voici ce qu'il nous écrit :

« La reforme prévue des études médicales comporte évidemment la réforme des examens et celle de la thèse.

« En ce qui concerne l'étude de cette question par le groupe bordelais de l'Association des membres du Corps enseignant (rapporteur M. le Professeur Verger), il fut question un instant de demander la réduction de la thèse de doctorat à un simple mémoire dactylographié, que le candidat aurait eu la faculté de publier ensuite, soit sous forme de brochure, soit sous forme d'article, inséré dans un journal.

« La solution définitive adoptée par l'Assemblée de la Faculté pour le futur régime d'études médicales comporte essentiellement les points suivants :

« 1° Maintien de la thèse imprimée et soutenue devant les juges habituels.

« 2° Choix du sujet de la thèse au minimum quatre mois avant sa soutenance. Le sujet est choisi par le candidat et proposé au futur président du jury de thèse ou donné por le président et accepté par le candidat. Le délai de quatre mois part du moment où le candidat dépose le titre approximatif de son travail au Secrétariat de la Faculté.

« 3° Un mois au moins avant la soutenance, la thèse est présentée dactylographiée, à chacun des membres du futur jury. L'autorisation d'imprimer, en tant que thèse de la Faculté, n'est donnée qu'après approbation de tous les juges.

« 4° La thèse est soutenue en séance solennelle dans la forme habituelle.

« Cette réglementation a pour but d'obliger l'étudiant à songer, quelque temps d'avance, au travail qui couronnera ses études médicales. Elle évitera la présentation de mémoires difficilement lisibles, trop hâtifs, et parfois insuffisants, que les juges ne peuvent faire corriger ni refuser en raison des circonstances de fait qui obligent trop souvent les candidats à passer rapidement la thèse. Le président est alors obligé de faire preuve d'une bienveillance forcée pour compenser l'imprévoyance du candidat ».

Congrès de l'histoire de la médecine. — Le premier congrès de l'histoire de la médecine se tiendra à Anvers du 7 au 12 août, sous la présidence de notre érudit confrère, le docteur Tricot-Royer d'Anvers, président du Cercle médical de cette ville.

Le programme prévoit le 7 août une réception à la Maison des Médecins d'Anvers (8, rue Louise) qui coïncidera avec la commémoration du IIIe centenaire du cercle médical d'Anvers et avec une manifestation en l'honneur des médecins morts pendant la guerre.

A 8 heures, réception à l'hôtel de ville avec concert de carillon.

Le 8 août, visite du musée Mayer van den Berg, suivie d'une excursion sur l'Escaut.

9 août, séance académique, à 10 heures, au Cercle artistique.

10 août, à 5 heures, visite du musée Plantin et concert de musique a capella (œuvres musicales des 16e et 17e siècle) ; le soir, représentation théâtrale.

Dans les intervalles des festivités se déroulera le programme scientifique du Congrès, au cours duquel auront lieu de se manifester les sentiments patriotiques des médecins belges.

Vacance d'une chaire d'organisation du travail au Conservatoire des Arts et Métiers. — La chaire d'organisation technique du travail humain (étude mécanique et physiologique du travail en vue du meilleur rendement, créée par décret en date du 31 décembre 1919, est déclarée vacante.

Les candidats doivent adresser leur demande accompagnée de leurs titres à M. le Directeur du Conservatoire des Arts et Métiers, 292, rue Saint-Martin à Paris, dans le délai d'un mois expirant le 25 juillet. (*Voir suite p.* 504.)

ACTUALITÉS MÉDICALES

OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE

Quelques observations d'otorrhée chez les tuberculeux. (ARMENGAUD. Soc. française d'oto-rhino-laryngologie, 10-12 mai 1920.)

L'A. rapporte l'observation de 4 tuberculeux pulmonaires torpides, présentant des otites tuberculeuses persistant depuis plusieurs années.

Dans un cas, l'otorrhée guérit, mais les lésions pulmonaires continuèrent à évoluer. Dans un autre cas, l'otorrhée persista, avec des lésions pulmonaires tendant vers la guérison.

Environ 1/4 des tuberculeux présentent à un moment de leur vie des lésions suppurantes de l'oreille. Ces suppurations sont généralement de très longue durée, avec possibilité de guérison dans quelques cas. La fonction auditive est sérieusement atteinte, et l'hypoacousie paraît définitive.

En principe, en présence d'une otorrhée à début insidieux, à pus fétide, persistant des années, il sera bon de rechercher si le malade ne présente pas des lésions tuberculeuses viscérales permettant d'expliquer la persistance de la suppuration.

Les méningites aiguës d'origine otique observées à l'hôpital militaire Desgenettes pendant la guerre. (LANNOIS et SARGNON. Soc. franç., d'oto-rhino-laryngologie, 10-12 mai 1920.)

Statistique de la méningite otogène au Centre O. R. L. de la XIVe région.

Les chiffres indiquent à la fois une forte proportion de méningites et un nombre élevé de guérisons puisque celles-ci s'élèvent à 23,52 pour 100 et même à 27,58 pour 100 si on déduit cinq cas arrivés à une période ultime, ayant surtout des signes de méningite, mais chez lesquels l'autopsie montra un abcès cérébral ou cérébelleux.

Dans six cas, il s'agissait de méningite séreuse et deux fois de méningite bactérienne (diplobacilles ne prenant pas le Gram, entérocoques).

Les auteurs attribuent leurs bons résultats à la précocité de l'intervention, à l'intervention elle-même qui fait disparaître le foyer d'infection et enfin aux ponctions lombaires répétées qu'ils associent à la balnéation chaude comme cela se pratique dans les méningites aiguës (méningite cérébro-spinale par exemple).

Radiumthérapie dans les tumeurs en oto-rhino-laryngologie. (LANNOIS et SARGNON. Soc. franç. d'oto-rhino-laryngologie, 10-12 mai 1920.)

Voici les conclusions des A. : 1° La radiumthérapie dans les tumeurs en oto-rhino-larygologie est de date relativement récente : son emploi tend à se généraliser ;

2° On peut utiliser les injections de substance radifère (radium, mésothorium); elles n'ont encore été que peu employées. L'action du radium à distance nécessiterait des quantités (au moins 1 gr. de radium élément) qu'on ne peut se procurer actuellement. L'application directe peut se faire avec des plaques et des sels collés, mais elle est limitée aux cancers extérieurs, de l'oreille par exemple. L'emploi d'aiguilles radifères chargées d'émanation est encore trop récent et trop peu répandu, du moins en France, pour qu'on puisse l'apprécier : il paraît constituer un série ux progrès.

Ce sont les tubes dits de Dominici contenant du sulfate de radium évalué en $RBr_2 + 2H_2O$ que l'on utilise le plus souvent et auxquels nous avons eu presque exclusivement recours. Le tube lui-même est habituellement en platine, de 0 mm. 5 d'épaisseur : il constitue un filtre que l'on renforce habituellement par un tube de caoutchouc de 1 à 3 mm. d'épaisseur, par de la gaze, plus rarement par un tube d'argent, etc.

3° Les doses employées antérieurement étaient très faibles et de courte durée. Les auteurs ont utilisé des quantités variant de 25 à 160 milligr. de bromure de radium bihydraté qu'ils ont laissé en place de 6 à 24, parfois 36, exceptionnellement 48 heures, suivant le volume et la nature de la tumeur. A l'étranger, en Amérique surtout, on emploie des quantités plus élevées, jusqu'à 200 milligr. de radium-élément, en application courtes et répétées.

4° L'application peut être faite en surface, mais toutes les fois que cela sera possible la pénétration dans l'intérieur de la tumeur elle-même devra être réalisée : l'application de plusieurs tubes dans une même tumeur donne lieu à un véritable «feu croisé interne» qui fournira le maximum d'action.

5° Pour l'introduction et la fixation, on a imaginé de nombreux appareils porte-radium qui ont pour la plupart l'inconvénient d'agir à distance et en surface. Il faut leur préférer l'introduction dans la tumeur et la fixation au moyen d'un fil de soie amarré à la muqueuse environnante ou d'un fil sans fin que l'on fera passer du nez à la bouche, du larynx à la bouche par exemple.

6° La distinction entre les tumeurs sarcomateuses et épithéliomateuses est devenue classique et doit être maintenue, les premières guérissant souvent et complètement sous l'influence du radium, les secondes donnant des résultats moins favorables. Mais même dans les cas d'épithélioma, et sans tenir compte de leurs variétés, le radium donnera souvent des disparitions complètes de la tumeur pendant des semaines et des mois et amènera une sédation des symptômes douloureux dont il faut faire bénéficier les malades.

On peut d'ailleurs prévoir que les méthodes d'application iront en se perfectionnant et donneront des résultats plus favorables encore.

7° Les tumeurs de l'oreille sont rares : les quelques cas traités ont donné des résultats satisfaisants. Les tumeurs du nez, des sinus et du naso-pharynx, qui sont souvent des sarcomes, des fibro ou des lympho-sarcomes ont donné la plus forte proportion de bons résultats définitifs ou transitoires. Les sarcomes de l'amygdale restent dans la même catégorie; les épithéliomes sont sujets à la repullulation sur place, mais ont souvent donné d'impressionnantes améliorations de plusieurs mois de durée. Il en a été de même pour les tumeurs de l'hypopharynx. C'est dans les tumeurs du larynx que les auteurs ont eu les résultats les plus médiocres, probablement en raison de la nature des tumeurs et de la gravité de l'acte opératoire.

Spasmes et rétrécissements inflammatoires de l'œsophage. (JACQUES. Soc. franc. d'oto-rhino-laryngologie, 10-12 mai 1920.)

La pratique de plus en plus répandue de l'endoscopie nous a appris, au cours de ces 20 dernières années, que l'œsophagisme, et surtout le cardiospasme, n'était pas moins fréquent chez l'homme que chez la femme et pouvait se rencontrer à tout âge. La grande névrose est donc hors de cause; mais faut-il pour cela réduire, avec Guisez, l'intervention du facteur névropathique général à un rôle purement fortuit et interpréter la contracture spasmodique des sphincters supérieur et inférieur comme une simple réaction du canal contre le trauma physiologique exercé sur lui par des aliments solides insuffisamment mastiqués ? L'auteur ne le pense pas.

L'œsophagospasme n'est pas une maladie autonome à marche nécessairement progressive, mais un syndrome qui présente tous les degrés et traduit habituellement, mais non pas nécessairement, la réaction de la portion initiale du canal alimentaire contre une altération quelconque de sa paroi. La lésion causale peut siéger d'ailleurs en dehors de l'œsophage lui-même, et particulièrement dans l'estomac (ulcère rond de la petite courbure). Enfin nombreux sont les faits où les accidents spasmodiques ont succédé à un ébranlement psychique, une sensation inattendue étant capable de mettre en valeur un trouble jusque-là négligé, tel que l'hyperchlorydrie? Quoi qu'il en soit, le terrain névropathique reste la condition *sine qua non*. Les résultats souvent inespérés d'une seule séance de dilatation, surtout pratiquée sur œsophagoscopie, établissent suffisamment l'importance prépondérante de ce facteur pathogénique.

Pour ce qui regarde la sténose fibreuse, à laquelle aboutirait nécessairement dans un délai plus ou moins long l'œsophagite spasmodique, l'auteur estime qu'elle constitue un élément tardif et ne saurait jouer qu'un rôle effacé dans la dysphagie, laquelle, pendant nombre d'années, peut s'exercer sur les boissons bien plus que sur les aliment solides.

Accidents rares de la dent de sagesse. (MOURE, Soc. franç. d'oto-rhino-laryngologie, 10-15 mai 1920.)

L'A. cite des observations de malades ayant présenté soit des poussées d'adénite maxillaire avec hypertrophie des amygdales pouvant en imposer pour une lésion purement amygdalienne.

Il cite également des cas de parotidites à répétitions attribuées d'abord à des calculs du canal de Sténon, alors que seules les dents de sagesse en ectopie étaient la cause de ces accidents.

Il signale aussi un cas de phlegmon sus-hyoïdien observé chez

(*Voir suite, p. 499.*)

un homme de 65 ans consécutif à une dent de sagesse cariée, encore incluse dans la gencive et dont la radiographie seule démontra l'existence.

OPHTALMOLOGIE

De l'autosérothérapie oculaire. (J. Rohmer. *Revue médicale de l'Est*, n° 10, 15 mai 1920.)

C'est en décembre 1911 que l'A. fit, pour la première fois, à la Clinique ophtalmologique de Nancy, une injection sous-conjonctivale de 1 centimètre cube de sérosité prise dans la phlyctène d'un vésicatoire ; celui-ci avait été appliqué sur le bras d'un malade atteint d'abcès de la cornée compliqué d'hypopion. Au bout de trois jours, l'abcès et l'hypopion avaient diminué de moitié ; c'est ce qui encouragea M. Rohmer a persévérer dans cette voie et à expérimenter l'action de l'auto-sérum contre d'autres lésions infectieuses de l'œil.

La technique de l'autosérothérapie oculaire est très simple. « Elle consiste à produire l'auto-sérum en un point quelconque de l'organisme, le recueillir, puis, à l'injecter sous la conjonctive de l'œil malade.

L'auto-serum est produit à l'aide d'un vésicatoire ; le liquide ainsi obtenu parait préférable au sérum sanguin tiré directement de la circulation générale. Le vésicatoire, carré ou rectangulaire, mesurant environ 4 à 5 centimètres de côté, est placé à la face externe du bras, et recouvert d'un léger pansement protecteur. Neuf à dix heures plus tard, un peu plus ou un peu moins suivant la sensibilité des épidermes, une phlyctène s'est produite, contenant un certain nombre de centimètres cubes d'auto-sérum. Pour prelever le sérum, on soulève délicatement le vésicatoire qui se décolle facilement ; mais il faut prendre garde de ne pas déchirer l'épiderme soulevé, car le liquide se répandrait à l'extérieur et serait perdu. On recueille le sérum dans un petit godet bien propre maintenu en dessous de l'ampoule ; pour cela, avec la pointe de l'aiguille montée sur la seringue de Pravaz, on déchire l'ampoule : puis, on aspire dans la seringue le liquide ainsi recueilli. Il peut arriver qu'au moment où l'on veut faire l injection, l'épiderme ne soit pas suffisamment soulevé, et qu'on ne se trouve en présence que d'une quantité insuffisante de sérum. Il suffit, dans ce cas, d'appliquer une compresse humide chaude ou de faire un simple badigeonnage à la vaseline ; l'exsudation se produit alors assez rapidement. Le liquide ainsi recueilli est injecté sous la conjonctive de l'œil malade préalablement cocaïnée. »

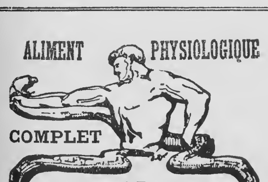
Il n'y a pas, au point de vue du résultat thérapeutique, une grande différence entre une petite quantité de sérum injecté et une quantité plus considérable ; un centimètre cube suffit généralement. Mais il n'en est pas de même du nombre des injections ; si l'ulcère ou l'hypopion ne cèdent pas dès la première ni la seconde intervention ; il ne faut pas hésiter à renouveler celle-ci autant de fois qu'il sera nécessaire, à des intervalles de quarante-huit heures ; cet espace de temps est indispensable pour laisser disparaître toute trace de la précédente injection. On peut impunément faire des injections consécutives au même endroit. L'A. en a fait jusqu'à cinq et six consécutivement, sans fatiguer la conjonctive ; du reste, pour plus de sûreté, on alterne les injections entre la partie supérieure et la partie inférieure de la conjonctive bulbaire. Généralement, la boursouflure provenant de l'injection est résorbée au bout de cinq à six heures ; elle n'est nullement douloureuse, et les malades supportent souvent de larges injections de 3 centimètres cubes sans se plaindre. Il est inutile d'injecter plus de 1 centimètre cube d'auto-serum à la fois. Il ne faut pas pousser l'injection trop rapidement, afin de ne pas provoquer un décollement trop brusque de la conjonctive.

Ce sont surtout les lésions ulcéreuses de la cornée, et, en particulier les abcès avec hypopion de cette membrane qui ont été le plus rapidement et le plus complètement guéris par l'auto-sérum. La méthode s'est encore montrée très efficace contre les infections de l'iris et même les suppurations limitées du vitré ; elle l'a été moins lorsqu'on l'a appliquée au traitement des conjonctivites printanières, d'iritis non suppurées, de kérarites parenchymateuses (surtout hérédo-spécifiques), et d'ophtalmies sympathiques. Dans tous ces derniers cas, l'autosérothérapie s'est montrée un puissant adjuvant des remèdes habituellement employés et supérieure à la sérothérapie générale ; mais elle n'est pas, comme pour les suppurations cornéennes, un remède spécifique.

Sur un accident oculaire de la profession médicale. De l'action de l'émétine sur l'œil. (Moreau, *Loire médicale*, 15 mars 1920.)

L'observation que rapporte l'A. montre que la pénétration dans l'œil d'une fine gouttelette d'émétine peut être un accident de l'exercice médical.

Après une période d'incubation silencieuse d'environ dix à douze heures, apparaît le plus souvent une douleur qui peut être assez violente pour que son acuité impressionne et déroute l'observateur en face du peu de phénomènes objectifs constatés. De plus, manque le renseignement étiologique, car le malade, par suite du long intervalle libre, ne saurait attribuer au microtrauma initial, pouvant passer inaperçu, la genèse de sa douleur, dont quelques lavages au sérum artificiel tiède amènent rapidement la sédation.



NOUVELLES (*Suite*)

Association des médecins et chirurgiens du front. — L'Association des médecins et chirurgiens du front (A. M. C. F.) a tenu son Assemblée constitutive le 10 juin, au petit amphithéâtre de la Faculté de médecine de Paris.

Elle a procédé à l'élection de son bureau définitif. Ont été élus : Président : M. G. Caussade, médecin de l'Hôtel-Dieu ; vice-président : M. Leuret, chirurgien de l'hôpital Saint-Joseph ; secrétaire général : M. Chicandard, chargé du service médical de l'Union nationale des combattants ; trésorier : M. Barlerin, 10, rue de Strasbourg, membre du Conseil d'administration du Syndicat de la Seine ; assesseurs : M. Paul Lucas-Championnière ; M. Montalti, président de l'Association amicale des médecins d'Asnières et de Courbevoie ; M. Regnault, président de la Société fraternelle du « Caducée » ; M. Boucher, interne de l'hôpital Saint-Joseph.

Conditions d'admission : Avoir participé aux combats ou avoir été exposé à leurs dangers par son service.

Cotisation annuelle : 5 francs.

Réunion tous les deuxièmes vendredis du mois.

Envoyer les cotisations et les listes de camarades, susceptibles d'être inscrits, à M. Barlerin, 10, rue de Strasbourg, Paris X^e^ (chèque postal 168-19).

BIBLIOGRAPHIE

Le cœur et l'aorte, *étude de Radiologie clinique*, par H. Vaquez et E. Bordet, 1920, 3e édition, 1 vol. in-8° de 259 pages, avec 188 figures dans le texte. Librairie J.-B. Baillière et Fils, 19, rue Hautefeuille, Paris. Prix : 20 francs.

Ce livre a été accueilli avec une si grande faveur par le public médical que les deux premières éditions publiées : l'une en 1913, l'autre en 1918, ont été rapidement épuisées. Celle que les auteurs présentent aujourd'hui, bien que très proche des précédentes, n'est cependant pas une simple réimpression. Le perfectionnement incessant des méthodes radioscopiques a permis à de nombreux auteurs et à MM. Vaquez et Bordet, en particulier, de réaliser de nouveaux progrès dans l'examen du cœur et de l'aorte. On trouvera dans ce livre des chapitres presque inédits concernant la dilatation pathologique et sénile du cœur, la différenciation des ombres des vaisseaux de la base, de l'aorte notamment, etc. Les auteurs ont tenu à conserver à cet ouvrage le caractère d'utilité pratique qui lui a été reconnu par ses lecteurs. Comme par le passé, le médecin praticien y trouvera autant d'intérêt que le radiologue.

Anatomie médico-chirurgicale. — La région thoraco-abdominale, par le docteur Grégoire, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, chirurgien des hôpitaux de Paris. 1920, 1 vol. gr. in-8 de 190 pages avec 71 planches noires et coloriées comprenant 75 figures. Prix : 30 fr. Librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille. Paris.)

L'étude de l'anatomie descriptive est à la base de toute connaissance pour le médecin et le chirurgien. Il faut qu'une longue étude du cadavre le familiarise avec la forme, la dimension, le poids, la coloration, la consistance de chaque organe. C'est une analyse.

Cette analyse patiente et détaillée demande son complément naturel, qui est l'étude de l'anatomie topographique. C'est alors la vue d'ensemble où tous les organes doivent être envisagés dans leur place et leurs connexions réciproques. C'est une synthèse.

L'anatomie descriptive et l'anatomie topographique sont apprises sur le cadavre, fixé et immobilisé — par la mort.

Le cadavre est, à l'homme vivant, ce que l'image est à la réalité. Il ne montre qu'une forme, qu'une situation, qu'une attitude, il lui manque la vie, qui, à tout instant, déforme, déplace, défait et transforme.

Celui qui scrute l'intimité du corps vivant doit compléter ce que lui a appris le cadavre par ce qu'à tout instant la vie lui fait connaître.

Cette étude, le médecin et le chirurgien la font pour bien des points, peu à peu et presque sans s'en apercevoir, au contact journalier du malade. Mais à mesure que les moyens d'investigations se perfectionnent, la connaissance de l'anatomie intime de l'homme vivant se fait de plus en plus complexe. On sait projeter sur l'écran fluorescent le profil des organes et l'interprétation des radiogrammes ne peut toujours se faire sans documentation préalable. On ouvre, on palpe on opère des organes qui sur le vivant ont un aspect tout différent du cadavre.

Toutes ces notions éparses dans les travaux des médecins et des chirurgiens demandent d'être réunies dans une étude d'ensemble et c'est en cela que consiste l'anatomie médico-chirurgicale. Ce n'est ni une analyse, ni une synthèse, c'est l'adaptation des connaissances anatomiques à un but déterminé.

Elle n'est pas différente de l'anatomie du cadavre qui en est le point de départ. Elle utilise les mêmes méthodes et en ajoute de nouvelles. Elle les adapte aux explorations cliniques comme aux interventions chirurgicales.

Plus qu'on ne le fait généralement sur le cadavre, il faut apprendre à reconnaître sous la peau les multiples aspects de l'organe vivant. Les mêmes obligations se retrouvent lorsque la peau a été incisée et qu'il s'agit de se conduire, d'utiliser le terrain, pourrait-on dire, dans l'intimité des tissus sur lequel on opère.

Curiosa de médecine littéraire, artistique et anecdotique, par le Dr G.-I. Witkoswki, avec 89 gravures. Un vol. in 12 carré, chez Le François, 91, boulevard Saint-Germain, Paris. Prix : 6 francs.

Ce recueil fantaisiste complète la série des ouvrages du même auteur, où l'utile s'allie à l'agréable et sont à l'usage de tous les amateurs, qu'ils soient médecins ou simples curieux de lettres, et d'art. A l'exemple du spirituel et mordant Gavarni, le docteur Witkowski s'adresse aux « hommes deux fois majeurs », ne reniant pas leur origine gauloise.

En dehors d'épigrammes mordantes, de « pensées sauvages », de devinettes ou boutades sarcastiques, de jeux de massacre de célébrités, etc., l'auteur s'applique à réunir des sujets fort disparates, prenant pour guide le précepte de cicéron : *Varietas Grata*, paraphrasé dans un distique de La Motte :

(*Voir la suite, page 506*).

C'est un grand agrément que la diversité
L'ennui naquit, un jour, de l'uniformité.

On jugera de la variété des sujets, traités à fond ou légèrement esquissés, en parcourant cet extrait écourté de la table des matières : *Les collections artistiques de la Faculté de Médecine de Paris*, et les bévues de son ex-doyen L. Landouzy et du bibliothécaire Noé Legrond. — *Coups de Boutoir* (inédits) du professeur Pajot. — Carte postale anglaise doublement *schocking*. — Quel fut le coup mortel de Henri IV ? L'Esprit du Vert-Galant pendant le Siége de Paris. *Le saut périlleux* du roi de Navarre à Saint-Denis. — Caricature licencieuse, inédite, de Louis XIII, *le Chaste*, sur la nudité de sa nourrice. — Lettre ouverte au professeur Debove, sur maints abus académiques. — Cabinet secret de l'Art Chrétien. — Guillaume-Dieu, sanctifié à Metz. — La Mythologie à l'Eglise. — La décence à l'Eglise. : Le pilon phallique du mortier de Cythère pris par l'Abbé Auber, pour un vulgaire pilon d'apothicaire. — Croisade anglo-saxonne contre les accoucheurs (avec une caricature d'un *homme sage-femme*). — Réflexions d'*Homais* sur « l'éternel féminin » et le mariage. — *La mort de Raphaël*. — *La Présidente* (Madame Sabatier) d'une réunion d'hommes de lettres et d'artistes dont Th. Gautier était le boute-en-train. — Les seins dans l'Histoire, extrait du *Voyage en Italie*, de Th. Gautier. — *L'Apologie du Pet*, par Saint-Amand, de l'Académie. — Scatologie princière. Lettre de la Princesse Palatine à l'Electrice de Hanovre. — Au pays des rhumes et des rhumatismes : Pau, le *Pot* du Béarn. — L'esprit de Clémenceau. — Truculente étude du rhume, par Th. Gautier. — Singularité tératologique. *L'homme-tronc* « en costume conjugal ». — *Guillaume II devant la science*... de l'auteur de *Folie d'Empereur* (critique historico-médicale). — *Médaillons académiques*, d'après nature. — Fontaines urétrales et ubérales. — Enseignes de sages-femmes. — Lettres d'avis de naissance. — La Marquise de Sévigné et les Médecins. *La fureur de Furetière contre les Médecins*. — *Guillaume II ou l'Anglais malgré lui*. — La Faillite du latin. — Bas-relief énigmatique. — *Tetoniana* : Les seins dans l'allégorie, la céramique, l'Histoire et les Beaux-Arts (avec illustrations, dont deux communiquées par Pierre Louys, etc.

Œuvres choisies de Cervantès. Traduction et Introduction par Henri Collet. Un volume in-18 de XXXVIII-268 pages. Librairie Armand Collin, 103, boulevard Saint-Michel, Paris.) Broché Prix : 6 fr. 50.

Qui n'a lu don Quichotte ? Mais, pour beaucoup, l'œuvre de Cervantès reste limitée à cette prodigieuse « comédie humaine..., devenue pour toutes les nations un régal éternel de l'esprit ».

Et cependant, les *Nouvelles exemplaires*, si riches de vie, d'observation réaliste et pittoresque, n'ont-elles point créé la nouvelle moderne ? Shelley, Gœthe n'ont-ils pas admiré la tragédie de *Numance*, et les fadeurs de Florian doivent-elles nous rendre injustes envers l'auteur de *Galathée* ?

Mais, pour parcourir l'œuvre immense et peu accessible de Cervantès, un guide était nécessaire. M. Henri Collet nous offre ce guide : une courte biographie, une rapide étude littéraire, puis, pour chacune des principales œuvres, d'abondants extraits, insérés dans la trame d'une analyse discrète, et fidèlement traduits.

Ce n'est donc pas seulement aux étudiants, aux « hispanisants » que s'adressent les *Œuvres choisies de Cervantès* : c'est à tout le public lettré, pour lequel la lecture de cet ouvrage sera toujours un plaisir et parfois une révélation.

Au pays de Sainte Jeanne d'Arc, par Jean de Metz. Nouvelle édition — Tirage en 2 couleurs, illustrée de 12 hors-texte en phototypie, paraîtra en octobre 1920. Prix du volume :9 francs. Il sera tiré en outre : 500 ex.. sur vergé d'Arches, numérotés de 1 à 500, avec tirage en 2 coul. au prix de 20 fr. — 600 ex. sur vergé anglais, numérotés de 501 à 1100, avec tirage en 2 coul. au prix de 12 fr. J. Rey, éditeur Grenoble.

Montaigne, auteur scientifique, par P. Vivier. Une broch. in-8° raisin. Prix : 2 francs 50. Maurice Mendel, éditeur, 58, rue Claude-Bernard, Paris, Ve.

M. P. Vivier nous fait voir un Montaigne jusqu'ici insoupçonné des littérateurs. Après avoir traité, dans le premier chapitre, la philosophie des sciences dans Montaigne, il laisse dans un second chapitre le physicien du globe se présenter lui-même dans ses textes.

L'étude du tempérament de Montaigne basée sur les données les plus récentes de la philosophie fait l'objet du 3e chapitre. Pour en justifier la portée, nous entreprenons au 4e chapitre un voyage en Italie, avec Montaigne. Enfin dans les dernières pages, force nous est de convenir qu'il n'y a qu'un seul Montaigne, à la fois savant et magistrat, et dont les écrits ne peuvent s'expliquer que par ce double caractère.



CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Services Automobiles entre Vichy, Châtel-Guyon, Clermont-Ferrand, Royat, Le Mont-Dore et La Bourboule.

D'accord avec la Compagnie d'Orléans, la Compagnie P.-L.-M. mettra en marche, du 1er juillet au 15 septembre prochain, entre Vichy, Le Mont-Dore et la Bourboule :

1° *Un Service automobile rapide quotidien* avec aller et retour dans la même journée,

2° *Un Service automobile ordinaire tri-hebdomadaire* avec départs : *de Vichy*, les lundis, mercredis et vendredis ; *de la Bourboule* et *le Mont-Dore*, les mardis, jeudis et samedis.

Pour tous renseignements, demander le prospectus-horaire à l'Agence de la Compagnie P. L. M. 88, rue Saint-Lazare, à Paris ; à l'agence de la Compagnie d'Orléans, 16, Boulevard des Capucines, à Paris ; aux Bureaux de ville, Bureaux de renseignements de ces deux Compagnies et aux Agences de Voyages.

FONDÉ EN 1873. — N° 30 Le numéro : 40 centimes. 24 JUILLET 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

ADMINISTRATION

A. ROUZAUD
41, Rue des Ecoles, PARIS (Ve)
Téléphone : 830-03

ABONNEMENTS :
France et Colonies............ 20 fr.
Union postale................ 25 fr.
Etudiants
France et Colonies........... 12 fr.
Union postale................ 15 fr.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois
Joindre 0,75 pour chaque changement d'adresse.

SOMMAIRE

NOUVELLES

Faculté de Paris. — Thèses de doctorat, 15 *juillet*. — MM. Pinard (André) : De l'ictus laryngé des bronchitiques. — Bérard (Antonin) : Contribution à l'étude de la résection et de la réfection de la clavicule. — Luca (Michel) : Contribution à l'étude de l'hystérectomie abdominale. — Chevallereau (Jacques) : Contribution à l'étude des irido-chlorhydrates d'origine génitale chez la femme. — Lecomte (Emile) : Contribution à l'étude du traitement du bubon chancrelleux. — Parat (Maurice) : Contribution à l'étude du traitement de la névrodermite. — Augé : L'insuffisance fonctionnelle de l'artère pulmonaire.

MM. Brevet (Charles) : Contribution à l'étude des formes myocloniques de l'encéphalite. — Ach (André) De la réfection du col vésical chez la femme. — Auerbach : Hémorragie méningée dans l'encéphalite léthargique. — Boirac (Jean) : La méthode des injections intrachéales dans le traitement des affections broncho-pulmonaires. — Oddo (Jean) : Modifications des échanges azotés au cours de l'ictère. — Pourcher (Jean) : Contribution à l'étude du traitement du paludisme macédonien. — Brossier (Henri) : Syndrome médullaire fonctionnel d'origine palustre.

MM. Lorot (Auguste) : Le liquide céphalo-rachidien dans les états pathologiques. — Cabart-Danneville (M.) : De l'entraînement respiratoire spiroscopique dans les vomissements graves. — Cottin (François) : Quelques considérations sur une épidémie. — Chapotel : Des rapports entre les traumatismes crâniens et les gliomes cérébraux. — Lefort (Alix) : Etude des abcès du cerveau. — Desfarges (Gérard) : Les pyodermites et leur traitement. — Mme Fabre (Elisabeth) : Un hôpital d'évacuation aux Dardanelles.

19 *Juillet*. — MM. Goujard (Paul) : Les paralysies amyotrophiques dissociées du plexus brachial. — Mitry (Auguste) : Considérations cliniques sur les réactions méningées. — Pidoux (Louis) : Les accès de tétanie d'origine parathyroïdienne. — Quilici (P.) : Les formes autochtones de l'hépatite amibienne. — Mlle Scheiniss (Agnès) : Contribution à l'étude des chordomes.

20 *Juillet*. — MM. Lagarenne (Pierre) : Délimitation et mensuration radiologiques du foie et de la rate. — Herrera (Onatre) : Considérations générales sur les autopsies médico-légales. — Nappez : Les ictères syphilitiques tertiaires et quaternaires. — Lehmann (Raymond) : Kraurosis vulvæ. — Paumier : Fonction antitotoxique du foie vis-à-vis des serums urémiques. — Nicolaï (François) : A propos d'un cas d'abcès méningé. — Levrat (Louis) : Essais de sérothérapie et de vaccinothérapie.

MM. Audouy (Joël) : Contribution à l'étude de l'ictère infectieux. — Sargueil (Charles) : De la tension artérielle chez la femme enceinte. — Callot (Pierre) : Les abcès du sein dans la gale. — Lefebvre (Henri) : Le tubercule de Carabelli. — Debon (Joseph) : Contribution à l'étude des accidents cutanés. — Le Gloahec (Paul) : Contribution à l'étude des teignes en Basse-Bretagne.

21 *Juillet*. — MM. Fisch : Considérations sur l'anatomie pathologique des kystes. — Sraer : Contributions à l'étude de la gastro-entérostomie dans les ulcères. — Jelin : Hydronéphrose ou appendicite ? — Bordier (Marcel) : Etude critique du diagnostic de la blennorragie.

MM. Mme Bénard (Yvonne) : La méthode ultra-photométrique. — Chicandard : Tuberculose du calcanéum. — Guillemin (André) : Traitement des métrites chroniques. — Morice (Louis) : Contribution à l'étude radiologique de la constipation. — Fourrier (André) : Le liquide céphalo-rachidien au point de vue de la syphilis. — Parisis (A.) : Tuberculoses vésicales rebelles et étincelage.

22 *Juillet*. — MM. Fontan (Jean) : Contribution à l'histoire de l'hydrologie en France. — Julhe (L.) : L'association de la rougeole et de la scarlatine. — Finiefs (L.) : Contribution à l'étude des eaux minérales de Grèce.

MM. Voisin (Emile) : La sténose hypertrophique du pylore chez le nourrisson. — Michalowsky : Contribution à l'étude de la sclérodermie chez l'enfant. — Goldstein : Le novarsénobenzol en injections dans la syphilis. — Lafond (Jean) : Contribution à l'étude de la transfusion du sang. — Faure (Guillaume) : Contribution à l'étude des indications de la césarienne dans le placenta prævia. — Mme Caron (Francine) : Sur le colpo-métro salpinx unilatéral avec imperforation vaginale.

MM. Merle (Louis) : Les arthrites à méningocoques. — Taillandier (Victor) : Contribution au traitement de la dysenterie amibienne. Marchand (Octave) : Contribution à l'étude du traitement médical des pleurésies purulentes grippales. — Leclerc (Jean) : Contribution à l'étude des états délirants au cours du paludisme. — Mlle Cosmovici : Le liquide céphalo-rachidien dans l'encéphalite léthargique.

Académie royale de médecine de Belgique. — L'Académie a mis au concours, pour le prix fondé par un anonyme, la question suivante :

Elucider par des faits cliniques, et au besoin par des expériences, la pathogénie et la thérapeutique des maladies des centres nerveux et principalement de l'épilepsie. » — Montant du prix 7.500 fr. — Clôture du concours : 15 octobre 1922.

Hommage à M. Doléris. — Les collègues, les élèves et les amis de M. Doléris avaient ouvert en 1914 une souscription en vue de lui offrir une plaquette souvenir. La guerre est venue l'interrompre. Pendant ces années de deuil, M. Doléris, cruellement frappé dans ses affections, a quitté son service de l'hôpital Saint-Antoine, atteint par la limite d'âge. Le comité d'initiative a pensé que le moment était venu de reprendre la souscription et il vient de la rouvrir chez MM. Vigot, frères, 23, rue de l'Ecole-de-Médecine.

Le chiffre de la cotisation n'est pas limité et toute souscription d'au moins 30 francs donnera droit à une reproduction en bronze de la médaille exécutée par le graveur Ch. Pillet, ancien prix de Rome.

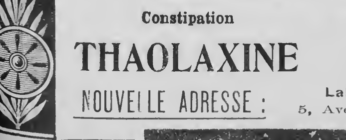
(*Voir la suite, page* 518).



SEUL VÉRITABLE
EXTRAIT DE MALT FRANÇAIS
DÉJARDIN
PRIX : Le Flacon : 2 fr.
PRIX : Le Flacon : 2 fr.
MÊME PRODUIT GLYCÉROPHOSPHATÉ Prix : le Flacon 2f50
MÊME PRODUIT FERRUGINEUX
(Polyglycérophosphate de l'Organisme, Chaux, Potasse, Soude, Magnésie, Fer et Manganèse).
109, Boulevard Haussmann, PARIS.



LABORATOIRE DURET & RABY
TRAITEMENT COMPLET DE L'HYPERCHLORHYDRIE
ÉCHANTILLONS ET LITTÉRATURE SUR DEMANDE
ANTACIDOL
SATUROL
COMPRIMÉS SATURANTS
CARBONATE DE BISMUTH ET POUDRE DE LAIT
SÉDATIF DE LA DOULEUR
1 COMPRIMÉ TOUTES LES 5 MINUTES JUSQU'À SOULAGEMENT
MARQUE DÉPOSÉE
GRANULÉ SOLUBLE
REPRODUISANT LA FORMULE DU PROF BOURGET, DE LAUSANNE
BICARBONATE DE SOUDE, PHOSPHATE DE SOUDE, SULFATE DE SOUDE
LE MEILLEUR MODE DE SATURATION PAR LES ALCALINS EN SOLUTION ÉTENDUE
1 MESURE DISSOUTE DANS UN VERRE A BORDEAUX D'EAU PURE.



Constipation
THAOLAXINE
NOUVELLE ADRESSE :





CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRNEE

Services Automobiles entre Vichy, Châtel-Guyon, Clermont-Ferrand, Royat, Le Mont-Dore et La Bourboule.

D'accord avec la Compagnie d'Orléans, la Compagnie P.L.M. mettra en marche, du 1er juillet au 15 septembre prochain, entre Vichy, Le Mont-Dore et la Bourboule :

1° *Un Service automobile rapide quotidien* avec aller et retour dans la même journée,
2° *Un Service automobile ordinaire tri-hebdomadaire* avec départs : *de Vichy*, les lundis, mercredis et vendredis ; *de la Bourboule le Mont-Dore*, les mardis, jeudis et samedis.

Pour tous renseignements demander le prospectus-horaire à l'Agence de la Compagnie P. L. M. 88, rue Saint-Lazare, à Paris ; à l'agence de la Compagnie d'Orléans, 16, Boulevard des Capucines, à Paris ; aux Bureaux de ville, Bureaux de renseignements de ces deux Compagnies et aux Agences de Voyages.



NOUVELLES (*Suite*)

Congrès jubilaire de la Société de médecine mentale de Belgique. — Ce congrès, correspondant au 50e anniversaire de la fondation de la société, se tiendra à Gand-Bruxelles les 25 et 26 septembre, sous la présidence d'honneur de MM. Destrée, ministre des Sciences et des Arts ; Jaspar, ministre de l'Intérieur ; Vandervelde, ministre de la Justice, et la vice-présidence d'honneur de : MM. H. Dom, directeur général au ministère de la Justice et le Dr Glorieux, inspecteur général des asiles et colonies d'aliénés du royaume.

1° *Rapports* :

a. Les psychoses traumatiques, par M. le Dr Hoven, médecin à la colonie de Lierneux.

b. Séméiologie psychologique de l'affectivité, par MM. le Dr Decroly, professeur à l'Université de Bruxelles, et le Dr Vermeylen, médecin à la colonie de Gheel ;

2° Eloge de Guislain, par M. le Dr P. Masoin, médecin en chef de l'asile de Dave, membre de l'Académie de médecine ;

3° Communications originales sur des sujets de neuro-pyschiatrie. Démonstration de pièces anatomiques ou de préparations microscopiques.

Prière d'envoyer les adhésions au Dr Hoven, secrétaire général, médecin-adjoint de la colonie d'aliénés de Lierneux.

Avis de concours pour l'emploi d'inspecteur départemental d'hygiène du Pas-de-Calais. — Un concours sur titres pour l'emploi d'inspecteur départemental des services d'hygiène du Pas-de-Calais aura lieu à Paris.

Les candidats devront être Français, âgés de trente ans au moins et de cinquante-cinq ans au plus et pourvus du diplôme de docteur en médecine.

Le registre portant inscription des candidatures sera clos le 20 *août* 1920.

Le traitement annuel attaché à cette fonction est fixé à 12,000 fr. plus 2.000 fr. pour frais divers.

Adresser les demandes à la Préfecture du Pas-de-Calais.

Prix Blache. — Par décision ministérielle du 10 juillet 1920, le prix du docteur Blache a été décerné à M. le médecin de 1re classe Hamet (Louis-Henri), en service à Brest, pour son travail intitulé : « Le paludisme à Dakar dans le personnel du point d'appui de la marine ».

Syndicat des médecins de la Seine. — Le Syndicat des Médecins de la Seine, dans son Assemblée générale du 15 juin 1919, a décidé de faire une enquête sur le fonctionnement du service de santé pendant la guerre.

Cette enquête doit servir à étudier l'organisation nouvelle du S.S., par conséquent elle doit connaître toutes les fautes commises, quels qu'en soient les auteurs, si haut placés soient-ils, afin d'en éviter le retour

Nos soldats et nos médecins de réserve ont assez souffert pour que l'on songe à leur éviter dans l'avenir de pareilles infortunes. Si donc, parmi nos confrères syndiqués ou non syndiqués, il s'en trouvait que notre enquête intéresse, veuillez les prier de s'adresser au S.M.S. (6 me Commission) où l'on recevra tous documents avec le plus vif intérêt et on en fera le meilleur usage pour le bien du Corps médical.

Facultés de Médecine des départements. — CHAIRES NOUVELLES — Au cours de la discussion du budget de l'Instruction publique, la Chambre des députés a voté la création de nouvelles chaires :

Pour *Bordeaux*, une chaire de toxicologie.

Pour *Lyon*, une chaire de chirurgie infantile, une chaire d'oto-rhino-laryngologie et une chaire de clinique des voies urinaires.

— MÉDECINS ADJOINTS DES ASILES. — Le *Journal Officiel* du 5 juillet 1920 publie un décret portant modifications au décret du 2 février 1910 relatif à la nomination des médecins adjoints des asiles.

Ce décret dispose qu'il est procédé à la nomination des médecins adjoints par arrêté ministériel, en suivant l'ordre de leur classement, et leurs services commenceront à courir du jour de cet arrêté.



BIBLIOGRAPHIE

Du symptôme à la maladie, par Félix Coste, 1 vol. prix : 12 fr. 4e édition. A. Maloine et fils, éditeurs. Paris, 1920.

Cette quatrième édition contient quatre chapitres nouveaux : les syncopes, les fétidités de l'haleine, les expectorations fétides, les états infectieux. Le chapitre des dyspepsies a été refondu ; tous les autres ont été revus.

C'est vraiment un guide de médecine pratique qu'a écrit le Dr Coste. Le succès l'a justement favorisé.

Jules Lemaitre, par Henry Bordeaux, 1 vol. avec huit gravures. Prix : 7 fr. Plon-Nourrit, éditeur, 8 rue Garancière, Paris.

Ce volume contient le discours de réception à l'Académie française de M. Henry Bordeaux, remanié et allongé de quelques textes peu connus ou inconnus. On y trouvera sur l'enfance et la jeunesse de Lemaitre, sur ses origines, son caractère et son esprit quelques détails inédits, quelques traits nouveaux qui sauront plaire au lecteur et qui accroîtront, s'il est possible, son amitié pour un de ses auteurs préférés.

La fleur de la cuisine française, par Bertrand Guégan (Préface d'Edouard Nignon, directeur du restaurant Larue). Un beau volume in-8° carré de 500 pages, sur papier vergé, contenant de nombreuses illustrations (Editions de la Sirène, 12, rue La Boétie). Net : 15 frs.

Ce livre représente enfin la grande tradition culinaire de France. On y trouvera, en effet, toutes les célèbres recettes de la cuisine française, non plus déformées et défigurées comme dans la plupart des traités de cuisine, mais captées à leur source même, dans toute la fraîcheur de leur invention et de leur inspiration première. Tous les grands maîtres-queux qui ont créé la cuisine française figurent ici, chacun d'eux présentant les formules qui ont assis sa réputation et assuré sa gloire.

De nombreuses gravures et des notices font de ce livre le plus vivant et le plus curieux des manuels.

Guides illustrés Michelin des champs de bataille. Leur documentation historique et artistique, leur riche illustration que fait valoir un tirage de luxe, rendent leur lecture tout à fait attachante. Leur place est marquée dans toute bibliothèque.

Ont déjà parus : Volumes à 5 fr. : L'Ourcq. — Les marais de St-Gond. — La trouée de Revigny. — Reims. — La bataille de Verdun. — La 2e bataille de la Marne. — Le saillant de St.-Mihiel. — Ypres. — Nancy et le Grand couronné. — Les batailles de la Somme. — Les batailles de Picardie. — L'Alsace et les combats des Vosges, 2 vol.

Volumes à 2 fr. 50 : Amiens. — Soissons. — Lille. — L'Argonne. — Metz et la bataille de Morhange. — Strasbourg. — Colmar, Mulhouse, Schlestadt.

En vente dans toutes les librairies, kiosques de gares et chez Michelin et Cie à Clermont-Ferrand.

Les poètes du Terroir du XVe au XXe siècle. Textes choisis accompagnés de notices biographiques, d'une bibliographie et de cartes des anciens pays de France.

Tome I. Alsace, Anjou, Béarn, Berry, Bourbonnais, Bourgogne, Bretagne, Champagne.

Tome II. Dauphiné, Flandre, Franche-Comté, Gascogne, Guyenne, Ile-de-France, Limousin.

Tome III. Languedoc et Comté de Foix, Lorraine, Lyonnais, Nivernais, Normandie.

Tome IV. Maine, Orléanais, Touraine, Picardie et Artois, Poitou, Saintonge, Aunis et Angoumois, Provence, Roussillon, Savoie.

Chaque volume : Prix : 6 fr. avec majoration. Librairie Delagrave, 15, rue Soufflot.

La Connaissance. Revue de lettres et d'idées. Le n° 2 fr. Abonnement annuel 20 fr. 9, Galerie de la Madeleine, Paris 8e.

Collection Nelson. — Viennent de paraître : J. Michelet : Du 18 brumaire à Waterloo, 1 vol. — Dmitry de Méréjkowsky : Le roman de Léonard de Vinci. 1 vol. — Lamenais : Paroles d'un croyant (Edition Lutetia) 1 vol. — Chaque volume : 3 fr. Nelson éditeurs, 189, rue St-Jacques. Paris.



DYSENTERIES	**ENTÉRITES**	**DIARRHÉES**
6 à 12 cuillerées à café par 24 heures.	3 à 4 cuillerées à café par 24 heures.	4 à 6 cuillerées à café par 24 heures.



EXTRAIT DE GARCINIA COMPOSÉ

ACCEPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ

NON TOXIQUE — SANS CONTRE-INDICATIONS

Société Médicale des Hôpitaux (2 février 1917). -*Thèse de Paris*, G. VINCANT (juin 1919).

ACTION IMMÉDIATE et DURABLE

Littérature et Echantillons : Laboratoire **AMIBIASINE**, 27, Rue de Miromesnil, PARIS.

PHARMACIE VIGIER, 12, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

SAVONS ANTISEPTIQUES VIGIER

HYGIÉNIQUES & MÉDICAMENTEUX

Savon doux ou pur, **S.** hygiénique, **S.** Surgras au Beurre de Cacao, **S.** à la glycérine (*pour le visage, la poitrine, le cou, etc.*). — **Savon** Panama, **S.** Panama et goudron, **S.** Naphtol, **S.** Naphtol soufre, **S.** Goudron et Naphtol (*pour les soins de la chevelure, de la barbe, pellicules, séborrhée, alopécie, maladies cutanées*). — **S.** Sublimé, **S.** Phénique, **S.** Boriqué, **S.** Créoline, **S.** Eucalyptus, **S.** Eucalyptol, **S.** Résorcine, **S.** Salicylé, **S.** Salol, **S.** au Solvéol, **S.** Sulfate de cuivre (*accouchements, anthrax, rougeole, scarlatine, variole, etc.*). — **Savon** à l'Ichthyol, **S.** Panama et Ichthyol, **S.** Sulfureux, **S.** à l'huile de Cade, **S.** Goudron, **S.** Boraté, **S.** Pétrolé, **S.** Goudron boriqué, **S.** Iodé à 5 o/o d'iode, **S.** Mercuriel à 33 o/o de mercure, **S.** Au tannoforme contre les sueurs, **S.** à l'huile de chaulmoogra, *contre la lèpre, le psoriasis,* **S.** B. du Pérou et pétrole, *contre la gale, parasites,* etc., *pour les maladies cutanées.*

SAVON DENTIFRICE VIGIER pour l'entretien des **dents, gencives** et **muqueuses**, eviter les accidents buccaux chez les syphilitiques. — **Prix de la boîte porcelaine : 3 francs.**

AMPOULES GAIACACODYLIQUES VIGIER (Cacodylate de Gaïacol) à 0,05 par 1 c. c.

Grippe, Neurasthénie, Tuberculose, Bronchites, Anémie, Impaludisme, etc.

FONDÉ EN 1873. — N° 31 Le numéro : 40 centimes. 31 JUILLET 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

ADMINISTRATION
A. ROUZAUD
91, Rue des Ecoles, PARIS (V°)
Téléphone : 830-03

ABONNEMENTS :
France et Colonies .... 20 fr.
Union postale .... 25 fr.
Etudiants
France et Colonies .... 12 fr.
Union postale .... 15 fr.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois
Joindre 0,75 pour chaque changement d'adresse.

SOMMAIRE


PANTOPON
"ROCHE"
Opium total injectable

Pour assurer à notre journal une plus large collaboration, nous nous sommes assuré le concours de quelques nouveaux collègues, dont le succès aux dernières épreuves des Hôpitaux ou de la Faculté est le plus sûr garant de leur valeur et de leur activité scientifiques. Nous leur souhaitons ici publiquement la bienvenue.

NOUVELLES

Assistance publique. — Concours de chirurgien des hôpitaux. *Consultation écrite.* — *Séance du 16 juillet* : MM. Bergeret, 15, Lorin 13, Brocq 19, Rouhier 15.

Séance du 17 juillet : MM. Gouverneur 16, Métivet 20, Houdard 20, Kendirdjy 16.

Séance du 19 juillet : MM. Monod 18, Guimbellot 20, Deniker 19, Desplas 18, Girode 18.

A la suite de cette épreuve, sont déclarés admissibles : MM. Guimbellot 67 points, Deniker 65, Houdard 64, Métivet 63, Brocq 62, Girode 60, Kendirdjy et Gouverneur 58.

Faculté de médecine de Paris. — Par arrêté du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts en date du 20 juillet 1920, sont déclarées vacantes à la faculté de médecine de l'université de Paris :

1° La chaire de clinique des maladies des enfants ;
2° La chaire de pathologie externe.

Un délai de vingt jours, à partir de la publication du présent arrêté, est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

— Le Conseil de la Faculté de médecine a décidé, à l'unanimité des votants, de demander à l'Assistance publique le transfert de la clinique thérapeutique de l'hôpital Beaujon et de la clinique chirurgicale de l'hôpital Necker. Il propose d'installer la première à l'hôpital de la Pitié, la seconde à l'hospice de la Salpêtrière. Ces mutations ont pour but de remplacer des services vieux et mal appropriés aux besoins de l'enseignement par des services neufs et bien aménagés.

Le Conseil a émis un vœu favorable sur un projet de M. le prof. Pinard tendant à attribuer la somme de 1.5000.000 fr. provenant du legs Volancourt, à la réorganisation de la Clinique d'accouchement Baudelocque. Cette mesure assurera de meilleurs soins aux femmes en couches et aux nouveau-nés.

Le Dr Martinet avait demandé l'autorisation de faire un cours libre. Le Conseil de la Faculté a émis, à l'unanimité, un avis favorable à cette demande.

De nombreuses réunions médicales auront lieu pendant les vacances dans différents pays étrangers : au Canada, en Belgique, en Pologne. Une commission franco-polonaise étudie un programme de voyage pour les représentants de la médecine française qui iront en grand nombre au mois de septembre à Varsovie. Nous croyons savoir que le ministre de l'Instruction publique, le ministre de l'Hygiène et celui de la Guerre désigneront chacun un représentant officiel.

29e Congrès français de chirurgie. — Le 29e Congrès de l'Association française de chirurgie s'ouvrira à Paris, à la Faculté de médecine, le lundi 4 octobre 1920, sous la présidence de M. le professeur A. Depage (de Bruxelles).

Les questions suivantes ont été mises à l'ordre du jour du Congrès :

1° Traitement des pleurésies purulentes à l'exclusion des tuberculeuses (rapporteurs : MM. Jansen de Mot (de Bruxelles) et Tuffier (de Paris).

2° Ulcères de la petite courbures de l'estomac (rapporteurs : MM. Delagenière (du Mans) et Pierre Duval (de Paris).

3° Fractures vicieusement consolidées du cou-de-pied (rapporteurs : MM. Léon Bérard (de Lyon) et P. Wiart (de Paris).

MM. les Membres de l'Association sont priés d'envoyer, avant le **31 juillet**, le titre et les conclusions de leurs communications à M. J.-L. Faure, secrétaire général, 10, rue de Seine, à Paris (6e).

Pour tous renseignements concernant le Congrès, s'adresser au Secrétaire général.

Bureau d'hygiène de Châtel-Guyon. — La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène de Châtel-Guyon (Puy-de-Dôme) est déclarée ouverte.

Le traitement alloué est fixé à 600 fr. par an.

Les candidats ont un délai de vingt jours, expirant le 15 août 1920, pour adresser au ministre de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales leurs demandes.

Le médecin qui se traite lui-même est dans l'exercicee de sa profession. — Cinq docteurs en médecine comparaissaient dernièrement devant la 11e chambre correctionnelle de la Seine, pour infraction au décret du 14 septembre 1916, qui stipule expressément qu'une ordonnance est nécessaire pour la délivrance d'un toxique. Or, ils s'étaient procurés, par de simples bons de commande, des quantités vraiment considérables de morphine.

A l'audience, les cinq docteurs ont plaidé la « maladie », la goutte, le cœur, les nerfs, les reins et le droit qu'ils avaient de se soigner eux-mêmes. Et le tribunal les a acquittés en reconnaissant qu'ils avaient qualité pour se faire délivrer des médicaments par bons de commande, et que le « médecin qui se traite lui-même est dans l'exercice de sa profession ».

Académie royale de médecine de Belgique. — L'Académie a mis au concours, pour le prix fondé par un anonyme, la question suivante :

« Elucider par des faits cliniques, et au besoin par des expériences, la pathogénie et la thérapeutique des maladies des centres nerveux et principalement de l'épilepsie. » — Montant du prix : 7.500 fr. — Clôture du concours : 15 octobre 1922.

(*Voir la suite, page* 532).

NOUVELLES (*Suite*)

Aides médecins militaires en Indo-Chine. — Un décret paru au *J.O.* (17 juillet 1920) organise l'utilisation des jeunes gens diplômés de l'école de médecine d'Hanoï, dans les corps de troupes où servent des indigènes de leur race et dans les formations sanitaires de la colonie, sous les ordres et la direction des médecins militaires européens.

Prix Sirus Pirondi. — Ce prix, qui n'a pas été décerné pendant la guerre, le sera en 1921. Il sera par exception de 600 francs, mais pourra être dédoublé. Tous les docteurs en médecine français peuvent concourir.

Les mémoires, *inédits*, sur un sujet médical au choix du candidat, devront être adressés au secrétaire général du Comité médical des Bouches-du-Rhône, marché des Capucins, 3, à Marseille, avant le 31 décembre 1920. Ils ne devront pas être signés, mais porter en tête une légende reproduite sur une enveloppe cachetée, renfermant le nom de l'auteur, qui sera jointe au mémoire.

BIBLIOGRAPHIE

L'ombre de la Croix, par Jérome et Jean Tharaud, 1 vol., prix : 7 fr. Plon-Nourrit et Cie, éditeurs, rue, Garancières, Paris.

Reédition par la maison Plon de ce roman qui, de l'avis Paul Souday, est le chef-d'œuvre des frères Tharaud.

La Résurrection de la chair, par Henry Bordeaux, 1 vol., prix : 7 fr. Plon-Nourrit et Cie, éditeurs, 8, rue Garancières, Paris.

Un immense succès ; un roman que tout le monde doit lire.

(*Voir suite p.* 534.)

Les colloïdes, par J. DUCLAUX, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur. 1 vol. in-16 (180 × 115) de VIII-288 p. avec 12 figures dans le texte, broché, 14 frs., majoration comprise. (Gauthier-Villars éditeurs, 55, quai des Grands-Augustins. Paris.)

Pour apprécier l'importance prise par l'étude des colloïdes, il suffit de parcourir quelques revues scientifiques ou techniques ; la physiologie, la médecine, la teinture, la tannerie, la photographie, l'industrie alimentaire en utilisent les données. Nombreux sont les travaux relatifs à l'étude technique des colloïdes ; aussi nombreuses sont les doctrines. M. Duclaux a mis au point la question en éliminant les opinions contraires ou surannées ; son travail forme un ensemble cohérent, interessant à tous les points de vue, et recommandable à tous, théoriciens et praticiens.

Dictionnaire de spécialités pharmaceutiques. Aide-mémoire portatif (format 145 × 80) relié toile souple comprenant :

1° *Nomenclature complète*, purement nominale de toutes les spécialités pharmaceutiques médicales avec noms et adresses des fabricants.

2° *Dictionnaire* donnant tous les renseignements essentiels (composition, formes, posologie, etc.) qui permettent la prescription des spécialités sans erreur.

3° *Table par indications thérapeutiques* des spécialités figurant au dictionnaire, facilitant la recherche du produit le mieux approprié au cas donné. Cet ouvrage sera adressé gratis et franco aux médecins qui en feront la demande aux éditeurs : Louis Vidal et Cie, 127, boulevard Sébastopol, Paris, 2e.

La guerre vue d'en bas et d'en haut, par Abel FERRY, député des Vosges, mort pour la France. 1 vol., prix : 6 fr. 75 net. Bernard Grasset, éditeur, 61, rue des Saint-Pères, Paris.

Ce livre a eu la rare bonne fortune de recevoir l'approbation de la presque unanimité de l'opinion française. Dès le jour de son apparition, tous les journaux consacrèrent à cet ouvrage des articles importants. C'était le même hommage enthousiaste à cette voix qui s'élevait d'outre-tombe pour clamer pour la première fois la vérité sur la guerre, cette vérité que tous les Français sentaient obscurément, mais qu'une censure implacable avait trop longtemps cachée.

Nos poètes et la pensée de leur temps. De Béranger à Samain, par Lucien ARREAT, 1 vol. in-16 de la Bibliothèque de philosophie contemporaine, 3 frs. (Librairie Félix Alcan).

Tracer quelques portraits, recueillir quelques citations, suivre dans nos poètes la réponse des événements qui se produisent dans le monde de la pensée, tel est l'objet de cette étude. Elle ne prétend point à faire une histoire de la poésie en France au XIXe siècle ; elle n'est que l'ébauche d'un travail qui aiderait, pensons-nous, à la connaissance des sociétés et à l'intelligence pratique des philosophies.



FONDÉ EN 1873. — N° 32 Le numéro : 40 centimes. 7 AOUT 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

ADMINISTRATION
A. ROUZAUD
91, Rue des Ecoles, PARIS (V°)
Téléphone : 830-03

ABONNEMENTS :
France et Colonies............ 20 fr.
Union postale............ 25 fr.
Etudiants
France et Colonies........ 12 fr.
Union postale........... 15 fr.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois
Joindre 0,75 pour chaque changement d'adresse.

SOMMAIRE

NOUVELLES

Faculté de Paris. — *Hôpital des Enfants-Malades.* — Un cours de clinique et de médecine des enfants, sous la direction de M. le professeur HUTINEL et de M. NOBÉCOURT, agrégé, sera fait du 19 août au 11 septembre 1920.

Programme : 19 août, à 10 h. 1/2 M. Milhit : Diagnostic et traitement des stomatites ; à 16 h. M. Stévenin : Hypertrophie chronique du tissu lymphoïde du pharynx et insuffisance nasale.

20 Août à 10 h. 1/2, M. Darré : Diagnostic des angines aiguës. Technique de l'examen bactériologique des exsudats pharyngés ; à 16 h., M. Stévenin : Dyspepsie gastro-intestinale et syndromes coliques.

21 Août, à 10 h. 1/2, M. Nadal : Diagnostic et traitement de l'appendicite aiguë et des péritonites aiguës ; à 16 h., M. Darré : Diagnostic des laryngites aiguës. Prophylaxie et traitement de la diphtérie.

23 Août, à 10 h. 1/2 Midot : Techniques de coprologie clinique ; à 16 h, M. Nadal : Formes cliniques et traitement des péritonites tuberculeuses.

24 Août, à 10 h. 1/2, M. Milhit : Ictères ; à 16 h., M. Darré : Diagnostic, prophylaxie et traitement des fièvres éruptives.

25 Août, à 10 h. 1/2, M. Nadal : Formes cliniques, diagnostic et traitement de la pneumonie lobaire : à 16 h., M. Darré : Complications respiratoires de la rougeole et leur traitement.

26 Août, à 10 h. 1/2 M. Nobécourt : Diagnostic et traitement des adénopathies du médiastin : à 16 h, M. Stévenin : Diagnostic et traitement des broncho-pneumonies chroniques et des dilatations des bronches.

27 Août, à 10 h. 1/2, M. Nadal : Diagnostic et traitement des pleurésies ; à 16 h., M. Milhit : Formes cliniques des tuberculoses aiguës.

28 Août, à 10 h. 1/2, M. Nobécourt : Diagnostic et traitement de la tuberculose pulmonaire chronique ; à 16 h., M. Stévenin : Diagnostic, complications et traitement de la coqueluche.

30 Août, à 10 h. 1/2, M. Duhem : Exploration radiologique des poumons, du médiastin et la plèvre ; à 16 h., M. Darré : Complications de la scarlatine et leur traitement.

31 Août, à 10 h. 1/2, M. Nobécourt : Rhumatisme articulaire et ses complications cardiaques ; à 16 h., M. Milhit : Syndromes et traitement des néphrites.

1er Septembre, à 10 h. 1/2, M. Bidot : Techniques de l'exploration fonctionnelle des reins ; à 16 h., M. Milhit : Albuminuries fonctionnelles.

2 Septembre, à 10 h. 1/2, M. Nobécourt : Diagnostic et traitement des cardiopathies chroniques ; à 16 h. : M. Tixier : Anémies et leur traitement.

3 Septembre, à 10 h. 1/2 M. Duhem : Exploration radiologique du cœur ; à 16 h., M. Paisseau : Symptômes et diagnostic de la méningite tuberculeuse, technique de la ponction lombaire.

4 Septembre, à 10 h. 1/2 M. Tixier : Purpuras, hémophilie ; à 16 h., M. Paisseau : Symptômes, diagnostic et traitement de la méningite cérébro-spinale.

6 Septembre, à 10 h. 1/2 M. Tixier : Myxœdème et syndromes glandulaires, leur traitement ; à 16 h., M. Babonneix : Hémiplégies et diplégies.

7 Septembre, à 10 h. 1/2, M. Paisseau : Diagnostic et traitement des fièvres typhoïdes et paratyphoïdes ; à 16 h., M. Babonneix : Encéphalites aiguës.

8 Septembre, à 10 h. 1/2, M. Tixier : Leucémies, technique de l'examen du sang ; à 16 h., M. Babonneix : Poliomyélites aiguës.

9 Septembre, à 10 h. 1/2, M. Maillet : Epilepsie ; à 16 h., M. Babonneix : Amyotrophies chroniques progressives.

10 Septembre, à 10 h. 1/2, M. Duhem : Electrodiagnostic et électrothérapie : à 16 h., M. Babonneix : Diagnostic et traitement des chorées.

11 Septembre, à 10 h. 1/2, M. Maillet : L'hérédo-syphilis tardive et son traitement ; à 16 h., M. Maillet : Technique des injections intraveineuses.

Le droit est de 100 francs. Les bulletins de versement sont délivrés à la Faculté de Médecine, guichet n° 3, jeudi et samedi de 12 à 15 heures.

Groupe médical parlementaire. — Le Groupe Médical Parlementaire réuni au Sénat les 2 et 9 juillet 1920, a examiné le *Projet de décret pour l'application de la loi du 9 septembre 1919 (sur les Sanatoriums).*

Après un long et minutieux examen de ce projet et du rapport très documenté de M. le Dr GOY, sénateur, une délégation du Groupe a été reçue le 20 courant par M. le Directeur de l'Assistance et de l'Hygiène Publique au Ministère.

Cette délégation, composée de MM. le Docteur CHAUVEAU, président du Groupe médical, Dr Gilbert LAURENT, député, secrétaire général, GOY et MERLIN, sénateurs, a demandé et obtenu diverses modifications et simplifications du texte primitif, modifications de détail, sans doute, mais intéressantes cependant et qu'il serait trop long d'énumérer.

Elle a en outre insisté pour que :

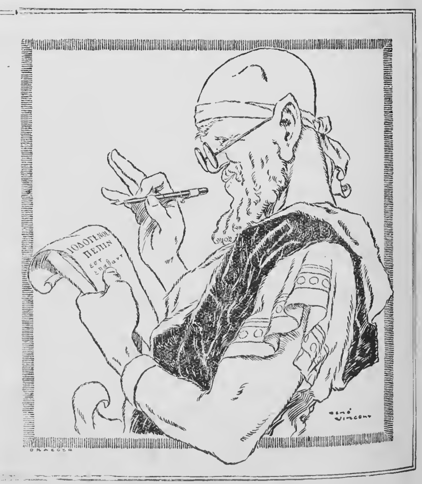
1° Fassent de droit partie de la Commission de 9 membres, chargée d'examiner et classer les candidats au titre de médecins des sanatoriums publics : *a*) un représentant de la Faculté ou école de médecine de la région à laquelle appartient le Sanatorium ; *b*) un représentant de l'Association générale des médecins de France ; *c*) un représentant de l'Union des syndicats médicaux.

2° Qu'un membre de la Faculté de médecine fasse partie de la commission de 5 membres instituée auprès du Ministre de l'hygiène pour donner son avis sur les fautes commises et les sanctions à appliquer aux médecins.

3° Que la surveillance et le contrôle des sanatoriums publics et assimilés, confiés aux Préfets, s'exerce non par l'intermédiaire des Inspecteurs départementaux d'hygiène, mais par le Professeur d'hygiène de la Faculté ou Ecole de Médecine la plus rapprochée du Sanatoriums.

La délégation a également demandé que la 4e classe de médecins adjoints et de médecins chefs soit supprimée et que les débuts soient portés à 9.000 fr. et 14.000 fr. Cette dernière décision dépend d'ailleurs de M. le Ministre des Finances.

(*Voir la suite, page* 546).



4e Conférence interalliée pour l'étude des questions intéressant les invalides de la guerre. — La conférence aura lieu à Bruxelles du 19 au 24 septembre, au Palais des Académies, place des Palais.

Les adhérents à la Conférence seront répartis en huit sections :

La première : Prothèse du travail et adjuvants mécaniques du travail.
La deuxième : Indemnisation des invalides.
La troisième : Emplois réservés.
La quatrième : Relations entre valides et invalides.
La cinquième : Associations d'invalides.
La sixième : Assistance aux invalides implaçables.
La septième : Protection interalliée des invalides.
La huitième : Invalides tuberculeux.

Le droit d'admission à la Conférence est fixé à 25 francs.

Tout adhérent au Congrès peut envoyer au secrétariat général de la Conférence, avant le 10 août 1920, un rapport sur une des questions ressortissant aux travaux des sections susmentionnées.

A chaque rapport sera joint un court résumé, ne dépassant pas une page (conclusions comprises). Ce résumé sera remis aux adhérents en anglais, en flamand, en français et en italien. Il sera traduit par les soins du Comité d'organisation.

Les rapporteurs généraux feront une analyse sommaire des rapports des adhérents dans leur rapport général.

Les mémoires des rapporteurs généraux devront être envoyés, à Bruxelles, au plus tard avant le 1er septembre 1920.

Les mémoires des rapporteurs officiels et les communications des adhérents devront être écrits à la machine et envoyés au secrétariat avant le 10 août 1920.

Ils seront adressés à M. A. Reisdorff, secrétaire général de la Conférence, 31, rue de la Chancellerie, à Bruxelles.

A la Conférence sera annexée une exposition qui ne comprendra qu'une seule section : prothèse de travail et adjuvants mécaniques du travail. Le produit du travail des invalides ne sera pas admis à cette exposition.

Les exposants devront remplir un bulletin d'adhésion et le faire parvenir, au plus tard, le 15 août 1920, au Secrétariat.

Tout matériel destiné à l'exposition doit être envoyé au siège de la Conférence, au plus tard, avant le 1er septembre 1920.

Chaque délégation nationale assurera le groupement et l'envoi du matériel à exposer par ses nationaux.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Comité Permanent Interallié, 102, rue du Bac, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Traité de pathologie médicale et de thérapeutique appliquée, publié sous la direction de Emile Sergent, L. Ribadeau-Dumas et Babonneix. **Déontologie**, par Le Gendre et **Jurisprudence médicale** par Ribadeau-Dumas. In-8, 700 pages, 1920 (tome I du Traité Sergent, Ribadeau-Dumas, Babonneix), franco 33 francs. (A. Maloine et fils éditeurs, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris).

Cet ouvrage est divisé en deux parties : la première, écrite par M. le Dr Le Gendre, médecin de l'Hôpital Lariboisière, est intitulée : *La vie du médecin.*

Dans cette partie, où sont abordés de nombreux problèmes relatifs à l'enseignement, à la technique professionnelle, à la déontologie et à la sociologie médicales, l'auteur s'est proposé de guider l'étudiant et le praticien à travers le dédale des difficultés que le premier rencontre pour conquérir non seulement le diplôme de docteur, mais une instruction vraiment pratique, et qui guettent le second presque chaque jour quand il veut vivre honnêtement de sa profession. Dans une première partie, l'étudiant est suivi pas à pas au cours de sa vie hospitalière, du Stage à l'Internat ; puis les débouchés qui s'offrent à lui suivant l'orientation qu'il a donnée à ses études sont passés en revue, en même temps que sont précisées les qualités nécessaires pour réussir dans telle ou telle spécialité.

Dans une seconde partie, l'auteur, revivant ses souvenirs, signale au jeune praticien les écueils à éviter, les précautions à prendre dans toutes les circonstances qu'il est possible de prévoir : acquisition ou création de clientèle, choix d'un appartement, budget, mariage, rapports avec les clients et leur entourage, avec les confrères et les auxiliaires de la profession, étude de la psychologie des malades, du diagnostic, du pronostic et de la thérapeutique appliquée. Les multiples aspects que peut revêtir le médecin, confident et conseiller, exposé à des responsabilités si lourdes, comme praticien ou spécialiste, consultant, civil, militaire ou colonial, obligé de lutter tantôt pour ses honoraires, tantôt pour sa dignité, contre la concurrence des illégaux ou de confrères peu loyaux, menacé par tant de dangers qui peuvent avoir raison de son courage et de sa patience, à la fin malade et succombant à son tour, sont successivement abordés.

La troisième partie est consacrée au rôle social du médecin, à ses rapports avec l'Etat, les départements et communes, le concours qu'il leur prête pour l'application des lois relatives à l'hygiène et à l'assistance, — avec les collectivités privées (sociétés de secours mutuels, d'assurances, accidents du travail, etc.).

Enfin sont traitées les questions complexes que soulève la nécessité où sont les médecins de s'entr'aider et de se défendre ; cause de la crise professionnelle et remèdes possibles. Associations de bienfaisance, de prévoyance ; œuvre de défense professionnelle. (Associations et syndicats dont l'historique est impartialement exposé ainsi que leurs avantages et leurs inconvénients. Ordre des médecins et des conseils de famille).

Le livre se termine par une vue d'ensemble sur la situation morale passée et présente du corps médical, et par des conclusions plutôt optimistes sur son avenir, si certaines réformes sont faites dans l'enseignement et si la majorité des praticiens accepte pour devise : Probité professionnelle et solidarité confraternelle.

Dans la deuxième partie, commentaires juridiques, par M. Ribadeau-Dumas, avocat à la Cour d'appel, l'auteur étudie la législation qui est complexe et abondante, et que le médecin ne peut se dispenser de connaître s'il ne veut pas s'exposer à des surprises de nature à entraver sa vie professionnelle.

La loi du 30 novembre 1892, sur l'exercice de la médecine, constitue la charte du médecin. Il doit connaître non seulement ses dispositions, mais encore l'interprétation qui en est donnée par les tribunaux ; spécialement la responsabilité du médecin est une des questions les plus délicates qui leur ont été fréquemment soumises. Le médecin trouvera dans le volume de Déontologie les principes posés par la jurisprudence.

A côté de cette loi, d'autres très nombreuses ont été votées qui intéressent le médecin au premier chef. C'est que son rôle dans la Société a augmenté de jour en jour ; il ne consiste pas seulement à consacrer ses soins aux simples particuliers, il se réfère en outre à l'hygiène publique, à l'assistance à donner à celui qui ne peut pas encore travailler, à celui qui ne peut se livrer momentanément à aucun travail, à celui enfin qui ne peut plus travailler. Dans ce volume, le médecin sera au courant des règles indispensables à la pratique professionnelle, qui sont édictées par la loi pour les enfants, les infirmes, les incurables, les aliénés, les vieillards, les accidentés du travail.

Enfin, le médecin a aussi besoin de défendre ses intérêts professionnels. La loi du 21 mars 1884 sur les syndicats professionnels, celle du 1er avril 1898 sur les sociétés de secours mutuels, celle du 1er juillet 1901 doivent être connues de lui, pour qu'il n'ait pas à redouter une contravention avec ces lois, s'il veut former un groupement de défense professionnelle.

Le commentaire juridique contenu dans le volume de Déontologie sur les lois qui intéressent la médecine, donne aux médecins tous les renseignements qui leur sont non seulement utiles, mais encore nécessaires pour l'exercice de leur profession.

Prophylaxie des maladies transmissibles. Mesures de protection contre les maladies contagieuses par H. Bertin-Sans, professeur d'hygiène à la Faculté de médecine de Montpellier, et le Dr M. F. Carrieu, chef de clinique, chef des travaux pratiques d'hygiène à la Faculté de médecine de Montpellier. 1 volume de 254 pages. (Masson et Cie éditeurs). 10 fr. net.

Les auteurs ont voulu, en écrivant ce livre, mettre à la disposition des médecins, des infirmiers, des familles, en un mot de tous ceux que leurs fonctions publiques ou privées obligent à prendre des mesures d'hygiène générale, tous les renseignements dont ils peuvent avoir besoin pour éviter les maladies contagieuses ou en entraver l'extension.

(*Voir suite, p. 548.*)

La première partie est une étude d'ensemble des mesures générales qui doivent être prises dans un grand nombre de cas. Citons en particulier : la déclaration des maladies transmissibles, l'isolement, la protection contre les insectes. les précautions à prendre par les personnes qui approchent les malades, la désinfection sous toutes ses formes, les mesures à prendre vis-à-vis des cadavres infectieux, la destruction des petits animaux et des insectes transmetteurs de maladie.

La seconde partie comprend, classées par ordre alphabétique, les maladies transmissibles qui peuvent s'observer dans nos pays. Pour chacune d'elles, on trouve des notions importantes sur l'agent pathogène, les facteurs de dissémination, la période de dissémination, les agents et les modes de transmission, les causes prédisposantes et occasionnelles. la durée de l'incubation, et enfin la prophylaxie, en renvoyant à la première partie pour les mesures générales et en décrivant en détail les mesures spéciales à chaque maladie et tout particulièrement les acquisitions les plus récentes touchant la vaccination et la sérothérapie préventives.

Les auteurs se sont particulièrement attachés à ce que cet ouvrage complet, destiné à être fréquemment consulté, fût rédigé sous une forme claire et concise, une table des matières très complète permet de retrouver immédiatement le renseignement désiré.

Traité d'éducation physique. L'enfant et l'adolescent, par le Dr Ruffier. Un volume de 250 pages. Gravures. (Librairie « Physis » 35 rue de la Victoire, Paris, 9e). Prix : 6 frs.

Ce livre est une œuvre originale, fruit d'une longue expérience personnelle. Dès les premières lignes, on sent que l'auteur est un pratiquant de l'exercice et qu'il a dirigé l'éducation physique de nombreux sujets. Ce qu'il nous donne, ce n'est pas la banale paraphrase des lois physiologiques élémentaires, ni l'affirmation dogmatique des bons effets d'une méthode particulière. Toutes les questions sont étudiées au point de vue pratique, utile, réalisable ; les solutions sont examinées au crible de l'expérience.

L'anesthésie locale en ophtalmologie, par le Dr Duverger, professeur de clinique ophtalmologique à la Faculté de Strasbourg. 1 vol. de 96 pages avec 19 figures. (Masson et Cie, éditeurs). 6 fr. 50 net.

Cet ouvrage est une « nouveauté » dans le sens le plus précis du mot, car aucune mise au point d'ensemble sur cette question nouvelle n'avait paru jusqu'ici.

Le Dr Duverger qui est en France le promoteur de l'anesthésie locale en ophtalmologie, et qui a, dans ce domaine, une autorité certaine, a obtenu personnellement des résultats décisifs.

Si beaucoup de spécialistes hésitent à adopter l'anesthésie locale, c'est qu'elle exige, avec une sûreté et une habileté que seules peuvent donner les connaissances anatomo-physiologiques spéciales, certaines règles précises de technique sans lesquelles il est impossible d'obtenir un résultat favorable. Ce sont elles que le Dr Duverger expose pour la première fois dans ce livre.

D'un intérêt puissant pour l'ophtalmologiste, il intéressera au plus haut point tous les chirurgiens et, en général, tous les médecins qui suivent l'évolution des méthodes scientifiques nouvelles.

L'anesthésie locale et régionale en oto-rhino-laryngologie, par les docteurs G. Canuyt et J. Rozier. Préface du Professeur E.-J. Moure. 1 volume in-8 raisin, de 200 pages, avec 117 figures dans le texte, 14 fr. Gaston Doin, éditeur, 8, place de l'Odéon, Paris-VIe.

On avait déjà décrit l'anesthésie locale en oto-rhino-laryngologie, mais la technique indiquée était généralement vague et imprécise ; les A. l'ont codifiée en la basant, non seulement sur l'anatomie et la physiologie normales, mais aussi sur des cas pathologiques, sur l'expérience de tous les jours.

Plantes médicinales. Plantes mellifères. Plantes utiles et nuisibles. Un volume broché, 64 pages de texte et 372 figures en couleurs reproduites et gravées d'après des photographies. Prix : 8 fr. 40 (franco, recommandé par la poste : 9 fr. 10) par Gaston Bonnier. Librairie générale de l'enseignement, E. Orlhac, éditeur, 4, rue Dante, Paris (Ve) et chez tous les libraires.

Ce petit ouvrage cherche à atteindre un double but.

D'abord, considéré en lui-même, il fournit des indications détaillées sur les plantes les plus répandues, représentées par les 372 figures en couleurs.

Pour chaque espèce de plantes, sont indiqués : le nom français, les noms vulgaires, le nom latin botanique et son étymologie ; puis, à la suite d'une courte description donnant son aspect général, ses dates de floraison et le genre d'endroits où elle se trouve (prés, bois, marais champs, etc.), sont données ses diverses propriétés.

Ce sont d'abord les *propriétés médicales*, avec indication des parties à récolter, de leur mode d'emploi, des doses à prendre en infusion, en extrait ou en poudre. du danger qu'elles peuvent présenter, etc.

Ensuite, les *plantes mellifères, recherchées par les abeilles*, sont marquées d'un signe spécial représentant une petite abeille, et suivi d'indications sur la valeur mellifère de la plante, parfois avec la mention de la façon dont les abeilles y récoltent le liquide sucré ou l'appréciation de la valeur du miel produit avec ce nectar.

D'autres notions sont aussi présentées sur les *usages agricoles et industriels* des diverses espèces, sur les plantes *nuisibles aux cultures*, sur les diverses variétés cultivées, etc.

Le second objectif de ce petit volume se rapporte à la *Méthode simple pour trouver les noms des fleurs*, qui permet de déterminer les plantes sans aucune notion de botanique, sans qu'il soit question d'étamines, de pistils, d'ovaires, de carpelles, d'ovules, de stigmates, de graines et de fruits ; en effet, on trouve dans cet ouvrage les plantes représentées en couleurs et la *Méthode simple* renvoie aux numéros des planches qui les représentent.



Chemins de Fer de Paris à Lyon et la Méditerranée.

Circuit automobile de l'Avallonnais

Les touristes désireux d'excursionner dans l'Avallonnais apprendront avec plaisir que la Cie P.L.M. organise dans cette région, au départ d'Avallon, du 11 juillet au 26 septembre, un Circuit automobile permettant de visiter, dans la même journée, le Monastère de la Pierre-qui-Vire et son curieux calvaire, Quarré les-Tombes, Chastellux et son château, Pierre-Perthuis avec son admirable panorama sur la Vallée de la Cure, Saint-Père, Vézelay et sa remarquable Eglise de la Madeleine de pur style roman, Pontaubert, etc...

Pour plus amples renseignements, demander le prospectus spécial à l'Agence P.L.M. de renseignements, 88 rue Saint-Lazare, à Paris, aux Bureaux de renseignements, Bureaux de ville, Agences de voyages, etc...

…DÉ EN 1873. — N° 33 Le numéro : 40 centimes. 14 AOUT 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

ADMINISTRATION

A. ROUZAUD
…, Rue des Ecoles, PARIS (V°)
Téléphone : 830-03

ABONNEMENTS :
…e et Colonies .... 20 fr.
…on postale .... 25 fr.
Etudiants
…ance et Colonies .... 12 fr.
…ion postale .... 15 fr.

…abonnements partent du 1er de chaque mois
…ndre 0,75 pour chaque changement d'adresse.

SOMMAIRE

NOUVELLES

Administration générale de l'Assistance publique à Paris. — *Concours pour les prix à décerner aux élèves externes en médecine (année 1920-1921) et la nomination aux places d'élève interne en médecine vacantes le 15 février 1921.* — L'ouverture du concours pour les prix de l'Externat et la nomination des Internes aura lieu le *lundi* 18 *octobre* 1920, à midi précis.

Les élèves sont admis à se faire inscrire à l'Administration centrale, 3, avenue Victoria, bureau du personnel médical, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 10 heures à 15 heures, depuis le mercredi 1er septembre jusqu'au jeudi 30 du même mois inclusivement.

Un avis ultérieur indiquera le lieu où les candidats devront se réunir pour la première épreuve. — Seront seuls admis dans la salle où aura lieu la composition écrite, les candidats porteurs du bulletin spécial délivré par l'Administration et constatant leur inscription au Concours. — Un numéro d'ordre qui leur sera remis à l'entrée déterminera la place qu'ils devront occuper pour rédiger leur composition.

Voir les conditions d'admission au concours et formalités à suivre.

Avis important. — Aux termes du règlement, les candidats à l'internat parvenus à l'expiration de leur 6e année d'externat ne peuvent être nommés internes provisoires et en exercer les fonctions ; d'autre part, ceux qui vont terminer leurs deux premières années d'externat ne pourront figurer sur la liste des Internes provisoires que s'ils ont obtenu l'autorisation de faire une année supplémentaire d'exercice comme externe ; il en est de même des externes de troisième, quatrième et cinquième année.

Concours pour la nomination à deux places de pharmacien des hôpitaux et hospices civils de Paris. — Un concours pour la nomination à deux places de pharmacien des hôpitaux et hospices civils de Paris sera ouvert le *lundi* 15 *novembre* 1920, à quinze heures, dans l'amphithéâtre de la Pharmacie centrale des hôpitaux, quai de la Tournelle, 47.

Les candidats devront se faire inscrire à l'administration (3, avenue Victoria), bureau du personnel médical, de onze heures à quinze heures, depuis le *lundi* 18 *octobre* jusqu'au *mardi* 2 *novembre* 1920 inclusivement.

Voir les conditions de l'admission au concours et formalités à suivre.

Inspection médicale des écoles. — CLASSEMENT DES CANDIDATS. A la suite du concours qui vient d'avoir lieu pour la désignation de médecins inspecteurs des écoles pour les communes suburbaines du département de la Seine, les candidats ont été classés dans l'ordre suivant par le jury présidé par M. Méry, médecin des hôpitaux, MM. Boyé, Lemarignier, 74/12 points : Guerrier, Gay, 73 ; Heuyer, 72 ; Guilhaume, Bertrandon, 70 1/2 ; Lemière, Pruvost, 70 ; Gaymard, Lasnier, Perineau, 68 ; Barbarin, Renault, 67 ; Leconte, Petit (Paul), 66 ; Janin, 65 1/2 ; Mauger, Meurisse, Lévy-Francke, Nicaud, 65 ; Poirot-Delpech, 64 1/2 ; Journée, Permilleux, Hilaire, Lavie, 64 ; Lubetzki, Salmont, Berthoumeau, Routhier, Privé, Keller, Bourgeois, Grilhaut des Fontaines, 63 ; Depardieu, 62 1/2 ; Petit (Charles), Mme Houdre, 62 ; MM. Wallimann, Boulle, 61 ; Bilbault, Walter, Bourcille, Doucet, 60 ; Charropin, Ferry, Balizeaux, 59 ; Roussel, Mora, Cabessa, Girault, 58 ; Barneweld, Gontier, 57 1/2 ; Audet, Pillot, Noaille?, 57 : Fenard 56 1/12 ; Lamy, Finot, 56 ; Langle, Ricapet, Perrin, Funck, 55 ; Brisset, Gadreau, 54 ; Cohen, 53 ; Rol, Linard, 52.

Le classement comporte l'ordre de nomination des candidats.

Hôtel-Dieu. — Le Conseil municipal de Paris, conformément aux conclusions d'un rapport de M. Alpy au nom de la 5e Commission, vient d'émettre l'avis :

1° D'approuver un projet d'aménagement à l'Hôtel-Dieu d'un service de radiumthérapie pour le traitement du cancer ;

2° D'imputer la dépense s'élevant à 119.240 fr.02.

a) Jusqu'à concurrence de 40.000 francs sur la contribution offerte par la Ligue franco-anglo-américaine contre le cancer.

b) Et pour le reste, soit 79.240 fr. 02 sur la subvention municipale extraordinaire de 10 millions.

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Rappelons que, durant toute la période des vacances, M. le professeur agrégé Maurice Villaret fera à l'amphithéâtre Trousseau à 10 h. 3/4, le mercredi de chaque semaine, une leçon clinique avec présentation de malades.

Faculté de pharmacie de Montpellier. — M. Tarbouriech, docteur ès-sciences, agrégé près la Faculté de pharmacie de l'Université de Montpellier, est nommé à partir du 1er novembre 1920 professeur de pharmacie à ladite Faculté, en remplacement de M. Jadin, appelé à d'autres fonctions.

Ecole de médecine de Marseille. — Sont arrêtées les nominations suivantes : M. Audibert, professeur de clinique thérapeutique médicale.

M. Reynaud, chargé de cours d'hygiène coloniale, est nommé professeur de clinique exotique.

M. Olmer, professeur d'hygiène, est nommé professeur de pathologie interne et de pathologie générale.

M. Platon (Ch.) est chargé du cours de clinique gynécologique.

M. Raybaud est chargé du cours de pathologie et hygiène coloniales.

MM. Mattéi et Payan sont nommés, après concours, professeurs suppléants de médecine.

Hommage au Dr Depage. — Les nombreux amis du professeur Depage, l'organisateur de l'hôpital de l'Océan, le créateur de ces services chirurgicaux qui ont fait l'admiration de tous les médecins des armées alliées, ont décidé de manifester leurs sentiments de respectueuse reconnaissance envers cet homme de science et de dévouement en lui offrant son buste dû au talentueux ciseau du sculpteur Franz Huygelen.

Le Conseil des Sociétés de Croix-Rouge. — Le Conseil médical de la Ligue des Sociétés de Croix-Rouge vient de terminer ses travaux à Genève. Parmi les suggestions émises par ce Conseil, il faut

noter : la recommandation faite aux Sociétés de Croix-Rouge de continuer à appuyer l'action de la Ligue contre le typhus et autres maladies contagieuses ; l'octroi des subsides par la Ligue aux laboratoires ; la création de centres de puériculture et l'instauration de recherches sur le rachitisme ; l'organisation d'une intense propagande antivénérienne par des conférences régionales et une campagne scientifique et moralisatrice ; l'établissement de nombreux dispensaires antituberculeux, d'écoles de plein air et de sanatorinms. Le conseil a, de plus, approuvé le plan antimalarique de la ligue en Espagne, le programme des services de salubrité de la Ligue et les enquêtes faites en Roumanie et en Slovaquie : il a recommandé l'enregistrement de statistiques démographiques complètes, l'unification internationale des méthodes statistiques et enfin approuvé la création d'une revue internationale d'hygiène publique qui sera répandue dans les milieux médicaux et hygiénistes.

Maison de Nanterre. — Le Conseil général de la Seine, sur la proposition de M. Emile Massard au nom de la 7e Commission, vient d'adopter les deux projets de délibération suivants :

1er *projet* : Les quatre emplois d'aides-pharmaciens de la Maison de Nanterre seront supprimés par voie d'extinction et remplacés, au fur et à mesure des vacances, par cinq emplois d'internes en pharmacie, attribués après concours.

Les internes, nommés pour une année, recevront un traitement de 4.000 francs, ainsi qu'une indemnité de 244 fr. 50 pour remboursement de leur abonnement au chemin de fer.

Il sera en outre attribué à l'ensemble de ces internes une indemnité forfaitaire de 1,440 francs, représentant, à raison de 4 francs par jour, la nourriture de l'interne de garde.

2e *projet*: Art 1er. — A dater du 1er juillet 1920, le crédit affecté à la nourriture des deux internes en médecine de garde à l'infirmerie de la Maison de Nanterre sera porté de 1.800 francs à 2.880 francs.

Art. 2. — A dater du 1er avril 1920, le crédit affecté au remboursement, aux internes en médecine de la Maison de Nanterre, des frais d'abonnement au chemin de fer entre Paris Saint-Lazare et la Garenne Bezons sera porté de 625 francs à 2.919 fr. 80.

Sanatoria Bouville et Vincent. — Le Conseil général de la Seine, conformément aux conclusions d'un rapport de M. Rebeillard, vient de prendre la délibération suivante :

Art. 1er. — M. Sorrel, chirurgien des hôpitaux, est chargé, aux lieu et place de M. Ménard, mis à la retraite, de la direction du service médical des établissements assistés Bouville et Vincent, à Berck, où sont recueillis les enfants du service atteints d'afections d'origine scrofuleuse. Ses honoraires sont fixés à 2.000 francs.

Art. 2. — Sont autorisés, d'une part, la suppression d'un des deux postes de médecins attachés aux établissements Bouville et Vincent et, d'autre part, le relèvement de 2.700 à 5.000 francs, des honoraires de M. Tridon, qui assurera le service desdits établissements, sous la direction de M. Sorrel, et donnera ses soins aux pupilles de l'agence de Montreuil, placés dans l'agglomération berckoise.

Art. 2. — Les augmentations de traitement susvisées auront effet à dater du 1er janvier 1920.

Société des médecins inspecteurs des écoles. — Le Conseil général de la Seine, sur la proposition de M. Bellan, au nom de la 5e Commission, a voté le renouvellement, pour l'année 1920 de la subvention de 500 fr. accordée par lui l'an dernier à la Société des médecins inspecteurs des écoles de la Ville de Paris et du département de la Seine.

Ier Congrès professionnel des Médecins et Chirurgiens des Hôpitaux.

Comme suite aux réunions tenues à Paris en octobre dernier, où furent établies les bases d'une Association professionnelle des Médecins et Chirurgiens des Hôpitaux, un premier Congrès Professionnel des Médecins et Chirurgiens des Hôpitaux se tiendra à Paris les 4 et 5 octobre à l'occasion du Congrès de chirurgie.

Les questions suivantes seront discutées :

L'hôpital gratuit aux seuls indigents ; majoration des indemnités pour ces services.

Les malades payants, les accidentés du travail, les bénéficiaires de la loi du 31 mars 1919 (pensionnés de la guerre) dans les hôpitaux.

Assurances contre maladies ou accidents professionnels d'origine hospitalière.

L'Association corporative des médecins et chirurgiens des hôpitaux de Paris a été invitée à apporter à ce Congrès son précieux concours.

Pour renseignements ou propositions, s'adresser au Dr Reynès, à Marseille, ou au Dr Savariaud à Paris.

ACTUALITÉS MÉDICALES

—

GYNÉCOLOGIE ET OBSTÉTRIQUE

Le lever des accouchées. (Brouha, *Liège Médical*, 8 mai 1920.)

L'A. considère comme une nécessité essentielle le repos prolongé de la femme accouchée. Mais comment organiser ce repos pour en éviter les inconvénients ?

Par la méthode que l'A. voudrait voir appeler : « traitement mobilisateur des accouchées ».

Pendant les quarante-huit premières heures l'accouchée garde l'immobilité habituelle au lit. La mobilisation entre en scène le troisième jour : matin et soir, on fait exécuter à l'accouchée les mouvements suivants :

a) Circumduction du membre inférieur étendu sur le bassin ; une dizaine de mouvements passifs d'amplitude croissante sont exécutés par la garde, successivement aux deux jambes.

b) Flexion passive du tronc sur les cuisses ; six mouvements de ce genre sont exécutés, l'accouchée s'accrochant au bras de la garde, qui l'aide plus ou moins à passer lentement de la position couchée à la position assise et vice versa,

Les premiers mouvements sont entièrement passifs, puis aux séances suivantes, la participation de l'accouchée à l'exercice est graduellement augmentée d'après l'aisance avec laquelle elle l'exécute.

Pendant ces séances de gymnastique, on enlève le bandage abdominal qui doit contenir étroitement le ventre de l'accouchée.

Le quatrième jour, mêmes exercices.

Le cinquième jour, quand l'accouchée a fait ses mouvements sans difficulté, quand le passage de la position couchée à la position assise n'a provoqué ni vertiges, ni accélération notable du pouls, on ajoute aux trois séances de gymnastique, dont l'intensité est augmentée peu à peu, une heure de séjour dans un fauteuil confortable, où l'accouchée, bien contenue dans son bandage abdominal, sera « déposée » par la garde.

Le sixième jour on continue et on accentue la gymnastique ; de plus, l'accouchée est autorisee à rester dans le fauteuil une heure le matin et une heure l'après-midi. Au moment de s'y installer, on l'invite à se tenir un instant debout et à exécuter quelques extensions lentes des bras, et quelques légers mouvements de circumduction du tronc sur les hanches.

Le septième jour le progrès consiste dans le fait que l'accouchée n'est plus portée dans le fauteuil, mais on approche ce dernier du lit, et elle s'y installe elle-même en s'aidant de la garde. Elle y reste deux heures le matin et deux heures après-midi et exécute chaque fois, au moment de s'asseoir dans le fauteuil et au moment de rentrer au lit, quelques mouvements d'extension des bras et de rotation du tronc. En outre, pendant ce séjour au fauteuil, on l'engage à faire à une ou deux reprises, à petits pas, le tour de ce meuble.

Le huitième jour le fauteuil est éloigné du lit, les exercices sont amplifiés, et ainsi de suite, de façon qu'à la fin de la deuxième semaine, tout en continuant ses séances de gymnastique, l'accouchée reste levée la plus grande partie de la journée et circule dans sa chambre. Toutefois, chaque jour, après le déjeuner du midi, elle doit, de toute nécessité, prendre un repos complet de deux heures au lit.

L'accouchée garde la chambre jusqu'à la fin de la troisième semaine. Pendant les trois semaines qui suivent elle se lève tard, se couche tôt, continue la gymnastique et se repose au lit au milieu de la journée. Elle peut faire de courtes promenades et s'occuper de son nourrisson.

Après six semaines elle est habituellement guérie des suites de l'événement obstétrical et on l'autorise à reprendre peu à peu son existence normale.

Ce traitement mobilisateur est-il passible des reproches qui ont été faits au lever précoce ? Expose-t-il l'accouchée à la subinvolution de l'utérus, à la rétroversion de cette organe, au prolapsus utéro-vaginal, à la ptose abdominale et, enfin, à la redoutable embolie pulmonaire ? M. Brouha ne le croit pas.

Ce traitement mobilisateur a donné à M. Brouha de bons résultats. Mais il ne peut remplacer l'alitement classique ; son application nécessite des conditions de milieu et d'assistance qui ne peuvent être réalisées que dans les classes aisées de la société !

Encephalitis lethargica in pregnancy. (Encéphalite léthargique dans la gestation.) (Margaret Schulze, *Journ. of the Amer. Med. Assoc.*, 13 mars 1920, p. 732.)

L'encéphalite léthargique est plus commune chez les hommes que chez les femmes, mais elle est nettement plus grave chez les femmes. En particulier, au cours de la gestation, la maladie est très grave. Sur 8 observations, une guérison, cinq morts et deux terminaisons non spécifiées.

L'auteur passe en revue ces diverses observations.

Harris (*Lancet*, 20 avril 1918, p. 568) a rapporté le cas d'une jeune femme à terme qui mangea du saumon de conserve. Le lendemain, elle eut de la diplopie, du ptosis bilatéral, un assoupissement marqué et de la fièvre. Cinq jours après elle accoucha. La maladie continua avec les mêmes symptômes, et, en plus, de la rétention d'urine et du délire.

Duncan (*Brit. med. Journ.*, 11 mai 1918, p. 551) a observé une femme enceinte de plusieurs mois, malade depuis quelques jours, qui était assise au coin du feu, les deux yeux fermés. Elle était hébétée, mais répondait aux questions. Elle pouvait soulever ses paupières, la droite plus que la gauche. Elle avait de l'herpès labial. Evolution ultérieure non indiquée.

Neal (*Lethargic encephalitis. Arch. of neurol. and psychiatry*, 1er septembre 1919, p. 271) a observé un cas d'encéphalite chez une femme de 25 ans, enceinte de 5 mois. Grippe deux semaines avant l'encéphalite, qui s'installa graduellement par des céphalées, des frissons, de la fièvre, des vomissements, des sueurs et du délire. Liquide céphalo-rachidien riche en cellules et en albumine, avec Wassermann négatif et inoculation négative au cobaye. Cet état persista deux semaines, puis la femme guérit petit à petit ; la paralysie faciale disparut et l'accouchement eut lieu à terme et normalement.

Sachs (*New-York Med. Journ.*, 24 mai 1919, p. 894, a vu deux cas au cours de la gestation.

Dans l'un, une crise de grippe trois mois avant l'attaque.

Dans les deux, symptômes oculaires, léthargie, symptômes ataxiques et cérébelleux.

Dans un cas, il y avait atrophie des membres supérieurs et tremblement des mains.

Dans un cas, 20 cellules par champ de liquide céphalo-rachidien.

Acétonurie et diacéturie.

Durée de la maladie : 4 semaines dans les deux cas, puis mort.

Putnam (*J. of the Missouri Med. Assoc.*, août 1919, p. 260) a observe une IIIpare, qu'on avait trouvée endormie sur le plancher. Quand on la releva, elle était faible, étourdie et ne se rendait compte de rien. Pas de douleurs, sauf un léger mal de tête. Pas de troubles visuels. Face sans expression, yeux clos, hyperthermie, pouls 114. Pupilles petites, attitude cataleptique. On fit d'abord le diagnostic d'hystérie.

Pas de paralysie, mais un peu de rigidité des extrémités et un peu de Kernig. Leucocytes : 14.000. Pas d'albumine ; séro-réaction de Widal négative ; 11 cellules par champ du liquide C. R.

Au début elle se réveillait pour manger et déféquer ; puis il n'en fut plus ainsi.

Accouchement trois semaines après le début sans qu'elle s'éveille pendant les quatre heures du travail. Enfant mort-né (B. D. C. non perçus dès la veille).

Mort quatre jours après.

Epidemic encephalitis. (Bassoe, *Journ of the Amer. Med. Assoc.*, 5 avril 1919, p. 971.)

Femme de 34 ans, VIIIpare, enceinte de 6 mois, souffrant d'une impossibilité de fixer son attention, de fatigue et de cephalée. Quelques nausées, fièvre modérée. Facies hébété. Un peu de paralysie faciale droite. Difficulté à sortir la langue. Un

(*Voir suite*, p. 561.)

peu de raideur du dos. Les réflexes profonds du côté gauche sont augmentés. Pas de raideur des extrémités. Pupilles et champ visuel normal. Hébétude, confusion. Cinq semaines après le début, fièvre et œdème pupillaire. Mort.

Congestion des veines pie-mériennes, œdème et congestion du cerveau, avec petites hémorragies visibles sur la surface de section, spécialement dans la substance blanche du centre ovale et les ganglions basaux.

Ventricules et épendyme normaux.

Distension des vaisseaux du lobe frontal. Aucuns leucocytaires autour des petits vaisseaux.

(Dans la zone corticale motrice gauche, la pie-mère est distendue par une légère augmentation de cellules.)

Il n'y a pas de signe d'inflammation du cortex proprement dit.

Le thalamus gauche montre une inflammation étendue avec mononucléose périvasculaire. Pas d'hémorragie.

Les coupes de la protubérance montrent des signes d'inflammation surtout du côté dorsal avec des hémorrhagies petites et nombreuses.

Bulbe normal. Henri VIGNES.

Luxation of a lumbar vertobra at birth (luxation d'une vertèbre lombaire à la naissance). (Emil HOLMANN. *The Journ. of the Amer. Med. Assoc.*, 1er nov. 1919, p. 1351.)

Accouchement prématuré spontané à sept mois, terminé par version podalique sous anesthésie. Lésions importantes des parties molles maternelles et fœtales. La peau des membres inférieurs était comme arrachée. L'enfant, qui pesait 1.250 grammes, fut mis dans du coton et reçut force whisky pendant deux semaines. Mis au sein, il se développa rapidement. A un mois, la mère nota qu'il avait le dos creux, ce qui alla en s'accentuant. Les membres inférieurs étaient paralysés.

Premières dents à 18 mois. Parle à 30 mois. Incontinence d'urine et des matières.

Réflexes crémastériens et abdominaux abolis, ainsi que les achilléens et plantaires ; les rotuliens sont exagérés. Membres supérieurs bien développés, ainsi que les cuisses Il n'en est pas de même des pieds et des mollets, très atrophiés. Troubles de sensibilité.

Le dos présente une lordose très accentuée avec son sommet au disque I-II. Scoliose lombaire à convexité droite. La lordose est irréductible. La radiographie montra une luxation au niveau du disque I-II.

L'auteur pense à une lésion traumatique lors de la naissance. Il croit qu'un cas décrit antérieurement par Kleinberg (même journal, 4 mars 1916) reconnaîtrait la même origine.

SCHULZE rapporte ensuite le cas de BASSOE que nous avons déjà résumé et termine par l'exposition de son cas personnel. Femme de 35 ans entrant à l'hôpital pour œdème des membres et douleurs des membres supérieurs. ayant eu lors de sa dernière gestation des œdèmes et des troubles oculaires.

Le terme de la gestation d'après les renseignements était dépassé d'un mois. Mentalité inférieure, mais pas de confusion. Réactions pupillaires normales. Réflexes profonds exagérés. Faux clonus rotulien. Babinski à droite. Tremblement bilatéral des mains. Tension 14/9,5. Pas d'albumine. Hémoculture et Wassermann négatifs.

Naissance d'un enfant de 4.600.

Au 10e jour, 38°. Stupeur et hébétude, diplopie, exagération des douleurs des membres supérieurs. Ptosis, paralysie faciale droite. Ponction lombaire négative. Au 23e jour, amélioration ; au 26e jour, mort subite.

Autopsie : thrombose des veines fémorales, petites hémorragies du mesocéphale, congestion des méninges.

H. V.

Un cas d'encéphalite léthargique au cours de la puerpéralité. (COUVELAIRE et TRILLAT, *Gynécologie et Obstétrique*, janvier 1920, p. 63.)

Début des accidents aussitôt après l'accouchement. Mort huit jours après.

L'enfant s'est élevé normalement.

Autopsie : polio-encéphalite aiguë diapédétique et dégénérative avec maximum au niveau des pédoncules cérébraux et des ganglions gris centraux. H. V.

Encéphalomyélite diffuse à forme myoclonique au cours de la puerpéralité. (ANDÉRODIAS. Soc. d'Obst. et de Gyn. de Bordeaux, séance du 27 avril 1920. C. R. in : *Journ. de méd. de Bordeaux*, 10 mai 1920, p. 248.)

Femme de vingt-cinq ans, enceinte de sept mois, dont les accidents débutèrent par des douleurs très vives au niveau des membres inférieurs dans la sphère du sciatique, et qui présenta ensuite des mouvements cloniques au niveau des jambes, des cuisses, des membres supérieurs, et enfin et surtout au niveau des muscles de l'abdomen. Accouchement prématuré et sans encombre d'une fille en bon état. L'affection suivit son cours, des eschares se produisirent et la malade succomba un mois environ après l'accouchement. H. V.

Grossesse à terme compliquée d'encéphalite léthargique. (REPOND, *Revue médicale de la Suisse Romande*, mai 1920, p. 297.)

Somnolence au cours de la gestation telle que la femme doit s'aliter, épisodes de délire, ptose des paupières. Pas de diplopies, réflexes normaux. Subictère. Pas d'albuminurie. Enfant vivant.

Trois semaines après le début des accidents, la femme arrive au terme de sa gestation. La température s'élève, l'enfant meurt et la mère meurt vingt-quatre heures après.

La grossesse a été un facteur d'aggravation.

H. V.

Lethargic encephalitis as a complication of pregnancy and labour. (Encéphalite léthargique compliquant la gestation et le travail. (GARNETT, *Journ. of the Amer. Med. Assoc.*, 8 mai 1920, p. 1315.)

Début au 8e mois par de l'agitation, du délire et des douleurs des membres supérieurs. Puis diplopie, ptosis, nystagmus, asthénie extrême, divagation. Puis amélioration. Puis début du travail. Accouchement normal, mais absolument indolore d'un enfant vivant. Apparition d'une paralysie vésicale empêchant l'évacuation complète de la vessie.

Bon état général. H. V.





VARIETES

La mortalité dans le cancer. M. O' B. WARD donne dans *La Clinique* (Montréal, juin 1920) des chiffres interessants.

Depuis le 1er janvier 1909 jusqu'au 1er janvier 1919, 3.407 personnes sont mortes de cancer dans la ville de Montréal, soit 6.5 % de la mortalité totale passé 5 ans, ou une moyenne de 66.4 par 100.000 de la population. De ce nombre, 1.389 étaient des hommes et 2.018 des femmes.

L'âge moyen des hommes succombant aux cancers est de 60.2 et des femmes de 57.6

La mortalité par le cancer envisagée suivant l'âge donne les chiffres suivants :

De 5 ans à 20 ans, 4.97 par 1.000 de la totalité des décès,
De 20 ans à 30 ans, 6.66 par 1.000 de la totalité des décès.
De 30 ans à 40 ans, 27.78 par 1.000 de la totalité des décès.
De 40 ans à 60 ans, 105.48 par 1.000 de la totalité des décès.
De 50 ans à 60 ans, 139.14 par 1.000 de la totalité des décès.
De 60 ans à 70 ans, 141.53 par 1.000 de la totalité des décès.
De 70 ans à 80 ans, 77.09 par 1.000 de la totalité des décès.
De 80 ans à 90 ans, 37.75 par 1.000 de la totalité des décès.
De 90 et au delà, 33.16 par 1.000 de la totalité des décès.

Les organes les plus souvent atteints sont : l'estomac, les intestins, le foie, l'utérus et les seins.

M. O' B. Ward publie, d'autre part, une statistique de la « Prudential Insurance Co. of America », qui montre la marche ascendante du cancer dans tous les pays de l'univers :

Mortalité par suite du cancer par 100.000 habitants.

	Année		Année	
Montréal	1874,	31.7	1918,	68.5
Baltimore	1871,	19.4	1914,	89.6
Boston	1881,	65.4	1914,	119.9
Brooklyn	1871,	37.5	1913,	75.9
Buffalo	1886,	37.3	1913,	99.8
Chicago	1871,	21.3	1913,	86.0
Nouvelle-Orléans	1871,	46.5	1914,	97.0
New-York	1891,	57.5	1914,	84.3
Philadelphie	1861,	32.8	1914,	92.9
Londres	1881,	60.8	1913,	108.8
Liverpool	1889,	55.6	1913,	94.8
Glasgow	1881,	46.7	1913,	94.3
Edinburgh	1898,	88.6	1913,	124.7
Dublin	1901,	81.5	1912,	116.3
Paris	1881,	97.2	1913,	110.9
Copenhague	1894.	102.1	1912,	167.6
Vienne	1900,	115.2	1912,	138.8
Berlin	1881,	64.6	1912,	132.8

Dans Calcutta, le pourcentage des décès n'a pas varié depuis 1881 quand c'était 12.5, jusqu'en 1913 avec 12.1, ceci est le tableau le plus bas qui se soit présenté dans n'importe quelle ville du monde. Le pourcentage le plus élevé est celui de Copenhague.

Mortalité par le cancer par 100.000 habitants dans certains pays.

	Année		Année	
France	1906,	69.5	1911,	80.2
Italie	1887,	42.7	1912,	64.7
Espagne	1900,	19.3	1912,	55.5
Danemark	1881,	103.9	1912,	151.3
Allemagne	1891,	33.3	1912,	90.0
Autriche	1895,	63.9	1912,	84.9
Hongrie	1897,	29.0	1912.	47.1

La Suisse, de 1908 à 1912, a eu 124.3, le plus haut pourcentage enregistré pour cette periode, et le Chili dans le même espace de temps n'a eu que 35.6, c'est le plus bas.

Le cancer est extrêmement rare parmi les Indiens de l'Amérique septentrionale, ainsi que chez les races primitives de l'Asie et de l'Afrique.

La lutte contre la tuberculose en Suisse. — La Commission centrale Suisse pour la lutte contre la tuberculose s'est surtout préoccupée depuis 1902, année de sa fondation par les médecins suisses, d'unifier et de développer les différentes branches de son activité. Cette commission a été principalement fondée sous les auspices du Dr J. F. Schmid, de Berne, qui dirigea le service de Santé publique Suisse de 1893 jusqu'en 1916, année de sa mort et qui déploya un zèle incomparable à le perfectionner. A partir de l'année 1905, tout médecin suisse qu'intéresse la question de la lutte antituberculeuse a le droit de faire partie de la Commission à titre de membre.

Cette Commission tient une assemblée générale annuelle ; on y discute les nombreuses phases de la lutte contre le fléau et le labeur accompli dans cet ordre d'idées, non seulement par les membres de la Commission, mais aussi par les différentes organisations cantonales et les institutions privées. En plus des sanatoria considérés au début de ce siècle comme le seul remède efficace contre la peste blanche, il existe actuellement en Suisse toute une série d'institutions dont les unes ont pour but de lutter directement contre la tuberculose et les autres travaillent à assurer une plus grande somme de bien-être à la population du pays. Un champ d'action spécial est réservé aux femmes. Un mouvement s'est formé pour améliorer les conditions d'existence dans les classes ouvrières, pour combattre la tuberculose dans les écoles et dans les différents métiers. Les médecins militaires font la même besogne à l'armée. Les méthodes employées sont variées : bains de soleil, cures d'air, héliothérapie. Les problèmes présentés par ces multiples spécialistes et beaucoup

(Voir suite p. 568.)

d'autres qu'il serait trop long d'énumérer ici, forment le sujet des délibérations de la Commission Centrale.

En 1904, cette Commission a publié le programme d'une campagne contre la tuberculose; ce programme recommandait l'éducation publique concernant cette question, des mesures propres à protéger les personnes bien portantes, et des soins plus efficaces à donner aux individus infectés, des méthodes supérieures de lutte contre la tuberculose existante, et l'élaboration de lois qui permettraient de réaliser ce plan d'ensemble. Dans les grandes villes, on a fondé des dispensaires desservis par des médecins et des infirmières et qui travaillent de concert avec des comités spéciaux antituberculeux. Dans les campagnes, les docteurs coopèrent avec des organisations similaires. Les comités volontaires sont financés par les cotisations de leurs membres les subsides gouvernementaux et les fonds provenant de la vente de cartes postales, d'affiches, d'insignes de toute espèce, etc...

L'œuvre des comités de femmes a pour but la fondation de petits sanatoria, la distribution de vêtements aux nécessiteux, l'organisation de pouponnières, de crèches pour les enfants tuberculeux, l'enseignement de l'hygiène aux mères, des mesures sanitaires, des soins à donner aux personnes malades dans les familles, ainsi que des visites domiciliaires dans les quartiers pauvres, des dons en denrées ou en autres produits, la diffusion de la littérature antialcoolique, la propagande en faveur de l'enseignement médical dans les écoles où il fait encore défaut.

Les maladies dans l'Ancien et le Nouveau Testament (1). — Dans le livre qu'il vient de publier, M. Masterman, après avoir étudié les maladies de la Palestine et de la Syrie modernes, consacre une seconde partie aux maladies de la Bible. Dans un premier chapitre sur « l'hygiène dans l'Ancien Testament », l'auteur examine les lois lévitiques ; d'intention religieuse plutôt qu'hygiénique, elles n'en ont pas moins exercé une influence favorable profonde sur la vitalité de la race hébreuse, en inculquant des habitudes de tempérance et de moralité, en instituant un jour de repos sur sept et en établissant de grandes fêtes annuelles qui impliquaient un nettoyage minutieux des habitations, des pèlerinages et un changement d'habitudes bons pour la santé.

(1) Hygiène and Disease in Palestine in modern and in biblical times, 1 vol. in 8 de XV-69 p. avec 5 pl. Prix : 2 sh. 9 d. Palestine Exploration Fund 2, Hinde Street, Manchester square, Londres W.1. 1919.

Envisageant ensuite « les maladies et la médecine dans l'Ancien Testament », M. Masterman constate que la mention des maladies dans cette partie de la Bible est à la fois d'un caractère très général (ce sont presque toujours des maladies frappant une partie du peuple, des sortes d'épidémies) et très vague ; aussi la plupart des identifications qu'on a tentées ont-elles un caractère très spéculatif. Il est toutefois possible de reconnaître avec une quasi certitude la peste bubonique et le rôle des rats dans sa propagation. Par contre, la *rara' ath* de la Bible paraît avoir été identifiée par erreur avec la lèpre moderne, car il est impossible d'attribuer à cette dernière les symptômes généraux et assez vagues décrits dans le *Lévitique*.

Les « maladies du Nouveau Testament » qui forment le sujet du chapitre suivant, offrent un caractère différent : ce sont plutôt des affections individuelles, et elles sont souvent désignées par des termes médicaux précis. Quelle était la nature exacte des maladies ? On a voulu y voir surtout des affections nerveuses, du genre de celles que les conditions de vie de la civilisation moderne ont beaucoup développées dans nos grandes villes, et surtout dans les classes privilégiées (neurasthénie, hystérie, etc.), mais le Christ a surtout vécu dans les villages et les campagnes, parmi les travailleurs et les pauvres, et M. Masterman n'a jamais vu dans la Palestine actuelle, dans la même classe du peuple, vivant dans des conditions géographiques et sociales presques identiques à celles des premières années de l'ère chrétienne, de maladies nerveuses ou hystériques avec des symptômes morbides comparables à ceux qui sont décrits dans les Evangiles. La guérison de ces maladies a été l'objet de non moins vives discussions. Pour l'auteur, quiconque accepte tant soit peu l'historicité des Evangiles ne peut douter que le ministère public du Christ n'ait été accompagné de guérisons qui plongèrent ses contemporains dans l'étonnement et l'admiration. (D'après la *Revue générale des sciences*, 15 mai 1920.)

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

De Nice à Mulhouse.

La plus merveilleuse excursion de montagne du monde entier.

Partir de Nice, sur la Côte d'Azur, pour aboutir à Mulhouse, en Alsace, en longeant les plus hauts sommets des Alpes, du Jura et des Hautes Vosges, voilà, pour les touristes qui désirent se reposer tout en employant utilement leurs vacances, une attraction sans pareille et véritablement féerique.

Au cours de cette merveilleuse randonnée, qui peut être réalisée en 8 étapes au moyen des *Services Automobiles P. L. M. de la route des Alpes et du Jura*, le voyageur parcourt une magnifique route de 1200 kilomètres en passant par le Col de la Cayolle (2352 m.), Barcelonnette, le Col de Vars (2115 m.), le Col d'Izoard (2409 m.), Briançon, le Col du Lautaret (2075 m.), Grenoble, le Massif de la Grande Chartreuse, Chambéry, le Lac du Bourget, Aix-les-Bains, le Lac d'Annecy, Annecy, le Col des Aravis (1500 m), St-Gervais, Chamonix, Evian, Genève, le Lac Léman, le Col de la Faucille (1323 m.) Champagnole, Besançon, Belfort, le Ballon d'Alsace (1245 m.) et Thann.

FONDÉ EN 1873. — N° 34 Le numéro : 40 centimes. 21 AOUT 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

SOMMAIRE

NOUVELLES

Administration générale de l'Assistance publique à Paris. — *Concours pour la nomination à la place de chef du Laboratoire des produits galéniques de la pharmacie centrale des hôpitaux et hospices civils de Paris.* — L'ouverture de ce Concours aura lieu le *lundi* 13 *décembre* 1920, à midi, dans l'amphithéâtre de la Pharmacie Centrale des Hôpitaux, quai de la Tournelle, n° 47.

Les Candidats qui voudront concourir devront se faire inscrire à l'Administration (Service du Personnel, Bureau du Personnel médical), depuis le lundi 15 novembre jusqu'au samedi 27 du même mois inclusivement, de dix heures à quinze heures.

Voir les conditions d'admission au concours et formalités à suivre.

Hôtel-Dieu d'Orléans. — *Concours pour l'Internat*, le mardi 14 *décembre* 1920, à deux heures et demie (salle de la Bibliothèque) pour 4 *places d'internes titulaires*. — Les épreuves de ce concours consistent :

1° En une composition écrite sur un sujet d'anatomie, tiré au sort ;

2° En l'examen de deux malades, l'un de médecine, l'autre de chirurgie ; chaque examen d'une durée de vingt minutes suivi, après vingt minutes de réflexion, d'une exposition orale d'une durée de dix minutes.

Une heure est accordée pour la composition écrite.

Seront seuls titularisés, les candidats qui auront obtenu le nombre de points fixé par le Jury.

Les candidats qui n'auront pas obtenu le minimum de points nécessaire, pourront être admis à titre provisoire par l'Administration, d'après le rang obtenu au concours. Ils auront les mêmes avantages matériels que ceux accordés aux internes titulaires ; mais ils ne jouiront ni du titre d'interne, ni des prérogatives qui s'y rattachent, c'est-à-dire : prix, gratification, exemption du stage de spécialités.

L'entrée en fonctions aura lieu le 1er janvier 1921.

Les internes titulaires reçoivent, outre la nourriture, le logement, le chauffage et l'éclairage, une somme annuelle de 1.000 francs et *des gratifications quand il y a lieu.*

De plus, *un prix spécial de* 200 *francs* sera accordé à chacun des candidats ayant obtenu les 2/3 du maximum des points au concours, à la condition qu'ils aient donné toutes satisfactions à leurs chefs de service et à l'Administration pendant leur première année d'internat.

Les Internes titulaires sont nommés pour deux ans.

Ils ne doivent faire aucun remplacement médical sous peine de renvoi.

Sont admis au concours : Tous les étudiants et étudiantes en médecine, Français ou naturalisés Français, ayant au moins huit inscriptions.

En cas d'insuffisance du nombre de candidats Français, les étudiants et étudiantes étrangers, élèves d'une faculté française, pourront être admis à concourir dans la limite où l'Administration croira de voir le décider.

Pour s'inscrire au concours et pour tous renseignements, s'adresser au Directeur des Hospices d'Orléans.

Toutes facilités sont accordées aux internes pour les dissections et la médecine opératoire.

Les internes changent de service tous les six mois, d'après un roulement établis par l'Administration.

Pendant la durée des vacances des élèves sages-femmes, les internes peuvent être appelés à tour de rôle à assurer le service de la Maternité.

Nota. — En dehors des avantages matériels qui leur sont offerts les internes ont, aux Hospices d'Orléans de très grandes ressources professionnelles.

Cet établissement contient :

Cinq cents lits de malades aigus ;
Deux services de médecine générale.
Trois services de chirurgie générale ;
Un service de gynécologie ;
Un service de chirurgie enfant et un autre de médecine enfant ;
Une maternité ;
Un service de maladies vénériennes ;
Un service d'yeux ;
Un service d'oto rhino-laryngologie ;
Un laboratoire :
Un service de radiologie et de physiothérapie :
Un service de contagieux ;
Plusieurs services de vieillards ;
Une crèche ;
Une bibliothèque très bien montée ;
Un amphithéâtre ;
Une consultation externe de maladies de peau ;
Une consultation de médecine ;
Une consultation de chirurgie, etc.

Orléans, le 12 juillet 1920.

L'hygiène des locaux scolaires. — Le Conseil d'hygiène de la Seine vient d'adopter le vœu suivant :

Considérant que les bâtiments scolaires sont destinés à l'école ;

Qu'ils sont affectés à un service public, en vertu même de la loi qui en permet l'accès aux seules personnes dûment qualifiées et énumérées par les textes législatifs.

Que l'école tend à devenir de plus en plus un lieu de réunions publiques, et un abri pour des services de toute nature étrangers au service scolaire ;

Que dans un grand nombre cas, les locaux scolaires sont occupés de 8 heures du matin à 10 heures du soir.

Que la présence presque permanente d'un public nombreux et l'occupation continue des locaux ne permettent ni la désinfection ni le nettoyage et constituent en quelque sorte des agents de propagation de maladies épidémiques et un danger permanent pour la santé des enfants ;

Emet le vœu que toutes mesures nécessaires soient prises pour rendre l'école à sa destination légale et pour la soustraire dans la plus large mesure à toute occupation étrangère au service de l'enseignement.

(*Voir la suite, page* 580).

Nouveau Traitement de la SYPHILIS

HECTINE

(Benzosulfone-paraaminophénylarsinate de soude).

PILULES (0,10 d'Hectine par pilule).
Une à deux pilules par jour pendant 10 à 15 jours.

GOUTTES (20 gouttes équivalent à 0,05 d'Hectine).
20 à 100 gouttes par jour pendant 10 à 15 jours.

AMPOULES A (0,10 d'Hectine par ampoule).

AMPOULES B (0,20 d'Hectine par ampoule).
Injecter une ampoule par jour pendant 10 à 15 jours.

INJECTIONS INDOLORES

HECTARGYRE

(Combinaison d'Hectine et de Mercure).

PILULES (Par pilule : Hectine 0,10 ; Protoiodure Hg. 0,05 ; Ext. Op. 0,01).
Une à 2 pilules par jour

GOUTTES (Par 20 gouttes : Hectine 0,05 ; Hg 0,01). — *20 à 100 gouttes par jour.*

Durée du traitement 10 à 15 jours.

AMPOULES A (Par ampoule : Hectine 0,10 ; Hg 0,005).
AMPOULES B (Par ampoule : Hectine 0,20 ; Hg 0,01).
Une ampoule par jour pendant 10 à 15 jours.
INJECTIONS INDOLORES.

ÉCHANTILLONS et LITTÉRATURE d'*Hectine* et d'*Hectargyre*. — **LABORATOIRE de l'HECTINE**, 12, Rue du Chemin-Vert, VILLENEUVE-LA-GARENNE (Seine).

Tolérance Parfaite

MAXIMUM D'EFFICACITÉ

IODURES FUMOUZE

5 TYPES

Globules Fumouze Iodurés

IODURE de POTASSIUM. . (0 gr. 25)
IODURE de POTASSIUM. . (0 gr. 10)
IODURE de SODIUM. . . . . (0 gr. 25)
IODURE de SODIUM. . . . . (0 gr. 10)
ANTIASTHMATIQUES (KI = 0 gr. 20)

4 TYPES

Globules Fumouze Iodure Hg.

PROTOIODURE Hg. . . . . . . (0 gr. 05)
PROTOIODURE Hg Thébaïque. (0.05-0.005)
BIIODURE Hg. . . . . (0.01)
BIIODURE-IODURÉ { Biiodure Hg. (0.005) / Iodure KI. . (0.25)

en **GLOBULES FUMOUZE** à enrobage Duplex (glutino-résineux)

Insolubles dans l'Estomac. — Graduellement solubles dans l'Intestin grêle.

GLOBULES DU DOCTEUR FUMOUZE

PRESCRIRE : **GLOBULES FUMOUZE** *(et ajouter le nom du médicament)*

(Demander la Nomenclature complète des 120 sortes de Globules Fumouze, avec doses et indications.)

ÉTABLISSEMENTS FUMOUZE, 78, Faubourg Saint-Denis, Paris.



DÉPÔT CENTRAL : FUMOUZE-ALBESPEYRES, 78, Fg St-Denis, PARIS



DÉPÔT CENTRAL : FUMOUZE-ALBESPEYRES, 78, Faubg St-Denis, PARIS.

PANSEMENTS VAGINAUX
Établissements FUMOUZE 78, Faubg St-Denis, P
OVULES CHAUMEL
à la glycérine solidifiée
Et aux principaux médicaments

PROSTHÉNASE GALBRUN

SOLUTION ORGANIQUE TITRÉE DE FER ET DE MANGANÈSE

COMBINÉS A LA PEPTONE ET ENTIÈREMENT ASSIMILABLES

NE DONNE PAS DE CONSTIPATION

ANÉMIE - CHLOROSE - DÉBILITÉ - CONVALESCENCE

DOSES QUOTIDIENNES : 5 à 20 gouttes pour les enfants ; 20 à 40 gouttes pour les adultes

Échantillons et Littérature : Laboratoire GALBRUN, 8 et 10, rue du Petit-Musc, PARIS.



NOUVELLES (*Suite*)

PRIX REDARD. — Le Dr Paul Redard, chef du Dispensaire Furtado-Heine, à Paris, auteur de plusieurs livres appréciés d'orthopédie et chirurgie orthopédique, mort pendant la guerre, en fonction de médecin-chef de la XVe Région, à Nice ; a fait don à l'Académie de médecine de mille francs de rente pour fonder un prix d'orthopédie (Prix Redard) qui sera donné tous les 5 ans, soit fr. 5.000, au meilleur ouvrage de chirurgie orthopédique.

Les médecins français et étrangers, les internes des hôpitaux de Paris peuvent concourir.

XXe Congrès Français d'Urologie (6-9 octobre 1920). — Le XXe Congrès de l'Association Française d'Urologie s'ouvrira à Paris, à la Faculté de Médecine, le mercredi 6 octobre 1920.

La question suivante a été mise à l'ordre du jour du Congrès : Résultats éloignés des différentes méthodes d'opérations pratiquées contre l'hypertrophie de la prostate. Rapporteur : M. le Professeur Pousson (de Bordeaux).

MM. les Membres de l'Association sont priés d'envoyer le titre de leurs communications à M. O. Pasteau, secrétaire général, 13, avenue de Villars, à Paris (VIIe).

BIBLIOGRAPHIE

Chirurgie réparatrice et orthopédique. Appareillages et invalidités. Ouvrage publié sous la direction de MM. JEANBRAU, NOVÉ-JOSSERAND et OMBRÉDANNE, professeurs agrégés aux Facultés de Montpellier, de Lyon et de Paris. Secrétaire de la rédaction : P. DESFOSSES, chirurgien de l'hôpital britannique à Paris, 2 volumes in-8°, formant ensemble 1340 pages, avec 1040 figures. (Masson et Cie Editeurs). Prix : 80 fr. *net*.

Cet ouvrage est destiné à la pratique civile et particulièrement au traitement chirurgical des accidentés du travail. Ce n'est pas un ouvrage de chirurgie de guerre d'un intérêt rétrospectif ; c'est le premier et le seul *Traité* paru en France et dans le monde, dans lequel les enseignements chirurgicaux des dernières années sont appliqués au *traitement* et à la *réparation* des grands traumatismes et de leurs séquelles (*accidents du travail, accidents de la rue, broiements des membres sous leurs formes multiples*, etc.)

La chirurgie pendant la guerre a été en présence d'une multiplicité, d'une variété, d'une complexité de traumatismes telles qu'aucun pays, aucun temps de l'histoire, n'en avait vu même d'approchantes. Une expérience magnifique a été achetée à chers deniers par toute une pléiade de chirurgiens. Il est indispensable que l'expérience acquise au cours d'une guerre qui a fauché plus de 7 millions d'hommes ne soit pas perdue pour l'humanité, soit conservée pour les chirurgiens de l'avenir comme pour les chirurgiens des pays neutres.

La chirurgie ne peut pas oublier en temps de paix les progrès réalisés pendant la guerre, elle ne peut plus se contenter des vétustes organisations d'avant-guerre : une chirurgie nouvelle doit maintenant présider à toute *la thérapeutique des accidents, accidents du travail et accidents de la rue.* L'industrie se forge maintenant tout un nouveau et formidable outillage, artillerie lourde des œuvres de paix ; le fonctionnement des engins nouveaux produira des accidents terribles bien différents des accidents d'autrefois. Les grands broiements de membres par les machines-outils, les trains, les avions, demanderont des interventions aussi précoces, aussi judicieusement réglées que les plaies par éclat d'obus.

Montrer la façon de réparer chirurgicalement les suites éloignées des traumatismes portant sur les divers systèmes de l'économie, indiquer les appareils qui peuvent suppléer aux déficiences définitives, tel est précisément le sujet du *Traité de chirurgie réparatrice et orthopédique.* Ce livre doit être lu, relu, médité, par tous les chirurgiens, car c'est toute l'évolution ultérieure des traumatismes, soit de paix, soit de guerre, qui est suspendue à l'application rigoureuse des règles qu'il précise.

Les principes techniques des réparations, les règles directrices de construction des appareils, forment la 1re partie (*Partie générale*) du Traité de Chirurgie Réparatrice et Orthopédique.

La seconde partie (*Partie spéciale*) contient les Applications locales à la Tête et au Cou, au Thorax, au Rachis, à l'Abdomen, etc., des notions générales de Chirurgie et d'Orthopédique.

Les divisions de ces deux grandes parties forment 16 chapitres signés des noms universellement connus dans la médecine et la chirurgie. 48 collaborateurs ont prêté leur concours à la rédaction de cet important ouvrage que complète une illustration abondante et particulièrement soignée.

Traité de pathologie médicale et de thérapeutique appliquée. Tome XII. — *Foie et pancréas* In-8, 1920, 38 figures. Traité Sergent, Ribadeau-Dumas, Babonneix. Prix : 22 fr. ; franco 24 fr. 20. A. Maloine et fils, éditeurs, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

Tous les articles de ce volume ont été rédigés par des spécialistes : M. J. Castaigne pour les généralités, MM. Brulé, Noël Fiessinger et Garban, pour le foie, M. Faroy, pour le pancréas.

Dans une magistrale introduction, M. Castaigne expose comment, à l'heure actuelle, doit être conduit l'examen d'un hépatique, et comment, grâce à la mise en œuvre simultanée des diverses méthodes cliniques et biologiques, on doit le plus souvent arriver par un diagnostic exact, à une thérapeutique efficace.

De même, les autres collaborateurs se sont efforcés, surtout, de faire pratique, de faire utile. Ils ont donc mis, au premier plan, les données relatives à la symptomatologie et au traitement. Non que toutes les autres aient été radicalement supprimées ! Mais on leur a fait subir les « restrictions » nécessaires, ne donnant place qu'à celles qui présentent quelque intérêt. C'est ainsi que l'on a pu mettre au point chaque question, en rendre la lecture facile autant que profitable, et condenser, dans un minimum de pages, le maximum de notions utiles.

A MM. Brulé et Garban a été réservée l'étude des ictères, qu'ils ont eux-mêmes, par leurs travaux antérieurs, orientée dans une voie toute nouvelle. En décrivant avec soin les procédés d'exploration physique et fonctionnelle du foie, les ictères par lésions du foie et des voies biliaires, et, particulièrement, les ictères dissociés, et les rétentions biliaires latentes, qu'ils ont tant contribué à faire connaître, les ictères hémolytiques, ils nous font concevoir de façon originale le syndrome ictère et montrent qu'il est lié à des lésions identiques, quelle que soit l'affection causale. Puis ils abordent des sujets d'actualité, angiocholites et cholécystites, abcès et kystes hydatiques du foie, exposant avec la même méthode les moyens d'investigation radiologique, hématologique, etc..., qui permettent d'ar-

(Voir suite, p. 582.)

river au diagnostic, et les différents traitements, qu'ils soient d'ordre médical ou chirurgical.

Comme M. J. Castaigne, comme MM. Brulé et Garban, M. Noël Fiessinger est un spécialiste du foie. Ses recherches sur le développement des cirrhoses sont déjà classiques. Au lieu de conserver la funeste classification anatomique, il propose de ne tenir compte, pour le classement, que des données cliniques évolutives. Ne faut-il pas chercher à guider le médecin dans le dédale des formes symptomatiques, pour qu'il soit à même de fixer, dans les moindres détails, les indications thérapeutiques nécessaires ? Tâche ardue, mais dont l'auteur s'est brillamment tiré, en faisant, avant tout, œuvre de clinicien. De même, dans sa description de la lithiase biliaire, il a su indiquer comment, grâce aux belles recherches de M. Chauffard sur la cholestérinémie, toute la question a dû être remaniée, et donner, sur les divers traitements à instituer, les explications les plus judicieuses.

Enfin M. Faroy, chargé des affections du pancréas, a tenu à nous exposer tout d'abord avec minutie la séméiologie de cet organe. Il n'oublie pas d'attribuer à chaque signe de l'insuffisance pancréatique sa véritable signification, ne retenant que ceux qui ont fait leurs preuves. Il passe ensuite en revue les pancréatites aiguës et chroniques, celles-ci jouant un grand rôle dans la symptomatologie de certaines dyspepsies intestinales, celles-là reconnaissant une origine sanguine, et le cancer, sous ses divers aspects. Un chapitre de thérapeutique complète cet excellent article, très clair, très au point, et, par là même, très utile à consulter.

L'automobile à la portée de tous, par Marcel Astruc. 2 volumes reliés toile souple : 1er degré, 352 pages avec 138 figures ; 2e degré, 335 pages avec 60 figures. Chaque volume 7 fr. 80. Librairie Charles-Lavauzelle, 124, boulevard Saint-Germain, Paris.

Le succès considérable qui a été obtenu par les premiers ouvrages de M. Marcel Astruc, ingénieur E. C. P. et A. et M., notamment par celui intitulé l'Aide-Mémoire du gradé automobiliste (1er degré), nous a amené, pour répondre aux nombreuses demandes des armées, à faire tirer 26 éditions d'une façon à peu près ininterrompue.

Nous estimons, d'autre part, qu'en raison des services que cet ouvrage a rendus à la clientèle militaire, il pourrait, sous un titre nouveau et répondant mieux à son but, continuer son œuvre vulgarisatrice auprès du grand public.

Nous avons donc adopté, pour la clientèle civile, le nouveau titre suivant (qui définit d'ailleurs très exactement l'esprit de cet ouvrage) : L'Automobile à la portée de tous (1er degré).

Nous portons l'attention sur le développement considérable que l'usage de l'automobilisme va prendre maintenant. Des usines notoires s'équipent pour fabriquer des modèles de voitures en grandes séries, afin de lancer sur le marché des véhicules automobiles marchant bien tout en étant à des prix abordables. Les nouveaux adeptes de cette locomotion moderne voudront naturellement étudier le mécanisme des voitures qu'ils posséderont.

Notamment les chauffeurs, les hommes d'affaires se servant de l'automobile pour leur travail, les personnes qui en useront pour leur agrément, etc., etc., trouveront, dans l' « Automobile à la portée de tous » des renseignements très complets pouvant être compris par tous.

Notez que des milliers de personnes se sont initiées déjà avec cet ouvrage ; son succès se continuera par la suite, car le public apprécie les auteurs qui se distinguent par la clarté de leurs explications.

Cet ouvrage a été soigneusement revu et considérablement augmenté au moment du tirage de la 28e édition.

Ce livre est heureusement complété par le 2e degré ou cours supérieur.

On trouvera dans ce deuxième volume de très nombreuses notions, très utiles aux personnes qui désirent compléter leur instruction technique, notamment sur les méthodes de détermination de la puissance des moteurs d'automobiles.

Mais, avant d'entreprendre cette étude, l'auteur a tenu à bien expliquer les notions de force, de travail mécanique et de puissance en chevaux-vapeur où souvent des confusions ont lieu pour les débutants.

Les rendements thermique, mécanique et thermodynamique ou total sont enseignés dans cet ouvrage avec le maximum de simplicité.

Il contient également une étude sur les moteurs sans soupapes, dont les avantages ne peuvent être ignorés des personnes qui désirent que leur étude en matière d'automobile soit la plus complète possible.

Les tracteurs, dont le rôle a été si important aux armées, sont également expliqués avec suffisamment de détails ; leur étude vient après celle de l'adhérence et de la traction, qui est très claire.

Le lecteur trouvera ensuite, avec un certain nombre de problèmes de mécanique automobile, toutes les indications permettant d'entretenir les véhicules automobiles sans gaspillage ni parcimonie dangereuse des lubrifiants.

Tout un chapitre est consacré à l'utilisation rationnelle des aciers en matière automobile. A titre documentaire, nous croyons utile d'indiquer la table des matières de ce bel ouvrage.

Conseils pratiques aux jeunes mères, par le Dr Pierre Ménard. Une brochure in-16 double couronne. Prix : 3 frs. Bernard Grasset, éditeur, 61, rue des Saints-Pères, Paris.

Livre au courant des travaux récents et dans lequel la mère trouvera clairement exposé, sans termes techniques, tout ce qu'elle doit connaître pour bien élever son enfant.

Le premier chapitre est consacré à l'alimentation des enfants du premier âge bien portants : allaitement maternel, allaitement mixte et artificiel, sevrage, alimentation pendant les premières années.

Le second chapitre comprend l'hygiène infantile, et le troisième traite la question des gastro-entérites et celle de l'alimentation de l'enfant malade : diète hydrique, décoctions de céréales, bouillons de légumes, etc.

Ce livre très pratique ne tardera pas à se trouver entre les mains de toutes les mères de famille et des personnes qui s'occupent de puériculture.

Etude clinique sur l'insuffisance surrénale (1898-1920) par Emile Sergent. 2e édition. 1 vol. 428 p. broché ; prix : 16 fr. A. Maloine et fils, éditeurs, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris, 1920.

Dans cette nouvelle édition, des notes ajoutées au texte de la première édition signalent les plus intéressantes des acquisitions nouvelles concernant le rôle de l'insuffisance surrénale en pathologie.

On y trouvera, en outre, les travaux personnels que M. Sergent a publiés depuis la première édition.

Les Colloïdes métalliques. propriétés et préparation, par Paul Bary, ingénieur-conseil, ancien chef de travaux à l'Ecole de physique et de chimie et au Laboratoire central d'électricité. Un volume 16 × 25 de VIII-96 pages, avec 13 figures. Prix (majoration comprise) 11 francs, Dunod, éditeur, 47 et 49, quai des Grands-Augustins, Paris, VIe.

Les substances colloïdales et leurs suspensions dans les liquides forment un chapitre de la chimie-physique. L'application qui est faite de ces matières et les théories qui expliquent leurs propriétés ont acquis un développement tel qu'il y a intérêt, pour beaucoup de techniciens, à se mettre au courant de ces questions.

Les colloïdes métalliques ne sont qu'une petite partie du sujet général, mais les applications qu'on en a déjà faites et celles qu'on entrevoit comme prochaines leur donnent un intérêt tout particulier. En outre, les notions générales de l'électrisation de contact, qui sont à la base de l'étude des colloïdes métalliques, ont un tel caractère de généralité qu'elles ont été déjà un guide précieux au technicien dans des branches très diverses de la chimie et leurs applications s'étendent chaque jour.

C'est pour ces raisons que M. Bary a publié cet exposé, qu'il a voulu faire complet, tout en restant concis.

FONDÉ EN 1873. — N° 35 Le numéro : 40 centimes. 28 AOUT 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

ADMINISTRATION
A. ROUZAUD
41, Rue des Ecoles. PARIS (V°)
Téléphone : Gobelins 30 03

ABONNEMENTS :
France et Colonies............ 20 fr.
Union postale................ 25 fr.
Etudiants
France et Colonies........... 12 fr.
Union postale................ 15 fr.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois
Joindre 0,75 pour chaque changement d'adresse.

SOMMAIRE

NOUVELLES

Faculté de médecine de Paris. — M. Gosset, professeur de pathologie externe à la Faculté de médecine de l'Université de Paris, est nommé, sur sa demande, à partir du 1er novembre 1920, professeur de clinique chirurgicale à ladite Faculté, en remplacement de M. Quénu, admis à la retraite.

— M. Vaquez, professeur de pathologie interne à la Faculté de médecine de l'Université de Paris, est nommé, sur sa demande, à partir du 1er novembre 1920, professeur de clinique thérapeutique à ladite Faculté, en remplacement de M. Robin, admis à la retraite.

Clinique médicale de l'hôpital Cochin. (M. le prof. F. Widal). — Sous la direction de M. le prof. F. Widal et de M. A. Lemierre, agrégé, commencera, à la clinique de l'hôpital Cochin, à partir du lundi 13 septembre 1920, une série de seize leçons avec exercices pratiques.

Ces leçons auront lieu tous les jours à 14 heures au laboratoire de la clinique. Le nombre des assistants est limité à 20.

Droit de laboratoire : 150 fr.

S'inscrire au secrétariat de la Faculté, guichet n° 3, les lundis et samedis, de midi à trois heures.

Faculté de médecine de Bordeaux. — La liste de présentation par le Conseil à la chaire de pathologie générale s'établit ainsi : en 1re ligne, M. le prof. agrégé Cruchet ; en 2e ligne, M. le prof. agrégé P. Mauriac.

Faculté de médecine de Lille. — M. Minet, agrégé près la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lille, est nommé, à partir du 1er novembre 1920, professeur de thérapeutique à ladite Faculté.

Faculté de médecine de Montpellier. — La chaire de matière médicale de la Faculté de pharmacie de l'Université de Montpellier (fondation de l'Université) est déclarée vacante.

Un délai de 20 jours, à partir de la publication du présent arrêté, est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

— Des concours s'ouvriront, le 20 février 1921, devant la Faculté de pharmacie de l'Université de Montpellier :

1° Pour l'emploi de suppléant des chaires de physique et de chimie à l'école de plein exercice de médecine et de pharmacie de Marseille ;

2° Pour l'emploi de suppléant de la chaire d'histoire naturelle à la dite école.

Ecole de médecine de Rouen. — Sont nommés : professeur suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales, M. J. Lecaplain.

Professeur suppléant des chaires de physique et de chimie médicales, M. Guillaume.

Hôpital Saint-Antoine. — Sur la demande de M. Jean Morin, le Conseil municipal de Paris vient de prononcer le renvoi à la 5e Commission et à l'Administration de la proposition suivante :

L'Administration est invitée à étudier dans le plus bref délai un projet d'installation de chauffage central à la salle de garde des internes en médecine de l'hôpital Saint-Antoine.

« Un mémoire devra être produit à cet effet au Conseil municipal dans sa prochaine session. »

La désinfection rationnelle des objets exposés dans les ventes publiques. — Sur la proposition de M. Jean Morin, au nom de la 7e Commission, le Conseil général de la Seine vient de prononcer le renvoi à l'Administration d'un projet de vœu du Syndicat d'initiative de la banlieue Est de Paris relatif à la désinfection rationnelle des objets de toute nature exposés dans les ventes publiques.

Institut municipal d'électrothérapie. — Conformément aux conclusions d'un rapport de M. Henri Rousselle, au nom de la 5e Commission, le Conseil municipal de Paris vient de voter un crédit global de 1.185. 781 francs pour la construction et l'aménagement d'un Institut municipal d'électrothérapie.

Création d'un cours d'hygiène alimentaire. — Sur la proposition de M. Rebeillard, au nom de la 4e Commission, le Conseil municipal de Paris vient d'autoriser la création, à titre d'essai, d'un cours d'hygiène alimentaire au cours normal d'enseignement ménager.

Don à l'Assistance publique. — Mme Millard, veuve de l'ancien médecin des hôpitaux de Paris, qui présida le Conseil de surveillance de l'Assistance publique, vient de faire à l'Assistance un legs de 3 millions de francs.

Congrès de Physiothérapie. — Les 11 et 12 septembre prochain, aura lieu à Anvers sous le patronage de la Société belge de Physiothérapie, de la Société belge de Radiologie et de la Société de Médecine physique d'Anvers, un Congrès de Physiothérapie devant comprendre des membres *adhérents* qui seront des médecins acceptés par le Comité central ou par le bureau d'une des sociétés organisatrices et des membres *associés* qui seront les ingénieurs et les fabricants d'appareils désirant prendre part au Congrès.

La cotisation des membres du Congrès est fixée à 20 francs donnant droit à un exemplaire des rapports. Les femmes des membres seront invitées aux séances.

Le français sera la langue officielle du Congrès. Les auteurs de communications devront en envoyer avant le 31 août un résumé au secrétariat du Congrès. Le Comité du Congrès se réserve le droit de couper ou de refuser le texte des communications.

Le Comité de logement se mettra à la disposition des congressistes pour leur procurer un logement dans les meilleures conditions possibles.

Les bulletins d'adhésion doivent être adressés accompagnés d'un mandat poste de 20 francs (compte chèques postaux n° 145.42), au trésorier, M. Gobeaux, 16, place de l'Industrie, à Bruxelles (Belgique).

Le programme du Congrès a été arrêté comme suit :

Samedi 11 septembre 1920. — A 10 h. Ouverture du Congrès. Conférence pour M. Philippe Tissié, directeur-fondateur du Service de physiothérapie à la « Maison de l'enfant » à Pau et président de la Ligue française de l'éducation physique : La thérapeutique et l'hygiène par le mouvement.

(*Voir suite, p.* 594.)

NOUVELLES (*Suite*)

A 14 h. 1/2. Première séance générale : Diagnostic et traitement des maladies de l'ostéogénèse (rachitisme, ostéomalacie, maladie de Perthes, maladie de Barlow, etc.). Démonstrations cliniques et radiographiques.
A 17 h. Réception par le Comité des fêtes d'Anvers.
A 20 h. Réception intime.
Dimanche 12 septembre 1920. — A 9 h. Séance extraordinaire de la Société belge de Radiologie. Séance extraordinaire de la Société de Médecine physique d'Anvers et de la Société de Physiotherapie.
A 15 h. Deuxième séance générale. Rapports sur l'enseignement de la physiothérapie. Rapporteurs : M. J. Klynens (Anvers), pour la Belgique. M. Guilleminot, agrégé au professeur de physique de la Faculté de Médecine de Paris, pour la France.
A 17 h. Banquet par souscription.

Asile public d'aliénés de Saint-Ylie. — On demande à l'asile d'aliénés de Saint-Ylie (Jura) deux internes en médecine français, 10 inscriptions au moins ; indemnité de 1.800 francs avec tous avantages en nature : logement, chauffage, éclairage, nourriture, etc.

(*Voir suite, p.* 596).


ULCERE
Hyper-CHLORHYDRIE
COLITES
TABLETTE
PERROUD
7, Rue des Archers, LYON


Fournisseur de l'Assistance Publique de Paris
LE
GOMENOL

Fonds de recherches scientifiques. — *Fonds Charles Bouchard* (5.000 francs). — L'annuité est attribuée à M. Charles Vaillant, chef du laboratoire de radiographie à l'hôpital Lariboisière, en récompense de ses travaux de radiographie qu'il a payés d'une série de douloureuses mutilations.

Faculté de médecine de Lyon. — M. le Dr Condamin, agrégé, chargé d'un cours complémentaire de propédeutique de gynécologie, est nommé professeur adjoint.

Le concours du clinicat s'est terminé par les nominations suivantes :

Chef de clinique médicale (prof. Roque) : M. le Dr André Devic.

Chef de clinique des maladies vénériennes et cutanées (prof. Nicolas) : M. le Dr Gaté.

Chef de clinique des maladies mentales (prof. J. Lépine) : M. le Dr Chaumier.

Ecole du Service de Santé militaire. — M. le médecin inspecteur Ecot, directeur du Service de Santé du 4e corps d'armée, est nommé directeur de l'École du Service de santé militaire à Lyon.

Le centenaire de l'Académie de médecine. — On sait que l'Académie célébrera son centenaire au mois de décembre prochain. A cette occasion une commission spéciale a élaboré un programme pour les fêtes, qui dureront une semaine.

Un certain nombre de conférenciers retraceront l'œuvre de l'Académie de 1820 à 1920 ou rappelleront les bienfaiteurs de l'Académie.

Ce seront MM. Chauffard, Delorme, Pinard, Vaillard, Camus, Meillère et Hanriot.

M. Paul Richer, membre de l'Académie de médecine et de l'Acamie des Beaux-Arts, a gravé une médaille commémorative de très belle allure.

La Maison du Médecin. — La tombola au bénéfice de la Maison du Médecin autorisée par le préfet de police est maintenant complètement organisée.

Cinq mille billets à deux francs. Un lot respectable de lots artistiques d'une valeur peu commune : bon pour un portrait par Pierre Carrier-Belleuse, par Frédéric Lauth, par Thomas Porter-Miller, aquarelles, pointes sèches, pastels par Dagnan-Bouveret, Helleu, Dewambez, Steinlen, etc.

Bronze, objets d'art, etc.

Tirage le 15 octobre.

Demander directement des billets au siège de l'œuvre, 9, rue d'Astorg en envoyant le montant.

Ceux qui désirent participer au placement des billets — et nous espérons que beaucoup de nos confrères y penseront pendant leurs vacances — n'auront qu'à demander des listes de billets.

Ces listes remplies, ils n'auront qu'à les retourner avec les fonds, au siège social, qui enverra directement les billets à leurs propriétaires.





ΙΟΔΟΓΕΝΟΛ
ΠΕΠΙΝ
RENÉ VINCENT
DRAEGER
PRESCRIRE
Aux Enfants
10 à 30 gouttes par jour
Aux Adultes
40 à 60 gouttes par jour
d'Iodogénol Pépin
DANS
Adénopathies
Lymphatisme
Tuberculoses
Arthritisme
Artério-Sclérose
Asthme
PÉPIN & LEBOUCQ
30, Rue Armand-Sylvestre
à COURBEVOIE (Seine).

FONDÉ EN 1873. — N° 36. Le numéro : 40 centimes. 4 SEPTEMBRE 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

SOMMAIRE

NOUVELLES

Ecole du service de santé de Lyon. — Liste par ordre alphabétique des candidats admis à subir les épreuves du concours d'admission à l'Ecole du service de santé militaire en 1920 (section de médecine) :

1° *Candidats concourant à 12 inscriptions* : MM. Boide, Daniaud, Decoppet, Emeric, Esquier, Fréjafon, Glénisson, Henry, Lieux, Manchet, Meyrignac, Pesme, Pineau, Richard, Traill.

2° *Candidats concourant à 8 inscriptions* : MM. Achard, Alsac, André, Appert, Ardouin, Ayme, Badouin, Bazin, Beau, Berthod, Biessy, Boisseau, Boucher, Briand, Brunel, Cabanié, Camus, Canouët, Chabanet, Chopin, Colin, Courtine, David, Demonfaucon, Desfour, Diot, Dupuy, Durieux, Farjot, Frichement, Gély, Gleize, Guérin, Gueutier, Guigon, Guillamet, Hacquard, Hertrich, Krick, Lacombe, Laney, Lefort, Lévy, Loste, Lindegger, Magnol, Merz, Michelot, Morel, Passager, Paupert, Perret, Quérangal des Essarts, Ragouneau, Rolling, Rousset, Talbot, Villiet.

3° *Candidats concourant à 4 inscriptions* : MM. Barreau, Bellet, Bellier, Bergot, Bizaïs, Blanc, Blanchard, Blanckaert, Bolzinger, Bordes-Pagès, Bossard, Bourdon, Brousses, Broussole, Candeli, Carbillet, Carbuccia, Carrat, Cauquil, Chambet, Champouillon, Chapulliot, Charbonnier, Chouzenoux, Cnudde, Condé, Cornu, Débénédetti, Dinichert, Doux, Dreyfuss, Duffaut, Dugart, Estival, Farjot (L.-M.-O.-J.), Flère, Figuière, Finance, Flandre, Fontaine, Fulcrand, Galaup, Galinier, Gallais, Garrigues Gaudin, Gélis, Germain (A.-J.-H.), Germain (J.-E.-E.-H.), Hazemann, Husson (E.-H.-A.-), Husson (R.-A.), Idoux, Jabot, Jammes, Jaulmes, Jean, Jouela, Joyeux, Labbé, Lacambre, Lançon, Lanet, Laquièze, Lecomte, Lefèvre (M.-R.-S.), Lemaistre, Levet, Mackiewicz, Magnier, Maillet-Guy, Marchand, Mathieu (M.), Mathieu (P.-P.-M.-E.), Maurette, Maury, Mazeyrie, Mazurier, Méguin, Méreau, Mercier, Meyer, Michaud, Morigny, Moulin, Mourot, Négrie, Neidhardt, Nicolleau, Noyer, Party, Pascal, Petit, Provost, Queinnec, Reboul, Renaud, Ricard, Robert, Robin, Rone, Roucaute, Rouchon, Rougetet, Roumat, Rousseau, Rouzet, de Santi, Sayer, Silié, Solignac, Sorton, Thabourin, Tricoire, Uberti, Viette, Vuillaume, Willemin, Wollers, Zumbiehl.

Les candidats subiront les épreuves orales à partir de 8 h. 30 du matin dans les centres et aux dates ci-après :

Lyon (Ecole du service de santé militaire), mercredi 1er septembre ; Marseille, 6 septembre, Montpellier, 9 septembre ; Toulouse, 14 septembre ; Bordeaux, 17 septembre ; Rennes, 24 septembre ; Paris, 27 septembre ; Nancy, 5 octobre ; Strasbourg, 8 octobre.

IIe Congrès français d'orthopédie (8-9 octobre 1920). — Le 2e Congrès français d'orthopedie s'ouvrira à Paris, à la Faculté de médecine, le vendredi matin, 8 octobre, à 9 heures.

Les questions suivantes ont été mises à l'ordre du jour du Congrès : traitement de la scoliose par la méthode d'Abbott. Rapporteur, professeur Estor (de Montpellier). Rétraction ischémique de Volkmann. Rapporteur, professeur Denucé (de Bordeaux). Traitement des paralysies par l'anastomose tendineuse. Rapporteur, professeur agrégé Mauclaire (de Paris).

MM. les Membres du Congrès sont priés d'envoyer le titre de leurs communications à M. Albert Mouchet, secrétaire général adjoint, 124, rue de Courcelles, à Paris (17e).

Le livret universaire. — L'arrêté ministériel suivant vient de paraître au *Journal officiel* (n° du 6 août 1920).

Art. 1er. — Conformément au décret du 31 juillet 1920, à dater de la rentrée scolaire 1920-1921, tout étudiant, pour être immatriculé ou inscrit dans une Faculté ou Ecole d'enseignement supérieur public, devra être muni d'un livret universitaire individuel.

Le livret universitaire individuel deviendra strictement obligatoire à partir de la rentrée scolaire 1921-1922.

Art. 2. — Ce livret contiendra les parties et mentions suivantes :

1° Etat civil de l'étudiant, avec signatures légalisées. Une place sera réservée à la photographie ;

2° Titres ou grades dont justifie l'étudiant au moment de son admission dans la Faculté ou Ecole : indiquer le lieu et la date de tous les actes, les autorités et établissements devant lesquels ils ont été passés, les mentions obtenues, l'attestation que les pièces authentiques ont été présentées pour l'établissement de cette partie du livret ;

3° Scolarité : immatriculations successives, inscriptions régulières ou cumulatives, dispenses et équivalences ;

4° Enseignements suivis : cours, conférences, exercices et travaux pratiques. Il pourra être ajouté, à la demande de l'étudiant, une mention d'assiduité avec la signature du professeur ou du directeur d'Institut ou Ecole ;

5° Exeat : transferts de dossier, fin d'études.

Les mentions des paragraphes 3, 4 et 5 seront attestées par la signature du secrétaire de la Faculté ou Ecole ou de son délégué.

Art. 3. — Les livrets devront être d'un format analogue au format du livret militaire, d'un type uniforme établi par les soins du ministère de l'Instruction publique (direction de l'enseignement supérieur).

Art. 4. — Tout livret portant des mentions reconnues fausses sera retiré, sans préjudice des poursuites disciplinaires qui pourraient être intentées au délinquant.

Subventions en faveur des études médicales. — Conformément aux conclusions d'un rapport de M. Calmels au nom de la 5e Commission, le Conseil municipal de Paris vient de voter à titre de subventions spéciales en faveur des études médicales un crédit global de 357.600 francs.

Ce crédit devra être partagé d'après les affectations suivantes :

1° Laboratoires individuels, 135.550 francs ;
2° Laboratoires centraux de radiographie et d'électrothérapie, 127.265 francs ;
3° Bibliothèques médicales (achat et entretien de livres, publications périodiques), 19.600 francs ;
4° Bourses de voyage, 9.000 francs ;
5° Amphithéâtre d'anatomie (Clamart), 2.400 francs ;
6° Musées des divers établissements, 42.160 francs ;
7° Réserve, 21,625 francs.

(*Voir suite, p.* 608).



ELECTRAUROL

Or colloïdal pur, à petits grains, stable, préparé par voie électrique.

Exempt de matières azotées, l'**ELECTRAUROL** est injectable chez le malade ***sans réactions thermiques violentes.*** Comme les métaux nobles, il développe une **puissante action leucocytaire** et **augmente les moyens naturels de défense de l'organisme.**

L'**ELECTRAUROL** est indiqué dans les **maladies infectieuses.** Il a été plus particulièrement employé dans le **rhumatisme articulaire** et les **fièvres typhoïdes.**

DOSES MOYENNES : 2 ou 5 cc. en injections intramusculaires ou intraveineuses.

FORMES : *Ampoules de 1 et 2 cc.* (12 par boite). — *Ampoules de 5 cc.* (6 par boite) *et de 10 cc.* (3 par boite).

1491

LABORATOIRES CLIN, 20, Rue des Fossés-St-Jacques, PARIS



MANGANATE CALCICO-POTASSIQUE

de 5 cc — en ampoules : — de 3,5 et 10 cc

pour injections intraveineuses | pour instillations rectales

ADRESSER LA CORRESPONDANCE ET LES DEMANDES D'ECHANTILLONS

AUX **USINES CHIMIQUES** DU **PECQ**

39, Rue Cambon — PARIS

DÉPÔT DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES DE FRANCE

et à PARIS, Laboratoires BAUDRY, 68, Boulevard Malesherbes

TRAITEMENT DE

L'INSOMNIE NERVEUSE

LABORATOIRES DURET ET RABY

5, Avenue des Tilleuls, PARIS

MARQUE DEPOSÉ

Échantillons sur demande à tous les Docteurs

COMPRIMÉS DE

NYCTAL

Syn. Bromdiéthylacétylurée = Adaline Française

VÉRITABLE SOMMEIL DE DÉTENTE

NOUVELLES (*Suite*)

Cours complémentaire sur la tuberculose pulmonaire, organisé avec le concours de la Commission Rockefeller, par M. le professeur Léon Bernard, avec la collaboration de MM. Valtée, directeur de l'Ecole vétérinaire d'Alfort ; Debré, agrégé de la Faculté de Médecine ; Ameuille, Armand-Delille, Halbron, Lœderich, médecins des hôpitaux ; Le Mée, oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux ; Maingot, radiologiste de l'hôpital Laënnec ; Baron, Bigart, Salomon, assistants du dispensaire Léon-Bourgeois ; Vitry, assistant à l'Ecole de puériculture de la Faculté de Médecine.

Ce cours aura lieu du 29 septembre au 16 octobre 1920. Il comprendra des leçons qui seront données chaque jour, à 5 h., au laboratoire d'hygiène de la Faculté, et des exercices pratiques de clinique qui se tiendront chaque matin à 9 h. 1/2, à l'hôpital Laënnec et au dispensaire Léon-Bourgeois. Des visites à des établissements anti-tuberculeux seront faites dans la semaine du 17 au 22 octobre.

Ce cours est ouvert aux docteurs en médecine. Le nombre des auditeurs est limité à 45.

Il sera perçu un droit de laboratoire de 100 francs.

La « Commission Rockefeller pour la préservation contre la tuberculose » tient un nombre limité de bourses à la disposition de médecins français chargés du service médical d'un dispensaire antituberculeux en France, ou désignés officiellement par des autorités départementales ou municipales, ou par des Comités locaux, pour prendre la direction d'un dispensaire. L'importance de ces bourses sera suffisante pour défrayer les médecins de leurs frais de voyage et de séjour à Paris pendant la durée du cours.

Pour l'obtention de ces bourses, s'adresser au directeur de la Commission pour la préservation contre la tuberculose en France, 3, rue de Berri, Paris.

Pour l'inscription au cours, s'adresser à la Faculté de Médecine (guichet n° 3), les jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Programme des leçons. — 1. MM. Léon Bernard. L'infection tuberculeuse et l'immunité tuberculeuse. — 2. Debré. Le bacille de Koch et ses poisons. — 3. Vallée. L'infection tuberculeuse chez les animaux. — 4. Debré. Etiologie et pathogénie de l'infection tuberculeuse chez l'homme. — 5. Roussy. Les lésions de la tuberculose humaine. — 6. Léon Bernard. Les formes cliniques de la tuberculose pulmonaire : formes chroniques. — 7. Léon Bernard. Formes aiguës. — 8. Léon Bernard. Les signes stéthacoustiques de la tuberculose pulmonaire. — 9. Maingot. Les signes radiologiques de la tuberculose pulmonaire. — 10. Salomon. Les signes fonctionnels de la tuberculose pulmonaire. 11. Vitry. Les signes généraux de la tuberculose pulmonaire. — 12. Baron. Les signes humoraux. La cuti-réaction. — 13. Bigart. Les pleurésies tuberculeuses. — 14. Bigart. Le pneumothorax tuberculeux. — 15. Le Mée. La tuberculose laryngée. — 16. Lœderich. Complications extra-thoraciques de la tuberculose pulmonaire. — 17. Debré. La tuberculose du nourrisson. — 18. Armand-Delille. La tuberculose de la seconde enfance. — 19. Salomon. Le traitement hygiéno-diététique de la tuberculose pulmonaire. — 20. Halbron. Traitement médicamenteux et médications dites spécifiques. — 21. Léon Bernard. Pneumothorax thérapeutique. — 22. Léon Bernard. Les facteurs sociaux de la tuberculose. — 23. Léon Bernard. La prophylaxie sociale de la tuberculose. — 24. Léon Bernard. La législation antituberculeuse.

Exercices cliniques. — Les élèves du cours seront entraînés à des démonstrations pratiques portant sur l'examen stéthacoustique l'examen radiologique, l'examen laryngologique, les examens de laboratoire, la reconnaisance des pièces nécropsiques, la conduite et les méthodes du dispensaire, la préservation de l'enfance.

Istituto Ortopedico Rizzoli in Bologna. — Le concours pour le prix Humbert Ier est ouvert.

Ce prix, de L. 3.500, sera decerné, selon la délibération du Conseil provincial de Bologne, « à la meilleure œuvre ou invention orthopédique ».

Les médecins italiens et les médecins étrangers peuvent également prendre part à ce concours.

Les conditions de concours et de l'assignation de ce prix sont fixées par un règlement qui sera envoyé à ceux qui en feront la demande.

La demande devra être adressée au président de l'Institut Rizzoli, à Bologne.

Le concours sera clos le 31 décembre 1920.

BIBLIOGRAPHIE

L'indiscipline des mœurs. Etude de science sociale, par Paul Bureau, professeur à l'école des hautes études sociales, professeur de droit à l'Institut catholique de Paris. 1 volume, gros in-8 de plus de 600 pages, net 15 frs. Bloud, éditeur, 3 rue Garancière, Paris.

Extrait de la table des matières.

I. Le bilan. — Les faits. La conduite des célibataires (prostitution, pratiques anticonceptionnelles, avortement, pornographie).

La conduite des gens mariés (l'infécondité systématique, l'avortement, l'adultère, le divorce, l'association amicale).

Les doctrines. Le mariage civil, droit à l'amour, néo-malthusisme, etc.

La grande souffrance française.

II. Les remèdes législatifs. Leur nécessité, leur insuffisance.

III. Une morale sexuelle cohérente. La chasteté dans le célibat, le célibat perpétuel, le devoir du mariage, la fidélité conjugale, la fécondité et la continence, la famille ouvrière et la natalité

IV. Le retour à la discipline des mœurs. Le rôle des éducateurs de la jeunesse et les publicistes, le bon citoyen, la croyance religieuse, la morale chrétienne.

V. Conclusion.

Manuel d'anthropologie pédagogique, par le Dr Paul Godin, 1 vol. in-8 de 42 pages. Delachaux et Mestlé éditeurs (à Neufchâtel et Paris).

Basée sur l'anatomo physiologie de la croissance, la façon de procéder de l'auteur permet de déterminer la formule individuelle de chaque sujet et d'obtenir ainsi un critère biologique fondamental pour les applications pédagogiques.

Grâce à la méthode du Dr Godin, méthode qui repose sur une observation soigneuse durant de nombreuses années et qui porte sur de multiples sujets en état de croissance, il est permis de condenser en cinq conclusions toute l'histoire pédagogiquement utile d'un écolier. La simplicité de cette notation débarrasse les éducateurs de tout le fatras des renseignetments qui encombrent les fiches scolaires en usage, dont la difficulté de constitution est une cause qui les fait négliger.

Grâce à la notation de Godin, l'éducateur et le médecin scolaire connaissent de suite le travail profond de la croissance et la mesure dans laquelle elle gêne ou favorise l'intensité de la vie.

La notation indiquée par l'auteur permet dès le premier semestre d'aiguiller l'enfant dans le sens que réclame la nature. Au cours du deuxième semestre, il est permis de contrôler l'aiguillage et de discerner les causes qui ont influé en bien ou en mal sur l'activité mentale ou physique.

La façon de recueillir les renseignements est extrêmement simple, et dans ce manuel le Dr Godin indique avec la clarté et la précision, qui sont une de ses qualités primordiales, la technique à suivre. Des figures schématiques font comprendre le texte et fixent exactement les points de repère.

Je demande aux éducateurs et aux médecins d'utiliser cette méthode, et de dire franchement si elle est ou non supérieure à celle qu'ils emploient ? Je suis certain de la réponse.

G. P.-B.

Les grands philosophes. Prix : 3 fr. 50 ; relié : 5 fr. ; Lonis Michaud, éditeur, Paris.

Précédé de notices biographiques et bibliographiques et d'une étude sur la philosophie de l'auteur, écrite dans un style aussi clair que possible, orné de nombreuses illustrations, portraits, autographes et documents divers, chaque volume contient les extraits les plus étendus, les pages les plus saillantes, souvent *les principaux ouvrages in extenso* des grands philosophes. Le choix des textes et la rédaction des notices et des études ont été confiés à des agrégés de l'Université.

Déjà parus : Platon, par André Barre ; Descartes, par L. Debricon ; Kant, par René Gillouin ; G. Tarde, par A et G. Tarde (ses fils), préface de Bergson ; Lamarck, par Revault d'Allonnes ; Montesquieu, par Paul Archambault ; Vladimir Soloviev, par J. B. Séverac ; Henri Bergson par René Gillouin ; Boutroux, par Archambault ; Cabanis, par Georges Poyer ; Helvétius, par J.-B. Séverac ; Leibniz, par Paul Archambault ; Hegel, par Archambault ; Durkhem, par Georges Davy ; Pascal, par Archambault ; Berkeley, par Maxime David ; Spencer, par Edmond Parisot ; Stuart Mill, par P. Archambault ; Condorcet, par J.-B. Séverac ; Auguste Comte, par René Hubert ; Th. Ribot, par Lamarque.

Eliane ou la Demoiselle qui a mal tourné, par Guy-Péron. Prix 4.50 Librairie des Lettres, 12, rue Séguier, Paris,

Dans cette étude de mœurs d'avant-guerre, l'auteur nous trace d'une plume alerte des tableaux très gais et très vivants de la vie du Quartier Latin. Il nous promène de l'hôtel des Muses à la Salpêtrière, en passant par le jardin du Luxembourg, la Closerie des Lilas, le bal Bullier, la Faculté de Médecine où Eliane finit sur la table de dissection.

On lira avec intérêt ce petit roman écrit avec verve et esprit. Tous ceux qui ont vécu au Quartier Latin voudront lire ce livre.





Chemins de Fer de Paris à Lyon et la Méditerranée.

Circuit automobile de l'Avallonnais

Les touristes désireux d'excursionner dans l'Avallonnais apprendront avec plaisir que la Cie P.L.M. organise dans cette région, au départ d'Avallon, du 11 juillet au 26 septembre, un Circuit automobile permettant de visiter, dans la même journée, le Monastère de la Pierre-qui-Vire et son curieux calvaire, Quarré-les-Tombes, Chastellux et son château, Pierre-Perthuis avec son admirable panorama sur la Vallée de la Cure, Saint-Père, Vezelay et sa remarquable Eglise de la Madeleine de pur style roman, Pontaubert, etc...

Pour plus amples renseignements, demander le prospectus spécial à l'Agence P.L.M. de renseignements, 88 rue Saint-Lazare, à Paris, aux Bureaux de renseignements, Bureaux de ville, Agences de voyages, etc...

FONDÉ EN 1873. — N° 37. **Le numéro : 40 centimes.** 11 SEPTEMBRE 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

ADMINISTRATION

A. ROUZAUD
41, Rue des Ecoles, PARIS (V°)
Téléphone : Gobelins 30-03

ABONNEMENTS :
France et Colonies........... 20 fr.
Union postale.................. 25 fr.
Etudiants
France et Colonies........... 12 fr.
Union postale.................. 15 fr.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois
Joindre 0,75 pour chaque changement d'adresse.

SOMMAIRE



administration prolongée
de
GAÏACOL INODORE
à hautes doses
sans aucun inconvénient
par le THIOCOL "ROCHE"
uniquement sous forme de
SIROP "ROCHE"
COMPRIMÉS "ROCHE"
CACHETS "ROCHE"
échantillon et littérature
Produits: F. HOFFMANN-LA ROCHE & Cie
21 Place des Vosges . PARIS
CACHETS "ROCHE"
DE THIOCOL
Chaque cachet renferme 0gr50
DE THIOCOL ROCHE
COMPRIMÉS ROCHE
DE
THIOCOL

NOUVELLES

Leçons de perfectionnement sur la diphtérie. — M. P. F. Armand Delille, médecin des hôpitaux, remplaçant M. Aviragnet et M. P. L.-Marie, le chef de laboratoire du service de la diphtérie à l'hôpital des Enfants-Malades, feront, du jeudi 30 septembre au samedi 9 octobre, une série de leçons sur les notions nouvelles acquises en bactériologie et leurs applications à la clinique et à la prophylaxie (diagnostic différentiel du bacille diphtérique et des bacilles diphtérimorphes, réaction de Michiels-Schick ; immunisation contre la diphtérie, etc.).

Ces leçons auront lieu à 9 h. 1/2, à l'hôpital des Enfants-Malades, au pavillon de la diphterie, et seront suivies de démonstrations pratiques.

Les suppléants d'histoire naturelle dans les Facultés de médecine. — Par décret, les programmes annexés au décret du 25 juillet 1885 sont modifiés ainsi qu'il suit en ce qui concerne le concours pour les fonctions de suppléant d'histoire naturelle :

1° Composition écrite sur un sujet de zoologie ;

2° Leçon orale, de trois quarts d'heure de durée, sur une question de botanique ;

3° Epreuves pratiques :

a) Préparations d'histologie végétale et d'histologie animale. La préparation d'histologie animale pourra être remplacée par une dissection d'animal ;

b) Reconnaissance de plantes et d'animaux ;

4° Appréciation des titres et travaux scientifiques.

Le certificat d'aptitude à la profession d'herboriste. — Le décret suivant vient d'être inséré au *Journal officiel* :

Art. 1er. — Le certificat d'aptitude à la profession d'herboriste est délivré par les Facultés de pharmacie, soit par les Facultés mixtes de médecine et de pharmacie, soit par les écoles de plein exercice ou préparatoires de médecine et de pharmacie.

Art. 2. — Dans les écoles de plein exercice et les écoles préparatoires, le jury de l'examen en vue du certificat d'aptitude à la profession d'herboriste est présidé par un professeur de Faculté.

Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie de Marseille. (Herboristes de 1re classe.) — Un décret, en date du 19 août 1920, autorise l'Ecole de Marseille à recevoir les herboristes de 1re classe.

Programme de l'examen. — L'examen comprend la connaissance des plantes médicinales, les précautions nécessaires pour leur récolte, leur dessiccation et leur conservation (Règlement du 23 décembre 1854). Indépendamment de la détermination des plantes usuelles quelques notions élémentaires concernant les caractères de ces plantes (Arrêté du 1er août 1879).

Les candidats doivent être pourvus soit du certificat d'études primaires, soit du certificat d'études spéciales institué par l'arrêté du 1er août 1879.

Le jardin botanique de l'école du parc du Pharo est ouvert au candidats chaque jour, sauf les dimanches et jours de fête.

On peut subir l'examen professionnel aux sessions ordinaires (Octobre, Mars et Juillet).

Ecole de médecine de Marseille. — Pour répondre au désir exprimé par M. le ministre et en vue de la vulgarisation de certaines connaissances nouvelles, l'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie de Marseille a organisé une série de cours gratuits de vacances.

Ces cours auront lieu du 18 au 30 octobre 1920.

Pour l'inscription à ces cours, ainsi que pour tous autres renseignements, s'adresser au secrétariat de l'Ecole, au Palais du Pharo, à Marseille.

PROGRAMME ET HORAIRE. *Matin* ; 9 h. à midi. — Lundi 18, Hôtel-Dieu, M. le prof. Imbert : Les nouveaux appareils. Appareils de Delbet, attelle de Thomas, appareils américains, etc., — Mardi 19, Hôtel-Dieu, MM. le prof. Imbert et Dupeyrac : Exploration radiologique de l'estomac. Sa nécessité absolue dans toutes les affections digestives durables ou à diagnostic difficile ; M. le prof. Imbert : Chirurgie de l'estomac. — Mercredi 20, Hôtel-Dieu, M. le prof. Escat : Démonstration pratique d'urologie. — Jeudi 21, Hôtel-Dieu, M. le prof. Escat : Démonstration pratique d'urologie. — Vendredi 22, Hôtel-Dieu, M. le prof. Aubaret : Traitement du trachome et des ophtalmies purulentes. — Samedi 23, Hôtel Dieu, M. le prof. Aubaret : la syphilis oculaire. — Lundi 25, Hôtel-Dieu, MM. le prof. Boinet et Dupeyrac : Radioscopie dans les maladies du cœur et des poumons. — Mardi 26, Hôtel-Dieu. M. le prof. Dupeyrac Le radium, Démonstrations pratiques. Le radium dans le cancer. — Mercredi 27, Hôtel-Dieu, M. le prof. Roger : Neurologie. Encéphalite épidémique. — Jeudi 28, Hôtel-Dieu, M. le prof. Imbert : Gynécologie opératoire. Diagnostic opératoire. — Vendredi 29, Hôtel-Dieu, MM. les prof. Imbert et Dupeyrac ; La chirurgie dans ses rapports avec la radiolorie. Recherche et localisation des corps étrangers, Etude radiologique des fractures. — Samedi 30, Hôtel-Dieu, MM. les prof. Imbert et Dupeyrac : Fractures du maxillaire intérieur. Présentation de la collection des moulanges du service de chirurgie maxillo-faciale de la XVe région.

Soir : 16 h. à 18 heures. — Lundi 18, Pharo, M. le prof. Olmer La tuberculose. — Mardi 19, Pharo, M. le prof. Monges : La dyspepsie telle qu'on doit la concevoir. Mercredi 20, Pharo, M. le prof. Cousin : Démonstrations pratiques sur les amputations et les désarticulations. Jeudi 21, Pharo, M, le prof. Reynaud : Progrès de la pathologie exotique dans ces dernières années. — Vendredi 22, Pharo, M. le prof. Raybaud : Les méthodes de laboratoire pour diagnostic des maladies pestilentielles. — Lundi 25, Hôtel-Dieu, M. le prof. Boinet : Diagnostic clinique. Exercices pratiques de laboratoire. — Mardi 26, Pharo, M. le prof. Jacob de Cordemoy : Des renseignements utiles que peuvent fournir la micrographie et les examens microscopiques dans le diagnostic des affections parasitaires. — Mercredi 27, Hôtel-Dieu, M. le prof. Roger : Examen du liquide céphalo-rachidien. — Jeudi 28, Pharo, M. le prof. Beltrami : La bouche et les dents dans la séméiologie générale. — Vendredi 29, Pharo, M. le prof. Peyron : Présentation de préparations de pièces traitées par le radium.

Ecole vétérinaire d'Alfort. — Un concours sera ouvert le 15 novembre prochain à l'Ecole nationale d'Alfort pour la nomination d'un chef de travaux titulaire, attaché à la chaire d'anatomie descriptive, systématique et topographique des mammifères domestiques, d'histologie, d'embryologie et de tératologie de cette Ecole.

Les candidats devront adresser leur demande sur timbre au ministère de l'Agriculture (direction des services sanitaires et scientifiques et de la répression des fraudes, 42 *bis*, rue de Bourgogne. Paris) 20 jours au moins avant la date de l'ouverture du concours.

Cette demande sera accompagnée des pièces suivantes :

1° Acte de naissance du candidat et, s'il y a lieu, certificat attestant qu'il possède la qualité de Français ; 2° diplôme délivré par l'une des écoles nationales vétérinaires de France ; 3° extrait récent du casier judiciaire ; 4° certificat de libération du service militaire ou, si le candidat appartient à l'armée, pièce l'autorisant à se présenter au concours ; 5° une notice relatant l'exposé des titres des candidats, notice produite en trois exemplaires afin de pouvoir être communiquée aux membres du jury avant l'ouverture du concours.

La composition actuelle de la chaire pourra être ultérieurement modifiée par le ministre, en vue d'une adaptation plus parfaite aux nécessités de l'enseignement des écoles vétérinaires.

Prix Paul Redard. — Le Dr Paul Redard, chef du dispensaire Furtado-Heine, mort pendant la guerre, a fait don à l'Académie de médecine de 1000 francs de rente pour fonder un prix d'orthopédie (prix Redard) qui sera donné tous les cinq ans, soit 5000 fr., au meilleur ouvrage de chirurgie orthopédique.

Les médecins français et étrangers, les internes des hôpitaux de Paris peuvent concourir.

Hôpitaux de Lille. — Un concours pour la nomination de deux médecins adjoints des hôpitaux de Lille aura lieu le lundi 18 octobre 1920, à 8 h. du matin.

Inscriptions au secrétariat de l'administration, 41, rue de la Barre, à Lille, avant le jeudi 30 septembre 1920, à 5 h. du soir.

Prix Léon Riboud. — Ce prix doit être attribué, tous les cinq ans, à un savant de Lyon ou de la région lyonnaise (Rhône, Ain, Isère, Loire et Saône-et-Loire), ayant au moins cinq ans de résidence qui, par ses travaux, par ses découvertes ou son enseignement, aura contribué au progrès de l'hygiène, de la santé publique ou des sciences médicales, particulièrement de celles qui ont pour but la protection de l'enfance.

Le prix Léon Riboud n'ayant pas été décerné en décembre 1915, il y aura lieu, cette année, de décerner deux prix.

Chacun s'élèvera à la somme de 9.400 fr. environ ; ils seront décernés tous deux au mois de décembre 1920.

Les candidats devront déposer leurs titres ou mémoires avec un exemplaire des travaux qu'ils auront publiés au secrétariat de la Faculté de médecine de Lyon, au plus tard le 30 novembre 1920.

Académie des Sciences. — L'Académie des sciences vient d'attribuer les prix suivants pour l'année 1920 :

MÉDECINE et CHIRURGIE. — *Prix Montyon.* — Un prix de 2.500 francs est décerné à MM. Pierre Delbet, professeur à la Faculté de médecine de Paris et Noël Fiessinger, pour leur ouvrage intitulé : « Biologie de la plaie de guerre. »

Un prix de 2.500 francs est décerné à M. Joseph Franchini, attaché au service d'hygiène et maladies tropicales de l'Institut Pasteur, pour ses divers travaux sur les protozoaires pathogènes.

Un prix de 2.500 francs est décerné à M. François Maignon, professeur à l'école nationale vétérinaire de Lyon, pour son ouvrage intitulé : « Recherches sur le rôle des graisses dans l'utilisation des albuminoïdes. »

Une mention honorable de 1.500 francs est attribué à MM. Henri Alezais, directeur de l'école de plein exercice de médecine et de pharmacie de Marseille, et Albert Peyron, professeur à la même école et chef du laboratoire du cancer de l'Hôtel-Dieu à Paris, pour leurs recherches sur l'histogénèse de certains groupes de tumeurs.

Une mention honorable de 1.500 francs est attribuée à M. Maurice Heitz-Boyer, chirurgien des hôpitaux de Paris, pour ses recherches concernant la physiologie et la chirurgie osseuses.

Une mention honorable de 1.500 francs est attribuée à M. P. Lassablière, chef de laboratoire à la Faculté de médecine de Paris, pour ses études sur le lait et l'alimentation des nouveau-nés.

Une citation est accordée à M. Joseph Rigaut, pour son ouvrage intitulé : « L'évolution de la croissance chez les adénoïdiens », et à M. A. Orticoni, pour ses recherches sur l'épidémie de grippe de 1918.

Prix Barbier (2.000 francs). — Le prix est décerné à M. Albert Berthelot, assistant à l'Institut Pasteur, pour ses recherches sur la flore intestinale.

Prix Bréant. — Un prix de 3.000 francs est décerné à MM. Auguste Marie, médecin chef du service d'aliénés de l'asile de Villejuif et Constantin Levaditi, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur, pour leurs travaux sur la paralysie générale.

Un prix de 2.000 francs est décerné à M. Henri Violle, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur, pour son ouvrage intitulé : « Le choléra ».

Prix Godard (1.000 francs). — Le prix est décerné à M. Henry Chabanier, chef du laboratoire de la clinique Guyon à l'hôpital Necker, pour son mémoire intitulé : « Etude des lois numériques de la sécrétion rénale ».

(Voir suite, p. 594.)

ACTUALITÉS MÉDICALES

—

Valeur de la réaction d'Abderhalden dans le diagnostic du cancer. (L. CAUSSADE et R. SIMON, *Revue méd. de l'Est*, 15 mars 1920.)

La réaction d'Abderhalden est très souvent négative en dehors du cancer, mais elle est encore trop rarement positive chez les cancéreux. Avec la technique actuelle, cette methode n'a donc qu'une valeur minime ; elle constitue un argument de présomption, mais en aucun cas, elle ne saurait être un élément de certitude dans un diagnostic de cancer.

La réaction d'Abderhalden : technique, résultat clinique. (VITRY. *Annales de médecine*, tome VII, n° 4, 1920.)

Fondée sur des notions extrêmement intéressantes et précises de physiologie générale, la réaction d'Abderhalden, conclut l'A., n'a pas justifié toutes les espérances qu'on avait mises en elle ; cependant ce n'est pas une raison pour l'abandonner, mais au contraire pour chercher par des données nouvelles dans quelles mesures exactes il convient de l'appliquer.

Les thrombo-phlébites du membre supérieur. (CADENAT, *Paris médical*, 27 mars 1920.)

La thrombo-phlébite du membre supérieur est rare. Elle se manifeste par un syndrome analogue à la phlegmatia alba dolens du membre inférieur, et se localise le plus souvent à droite, contrairement à cette dernière.

Son évolution varie de quinze jours à plusieurs mois ; en général, elle se termine par un retour complet du fonctionnement du membre, et sans que l'embolie ait jamais été signalée comme complication.

Le traitement en est simple : d'abord immobilisation avec suspension, puis massage et mobilisation à partir de la troisième semaine.

La pathogénie en est discutée. En dehors des phlébites par propagation d'une infection locale du membre supérieur, on peut les observer à la suite d'un effort violent ou à la suite de traumatismes thoraciques même non infectés cliniquement.

La vraie thrombose par effort est probablement due à une lésion traumatique de l'endoveine déterminant la coagulation d'un sang dont la circulation est déjà ralentie par l'expiration forcée qui caractérise l'effort.

La trombo-phlébite thoracique est probablement secondaire à une infection pleurale se propageant par les veines anastomotiques thoraco-brachiales. (*Voir suite p.* 623.)

Il existe toute une catégorie de thrombo-phlébites en apparence spontanées pour lesquelles on peut invoquer une lésion syphilitique de la veine.

Contribution à l'étude de la rectocolite hémorragique d'origine urémique. (Bensaude, Cain, Antoine, *Annales de médecine*, n° 1, 1920.)

La recto-colite hémorragique fait partie des complications digestives que l'urémie peut provoquer ; les A. en apportent un exemple. Elle peut se constituer à bas bruit ou se révéler par des accidents très intenses.

Dans tous les cas, la constatation, avec ou sans émissions glaireuses, de sang dans les selles d'un individu hypertendu et atteint de néphrite chronique, doit attirer l'attention sur le rectum. Sans se contenter de la recherche et de la constation d'hémorroïdes, si fréquentes chez de tels malades, une exploration attentive du tube digestif et en particulier la rectoscopie permettront, dans bien des occasions, de constater l'existence de lésion de recto-colite hémorragique.

Phlébites éberthiennes ou à bacilles paratyphiques primitives ou essentielles. (Etienne, *Annales de médecine*, tome VII, n° 4, 1920.)

L'A. rapporte trois cas dans lesquels s'est établie une localisation veineuse d'emblée et exclusive, totalement différente des cas fréquents de phlébite venant compliquer la fièvre typhoïde.

L'exploration radiologique des reins. La radioscopie et la radiographie du rein par le procédé de l'insufflation intra-péritonéale. (Ribadeau-Dumas, Mallet et de Laulerie, *Paris médical*, 12 juin 1920.)

Pour le rein comme pour les autres organes, la radiologie ne donne pas le diagnostic, mais des images qui aideront à l'interprétation des phénomènes cliniques présentés par le malade.

L'avantage du procédé de l'insufflation est de donner des ombres rénales nettes, évidentes, visibles à la radioscopie, et par conséquent de faciliter l'étude des lésions des reins et de leur localisation.

Les méthodes anciennes ne faisaient guère apparaître que des images indécises, souvent douteuses, alors qu'il est maintenant possible d'avoir un dessin net des reins.

En outre, l'augmentation des contrastes obtenus par la pression du gaz rend particulièrement aisée la prise des radiographies. Ainsi, avec un appareillage de faible puissance, on parvient à obtenir des clichés convenables.

Les affections des oreilles et du larynx comme complications du typhus exanthématique et de la fièvre récurrente. (A. Costinui. *Presse médicale*, 7 juillet 1920.)

Les complications laryngées au cours du typhus exanthématique sont relativement fréquentes et graves.

La date de leur apparition coïncide avec la convalescence.

La diphtérie, sans lésions caractéristiques, est fréquente.

L'évolution de ces complications est grave par le fait que ces malades deviennent des « canulards ».

L'antisepsie naso-bucco-pharyngienne, préconisée depuis l'apparition de la maladie, diminue nettement les chances de complications et, lorsque ces dernières surviennent, elles sont moins graves.

La trachéotomie doit être pratiquée seulement dans les cas graves, et jamais au début. Le médecin ne doit la faire que lorsque l'œdème a gagné la trachée.

Dans la fièvre récurrente, ces complications sont beaucoup moins fréquentes que dans le typhus exanthématique.

Délire hypochondriaque chez un garçon de 16 ans. (Briand et Borel. Soc. clin. de médecine mentale, 17 mai 1920.)

Les A. présentent un jeune garçon de seize ans, chez lequel, à la suite d'une grippe à convalescence traînante, s'est constitué un délire hypochondriaque accompagné d'idées de négation. Ce délire est survenu lentement, après une période d'inquiétudes et d'interprétations délirantes ayant duré six mois environ. En même temps, on notait des attitudes maniérées, de la discordance, de l'indifférence, de la tendance à la conservation des attitudes. On pouvait se demander alors si le diagnostic à porter n'était pas celui de démence précoce. Mais l'évolution a montré une amélioration progressive, et les symptômes en faveur de la démence ont presque complètement disparu après trois mois d'internement. Il ne reste plus, à l'heure actuelle, que quelques préoccupations hypochondriaques accompagnées d'interprétations morbides. Il s'agissait peut-être seulement de bouffée délirante. Néanmoins, le pronostic doit être réservé, en raison de la possibilité d'une rechute.

Sevrage brusque chez un morphinomane cachectique. (Ducosté et Abely. Soc. clin. de médecine mentale, 17 mai 1920.)

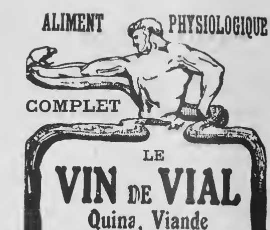
Les A. montrent les photographies d'un homme de 38 ans, morphinomane depuis 15 ans, prenant 3 gr. 50 de morphine par jour, alcoolique, syphilitique, paludéen, bacillaire (pulmonaire et osseux), couvert d'abcès dont l'incision a donné 12 litres de pus, pesant 36 kilos (taille 1 m. 78) ; cachectique, sevré brusquement de morphine sans en ressentir aucun trouble grave. La démorphinisation lui a été cachée ; spartéine 0.10 ctgr. quotidiennement vingt-cinquième jour de la cure.

Ce cas, tout exceptionnel, montre que la méthode de sevrage brusque est sans danger même pour les morphinomanes dont l'état général inspire d'immédiates inquiétudes.






IODOGÉNOL PÉPIN



ALIMENT PHYSIOLOGIQUE
COMPLET
LE
VIN DE VIAL
Quina, Viande
Lacto-Phosphate de Chaux
rigoureusement dosé et assimilable, réunit tous les principes actifs du Phosphate de Chaux, du Quina et de la Viande.
C'est un reconstituant des plus énergiques dans les cas de dénutrition et de diminution des phosphates calcaires.
Un verre à liqueur avant chaque repas
36, Place Bellecour, LYON



SYPHILITHÉRAPIE
Hg vif
Division absolue
LA BOITE : 5 fr.
Méthode simple, sûre et discrète
pour le TRAITEMENT de la SYPHILIS et de ses CONSÉQUENCES
Suppargyres du Dr Faucher
Syphilis récente ou ancienne, acquise ou héréditaire, douteuse ou ignorée, grave ou bénigne, Accidents classiques ou spéciaux. - Hg comme 606 ou similaires doit être repris et transformé par le foie pour devenir un poison du tréponème. Donc rien ne remplace Hg, rien ne vaut la voie rectale, rien ne vaut les
SUPPARGYRES DU Dr FAUCHER (34, Ancien Laboratoire FAUCHER Boulevard de Clichy, PARIS)
Peuvent être employés à tous les âges comme traitement principal ou comme adjuvant.

NOUVELLES (*Suite*)

Prix Dusgate. — Un encouragement de 1.000 francs est accordé à M. Jules Leclercq, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lille, pour son mémoire intitulé : « Au sujet des inhumations précipitées ».

Un encouragement de 500 francs est accordé à M. Albert Terson, pour son mémoire intitulé : « Signes et nouveaux réactifs oculaires de la mort ».

Prix Bellion (1.400 francs). — Le prix est décerné à MM. Maurice Courtois-Suffit, médecin des hôpitaux de Paris, et René Giroux, interne des hôpitaux de Paris, pour leur ouvrage intitulé : « La cocaïne ».

Une mention honorable est accordée à MM. Bec, médecin major de 1re classe des troupes coloniales, et A. Pérès, instituteur principal à Gorée (Sénégal), pour leur ouvrage intitulé : « Memento d'hygiène à l'usage des instituteurs de l'Afrique occidentale française ».

Prix du barron Larrey (950 francs). — Le prix est décerné à M. J. Peyrot, médecin-major de 1re classe des troupes coloniales, pour son mémoire intitule : Etude sur la médecine sociale dans le Palatinat bavarois ».

Une mention très honorable est accordée à M. Flavien Bonnet-Roy, ancien chef du centre de chirurgie maxillo-faciale de la Xe armée, pour son ouvrage intitulé : « L'ostéotomie mandibulaire dans le traitement des fractures balistiques de la mâchoire inférieure », et à M. Pierre Talon, médecin-major de 1re classe, pour ses recherches relatives à l'hygiène et à la vie du soldat.

PHYSIOLOGIE. — *Prix Montyon* (750 francs). — Le prix est décerné à M. Emile-G. Terroine, professeur à la Faculté des Sciences de Strasbourg, pour son onvrage intitulé : « Contribution à la connaissance de la physiologie des substances grasses et lipoïdes ».

Prix Lallemand (1800 francs). — Le prix est décerné à MM. Paul Sollier, médecin du sanatorium de Boulogne-sur-Seine, Marius Chartier, médecin de l'Institut de physiothérapie neurologique, Félix Rose, ancien chef de clinique à la Faculté de Médecine de Paris, Ch. Villandre, chirurgien adjoint de l'hôpital Saint-Joseph, pour leur ouvrage intitulé : « Traité clinique de neurologie de guerre ».

Une mention très honorable est accordée à M. André Guillaume, interne des hôpitaux de Paris, pour son ouvrage intitulé : « Le sympathique et les systèmes associés ».

Prix L. La Caze (10.000 francs). — Le prix est décerné à M. Maurice Arthus, professeur à l'Université de Lausanne, pour l'ensemble de ses travaux.

Prix Martin-Damourette (1.400 francs). — Le prix est décerné à M. J.-F. Heymans, professeur à l'Université de Gand, pour son ouvrage intitulé : « Iso-, hyper-et hypothermisatison de mammifères par calorification et frigorification du sang de la circulation carotido-jugulaire anastomosée ».

Prix Philipeaux (900 francs). — Le prix est décerné à M. Ch. Dhéré, professeur à l'Université de Fribourg (Suisse), pour ses recherches sur l'hémocyanine.

Service médical de nuit de la ville de Paris. — Le nouveau service médical de nuit, tel qu'il a été organisé d'après le rapport de M. Massard, entrera en vigueur le 15 septembre.

VARIÉTÉS

La protection de la première enfance à Lyon au 18e siècle.

Depuis longtemps la ville de Lyon a marqué sa sollicitude pour les œuvres ayant pour but la proctection des tout petits.

Déjà, au XVIIIe siècle, une fraction importante de la société lyonnaise avait conçu pour elle un grand intérêt. L'histoire locale montre qu'en 1784 fut créé à Lyon un « Institut de bienfaisance en faveur des mères nourrices ». Un an après, cet institut possédait un capital de 12.000 livres en argent, somme considérable pour l'époque. L'auteur dramatique Beaumarchais fut averti de la tentative effectuee par les Lyonnais. A Paris, il avait été obligé de lutter contre de nombreuses difficultés pour organiser une société de bienfaisance. Sans tarder, il adresse au Comité lyonnais, une lettre de chaleureuses félicitations : « Vous avez, disait-il, honoré mon plan en l'adoptant, permettez-moi de concourir à son exécution. Votre exemple ouvrira les yeux de la capitale, et nous vous devrons un bien général que l'intérêt particulier s'efforce, hélas ! de retarder chez nous ». En même temps il proposait d'envoyer à la direction du spectacle de Lyon un exemplaire du *Mariage de Figaro*, avec cette seule condition qu'en jouant cette pièce, on prélèverait, comme à Paris, le droit d'auteur que Beaumarchais consacrerait en entier au nouvel établissement. Le 3 mars 1785, eut lieu une représentation donnée au bénéfice de l'Institut Lyonnais de Bienfaisance. On ne joua point le *Mariage de Figaro*, mais *Norac et Javolée*, préparé spécialement par Beaumarchais. La représentation produisit une somme importante qui fut attribuée à l'Institut. Presque à la même époque, l'Œuvre de la Charité Maternelle était fondée à Paris en 1784 par Mme Du Fougeret sous la protection de la reine Marie-Antoinette. La volonté de la reine était que l'action de l'Œuvre s'étendit aux principales villes de France. Lyon put bientôt satisfaire ce désir.

(M. Pehu, *Bulletin* de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, no 10, 1920.)

BIBLIOGRAPHIE

Préceptes et maximes d'éducation physique, par le Dr MAURICE BOIGEY, médecin-major de 1re classe, docteur ès sciences de l'Université, médecin-chef de l'Ecole normale d'éducation physique de Joinville. Un volume petit in-16. 4 fr. Payot et Cie, 106, Bd St-Germain, Paris.

Les Préceptes et maximes d'éducation physique font suite à une série d'ouvrages du même auteur : L'Elevage humain (2 vol.) La Physiologie générale de l'éducation physique.

Biologiste et sociologue, le Dr Boigey se montre « eugéniste », attaché à la recherche du meilleur devenir de la race. On trouve dans ses livres un optimisme énergique, une foi dans l'homme, une logique s'imposant sans pédantisme qui forcent l'estime et la sympathie. Il s'exprime avec une sagesse parfaite, servie par une expérience variée, son existence de médecin de l'armée l'ayant mis en contact avec les mondes les plus divers et les races les plus éloignées.

Il est bien rare de rencontrer un ouvrage tel que les Maximes d'éducation physique, où la clarté du style et la composition, la justesse des propositions et la sérénité du jugement ne sont pas un seul instant influencées par les idées d'écoles. Cette indépendance est d'autant plus méritoire que l'auteur est médecin-chef de l'illustre école de gymnastique de Joinville et qu'il préside aux applications physiologiques d'une admirable méthode d'éducation physiqun. Son nouveau livre doit être lu par tous les sportsmen et par tous ceux qui ont à s'occuper d'éducation physique.

La vérité expérimentale et la raison la plus généreuse éclatent à chaque page, sans que jamais le conseil donné soit un rêve, mais bien un conseil pratique et immédiatement applicable. Les ouvrages du Dr Boigey sont des manuels d'espérance parce qu'ils nous présentent exactement les conditions de régénération et de bonheur qu'il ne tient qu'à notre énergie de réaliser au foyer comme dans la vie publique. Ils ne contiennent qu'une claire vérité vérifiable soumise à la bonne volonté de quiconque prétend confondre l'intérêt d'autrui avec son propre intérêt.

Etude critique du diagnostic de la blennorrhagie et de son évolution. Contribution à l'établissement des données diagnostiques et pronostiques par une méthode d'observation graphique. (M. BORDIER. Thèse de Paris, 1920).

L'A. propose un système d'observation graphique susceptible de rendre des services.

Les minéraux végétalisés, par E. AUCHER. 1 br. in-8 carré, 34 p., 4 figures dans le texte. Prix : 2 fr. 20. Maloine, éditeur, Paris, 1920.

L'idée de l'emploi synthétique pour la végétalisation des minéraux. s'était imposée depuis longtemps à l'esprit de M. Aucher, mais la mise en œuvre des moyens appropriés lui paraissait singulièrement difficile. Lorsqu'en 1913, il put s'entretenir avec le professeur Branly auquel il avait soumis un travail sur la radioactivité.

Dans ce mémoire, il rapportait une observation d'un cresson jeté à l'état de debris dans une citerne remplie par des déchets minéraux contenant — mélangés intimement — une partie de sulfate de chaux et deux d'oxyde de fer. Ce dépôt minéral, sous l'influence du soleil d'été, avait réalisé grossièrement un sol alcalino-ferreux, et l'humidité de l'automne, grâce à des pluies survenues, avait fait prospérer ce cresson d'une manière luxuriante. D'autre part, ce cresson était comestible et sa digestion était facile.

M. Branly fut vivement frappé par ce passage du manuscrit. Il conseilla à M. Aucher de délaisser la radioactivité et de se consacrer à la végétalisation des minéraux. Les résultats que M. Aucher a obtenus par la suite ont montré que les conseils du Pr Branly étaient bons.

On trouvera dans cette brochure l'exposé des méthodes employées pour l'assimilation des minéraux par les plantes. Ses brochures précédentes n'ayant fait connaître que sommairement ses modes opératoires, M. Aucher a voulu, cette fois, exposer en détail les règles qui ont présidé à la constitution de ses terrains et il a ajouté quelques observations générales sur ces cultures et leurs rendements.

Manuel technique de massage par le Dr J. BROUSSES, ex-répétiteur de pathologie chirurgicale à l'Ecole du service de santé militaire, lauréat de l'Académie de médecine, membre correspondant de la Société de Chirurgie. *Cinquième édition revue et augmenté.* 1 volume in-16 de 386 pages, avec 85 figures dans le texte, 12 fr. net.

L'art de masser, quand on ne cherche à l'utiliser que comme un complément utile de thérapeutique, ne saurait être considéré comme tellement difficile que le médecin lui-même doit s'y être spécialisé pour le pouvoir pratiquer avec succès. La plupart des auteurs qui ont écrit sur le massage semblent avoir cherché à en compliquer la technique. Au contraire, l'auteur de ce petit livre, à la suite d'une longue pratique, a acquis la conviction que les manipulations du massage pouvaient, sans rien perdre de leur efficacité, être ramenées à une description simple et qui, débarrassée le plus possible de termes scientifiques, serait rendue compréhensible pour tous.

Chaque nouvelle édition de ce livre s'est augmentée d'apports dus à des innovations constantes — massage à l'électricité, à l'hydrothépie, à la mécanothérapie et à l'enseignement expérimental de la guerre.

La Pécheresse. Histoire d'amour, par Henri DE RÉGNIER. 1 vol. Prix : 7 fr. Mercure de France, 26, rue de Condé, Paris.

Il y a bien de l'esprit dans ce nouveau roman qui est quelque peu libertin, c'est-à-dire licencieux et irréligieux. C'est un des meilleurs de M. Henri de Régnier et un des bons livres de l'année.


SEL
DE
HUNT

FONDÉ EN 1873. — N° 38. Le numéro : 40 centimes. 18 SEPTEMBRE 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

ADMINISTRATION

A. ROUZAUD
41, Rue des Ecoles, PARIS (Ve)
Téléphone : Gobelins 30-03

ABONNEMENTS :
France et Colonies........... 20 fr.
Union postale................ 25 fr.
Etudiants
France et Colonies .... 12 fr
Union postale .... 15 fr.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois
Joindre 0,75 pour chaque changement d'adresse.

SOMMAIRE

NOUVELLES

Concours pour l'admission à quatre places d'interne en médecine et en chirurgie à la Maison départementale de Nanterre, et à des places éventuelles d'interne provisoire. — Le 25 octobre 1920 s'ouvrira un concours pour l'admission à quatre places d'interne en médecine et en chirurgie à la Maison départementale de Nanterre et pour la désignation de candidats qui pourront être appelés, le cas échéant, du 15 décembre 1920 au 14 décembre 1921, à des places d'interne provisoire.

Les candidats ayant à accomplir le service militaire devront en faire la déclaration au moment de leur inscription. S'ils sont admis aux places d'interne titulaire, la date de leur entrée en fonctions sera reportée au 15 décembre de l'année de leur libération.

Les internes titulaires seront nommés pour un an. Leurs fonctions pourront être prorogées successivement trois fois, pour une nouvelle année, par le Préfet de Police, sur avis de MM. les Médecins et Chirurgiens, chefs de service, et du Directeur de l'Etablissement. L'accomplissement du service militaire ne sera pas un obstacle à la présentation des demandes de prorogation dont l'effet, dans ce cas, se produira ou se continuera à dater du 15 décembre de l'année de la libération.

Les internes titulaires reçoivent un traitement annuel de 4.000 francs, y compris l'indemnité de logement.

Une indemnité spéciale de nourriture est allouée aux deux internes de garde.

Le prix de la carte d'abonnement au chemin de fer entre Paris-Saint-Lazare et la Garenne-Bezons, est remboursé aux internes.

Le registre d'inscription des candidats est ouvert dès maintenant à la Préfecture de Police (Bureau du Personnel). Il sera clos le 25 septembre 1920, à 4 heures du soir.

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

1° Etre Français ;
2° Etre âgés de moins de 30 ans (cette limite sera reculée d'autant de temps que les intéressés en auront passé sous les drapeaux pendant la guerre) ;
3° Etre pourvus d'au moins 12 inscriptions en médecine ;
4° Avoir accompli le stage obstétrical ;
5° N'être pas reçus Docteurs en Médecine ;

Ils doivent adresser au Préfet de Police :

1° Une demande sur papier timbré ;
2° Un extrait authentique, sur timbre, de leur acte de naissance ;
3° Les pièces établissant leur situation au point de vue militaire et, s'il y a lieu, leurs services pendant la guerre ;
4° Une notice indiquant leurs titres scientifiques et hospitaliers ;
5° Un certificat de scolarité de date récente ;
6° Le certificat d'accomplissement du stage obstétrical ;
7° L'engagement écrit de se démettre, en cas de nomination, de toutes fonctions dans les hôpitaux, hospices ou cliniques.

Le concours a lieu à la Maison départementale de Nanterre, dont l'accès est interdit aux candidats pendant les quinze jours qui précèdent la première épreuve. Il comprend deux séries d'épreuves :

a) *Epreuves d'admissibilité.* — Une composition écrite sur un sujet soit de pathologie médicale ou chirurgicale, soit de pathologie générale. La question est tirée au sort entre trois sujets arrêtés par le Jury immédiatement avant la séance.

Les candidats ont 1 h. 1/2 pour traiter la question.

Elle est notée de 0 à 20 points. La note 10 est éliminatoire.

b) *Epreuves définitives.* — 1° Une épreuve orale théorique.

Dix minutes sont accordées pour l'exposition du sujet après dix minutes de réflexion, avec faculté de prendre des notes. L'épreuve comporte deux questions : une question d'anatomie macroscopique descriptive, une question de pathologie ou de petite chirurgie.

Les deux questions sont tirées au sort parmi six sujets arrêtés par le Jury immédiatement avant la séance. Tous les candidats passant le même jour traitent la même question.

2° Deux épreuves cliniques :

a) Une épreuve de clinique médicale ;
b) Une épreuve de clinique chirurgicale.

Pour chacune des deux épreuves il est accordé :

Dix minutes pour l'examen du malade ;
Dix minutes de réflexion, avec faculté de prendre des notes ;
Dix minutes d'exposé.

Chacune des épreuves définitives est notée de 0 à 20 points.

Toutes les réserves sont notées immédiatement et les résultats en sont affichés avant de passer à l'épreuve suivante.

Le Jury est composé, sous la présidence du représentant du Préfet de Police, de cinq membres, savoir : le Directeur du Personnel, de la Comptabilité et du Matériel de la Préfecture de Police et quatre membres pris parmi les médecins et chirurgiens de la Maison de Nanterre ou des différents Services de la Préfecture de Police.

Un arrêté préfectoral désigne le Président et les membres du Jury.

Tous liens de parenté ou d'alliance entre un des concurrents et un membre du Jury doivent être signalés à l'administration en vue de la modification du Jury.

Les candidats sont classés par ordre de mérite ; en cas de classement *ex æquo*, il est tenu compte des titres hospitaliers antérieurs, s'il en existe, ou du nombre d'inscriptions de médecine.

Tout interne qui serait reçu docteur en médecine, au cours de ses fonctions, serait, *ipso facto*, considéré comme démissionnaire.

Hôpital maritime de Berck. — Il est créé à l'hôpital maritime de Berck un emploi de chef de laboratoire de bactériologie. Ce chef de laboratoire est nommé pour quatre ans, sur la présentation du chirurgien en chef, et choisi parmi les anciens internes des hôpitaux de Paris. Il peut être maintenu en fonction sur la proposition du chirurgien en chef, par périodes de quatre ans.

Le chef du laboratoire de bactériologie de l'hôpital de Berck est chargé, sous la direction du chirurgien en chef, des travaux chimiques et bactériologiques et des soins médicaux proprement dits. Il a également la charge des examens de laboratoire dont peuvent avoir besoin les enfants assistés de la Seine en traitement dans les hôpitaux Bouville et Vincent.

Le traitement alloué au chef du laboratoire de bactériologie de l'hôpital de Berck est fixé à 6.000 francs par an. La dépense sera imputée en 1920 sur l'ensemble des crédits inscrits au chapitre 7 du budget de l'Administration générale de l'Assistance publique.



VARIÉTÉS

La Nébulisation.

La physique s'est enrichie successivement de tous les faits nouveaux que présentait telle ou elle vibration lumineuse, calorifique ou électrique, et on sait combien sont variés les effets des radiations suivant qu'elles appartiennent à telle hauteur dans l'échelle des spectres.

Le Docteur L-V. Nicolaï, professeur à l'Académie de Pavie, s'est préoccupé de rechercher dans le domaine des brouillards artificiels les effets physiques, chimiques et physiologiques des liquides poudroyés. A cet effet, il a été amené à distinguer dans le faisceau hétérogène constituant les brouillards en général, celles des particules dont le diamètre, la masse et l'état vraisemblablement électrique présentaient des propriétés particulières. Ayant fait cette distinction, le professeur Nicolaï imagina un appareil d'une grande simplicité pour produire à volonté dans les meilleures conditions d'intensité et de commodité un brouillard constitué de particules homogènes, calibrées pour ainsi dire.

Ces brouillards ainsi produits ont notamment la propriété de se répandre dans l'ambiance, de s'y maintenir et de pénétrer au travers des corps poreux. Les dimensions des gouttelettes ainsi obtenues varient entre 1 et 5 microns.

On conçoit que si ce liquide « nébulisé » est une solution comportant des sels minéraux, des produits antiseptiques d'une densité quelconque, le brouillard sera constitué par des particules possédant intégralement les propriétés de la solution initiale.

La « Nébulisation » est donc un moyen commode de véhiculer et de faire pénétrer partout des agents chimiques dans un but de désinfection, de thérapeutique ou d'humidification industrielle.

En effet, en nébulisant une solution de formol à 20 % même à raison de 6 à 8 grammes par mètre cube on obtient une désinfection jugée parfaite par toutes les personnalités et les laboratoires qui l'ont contrôlée, notamment par le Comité Supérieur d'Hygiène.

En nébulisant la même solution dans des autoclaves où l'on a préalablement fait le vide, la désinfection en profondeur est assurée d'une façon absolue.

Le brouillard produit par les appareils du professeur Nicolaï ne mouille pas, n'altère ni ne décolore et son action est complète au-dessous de la température qui pourrait nuire aux matières organiques comme les fourrures par exemple.

En nébulisant de l'eau pure on obtient une humidification rationnelle des locaux sans porter le moins du monde atteinte aux bronches des ouvriers astreints à y séjourner.

Enfin, en nébulisant des eaux minérales ou des produits médicamenteux on fait les cures les plus scientifiques suivant que l'on varie les conditions de température, de véhicule et d'application.

La « Nébulisation » est tout indiquée pour l'assainissement permanent des salles de réunion publique, soit pour y corriger le degré hygométrique soit pour en assurer périodiquement la désinfection en substituant l'antiseptique au liquide plus ou moins balsamique que l'on pourrait poudroyer dans les ambiances précitées.

(DOGILBERT, Congrès de Monaco.)

(Voir suite, p. 644.)

Qu'est-ce-que la médecine ?

«... La médecine, loin d'être une science autonome comme la mathématique, la physique ou la chimie, est un art, c'est-à-dire l'utilisation, pour l'action curative, d'une foule de données empruntées aux sciences les plus diverses. La clinique et la thérapeutique elles-mêmes constituent plus la synthèse d'enseignements d'origine variée que des sciences autonomes qui, avec d'autres sciences autonomes, fourniraient la matière d'une discipline particulière et nouvelle. C'est ainsi que, avant d'être immédiatement pratique ou appliqué, l'enseignement de la médecine doit viser d'abord à un enrichissement de la culture générale. On peut concevoir à la rigueur des praticiens qui n'auraient pas reçu cette culture générale : je me flatte de penser que vous repoussez d'avance toutes les suggestions qui tendent à rétrécir les avenues de l'Intelligence au profit de je ne sais quelles nécessités d'ordre pratique. Vous connaissez tous le type de cet excellent infirmier qui, par la force de l'habitude, est capable de poser un diagnostic ou plus exactement de coller une étiquette sur une maladie et qui, à la rigueur, est également capable d'indiquer et d'appliquer les remèdes appropriés. Est-ce à ce brave homme dont ignorance excuse les prétentions que vous confierez la santé des êtres qui vous sont chers ? Et vous vous insurgeriez à juste titre contre un enseignement qui ne serait qu'un formulaire de procédés, susceptible peut-être de vous faire réaliser une économie de temps et d'efforts, mais qui ne satisferait pas votre besoin de comprendre. Mais vous souhaitez aussi ne pas vous écarter du but que vous poursuivez, c'est-à-dire de recevoir une instruction qui vous mette en mesure de devenir des médecins distingués. Eh bien, je vous le déclare, on est effrayé de tout l'ensemble imposant de connaissances variées qu'il convient de posséder pour exercer avec distinction la médecine, car l'objet de vos études et de votre sollicitude, c'est l'homme même et non pas seulement l'homme animal, mais encore l'homme raisonnable et l'homme moral. Ne croyez pas que ce patient qui souffre dans un lit et qui réclame des soins soit un individu banal, exactement pareil à des millions d'autres, comme une machine construite en série. Vous n'avez pas affaire à l'homme en soi, au noumène de l'Homme, mais à un homme, composé à la fois chétif et formidable, où, aux éléments essentiels, se mêlent en proportions indéterminées les influences complexes de la famille et de l'hérédité, du métier et du milieu social, de la race et de la patrie, du climat et de la géologie. Vous apercevez déjà qu'en face d'un malade, vous n'aurez pas à appliquer sans discernement des procédés appris par cœur, mais avant tout à *choisir* des méthodes thérapeutiques, à faire preuve de finesse, de discernement, vous aurez sans cesse à exercer vos facultés d'adaptation. Qu'est-ce à dire, sinon que le domaine de la médecine est infiniment plus vaste que ne l'imagine notre infirmier et que cet art si délicat doit être souple pour être efficace, et éclairé, pour que le médecin puisse modeler chaque jour son action sur des réalités parentes mais non jumelles. Il n'est pas possible et il n'est pas souhaitable que Pic de la Mirandole devienne le modèle du médecin moderne, mais il est nécessaire à l'exercice correct et fécond de notre art que le praticien possède des clartes suffisantes de toutes les sciences qui traitent de l'homme. L'enseignement secondaire que vous avez reçu a tendu a ce que rien d humain ne vous fût étranger. L'enseignement médical doit tendre au même but, avec une orientation pratique, et c'est pourquoi les sciences fondamentales sont à la base même de l'art que vous vous proposez d'exercer. »

(Prof. R. COLLIN. L'histologie et la médecine. Leçon d'ouverture du cours d'histologie à la Faculté de Nancy. *Rev. méd. de l'Est.* 1er juin 1920.)







FONDÉ EN 1873. — N° 39. Le numéro : 40 centimes 25 SEPTEMBRE 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

SOMMAIRE

NOUVELLES

Faculté de médecine. — *Clinique médicale de l'hôpital Saint-Antoine.* (Prof. Chauffard). — Cours de perfectionnement sur les maladies de la nutrition, sous la direction de M. le Pr. Chauffard et Noël Fiessinger, prof. agrégé, avec le concours de MM. Laroche et Flandin, anc. chefs de clinique, Brodin et Huber, chefs de clinique, Troisier et Grigaut, chefs de laboratoire.

Programme du cours. — L'humorisme ancien et moderne (Prof. Chauffard). — La lithiase biliaire, étude clinique (Fiessinger). — La lithiase biliaire : pathogénie et traitement (Fiessinger). — Les cholestérinémies et le dosage de la cholestérine (Grigaut). — La lithiase rénale et son traitement (Fiessinger). — Le diabète, étude clinique (Brodin). — Les glycémies et la pathogénie du diabète (Brodin). Le traitement du diabète (Brodin). — La goutte et son traitement (Fiessinger). — L'acide urique, son dosage (Grigaut). — Les obésités et leur traitement (Huber). — Les néphrites, étude clinique (Huber). — Les néphrites, pathogénie et traitement (Huber). — Le dosage des substances azotées du sang (Grigaut). — L'artériosclérose et son traitement (Fiessinger). — Les états anaphylactiques et leur traitement (Flandin). — Le rhumatisme chronique et son traitement (Fiessinger). — Les syndromes thyroïdiens et leur traitement (Troisier). — Les syndromes hypophysaires et leur traitement (Troisier). — Les syndromes surrénaux et leur traitement (Troisier). — Les épreuves biologiques dans le diagnostic de la syphilis (Laroche).

Ce cours, composé de 21 leçons, commencera le lundi 11 octobre et aura lieu tous les jours, sauf le dimanche, à la clinique de l'hôpital Saint-Antoine, à 3 heures l'après-midi.

Il sera complété par des démonstrations pratiques faites au laboratoire sur tous les dosages actuellement utilisés en clinique.

Un résumé de chaque leçon sera remis aux auditeurs.

Le droit d'incription est de 150 francs.

Clinique des maladies cutanées et syphilitiques. — *Cours pratique et complet de dermatologie* du 4 octobre au 20 novembre, sous la direction de M. le Prof. Jeanselme, avec la collaboration de :

MM. Sébileau, Thibierge, Darier, Hudelo, Milian, Gougerot, Louste, Coutela, Hautant, Sabouraud, Bizard, Noiré, Rubens-Duval, Touraine, P. Chevallier, Burnier, Marcel Bloch, Giraudeau, Pomaret, Carron de la Carrière, Civatte, Ferrand.

Le cours aura lieu du *lundi 4 octobre* au *samedi 20 novembre* 1920, tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, l'après-midi, à 1 h. 30 et à 3 heures, à l'Hôpital Saint-Louis, 40, rue Bichat, au Musée, à l'Amphithéâtre de la clinique, à la Polyclinique ou au Laboratoire.

Tous les cours seront accompagnés de présentations de malades, de projections, de moulages du musée de l'hôpital Saint-Louis, de préparations microscopiques, de démonstrations de laboratoire et de thérapeutique. (Examens bactériologiques : biopsies ; culture des mycoses et des teignes, etc. Radiothérapie ; radiumthérapie ; photothérapie ; électrolyse ; haute fréquence ; neigne carbonique ; scarifications ; frotte, etc.).

Les salles de la clinique et des services de l'hôpital Saint-Louis seront accessibles aux assistants des cours tous les matins, de 9 heures à 11 h. 30. Le musée des moulages est ouvert de 9 heures à 12 heures et de 2 heures à 5 heures. Un horaire détaillé sera distribué à chacun des auditeurs. Un certificat leur sera distribué à la fin du cours.

Le programme des cours comporte 73 leçons.

Deux cours semblables ont lieu chaque année en avril, mai, juin et en octobre, novembre, décembre. Un cours spécial sera organisé pour les élèves qui désirent se perfectionner dans les techniques de laboratoire.

Le droit à verser est de 150 francs.

Seront admis les médecins et étudiants français et étrangers sur la présentation de la quittance du versement du droit et de la carte d'immatriculation, délivrés au secrétariat de la Faculté, guichet n° 3.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au laboratoire de la Faculté (Hôpital Saint-Louis, Dr Marcel Bloch).

Cours pratique et complet de vénéréologie du 22 novembre au 30 décembre 1920, sous la direction de M. le Prof. Jeanselme, avec la collaboration de :

MM. Sébileau, Thibierge, Darier, Hudelo, Milian, Louste, Gougerot, Darré, De Jong, Tixier, Lian, Sezary, Coutela, Hautant, Levaditi, Bizard, Marcel Sée, Barré, Touraine, P. Chevallier, Burnier, Marcel Bloch, Giraudeau, Pomaret, Schulmann, Carron de la Carrière. Civatte.

Le cours aura lieu du *lundi 22 novembre* au *jeudi 30 décembre* 1920, tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, l'après-midi, à 1 h. 30 et à 3 heures, à l'Hôpital Saint Louis, 40 rue Bichat, au Musée, à l'Amphithéâtre de la clinique, à la Polyclinique ou au Laboratoire.

Tous les cours seront accompagnés de présentations de malades, de projections, de moulages du musée de l'hôpital Saint-Louis, de préparations microscopiques, de démonstrations de laboratoire et de thérapeutique. (Recherches du tréponème ; examens bactériologiques des ; réaction de Wassermann ; ponction lombaire ; biopsies, etc.).

Les salles de la clinique et des services de l'hôpital Saint-Louis seront accessibles aux assistants du cours tous les matins, de 9 heures à 11 h. 30. Le Musée des moulages est ouvert de 9 heures à 12 heures et de 2 heures à 5 heures. Un horaire sera distribué à chacun des auditeurs Un certificat leur sera délivré à la fin du cours.

Le programme des cours comporte 72 leçons.

Deux cours semblables ont lieu chaque année en avril, mai, juin et en octobre, novembre, décembre. Un cours spécial sera organisé pour les élèves qui désirent se perfectionner dans les techniques de laboratoire.

Le droit à verser est de 150 francs.

Seront admis les médecins et étudiants français et étrangers sur la présentation de la quittance du versement du droit et de la carte d'immatriculation, délivrés au secrétariat de la Faculté, guichet n° 3.

Pour renseignements complémentaires s'adresser au laboratoire de la Faculté (Hôpital Saint-Louis, Dr Marcel Bloch).

(*Voir suite, p.* 656.)

NOUVELLES (*Suite*)

Hospices civils de Rouen. — *Concours pour 4 places d'interne en pharmacie*, le 9 décembre 1920. — Un concours pour la nomination à quatre places d'interne en pharmacie dans les Hôpitaux de Rouen aura lieu le jeudi 9 décembre 1920. Les épreuves commenceront à 9 heures du matin, à l'Hospice-général, salle des séances.

Epreuves. — Les épreuves consistent : 1° dans la reconnaissance de vingt substances pharmaceutiques choisies par le Jury ;

2° Dans une épreuve orale sur des sujets pratiques de pharmacologie et sur des notions de chimie et de matière médicale ;

3° Dans une composition écrite sur des sujets énoncés au paragraphe précédent.

Conditions d'admission au concours. — Les candidats devront se faire inscrire à la direction, enclave de l'Hospice-général, quinze jours avant la date fixée pour le concours, soit le 24 *novembre* 1920 avant midi au plus tard. Passé ce délai, aucune inscription ne sera admise.

Ils devront déposer :

1° Un certificat de moralité ;
2° Un certificat de validation de stage ;
3° Leur acte de naissance.

Les internes sont tenus de faire à tour de rôle un service de garde pendant 24 heures consécutives durant lesquelles ils ne peuvent quitter l'hôpital sans une autorisation spéciale de l'Administration et sous condition d'être suppléés par un autre interne.

Les internes sont logés et nourris dans l'hôpital où ils font leur service. Ils reçoivent en outre une indemnité mensuelle de soixante-quinze francs.

Enfants assistés de la Seine. — Sont nommés : à titre provisoire, aux fonctions de médecin du service des enfants assistés de la Seine :

Pour la circonscription d'Urcay (agence de Saint-Amand, nouvellement créée) : M. Capela (Guillaume).

Pour la circonscription de Magny-Cours (agence de Nevers), en remplacement de M. Turpin décédé : M. Prat (Albert).

Pour la circonscription de Campagne-les-Hesdin (agence de Hesdin), en remplacement de M. Morel, démissionnaire : M. Cousyn (André).

Pour la circonscription nouvellement créée de Cronat (agence de Bourbon-Lancy) : M. Lacaze (Alexandre).

BIBLIOGRAPHIE

Traité d'anatomie clinique et de diagnostic médical topographique, par le Dr Busquet, médecin principal de l'armée. I — Anatomie clinique : tête et cou, 1920. 1 vol. gr. in-8 de 320 pages, avec 218 figures. 25 fr. (J.-B. Baillière et fils, 19 rue Hautefeuille, Paris).

Le but de ce livre est de mettre entre les mains de celui qui aborde l'étude d'un malade et veut en pratiquer l'examen, les notions d'anatomie clinique topographique, les procédés de choix à utiliser et les directives à suivre pour arriver à une observation fructueuse et à des déductions pratiques qui puissent conduire au diagnostic.

La première partie ou anatomie clinique médicale topographique, traite : de l'étude de la surface extérieure du corps, avec ses reliefs, ses dépressions, ses repères divers ; de l'étude des différents organes, en tant que conformation, caractères localisation précise avec projection sur le revêtement cutané à travers lequel le médecin pratique ses recherches, constitution histologique qui préside à leur fonctionnement physiologique, rapports avec les organes adjacents, susceptibles de les influencer pathologiquement par leur voisinage morbide ou d'être influencé eux-mêmes par des causes identiques ; rapports avec l'ensemble de l'organisme par les connexions vasculaires ou par le système nerveux ; de l'étude de l'appareil musculo-articulaire, dont les dispositions règlent le dynamisme si important pour le clinicien.

Pour arriver à constituer l'ensemble de ces connaissances d'anatomie clinique, M. Busquet a dû emprunter des données à l'anatomie descriptive, à l'anatomie des formes et aussi, pour une part importante, à l'anatomie du vivant à l'aide de la radiologie, à l'histologie, à la physiologie, à la mécanique.

La première partie est subdivisée en deux fascicules : 1° tête et cou ; 2° tronc et membres supérieurs et inférieurs.

Dans la deuxième partie ou diagnostic médical topographique, se trouveront toutes les données utilisables pour l'examen du malade : examen de l'ensemble de l'organisme ; examen des divers organes à l'aide des procédés cliniques, des méthodes expérimentales ou des recherches de laboratoire (radiologie, bactériologie, chimie clinique). Nous avons tenu à avoir beaucoup d'illustrations afin d'aider au diagnostic de visu.

Cette deuxième partie formera deux fascicules : 1° méthodes d'examen ; maladies générales ; tête et cou ; — affections du tronc et des membres.

Les candidats aux concours, et en particulier aux concours d'internat, devront se procurer cet ouvrage qui leur sera de première utilité.

Anthologie littéraire de l'Alsace et de la Lorraine du XIIe au XXe siècle par Ad. Van Bever.
Un volume in-16, 516 p. Prix : 6 fr. Librairie Delagrave : 15, rue Soufflot, Paris.

En lisant ce choix de textes variés, les fervents lettrés trouveront un agrément certain à voir associés à des noms anciens et notoires, ceux d'écrivains actuels et aussi ceux de quelques ignorés ou dédaignés. Ce nouveau volume est digne de la collection Pallas.


René Vincent
PRESCRIRE
Aux Enfants
10 à 30 gouttes par jour
Aux Adultes
40 à 60 gouttes par jour
d'Iodogénol Pépin
DANS
Adénopathies
Lymphatisme
Tuberculoses
Arthritisme
Artério-Sclérose
Asthme
PEPIN & LEBOUCQ
30, Rue Armand-Sylvestre
à COURBEVOIE (Seine).

FONDÉ EN 1873. — N° 40. Le numéro : 40 centimes. 2 OCTOBRE 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

SOMMAIRE


UROFORMINE GOBEY
Comprimés dosés à 0gr.50
d'hexaméthylène-tétramine chimiquement pure.

NOUVELLES

Office public d'hygiène sociale de la Seine. — Le Conseil général de la Seine, conformément aux conclusions d'un rapport de M. Henri Sellier, au nom de la 3é commission, vient de prendre les délibérations suivantes :

1re *délibération*. « Est acceptée la donation, par l'Union des Femmes de France et Mme Jovignot, au département de la Seine, avec affectation à l'Office public d'hygiène sociale, des constructions édifiées depuis le 1er avril 1918 au dispensaire, 12, rue Tiphaine, ainsi que des installations, mobilier, matérie, instruments de laboratoire et objets divers garnissant ledit dispensaire, aux clauses et conditions des lettres de l'Union des Femmes de France en date des 14 et 31 octobre 1919. »

2e *Délibération*. Article premier. — « Est approuvé, dans la limite d'une dépense de 2.629.700 francs, dont 1.660.000 francs pour les travaux prévus au devis de l'architecte, et 969.700 francs pour les travaux prévus au devis du service des installations mécaniques, le projet d'aménagement en sanatorium du camp d'aviation navale américaine de Saint-Trojan. »

Art. 2. — « Est autorisée l'ouverture d'un crédit provisionnel de 11.520 francs destiné à rembourser aux architectes, ingénieurs et réviseurs les frais de déplacement, de logement et de nourriture occasionnés pour l'exécution et le contrôle des travaux. »

Art. 3. — « La dépense totale, soit 2.641.220 francs, sera imputée jusqu'à concurrence de 6000.000 francs sur le crédit inscrit au chapitre 30, § 1er, art. 10, du budget de 1920, pour frais de premier établissement de l'Office public d'hygiène sociale, et pour le surplus, sait 2.041.220 francs, sur le bdget de report de 1919 sur 1920, correspondant au chapitre 30, § 1er, art. 7 du budget de 1919. »

Art. 4. — « Une recette de 1 million au titre de subvention de l'Etat, pour frais de premier établissement des dispensaires et sanatoria, sera inscrite au budget de l'exercice 1920. »

Ecole de médecine et de pharmacie de Reims. — L'Ecole de Médecine de Reims, qui a rouvert ses portes dès cette année, reprendra ses cours a la rentrée de l'année scolaire 1920-21, en novembre.

L'Ecole prépare au Certificat P. C. N. et en délivre le diplôme.

Les *Etudiants en Médecine* prennent douze inscriptions à l'Ecole y subissent deux examens définitifs et se préparent au troisième.

Les *Etudiants en Pharmacie* demeurent trois années à l'Ecole après le stage et y subissent les examens correspondants à leur scolarité.

L'Ecole délivre le diplôme de *Sage-femme*, permettant d'exercer dans toute la France. La durée des études qui est de deux ans, peut se passer en entier à la Maternité de l'Hôpital Civil.

Avantages. — Les Etudiants en médecine et en pharmacie appartenant à l'Ecole de Reims trouvent à l'Administration des Hospices, moyennant une rétribution modeste, la pension complète.

L'Ecole décernera en fin d'année scolaire, pour plus de 1.000 frs de prix de fondation.

Des places d'Externes en Médecine sont mises au concours chaque année. Les externes reçoivent, en échange des services qu'ils rendent, la pension complète. S'ils renoncent à cet avantage, il leur est alloué une indemnité annuelle de 500 francs. Un concours pour *huit* places, auquel peuvent prendre part les étudiants ou étudiantes français ayant au moins une inscription en médecine, et portant sur un programme élémentaire d'anatomie, pathologie, petite chirurgie, s'ouvrira fin novembre 1920.

Il y a aussi des places d'*Internes en Médecine et en Pharmacie*. Les internes reçoivent la pension complète et touchent, en outre, en première année une somme de 2.500 francs, en deuxième de 3.000 francs ; à ces sommes s'ajoute une indemnité de vie chère de deux francs par jour.

Laboratoire départemental du Cher. — Un concours est ouvert à la préfecture du Cher pour la nomination du directeur du Laboratoire départemental d'hygiène agricole et vétérinaire qui vient d'être créé.

Les candidats à cet emploi devront être Français ou naturalisés Français, âgés de 25 ans au moins et de 35 ans au plus au 31 décembre prochain et pourvus au moins de l'un des diplômes suivants : docteur en médecine, pharmacien, ingénieur agronome, vétérinaire, licencié ès sciences physiques ou naturelles.

Leur demande, rédigée sur timbre, devra être adressée au préfet du Cher avant le 15 octobre 1920 et être accompagnée des documents suivants :

1° Acte de naissance ; 2° extrait du casier judiciaire ; 3° exposé de leurs titres, travaux, services, publications, etc.

Ne peuvent prendre part aux épreuves que les candidats agréés par le préfet, qui les en avisera au moins 10 jours avant la date du Concours.

Les épreuves auront lieu le jeudi 25 novembre 1920, à 8 heures, à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Clermond-Ferrand : elles comporteront : une épreuve sur titres (coefficient : 15) ; des épreuves pratiques (coefficient : 30) ; des épreuves orales (cocfficent ; 15).

Programme du concours. — Chimie agricole : Epreuves pratiques Dosage d'un ou de plusieurs éléments sur des boissons fermentées du lait ou ses dérivés, des terres, des engrais, *des amendements et des aliments du bétail*.

Epreuves orales ; Composition et fabrication des boissons fermentées ; production et récolte du lait ; *principe* de la fabrication du beurre et des fromages ; altérations d'origine microbienne et falsifications des produits précédents ; moyens préventifs et curatifs contre les causes de ces altérations ; origine, rôle et emploi des différentes sortes d'engrais, d'amendements ; *falsification des engrais et aliments du bétail*.

Hygiène et bactériologie humaine et vétérinaire : Epreuves pratiques ; portant sur la bactériologie appliquée à la clinique des maladie de l'homme et des animaux ; analyses d'eaux.

Epreuves orales ; Epidémiologie des maladies contagieuses de l'homme et des animaux : maladies communes à l'homme et aux animaux.

Le traitement de début attaché à la fonction est de 12.000 francs par an, plus un pourcentage de 10 à 30 pour 100 sur les analyses payantes(Minimum garanti 15.000 francs).

(*Voir suite, p.* 656.)


ΙΟΔΟΓΕΝΟΛ
ΠΕΠΙΝ

NOUVELLES (*Suite*)

Association générale des étudiants (*Service des remplacements*). — Messieurs les Médecins sont informés qu'ils trouveront à la Section de Médecine de l'Association Générale des Etudiants, 13, rue de la Bûcherie (5e), des remplaçants très sérieux (docteurs en médecine ou étudiants à 16 inscriptions) et des étudiants en cours d'études pouvant occuper des places d'assistants auprès des médecins ou dans des cliniques.

Les soins médicaux aux victimes de la guerre. — Le décret suivant vient de paraître au *Journal Officiel* du 15 septembre.

Art. 1er. — Les crédits, dont le détail suit, sont délégués au ministre de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales au titre du budget spécial de l'exercice 1920, des dépenses recouvrables sur les versements à recevoir en exécution des traités de paix :

Chap. 109. — Soins médicaux assurés aux victimes de la guerre par les sociétés de secours mutuels, 10 millions.

Chap. 110. — Service des soins médicaux assurés aux victimes de la guerre par les sociétés de secours mutuels. Emoluments du personnel, 30.000 francs.

Chap. 111. — Service des soins médicaux assurés aux victimes de la guerre par les sociétés de secours mutuels. Matériel et dépenses diverses, 20.000 francs.

Laboratoire de sérologie (direction : RUBINSTEIN), 54, rue Saussure, XVIIe, métro Villiers. — M. RUBINSTEIN fera un cours de sérologie appliquée à la clinique, du 2 novembre au 1er décembre, les *mardis*, *jeudis* et *samedis*, à 14 heures. Les cours *suivis de travaux pratiques*, traiteront le séro-diagnostic de la syphilis de la tuberculose, d'autres affections et les propriétés bio-chimiques des sérums. Le nombre des élèves est limité. Le prix à verser est de 150 francs. Pour les renseignements, s'adresser au Laboratoire, de 15 à 17 heures.

Médecins sanitaires maritimes. — La session réglementaire annuelle des examens pour l'obtention du titre de médecin sanitaire maritime aura lieu, à la Direction de la Santé de Marseille, les 25 et 26 octobre prochain.

Les inscriptions pour l'examen sont reçues au Secrétariat de la Direction de la Santé, 7 quai du Port, à Marseille, où devra être déposé le dossier réglementaire (acte de naissance, diplômes de médecine ou copie certifiée conforme, certificat de bonnes vie et mœurs, certificat de nationalité française).

En vue de la préparation des candidats, des conférences seront faites à l'Ecole de médecine de Marseille, au Pharo, par M. le docteur Raybaud, chargé du cours d'hygiène et de pathologie coloniales à l'École et chef de laboratoire à la Santé, à partir du 20 septembre, le lundi et le vendredi, à 16 heures.

Mariage et santé en Norvège. — Une nouvelle loi vient d'être promulguée en Norvège d'après laquelle toute personne désireuse de se marier doit produire une déclaration écrite, certifiant qu'elle est indemne de syphilis et toute autre maladie vénérienne. Quiconque produit sciemment une déclaration fausse sera puni légalement. Si un des futurs conjoints est atteint d'une maladie vénérienne de caractère bénin, il subira un examen médical dont le résultat sera communiqué à l'autre partie, qui pourra alors prendre sa décision en connaissance de cause.

Un autre article dit que le mariage est déclaré nul si le conjoint ayant déjà eu un enfant laisse ignorer ce fait à l'autre conjoint ou si la femme attendant un enfant n'en informe pas son futur mari. La séparation est dans ce cas prononcée au détriment de la personne coupable d'avoir dissimulé les faits.

BIBLIOGRAPHIE

Précis d'urologie, par le professeur LEGUEU, professeur à la Faculté de médecine, chirurgien de l'hôpital Necker, et le Dr Edmond PAPIN, ancien chef de clinique à la Faculté. In-18, 1921, 479 figures. Prix : 50 fr. ; franco 55 fr. A. Maloine et fils, éditeurs, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

Cet ouvrage répond exactement à son titre : c'est un précis au sens strict du mot. On n'y trouvera pas de considérations historiques et la bibliographie est réduite à un court index placé à la fin du volume.

Les méthodes d'exploration et de diagnostic tiennent près de la moitié de l'ouvrage. La pathologie spéciale est présentée d'une façon aussi concise que possible.

L'illustration a été particulièrement étudiée : à part quelques figures d'endoscopie et de radiographie, toutes sont schématiques ou demi-schématiques et ont été exécutées d'après les croquis du Dr E. Papin, soit par lui, soit par Leuba.

Ce précis répond certainement à un besoin : il n'existait aucun ouvrage de ce genre écrit spécialement pour les étudiants et les praticiens et où les urologistes trouveront eux-mêmes les données les plus récentes de la science. Naturellement, ce livre reflète les idées de l'école de Necker et les méthodes d'exploration décrites sont celles qu'on emploie journellement à la clinique Guyon.

Satyricon de Pétrone (traduction complète et littérale d'après les manuscrits de Milan 1476, de Bude 1587, de Trau 1663 et de Belgrade 1668), lithographies originales de MANCEAUX. 1 vol. Prix : 10 fr. M. Glomeau, éditeur, 21, rue Pierre-Nicole, Paris.

Ce livre a une légende qui s'appuie sur Tacite.

En effet cet historien raconte que Pétrone, favori de Néron et arbitre des élégances, accusé par l'infâme Tigelinus, fut condamné à se donner la mort Il convia tous ses amis, et au milieu des fêtes, récitant des vers badins, il se fit ouvrir et refermer les veines, perdant ainsi, chaque jour, avec un peu de sang, un peu de vie. Entre temps, il mit en ordre ses affaires, et composa cette « satire » contre Néron et ses familiers, les représentant dans leur vie scandaleuse sous des noms supposés. Et quand il eut rendu le dernier soupir, une copie du « Satyricon » fut remise à Néron épouvanté.

A la vérité, la personnalité de l'auteur du Satyricon, de même que le but de cet écrit sont inconnus. Quoi qu'il en soit, il demeure un roman passionnant d'aventures et de mœurs, rempli d'épisodes hilarants et qui possède l'avantage de nous faire pénétrer à fond dans la vie de la Rome décadente d'autant plus fidèlement qu'il est écrit par un Romain de la décadence.

Les maîtres de la pensée scientifique. — Cette collection comprendra les mémoires et les ouvrages les plus importants de tous les temps et de tous les pays. Elle est destinée à rendre accessibles aux savants et au public cultivé les travaux originaux qui marquent les étapes successives dans la construction lente et laborieuse de l'édifice scientifique.

Tous les domaines de la science y seront représentés. Etant la plus complète, elle fournira les documents indispensables aux historiens de la science et de la civilisation, qui voudront étudier l'évolution de l'esprit humain sous sa forme la plus élevée. Elle permettra aux savants de connaître plus intimement les découvertes de leurs devanciers. Elle offrira enfin à la jeunesse studieuse un moyen facile et peu coûteux de prendre contact à leur source même avec les méthodes expérimentales et les procédés ingénieux que les grands chercheurs ont dû inventer pour résoudre les difficultés. Méthodes concrètes, infiniment plus suggestives et plus fécondes que ne sont les règles schématiques des manuels.

Viennent de paraître dans cette collection : Lazare Spallanzani : Observations et expériences faites sur les animalcules des infusoires 2 vol. Lavoisier : Mémoires sur la respiration et la transpiration des animaux 1 vol. Le volume : Prix 3 fr. (majoration comprise). Gauthier-Villars et Cie, éditeurs, 55, quai des Grands-Augustins. Paris, 1920.

Les principes de la connaissance humaine, par BERKELEY. Traduction par Charles RENOUVIER. Un volume in-8°, 110 p. de la Collection « Les classiques de la philosophie. Prix : 4 fr. Armand Colin, éditeur, Paris, 1920.

Ce volume est le premier paru d'une collection où paraîtront les œuvres principales de Descartes, Maine de Byran, Malbranche, Condillac, Hobbes, Kant, etc. D'un prix modique, soigneusement édité — chaque volume est accompagné d'une étude biographique, de notices bibliographiques. — Cette collection est appelée à un grand succès.

FONDÉ EN 1873. — N° 41. Le numéro : 40 centimes. 9 OCTOBRE 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

ADMINISTRATION

A. ROUZAUD
41, Rue des Ecoles. PARIS (V^e)
Téléphone : Gobelins 30-03

ABONNEMENTS :
France et Colonies............ 20 fr.
Union postale.................. 25 fr.
Etudiants
France et Colonies............ 12 fr.
Union postale.................. 15 fr.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois
Joindre 0,75 pour chaque changement d'adresse.

Les bureaux de rédaction sont ouverts les Lundi, Mercredi et Vendredi, de 5 h. 1/2 à 6 h. 1/2.

SOMMAIRE

NOUVELLES

Faculté de médecine de Paris. — Il est créé à partir 1er novembre 1920, deux emplois d'agrégés à la Faculté de médecine de Paris.

— La *Fondation Déjerine.* — Le doyen de la Faculté de médecine de Paris est autorisé à accepter, au nom de cet établissement, la donation faite à cette Faculté par Mme Augusta Klumpfe, veuve de M. J. Déjerine, professeur à la dite Faculté, membre de l'Académie de médecine, des collections anatomo-pathologiques et iconographiques de M. Déjerine, ainsi que 10.000 francs de rente représentée par 20 titres de 500 francs sur l'Etat français. Les arrérages de ladite rente seront employés à créer un musée de neurologie avec laboratoire annexé à ce musée, lequel devra porter le nom de « musée » ou « fondation J. Déjerine ».

Le centenaire de l'Académie de médecine. — On sait que l'Académie célébrera son centenaire au mois de décembre prochain. A cette occasion, une commission spéciale a élaboré un programme pour les fêtes, qui dureront une semaine. Un certain nombre de conférenciers retraceront l'œuvre de l'Académie de 1820 à 1920 ou rappelleront les bienfaiteurs de l'Académie. Ce seront MM. Chauffard, Delorme, Pinard, Vaillard, Camus, Meillière et Hanriot.

M. Paul Richer, membre de l'Académie de médecine et de l'Académie des Beaux-Arts, a gravé une médaille commémorative de très belle allure.

Association d'enseignement médical des hôpitaux de Paris. (Année 1920-1921, semestre d'hiver).

Médecine générale.

Dr A. Béclère. Hôpital Saint-Antoine. Tous les jours de 8 à 9 heures, enseignement clinique élémentaire, salles Grisolle et Magendie.

Dr G. Brouardel. Hôpital Necker. Tous les jours, à 10 heures, visite dans les salles. Jeudi, à 10 h. 1/2, conférences sur les maladies des reins et les accidents du travail.

Dr A. Courcoux. Hôpital Andral. Tous les matins à 9 heures, examen clinique des malades. Jeudi, à 10 heures, à partir du 4 novembre, conférences sur la séméiologie et les maladies de l'appareil respiratoire.

Dr A. Coyon. Hôpital Saint-Antoine. Mardi et samedi, à 10 heures, cours de séméiologie.

Dr A. Florand. Hôpital Lariboisière. Tous les matins, à 10 heures, visite dans les salles.

Dr Josué. Hôpital de la Pitié. Maladies du cœur et des vaisseaux. Lundi, à 10 heures, techniques cardio-vasculaires spéciales. Mercredi, à 10 heures, conférences cliniques. Vendredi, à 10 heures, consultations spéciales.

Dr Lian. Hôpital Tenon (consultation de médecine). Lundi, à 10 heures, examen clinique des rénaux. Jeudi, à 10 h. 1/2, examen radioscopique des cardiaques. Vendredi, à 10 heures, examen clinique des cardiaques. Samedi, à 10 heures, examen graphique des cardiaques.

Dr Lortat-Jacob. Hospice de Bicêtre (sanatorium Georges-Clemenceau). Vendredi matin à 10 heures, examen clinique des malades. Tous les mercredis matins, traitement des dermatoses et des lupus en particulier, dans le service, par la cryothérapie.

Dr Louis Ramond. Hôpital Beaujon. Tous les jours, examen clinique des malades. Mardi et jeudi, présentation de malades. Vendredi, à 10 heures, tous les 15 jours, à l'Amphithéâtre de la clinique médicale du Dr Achard, leçon de séméiologie élémentaire pratique, particulièrement destinée aux étudiants de première année.

Dr P. Ribierre. Hôpital Tenon. Mardi, à 9 heures, consultation pour maladies du cœur et des vaisseaux. Tous les autres jours, à 9 h. 1/2, enseignement au lit du malade. Conférences sur maladies du cœur et des vaisseaux (voir affiche de l'Hôpital).

Dr Rist. Hôpital Laënnec et Dispensaire Léon-Bourgeois. Tuberculose pulmonaire. Lundi, à 9 h. 1/2, visite salle Legroux, à 11 heures, leçon de séméiologie ; à 14 heures, pneumothorax artificiel. Mardi, à 9 h. 1/2, visite salle Claude-Bernard ; à 10 h. 1/2, consultation du dispensaire. Mercredi, à 9 h. 1/2, visite salle Broca ; à 10 h. 1/2, consultation du dispensaire. Jeudi, à 9 h. 1/2, visite salle Monneret ; à 11 heures, leçon clinique. Vendredi, à 9 h. 1/2, visite aux baraquements ; à 10 h. 1/2, leçon clinique ; à 14 heures, consultation du dispensaire. Samedi, à 9 h. 1/2, examen radioscopique (avec le Dr Maingot).

Dr Emile Sergent. Hôpital de la Charité. Lundi, et vendredi matin, à 10 h. 1/2, démonstrations radiologiques sur les malades du service et sur ceux de la policlinique externe. Mercredi matin, à 11 heures, à partir d'une date qui sera annoncée par affiches spéciales conférences cliniques sur la tuberculose et les maladies des voies respiratoires. Samedi matin, à 10 heures, consultation spéciale (policlinique), pour les malades atteints d'affections des voies respiratoires (interrogatoire et examen des malades, discussion du diagnostic, du pronostic et des indications thérapeutiques, manière de formuler et de rédiger une ordonnance. Mardi et jeudi matin, à 10 heures, exercices de médecine pratique et causeries cliniques au lit du malade.

Dr Souques. Hospice de la Salpêtrière. Maladies du système nerveux. Mercredi, à 10 h. 1/2, à la consultation externe, présentation de malades avec discussion du diagnostic et du traitement.

Dr Emile Weil. Hôpital Tenon. Tous les matins, de 9 heures à 11 h. 1/2, examen des malades. Jeudi et dimanche, examen des entrants. Samedi, à 10 heures, examen radioscopique des malades.

Maladies de l'estomac et de l'intestin.

Dr Bensaude. Hôpital Saint-Antoine. Mardi, à 9 h. 1/2, examens rectoscopiques et œsophagoscopiques. Vendredi, à 10 heures, présentation de malades, discussion sur le diagnostic et le traitement.

Dr Enriquez. Hôpital de la Pitié. Lundi, mercredi, vendredi, à 9 heures, démonstrations radioscopiques. Jeudi, mardi et samedi, leçons pratiques sur les maladies du tube digestif. (Voir programme sur affiche spéciale).

Dr Lenoir. Hôpital Saint-Antoine. Maladies du tube digestif. Tous les mercredis, à 9 h. 1/2, salle Aran, examen des malades de la consultation pour les maladies du tube digestif et de la nutrition, discussion du diagnostic et du traitement. Un cours de 10 leçons aura lieu pendant le mois de novembre.

Dr F. Ramond. Hôpital Saint-Antoine. Jeudi, à 10 heures, présentation de malades, discussion du diagnostic et du traitement.

Gynécologie médicale.

Dr Dalché. Hôtel-Dieu (salle Sainte-Marie). Lundi, à 9 heures, exposé des malades. Mercredi, à 9 heures, consultation externe. Vendredi, à 9 heures, visite et examen des nouvelles.

Médecine infantile.

Dr Barbier. Hôpital Hérold. Vendredi, à 10 heures, leçons sur la pathologie du nourrisson.

Dr Lesné, Hôpital Trousseau. Tous les matins, à 10 h. 1/2, examen des malades entrants et thérapeutique des maladies de l'enfance. Le jeudi, à 10 h. 1/2, consultation des nourrissons. Le mardi, à 10 h. 1/2, conférence de clinique infantile.

Dr J. Renault. Hôpital Saint-Louis (annexe Grancher). Samedi, à 10 h. 1/2, conférences d'hygiène et clinique infantile.

Dr J. Roubinovitch. Hospice de Bicêtre. Le mardi, à 9 h. 1/2, à partir du mardi 5 octobre 1920, présentation clinique de neuro-psychiatrie infantile et juvénile. Ces présentations cliniques auront lieu durant toute l'année scolaire 1920-1921, sauf pendant les périodes des congés officiels.

Dr Variot. Hôpital des Enfants-Assistés. Tous les matins, à 10 h. 1/2, visite dans les crèches et les nourriceries.

Dermatologie et syphiligraphie.

Dr Hudelo. Hôpital Saint-Louis. Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 9 heures, policlinique, examen des malades et traitement.

Dr Queyrat. Hôpital Cochin. Le mercredi, à 10 h. 1/2, conférences sur les maladies vénériennes et les maladies de la peau.

Radiologie médicale.

Dr Béclère. Hôpital Saint-Antoine. Du dimanche 10 au dimanche 24 octobre, tous les jours, à 9 heures, cours théorique de radioscopie, de radiographie et de radiothérapie. (Voir affiche spéciale).

Chirurgie et gynécologie.

Dr Arrou. Hôpital de la Pitié. Jeudi, de 9 h. 1/2 à midi, opérations. Lundi et vendredi, examen de malades.

Dr Labey. Hôpital Cochin (pavillon Bouilly). Lundi, mercredi et vendredi, à 10 heures, examen des malades et exercices pratiques de gynécologie. Mardi, jeudi, samedi, à 9 h. 1/2, opérations.

Dr Gaston Picot. Hôpital Lariboisière (service du Pr Cunéo). Lundi, mercredi, vendredi, à 9 heures, opérations. Mardi, jeudi, samed visite et clinique au lit des malades.

Chirurgie et urologie.

Dr Michon. Hôpital Beaujon. Lundi et jeudi à 9 h. 1/2, examen des malades. Mercredi et samedi, à 9 h. 1/2, opérations.

Dr Robineau. Hôpital Necker. Lundi, mercredi, vendredi, à 9 heures, examen des malades. Mardi, jeudi, samedi, à 9 heures, opérations Dimanche, à 10 heures, leçons de clinique chirurgicale élémentaire.

Dr Souligoux. Hôpital Beaujon. Mercredi et samedi, à 9 heures, leçons et exercices au lit du malade.

Dr R. Toupet. Hôpital Lariboisière (service de la consultation de chirurgie). Tous les matins, à 10 heures, enseignement de la petite chirurgie.

Ophtalmologie.

Dr Cantonnet. Hôpital Cochin. A. *Cours de vacances* : du 1er au 31 octobre, tous les jours, à 9 h. 1/2, ophtalmologie élémentaire à l'usage du non-spécialiste. Consultation expliquée. Présentation d'affections oculaires courantes. B. 1er *semestre* 1920-1921 : 1° Ophtalmologie élémentaire. Tous les jours, à 9 . 1/2, consultation expliquée. Présentation d'affections oculaires courantes. Opérations ; 2° Conférences pratiques d'ophtalmologie. Série de 10 conférences, présentations de malades, de projections, de pièces. Les mardis, jeudis, samedis, à 14 h. 1/2. Une série commencera le mardi 16 novembre 1920, une autre série commencera le mardi 15 février 1921. Ces conférences sont gratuites. S'inscrire à Cochin ; 3° La rééducation des strabiques. Série de 4 leçons, les jeudis 13, 20, 27 janvier et 3 février 1921, à 10 h. 1/2.

Dr Morax. Hôpital Lariboisière. Samedi, à 10 h. 1/2, cours de séméiologie oculaire.

Dr Poulard. Hôpital Necker et Hôpital des Enfants-Malades. A. Enseignement clinique : Mardi, jeudi, samedi, à 9 heures, examen des malades ; mercredi, et vendredi, à 9 heures, opérations. Les élèves sont exercés à l'examen et au traitement des malades. —B. Conférences : 12 conférences d'ophtalmologie pratique en janvier, 6 conférences en juin. Ces conférences ont lieu dans le service d'ophtalmologie, les lundis, mercredis et vendredis, à 2 h. 1/2. Elles sont gratuites.

C. Enseignement complet de l'ophtalmologie : Un enseignement complet de l'ophtalmologie est fait au cours de l'année en collaboration avec les docteurs Morax, Rochon-Duvigneaud, Dupuy-Dutemps, Magitot, ophtalmologistes des hôpitaux. (Voir programme).

Accouchements.

Dr Rudaux et Le Lorier. — Maternité de Boucicaut. Mardi et samedi, à 10 heures, leçons de pratique obstétricale. Jeudi, à 11 heures, consultation de nourrissons.

Fondation d'un Institut de psychologie à l'Université de Paris. — L'Université de Paris vient de décider la fondation d'un Institut de psychologie, administré par un Conseil directeur composé des cinq Professeurs de l'Institut : MM. H. Delacroix, G. Dumas, P. Janet, H. Pieron, Et. Rabaud, et des Doyens des Facultés des lettres et des sciences, MM. Brunot et Fr. Houssay.

L'Institut assurera des enseignements théoriques et pratiques de psychologie générale, physiologique, expérimentale, pathologique et comparée.

En outre, l'Institut de Pédagogie de la Faculté des lettres, fondé l'année dernière, est rattaché à l'Institut de psychologie de l'Université, dont il devient la section pédagogique, et deux autres sections d'applications y doivent être également organisées : une section technique d'applications générales et une section d'orientation et de sélection professionnelles. (*Voir suite, p.* 690).

ACTUALITÉS MÉDICALES

—

PSYCHOTHÉRAPIE

Les médications psychologiques. Etudes historiques, psychologiques et cliniques sur les méthodes de la psychothérapie. (Pierre JANET, 3 vol. gr. in-8° de 346, 308 et 494 p. Librairie F. Alcan, Paris, 1919.)

« La psychothérapie, dit M. Janet, est un ensemble de procédés thérapeutiques de toutes espèces, aussi bien physiques que moraux, applicables à des maladies aussi bien physiques que morales, procédés déterminés par la considérations de faits psychologiques observés antérieurement et surtout par la considération des lois qui règlent le développement de ces faits psychologiques et leur association, soit entre eux, soit avec des faits physiologiques. En un mot, la psychothérapie est une application de la science psychologique au traitement des maladies. »

Le sujet est vaste, il côtoie des problèmes de tous ordres.

« Trois groupes d'études, dit l'A., ont été réunis autour d'un même sujet, celui de la thérapeutique psychologique. Le premier groupe... est surtout constitué par des études historiques sur les recherches et les pratiques qui ont joué un grand rôle dans la formation de ces thérapeutiques et qui méritent de conserver une place dans l'histoire de la médecine et dans l'histoire de la psychologie...

« Le deuxième groupe d'études peut être considéré comme un ensemble de recherches psychologiques sur un certain nombre de notions indispensables au psychothérapeute, notions qui reviennent constamment dans les ouvrages de ce genre et qui sont rarement précisées. Les faits et les idées qui sont contenus dans les mots *suggestion, hypnotisme, désinfection morale, repos, isolement, réveil de la sensibilité, excitation, etc.*, ne peuvent évidemment pas être analysés ici complètement, car ils exigeraient un traité complet de psychologie. Mais il n'est pas impossible d'éliminer quelques interprétations vagues et inexactes qui permettent trop souvent de reproduire indéfiniment les mêmes faits sous des noms différents, et de proposer pour quelques-uns de ces mots sinon des définitions, au moins des significations capables d'apporter un peu de clarté dans ces études. J'ai insisté particulièrement sur certaines conceptions qui me paraissent particulièrement utiles dans la psychologie médicale, sur les idées de force et de faiblesse psychologiques, de tension et de dépression psychologiques et sur les influences qui agissent sur les unes ou sur les autres. Dans le chapitre qui étudie le rôle de l'isolement, j'ai essayé de traiter ce problème important de la fatigue que les hommes se causent les uns aux autres, de la dépense qu'exigent les relations sociales, de l'action appauvrissante qu'exercent les individus antipathiques. Dans les chapitres consacrés à l'excitation, je me suis préoccupé du problème inverse de l'excitation par la société, de l'enrichissement par la direction, du bénéfice qu'apportent les individus sympathiques. On ne se figure pas le nombre de problèmes moraux que soulèvent les plus simples études de psychiatrie et la richesse de documents intéressants que nous apportent les moindres observations de maladie mentale.

« C'est pourquoi les recherches précédentes sont complétées par un nombre assez considérable d'observations cliniques portant sur ces diverses psycho-névroses que l'on désigne sous les noms de neurasthénie, d'hystérie, de psychasthénie, de cyclothymie, de démence précoce... Les observations de malades présentant divers troubles de ce genre que j'accumule depuis plus de trente ans avec la passion d'un collectionneur, sont devenues très nombreuses : elles dépassent le nombre de 3.500. Un très grand nombre de ces malades ont été suivis pendant des années, quelques-uns pendant quinze et vingt ans. Sur la plupart de ces malades, j'ai essayé pendant des années d'appliquer tantôt l'une, tantôt l'autre de ces méthodes psychothérapiques dont j'ai étudié ici l'historique et le principe... Il y a là une sorte de vérification expérimentale de la valeur de tel ou tel procédé qui apporte un complément important, une illustration aux études précédentes sur la psychothérapie. »

Ainsi, autour de la préoccupation psychothérapique qui est le centre de l'ouvrage, se groupent un nombre considérable d'études historiques, critiques et philosophiques d'observations cliniques, de conclusions thérapeutiques du plus haut intérêt. Après un historique complet de la discussion des Ecoles de la Salpêtrière et de Nancy, qui se termina par la victoire de l'Ecole de Nancy, M. Janet remarque qu'à une période d'enthousiasme exagéré et de généralisations hâtives a succédé une période de gêne, de silence calculé et de discrédit non moins injustifiés à l'égard des phénomènes si réels, si singuliers et si précieux de l'hypnotisme et de la suggestion.

Cette étude historique amène M. Janet à reviser les conclusions de ses travaux classiques sur l'automatisme psychologique. De sa définition de la suggestion comme « une réaction particulière à certaines perceptions, consistant dans l'activation plus ou moins complète de la tendance évoquée, sans que cette activation soit complétée par la collaboration du reste de la personnalité » l'auteur fait la critique suivante :

« Je serais tenté de m'adresser maintenant à moi-même la même critique que j'ai adressée si souvent à M. Bernheim, celle de définir la suggestion par un caractère qui lui convient sans doute, mais qui convient aussi à beaucoup d'autres faits et qui est beaucoup trop banal. Sans doute les suggestions sont des phénomènes automatiques, des actions presque complètes, auxquelles manque le dernier degré de l'activation parfaite ; mais ce caractère se retrouve dans beaucoup d'autres faits psychologiques ».

A la suite d'une analyse du développement des tendances supérieures, et en particulier de cette dissociation du langage et de l'action qui, selon l'auteur, constituerait la pensée ; et en conséquence d'une loi psychologique qu'il énonce ainsi : «... les actions de tension supérieure demandent pour être accomplies infiniment plus de force que les actes de tension inférieure. Quand la force du sujet est insuffisante pour l'accomplissement de l'acte supérieur, elle est encore largement suffisante pour accomplir l'acte inférieur : il semble même qu'il y a une décharge violente quand on passe de l'un à l'autre ». M. Janet complète sa première définition de la suggestion par les conditions suivantes :

« 1° La suggestion n'est posssible que chez des esprits qui présentent momentanément ou d'une manière plus ou moins durable une dépression de profondeur moyenne atteignant le niveau des tendances réalistes et rendant la réflexion lente, difficile et courte ;

« Elle peut survenir quand une circonstance a fait naître une idee à un moment où la réflexion ne pouvait s'éveiller ou quand une circonstance a fait pénétrer cette idée trop rapidement pour que la réflexion lente ait le temps de s'activer;

« 3° Elle peut survenir également quand l'idée est maintenue assez longtemps dans l'esprit pour que la tendance à la réflexion soit épuisée avant de pouvoir arriver à une conclusion ».

De l'hypnotisme, M. Janet donne la définition suivante :

« L'hypnotisme, qui est sorti graduellement de l'ancien magnétisme animal, n'est pas autre chose que la production artificielle du somnambulisme. Il peut se définir une transformation momentanée de l'état mental d'un individu, déterminée artificiellement par un autre homme et suffisante pour amener des dissociations de la mémoire personnelle ».

Signalons les autres problèmes traités dans le plan de l'ouvrage. M. Janet les indique dans l'introduction du premier volume :

« Les principales divisions de cet ouvrage correspondent à un certain progrès qui me semble apparent dans la succession des méthodes psychothérapiques. Les premiers traitements de ce genre ont été très généraux et très vagues, ils se bornaient à exercer sur le sujet une *action morale* quelconque. Puis la psychothérapie... est devenue plus spéciale et a fait appel aux mécanismes latents, aux tendances préorganisées, elle a été *l'utilisation de l'automatisme*. Une conception déjà plus avancée s'est préoccupée des dépenses qu'exige l'activité humaine et en or-

(*Voir suite, p. 685.*)

donnant le repos et l'isolement a organisé *l'économie* des forces de la pensée. Enfin, si on ne craint pas les conceptions encore plus aventureuses, la psychothérapie a cherché à augmenter les forces insuffisantes par des spéculations heureuses, par des *acquisitions* nouvelles».

L'étude de la *recherche de l'action morale* comporte l'historique du magnétisme mesmérien, de la « Christian Science», de la moralisation médicale du Dr Dubois (de Berne).

La deuxième partie (*utilisation de l'automatisme*) parcourt l'histoire de la suggestion et de l'hypnotisme et en fait une critique détaillée.

La troisième partie (*les économies psychologiques*) étudie, tant historiquement qu'avec l'aide des observations cliniques personnelles de l'auteur, le traitement des névroses par le repos, par l'isolement et par la « liquidation morale ». Ce dernier terme fait allusion aux souvenirs traumatiques et à la psychoanalyse de Freud, qui semble bien une déformation hyperbolique de conceptions psychologiques françaises : la critique qu'en fait M. Janet relève à juste titre dans la méthode viennoise un esprit délibérément systématique, un mélange singulier de la médecine avec la métaphysique, et aussi un vocabulaire trop symbolique pour laisser prise à la critique des faits, qui sont inconciliables avec la vérité scientifique.

La quatrième partie (*les acquisitions psychologiques*) traite des méthodes psycho-thérapeutiques qui ont l'ambition d'augmenter les forces psychiques par un appel judicieux aux réserves d'énergie, par le regroupement des tendances, par la découverte de sources nouvelles. Ce sont les rééducations, les aesthésiogénies (dans le somnambulisme complet et l'hystérie), les traitements par l'excitation, (impulsions, activité sociale, sentiment de « triomphe » provoqué par l'action réussie), les médications psycho-physiologiques, les directions morales (où la personnalité du médecin joue le rôle principal), Le chapitre sur les « traitements par l'excitation » est le plus riche, le plus neuf, et sans contredit celui qui ouvre le plus d'horizons sur le rythme de la vie psychologique normale. La quatrième partie dans son ensemble est celle qui résume la plus grande somme d'observations cliniques personnelles à l'auteur; elle se termine par ce raccourci historique :

« L'évolution des connaissances humaines suit rarement une marche logique : les applications qui devraient dériver des théories et des sciences les précèdent souvent et les dirigent... Le médecin a fait tout à coup appel à la psychologie et lui a demandé de lui rendre des services auxquels elle n'était pas du tout préparée. Elle s'est montrée insuffisante à sa tâche et c'est ce qui a jeté le discrédit sur la psychothérapie elle-même. Mais cet insuccès l'a forcée d'entreprendre des études nouvelles à de tout autres points de vue, ce qui l'a entièrement régénérée.

« C'est le sentiment de ces lacunes de la psychologie qui m'a poussé à insister dans cet ouvrage sur l'interprétation de certaines notions psychologiques particulièrement importantes au point de vue de la thérapeutique... A tort ou à raison, je fonde de grands espoirs, aussi bien pour la science psychologique que pour la psychothérapie qui doit en faire l'application pratique, sur l'étude de ces caractères de la conduite que l'on peut appeler les degrés de force et de tension psychologiques, sur l'étude des diverses oscillations de l'activité mentale.

« En un mot cet ouvrage, tout incomplet qu'il soit nécessairement aujourd'hui, essaye d'aborder un problème encore bien peu connu, le problème de l'administration économique des forces de l'esprit. Il est probable qu'un jour on saura établir le bilan et le budget d'un esprit, comme on établit ceux d'une maison de commerce. A ce moment le médecin psychiatre sera capable de bien utiliser de faibles ressources en évitant les dépenses inutiles et en dirigeant l'effort exactement au point nécessaire ; il fera mieux : il apprendra à ses malades à augmenter leurs ressources, à enrichir leur esprit... »

APPAREIL RESPIRATOIRE

Etude critique de l'étiologie des bronchites chroniques avec sclérose pulmonaire (Jacques Dalsace. Thèse de Paris 1920). Librairie Felix Alcan.

Etudiant le syndrome si banal de la bronchite chronique avec emphysème, Dalsace montre, dans cet important travail l'extrême fréquence dans ces cas de foyers de sclérose pulmonaire siégeant au sommet.

Cette localisation ne doit pas faire conclure, suivant l'opinion classique, à la nature tuberculeuse du syndrome.

Une étude bactériologique approfondie de 18 observations personnelles, dont deux ont été suivies d'autopsie, ne montre dans aucun cas l'existence d'une tuberculose pulmonaire.

Après une étude critique des observations antérieures de syphilis du poumon. l'auteur conclut à la fréquence de la localisation au sommet de l'infection syphilitique, cette notion, rapprochée de la fréquence d'antécédents syphilitiques chez les bronchitiques, amène l'auteur à cette conclusion que : le syndrome étudié relève, dans nombre de cas, de la syphilis en l'absence de toute tuberculose.

Splénopneumonie et pleurésie interlobaire. (P. Ardin-Delteil et M. Raynaud, *Paris médical*, 12 juin 1920.)

La pleurésie interlobaire ne répond pas toujours au tableau magistral qu'en a tracé Dieulafoy.

Elle se traduit assez souvent par un autre syndrome clinique, syndrome pseudo-pleurétique de la grande cavité pleurale.

Derrière toute splénopneumonie, il faut systématiquement suspecter l'existence possible d'une collection enkystée, interlobaire, généralement purulente, à évacuation retardée, de volume très variable, qui peut être jugée par une vomique, parfois par une heureuse ponction exploratrice ; plus rarement par la radioscopie.

Mais le volume de l'abcès scissural peut être si minime que ni les ponctions exploratrices répétées, ni l'examen radioscopique, ni même la vomique ne peuvent le déceler ; seule, la nécropsie, heureusement exceptionnelle, en révèle l'existence.

A.B.





NOUVELLES (*Suite*)

Il pourra être décerné le titre d'élève diplômé de l'Institut de psychologie de l'Université de Paris aux étudiants, justifiant d'une scolarité de deux semestres, qui auront suivi avec assiduité trois des enseignements principaux, théoriques et pratiques de l'Institut, et subi avec succès des épreuves écrites, pratiques et orales, dont le programme leur sera communiqué.

En outre, il sera délivré, dans chacune des sections d'application, des diplômes d'études spéciaux.

Enfin, des recherches pourront être poursuivies, sous la direction d'un des professeurs, dans les laboratoires de l'Institut, en vue des diplômes d'études supérieures ou des doctorats universitaires, de lettres et de sciences.

Les inscriptions seront reçues, à partir du 15 octobre, au bureau des renseignements de l'Université de Paris, à la Sorbonne.

Concours pour l'admission à huit emplois d'aide-interne titulaire et la désignation de huit aide-internes provisoires collaborant au service médical de la maison d'arrêt et de correction de Saint-Lazare. — Le titre d'aide-interne titulaire sera remplacé, après six mois d'exercice, sur la proposition du chef de service, par celui d'interne titulaire. Cette promotion donnera lieu à la délivrance d'une carte d'identité au nom de l'intéressé.

Article premier. — Le 15 novembre 1920 s'ouvrira un concours pour l'admission à huit emplois d'aide-interne titulaire et pour la désignation de huit aide-internes provisoires collaborant au service médical de la Maison d'arrêt et de correction de Saint-Lazare.

Article 2. — Le registre d'inscription des candidats est ouvert dès à présent à la Préfecture de Police (bureau du personnel). Il sera clos le 15 octobre 1920, à 4 heures du soir.

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

1° Etre Français ;

2° Etre âgés de moins de 30 ans (cette limite sera reculée d'autant de temps que les intéressés en auront passé sous les drapeaux pendant la guerre) ;

3° Etre pourvus d'au moins 12 inscriptions en médecine ;

4° N'être pas reçus docteurs en médecine.

Ils doivent adresser au Préfet de Police :

1° Une demande sur papier timbré ;

2° Un extrait authentique, sur timbre, de leur acte de naissance ;

3° Les pièces établissant leur situation au point de vue militaire et, s'il y a lieu, leurs services pendant la guerre ;

4° Une notice indiquant leurs titres scientifiques et hospitaliers ;

5° Un certificat de scolarité de date récente ;

6° Une photographie de date récente.

Article 3. — Le concours consiste : 1° en une composition écrite, cotée de 0 à 30, portant sur un sujet d'anatomie et de pathologie, et pour la rédaction de laquelle il est donné deux heures.

Les résultats de cette épreuve sont affichés avant qu'il soit procédé à l'épreuve orale.

Ne seront admis à l'épreuve orale que les candidats ayant obtenu au moins la note 15 ;

2° En une épreuve orale, cotée de 0 à 20, portant sur un sujet relatif aux maladies vénériennes (exposé de dix minutes, après dix minutes de réflexion).

Le sujet de chaque épreuve est tiré au sort entre trois questions arrêtées par le jury immédiatement avant la séance.

Art. 4. — Les candidats sont classés par ordre de mérite. En cas de classement *ex æquo*, il est tenu compte des titres hospitaliers, s'il en existe, ou du nombre d'inscriptions de médecine.

Article 5. — Le jury est composé, sous la présidence du représentant du Préfet de Police, de cinq membres, savoir :

Le Directeur du personnel, de la comptabilité et du matériel de la Préfecture de Police ;

Un médecin et un chirurgien de Saint-Lazare ;

Et deux médecins appartenant au service de la Préfecture de Police.

Un arrêté préfectoral désigne le Président et les membres du jury.

Tous liens de parenté ou d'alliance entre un des concurrents et un membre du jury doivent être signalés à l'administration en vue de la modification du jury.

Article 6. — Les internes sont tenus d'assister leur chef de service au dispensaire Toussaint-Barthélemy.

Article 7. — Tout interne qui serait reçu docteur en médecine, au cours de ses fonctions, serait, *ipso facto*, considéré comme démissionnaire.

Concours pour l'admission à deux places d'interne en médecine au dispensaire de salubrité de la Préfecture de Police et à des places éventuelles d'interne provisoire.

Article 1er. — Le 29 novembre 1920, s'ouvrira un concours pour l'admission à deux places d'interne en médecine au Dispensaire de Salubrité de la Préfecture de Police et pour la désignation de candidats qui pourront être appelés, le cas échéant, du 1er janvier 1921 au 31 décembre 1921, à des places d'interne provisoire.

Article 2. — Les internes titulaires seront nommés pour un an. Leurs fonctions pourront être prorogées successivement trois fois, pour une nouvelle année, par le Préfet de Police, sur avis du chef du dispensaire de salubrité.

Article 3. — Les internes titulaires reçoivent une indemnité annuelle de 3.000 francs.

Article 4. — Le registre d'inscription des candidats est ouvert dès à présent à la Préfecture de Police (bureau du personnel). Il sera clos le 27 octobre 1920, à 4 heures du soir.

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

1° Etre Français ;

2° Etre âgés de moins de 30 ans (cette limite sera reculée d'autant de temps que les intéressés en auront passé sous les drapeaux pendant la guerre) ;

3° Etre pourvus d'au moins 12 inscriptions en médecine.

Ils doivent adresser au Préfet de Police :

a) Une demande sur papier timbré ;

b) Un extrait authentique, sur timbre, de leur acte de naissance ;

c) Les pièces établissant leur situation au point de vue militaire et, s'il y a lieu, leurs services pendant la guerre ;

d) Une notice indiquant leurs titres scientifiques et hospitaliers ;

e) Un certificat de scolarité de date récente.

Article 5. — Le concours consiste : 1° en une composition écrite, cotée de 0 à 30, portant sur un sujet d'anatomie et de pathologie et pour la rédaction de laquelle il est donné deux heures.

Les résultats de cette épreuve sont affichés avant qu'il soit procédé à l'épreuve orale. (*Voir suite, p. 692*).

Ne seront admis à l'épreuve orale que les candidats ayant obtenu au moins la note 15.

2° En une épreuve orale, cotée de 0 à 20, portant sur un sujet relatif aux maladies vénériennes (exposé de dix minutes, après dix minutes de réflexion).

Le sujet de chaque épreuve est tiré au sort entre trois questions arrêtées par le jury immédiatement avant la séance.

Article 6.— Les candidats sont classés par ordre de mérite. En cas de classement *ex æquo*, il est tenu compte des titres hospitaliers antérieurs, s'il en existe, ou du nombre d'inscriptions de médecine.

Article 7. — Le jury est composé, sous la présidence du représentant du Préfet de Police, de cinq membres, savoir :

Le Directeur du personnel, de la comptabilité et du matériel de la Préfecture de Police, le médecin en chef et un médecin principal du dispensaire de salubrité et deux membres pris parmi les médecins des différents services de la Préfecture de Police.

Un arrêté préfectoral désigne le président et les membres du jury.

Tous liens de parenté ou d'alliance entre un des concurrents et un membre du jury doivent être signalés à la Préfecture de Police en vue de la modification du jury.

Article 8. — Tout interne qui serait reçu docteur en médecine au cours de ses fonctions serait *ipso facto* considéré comme démissionnaire.

BIBLIOGRAPHIE

« La France » et les « Congrès de Monaco ». La belle et bonne revue belge qui s'occupe avec tant de science et d'art de vulgariser les bienfaits et les beautés de la terre de France, a eu l'idée tout à fait charmante de consacrer un numéro spécial aux Congrès de Monaco, pour en perpétuer comme elle dit, le beau geste.

Nous y voyons d'abord des réflexions du plus haut intérêt sur l'action latine dans l'Europe de demain, inspirées par ces Congrès et un hommage aussi vibrant que mérité à S.A.S. le Prince de Monaco à qui revient en grande partie l'honneur d'avoir conçu et réalisé ces réunions par le rédacteur en chef M. Gaston Stalins.

Nous y lisons ensuite un rapport succinct, mais très précis, sur les Congrès à tendances médicale et thérapeutique par le Dr Baillon, de Nice ; une biographie inédite du Dr Bardet, la cheville ouvrière des Congrès.

J. de Richelle y expose les travaux du Congrès de tourisme ; le Dr Roes, les voyages d'études médicales ; le Dr Vanderhoeven-Léonhard dépeint avec amour la Côte d'Azur et quelques pages relatent les intéressants travaux de l'alpinisme.

Le Dr Tricot-Royer décrit le travail admirable du Dr Molinéry, créateur de la première exposition rétrospective des villes d'eaux, annexée au Congrès d'hydrologie, et M. Gaston Stalins nous donne pour finir et compléter la documentation de ce numéro, un compte, rendu détaillé sur l'exposition des villes d'eaux qui se tient au palais des beaux-arts de Monte-Carlo.

Toutes ces chroniques et études sont, comme de coutume, richement illustrées et comportent, à part, les très beaux portraits inédits de S.M. le Roi des Belges, de S.A.S. le Prince de Monace et du Baron F. Gabet, une cinquantaine de portraits des principaux Congressistes qui ont tous collaboré au succès du Congrès.

Il y a deux pages gaies de Cayon et de Maclot ; ces caricatures tout à fait désopilantes jettent une note satyrique sur tout ce bagage d'érudition.

Ce magnifique fascicule constitue par ses multiples reflets lumineux le meilleur souvenir de ces réunions où tant de savants sont venus de tous les pays du monde pour se resserrer autour du glorieux drapeau français.

La France collabore ainsi aux visées les plus élevées de ces Congrès, elle rappellera sans cesse les travaux élaborés et incitera aux réalisations tant souhaitées.

« La France » revue scientifique et littéraire. Directeur Gaston Stalins, 7, rue Van-Lérins, Anvers. Prix de ce numéro spécial : 7 fr. 50.

FONDÉ EN 1873. — N° 42. Le numéro : 40 centimes. 16 OCTOBRE 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

SOMMAIRE

NOUVELLES

Assistance publique. — M. Mesureur est admis à faire valoir ses droits à la retraite et remplacé par M. Mourier, ancien sous-secrétaire d'état au service de santé.

La question de la thèse. — Faut-il la supprimer ? Oui ; tel a toujours été mon avis. Un collaborateur de la *Gazette des hôpitaux* (v. nº du 9 octobre 1920), pense de même. Toutefois avant d'en arriver à cette extrémité, il propose d'essayer une autre solution. Il demande qu'on supprime l'obligation d'imprimer la thèse et qu'on impose seulement aux candidats le dépôt de trois à cinq exemplaires manuscrits ou polycopiés. Le candidat n'étant plus limité par les frais d'impression pourrait faire un véritable travail. Ces exemplaires seraient conservés à la Bibliothèque et chaque année les Facultés pourraient publier un volume où seraient imprimées les conclusions de toutes les thèses et au besoin tout ou partie des manuscrits déposés.

Nombre des médecins, pharmaciens, dentistes et sages-femmes du département de la Seine. — D'après la déclaration du ministre de l'Instruction publique à la Chambre des députés, il existait dans le département de la Seine, à la date du 31 décembre 1919 :

4.434 docteurs en médecine dont 3.827 à Paris ;
19 officiers de santé, dont 14 à Paris ;
1.796 pharmaciens, dont 1.345 à Paris ;
1.070 chirurgiens-dentistes, dont 941 à Paris ;
192 dentistes, dont 172 à Paris ;
1.025 sages-femmes, dont 750 à Paris.

Le 31 décembre 1913, il existait dans le département de la Seine 4.557 docteurs en médecine, dont 4 010 à Paris.

Le 31 décembre 1912, les chiffres étaient de 4.501 pour la Seine et 3.944 pour Paris (*Liste officielle*).

Nous comptions, en 1914, plus de 9.000 étudiants étrangers dans nos facultés et grandes écoles. En 1920, nous n'en comptons guère plus de 3 000, et encore, sur ce nombre, il en est plus de 1.500 qui sont originaires de deux pays avec lesquels nous avons conclu des relations scolaires d'un ordre particulièrement étroit, la Roumanie et la Yougo-Slavie.

Les déclarations de naissance. — M. Autrand, préfet de la Seine, vient d'adresser aux maires de Paris des instructions en vue de réaliser une simplification des formalités imposées aux familles à l'occasion des déclarations de naissance.

Au lieu des deux démarches à la mairie, précédemment exigées, un seul déplacement suffira désormais. Le médecin ou la sage-femme qui aura pratiqué l'accouchement remettra gratuitement aux intéressés un certificat que le déclarant, accompagné de deux témoins, présentera à la mairie. L'acte de naissance sera immédiatement établi et signé par les parties, sans attendre la visite, remise à plus tard, du médecin contrôleur.

Diplôme de médecine sanitaire. — La 15ᵉ période d'enseignement en vue du diplôme de médecin colonial de l'Université de Bordeaux et les cours spéciaux de préparation à l'examen de médecin sanitaire maritime commenceront le 3 novembre.

MM. les Docteurs en médecine et Etudiants à 16 inscriptions désireux de suivre ces enseignements peuvent s'inscrire au secrétariat de la Faculté, du 15 octobre au 1er novembre.

Université de Transylvanie. — L'Université de Transylvanie (Cluj, ancien Kolesvar ou Clausenburg) demande un professeur de médecine légale : des juristes et des économistes, des professeurs de chimie physique et de physique générale, un historien de la littérature française, un historien de l'art.

Maladies des oreilles, du nez et de la gorge. Hôpital Saint-Joseph. — Sous la présidence de M. Georges Laurens, chef du service oto-rhino-laryngologique et avec le concours de ses assistants, MM. Hubert et Girard, le fonctionnement du service est organisé de la façon suivante, à partir du 1er octobre 1920 :

Consultations : Mardi, jeudi, samedi, à 10 heures.
Opérations : Vendredi, à 10 heures.
Petites interventions : Lundi, mercredi, à 10 heures.
Pansements : Tous les matins à 9 heures 1/2.

Enseignement : Deux cours cliniques seront faits à partir du 1er novembre : 1º un cours élémentaires en neuf leçons, à l'usage des médecins et étudiants désirant acquérir les notions indispensables en oto-rhino-laryngologie ; 2º un cours de technique en 26 leçons pour les médecins désirant se spécialiser.

Le cours élémentaire commencera le mardi 2 novembre, le matin à 8 heures 3/4. Ce cours, ou plutôt ces causeries, porteront sur les notions indispensables au médecin, sur ce qu'il peut, doit et éviter de faire. Le but sera essentiellement pratique et aura surtout en vue le diagnostic et le traitement. Il comprendra :

1º Les méthodes d'examen et la technique de l'éclairage de l'oreille, du nez et du larynx ;

2º Des démonstrations cliniques sur les cas les plus fréquents dans la pratique quotidienne ;

3º Des notions de thérapeutique spéciale.

Chaque séance consistera en une courte leçon théorique avec schémas, dessins, présentation de pièces osseuses et sera suivie d'exercices d'examen sur des appareils fantômes et de l'assistance à la consultation.

Le cours de technique en 26 leçons commencera le lundi 15 novembre à 8 heures 3/4, le matin. Le programme des leçons est affiché dans le service.

Le nombre des places à chacun de ces cours est limité. Se faire inscrire, le matin, auprès des assistants du service.

Moyens de communication avec l'hôpital Saint-Joseph, 1, rue Pierre-Larousse, Paris, 14ᵉ arrondissement.

Tramways : Malakoff-les-Halles (descendre rue Pierre-Larousse, Hôtel de Ville-Fontenay-aux-Roses et Hôtel de Ville-Chatillon (descendre rue Auguste-Cain), Montrouge-gare de l'Est (descendre rue d'Alésia).

Omnibus : Plaisance - Hôtel de Ville (descendre rue Pierre-Larousse).

Métro : Station Alésia.

(*Voir suite, p. 704.*)

NOUVELLES (*Suite*)

Hôpitaux civils de Reims. — Un concours pour *huit* places d'externes des Hôpitaux, s'ouvrira à l'hôpital civil de Reims le 29 novembre, à 9 heures du matin.

Avantages. — Les externes, nommés pour deux ans, sont nourris, logés, blanchis ou, s'ils renoncent, à ces avantages, reçoivent une indemnité annuelle de cinq cents francs.

Conditions. — Peuvent concourir, les étudiants ou étudiantes français pourvus d'au moins une inscription de médecine.

Les candidats s'engagent à se conformer à tous règlements établis ou à établir par l'Administration des Hospices.

Epreuves. — Les épreuves portent sur un programme élémentaire de pathologie interne, externe, petite chirurgie — le programme est fourni sur demande au Secrétariat des Hospices, 1, place Museux.

Epreuve écrite. — Pathologie externe, interne : 2 heures.

Points pour l'épreuve de 0 à 20.

Epreuve orale. — Pathologie externe, interne : 10 minutes, après dix minutes de réflexion.

Epreuve pratique. — Un quart d'heure.

Chaque épreuve cotée de 0 à 10.

Les candidats qui n'auront pas obtenu la moyenne pourront ne pas être reçus, même s'il y a des places libres.

Le Jury est composé de trois membres du Corps médical de l'Hôpital civil de Reims, présidé par un membre de la Commission des Hospices.

Pièces à fournir. — Certificat d'inscription, certificat de vaccination récente.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 10 novembre inclus au Secrétariat des Hospices, 1, place Museux à Reims.

Assistance médicale en Algérie. — Un emploi de doctoresse, chargée du service des consultations médicales gratuites pour femmes et enfants indigènes, est actuellement vacant dans chacune des villes ci-après: Blida (département d'Alger) ; Miliana (département d'Alger); Mostaganem (département d'Oran); Bougie (département de Constantine).

Une indemnité annuelle de fonctions, fixée au chiffre de 3.500 francs, est allouée aux titulaires de ces postes, qui ont en outre la faculté de faire de la clientèle civile. Elles doivent, toutefois, fixer obligatoirement leur résidence dans la ville où se trouve le service dont elles ont la direction.

Les candidates devront adresser leur demande à M. le Doyen de la Faculté de médecine de Bordeaux.

Cours de vacances du docteur L. Rocher, professeur agrégé à la Faculté de Médecine. Chirurgien des Hôpitaux. — *Chirurgie Infantile et Orthopédie.*

Dans son service de l'hôpital des enfants de Bordeaux, M. le Dr. L. Rocher fera du 18 au 23 octobre 1920, une série de conférences pratiques sur la chirurgie infantile et l'orthopédie, conférences accompagnées de démonstrations (projections, radiographies, présentation de pièces anatomo-pathologiques et de malades).

Pendant cette période seront pratiquées la plupart des opérations courantes en chirurgie infantile et orthopédie.

Des exercices pratiques (examens de malades, application d'appareils plâtrés dans la coxalgie, le mal de Pott, les tumeurs blanches, ponctions et injections dans les tuberculoses articulaires et ganglionnaires, etc...) seront faits par les médecins inscrits sous sa direction.

Cet enseignement aura lieu tous les jours, de 8 heures 30 à midi, de 3 heures à 5 heures 30.

Ultérieurement paraitra le programme détaillé du cours et des exercices pratiques.

Sont admis les médecins et étudiants français et étrangers.

Prière de s'adresser pour tous renseignements et pour l'inscription (gratuits) à M. le Dr. Lasserre, interne à l'hôpital des Enfants, Cours de l'Argonne, Bordeaux.

Première réunion, Hôpital des Enfants, 18 octobre à 8 heures et demie.

BIBLIOGRAPHIE

Du symptôme à la maladie, par Félix Coste. 4e édition. Prix : 6 fr. 50. Maloine, éditeur, Paris, 1920.

L'auteur étudie la thérapeutique des symptômes en les rattachant à leur cause. De là, le succès de ce livre.

Le traitement de la syphilis en clientèle. L'indispensable en syphiligraphie, par H. Gougerot. 1 vol. 3e édition, revue et corrigée, 23 figures en noir, 22 figures en couleurs et 52 planches hors texte. Prix : 26 fr. Maloine et fils, éditeurs, Paris, 1921.

Ce livre est toujours conçu dans le même esprit pratique, mais la troisième édition a été mise au courant des progrès incessants de la syphiligraphie ; et l'éditeur a su rendre d'un maniement plus commode ce livre de 500 pages.

L'hygiène du corps, par le Dr Paul Fumouze. 1 broch. in-8, 36 p. Prix : 4 fr. 50. Jehlen, éditeur, 24, avenue de Saint-Ouen, Paris, 1920.

Essentiellement œuvre de vulgarisation, la brochure de M. Fumouze s'adresse à tous. Ecrite simplement, éditée luxueusement, elle renferme d'excellents conseils et le médecin pourra la répandre utilement autour de lui.

Domaine, traitement, prophylaxie de la syphilis, par E. Leredde, deuxième édition revue et augmentée. 1 vol. in-8, 504 p. Prix : 32 fr. Maloine, éditeur, Paris, 1921.

On trouvera dans cette deuxième édition la substance des recherches que l'A. a poursuivies depuis trois ans sur le diagnostic de la syphilis acquise et héréditaire, la syphilis ignorée de l'enfance, le traitement d'épreuve, l'étude du liquide céphalo-rachidien chez les malades traités, les accidents hémorragiques dus à l'arsénobenzol, les hémato-dermites d'origine syphilitique indirecte, etc.

La cure de diurèse, par le Dr Charles Ricard-Pomarède, ex-interne p. des hôpitaux de Montpellier, 1920, un volume in-16, 80 pages, 3 fr. (Librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, Paris).

L'auteur fait un exposé des lois qui régissent l'hydrurie et du parti qu'on peut en tirer pour conduire une cure de diurèse. Il indique les diverses méthodes préconisées à cet effet par plusieurs médecins hydrologues et par lui-même. Il étudie brièvement les principaux syndromes rénaux, cardio-rénaux et hépato-rénaux qu'il importe toujours de se rappeler quand il s'agit d'instituer une cure de diurèse. Il termine en passant en revue les régimes alimentaires et les indications de la cure de diurèse.



FONDÉ EN 1873. — N° 43. Le numéro : 40 centimes 23 OCTOBRE 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

ADMINISTRATION

A. ROUZAUD
41, Rue des Ecoles, PARIS (V°)
Téléphone : Gobelins 30-03

ABONNEMENTS :
France et Colonies............ 20 fr.
Union postale.................. 25 fr.
Etudiants
France et Colonies............ 12 fr.
Union postale.................. 15 fr.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois
Joindre 0,75 pour chaque changement d'adresse.

SOMMAIRE



PANTOPON
"ROCHE"
Opium total injectable.

NOUVELLES

Union internationale contre la tuberculose. — Cette Union, dont les statuts viennent d'être élaborés au Musée social par les délégués des différents états, a pour objet : 1° d'établir un lien fédératif entre les œuvres et institutions nationales de lutte contre ce fléau dans les divers pays du monde civilisé et de coordonner les efforts des œuvres et associations antituberculeuses des diverses nations ; 2° d'étudier la législation comparée des lois et règlements relatifs à la tuberculose et à tous les problèmes d'hygiène sociale qui s'y rattachent ; 3° d'instituer un bureau de stastitique internationale ; 4° de provoquer des enquêtes sur l'extension et la propagation de la tuberculose suivant les peuples et les races ; 5° de recueillir et faire connaître aux organisations nationales adhérentes des renseignements sur toutes les questions concernant la défense sociale contre la tuberculose. Le siège de cette Union sera Genève et ses membres se réuniront une fois chaque année dans l'une des capitales des pays qui la constituent. Elle se composera de membres conseillers désignés par les organisations nationales antituberculeuses des états, de membres titulaires élus par le conseil de direction de l'Union sur la présentation des organisations nationales ou des gouvernements adhérents et de membres d'honneur.

Nouveau tarif d'expertises en matière criminelle. — Le *Journal officiel* du 7 octobre 1920 a publié un décret sur les frais de justice en matière criminelle qui modifie les tarifs des expertises médicales en cette matière. Ce nouveau tarif entre en vigueur du jour de la promulgation du décret, c'est-à-dire à compter du 7 octobre.

Toutes les opérations d'expertise faites depuis cette date seront payées d'après le nouveau tarif.

L'hôpital pour les indigents. — Le 1er Congrès professionnel des médecins et chirurgiens des hôpitaux civils de France qui s'est tenu à Paris les 4, 5 et 6 octobre a abouti au vote de l'ordre du jour contenant les propositions suivantes:

1° L'hôpital est fait pour les indigents : pour les soins médicaux ou chirurgicaux qui leur sont nécessaires, les médecins et chirurgiens des hôpitaux ont droit à des indemnités en rapport avec le service rendu et les exigences de la vie moderne.

Pour les *petits payants*, qui ne peuvent aller dans des cliniques trop onéreuses, le Congrès affirme le droit aux honoraires ; cette perspective d'honoraires légitimes évitera l'abus de leur trop fréquente hospitalisation.

3° Toutes autres catégories de malades n'ont pas droit à l'hospitalisation publique.

Ces résolutions ont été communiquées à M. le Ministre de l'Assistance et de l'hygiène publique pour toutes fins utiles.

Salaire minimum pour les médecins. — *L'Association Médicale Britannique* fait connaître dans le supplément du *Bristish médical Journal* du 23 mai, que ce journal, *The Lancet* et *The médical Officer* refuseront toute insertion d'annocnes dans lesquelles les emplois d'assistant-médical, assistant-médecin-scolaire et assistant-médecin de tuberculose seraient offerts pour un salaire moindre de 500 livres sterling par an.

La plupart des institutions se conforment à ces règles, mais quelques-unes pensent mieux faire en offrant des places à meilleur compte par la voie des journaux quotidiens.

Le supplément avertit les jeunes médecins du danger d'accepter des emplois offerts dans ces conditions ; il leur conseille de demander toujours des renseignements au secrétariat de l'Association, en ce qui concerne ces annonces (d'après les *Archives médicales belges*, juin 1920).

Hôpital des Enfants-Malades, 149, rue de Sèvres service des chroniques de M. le Dr Broca. — Cours spéciaux de médecine scolaire. Il sera fait en novembre et décembre deux cours spéciaux de médecine scolaire :

1° *Préparation à l'inspection médicale des écoles.* — Sous la direction de MM. les Drs Broca et Méry, 15 leçons, avec démonstrations pratiques, présentation de radiographies et de malades (attitudes vicieuses : déviation de l'enfance et de l'adolescence ; examen anthropométrique ; gymnastique orthopédique ; examen de la vision et de l'audition ; tuberculose et syphilis médicales et chirurgicales ; troubles nerveux mentaux et moteurs ; fièvres éruptives).

Ce cours aura lieu les mardis et vendredis, à 17 h. 30, à partir du mardi 9 novembre. Droit d'inscription : 80 francs.

2° *Préparation aux fonctions d'infirmière scolaire.* — Sous la direction de M. le Dr Broca, 20 leçons sur l'anatomie et la physiologie de l'enfance dans ses rapports avec la culture physique droit d'inscription : 25 francs) ; avec travaux pratiques de gymnastique et de massage (droit d'inscription : 75 francs).

Ce cours aura lieu les mercredis et samedis, à 17 h. 30, à partir du mercredi 3 novembre.

Les cours auront lieu à la salle de cours du service des chroniques.

S'inscrire au Pavillon Lannelongue.

BIBLIOGRAPHIE

Archives urologiques de la Clinique de Necker, publiées par le Pr Legueu. — Tome II, fasc. IV. Juillet 1920. — Maloine, édit., Paris. Broché : 12 fr. : franco : 13 fr. 20.

Ce fascicule est entièrement consacré à l'étude des tumeurs bénignes urétro-prostatiques. C'est donc une excellente monographie de l'*hypertrophie de la prostate*, que consulteront avec intérêt et avec profit tous les chirurgiens.

Les auteurs, MM. Papin et Verliac, commencent par un important historique de la question. Se plaçant au point de vue anatomique et histologique, ils discutent, confirment ou complètent les opinions antérieurement admises, en s'appuyant sur un nombre important de pièces nécropsiques ou opératoires, provenant de la clinique urologique de Necker.

De nombreuses figures, photographies ou dessins pour la plupart dus à l'habile crayon de M. Papin, illustrent cet ouvrage, dont la présentation luxueuse fait honneur à M. Maloine.

Les nouvelles théories alimentaires. Besoins en calories. Maladies par carence. Valeur des protéines. Vitamines et avitaminoses. Importance des sels minéraux. Aliments et alimentation par R. Lecoq, docteur en pharmacie, licencié ès-sciences. Paris, Vigot, frères, éditeurs, 23, rue de l'Ecole-de-Médecine, in-8° avec 19 graphiques et 2 figures. 6 fr.

Ce travail apporte aux médecins, pharmaciens, biologistes et étudiants tous les détails qu'ils peuvent désirer, mais il fournit encore d'utiles indications à tous ceux que l'alimentation intéresse. Tandis que les éleveurs y trouveront les bases de l'utilisation rationnelle des fourrages, tourteaux et déchets industriels, les maîtresses de maison y puiseront de précieux renseignements sur l'alimentation humaine et la valeur des divers aliments.

La question des Vitamines, par le Dr G. Houlbert. (Librairie Louis Arnette, 2, rue Casimir-Delavigne, Paris 6e). Prix net : 4 fr. 50.

L'A. commence par résumer très brièvement l'histoire des Vitamines ; il expose ensuite la question sous son jour actuel : division des Vitamines en trois classes, anti-scorbutiques, solubles dans l'eau, solubles dans les graisses.

L'auteur se demande dans un autre chapitre comment agissent les Vitamines et il étudie les différentes opinions émises à ce sujet. Il admet volontiers une sorte de parenté entre les Vitamines et les ferments, elles joueraient près d'eux un rôle d'excitation. De ses expériences personnelles, il ressort nettement que les Vitamines jouent un rôle considérable sur le développement et le fonctionnement des glandes à sécrétion INTERNES. D'autre part l'auteur rappelle les résultats publiés par M. A. Lumière sur l'action des Vitamines sur les glandes à sécrétion EXTERNES de l'intestin. Généralisant, l'auteur admet que les Vitamines jouent un rôle d'excitation près des glandes à sécrétion externe et interne de l'organisme et aussi sur les diastases. De là leur rôle extrêmement important puisque leur action s'étend à tout le fonctionnement glandulaire externe et interne. De cette notion découle l'importance des Vitamines dans la croissance normale et anormale de la nutrition et de tous les tissus.

Le Dr Houlbert étudie alors le rôle des Vitamines en pathologie infantile ; croissance, maladie de Barlow, phénomènes frustes et mal catalogués des « maladies de croissance ». Il insiste longuement sur l'action des Vitamines dans le rachitisme et à ce point de vue il attire l'attention sur l'alimentation non seulement du nourrisson et du jeune enfant mais aussi de la femme enceinte et de la nourrice.

Dans un autre chapitre, l'auteur étudie les états de carence alimentaire chez l'adulte, délaissant la pellagre, scorbut, béribéri, il s'attache surtout à l'étude des régimes des dyspeptiques.

L'assistance médicale gratuite (commentaire de la loi du 15 juillet 1893), par E, Campagnole. 3e éd. remaniée et augmentée. 1 vol. in-8, 366 p. Berger-Levrault, éditeurs, Paris, 1920.

Ce livre n'est pas un simple commentaire de la loi de 1893 : il est la préface de toute la législation française en matière d'assistance obligatoire ; l'auteur a pu étudier de près l'évolution de notre législation d'assistance, en noter les phases diverses, les étapes successives, et consigner les répercussions nécessaires, les pénétrations réciproques des diverses lois d'assistance.

(Voir suite, p. 724.)

ACTUALITÉS MÉDICALES

SYPHILIS

Traitement de la syphilis nerveuse par les injections novarsenicales à petites doses répétées et prolongées. (SICARD. *La Presse médicale*, 8 mai 1920.)

Au lieu d'employer les doses hebdomadaires en injections ntra-veineuses, à taux ascendant, M. Sicard utilise depuis deux ans les injections novarsenicales intra-veineuses ou sous-cutanées, mais faites à petite dose quotidienne et prolongée. Ce procédé lui a donné des résultats remarquables dans le traitement des syphilitiques chroniques, hémiplégiques, paralytiques généraux.

Par voie cutanée, la dose par injection ne doit pas dépasser 0 gr. 15 dissous dans 1 cmc. d'eau distillée.

Le lieu d'élection est le tiers supérieur de la cuisse, à la face profonde du pannicule adipeux, au-dessus du tissu aponévrotique musculaire. L'injection est peu douloureuse et bien supportée.

M. Sicard est arrivé ainsi à injecter annuellement à des paralytiques généraux 28 à 30 gr. de novarsenic, répartis de 9 à 10 gr. par quadrimestre ; à des tabétiques en évolution, non fixés, 20 à 25 gr. ; la même dose a été employée pour les paralytiques spasmodiques, mais M. Sicard fait remarquer que si chez ces spastiques on veut obtenir une sédation marquée des contractures, l'injection doit être pratiquée surtout intra-veineuse et quotidienne au taux de 0 gr. 15 jusqu'au chiffre global de 8 à 10 gr.

Certains malades nerveux ont ainsi reçu depuis deux ans 40 à 50 gr. de novarsenic sous-cutané ou intra-veineux, par petites doses répétées et à l'exclusion de toute autre médication mercurielle ou iodurée, «avec une amélioration considérable qu'aucun autre traitement n'avait été capable de leur donner».

Et avec cette méthode aucune des complications signalées au cours de l'emploi des méthodes classiques.

Le traitement des aortites syphilitiques, (VAQUEZ, LAUBRY-DONZELOT (XIV[e] Congrès français de médecine, Bruxelles, mai 1920.)

Le traitement de l'aortite syphilitique doit comprendre :

a) Une cure arsenico-mercurielle ; série de 7 à 8 injections intra-veineuses de novarsénobenzol faites à 8 jours les unes des autres (10 à 15 centigr., puis 20, 30, 45, dose qu'on peut à la rigueur dépasser, mais à laquelle les auteurs s'arrêtent d'ordinaire) ; dans l intervalle des 8 jours, une injection intraveineuse de cyanure de Hg (1 à 2 centigr.) tous les 2 jours ;

b) Une cure iodée (préparations huileuses en injections intramusculaires).

2° Ce traitement doit être fréquemment répété, tous les 3 ou 4 mois, dans les premiers temps. On peut ensuite espacer progressivement les cures.







3° Les indications et contre-indications doivent être basées ; sur la résistance générale du sujet, sur l'état de ses reins et surtout sur l'état de son myocarde. Il faut envisager, à ce dernier point de vue, deux grandes éventualités :

a) Les aortites sans signes d'insuffisance cardiaque.

b) Les aortites compliquées d'insuffisance cardiaque.

Dans le premier cas, le traitement doit être à la fois arsenical et mercuriel ; il peut être conduit énergiquement. Les résultats sont souvent remarquables au double point de vue fonctionnel et objectif.

Dans les formes compliquées d'insuffisance cardiaque, il convient d'être prudent dans le choix et la conduite du traitement. En général, il vaut mieux s'abstenir des préparations arsenicales et n'utiliser que le mercure et l'iode. On combinera leur administration avec des cures opportunes de toni-cardiaques.

Contribution à l'étude du réflexe oculocardiaque dans la syphilis. (G. Thibierge et Boutelier. XIVe Congrès français de médecine; mai 1920, Bruxelles.)

Les A. signalent que l'abolition du réflexe oculo-cardiaque est fréquente dans la syphilis.

Apparaissant dès la période primaire, elle est plus fréquente dans la syphilis secondaire et plus encore dans la période tertiaire et au cours de la syphilis nerveuse, où elle s'observe dans les 4/5 des cas.

Chez les malades présentant des accidents nerveux du début, lors des accidents secondaires, les modifications du réflexe oculo-cardiaque ne présentent aucune relation avec ces accidents nerveux. De même, quoique la chose ait pu paraître probable, il semble qu'il n'y ait aucun parallélisme entre les réactions méningées et les variations du réflexe oculo-cardiaque.

La recherche du réflexe oculo-cardiaque dans la syphilis n'apporte donc aucun élément nouveau au diagnostic de ses localisations nerveuses et à l'appréciation de son pronostic.

Sa disparition ne peut non plus entrer en ligne de compte dans le diagnostic de la syphilis elle-même, sa valeur étant de beaucoup inférieure à celle des autres éléments cliniques, bactériologiques et hématologiques de ce diagnostic.

La fréquence de la disparition du réflexe oculo-cardiaque dans la syphilis doit cependant être connue, ne serait-ce que pour éviter de l'attribuer sans discussion à quelque affection intercurrente chez un syphilitique.

Absence de sensibilisine anaphylactisante dans les accidents du novarsénobenzol. (Milian, *Paris Médical*, 8 mai 1920.)

Plusieurs auteurs considèrent que les crises nitritoïdes, l'apoplexie séreuse, les érythèmes ne sont que des manifestations de l'anaphylaxie vis-à-vis du novarsébenzol. C'est pourquoi M. Milian a recherché si les malades atteints d'érythèmes au cours du traitement par le novarsénobenzol possédaient dans leur sang une substance capable de donner à l'animal la sensibilisation au novarsénobenzol, autrement dit, capable de leur communiquer l'anaphylaxie passive.

On trouvera dans l'article de M. Milian le protocole de ses expériences.

Il suffit de retenir qu'il lui a été impossible de mettre en évidence dans le sérum d'un malade atteint d'érythème scarlatiniforme, et dans celui d'un malade atteint d'erythème morbilliforme apparus au cours d'un traitement par le novarsénobenzol, l'existence d'une sensibilisine spécifique préparante d'un choc anaphylactique, dont le novarsénobenzol eût été la substance déchaînante.

Cet expérience plaide donc, indépendamment des arguments cliniques déjà développés par M. Milian, contre la nature anaphylactique des érythèmes développés au cours du traitement par le novarsénobenzol et les divers médicaments similaires.

BIBLIOGRAPHIE (*Suite*)

Devant le mystère de la névrose. De la guérison des cas réputés incurables. par Emile MAGNIN. Un volume 18 × 12 c., broché. (lib. Vuibert). 3 fr.

Avec l'expérience approfondie qu'il possède du sujet, M. Magnin présente dans ce livre, écrit pour le grand public autant que pour les médecins, des cas surprenants de guérisons de névroses. Bien que le mot ait été prononcé, ces guérisons ne sont miraculeuses qu'en apparence. Elles sont dues à l'utilisation de forces psychiques et jettent un jour curieux sur des faits troublants, encore mal connus, qui permettent, selon l'expression du professeur Charles Richet, « d'entrevoir derrière le monde normal tout un monde nouveau, occulte aujourd'hui, scientifique demain ».

Radiologie des vaisseaux de la base du cœur. par H. VAQUEZ et E. BORDET. 1 vol. in-8, 242 pages avec 247 fig. dans le texte. Prix : 25 fr. Baillière, éditeur 1920.

Les A. ont voulu grouper les données radiologiques relatives à l'examen des gros vaisseaux de la base du cœur dans ce livre qui est le complément de *Le cœur et l'aorte* paru précédemment.

Comme de juste ils ont réservé aux figures une place prépondérante, le texte ne sert qu'à les interpréter et les classer. Ces images sont uniquement orthodiagraphiques ; elles ont été ombrées pour qu'on puisse y trouver en même temps que les dimensions des vaisseaux, les rapports des teintes qu'ils offrent à l'écran.

Anomalies, par Paul BOURGET, 1 vol. in-12. Prix : 7 fr. 50. Plon-Nourrit et Cie, éditeurs, Paris 1920.

Rien ne trahit mieux le goût que M. Paul Bourget éprouve pour la médecine mentale que le recueil de nouvelles qu'il vient de publier. Chacune d'elles est l'illustration d'un cas de maladie mentale.

Ce que Freud appelle le refoulement, c'est-à dire « la contrainte exercée, par les circonstances ou notre volonté, sur nos sentiments, et qui risque d'aboutir à une débâcle » ; tel est le sujet de la première. Le titre indique assez celui de la seconde : le *mythomane.*

La troisième met en scène l'observation la plus juste : que l'amitié la plus vraie peut être mêlée d'envie jalouse. *Une vengeance de femme* traite de kleptomanie. Et ainsi de suite jusqu'au dernier récit, digne de Balzac, *l'aveu menteur*, où l'on voit un exemple d'auto-accusation.

Par une coquetterie bien naturelle, M. Bourget a tenu à reproduire en appendice à son volume les remarques que lui a envoyées le professeur Dupré ; elles montrent son souci scrupuleux d'exactitude scientifique. Dans aucun de ses romans. pas même dans *le Disciple*, ce souci ne se révèle plus clairement que dans *Anomalies.*

Mémoire sur les perceptions obscures, par MAINE de BIRAN, suivi de la discussion avec ROYER COLLARD sur l'existence d'un état purement affectif et de trois notes inédites, publié par Pierre Tisserand ; petit in-8°, XII 70 p. Prix : 3 fr. Librairie Armand Colin, 103, boulevard St-Michel. Paris 1920.

C'est le second volume de la nouvelle collection « Les classiques de la philosophie » qui a trouvé auprès des lettrés un si légitime succès.

(*Voir la suite, page* 726).

Les origines de la médecine, empirisme ou magie ? par P. SAINTYVES, 1 vol. in-8 100 p. de la collection Science et Magie. Librairie critique, Emile Nourry. Paris 1920.

Quelles furent les raisons qui guidèrent les primitifs, les médecins de l'antiquité et du moyen-âge dans le choix des remèdes ?

Si l'on en croit certains maîtres, Trousseau entre autres, les débuts de la thérapeutique seraient le résultat d'une expérience sans règle ni principe, effectuée le plus ordinairement sous la seule influence de la fantaisie ou de l'instinct.

D'après Cl. Bernard, la médecine à son berceau ne fut qu'un empirisme aveugle. M. Saintyves n'est pas de cet avis. Il montre au cours de ces 100 pages que dès l'origine de l'art les remèdes furent choisis et administrés en conséquence de raisonnements hypothétiques ou de théories préconçues.

Souvenirs entomologiques, par J. H. FABRE. Edition définitive illustrée. 2e série. 1 vol. in-8 372 p Prix : 18 fr. Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot Paris 1920.

On a tout dit de ce charmant livre, si débordant de belles histoires. Au moins faut-il signaler cette édition définitive, illustrée de bonnes photographies des protagonistes, scarabées ou hyménoptères.

Psychiatrie. Tome I, par MM. RITTI, JUQUELLIER, J. DURAND, MIGNARD, SÉRIEUX, CAPGRAS, LOGRE, BRISSOT, MALLET ; In-8, 1921. Traité SERGENT, RIBADEAU-DUMAS, BABONNEIX. Prix : 25 fr. ; franco, 27 fr. 50. A. Maloine et fils, éditeurs, Paris, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, 27, Paris.

La psychiatrie n'intéresse pas seulement l'aliéniste, mais encore celui qui exerce la médecine générale.

C'est pourquoi il n'est plus permis d'ignorer cette spécialité qui, trop longtemps, n'a été qu'un art, et qui, aujourd'hui est devenue une science. C'est également pourquoi les Directeurs du Traité de pathologie médicale et de thérapeutique appliquée n'ont pas négligé de lui donner l'importance qu'elle comporte. Quantitative : dans leur ouvrage, elle occupe deux tomes. Qualitative : les articles ont tous été confiés à des spécialistes dont le nom fait autorité. Le regretté M. Ritti, qui représentait avec autorité la vieille clinique française, avait bien voulu se charger de la séméiologie dont il a fait un exposé nerveux, sobre et coloré. M. Juquelier, médecin en chef des asiles publics, étudie ensuite la manie et la psychasténie en quelques pages qui, à chaque ligne, excellent à guider et à éclairer. De M. Durand, une fine étude sur la mélancolie et les psychoses périodiques, avec un clair résumé des diverses théories, les unes identifiant, et les autres séparant ces deux entités morbides. M. Mignard, médecin des asiles publics, s'occupe, en psychologue, des états confusionnels, des délires en général, et de la confusion mentale aiguë. MM. Sérieux et Capgras, médecins-chefs des asiles publics, traitent la question des délires systématisés, à laquelle ils ont fait réaliser de si grands progrès par leurs travaux antérieurs. M. Logre, l'un des plus brillants élèves du Professeur Dupré, envisage l'état mental des hystériques, M. Brissot, médecin des asiles publics, l'état mental des épileptiques, qui avait déjà fait l'objet de ses recherches. M. Mallet, enfin, résume les notions acquises dans les Centres neuro-psychiatriques sur les psychoses de guerre.

Tel qu'il se présente, ce tome est assuré de trouver, auprès des lecteurs, le plus vif succès.


ΙΟΔΟΓΕΝΟΛ
ΠΕΠΙΝ
εστ
επαθαντ
René Vincent
DRAEGER

FONDÉ EN 1873. — N° 44. Le numéro : 40 centimes 30 OCTOBRE 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

ADMINISTRATION

A. ROUZAUD
41, Rue des Ecoles, PARIS (V°)
Téléphone : Gobelins 30 03

ABONNEMENTS :

France et Colonies........... 20 fr.
Union postale.............. 25 fr.

Etudiants

France et Colonies........ 12 fr.
Union postale.............. 15 fr.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois
Joindre 0,75 pour chaque changement d'adresse.

Les bureaux de rédaction sont ouverts les Lundi, Mercredi et Vendredi, de 5 h. 1/2 à 6 h. 1/2.

SOMMAIRE

NOUVELLES

—

Assistance publique. — CONCOURS DE L'INTERNAT EN MÉDECINE. — Sectionnement du Jury : *Anatomie.* — MM. les Drs Bensaude, Lemière, P. Duval, Lardennois et Le Lorier.

Les séances de lecture auront lieu les lundis à 15 h. 1/2, mardis et jeudi à 20 h. 1/2 et vendredis à 9 h., à l'Hôpital Beaujon.

Pathologie. — MM. les Drs Œttinger, Ribadeau-Dumas, Renaud, Mourc et Grégoire.

Séances les lundis à 17 h., mercredis à 17 h. 1/2, jeudis et vendredis à 20 h. 1/2, à l'Hôtel-Dieu.

Ordre de lecture des copies :

Epreuve écrite. — Questions posées : Symptômes et diagnostic de l'occlusion intestinale aiguë. — Anatomie macroscopique de la voie biliaire accessoire (vésicule biliaire et canal cystique).

Questions restées dans l'urne : Symptômes et diagnostic des ictères chroniques dits par rétention. — Symptômes et diagnostic des anuries. — Anatomie macroscopique de la glande sous-maxillaire et de son canal excréteur. — Anatomie macroscopique de la broncho droite et de ses divisions jusqu'à leur enttée dans les lobes pulmonaires.

Lecture. — ANATOMIE. — *Séance du 19 octobre.* MM. Thomas 8, Baranger 9, Gueuillette 9, Chavany 11, Chercau 7, Foucault 12, Engelhard 11, Bayle 12, Bazert 13, Turpin 10.

Absents : MM. Corby et Poulin (André).

PATHOLOGIE. — *Séance du 20 octobre.* MM. Mouton 11, Weil (René) 11, Scillé 10, Turnier 8, Amelin 10, Lautmann 11, Charpin 7, Chevallier (Henry) 12.

Excusé : M. Duchon.

Absents : MM. Bascouret et Fortier.

Faculté de médecine de Paris. *Thèses.* — 27 *octobre.* — Bruneau (Paul) : L'anesthésie générale continue à distance par les voies respiratoires. — Guillemet (Paul) : Passage de la graisse à travers le placenta.

28 *octobre.* — Cuvillier (Emile) : De la mesure de la déviation dans le strabisme. — Auchier (Gaston) : Contribution à l'étude du traitement de la coqueluche. — Evenou (Pierre) : Etudes des cholestéatomes oculaires. — Tassigny (Jean) : Traitement abortif de l'amygdalite phlegmoneuse par les injections intraveineuses. — Mlle Burgard (Marie) : Rapports des pleurésies purulentes.

Les idées de M. Mourier. — Le nouveau directeur de l'Assistance Publique, en recevant le rédacteur du *Temps*, le Dr Henri Bouquet, lui a fait part des idées directrices qu'il compte suivre dans ses nouvelles fonctions.

Des « puéricultivatrices » seront affectées aux instituts de puériculture, dont le nombre sera augmenté ; les dispensaires antituberculeux, les sanatoria seront multipliés ; ce seront là, pense M. Mourier, les meilleurs moyens de lutter contre la mortalité infantile et la tuberculose.

L'ancien sous-secrétaire d'état au Service de Santé espère pouvoir désaffecter un jour des hôpitaux comme Beaujon, Saint-Louis, Laënnec ; il paraît même disposé à envisager la création de services hospitaliers non gratuits, mais à tarif abordable aux petites bourses.

Le nouveau directeur de l'Assistance compte sur le dévouement de tout son personnel, auquel il est décidé à donner l'exemple du travail.

M. Mourier est plein de bonnes intentions ; si ses idées ne restent pas à l'état de projets, le corps médical ne lui ménagera ni les encouragements ni les applaudissements.

Ecole de médecine de Caen. — Un concours pour la place de chef de clinique chirurgicale sera ouvert à l'Ecole de médecine de Caen, le 15 novembre 1920. Le registre d'inscription sera clos le 15 octobre.

Ecole de médecine de Dijon. — Un concours s'ouvrira, le 4 juillet 1921, devant la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon pour l'emploi de suppleant des chaires de pathologie et de clinique médicales à l'Ecole preparatoire de médecine et de pharmacie de Dijon.

Le registre d'inscripiton sera clos un mois avant la date d'ouverture dudit concours.

Faculté de médecine de Lyon. — Un concours s'ouvrira, le 4 avril 1921, devant la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale à l'Ecole préparatoire de medecine et de pharmacie de Grenoble.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Ecole du Val-de-Grâce. — Les chaires suivantes viennent d'être créées à l'Ecole d'application du Service de Santé militaire du Val-de-Grâce :

Chaire d'expertises médicales, attribuée à M. le médecin principal Rieux.

Chaire d'expertises chirurgicales et appareillage, attribuée à M. le médecin principal Duguet.

Chaire de radiologie, électrologie, physiothérapie et radiumthérapie, attribuée à M. le médecin principal Hirtz.

XXXe Congrès français de chirurgie. — L'Assemblée générale de l'Association française de chirurgie a elu comme président du prochain Congrès de chirurgie M. le Professeur Jules BŒCKEL (de Strasbourg). M. Hartmann a été élu vice-président par 96 voix sur 104 votants. MM. Mauclaire (de Paris) et Bérard (de Lyon) ont été élus membres du Comité.

A l'unanimité, on a décidé que le prochain Congrès de Chirurgie se tiendrait à Strasbourg, le deuxième lundi d'octobre 1921.

Questions mises à l'ordre du jour. — 1° « Traitement de l'épilepsie consécutive aux traumatismes crâniens ». Rapporteurs MM. Billet (de l'armée) et Lenormand (de Paris) ; 2° « Séro et vaccinothérapie dans les affections ostéo-articulaires ». Rapporteurs MM. Grégoire (de Paris) et Debrey (de Bruxelles) ; 3° « Résultats éloignés du traitement du cancer du sein ». Rapporteurs : MM. Forgues (de Montpellier) et Walther (de Paris).

(Voir la suite, page 738).


STAN
OXYL
STANNOXYL
FURONCULOSE
ET TOUTES
MALADIES A STAPHYLOCOQUES
(Anthrax, Acné, Orgelets)
En Comprimés, Ampoules, Cachets (Usage Interne)
En Liquide, Bain, Pommade, Glycéré, Gaze (Usage Externe)
Préparé sous le contrôle scientifique de A. FROUIN
LABORATOIRE ROBERT ET CARRIÈRE 37, RUE DE BOURGOGNE, PARIS


GEODYL
DÉPOSÉ


Le plus Puissant Stimulant de la Dépression Organique
1° En AMPOULES stérilisées. Prix de la Boîte de 12 Ampoules : 5.50
2° En GOUTTES (voie gastrique)
Prix du Flacon compte-gouttes : 4.40.
SÉRUM NÉVROSTHÉNIQUE FRAISSE
TÉLÉPHONE :
AUTEUIL 05-01
Chaque ampoule contient :
1/2 milligr. Cacodylate de Strychnine.
0,10 de Glycérophosphate de Soude.
LABORATOIRES FRAISSE, 6, Rue Jasmin, PARIS (XVIe) en face le 85 avenue Mozart.

NOUVELLES (*Suite*)

Création d'une équipe mobile des épidémies. — Le décret suivant vient de paraître au *Journal Officiel* :

Art. 1er. — Il est créé, à titre provisoire, à Paris, au ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales (direction de l'Assistance et de l'Hygiène publiques), une équipe mobile des épidémies.

Art. 2. — Cette équipe est chargée d'apporter, sur les divers points du territoire où la santé publique serait menacée par une maladie transmissible, le secours de sa technicité et de son matériel asnitaire. En ces occasions, elle vient renforcer les organisations sanitaires locales reconnues insuffisantes pour faire face aux circonstances épidémiques exceptionnelles.

Elle s'applique, au besoin, à coordonner et à développer leurs efforts. Elle est outillée pour, en tous temps et en tous lieux, effectuer les recherches bactériologiques nécessaires et pratiquer les opérations de désinfection et de dératisation.

Art. 3. — L'équipe mobile des épidémies est placée sous l'autorité et aux ordres du directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques elle est dirigée par le conseiller instructeur technique.

Art. 4. — Ce service est contrôlé et dirigé par un délégué du ministre pris parmi les médecins fonctionnaires des services de l'hygiène.

Art. 5. — Le personnel composant l'équipe mobile des épidémies comprend :

1 conseiller instructeur technique recevant une indemnité mensuelle de	1.000 fr.
1 médecin chef de groupe	1.000 fr.
1 médecin chef de laboratoire	1.500 fr.
1 chef d'équipe sanitaire	750 fr.
1 préparateur de laboratoire	750 fr.
1 infirmière-major sanitaire	750 fr.
2 chefs de poste de désinfection	666 fr.
1 garçon de laboratoire	583 fr.
2 agents désinfecteurs	583 fr.
1 infirmière sanitaire	583 fr.
2 auxiliaires manœuvres	500 fr.

Syndicat des médecins de la Seine. — Le Conseil d'Administration du Syndicat des Médecins de la Seine, rappelant l'ordre du jour voté par le S. M. S. dans son Assemblée Générale du 13 juin 1920, tient à protester à nouveau avec énergie contre les tendances de l'Administration d'adresser à l'hôpital tous les Mutilés Bénéficiaires de la Loi des Pensions, quand ceux-ci ont besoin de soins spéciaux ou d'opérations, cette façon de faire étant d'ailleurs absolument contraire à la Loi qui prévoit en toutes lettres le *Libre Choix du médecin par le mutilé*, et au principe défendu par tous les Syndicats : de *l'Hôpital gratuit exclusivement réservé aux indigents*.

Il réclame l'adoption, par M. le Prefet de la Seine, du Tarif médical élaboré d'accord avec l'Union des Syndicats Médicaux de France, et demande à M. le Ministre des Pensions de vouloir bien réaliser le plus rapidement possible l'« entente » prévue par la loi entre l'administration et les syndicats médicaux, en vue de l'application de ce tarif.

Il tient à faire observer que la dernière réunion de la Commission centrale provoquée par M. le Ministre des Pensions à cet effet remonte à plus de *six mois* déjà et que la question des soins spéciaux et des opérations reste toujours en suspens.

Le Syndicat des Médecins de la Seine se permet d'insister encore auprès de M. le Ministre des Pensions et de M. le Préfet de la Seine sur la nécessité absolue d'une organisation rapide et définitive des soins à donner aux Réformés et Mutilés de la Guerre, tant dans l'intérêt de ces derniers, si respectable à tous les points de vue, que dans l'intérêt du Corps médical, qui assume, depuis plus d'un an déjà, les soins aux bénéficiaires de la loi des pensions, sans avoir touché de l'Etat aucune rémunération.

BIBLIOGRAPHIE

Association française pour l'avancement des sciences, conferences faites en 1912-1920. 1 vol. in-8. 344 p. relié. Au secrétariat de l'Association, 28, rue Serpente, Paris.

On trouvera dans ce volume comme dans les précédents des conférences variées et intéressantes.

L'Annuaire de la Société française de publicité médicale, pharmaceutique et para-médicale vient de paraître. Il comporte la liste des médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes et sages-femmes de France et tous les renseignements utiles au corps médical : Etudes sur les accidents du travail, les actes de l'état civil, les aliénés, l'assistance médicale gratuite, etc., et en outre, la liste des thèses soutenues devant les facultés françaises depuis 1914, les médecins sanitaires maritimes, les spécialistes, la liste des étrangers munis du seul diplôme d'Université, la liste des spécialités pharmaceutiques, des études sur les stations thermales et climatiques, etc.

Cet annuaire est vendu au siège de la Société, 49, rue Geoffroy Saint-Hilaire. Prix : broché, 25 francs ; relié, 30 francs.

Anthologie critique des poètes normands de 1900 à 1920. Poèmes choisis. Introduction, notices et analyses par Ch. Théophile Féret, Raymond Postal et divers auteurs. 1 vol. in-8 petit sur vergé teinté, 464 p. Prix : 15 frs. Librairie Garnier, 6, rue des Saints-Pères, Paris.

M. Féret cite et analyse les œuvres les plus caractéristiques des fils authentiques du pays de Sapience pendant une période de vingt années.

Influence du vol en avion sur la santé de l'aviateur, par le Dr Georges Ferry. Préface du général Duval. 1 vol. in-8°, X-254 p. Prix : 22 fr. 50 net. Berger-Levrault, éditeurs, Nancy-Paris, Strasbourg, 1920.

Le Dr G. Ferry est un praticien du vol en avion, et ce livre est le fruit d'expériences qu'il a poursuivies souvent sur lui-même, parfois au péril de sa vie ; il apporte son aide à l'effort qui tend à faire sortir l'aviation du domaine sportif, et l'organisation de la navigation aérienne comme la construction de l'avion du domaine de l'empirisme.

Les Œuvres de François Rabelais. II. Pantagruel. 1 vol. in-8 couronne (impression rouge et noir) orné de figures du temps. Broché : 20 frs. Se vend à la Sirène, 7, rue Pasquier, Paris.

Nous avons signalé en son temps le premier tome de cette édition luxueuse, d'une exécution typographique parfaite et cependant d'un prix abordable.

Paraîtront prochainement dans cette collection du *Rat de Bibliothèque* : Jacques de Voragine : **Les plus belles fleurs de la Légende dorée**, avec des bois du XVe siècle (impression bleu et noir), 1 vol in-8° cour. Rabelais : Pantagruel. Le Tiers-Livre.

Paru précédemment : **Villon, Le Testament**, orné de figures du temps. 1 vol in-8° cour. : 12 frs.



FONDÉ EN 1873. — N° 45. Le numéro : 40 centimes. 6 NOVEMBRE 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

ADMINISTRATION

A. ROUZAUD
41, Rue des Ecoles, PARIS (Ve)
Téléphone : Gobelins 30-03

ABONNEMENTS :
France et Colonies............ 20 fr.
Union postale................... 25 fr.
Etudiants
France et Colonies........... 12 fr
Union postale.................. 15 fr.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois
Joindre 0,75 pour chaque changement d'adresse.

DIRECTION SCIENTIFIQUE

BOURGEOIS
Oto-Rhino-Laryngologiste de l'Hôpital de la Pitié.

BRÉCHOT
Chirurgien des Hôpitaux.

CHIFOLIAU
Chirurgien de la Maison Dubois.

CLERC
Professeur agrégé Médecin de l'Hôpital Lariboisière.

JEANNIN
Professeur agrégé Accoucheur de l'Hôpital de la Charité.

LENORMANT
Professeur agrégé Chirurgien de l'Hôpital Saint-Louis.

L. LORTAT-JACOB
Médecin de l'Hospice de Bicêtre.

PAUL-BONCOUR (G.)
Médecin de l'Institut Médico - Pédagogique.

A. PHILIBERT
Professeur agrégé

POULARD
Ophtalmologiste de l'Hôpital Necker Enfants-Malades

Félix RAMOND
Médecin de l'Hôpital St-Antoine

VIGNES
Accoucheur des Hôpitaux

Rédacteur en chef :

Maurice LOEPER
Professeur agrégé, Médecin de l'Hôpital Tenon

Maurice GENTY
Secrétaire de la Rédaction

Les bureaux de rédaction sont ouverts les Lundi Mercredi et Vendredi, de 5 h. 1/2 à 6 h. 1/2.

SOMMAIRE



administration prolongée
de
GAÏACOL INODORE
à hautes doses
sans aucun inconvénient
par le THIOCOL "ROCHE"
uniquement sous forme de
SIROP "ROCHE"
COMPRIMÉS "ROCHE"
CACHETS "ROCHE"
échantillon et littérature
Produits: F. HOFFMANN-LA ROCHE & Cie
21 Place des Vosges . PARIS
CACHETS "ROCHE" DE THIOCOL
Chaque cachet renferme 0gr50 de THIOCOL "ROCHE"
Sirop Roche
CH. WEISS
COMPRIMES ROCHE
THIOCOL

NOUVELLES

Assistance publique. — CONCOURS DE L'INTERNAT EN MÉDECINE, — *Lecture.* — *Anatomie* — *Séance du 21 octobre* : MM. Blum 9, Desoubry 8, Ravina 7, Chabanier 12, Descharmes 6, Tassin 11, Cuvigny 12, Alary 7, Machavoine 8, Ducrochet 7.

Séance du 22 octobre. — MM. Casteran 11, Gberthur 6, Dubrail 9, Lelong 14, Richou 11, Maguillat 8, Mme Brian-Garbield 10, MM. Rachet 8, Ricard (Raoul) 6, Allaire 8

Séance du 25 octobre. — MM. Andral 9, Ferrier (Marcel) 6, Cournand 7, Démelin 8, Rémy-Néris 8, Bonnet (Louis) 13, Laurent (Marcel) 12, Tierny 9, Terris 10,

Séance du 26 octobre. — MM. Duchein 8, Huet (Pierre) 5, Camino 6, Piot 10, de Brun du Bois Noir (Pierre) 12, Pollet 8, Le Rasle 10, Viollet 10, Cocault-Duverger 10, Périsson 13.

Pathologie. — *Séance du 22 octobre.* — MM. Chauveau 9, Isch-Wall 13, Mlle Lévy (Gabrielle) 12, MM. Lange 8, Séguy 6, Vigneron 11, Jacquemaire 5, Laqvière 6, Cahen 8, Panis 6.

Séance du 25 octobre. — MM. Denis Le Sève 9, Jossand 5, Plichon 5, Barry 7, Bernard (Etienne) 14, Autier 6, Coste 13, Poincloux 10, Lallemant 8, Dayras 11.

CONCOURS DE L'EXTERNAT. — *Anatomie.* — *Séance du 20 octobre* Question donnée : Omoplate. — Mlle Desbrousses 15, MM. Gorostidi 13, Dubar 9, Mlle Gaumont 10, MM. Goinet 12, Emerit 15, Mlle Dobkevitch 11, MM. Diriart 13, Dimitracoff 16, Géniey 18, Goguel 12, Duruy 14 1/2, Gauch 7 Dubois 10, Godart 9, Ducroquet 14, Derbyshère 13, Glover 13, Digeon 5.

Excusés : MM. Escande, Quenza, Bonnemaison.

Séance du 21 octobre. — Question donnée : Os maxillaire inférieur. — MM. Grandperrin 18 1/2, Derocque 17 1/2, Devois 15, Faure 19 1/2, Farraud 10, Fribourg 13, Fremiot 13, Ferciot 18, Fesquet 9, Mlle Gauthier-Villars 6, MM. Foulon 18, Gasser 8, Georges 14, Mlle Gelé de Francony 8, MM. Derchen 14, Derome 6, Fourniat 10, Frantz 16, Frossard 11,

Excusé : M. Besançon.

Séance du 22 octobre. — Question donnée : Appareil ligamenteux du genou. — MM. Dulac 12, Dufour 16, Bernard (René) 16, Froument 10, Eliet 14 1/2, Duminl 13, Gerson 16, Dupont 10, Ferrière 17, Mlle Eliche 8, MM. Foyatier 16 1/2, Durand (Marcel) 12, Duprez 14, Foubert 15, Boulland 7, Bernard (Jean) 8, Auvynet 12, Benoist (Fernand) 12.

Excusés : MM. Beaux et Baron.

Séance du 24 octobre. — Question donnée : Les 2 muscles longs fléchisseurs communs (superficiel et profond) des doigts et leurs lombricaux. — MM. Beau (Henri) 8, Antonini 16 1/2, Abd-el-Nour 14, MMlles Astaix 6, Besson 10, MM. Asselin de Williencourt 12, Bidoire 14, Artigues 5, Barbé 16, Beaugeard 11, Bas 11, Aragon 13, Andrieu 7, Bachelin 16 1/2, Mlle Buisson 18 1/2, MM. Berson 12, Bernheim Robar 17 1/2.

Excusé : M. Bourdin (Emile).

Pathologie. — *Séance du 20 octobre.* — Question donnée : Signes, diagnostic et traitement du chancre syphilitique. — MM. Vincent 14 1/2, Bonnemaison 11, Quenza 9, Queinnec (Bernard) 16, Maximin (René) 12, Pitou 13, Martin (René) 18 1/2, Ogliaski 16, Martin (Robert) 16, Pétrignani 18 1/2, Poulet 14, Mazct 15 1/2, Mauvoisin 15 1/2, Marot 13, Mathias 14, Mary 12, Pépin-Lehallem 11, Paumelli. 11, Piédallu 11, Menguy 12, Mlle Parmentier 15 1/2,

Excusés : MM. Boissel, David (Marcel), Bernard (George), Quereilhac-Milner et Mlle Bertazzi.

Séance du 21 octobre 1920. — Question donnée : Erysipèle de la face. — MM. Noguères 15, Petit (Pierre) 13, Mégert 16, Mounier 17 1/2, Poulain 13, Pasquet 14 1/2, Mevet 16, Mèry 17, Mlle Meurs 17, MM. Pellerin 15, Picard 14, Mlle Oumansky 17, Merlhès 15, Morin 16, MM. Maziol 19, Nitzberg 9, Merle d'Aubigné 17, Petit (Marcel) 15, MMlles Masse 8, Pithon 14, MM. Mercier 14, Marx 15.

Séance du 25 octobre. — Question donnée : Signes et complications de la lithiase biliaire. — MM. Perrin 12, Montassuet 16, Mayer 16 1/2, Mirault 10, Perret (Antoine) 12, Petit (René), 15, Minet 15 1/2, Poisson 8, Queinnec (Jean) 12, Mme Poulain 16 1/2, MM. Pelissier 18 1/2, Néron 12, Marion 13, Pinssan 12, Mugnier 13, Paillard 7, Mitelette 9, Oumansky (Victor) 14, Maximin (Maurice) 16, Pannier 14 1/2.

Excusés : MM. Touchard et Salmon.

Faculté de médecine de Paris. — THÈSES. — *4 novembre.* — M. Lipschitz (Maxime). Syphilis de l'estomac à forme cancéreuse. — M. Pillot (Robert). Considérations médico-légales sur un cas de méningite. — M. Degrais (Pierre). Analyse des hallucinations auditives. — M. Fitte (Charles), Idée nouvelle sur le traitement de l'ostéoarthrite tuberculeuse du genou. — M. Boiteux (Gaston). La tuberculose musculaire primitive. — M. Gresset (Paul. Anthrax du rein.

— Le Conseil de Faculté, dans sa dernière séance, a choisi les titulaires des trois chaires professorales rendues vacantes par la mise à la retraite des professeurs Albert Robin, Quénu et Hutinel. Elle a désigné MM. Rénon, Lecène et Nobécourt.

Faculté de médecine de Bordeaux. — M. Cruchet, agrégé, chargé de cours à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Bordeaux, est nommé, à partir du 1er novembre 1920, professeur de pathologie et thérapeutique générales à ladite Faculté, en remplacement de M. Cassaët, appelé à d'autres fonctions.

Faculté de médecine de Lille. — La chaire de clinique ophtalmologique de la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Lille est transformée, à partir du 1er novembre 1920, en chaire de médecine opératoire.

M. Le Fort, professeur adjoint, chargé d'un cours complémentaire de médecine opératoire à la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Lille, est nommé, à partir du 1er novembre 1920, professeur de médecine opératoire à ladite Faculté.

Faculté de médecine de Montpellier. — M. Vedel, professeur adjoint à la Faculté de Médecine de l'Université de Montpellier, est nommé, à partir du 1er novembre 1920, professeur de clinique médicale à ladite Faculté, en remplacement de M. Rauzier, décédé.

Faculté de médecine de Nancy. — M. Pastureau, docteur ès sciences, pharmacien de 1re classe, chargé d'un cours de pharmacie chimique à la Faculté de Pharmacie de l'Université de Nancy, est nommé, à partir du 1er novembre 1920, professeur de pharmacie chimique à ladite Faculté, en remplacement de M. Sartory, appelé à d'autres fonctions.

La chaire d'histoire naturelle de la Faculté de Pharmacie de l'Université de Nancy est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Société d'Ophtalmologie de Paris, 51 rue de Clichy. — Conférence et séance plénière, le dimanche 14 novembre.

Le matin à 9 h. 1/2 : Conférence avec projections, par le Dr Lhermitte. « L'encéphalite léthargique ».

Midi : déjeuner.

Après-midi à 2 h. : Rapport du Dr Onfray. « Résultats du traitement orthoptique du strabisme ». Discussion. Communications sur le sujet du rapport.

Les Confrères étrangers à la Société sont priés d'assister à cette réunion et d'y produire leurs observations personnelles.

S'inscrire pour les communications et pour le déjeuner auprès du Dr Dupuy-Dutemps, secrétaire général, 14, rue de Marignan (8e).

La cotisation pour le déjeuner est de 30 francs.

Clinique oto-rhino-laryngologique de la Faculté de médecine. — Sous la direction de M. le professeur P. Sébileau, MM. Dufourmentel et Miégeville, chefs de clinique, Bonnet-Roy, assistant, et les internes du service, feront un cours de perfectionnement dans le service de la clinique à l'Hôpital Lariboisière, les mardis, jeudis, samedis, à 10 heures, à partir du samedi 20 novembre 1920. — S'inscrire à la Faculté de Médecine. Droits à verser : 150 francs.

Ce cours sera suivi d'un cours de Médecine opératoire à l'Amphithéâtre d'Anatomie des Hôpitaux.

Hôpital Necker. — M. L. Renon commencera ses conférences pratiques sur la *Tuberculose pulmonaire* (Diagnostic et Traitement), le lundi 22 novembre, à 9 h. 3/4 du matin, salle Huchard.

M. J.-A. Sicard commencera ses démonstrations cliniques sur les *Maladies du Système nerveux et des Glandes vasculaires sanguines* (présentation de malades), le lundi 22 novembre, à 10 h. 3/4 du matin, salle Delpech.

M. G. Brouardel commencera ses conférences pratiques et ses démonstrations cliniques sur les *Maladies des Reins et les Accidents du Travail*, le Vendredi 26 novembre, à 10 h. 3/4 du matin, salle Bouley.

M. J. Hallé commencera ses conférences et démonstrations pratiques sur la *Clinique interne, la Dermatologie et la Pédiâtrie*, le vendredi 26 novembre, à 9 h. 3/4 du matin, amphithéâtre Laënnec.

Le Bureau des renseignements scientifiques de l'Université de Paris (Fondation de la Ville de Paris), à la Sorbonne, rue des Ecoles, Paris Ve, centralise les adresses de chambres meublées et de pensions de famille pour les étudiants et étudiantes français et étrangers.

Ouverture d'un concours pour dix places d'internes en médecine des asiles d'aliénés de la Seine. — Un concours pour dix places d'internes en médecine titulaires et la désignation de dix internes provisoires des Asiles d'aliénés de la Seine et de l'Infirmerie spéciale des aliénés à la Préfecture de Police, s'ouvrira, à Paris, le lundi 29 novembre 1920.

Les inscriptions seront reçues à la Préfecture de la Seine (Service des Aliénés, 1er bureau, Annexe Est de l'Hôtel-de-Ville, 2, rue Lobau) tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, du 1er au 13 novembre 1920.

Les candidats seront convoqués par lettre ; néanmoins, l'Administration décline toute responsabilité pour les convocations qui ne parviendraient pas.

Nécrologie. — Docteur Coillot, ancien sénateur de la Haute-Saône. — Dr Garcia-Roja. — Dr Faivre, professeur à l'école de médecine de Poitiers. — Dr Guénot, de La Roche-en-Brenil (Côte-d'Or).

(Voir suite, p. 758.)



OPOTHÉRAPIE HÉMATIQUE

Sirop de DESCHIENS

à l'Hémoglobine pure

REMPLACE VIANDE CRUE
et FER

employé par 30.000 Médecins du monde entier
Pour leurs malades
Pour leur famille
Pour eux-mêmes

ADMIS DANS LES HOPITAUX DE PARIS

DOSES : 1 cuillerée à soupe à chaque repas.

Dépôt Général : Laboratoires Deschiens, 9, Rue Paul-Baud… ris

---



Laboratoire des Produits
"USINES du RHÔNE"



SCURÉNALINE

(Adrénaline synthétiquement préparée — Chimiquement pure)

Exempte des variations inhérentes au produit extractif, la **SCURÉNALINE**, préparée par le Laboratoire des Produits **"USINES du RHÔNE"** avec le soin minutieux dont il entend faire la caractéristique de sa marque, est **toujours identique à elle-même**; la garantie très sérieuse de sa **régularité d'action** lui permet de se prêter à une **posologie rigoureuse.**

Solution au 1/1000e } Flacons de 10 et 30 c. c.
Ampoules de 1 c. c.

LITTÉRATURE et ECHANTILLONS à la DISPOSITION de MM. les DOCTEURS

L. DURAND, Pharmacien, **21, Rue Jean-Goujon, PARIS** (8e).



Laboratoire des Produits
"USINES du RHÔNE"



Ses Anesthésiques :

KÉLÈNE

(Chlorure d'Ethyle chimiquement pur)
En ampoules scellées, à fermetures brevetées, de toutes contenances, pour l'***Anesthésie générale*** ou ***locale.***

CHLOROFORME
Ampoules brevetées de 30 et 60 gr.

ETHER
Flacons de 50 et 125 gr.

SCUROCAÏNE

Le moins toxique des Anesthésiques locaux

1° Solutions stables et stériles, en ampoules scellées, pour tous usages anesthésiques :

Solutions à 0,5 et 1 % = Anesthésie par infiltration.
Solution à 2 % { Anesthésie régionale. Anesthésie dentaire.
Solutions à 4 et 5 % { Anesthésie rachidienne. Anesthésie rhinolaryngologique. Anesthésie oculaire.

2° Comprimés dosés à 0 gr. 05.

LITTÉRATURE et ÉCHANTILLONS à la DISPOSITION de MM. les DOCTEURS

L. DURAND, Pharmacien, **21, Rue Jean-Goujon, PARIS** (8e).

ACTUALITÉS MÉDICALES

Méthodes nouvelles de diagnostic biologique et de traitement de la syphilis héréditaire. (André LAFAYE, thèse de Paris 1920.)

La première partie de cette thèse a trait surtout à la critique de la réaction de Noguchi à la luetine, qui « très inférieure comme rendement à la réaction de Wassermann, ne saurait la suppléer comme élément de certitude ».

La deuxième partie expose la technique, aujourd'hui adoptée par tous les médecins d'enfants dans la thérapeutique de la syphilis du nourrisson et telle qu'elle a été pour la première fois précisée par G. Blechmann. On sait qu'elle consiste dans l'utilisation de la voie intra-veineuse pour l'introduction du novarsenobenzol dans l'organisme du nourrisson infecté. La méthode est en effet précieuse, car il faut aller vite si l'on veut conserver à la vie ces petits malheureux cachectisés par l'insuffisance de leur nutrition intra-utérine, par les accidents qu'ils portent en naissant, par la déficience de toutes leurs fonctions. L'injection de doses relativement forte de novarsenic par les veines jugulaires externes ou les veines épicrâniennes, d'après le procédé de Blechmann permet de véritables résurrections, dans des cas que l'on pouvait avec les anciennes méthodes considérer comme définitivement désespérés. L. B.

Une précieuse méthode pour l'emploi de l'arsénobenzol. (Oliver S. ORMSBY. *J. of. Amer. Med. Assoc.* 3 juillet 1920.)

Il s'agit de la méthode d'administration prônée par Politzer, dont une note, lue récemment à la Société française de Dermatologie, ne manqua pas de provoquer quelque surprise.

Le procédé consiste, en effet, dans l'emploi immédiat et répété trois jours de suite de la dose « pleine », c'est-à-dire de la dose thérapeutique, celle à laquelle on n'aboutit dans les méthodes usuelles qu'après une progression assez lente et des intervalles de quelques jours, huit habituellement, entre les injections.

La série de traitement comporte donc trois injections consécutives, une chaque jour, faite avec une dose d'arsénobenzol (pas de novar.) égale à 0, 10 par 25 ou 30 livres de peids du corps (25 pour un homme, 30 pour une femme ou un enfant) soit 0,60 pour un homme de 75 kilos. Pour un nouveau-né la dose serait moitié moindre. Les injections d'arsénobenzol sont suivies pendant huit semaines d'une injection hebdomadaire de deux grains et demi (soit un peu plus de 16 centigrammes) de salicylate de mercure.

Pour le traitement d'une année, l'auteur faisait primitivement trois séries avec une période de repos de deux mois entre les séries (Politzer, « The principles of the treatment of syphilis » *J. of Cutan. Dis.* septembre 1916). Actuellement, d'après sa dernière note, dont il est question ci-dessus (Soc. franc. de Dermatologie séance du 12 février 1920), il fait quatre séries de traitement combiné pendant la première année, sans tenir compte de la réaction de Wassermann ; les intervalles sont de six semaines entre la première et la seconde serie, de huit semaines entre les autres.

Ormsby a remarqué que les résultats cliniques et sérologiques étaient pratiquement les mêmes quand on laissait un intervalle d'un jour entre les injections et que les quelques rares malades que le traitement des trois jours consécutifs fatiguait quelque peu supportaient sans ennui la méthode modifiée.

La méthode de Politzer serait, d'après son auteur (c'est aussi l'opinion d'Ormsby) beaucoup moins dangereuse que les méthodes habituelles ; car elle donne d'emblée la dose efficace, les petites doses préparatoires paraissant plus nuisibles qu'utiles. L. B.

(*Voir la suite, page* 753).

La déclaration des maladies vénériennes par les médecins. WILLIAM EDLER, *Ibid.* 26 juin 1920.)

Dans cette note présentée au Congrès de l'association des médecins américains tenu à la Nouvelle-Orléans en avril 1920, l'auteur soulève la délicate question de la déclaration obligatoire des maladies vénériennes. Dans certains États de l'Union, la loi a ajouté ces maladies à la liste de celles qui sont transmissibles et dont la déclaration est obligatoire. Cependant la plupart des médecins négligent de la faire et l'auteur flétrit même certains d'entre eux, qui, dans le but de grossir leur clientèle, font répandre dans le public qu'ils ne déclarent pas certaines maladies.

Edler voudrait cependant les convaincre de l'utilité de cette déclaration et de la faiblesse des arguments invoqués contre elle.

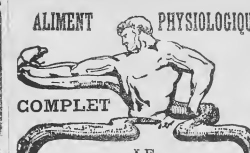
On peut soutenir que le fait de déclarer la maladie vénérienne d'une personne est une atteinte au droit individuel de chacun à cacher son mal ou celui de son camarade ; qu'il est également contraire aux rapports privilégiés existant en principe entre le médecin et son malade. Mais les tribunaux ont invariablement jugé le contraire pour le premier argument ; quant au second, il est en opposition avec le système philosophique qui est à la base de tout notre édifice social : aucun système de gouvernement ne serait de longue durée s'il n'était basé sur ce principe que le droit de l'individu est toujours subordonné à celui de la masse... Dans tout système de morale, tout droit implique un devoir ; le droit du médecin est d'exercer la médecine en vertu d'une licence et d'une protection qui lui sont accordées par l'État ; son devoir est de veiller loyalement à la protection de la santé publique. Quand il a connaissance d'une infection aisément transmissible, il doit user de tous les moyens en son pouvoir pour éviter cette transmission, pour que toute mesure utile soit prise dans ce but ; aucun droit individuel ne saurait compter quand il est en conflit certain avec les intérêts de la société. En d'autres termes, les droits de l'individu infecté cessent là où commence la protection de la communauté.

Un autre argument consiste à dire que la déclaration entraîne fatalement des fraudes, des scandales et autres calamités sociales qui peuvent faire redouter au médecin les effets pernicieux de son intervention. Des médecins ont essayé de faire croire que, s'ils ne déclaraient pas, c'était dans la crainte d'être tués ou pour le moins poursuivis pour diffamation. Leur argumentation a toujours eu pour but de déprécier une chose qu'ils n'ont jamais eu l'intention de faire. Un fait est là, c'est que dans l'Ohio, l'un des États où a été réuni le plus grand nombre de déclarations, celles-ci ont été faites avec le nom et le numéro de la rue et que néanmoins aucune des catastrophes ci-dessus redoutées ne s'est produite ; il devrait en être ainsi partout, si dans beaucoup de régions les tribunaux ne paraissaient ignorer eux-mêmes l'existence des lois sur les maladies vénériennes.

On nous avertit encore qu'en déclarant la maladie d'un homme marié nous pouvons entraîner des troubles et des tragédies domestiques. En aucun autre cas la profession médicale n'a montré cette préoccupation dominante du sexe fort, d'accord avec les économistes ou politiciens modernes, d'assurer sa propre protection aux dépens des femmes et des enfants sans défense ! « Si la déclaration cause des troubles domestiques, si l'épouse est susceptible de découvrir que son mari est malade, si la fiancée d'un homme infecté risque ainsi d'apprendre (ce qui est d'ailleurs peu probable avec le système de déclaration en usage) le véritable état de santé de son époux en perspective, je vous demande, non pas en temps que médecins, savants ou sociologues, mais simplement comme homme de plein bon sens, s'il ne serait pas mieux que la femme fût informée avant d'être infectée, plutôt d'en apporter la preuve sur elle-même dans les cliniques ou à l'hôpital ».

Les avantages de la déclaration seraient de permettre tout d'abord d'établir des statistiques du nombre, de l'évolution et de la distribution géographique du mal ; en second lieu de permettre la surveillance du malade, au cas où il négligerait de se faire traiter,

L. BORY.



ALIMENT PHYSIOLOGIQUE
COMPLET

NOUVELLES (*Suite*)

Maladies des yeux. — Le Docteur A. Cantonnet, ophtalmologiste des hôpitaux, commencera, le mardi 16 novembre 1920, à 14 h. 1/2, à la Consultation d'ophtalmologie de l'hôpital Cochin : Une série de 10 *conférences pratiques*, sur les Maladies des yeux. Elles s'adresseront aux médecins exerçant la médecine générale. Présentation de malades, de projections autochromes, de préparations. — Ces conférences se continueront les jeudis, samedis et mardis suivants à la même heure. Elles sont gratuites. — S'inscrire à l'avance, soit directement, soit par lettre.

Société d'orthopédie. — La prochaine réunion annuelle de la Société d'orthopédie aura lieu, en 1921, à Strasbourg, le vendredi 7 octobre, au moment du Congrès français de chirurgie, qui s'ouvrira exceptionnellement en cette ville, le lundi 4 octobre.

Les questions mises à l'ordre du jour sont : *Résultats éloignés de la réduction non sanglante de la luxation congénitale de la hanche*, M. Froelich (de Nancy), rapporteur ; les *Arthrodèses du pied*, M. Ombrédanne (de Paris), rapporteur ; *Traitement opératoire des ankyloses du genou*, M. Tavernier (de Lyon), rapporteur.

Hôpital des Enfants-Malades. — Clinique chirurgicale infantile. Professeur Aug. Broca. — Mardis, jeudis et samedis, à 9 h. 30 : Consultation avec présentation de malades et interrogatoire des élèves, par le professeur Broca.

Vendredi à 10 h. 30. Leçon clinique avec présentation de malades, appareillage orthopédique et projections radiographiques, par le Pr Broca.

Lundis, mercredis et vendredis, à 9 h. : Opérations.

Tous les jours à 8 h. 30 : Leçon sur les affections chirurgicales de l'enfance, par le Dr Jean Madier, chef de clinique, et Raphaël Massart, chef de clinique adjoint.

Au Pavillon de la Clinique :

Mercredis et jeudis : Examen et traitement des scoliotiques, par Mme le Docteur Houdré.

Tous les jours : Traitement des affections tuberculeuses chirurgicales (Ponctions le mercredi). Appareils plâtrés.

Concours Gerdy. — L'Académie de Médecine met au concours une place de stagiaire aux eaux minérales.

Les candidats devront se faire inscrire au Secrétariat ; la liste d'inscription sera close le 30 novembre 1920.

Le candidat nommé entera en fonction le 1er mai 1921.

Prix Nobel. — Le Conseil des Professeurs de l'école supérieure de médecine de Stockholm et de l'institut Karolinska a décerné le prix Nobel, pour 1919, au docteur Jules Bordet, de Bruxelles, pour ses découvertes sur l'immunité. Le prix Nobel, pour 1920, a été décerné au professeur Auguste Krogh, de Copenhague, pour ses découvertes sur le mécanisme réglementant les mouvements des vaisseaux capillaires.

BIBLIOGRAPHIE

La psychologie française contemporaine, par Georges Dwelshauvers professeur au Séminaire de philosophie de Barcelone, 1 vol. in-8, de la Bibliothèque de philosophie contemporaine, 14 francs. (Librairie Félix Alcan).

Ce livre, destiné à faire pendant à la « Psychologie anglaise » et à la « Psychologie allemande contemporaine » de Th. Ribot, met en lumière la supériorité de l'œuvre des psychologues français au courant du dix-neuvième et au début du vingtième siècle. L'auteur ne s'attache pas seulement à une école, mais présente un tableau des differentes tendances psychologiques en France, et tente pour la première fois un exposé intégral de ces tendances et des recherches de leurs plus éminents représentants, de Maine de Biran à Bergson, en passant par l'éclectisme, les grands systèmes opposés à l'éclectisme, la psychologie scientifique et la psychologie idéaliste sous ses divers aspects. Cet exposé est conçu de façon à être compris de chacun. La conclusion du livre degage les idées dominantes qui, parmi la diversité des directions de la psychologie française, confèrent à celle-ci son unité et ses caractères propres. La « Psychologie française contemporaine » s'adresse aussi bien au public lettré en général qu'aux spécialistes.

L'Annuaire général des officiers du service de santé (arrêté au 1er mai 1920). Cet *Annuaire* contient les listes d'ancienneté complètes à jour au 1er mai 1920 pour tous les grades de l'armée active.

Les tableaux d'avancement, le tableau de concours pour la Légion d'honneur, celui pour la médaille militaire sont compris dans l'Annuaire.

L'*Annuaire* se termine par le très important décret du 15 juin 1920 instituant un concours pour l'obtention du titre de « médecin des hôpitaux militaires », chirurgien des hôpitaux militaires, « spécialistes des hôpitaux militaires » et de « pharmacien-chimiste du Service de santé militaire ».

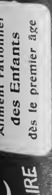
L'Annuaire général des officiers du Service de santé pour 1920 est en vente chez l'éditeur militaire Lavauzelle, 124, Boulevard St-Germain, Paris, et Limoges, 62, avenue Baudin au prix de 10 frs.

L'Argus des sciences. Tribune de consultations industrielles, scientifiques. Lien technique des échanges d'idées ou d'appareils entre les laboratoires. Publie les disponibles, renseigne, garantit. Mensuel, gratuit.

René Pieters, rédacteur-fondateur. Anciens établissements Morlot-Maury et Pilot réunis, 11, rue Blainville, Paris, Ve.

Psychologie du soldat en campagne, par le Dr Léon Wauthy. Volume grand in-8° de 112 pages, 5 francs. Librairie militaire Lavauzelle et Cie, Paris et Limoges.

L'ouvrage du docteur Léon Wauthy, qui a fait toute la campagne au milieu des braves troupes belges sera utile, tant pour l'éducation et la conduite du soldat actuel, que pour l'étude de la psychologie génerale. Tout éducateur, tout conducteur d'hommes y trouvera les grands principes qui, en tous temps et en tous lieux, doivent guider un supérieur dans la façon de se comporter vis-à-vis de ses subordonnés. (*Voir suite, p.* 760).


Aliment rationnel des Enfants dès le premier âge
Blédine
JACQUEMAIRE



Annuaire général des médecins de langue française des trois Amériques. In-8, 470 p. Prix : 3 dollars 50. En dépôt chez Maloine et Masson, Paris.

Cette quatrième édition comprend les renseignements généraux sur l'enseignement médical en langue française en Amérique, la participation des médecins du Canada à la guerre ; les diverses manifestations médicales en faveur des Alliés. Une étude sur l'organisation et l'exercice de la médecine aux Etats-Unis du Nord de l'Amérique et sur l'effort médical des Etats-Unis pendant la guerre. Un résumé de la flore, de la faune et des lois médicales des pays compris dans les Amériques. Les noms et adresses des professeurs, médecins et chirurgiens, du Canada, des Etats-Unis et des dépendances, du Mexique, des Antilles, des Républiques de l'Amérique centrale et de l'Amérique du sud, ainsi que la liste des chirurgiens dentistes, des pharmaciens et des opticiens des principales villes. L'exposé résumé des lois concernant l'exercice de la médecine, de la pharmacie et de l'art dentaire dans chaque province et dans chaque Etat.

La vision extra-rétinienne et le sens paroptique. — Recherches de psycho-physiologie expérimentale et de physiologie histologique par Louis FARIGOULE ancien élève de l'Ecole normale supérieure, professeur agregé de l'Université. Une plaquette in-8. Prix : 10 fr. Edition de la nouvelle Revue française, 37, rue Madame, Paris.

A côté de la vision habituelle il y aurait une autre vision, plus atténuée, qui pourrait avoir lieu, indépendamment de la première. Cette seconde vision, extra-rétinienne ou paroptique, s'effectuerait par la peau.

Cahiers de la Victoire. Médecins et militaires, par Paul ABRAM. Un vol. in-18 (185 × 117) à 6 fr. net. La Renaissance du livre, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

Dans cette remarquable collection des « Cahiers de la Victoire » qui compte déjà tant d'œuvres maîtresses, et qui constituera la plus vaste encyclopédie de la guerre, M. Paul Abram, qui fit la guerre en qualité de médecin-major, publie *Médecins et militaires* (la guerre du service de santé), sans parti pris, mais en se basant sur des documents indiscutables et la plupart inédits. Il fait l'historique du désordre et du manque de cohésion du début; auxquels furent imputables tant de pertes de vies humaines. Et puis, pas à pas, il montre l'organisation progressive réalisée surtout par l'action de l'élément médical civil luttant contre les doctrines erronées de la médecine militaire et les consignes absurdes du commandement. Ainsi, après avoir signalé tous ceux qui eurent souci, non seulement d'organiser pratiquement les services, mais de perfectionner les techniques chirurgicales, il montre comment le service de santé, après s'être rendu coupable au début de la guerre d'avoir laissé se perdre des milliers de vies utiles, a réussi par un effort de tout son personnel à sauver par la suite un nombre incalculable de héros.

L'Alsace vue par les écrivains et les artistes, recueil de textes, avec une préface et des notes, suivi d'un « Guide pratique, par AD. VAN BEVER. Un volume de 423 pages avec 100 illustrations et une carte. Prix, 12 frs, Louis-Michaud, éditeur.

L'Alsace, patrie des plus belles légendes occidentales, gardienne du foyer et des traditions de la race, avec sa littérature prompte et enjouée, son art, en lequel vibre comme un accent originaire de l'Ile-de-France, demeure ignorée de ceux-là mêmes qui assurèrent son retour triomphal au patrimoine des ancêtres. Ce recueil, admirablement illustré, est un guide sûr pour ceux qui désirent pénétrer la grâce naïve de ses coutumes et de ses mœurs, le pittoresque de ses cités et le sens de son destin.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Location des places à la gare de Paris P.L.M.

MM. les voyageurs sont informés qu'à partir du 15 *novembre* 1920, la gare de Paris P.L.M. *ne fera plus la location des places de luxe* (couchettes, lits-salons avec ou sans draps, lits complets), cette location devant être faite *exclusivement* par l'Agence P.L.M. de renseignements, 88, rue Saint-Lazare (9e arr.).

La gare de Paris P.L.M. louera seulement des places de 1re et 2me classes et toutes les places de 3me classe.

Il n'est fait de location par téléphone ni à la gare de Paris, ni à l'Agence de la rue St-Lazare.



FONDÉ EN 1873. — N° 46. Le numéro : 40 centimes. 13 NOVEMBRE 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

ADMINISTRATION
A. ROUZAUD
41, Rue des Ecoles, PARIS (V°)
Téléphone : Gobelins 30-03

ABONNEMENTS :
France et Colonies............ 20 fr.
Union postale................. 25 fr.
Etudiants
France et Colonies........... 12 fr.
Union postale .... 15 fr.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois
Joindre 0,75 pour chaque changement d'adresse.

SOMMAIRE

NOUVELLES

Assistance publique. — *Concours de l'internat en médecine.* — *Lecture* (suite). — ANATOMIE : *Séance du 28 octobre.* — MM. Goldmann 4, Weissmann 11, Calligari 6, Dauptain 10, Loyauté 6, Pierrot 8, Vassal 9, Cornudet 9, Bonnot 10, Reverdy 10.

Séance du 29 octobre. — MM. Welti 11, Mérot 14, Wickham (Yves) 10, Lefèvre (Bernard) 8, Dupont 8, Valière-Vialeix 12, Boyau 9, Dujarier 13, Favory 12, Goffin 6.

Seance du 1er novembre. — MM. Rigolage 3, Mouls 7, Lonjumeau 6, Guérin 12, Ortodoxu 9, Marteret 6, Fatou 11, Florand 11, Mlle Ostwalt (Hélène) 11.

Séance du 2 novembre. — MM. Blanchet 8, Bouthillier 8, Lefèvre (Paul) 11, Le Clerc 9. Béthoux 15, Renard (Gabriel) 7, Codet 7, Auger 5, Derville 10, Godard 11.

PATHOLOGIE : *Séance du 27 octobre.* — MM. Dalsace (Robert) 7, Villetard de Prunières 9, Kenzinger 8, Seligman (Pierre) 8, Guyonnaud 7, Maduro 10, Plet 6, Hernu 8, Laffaille 8, Fortin 8.

Séance du 28 octobre. — MM. Delgove 7. Froment 12, Verger 8. Vernant 8, Broca 12, Debray 10, Grenaudier 10, Couturier 9, Granet 8, Mangini 10.

Concours de l'externat. — ANATOMIE : *Séance du 28 octobre.* — Question donnée : *Nerf cubital.* — MM. Barragné 15, Bothezat 15 1/2. Bouchard 8, Bouron 14, Mlle Bardy 8, MM. Bidegaray 12, Bonnerot 10, Barbier 13, MMlles Bonan 10, Benoist 7, MM. Bécue 12 Bogdanovitch (Wladelan) 12, Bogdanovisch (Douchon), 10, Mlle Blagodatny 12. MM. Boulay 14, Baize 15, Bourgeois (J.-B.) 15 1/2. Bourgeois (Pierre) 17, Mme Bernheim 7, Mlle Bailly 13.

Excusés : MM. Dupoux, Coffin, Bucquet, Baconnet, Dauphin, Fournié et Mlle Bertazzi remis en fin moitié.

Seance du 2 novembre. — Question donnée : *Le radius.* — Mlle Braun (Suzanne) 7, MM, Baron 7, Baclesse 13, Blanchaud 13, Mlle Bourguina 10. MM. Arion 9, Breton 14, Alibert 12, Ardoin 9, Bagot 13 1/2, Beaux 12, Blondin 19, Bach 3, Arnaud 7. Mlle Bocquet 10, MM. Blanc-Champagne 19, Bresson 11, André (Georges) 11.

PATHOLOGIE : *Séance du 28 octobre.* — Question donnée : *Croup.* MM. Molimard 15, Pauchet 15, Philipeau 17. Nédelec 17 1/2, MMles Paturel 15 1/2, Meyer 14 1/2, MM. Milner 14 1/2, Nativelle 16, Perret (Adrien) 10, Moruzi 17 1/2, Martin-Saint-Laurent 16 1/2, Péribère 14, Maurelliet 15, Pinault 10, Reumaux 13. Senoze 13, Rousseau 6, Richard (Jacques) 15 1/2, Renous 14, Sobelman 10, Stieffel 14.

Séance du 30 octobre. — Question donnée ; *Signes et complications de la scarlatine.* — MM. Richard (André) 12, Ravier 15, Romeyer 18 1/2, Touraine 12, Rouvière 13, Rey (Louis) 7, Roux (Maurice) 12, Renard (P.) 10, Mlle Reitlinger 14, MM. Tournier 10 1/2, Trocmé 18, Romeuf 11, Roland 12, Thomas 11 1/2, MMlles Téry 13, Reynier 17 1/2, MM. Roux (Paul) 17, Van Neuville 9, Rossert 13, Rey (M.) 13, Tailheber 13, Stankovitch 9.

Un concours pour la nomination à deux places de pharmacien des hôpitaux s'ouvrira le 15 novembre courant.

8 candidats : MM, Bouillot, Regnier, Crut, Chartier, Cattelain, Delsart, Luce et Martin.

Faculté de médecine de Paris. — *Thèses. 12 novembre.* — M. ENOT (Paul). Les œdèmes d'origine hépatique. — M. BONNET (Noël). Du traitement des varices superficielles. — M. GELLÉ (Pierre). Les indications cliniques de la cure de travail chez les tuberculeux pulmonaires. — M. FLEURY (Maurice). La peste d'Athènes.

13 novembre. — M. DURIEUX (Jean). La fonction ovarienne et les troubles de la ménopause. — M. RAFARIN (Eugène). Un nouveau procédé pour le traitement de l'hallux valgus — M. NIVAULT (Paul). L'ophtalmoscopie à la lumière verte.

M. SILBERG (David). Contribution à l'étude de l'indice oscillométrique. — M. CHATAING (Hippolyte). La maladie d'Addison et la maladie de Basedow.

Soins aux mutilés de guerre. — Le ministre des Pensions a décidé de fixer à 9 et 10 fr. le prix de la consultation et de la visite à domicile pour les réformés de la guerre, dans le département de la Seine (Paris et banlieue).

Association des membres du Corps enseignant des Facultés de médecine de l'Etat. — Voici d'après le Dr Guyot (*Gaz. hebd. des sc. méd. de Bordeaux*, n° 45, 1920) les questions qui y ont été discutées. — L'Assemblée générale de l'Association des membres du corps enseignant s'est tenue à Paris à la Faculté de médecine, amphithéâtre Vulpian, le 9 octobre, sous la présidence de M. X. Arnozan, président.

La question importante de la *Réforme des études médicales* était à l'ordre du jour et sa discussion a occupé la séance de l'après-midi. A la demande du comité, M. Georges Dubreuil (de Bordeaux) avait bien voulu se charger de remplacer, au dernier moment, le rapporteur, M. Champy empêché.

Après une discussion générale les vœux suivants ont été adoptés :

1° L'Assemblée demande le rattachement du P. C. N. aux Facultés de médecine (vœu déjà voté dans l'Assemblée générale du 19 juin 1919).

2° L'Assemblée demande que la durée des études médicales, y compris l'année du P. C. N., soit de six années.

Que le futur régime d'études médicales ait comme orientation le retour vers l'ancien régime (1897-1914) avec un semestre (Guyot) ou une année de perfectionnement (Bard). Il s'y ajoutera une organisation dans un esprit très général des travaux pratiques et les stages hospitaliers indispensables (vœu Garipuy).

4° Que les études médicales théoriques soit réparties en quatre cycles :

1er cycle : Un an de *Sciences préparatoires* (P. C. N.).

2e cycle : Deux ans de *Sciences fondamentales* avec enseignement de la *Pathologie élémentaire.*

3e cycle : Deux ans de *Pathologie et clinique.*

4e cycle : Un an de *Sciences médicales appliquées*, laissant une certaine liberté aux étudiants (y compris semestre de perfectionnement).

5° Que les études médicales comportent le stage hospitalier pendant toute la durée des études, sauf la première année. Le stage, dans les cliniques et les cliniques annexes de médecine et de chirurgie générale avec une durée de quatre ans. Le stage obstétrical sera compris dans ces années (vœu Latarget)

6° L'Assemblée, tenant compte du grand nombre de stages hospitaliers imposés aux étudiants, émet le vœu qu'on organise, toutes les fois que cela sera possible, le « double stage » qui permettra aux étudiants d'être attachés, durant une partie de leurs études, aux services de médecine et de chirurgie en même temps qu'aux diverses cliniques spéciales, à des heures différentes de la même journée (vœu Baylac). (*Voir suite, p.* 772).


ΙΟΔΟΓΕΝΟΛ
ΠΕΠΙΝ

NOUVELLES (*Suite*)

7° Maintien de la thèse.

8° Au sujet des examens, l'Assemblée demande que chaque matière spéciale comporte un juge special dans chaque jury. Un premier ajournement n'interrompt pas la scolarité ; un second ajournement la suspend et renvoie le candidat à la session normale de l'année suivante (juillet et février).

Une Commission composée de MM. Fernand Bezançon (Paris), Bard (Strasbourg), G. Dubreuil (Bordeaux), du président et du secrétaire général, est nommée pour, tenant compte des rapports, des discussions et des suggestions de l'Assemblée, rédiger des propositions précises qui seront soumises à l'approbation des groupements de l'Association et transmises par le Comité à M. le Ministre de l'Instruction publique comme représentant les idées du corps enseignant des Facultés de médecine sur la réforme de l'enseignement,

La deuxième question, étudiées par M. Charmeil, rapporteur, était celle de l'*application du relèvement de traitements aux agrégés et chargés de cours.*

Après discussion les trois vœux suivants proposés par le rapporteur sont votés à l'unanimité :

1° L'Assemblée demande qu'on fasse disparaître la limitation de 50 % des agrégés de province touchant 10.000 francs. Tout agrégé faisant en fait de l'enseignement tel qu'est sa fonction d'après le décret de 1914 aurait, cet enseignement de base compris, 10.000 francs.

2° L'Assemblée souhaite que les conférences d'agrégés soient traitées comme des charges de cours et qu'il soit alloué pour elles une rémuneration supplémentaire de 2.000 francs quand l'agrégé d'autre part, comme chef des travaux par exemple, n'est pas dans le cadre de la première catégorie à 10.000 francs.

3° L'agrégé chef des travaux devra toujours toucher davantage que le chef des travaux simple, par exemple 14.000, soit 5.000 + 9.000 au lieu de 12.000. Si devenu agrégé libre il reste chef des travaux, il reprendra son rang dans la liste des chefs des travaux, suivant l'ancienneté de ses fonctions « comme chargé des fonctions ».

4° L'Assemblée vote ensuite le vœu suivant de M. Garipuy :

L'Assemblée considérant que les agrégés libres chargés de cours ont dans les Facultés de médecine des obligations professorales et une situation morale au moins égales à celles des agrégés en exercice chargés d'enseignement,

Emet le vœu : que l'agrégé libre chargé d'enseignement reçoive le même traitement que l'agrégé en exercice chargé d'enseignement.

Pour les chargés de cours non agrégés il y a lieu de relever leurs traitements en proportion avec l'importance de leurs fonctions.

La troisième question a l'ordre du jour était celle du *Personnel de service des Facultés*. Les conclusions suivantes du rapport de M. Latarget ont été votées à l'unanimité après discussion :

1° Utilité de la création d'une classe de garçons techniques, avec échelle d'appointements supérieurs.

2° Choix et proposition des garçons techniques par la Faculté intéressée : ce choix serait fait parmi les blessés et les veuves de guerre sollicitant des emplois et inscrits sur une liste spéciale faisant état de leurs spécialisations et de leurs compétences.

3° Nécessité d un stage de deux ans avant la titularisation.

4° Modification de la Commission disciplinaire.

Sur la proposition de M. Charmeil, doyen de la Faculté de Lille, l'Assemblée émet le vœu « que les garçons de laboratoire (personnel de service) fussent tous autorises à verser à la Caisse des retraites suivant le régime de la loi de 1853, à condition qu'ils puissent avoir droit à la retraite à soixante ans ».

L'Assemblée vote ensuite les crédits nécessaires à la souscription pour la publication du *Recueil Delpech*, et un vœu favorable à la création d'une *Caisse de publications scientifiques et littéraires* dont les fonds seront répartis par l'Université.

Nécrologie. — Dr Piouffle, décédé subitement à Biarritz. — Théodore Flournoy, ancien professeur de physiologie et de psychologie à l'Université de Genève.

BIBLIOGRAPHIE

Où en est la météréologie, par Alphonse BERGET. 1 vol. de la collection des mises au point. Prix : 10 fr. net. Gauthier-Villars et Cie éditeurs, 55, Quai des Grands-Augustins, Paris.

Ce volume est le premier d'une nouvelle collection. L'éditeur a pensé qu'après la grande coupure faite par la guerre dans nos habitudes comme dans notre vie, un instant de recueillement s'imposait et qu'il fallait, pendant quelques heures, fermer notre esprit aux bruits du dehors, et chercher, dans les branches du savoir bouleversé par de trop brusques développements, à quel point nous en sommes.

Quels sont les résultats acquis ? Chacun des livres de cette collection répond à ces questions pour une science déterminée.

Vie d'Elie Metchnikoff (1845-1916), par Olga METCHNIKOFF. 1 vol. petit in-8 broché. Prix : 12 fr. Hachette, éditeur, Paris, 1920.

« Le seul but de ce simple récit véridique est de montrer Elie Metchnikoff tel qu'il fut ; et tel, il est enseignement et soutien » écrit, en tête de la biographie qu'elle a commencée sous les yeux même du savant, celle qui fut la compagne et le témoin fidèle de sa vie. On voudra suivre dans ses détails l'évolution d'un esprit qui honora à un si haut degré l'humanité.

Le vieux quartier latin, par M. C. POINSOT. 1 vol. in-12 avec dessins de André Warnod. Prix : 6 fr. Eugène Figuière, éditeur, 3 place de l'Odéon, Paris, 1920.

Ce livre n'est ni un guide d'histoire ou d'archéologie, ni une étude doctrinale ou documentaire. « Il ne recensera pas les collèges disparus, dit l'A., ne donnera point la liste des recteurs de l'Université et ne cherchera mie en quelle année la rue du Puits-qui-Parle a troqué son nom contre celui d'Amyot. Il essayera seulement d'être une esquisse vivante, une vision tantôt limpide et tantôt brumeuse. Vision de flâneur épris de pittoresque, aimant à philosopher sur ses baguenauderies, fixant gaiement un détail joli parmi les horreurs grises dont abonde l'âge contemporain, un vestige plaisant parmi ce qui meurt dès autrefois souvent dignes de regrets, une réflexion harcelante, un souvenir chuchoteur. »

Somme toute un livre infiniment séduisant, qu'il faut lire.

Collection Nelson. Viennent de paraître : Maurice BARRÈS Leurs Figures. 1 vol. J. BUCHNAN : Le prophète au Manteau Vert, traduction de Marc Logé. 1 vol. — Le volume : 4 fr. 50. Edition Nelson, 189, rue Saint-Jacques, Paris.

FONDÉ EN 1873. — N° 47. Le numéro : 40 centimes. 20 NOVEMBRE 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

ADMINISTRATION

A. ROUZAUD
41, Rue des Ecoles, PARIS (V°)
Téléphone : Gobelins 30-03

ABONNEMENTS :
France et Colonies........... 20 fr.
Union postale................ 25 fr.
Etudiants
France et Colonies .... 12 fr.
Union postale............... 15 fr.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois
Joindre 0,75 pour chaque changement d'adresse.

Les bureaux de rédaction sont ouverts les Lundi, Mercredi et Vendredi, de 5 h. 1/2 à 6 h. 1/2.

SOMMAIRE

NOUVELLES

Assistance publique. — CONCOURS DE L'INTERNAT EN MÉDECINE. (Lecture (suite). — *Anatomie.* — *Séance du 4 novembre.* — MM. Larget 12. Desnoyers 11, Leroux (Maxime) 12, Basch 14, Gardinier, 9, Ducuing, 10 Christophe 9, Meyer-May 5, Estrabaut 9, Mlle Le Bouédec 4.

Séance du 5 novembre. — MM. Boisnier 8, Philippeau 6, Denoyelle 13, Bourdillon 10, Marcel 4, Gornouec 7, Longnon 9, Garnier 7, Chabaud 7, Huet (Léon), 11.

Séance du 7 novembre. — MM. Sauvage 3, Roland 10, Deroche 13, Niel 11. Bœhler 6, Burgeat 7, Dollfus 5, Merklen 7, Buisson 7, Kesseler 6.

Séance du 8 novembre. — MM. Bernard (Raymond) 10, Cordey 12, Isuel 4, Moles 6, Bianquis 7, Dessaint 13, Berthon 11, Coriat 6.

Excusés et remis en fin de lecture : M. Seligmam.

Séance du 9 novembre. — MM. Ebrard 9, Périer 7, Leplat (Gabriel) 8, Haye 8, Hermet 13, Bertrand (Jean), 9. Dugué 7, Laurent (Pierre) 9, Duchamp de Lageneste 11, Crétin 12.

Pathologie. — *Séance du 3 novembre.* — MM. Flot 10, Girot 14, Wallon 11, Solente 12, Clément (Sean), 7, Dambier 8, Levassor 5, Mornet 9, Sarles 6, Monot 8.

Séance du 5 novembre. — MM. Azalbert 8, Leroud 7. Thin 10, Doiteau 11, Bidermann 8, Oury 13, Durand (Paul), 11, Roullet 10, Marceron 11, Berthier 7.

Séance du 8 novembre. — MM. Risterucci 6, Lubin 6, Chevallier (Marcel) 6, Aumont 11, Aris 11, Chalet 8, Dubranle 6. Théodoresco 11, Jacquet 10, Ménegaux 6.

CONCOURS DE L'EXTERNAT. — *Anatomie. Séance du 4 novembre.* — Question donnée : Calcanéum et astragale. — MM. Bohn 8, Boucher 12. Bouvet 2, Baillis 18, Aubert (Félix) 7, Bonnemaison 17, Chassaigneux, 18. Charpentier 17 1/2, Mlle Décor 13, MM. Chauvereau-Lamotte 20. Chiffre 14. David (Eugène) 10. Colette 15, Brissaud 16.

Excusé ; M. Delavelaère.

Séance du 6 novembre. — Question donnée : Parois osseuses de l'estomac. — MM. Delarue 12, Célestin 15, Delalande 19, Degrais (Jean) 10 1/2, Collin (Pierre) 10, Coutant (Louis) 18. Chevereau 19, Chevallier (Jean), 9. Coudrain 9. Coudert 14, Chanvot (Gabriel) 13, Chêne (Jean) 14, Buisson 6, Corret 8, Cauchy 9, Denier 8.

Séance du 9 novembre. — Question donnée : Articulation scapulohumérale. — MM. Canal 12, Camail 13, Busy 10, Calmus 14, Clément 16, Constant 17, Clercy 13, Brunet (Simon) 18, Decourt 18, Canonne 18, Davoigneau 10, Bulté 7, Carteaud 15, Cahen (R.) 19, Chaperon 14, Darfeuille 13, Chatagnon 15, Crouzat 11, Coudray 5, Darré 18.

Pathologie. — *Séance du 4 novembre.* — Question donnée : Signes et diagnostic du penumothorax, — MM. Scialon 13, Quignard 15, Mlle Rappoport 15 1/2. MM. Subileau 13. Thiolas 15 1/2, Salmon 17. Thibert 16 1/2, Vassitéh 18, Séguin 13, Thiébaut 16, Rochette 14 1/2, Rebillard 15, Ragonneau 14, Schmidt 12, Risos 14 1/2, Sébilean (Louis) 18 1/2, Mlle Sturm 15, MM. Robert (Paul) 16, Robin 18 1/2, Vergez-Houta 18, MMlles Schœller, 19, Bertazzi 14.

Séance du 6 novembre. — Question donnée : Signes et complications du diabète sucré. — MM. Rochard 17, Mlle Stœber 12, MM. Lévy Weismann 17, Lemoine 14, Loussot 10, Le Conte de Floris 18, Hurez 19, Lecœur (Pierre) 13, Jahiel 13 1/2, Laroche 12, Krief 18, Lefèvre (Henri) 10, Laënnec 10, Lacroix (René) 16, Mlle Lévy 8.

Séance du 8 novembre. — Question donnée : Tétanos. — MM. Houlnick (Armand) 11, Mailley 8, Mme Lerebour 14 1/2, Marguet 15, Lyonnet 15, Hirschberg 14, Mlle Marchand 16, MM. Kimpel 15, Leibovici 19 1/2, Magnien 13, Lucchetti 14. Kanony 17 1/2, Marchand (Julien) 16, Lelong 16, Houlnick (Georges) 16, Mlle Lamy 15 M. Macon 16, Mlle Leprovost de Saint-Jean 18. MM. Leclainche 14, Lefebvre (André) 13, Laporte 16.

CONCOURS DE PHARMACIEN DES HOPITAUX. — Le jury de ce concours est ainsi composé : MM. Viron, Meillère, Béhal, Berthoud, Cousin, André et Picon.

Hôpital Tenon. — *Maladies de l'appareil digestif.* — Dr LOEPER. — (Salles Lisfranc, Parrot, Lorrain). — Tous les jours, à 10 h. : Visite et examen des malades. — Jeudi, à 11 h. : Conférence clinique de pathologie digestive, Dr Loeper. — Mercredi et Samedi, à 10 h. : Consultation spéciale des maladies du tube digestif, Dr Faroy et Binet. — Lundi, à 11 h. : Applications des méthodes graphiques, Dr Mougeot. — Jeudi, à 10 h. : Examens ophtalmoscopiques, Dr Liégard. — Vendredi, à 11 h. : Examens dermatologiques, Dr Bory. — Lundi et vendredi, à 9 h. : Démonstrations de laboratoire, M. Tonnet, — Mercredi, à 11 h. : Examens endoscopiques, Dr Faroy. — Samedi. à 9 h. : Examens radiologiques, Dr Colombier.

Maison maternelle nationale de Saint-Maurice. — Une maison maternelle nationale vient d'être organisée dans les importants locaux, devenus inoccupés, de l'ancien asile de Charenton.

Un quartier très réduit, et appelé à disparaître, a été organisé pour y maintenir les quelques pensionnaires qui restaient encore dans cet asile.

C'est M. le Pr agrégé Chambrelent, accoucheur des hôpitaux de Bordeaux, qui vient d'être nommé médecin résidant de cette nouvelle création.

Faculté de médecine de Bordeaux. — M. Cruchet, agrégé, est nommé, à partir du 1er novembre 1920, professeur de pathologie et thérapeutique générales, en remplacement de M. Cassaët.

Faculté de médecine de Lille. — La chaire de clinique ophtalmologique de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lille est transformée, à partir du 1er novembre 1920, en chaire de médecine opératoire.

— M. Le Fort, professeur adjoint, chargé d'un cours complémentaire de médecine opératoire, est nommé, à partir du 1er novembre 1920, professeur de médecine opératoire.

Faculté de médecine de Montpellier. — M. Vedel, professeur adjoint, est nommé, à partir du 1er novembre 1920, professeur de clinique médicale en remplacement de M. Rauzier, décédé.

Hôpitaux de Jaffa et Bethléem. — M. le Haut-Commissaire de France en Syrie fait rechercher les candidatures de deux médecins français au poste vacant de médecin-chef dans les hôpitaux de Jaffa et de Bethléem.

Les conditions de traitement offertes sont les suivantes : 12.000 francs à la charge du budget du Département des Affaires étrangères, la perte au change sur 12.000 francs et une indemnité de 6.000 francs au pair à la charge du budget du Haut-Commissariat.

Les candidats doivent présenter des aptitudes chirurgicales et accepter d'être envoyés dans un hôpital appartenant à des religieuses d'une congrégation catholique et dirigé par elles.

Les inscriptions seront reçues au Secrétaria tde la Faculté de Bordeaux.

Le Prix Nobel. — *La Gaz. hebd. des Sciences méd. de Bordeaux* (14 nov. 1920) rappelle que le Prix Nobel de physiologie et de médecine a été décerné :

En 1901, à Emile von Behring, pour son travail sur la sérothérapie et spécialement son emploi contre la diphtérie ;

En 1902, à Ronald Ross, pour son travail sur la Malaria ;

En 1903 à Niels R. Finsen, en reconnaissance de son travail pour le traitement des maladies et spécialement du lupus (*lupus vulgaris*) à l'aide de rayons lumineux concentrés ;

En 1904 à Ivan Petrowich Pawlow, pour son travail sur la physiologie de la digestion ;

En 1905 à Robert Koch, pour son travail sur la tuberculose ;

En 1906, à Camille Golgi et Santiago Ramon y Cajal, pour leurs travaux sur l'anatomie du système nerveux.

En 1907 à Charles-Louis-Alphonse Laveran, pour ses travaux sur l'importance des protozoaires pour la naissance des maladies ;

En 1908 à Paul Ehrlich et Elie Metchnikoff, pour leurs travaux sur l'immunité ;

En 1909 à Théodore Rocher, pour ses travaux sur la physiologie, la pathologie et la chirurgie de la glande thyroïde ;

En 1910 à Albercht Kossel, pour ses travaux sur les matières protéiques, y comprises les substances nucléiques ;

En 1911 Allvar Gullstrand, pour ses travaux sur la dioptrique de l'œil ;

En 1912 à Alexis Carrel, pour ses travaux sur la suture des vaisseaux et sur la transplantation des vaisseaux et des organes ;

En 1913 à Charles Richet, pour ses travaux sur l'anaphylaxie ;

En 1914 à Robert Barany, pour ses travaux sur la physiologie et la pathologie de l'appareil vestibulaire.

Le Conseil des Professeurs de l'Institut Carolin nous invite à présenter une proposition, avant le 1er février 1921, en vue du prix à décerner en 1921 dans le groupe physiologie et médecine.

Prix Paul Le Gendre. — La marquise Arconati Visconti vient de mettre à la disposition de la Société médicale des hôpitaux un prix triennal de 3.000 fr. destiné à récompenser l'auteur du meilleur travail sur le rôle moral et social du médecin. Ce prix s'appellera prix Paul Le Gendre. Dans le cas où il n'y aurait pas lieu de le décerner le montant en serait attribué à une œuvre de bienfaisance médicale.

Clinique des maladies des voies urinaires (Clinique Guyon) hôpital Necker. — M. le professeur Legueu commencera ses leçons le mercredi 17 novembre 1920 à 11 heures et les continuera les vendredis et mercredis suivants à la même heure dans l'amphithéâtre des Cliniques.

Opérations : le lundi de 9 h. 1/2 à 12 heures ; le mercredi et le vendredi de 9 h. 1/2 à 10 h. 1/2 avant la Clinique.

Congrès international de médecine et de pharmacie militaires. — Le Service de santé de l'Armée belge organise à Bruxelles, pour le mois de juin 1921, un Congrès international de médecine et de pharmacie militaires auquel sont conviés tous les médecins et pharmaciens appartenant ou ayant appartenu aux armées des pays alliées et neutres.

Au terme des grands événements qui ont bouleversé les nations de 1914 à 1918, il est intéressant de synthétiser l'œuvre des différents Services de santé et de comparer, dans un but d'amélioration réciproque, les divers enseignements obtenus, il est également utile de fixer les acquisitions de la médecine militaire pendant la campagne de façon à pouvoir pour l'avenir en condenser les leçons

Les questions suivantes ont été mises à l'ordre du jour :

1° Les enseignements de la guerre dans le traitement des fractures des membres ;

2° Lutte antivénérienne et antituberculeuse à l'armée ;

3° Etude chimique et physiologique des gaz de combat. Séquelles de leur action sur l'organisme. Importance de ces séquelles dans l'évaluation des invalidités ;

4° Organisation générale des Services de santé aux armées.

Les inscriptions au Congrès, ainsi que les communications et rapports concernant les différentes questions, devront parvenir au plus tard le 1er avril 1921 au Secrétaire général du Congrès : Docteur Jules Voncken, Hôpital militaire de Liège (Belgique). Les travaux devront être accompagnés d'un sommaire succinct.

ACTUALITÉS MÉDICALES

ORTHOPÉDIE

I. Rétraction ischémique des muscles (syndrome de Volkmann). (DENUCÉ, Congrès d'orthopédie, octobre 1920.)

Lorsque Volkmann décrivit en 1881 la maladie qui porte son nom, il la présentait comme évoluant de la façon suivante : chez des enfants porteurs d'une fracture des os de l'avant-bras, à la suite du port d'un plâtre ou appareil quelconque trop serré, on voyait apparaître un œdème du membre avec vives douleurs ; malgré l'ablation de l'appareil ; peu de temps après, une rétraction des muscles fléchisseurs des doigts s'établissait peu à peu et devenait définitive. La lésion consistait en la mort de la cellule musculaire par suppression de l'apport sanguin, ischémie, et remplacement consécutif de la fibre musculaire par du tissu fibreux.

L'A. montre ce qu'avait de faux cette conception uniciste. Si on a vu le syndrome de Wolkmann se produire après l'obstruction d'un vaisseau plus ou moins volumineux, on a vu des obstructions semblables ne pas être suivies de retractions ischémiques des muscles. D'autre part, dans des cas de blessures arterielles basses, le syndrome de Volkmann a pu apparaître.

Comment interpréter la localisation des lésions dans les muscles fléchisseurs de l'avant-bras ? Dans les cas où la constriction paraît due à un appareil trop serré, pourquoi la contracture n'est elle pas totale ?

On a incriminé les altérations des nerfs rachidiens. Ces lésions nerveuses ont été démontrées anatomiquement dans certains cas et on a pu constater leurs signes cliniques : troubles de la sensibilité, altération des réactions électriques, des réflexes, troubles trophiques, etc. Ces lésions nerveuses sont-elles secondaires à l'ischémie ? Y a-t-il une cause commune à l'ischémie et aux lésions nerveuses ? Les lésions des nerfs sont-elles primitives ?

M. Denucé semble adopter la troisième hypothèse ; mais surtout il pense qu'il convient d'attribuer une grande importance au *sympathique* dans la production du syndrome de Volkmann. Si le syndrome est plus rare au membre inférieur, c'est que le sciatique est isolé en haut du faisceau vasculaire et qu'ils sont l'un et l'autre protégés par des masses musculaires. Le syndrome est surtout fréquent dans l'enfance à cause de la grande activité nutritive des tissus. Le syndrome de Volkmann pourrait être provoqué par des irritations, généralement traumatiques s'exerçant sur les nerfs périphériques ou les gaines périvasculaires des membres. La sclérose musculaire serait l'expression du déséquilibre trophique des tissus. D'où la prédilection pour les muscles innervés par les nerfs les plus riches en fibres sensitives et sympathiques (nerfs médian et cubital).

Le *traitement* de la contracture ischémique de Volkmann doit être avant tout prophylactique ; il faut donc enlever les appareils plâtrés au début de l'affection, reprendre le plutôt possible les mouvements actifs et passifs. L'electricité et le massage ne donnent rien. Les bains chauds peuvent rendre quelques services. M. Denucé rejette les appareils redresseurs, les ténotomies, la résection diaphysaire des os l'avant-bras qui serait souvent suivie de pseudarthrose. M. Denucé donne la préférence à la ténoplastie ; dans certains cas on pourra soit rechercher les nerfs altérés dans les tissus fibreux et les replacer sous la peau, soit faire une sympathectomie partielle.

Anastomoses tendineuses pour lésions traumatiques des nerfs. (MAUCLAIRE. Congrès d'orthopédie, octobre 1920.)

La question du traitement des paralysies traumatiques par la transplantation tendineuse a pris de l'importance depuis la guerre. Les lésions des nerfs dans les plaies de guerre ne ressemblent en rien aux sections nettes en tissu sain de la chirurgie civile : on a eu affaire à des nerfs détruits sur une grande longueur, et de plus englobés par la cicatrisation dans un énorme bloc de tissu fibreux. De là, pour M. Mauclaire, les résultats peu brillants de la suture ou greffe nerveuse dans les plaies de guerre.

C'est de ces échecs que sont venues les tentatives de transplantation tendineuse pour remédier au moyen des muscles sains à la perte de fonction des muscles paralysés. Il ne s'agit que d'opérations palliatives destinées à remplacer le port d'appareils coûteux, encombrants et souvent insuffisants. Ces anastomoses peuvent être faites : *primitivement*, si la lésion des nerfs est jugée d'emblée très étendue, incurable ; *secondairement*, quand, au bout d'un temps assez long, un an par exemple pour le nerf radial, deux ans pour le nerf sciatique, il n'y a aucun signe de régénération. Vouloir attendre plus longtemps, c'est attendre un allongement très marqué des tendons qui perdent leur élasticité, sans compter la gravité des lésions ostéo-articulaires concomitantes.

L'opération est indiquée non seulement pour les pertes de substance des troncs nerveux, mais aussi pour les paralysies partielles des nerfs résultant d'une section totale d'une ou de plusieurs branches ; de même pour les sections partielles du tronc nerveux et pour les compressions partielles par du tissu scléreux, provoquant les paralysies dites dissociées.

C'est surtout pour les paralysies radiales que la transplantation tendineuse a été employée. Mauclaire a recours à la technique suivante : détachement le plus bas possible des muscles cubital antérieur, grand et petit palmaire, en empiétant sur l'aponévrose palmaire pour gagner de la longueur ; plissement des tendons extenseurs sur 1 cm. 1/2 ; passage sous-cutané des tendons antérieurs et suture du tendon du cubital antérieur aux deux tendons internes des tendons extenseurs ; suture des grand et petit palmaires aux tendons externes des extenseurs. Enfin suture des deux paquets tendineux externe et interne ainsi formés.

Si les tendons antérieurs sont très raccourcis, on les fait passer par l'espace interosseux.

Les résultats sont bons à condition que l'opération ne soit pas trop tardive.

Des anastomoses tendineuses ont encore été faites pour des paralysies du médian, du cubital et du musculo cutané.

Au membre inférieur les anastomoses tendineuses ont peu d'indications, car c'est la solidité qu'il faut rechercher.

Dans la paralysie traumatique du nerf crural, l'arthrodèse du

(*Voir la suite, page* 787).


Afatyl



genou est préférable ; dans celle du tronc sciatique, l'arthrodèse tibio-tarsienne.

En somme, dit M. Mauclaire, les anastomoses tendineuses sont à conseiller surtout pour les lésions définitives des nerfs du membre supérieur et principalement du radial ; elles ont donné des résultats très encourageants. M. G.

Le traitement moderne de la scoliose. (Estor (de Montpellier). Congrès d'orthopédie, octobre 1920.)

La thérapeutique de la scoliose a fait, depuis les travaux d'Abbott, des progrès indiscutables ; mais ce n'est ni une révolution ni une ère nouvelle, dit M. Estor, qui, dans son rapport, résume l'état actuel du traitement moderne de la scoliose.

Contrairement à certaines affirmations, toutes les scolioses ne sont pas réductibles : les scolioses invétérées, avec gibbosité en côte de melon, à arête vive, sont incurables. L'existence de déformations osseuses graves expliquent l'échec de toute thérapeutique dans ces cas.

Dans une première partie, M. Estor passe en revue les moyens destinés à mesurer les scolioses avec précision ; il ne retient que les procédés suffisamment pratiques pour être utilisés en clinique courante : mesure de la flèche, mesure des hémithorax, mesure de l'épaisseur thoracique, photographie, radiographie, moulages, mesure de la capacité respiratoire. Ces documents sont indispensables pour apprécier les effets du traitement.

Dans une deuxième partie, est étudié le traitement orthopédique :

Le traitement de la scoliose *doit être aussi précoce que possible*, puisque la réductibilité diminue avec l'évolution de l'affection.

Un *traitement pré-opératoire est indispensable*, il consistera en exercices de gymnastique sans appareils, supérieurs aux exercices avec appareils. *La gymnastique respiratoire est la plus utile*. Le massage et l'électrothérapie conviennent aux scolioses paralytiques.

Le *traitement médical*, moins efficace, est cependant utile et on aura recours à la vie en plein air, de préférence au bord de la mer, à l'héliothérapie, à l'hydrothérapie, aux préparations arsenicales, iodées, phosphatées, à l'opothérapie.

Le corset orthopédique n'est pas un agent de redressement, mais un *appareil de soutien*, il contribue à maintenir le redressement entre les séances de gymnastique et c'est surtout un appareil de convalescence après réduction par la méthode d'Abbott ou ses dérivées.

Le redressement brusque, brutal et dangereux doit être abandonné. *Le repos prolongé dans le decubitus dorsal*, c'est-à-dire la prolongation du séjour au lit pendant la nuit, avec repos diurne de 3 ou 4 heures associé à la gymnastique et au corset de maintien en celluloïd, est excellent dans les formes légères.

Méthode d'Abbott : Elle est caractérisée par trois principes :

1° La scoliose doit être réduite, non en extension, mais *en flexion*, c'est là un point important, actuellement démontré exact, qui entraîne l'abandon de la suspension verticale.

2° Le corset est appliqué dans l'attitude de correction et celle-ci est poursuivie grâce à la compression progressive de la gibbosité au moyen de feutres superposés et à la libération des parties déprimées au moyen de fenêtres pratiquées dans l'appareil.

3° Les exercices respiratoires aident à ce développement.

Les résultats obtenus montrent que cette méthode *constitue un progrès intéressant mais qu'elle n'a pas donné les résultats qu'on espérait*.

Sur 183 cas traités, on trouve : 20 résultats très satisfaisants, 22 satisfaisants, 5 grandes améliorations, 100 variables, 30 inconnus, 3 peu brillants, 15 à peu près nuls, 5 nuls, 60 récidives.

La technique d'Abbott étant très compliquée, on a décrit plusieurs procédés dérivés de sa méthode : procédés de Mackenzie Forbes, de Judet, de Ducroquet, de Feutelais, de Broca et Houdré, d'Estor.

Le procédé d'Estor (*Revue d'orthopédie*, avril 1919) est caractérisé par la flexion du rachis, associée à l'élévation aussi complète que possible du bras opposé à la convexité et à l'abaissement maximum de l'autre bras, les deux membres supérieurs arrivant ainsi à se trouver sur une même verticale. Sur 14 cas traités par ce procédé, l'auteur a obtenu : dans 4 scolioses rachitiques, une hypercorrection, une amélioration très voisine du redressement complet, une amélioration, une guérison de la courbure dorsale avec persistance d'une courbure de compensation lombaire. Dans dix scolioses essentielles, une hypercorrection, deux redressements complets sans hypercorrection, deux améliorations très sensibles voisines de la guérison, avec persistance d'une courbure de compensation lombaire, 4 améliorations, un résultat nul (scoliose fixée, avec gibbosité en côte de melon). Tous les malades ont été rapidement améliorés.

Les *récidives sont fréquentes*, elles tiennent à une correction insuffisante, au défaut de surveillance des convalescents ou à un traitement post-opératoire de trop courte durée.

Le *traitement post-opératoire doit être longtemps prolongé*, il sera poursuivi pendant plusieurs années, par :

1° Le repos dans le décubitus dorsal (12 heures pendant la nuit, 2 à 3 heures pendant le jour) ; 2° le port, pendant le jour, d'un corset en celluloïd fait sur moulage ; 3° des exercices de gymnastique, surtout respiratoire

La *méthode sanglante*, peu connue encore, par la technique d'Albee, comparable au traitement du mal de Pott par la greffe osseuse (pose d'un greffon tibial destiné à ankyloser la colonne vertébrale après redressement), *ne convient qu'aux scolioses paralytiques*. Aimes.

A TRAVERS LES LIVRES

Metchnikoff et Leuckart. — Les origines de la théorie phagocytaire. — La première entrevue de Metchnikoff et de Pasteur.

Mme Olga Metchnikoff vient d'écrire un gros volume (1), qui est en même temps une biographie et un exposé très complet de l'œuvre scientifique de Metchnikoff. On y trouvera quantité de détails intéressants et inconnus sur ce Petit-Russien qui, à l'âge de quinze ans, encore au lycée, suivait des cours d'anatomie comparée et s'intéressait déjà à l'étude du protoplasma. Mais ses premières recherches devaient lui apporter une désillusion.

Venu en 1864, à Giessen, pour assister à un congrès de naturalistes, Metchnikoff — qui n'avait alors que dix-neuf ans — fut présenté à Leuckart qui lui permit de travailler au laboratoire pendant les vacances. Le jeune Ilia Metchnikoff se mit aussitôt à l'œuvre et découvrit un fait tout à fait nouveau, de générations alternées : des nématodes hermaphrodites et parasitaires donnaient naissance à une génération libre et bisexuée.

Tout heureux de sa trouvaille, il s'empressa de la communiquer à Leuckart.
Celui-ci se montra incrédule, mais dut se rendre à l'évidence quand Elie lui montra tous les stades intermédiaires.
Pourtant le grand savant était visiblement mécontent de ce que cette découverte eût été faite pendant son absence et indépendamment de lui.
Il proposa au jeune homme de continuer les recherches en collaboration et de publier un mémoire en commun.
Elie accepta avec joie. Dans son ardeur, il travailla à l'excès et fatigua tellement sa vue qu'il fut obligé de limiter à quelques instants alternés ses recherches microscopiques et Leuckart l'engagea à prendre du repos pendant un certain temps.

Metchnikoff partit pour Genève voir son frère.

Après s'être reposé, il reprit le chemin de Giessen et s'arrêta à Heidelberg, centre d'étudiants russes qui se groupaient autour de Helmholtz, Kirchov et Bunsen.

Il se précipita à la bibliothèque pour parcourir les périodiques scientifiques ; un des premiers, qui tomba sous ses yeux, fut les « Nouvelles de Gottingen » avec un mémoire de Leuckart sur les nématodes, qu'ils avaient étudiés ensemble. Leuckart décrivait en son propre nom leurs recherches communes tout aussi bien que celles qui étaient personnelles au jeune homme, qu'il ne mentionnait qu'incidemment.
Elie en fut indigné et bouleversé. Rentré à Giessen, il tâcha d'obtenir une explication de Leuckart ; mais ce fut en vain : celui-ci s'évadait et ne lui répondait pas.

Metchnikoff, sur le conseil de Clauss « envoya un article sur son cas au journal de Dubois-Reymond. Ensuite, sans prendre congé de Leuckart, il quitta Giessen ».

Vers la fin de 1882, Metchnikoff vint s'installer à Messine. C'est là qu'en continuant à étudier la digestion intra-cellulaire ainsi que l'origine de l'intestin, il eut la première idée de la phagocytose.

Je me reposais des secousses des évènements qui provoquèrent ma démission de l'Université et je me livrais avec passion au travail dans le cadre splendide du détroit de Messine.
Un jour que toute la famille était au cirque pour voir d'extraordinaires singes dressés, je restais seul à mon microscope et j'observais la vie des cellules mobiles d'une larve transparente d'étoile de mer, quand une nouvelle pensée m'illumina tout à coup.
J'eus l'idée que des cellules analogues devaient servir à la défense de l'organisme contre de nuisibles intrus.
Sentant qu'il y avait dans ceci quelque chose de tout à fait intéressant, je fus tellement ému, que je me mis à marcher à grands pas et j'allais même au bord de la mer pour rassembler mes pensées.
Je me disais que si ma supposition était juste, une écharde, introduite dans le corps d'une larve d'étoile de mer, n'ayant ni vaisseaux sanguins, ni système nerveux, devait être très vite entourée par les cellules mobiles ainsi que cela s'observe chez l'homme qui a une écharde au doigt. Aussitôt dit, aussitôt fait.
Dans le jardinet de notre demeure, jardinet où quelques jours auparavant nous avions organisé pour les enfants « un arbre de Noël » sur un petit mandarinier, je pris plusieurs épines de rosier pour les introduire aussitôt sous la peau de superbes larves d'étoiles de mer transparentes comme l'eau.
Très ému, je ne dormis naturellement pas de la nuit dans l'attente du résultat de mon expérience et le lendemain, à une heure très matinale, je constatai avec joie qu'elle avait pleinement réussi.
Cette expérience servit de base à la théorie phagocytaire, au développement de laquelle je consacrai les 25 années suivantes de ma vie.

C'est en 1887 que Metchnikoff eut sa première entrevue avec Pasteur. En désaccord avec l'Institut bactériologique d'Odessa, Metchnikoff songeait à quitter son pays et était à

(Voir suite, p. 794.)

(1) Vie d'Elie Metchnikoff, 1845-1916. Hachette, Paris 1920.

la recherche d'un laboratoire étranger où il put travailler en toute tranquillité. Il songea d'abord à se fixer à Wiesbaden, puis à Munich, mais il y renonça très vite devant l'accueil peu aimable qu'il reçut d'Emmerich.

Il fit alors le voyage de Paris.

Il désirait beaucoup connaître Pasteur et ses collaborateurs, qui venaient de jouer un rôle scientifique si important.

Profitant de la proximité où nous nous trouvions de Paris, nous y allâmes, sans la moindre idée de nous y fixer.

Metchnikoff a raconté lui-même sa première entrevue avec Pasteur.

« En arrivant au laboratoire destiné aux vaccinations antirabiques, je vis un vieillard de taille plutôt petite, à hémiplégie gauche, aux yeux gris très perçants, à barbe et moustache courtes, aux cheveux légèrement grisonnants et recouverts d'une calotte noire.

« Son teint pâle et maladif et son air fatigué accusaient un homme qui n'avait pas de longues années à vivre.

« Il me fit très bon accueil et me parla aussitôt de la question qui m'intéressait le plus, de la lutte de l'organisme avec les microbes.

« Je me suis rangé de votre côté, dit-il, car depuis longtemps j'ai été frappé par la lutte entre divers organismes microscopiques que j'ai eu l'occasion d'observer. Je crois que vous êtes dans la bonne voie ! »

A cette époque, Pasteur était surtout préoccupé des vaccinations antirabiques et de la construction d'un nouvel Institut, rue Dutot.

Voyant les grandes dimensions de l'édifice et apprenant que le personnel scientifique n'était pas nombreux, Metchnikoff demanda à Pasteur s'il pouvait espérer travailler dans un des laboratoires en qualité de bénévole.

Pasteur consentit non seulement à sa demande, mais lui offrit tout un laboratoire.

Metchnikoff fit encore un voyage à Berlin où il eut l'occasion de voir Koch ; mais le contraste entre les impressions reçues à Paris et en Allemagne fut si grand que toutes les hésitations cessèrent. En rentrant à Odessa, Metchnikoff prépara son départ pour Paris.

Il y arriva le 15 octobre 1888.

Nous descendîmes dans un petit hôtel du quartier latin, non loin de la rue d'Ulm où etait l'ancien laboratoire de Pasteur, le nouvel institut n'étant pas encore achevé.

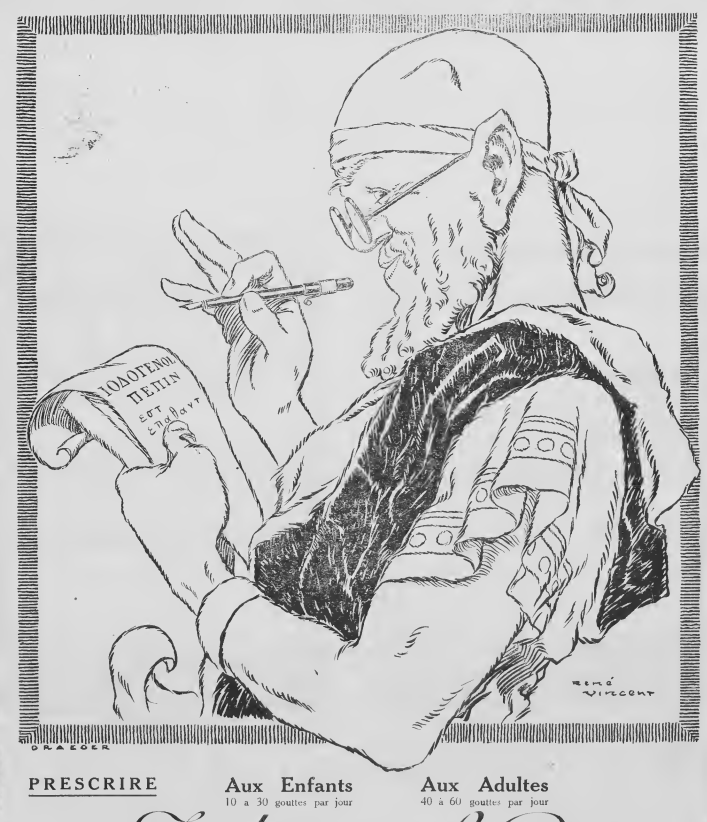
Il y avait peu de place au laboratoire, et Metchnikoff, craignant d'être gênant, ne se sentait pas à son aise.

Mais bientôt le nouvel insitut fut assez avancé pour lui permettre d'y aller.

On lui donna deux pièces au rez-de-chaussée ; je lui servais de préparateur ; il était tout heureux et content de pouvoir enfin s'adonner tranquillement au travail. Des jeunes médecins vinrent bientôt travailler sous sa direction. Leur nombre s'étant accru, on lui attribua tout un service pour les y installer. Lui-même travaillait dans deux pièces de ce service qu'il occupa pendant tout le reste de sa vie.

On invita quelquefois Metchnikoff par la suite, dans d'autres pays, à des conditions des plus tentantes ; il répondait habituellement qu'il ne quitterait l'Institut Pasteur que « pour un seul endroit, le cimetière voisin du Montparnasse. »

Il ne le quitta même pas après sa mort ; cet Institut, où il avait passé les meilleures et les plus fécondes années de sa vie, voulut garder ses restes mortels et fit placer l'urne contenant ses cendres dans la salle de la bibliothèque.


ΙΟΔΟΓΕΝΟΛ
ΠΕΠΙΝ
René Vincent
Draeger

FONDÉ EN 1873. — N° 48. Le numéro : 40 centimes. 27 NOVEMBRE 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

SOMMAIRE

NOUVELLES

Assistance publique. — *Concours de l'Internat en Médecine.* (Lecture (suite). — *Anatomie.* — *Séance du 12 novembre.* — MM. Tisné 13, Leplat (Georges), 11, Cerné 8, Moreau 7, Sabadini 7, Ferrier (Louis) 12, Desprairies 7, Cayla 9, Bartel 9, Metzger 11.

Séance du 15 novembre. — MM. Trotsky 3, Marchant 9, Potez 12, Jany 8, Ferru 8, Wickham (Roger) 8. Maleysson 10, Lebègue 8, Mignaut 11, Lacomme 13, Ollivier 12,

Séance du 16 novembre. — MM. Duchon 7, Mouton 6, Weil (René) 12, Teurnier 8, Ameline 11, Lautmann 10, Charpin 5. Chevallier (Henri) 12, Chauveau 8, Isch-Wall 12.

Pathologie. — *Séance du 10 novembre.* — MM. Basquier 7. Le Conlin, 7, Gasiglia 5, Hériard 6, Bonnecaze 13, Delotte 6, Rousseau (Pierre) 12. de Peretti della Rocca 11, Mlle Déjerine 13.

Séance du 12 novembre. — MM. Delmas 12, Cogné 5, Connet 7, Surmont 8, Durand (Jean) 8, Ménard 8. Longepierre 11, Carréga 9, Mlle Wolff 10, M. Génin 10.

Séance du 15 novembre. — MM. Grellety-Bosviel 14, Walser 11, David 10, Lafourcade-Cortina 10, Largeau 8, Mérat (Pierre) 6, Mme Génin 10, MM. Jousseaume 10, Robin (Victor) 12.

CONCOURS DE L'EXTERNAT. — *Anatomie* (fin). — *Séance du 13 novembre.* — Question donnée : Nerf sciatique poplité externe et ses branches. — MM. Duval 10, Besançon 18 1/2, Coffin 7, Courtois 8, François 7, Gillet 12, Escande 14, Colin (André) 10, Mlle Bertazzi 9, MM. Baconnet 16, Burnouf 12, Bucquet 9, Canturat 19, Bouvier 16, Bourdin 17.

Séance du 15 novembre. — Question donnée : Veines superficielles du membre supérieur. — MM. Henkène 13 1/2, Dauphin 14, Mlle Perrain 15. MM. Géant 9, David (Marcel) 17.

Séance supplémentaire (élève excusée). — Question donnée : Muscles grand et petit pectoraux. — Mlle Bastien 19 1/2.

Pathologie (fin). — *Séance du 10 novembre.* — Question donnée : Emissions sanguines thérapeutiques. Indications et mode opératoires. — MM. Leleu 12, Le Blay 15, Lemaire 18 1/2, Mlle Le Grand 16, MM. Launay 18, Lebon 19 1/2, Lacau 15, Lortsch 16, Lefèvre (Pierre-Marie) 14, Lacroix (Louis) 12, Leviez (Jean) 14, Mlle Manin 13, MM. Mahé 14, Lefèvre (P.-Charles) 5 1/2, Marine 8 1/2, Malpart 10, Lévy-Neumand 19, MMlles Labat de Lambert 15, Levin 18 1/2, Maas 18, MM. Jalenques 15 1/2, Imbert 19.

Séance du 13 novembre. — Question donnée : Fractures de jambe à la partie moyenne. — MM. Weil 15, Machiewicz 10, Jourdan 7, Lecœur (Marel) 16, David 17, Rappoport (Léon) 12, Michaud (P.) 15, Trollé 15, Lançon 10, Salmon (Robert) 15 1/2, Lichtvitz 17, Mlle Perrain 9, de Manet 12, Monder 16, Quereilhac 16, Duval 14, Touchard 14.

Faculté de médecine de Paris. THÈSES. — 18 *novembre.* — M. ROUSSEAU (Charles). — Etude sur la viscosité sanguine chez les diabétiques. — M. BEAU (Jean). Hépatite amibienne chronique. — M. SAMOYEAU (Pierre). — Contribution à l'étude clinique de l'érythromélie. — M. FOURIAUD (Félix). — Contribution à l'étude des conjonctivites.

24 *novembre.* — M. HUMBERT (Jean). La submersion intra-utérine du fœtus. — M. HAGUEDEAU (Jacques). Le syndrome humoral de la paralysie générale. — M. CAUDRELIER (Raoul). Contribution à l'étude de l'humerus. — M. HERTZ (Jacques). Contribution à l'étude chirurgicale du mal de Pott. — M. COTILLON (P.). Quelques remarques sur un cas de pyosalpinx ouvert dans la vessie.

25 *novembre.* — M. KOPACZEWSKI (L.). L'anaphylaxie et la toxicité par contact. — M. CHAZAUD (René). L'eau sulfatée sodique de Miers. — M. GILBRIN (Raymond). Sérothérapie des arthrites blennorrhagiques. — M. DOUSSAIN (Charles). Contribution à l'étude des essais de vaccinothérapie des cancers. — M. ESTABIAL (Marcel). Considérations sur quelques points dans les injections sous-cutanées d'oxygène. — M. MOUTARD (Louis). Le tube coolidge à radiateur et son application en radio-diagnostic.

Cours pratique d'orthopédie de M. Calot (onzième année), en sa clinique de Paris, 69, quai d'Orsay, du *lundi* 17 *janvier* au 24 janvier 1921. — En une semaine, à raison de 5 heures de travail par jour, de 2 h. à 7 h. du soir. Enseignement de l'*Orthopédie indispensable aux praticiens.* — *Avec exercices pratiques individuels.*

1° *Tuberculoses externes : abcès froids. adénites* cervicales ; tuberculoses de l'*épididyme* et du testicule. *Mal de Pott, coxalgie, tumeurs blanches, ostéites, spina ventosa.*

2° *Affections orthopédiques.* — *Scoliose* et son traitement moderne. *Luxation congénitale* de la hanche. *Pied bot, tarsalgie, paralysie infantile, maladie de Little, torticolis, ostéomyélite, déviations, rachitiques, coxa vara.*

3° *Fractures.* — Comment les praticiens doivent les traiter. Notions indispensables sur l'interprétation de radiographies de fracutures.

Pour médecins et étudiants français et étrangers. Explications en espagnol et en anglais. Droits d'inscription : 140 francs (et de moitié pour les internes et le externes). Le nombre des places étant limité, s'inscrire d'avance, en écrivant à M. Calot, à la Clinique Calot, 69, quai d'Orsay, Paris, ou à l'Institu Calot, à Berck-Plage (Pas-de-Calais). (Le progamme détaillé sera envoyé sur demande.)

Hôpital Broussais, 96, rue Didot. *Enseignement clinique.* — M. le Dr H. DUFOUR fera, tous les vendredis à 10 h. 1/2, salle Delpech, des présentations de malades accompagnées de courtes conférenres cliniques et thérapeutiques.

A propos du « vaccin de Delbet ». — A la suite de l'article de M. le docteur Robert Dupont que nous avons publié dans notre numéro du 13 novembre 1920, les établissements Poulenc, qui préparent le stock-vaccin de M. le Prof. Pierre Delbet, sous le nom déposé de Propidon, nous informent que l'autorisation officielle en vue de sa fabrication leur ayant été accordée, on peut dès à présent se le procurer dans le commerce, dans les mêmes conditions que leurs autres spécialités.

Légion d'Honneur. — Nous avons le plaisir d'apprendre la nomination au grade d'officier de la Légion d'honneur de notre excellent collaborateur le docteur Paul Voivenel.

(*Voir suite, p.* 806.)


ΙΟΔΟΓΕΝΟΛ ΠΕΠΙΝ

VOLTA-MARTIUM

(Fer colloïdal)

Traitement de l'ANÉMIE

Le fer colloïdal **n'est pas toxique**, — peut être injecté soit par voie **intra-veineuse** ou **intra-musculaire**, — n'est **pas douloureux**, — a un pouvoir dynamique qui agit puissamment sur les globules sanguins; **Seule forme** où le fer peut être employé par voie **hypodermique**. Indiqué dans toutes les **Anémies essentielles** et la **Convalescence**.

Les LABORATOIRES ROBIN qui ont une installation spéciale se tiennent à la disposition de MM. les Docteurs et Pharmaciens pour préparer sur l'heure tous tubes et ampoules à tous médicaments. Ils se chargent également d'exécuter toutes les formules qu'ils voudront bien leur confier.

Envoi au Prix Courant sur demande : **13, 15, 31, Rue de Poissy, Paris.** — *Téléph. Gobelins 08-55.*

CONSTIPATION

ET TOUS DÉSORDRES INTESTINAUX

TRAITEMENT RATIONNEL

PAR

L'HUILE DE PARAFFINE

AFIN D'OBTENIR DES RÉSULTATS UNIFORMES ET SURS

Prescrivez :



La *SEULE HUILE* remplissant les conditions indiquées par l'auteur de ce traitement, le Dr **ARBUTHNOT LANE**, et employée dans les hôpitaux.

SANS GOUT NI ODEUR (DEMANDER LA NOTICE EXPLICATIVE)

ROBERTS & Cº, 5, rue de la Paix, PARIS

NOUVELLES (*Suite*)

Tarifs d'honoraires. Seine. — Les médecins de la banlieue est et sud de Paris ont décidé « en raison des nécessités actuelles de fixer à dix francs le prix minimum de la visite ».

Les médecins et la distribution du lait. — Prétendant que si le lait manque pour les malades, la raison en est dans le trop grand nombre de certificats médicaux délivrés indûment, la préfecture de la Seine n'a rien trouvé de mieux que de créer un nouveau corps de fonctionnaires, celui des médecins distributeurs de certificats de lait.

A cet effet, dit M. Pierre Le Rey (*Presse médicale*, 17 novembre 1920) le directeur de l'Assistance publique a adressé aux médecins de l'assistance à domicile une lettre leur demandant s'ils acceptent ou non d'être portés sur la liste des médecins qui seront chargés de voir, pour la délivrance éventuelle d'un certificat, les malades non indigents de l'arrondissement de leur domicile. Leurs attributions et leurs rétributions seront les suivantes : « Si les malades se rendent à votre cabinet munis d'une réquisition délivrée par la mairie, le prix de cette consultation sera de 6 francs. Si, invité par le médecin traitant, vous vous rendez, sur réquisition de la mairie, au domicile du malade, le prix de cette visite sera de 10 francs. Dans les deux cas, d'ailleurs, la somme sera remise à la mairie et reversée ensuite au médecin ; elle ne sera jamais remise directement à ce dernier par le malade ».

Depuis cette décision, qui a provoqué d'unanimes protestations, de nouveaux pourparlers ont eu lieu entre les Syndicats médicaux de la Seine, l'Association des médecins de l'assistance médicale et la deuxième commission du Conseil municipal. Si nos renseignements sont exacts, un nouveau règlement serait édicté pour la délivrance des cartes de lait aux malades. Le malade recevrait de son médecin traitant un certificat qu'il irait faire contresigner à la mairie par un médecin de l'assistance, ayant accepté de faire ce service et à qui serait allouée, pour chaque certificat contresigné, une indemnité de six francs.

Hôpital-Hospice de Saint-Germain-en-Laye. — *Concours pour l'Internat en Médecine et en Chirurgie.* — Un concours est ouvert pour la nomination de trois internes titulaires en Médecine et en Chirurgie, et de quatre internes provisoires susceptibles d'être titularisés.

Ce concours, qui comporte une épreuve orale et une épreuve écrite, aura lieu le lundi 20 décembre 1920, à 9 heures du matin.

Sont admis à concourir les candidats justifiant de leur qualité d'externe ou de celle d'étudiant de 3e année. Ils ne devront pas être âgés de plus de 28 ans.

Les candidats devront se faire inscrire au bureau de la Direction de l'Hôpital et déposer leurs pièces huit jours au moins avant la date fixée pour le concours.

Les fonctions des internes commenceront le 1er janvier 1921 pour prendre fin le 31 décembre 1922. Les internes provisoires seront titularisés s'ils viennent à remplacer définitivement les internes titulaires démissionnaires, malades, etc.

Le traitement alloué aux internes est de 1.800 francs par an ; ils sont nourris et logés.

On peut prendre connaissance du règlement au bureau de la Direction de l'Hôpital, tous les jours non fériés, de 1 heure et demie à 5 heures du soir.

Nécrologie. — Dr Carrier, professeur à la Faculté de Lille. — Professeur Debove. — Dr Sabourin (de Durtol).

BIBLIOGRAPHIE

Les maladies du cœur, par Sir JAMES MACKENZIE, professeur au London Hospital. Traduit par le Dr FRANCON. Préface de M. le Prof. VAQUEZ. Deuxième édition française entièrement refondue. 1 vol. in-8 avec 264 figures. Prix : 45 fr. (Librairie Félix Alcan).

Le Dr FRANCON vient de nous donner une nouvelle édition de ce bel ouvrage rendue rapidement nécessaire par le succès que l'œuvre de MACKENZIE a trouvé en France. Ce livre nous révèle une foule de notions insoupçonnées et des plus fécondes en renseignements sur le rythme normal et pathologique du cœur, notions dont certaines ont déjà acquis droit de cité dans la science, tandis que d'autres seront le point de départ d'études ultérieures qui les compléteront où les modifieront s'il y a lieu ; mais quel que soit le sort réservé aux interprétations nouvelles qu'a présentées l'auteur sur bien des points de la pathologie cardiaque, il n'en restera pas moins que son livre est d'une originalité très suggestive. Il nous montre que l'on peut, à l'heure actuelle, et malgré le patient labeur des auteurs qui nous ont précédés, concevoir différemment l'étude des cardiopathies et, sans s'éloigner de la science, se rapprocher de la nature encore mieux qu'ils ne l'ont fait.

Les diagnostics biologiques en clientèle, par Noel FIESSINGER. 2e édition, revue et corrigée, 74 fig. et 9 planches en couleurs. Prix : 16 fr. A. Maloine et fils, éditeurs, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris, 1921.

Le Dr Noel Fiessinger a compris qu'il fallait donner au médecin des techniques simples et précises et surtout lui faire connaître les enseignements qu'il peut retirer d'une recherche de laboratoire.

Il en a été récompensé par le succès qu'a trouvé son ouvrage : la première édition a été épuisée en seize mois.

L'édition qui paraît aujourd'hui comporte quelques changements. L'A. a ajouté plusieurs feuillets sur la stérilisation des seringues, la préparation des vaccins microbiens, la recherche des porteurs de germes diphtériques et méningococciques, le diagnostic bactériologique des streptocoques, la concentration dans les matières des œufs de parasites ou kystes, la technique de la coagulation du sang par la méthode de Bloch, le dosage de l'urée par le xanthydrol, le dosage de l'urée du sang par précipitation des albumines à l'acide trichloracétique, etc. Un chapitre de physique a été ajouté pour étudier la tension du liquide céphalo-rachidien et la manière d'établir une courbe oscillométrique.

Consultaire, par M. SÉGARD. 2e édition. Revue et augmentée. 1 vol. Prix : 25 fr. A. Maloine et fils, éditeurs, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris, 1921.

La première édition de cet ouvrage a été épuisée en quelques semaines. En procédant à la seconde, l'A. a remanié peu ou prou tous les chapitres. Certaines consultations ont été totalement refondues ; d'autres ont été complétées de façon à être tenues au courant de l'actualité thérapeutique, de celle qui malgré sa nouveauté a su déjà imposer ses preuves d'efficacité et d'absence de tous risques.

MM. Poule, Laigre et Cie à la guerre, par le lieutenant LECHAT, 1 vol. in-8 ; couverture en couleurs et nombreuses illustrations de Hautot. Edition Dewambez. Prix : 6 fr. En vente aux Messageries littéraires, 11, rue Coëtlogon, Paris.

L'auteur silhouette, avec une ironie bien française, sans méchanceté, quelques types cocasses de haut-grades du service de santé.

Les médecins qui ont fait le début de la campagne avec le 21e corps auront bien vite fait d'en reconnaître les originaux et seront reconnaissants au lieutenant Lechat et au dessinateur Hautot d'avoir évoqué des souvenirs qui ne sont pas les plus mauvais de la campagne.



Fondé en 1873. — N° 49. Le numéro : 40 centimes. DÉCEMBRE 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

ADMINISTRATION
A. ROUZAUD
41, Rue des Ecoles, PARIS (V)
Téléphone . Gobelins 30-03

ABONNEMENTS :
France et Colonies . . . . 20 fr
Union postale . . . . 25 fr.
Etudiants
France et Colonies . . . . 12 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du 1er de chaque mois
Joindre 0 fr. 50 pour chaque changement d'adresse.

SOMMAIRE

NOUVELLES

Assistance publique. — CONCOURS DE L'EXTERNAT. — Épreuve supplémentaire du 18 novembre. — Question donnée : Formes [illegible] de la tuberculose intestinale. — Mlle Lévy 16, MM. Mounier 19 1/2, Maziot 20, Blondin 17 1/2, Besançon 15 1/2, Lebon 19 [illegible] 15 et Sebileau 16.

Sont nommés externes des hôpitaux pour entrer en fonction le [illegible] 1921, les 365 candidats dont les noms suivent :

MM.

1. Maziot, Mounier, Lebon, Sebileau, Blondin, Mlle Lévy, Besançon, Robin, Krief, Mlle Bonnsson.

11. Leibovici, Pélissier, Trocmé, Vasseten, Mlle Deschamps, Garrigues, Imbert, Levy-Neumand, Blanc-Champagnac, Mlle Leprovost de Saint-Jean.

21. [illegible], Romeyer, Mlle Schœller, Vialard, Le Conte des Floris, [illegible], Couturat, Salmon, Martin (René), Faure.

31. Meyer, Phelipeau, Decourt, Bernheim, Launay, Karsny, [illegible] Lamotte, Cahen (Robert), Foulon.

41. Merle d'Aubigné, Mlle Meurs, Roux, Ferrière, B[illegible], Mlle [illegible], Bourgeois (Pierre), Constant, David, Delalande.

51. [illegible], Darré, Mlle Maas, Kimpel, Pascal, MMlles Rappoport, [illegible], Legrand, MM. Nédelec, Emerit.

61. [illegible], Martin, Saint-Laurent, Chassaigneux, [illegible], Lyon, [illegible], Mlle Waehe, Lelong, Ma[illegible], Maximin.

71. [illegible], Brunet, Derocque, Mauvoisin, [illegible], [illegible], Mlle Oumansky, Moruzi, Guerin, Dimitr[illegible]ff.

81. [illegible], Lacroix, Laporte, Marchand, Martin (P[illegible]), Mlle [illegible], Quercilhac, Thiebaut, Mlle Vogt, Coutant.

91. [illegible]-Lionel, Mathieu, Stieffel, Charpentier, Ravier, Mlle Par[illegible], Levy-Weissmann, Pochard, Roseau, Mlle Gravier.

101. Vergez-Horte, Mlle Bastien, Bailis, Vincent du Laurier, [illegible], Mlle Desbrousses, Eliet, Salmon (Robert), Grandperrin, Le[illegible].

111. [illegible], Lemoine, Leviez, Doucille, Frantz, Rebillard, Chataguier, Megret, Escande, Mouallic.

121. Pelligrain, Mlle M[illegible]n, Baron, Poulet, Bernard (René), Par[illegible], Bothezat, Bourgeois (Jean-Bapt.), Colett.

131. Joubert, Méry, Mlle Reynier, Berton, Noguères, Petit (Marcel), [illegible] (Pierre), Poulain, Ray, Séguin.

141. [illegible], Bachelin, Parbe, Gerson, Mlle Hendl[illegible], Peribère, [illegible], Wilbert, Bidou, Chaperon.

151. Nativelle, Wildoch[illegible], Derbyshire, Lichvitz, Foyatier, Milner, [illegible], Ducroquet, Thibert, Hurez.

161. Worms, Bressand, Gracouroff, Weber, Baize, Carbonnel, Mlle [illegible], Lefèvre (Pierre), Trolle, Begot.

171. [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], Mlle Stupa, Montassut, [illegible].

181. [illegible], [illegible], Andrée, Abadie, [illegible], Cheffré, [illegible], Duprez, [illegible], [illegible], Bonneau[illegible]son.

191. [illegible], Célestin, Dessus, [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], Chevrot, Dumont, Goffos[illegible]idi.

201. [illegible] (Alfred), Mlle Lamy, Mann[illegible]llet, Mlle Merlhé, Pellin, Bidegaray, [illegible] (Marcel), Durand, [illegible], Le[illegible], Mlle Marchand.

211. Mondet, [illegible], [illegible], [illegible], Gillet, Mme Ler[illegible], Zaber, Margue[illegible], [illegible], Weber.

221. Bourdin, [illegible] (Jean), [illegible], [illegible], Derchen, Ma[illegible]en, Marot, [illegible], [illegible], [illegible].

231. Oumansky, Regnault, Weill (André), [illegible] de Willi[illegible], Anvynet, Beaux, Berson, [illegible], [illegible], [illegible].

241. Hazemann, Mlle [illegible] de F[illegible], [illegible], Vincent, Bes[illegible], Baciease, Clercy, [illegible], [illegible], [illegible].

251. Scalom, Sabileau, [illegible], [illegible], [illegible], Harlau, Laroche, Quiennec (Jean), Verger, Alib[illegible].

261. Canel, Delarue, Gillet, Garnet, [illegible] (Henri), Touchard, Violet, MMlles Dobkevitch, Bocquet, Bourguin.

271. MM. Bohn, Mirault, Bas, Crouzat, Mlle [illegible], M. Cauche, Mlle Henry, MM. Hiely, Mételette, Mlle Bailly.

281. Perrin (Julien), Piussat, Rossert, Mlle [illegible], Mlle Reh[illegible], Labat de Lambert, MM. Quingnard, Weil (Jean), Oglesto, Mlle Benoist.

291. Mary, Collin (Pierre), David (Eugène), Bonne, Bouchet, Burnout, Dulac, Goguel (Henri), Menguy.

301. Perret, Richard (André), Ferriot, Boutier, Mlle P[illegible], MM. Stankovitch, Bourcier, Chêne, Coudere, Georges.

311. Perret, Sobelmann, Barbier, Mlle Decor, Beaugeard, [illegible], Mlle Téry, Degrais, Bonnerot, Bureau.

321. Busy, Duval (Jean), Farrand, Renoult, Ardoin, Pauchet, Mlle Bardy, Beau (Henri), Mlle Lévy (Simonne), Machewicz.

331. Fournier, Mlle Meyer, Jalenques, Mazet, Minet, Mme Poulain, Lefèvre (Pierre), Malley, Marino, Mitzberg.

341. Henkène, de Blanchaud, Diriat, Dernas, Hoednick, Paumelle, Touraine, Mlle Besson, Beglanovitch, D[illegible], Dubois (Jean).

351. Froment, Renvière, Mlle Bertazzi, MM. Deslaudres, Fouquet, Gerant, Mercier, Bouchard, Aubert, Mlle Astrain.

361. Mlle Gauthier-Villars, MM. Cognet, Van Neuville, Lançon, Thoumas.

CONCOURS DE L'INTERNAT EN MÉDECINE. — *Anatomie.* — Lecture (suite). — *Séance du 18 novembre.* — Mlle Lévy (Gabrielle) 7, MM. Lange 6, Vigneron 10, Laquière 6, Cahen 3, P[illegible] 6, Denis le Sève 5, Jossand 7, Bernard (Étienne) 14, Coste 15.

Séance du 19 novembre. — MM. Poncl[illegible]ux 6, Lallemant 7, Dayras 11, Kenzinger 6, Madure 11, Laffaille 8, Fortin 6, Delgove 3, Froment 11, Verger 10.

Séance du 22 novembre. — MM. Louet 10, P[illegible] 7, Lévy (Maurice) 10, Obry [illegible], Bouttier 7, Lemonnier 11, Huguenin 10, Montbarin 7, Bouchard 10, Weil 11.

Séance du 23 novembre. — MM. K[illegible]lt 9, Valence 7, Renardier 11, Lanos 13, Fèvre 11, Dufe[illegible] 10, Raige 11, Béclère 10, Fe[illegible] 10, D[illegible] 10.

Pathologie. — *Séance du 17 novembre.* — MM. Le Chaux 10, [illegible], [illegible] 11, Marty [illegible], Philippe de la M[illegible] 12, Lesbaquoy 11, Coursin 10, Math[illegible] (Pierre) 10, Billard 5, [illegible] 5, [illegible] 9.

Séance du 1[illegible] novembre. — MM. [illegible], Dumas (Jean) [illegible], [illegible] 9, [illegible] (André) 6, Patel 6, [illegible], [illegible], du Bois-Noir (Robert) 13, Marchal 11, Gouinay 5, Barreau 10, H[illegible]mand 8.

Séance du 22 novembre. — MM. Vernier 8, Broca 11, D[illegible] 1[illegible]

Grenaudier 10 [illegible], Delporte 4, Girot 12.

Séance du 23 novembre. — MM. [illegible] Clément (Jean) 8, [illegible] Aubert 5, Lerond [illegible] 12.

CONCOURS [illegible] — *Épreuve sur titres.* — Ont obtenu : MM. [illegible] 4 1/2, Crut 3, Delsart 2 3/4 [illegible] 8 1/2, Regnier [illegible].

Séance du [illegible] novembre. — [illegible] — MM. [illegible] 15, Cruet 13 1/2, Delsart 13, [illegible] Luce 15, Regnier [illegible], Cattelain [illegible].

M. Martin s'est retiré.

Épreuve écrite. — [illegible] — Questions données : Chimie : Composés [illegible]. Pharmacie : [illegible] émulsions. Histoire naturelle : Rutacées.

Ont obtenu : MM. Crut 32,5, Luce 32, Delsart 30, Cattelain 28, Regnier 31.

Épreuve orale. — [illegible] novembre. — Questions données : Pharmacie : Bile et extrait de fiel de bœuf. — [illegible] des hypochlorites.

MM. Delsart 11, Cattelain 12, Luce 15, Regnier 11, Crut 10.

Faculté de médecine de Paris. — *Thèses.* — *1er décembre.* — Asselin (Raymond) : Les conceptions récentes des traitements chirurgicaux des pleurésies purulentes. — Frongeateau (Lucien) : Appareil Delbet modifié permettant la mobilisation du coude.

2 décembre. — Ferrot (François) : La résection du promontoire dans les bassins rétrécis. Pothéau (Jules) : Contribution à l'étude des traitements des aortites syphilitiques. — Kurzenne (Léon) : Formes cliniques de la syphilis gastrique de l'adulte. — Benard (Alfred) : Le traitement de l'épilepsie. — Le Goff (Pierre) : De l'action des causes accessoires sur le [illegible] et la gravité du paludisme.

Faculté de médecine de Paris. — Sont nommés pour l'année scolaire 1920-1921, chefs de travaux et de laboratoires des cliniques :

Clinique médicale (Hôtel-Dieu) : chefs de laboratoire : MM. [illegible] (chimie), Descomps (anatomie pathologique), Dumont (bactériologie).

Clinique chirurgicale (Hôtel-Dieu) ; chef de laboratoire : M. Renaud.

Clinique ophtalmologique (Hôtel-Dieu) ; chef de laboratoire : M. Monbrun ; chef des travaux d'oto-rhino-laryngologie : M. Hautant.

Clinique médicale (Beaujon) ; chefs des travaux : MM. Fay (bactériologie), Feuillé (anatomie pathologique), Ribot (chimie) ; chef du laboratoire de radiologie : M. Lièvre.

Clinique chirurgicale (Cochin) ; chefs des travaux : MM. Herrenschmidt (anatomie pathologique), Beauvy (biologie).

Clinique des maladies des voies urinaires (Necker) ; chefs de laboratoire : MM. Chabanier (chimie), Verliac (bactériologie) ; Morel (urologie expérimentale).

Clinique médicale (Cochin) ; chefs de laboratoire : MM. Laudat, Raulot-Lapointe (radiologie), Joltrain (bactériologie) ; chef adjoint : M. Brissaud.

Clinique des maladies du système nerveux (Salpêtrière) ; chef de laboratoire : M. Bertrand ; chef adjoint : Mlle Lévy.

Clinique médicale (Saint-Antoine) ; chef des travaux de chimie : M. Grigaut ; chef des travaux d'anatomie-pathologiùbe et de bactériologie : M. Troisier ; chef des travaux d'électrologie et radiologie : M. Ronneaux.

Clinique obstétricale (Tarnier) ; chef de laboratoire : M. Philippe.

Clinique obstétricale (Baudelocque) ; chef de laboratoire : M. Lefèvre.

Clinique des maladies mentales (Sainte-Anne) ; chef des travaux d'ophtalmologie : M. Sermi ; chefs de laboratoire : MM. Courtade (électricité et photographie), Tinel (anatomie pathologique), Dogny (chimie), Dumas (psychologie).

Hygiène et clinique de la première enfance : chef de laboratoire : M. Dorlencourt.

Clinique des maladies contagieuses ; chef de laboratoire : M. Reilly.

Clinique d'otorhinolaryngologie ; chef de laboratoire : M. Cléret.

Stomatologie ; chef de travaux : M. Chompret.

Anatomie médico-chirurgicale ; sous-directeur des exercices de médecine opératoire : M. Grégoire.

Nécrologie. — Dr A. Pierret, professeur honoraire à la Faculté de médecine de Lyon, membre associé national de l'Académie de médecine, décédé à Cannes dans sa [illegible]e année. — Dr Infroit, chef de laboratoire de radiographie à la Salpêtrière.


PRODUITS
RADIO CHIMIE
RHEMDA
Thérapeutique
RADIO ACTIVE

ACTUALITÉS MÉDICALES

OPHTALMOLOGIE

Les résultats du traitement orthoptique du strabisme.
(ONFRAY, *Soc. d'ophtalmologie de Paris*, 14 nov. 1920.)

Il y a plus de cinquante ans que Javal commença à appliquer le stéréoscope au traitement du strabisme et il y a près de vingt ans que M. Rémy a inventé le diploscope.

Le moment est donc venu d'établir le bilan des méthodes dites orthoptiques dans le traitement du strabisme ; on s'accorde, du reste, aujourd'hui à demander à ces méthodes le contrôle et l'entraînement de la fonction binoculaire et non la suppression de la chirurgie du strabisme.

Le stéréoscope est un instrument dans lequel les yeux, placés en divergence, regardent deux objets situés latéralement et voient une image médiane. Il peut servir à combattre l'amblyopie chez le petit enfant, à développer le sens du fusionnement, à faire une gymnastique de divergence, à donner le sens du relief ; ce n'en est pas moins un mode de vision anormale ; c'est ce qui explique, en partie, les désillusions de Javal.

Le diploscope de Rémy réalise, au contraire, un entraînement méthodique de la convergence dans des conditions normales ; on pourrait presque dire que les exercices au diploscope sont aux exercices stéréoscopiques ce que le sport est à la gymnastique. Malgré tout, le « facteur temps » est toujours l'écueil des traitements orthoptiques. Aussi dans le strabisme convergent les appareils demeurent surtout des instruments de contrôle avant et après les traitements optiques et chirurgicaux. Dans le strabisme divergent, au contraire, le diploscope en particulier est un excellent instrument pour la gymnastique de la convergence.

Les oculistes sont d'ailleurs loin d'être d'accord sur la proportion des cas de strabisme véritablement curables, avec établissement de la vision binoculaire. Il faut donc procéder analytiquement pour comprendre les résultats du traitement orthoptique et pour tracer les limites et les indications de l'éducation de la vision binoculaire.

Quand la vision binoculaire existe, elle résulte de l'association harmonieuse de trois ordres de facteurs :

a) Une certaine égalité sensorielle entre les deux yeux ;

b) Une synergie oculo-motrice ;

c) Des coordinations centrales qui constituent, à proprement parler, la vision binoculaire.

Donc, réaliser une cure de strabisme, c'est mettre l'appareil visuel en état de voir binoculairement par la création ou le développement successif des conditions sensorielles, motrices et centrales de la fonction.

STRABISME CONVERGENT. — Si on analyse les *conditions sensorielles de l'éducation de la vision binoculaire*, on voit que l'anisométropie ne constitue un obstacle réel à l'éducation binoculaire des strabiques que dans 3 % des cas. L'acuité visuelle est suffisamment bonne d'emblée dans 68 % des cas de strabisme, dans 6 à 7 % des cas, on obtient un relèvement d'acuité visuelle, ce qui porte à 75 % le nombre des cas où l'acuité visuelle atteint le minimum de 3/10 indispensables à la vision binoculaire ; autrement dit, les trois quarts des strabiques convergents sont dans les conditions sensorielles nécessaires et suffisantes au succès des exercices fonctionnels de vision binoculaire.

Les conditions motrices favorables au succès rapide des exercices orthoptiques sont rapidement réalisées dans le cinquième environ des cas, par la seule correction optique de l'hypermétropie totale. Souvent il faut rechercher opératoirement le redressement des globes comme préparation aux exercices.

La ténotomie peut donner alors des résultats partiels, mais elle laisse habituellement une limitation de l'amplitude de convergence qui rend les exercices orthoptiques inutiles dans la vision de près, limitant leur action à la vision éloignée.

Les avancements musculaires symétriques des droits ex-

(*Voir suite p.* 821).

ternes, avec ou sans résection musculaire, constituent la meilleure préparation chirurgicale au rétablissement de la vision binoculaire au loin et de près. On en a constaté le succès rapide dans près de 50 % des cas opérés et cette statistique serait sans doute améliorable par des exercices orthoptiques post-opératoires plus systématiques.

Au point de vue des coordinations centrales, le fusionnement des images paraît possible dans la moitié des cas environ, mais c'est dans l'enfance qu'il faut développer la vision binoculaire, ainsi ébauchée, sinon l'aptitude cérébrale diminue et se perd.

On arrive donc aux conclusions suivantes :

Vision binoculaire ou redressement esthétique, voilà le dilemne qui, dans le strabisme, doit servir de base aux études théoriques comme aux indications thérapeutiques. On guérit un quart des strabiques convergents en leur procurant la vision binoculaire.

On pourrait faire mieux.

Chez tout strabique qui a une anisométropie inférieure à 5 diop., une acuité égale ou supérieure à 3/10, une ébauche d'aptitude à fusionner les images dans les appareils, il faut tenter de faire artificiellement l'éducation de la vision binoculaire et M. Onfray propose la formule :

Verres à 3 ans ;

Exercices à 8 ans.

Renforcement chirurgical des abducteurs vers 10 ans. Et le nombre doit diminuer des loucheurs amblyopes que l'on devra toujours, faute de mieux, ténotomiser après 13 ou 14 ans.

Strabisme divergent. — Le strabisme divergent peut être l'aboutissant du convergent et se produire dans les mêmes conditions chez les enfants ; rien, alors, ne le différencie essentiellement du convergent et on le traitera de même pour établir la vision binoculaire. Mais souvent la divergence des axes oculaires s'installe chez des sujets qui ont possédé primitivement l'aptitude à fusionner les images et dont l'équilibre oculo-moteur s'est rompu plus ou moins tardivement.

Le but est ici de maintenir et de renforcer une fonction qui fléchit et se perd.

70 % des strabiques divergents sont au point de vue sensoriel aptes à entreprendre les exercices. Du seul point de vue théorique de l'aptitude cérébrale, environ 73 % des strabiques divergents savent fusionner mais comme beaucoup d'entre eux sont devenus fortement anisométropes, pratiquement le nombre des strabiques divergents curables n'est pas éloigné de 45 %, mais il y a lieu de distinguer entre les diverses catégories de divergents pour aboutir à des conclusions pratiques.

Les strabiques divergents périodiques atteints de myopie moyenne ont leur vision binoculaire éduquée, mais ils perdent l'entraînement moteur à la convergence. Tous guérissent plus ou moins complètement par le décentrage prismatique des verres concaves et par de courts exercices journaliers au diploscope. C'est une gymnastique de convergence qui fait avantageusement partie de l'hygiène de la myopie moyenne.

L'amblyopie unilatérale, la myopie égale ou supérieure à 10 dioptries, l'anisométropie supérieure à 5 dioptries sont des contre-indications au traitement fonctionnel.

Les strabiques divergents hypermétropes n'ont pas de vision binoculaire éduquée : adultes et amblyopes, ils échappent à toute éducation : jeunes, ils sont éducables dans la proportion d'un sur trois.

La moitié des strabiques divergents emmétropes (ou très peu amétropes) est éducable, les autres ont une inaptitude foncière à la vision binoculaire et ne relèvent que de la correction esthétique.

Le renforcement chirurgical des adducteurs par myectomie et avancement est la seule opération qui convienne dans les strabismes divergents, soit que l'on cherche une correction esthétique stable soit que l'on veuille abréger la durée des exercices fonctionnels de convergence.

Pour le traitement de la divergence oculaire, M. Onfray propose la formule :

Convergence positive maxima 3 A. M. : exercices au diploscope.

Convergence positive 2 A. M. : renforcement chirurgical des adducteurs et exercices.

Absence de convergence active, chirurgie des adducteurs.

A TRAVERS LES LIVRES

Marat et l'impôt. — La sage-femme de la Bastille. — Napoléon III et la reconstruction de l'Hôtel-Dieu. — Hygiène et coutumes.

Sous le titre *Curiosités de Carnavalet* M. Alcanter de Brahm vient de publier (1) toute une série de documents inédits dignes de retenir l'attention tant par leur intérêt propre, que par les lueurs inattendues qu'ils projettent sur le détail d'existence et les idées des personnalités mises en cause.

Celui relatif à Marat n'est pas le moins intéressant.

Marat né à l'étranger de parents non français avait, par le hasard de quelque généreux appui trouvé à la Cour de Versailles, obtenu un brevet de médecin des gardes du corps du comte d'Artois, ce qui lui constituait une manière de naturalisation, puisqu'il devenait, de ce fait, sujet du roi de France. Or c'est précisément de cette naissance helvéto-prussienne qu'il se réclamait vers 1780, auprès du Prévot des marchands pour obtenir l'exemption de l'impôt.

Voici, d'après M. Alcanter de Brahm, cette singulière demande en décharge :

« Le sieur Marat a l'honneur d'exposer à M. le Prévôt des Marchands qu'il a été imposé à la capitation et qu'il n'est pas contribuable, en *sa qualité d'étranger établi en France*.

Il est vrai que peu après son arrivée à Paris, quelques personnes de la Cour, désirant l'attacher à Mgr le comte d'Artois obtinrent pour lui un brevet de médecin de ses gardes ; mais un brevet pur et simple sans pension, sans exercice. La qualité de médecin des gardes d'Artois n'a été pour lui qu'un titre honorifique, depuis huit ans qu'il est enfermé dans son cabinet, occupé à l'étude.

Il y a même fort longtemps que ses affaires le « rappelant » à Londres, il a remis son brevet. Ainsi, n'exerçant aucun état, il doit être considéré comme tout autre étranger ... voyageant pour s'instruire.

Ignorant que les étrangers sont exempts de la capitation, le sieur Marat l'a payée les deux premières années de son séjour à Paris. Sa fortune ayant souffert dès lors plusieurs échecs, et ne lui permettant plus aucun sacrifice, l'oblige aujourd'hui à réclamer les privilèges accordés aux étrangers. Il espère donc de la justice de M. le Prévôt des Marchands qu'il voudra bien le décharger de la capitation pour les années échues, qu'on lui « repette », et donner en même temps des ordres pour qu'il ne soit plus compris dans le rôle de cette imposition, pendant tout le temps qu'il pourra rester encore à Paris. Sa reconnaissance égalera ses vœux pour M. le Prévot des Marchands. »

Une note, en marge de la pétition, indique quelle fut la réponse :

« Quand il serait vrai que le sieur Marat serait étranger, ce qu'il ne justifie pas, il ne pourrait pas réclamer le privilège de l'exemption, attendu qu'ayant été attaché à la Cour comme médecin des gardes de Mgr le comte d'Artois, il est par là naturalisé Français et devenu sujet du roi de France; et, en cette qualité, il est assujetti à l'impôt. De plus M. Marat exerce la médecine à Paris. »

Marat reniant la nationalité française et se cachant d'exercer la médecine à Paris, afin d'échapper à l'impôt, n'est-ce pas, dit M. Alcanter de Brahm, comme un prélude édifiant à la théorie de ces tribuns qui veulent l'égalité devant la loi de tous les citoyens, à l'exception de ceux qui la décrètent ».

***

La Bastille abrita quelquefois des femmes entre ses murailles meurtrières. C'est ainsi que Mlle d'Oliva, impliquée dans le fameux procès du Collier, pour s'être fait passer pour la reine Marie-Antoinette, y fut enfermée le 12 septembre 1785. Ce fut même, raconte M. Alcanter de Brahm, à propos de cette prisonnière qui fut prise des douleurs de l'enfantement au mois de mai suivant, qu'on décida de doter la Bastille d'une sage-femme agréée.

Mme Chopin, sage-femme du voisinage, ayant procédé à l'accouchement et présenté sa quittance se montant au prix fabuleux de 240 livres d'honoraires, plus 18 livres pour le baptême, fut pourvue à titre définitif de cette sinécure, moyennant le traitement annuel plus raisonnable de 150 livres, payables à raison de 37 livres 10 sols par quartier.

***

En 1864, pendant qu'on étudiait la reconstruction de l'Hôtel-Dieu sur l'emplacement actuel, il vint à Napoléon III l'idée d'abandonner les travaux commencés, pour édifier cet établissement sur les terrains de l'île Louviers, sur l'emplacement de laquelle s'élève aujourd'hui le boulevard Morland. M. Pietri, attaché au secrétariat de Napoléon, demanda au préfet dans un délai de deux mois un projet à cet effet. Ce dernier, qui était en villégiature à Longchamps lui écrivit en ré

(Voir suite, p. 828).

(1) Un vol. in-8, illustré. Prix. 10 fr. Lib. française 1 quai de Conti Paris.

ponse une lettre de quatre pages serrées — que M. Alcanter de Brahm a retrouvée — dans laquelle il accumulait toute la série d'arguments qu'il avait servis à son souverain au cours d'une promenade, contre cette désaffectation d'un emplacement traditionnel. Il invoquait

Tour à tour l'espèce de superstition populaire qui ne manquerait pas d'être invoquée, si l'on éloignait l'Hôtel-Dieu de Notre-Dame, l'habitude prise par la population d'aller aux consultations du Parvis; le soulèvement qu'on exciterait parmi la puissante communauté de l'Hotel-Dieu, si l'on éloignait les sœurs du Parvis Notre-Dame; et les difficultés que l'on éprouverait à maintenir le fonctionnement régulier du service des médecins et des chirurgiens, dont plusieurs préfèrent déjà celui de la Charité et de Beaujon ou de Lariboisière à l'Hotel-Dieu qui nuit à leur clientèle riche.

Ces divers arguments durent être persuasifs, car les travaux se poursuivirent sur l'emplacement actuel, de 1866 à 1877, absorbant un crédit d'une quinzaine de millions, après quoi, la commission des Hospices éprouva le besoin de modifier les plans adoptés pour l'achèvement de l'Hôtel Dieu ; mais son avis resta lettre morte et les bâtiments purent enfin être inaugurés en mars 1878.

* * *

Il y a quelque cinquante ans la suppression des chiffonniers préoccupait déjà les pouvoirs publics. C'est ainsi que Napoléon III écrivait en 1866 à Hausmann la lettre suivante que j'emprunte au livre déjà cité de M. Alcanter de Brahm.

Vous ne devez pas oublier que dans les circonstances présentes, il faut que l'idée politique domine toute autre préoccupation.

Ainsi, quoiqu'il y ait plusieurs questions dont vous m'avez déjà parlé et dont la solution « réaliserait de véritables améliorations », pour la ville de Paris, je tiens à ce qu'elles ne soient pas agitées avant les nouvelles élections ; dans ce nombre se trouvent la *suppression des chiffonniers et la translation du cimetière hors Paris.* Ces deux changements, utiles sans doute, froisseraient beaucoup d'intérêts qu'il ne faut pas inquiéter avant 1869.

La politique a toujours passé avant l'hygiène.

M. G.

BIBLIOGRAPHIE

Infections parasitaires, par NEVEU-LEMAIRE, AMEUILLE, J. TROISIER, PAISEAU, GOUZIEN, ABRAMI, RAMOND. In-8, 1921, 143 figures et 2 planches en couleurs. Traité SERGENT RIBADEAU-DUMAS et BABONNEIX. Prix 30 fr. ; Franco : 33 fr. A. Maloine et Fils, éditeurs, 27, rue de l'École-de-Médecine, Paris.

De nos jours, la connaissance des infections parasitaires est devenue indispensable à tous : à l'hygiéniste qui, de par ses fonctions mêmes, est appelé, en maintes circonstances, à prendre toutes mesures propres à arrêter le développement d'une épidémie ; au colonial qui, lui aussi, doit encore plus, peut-être, s'occuper de prophylaxie que de thérapeutique ; à celui qui sans avoir jamais quitté la métropole, risque à tout instant d'y rencontrer quelque affection « tropicale ». C'est pourquoi, les livres classiques n'étant plus au point, puisque la science, dans ces dernières années, a marché à pas de géant, et les monographies spéciales n'étant pas à la portée de tous, il y avait intérêt à faire paraître au plus tôt un traité complet, quoique élémentaire, au courant, et où se trouveraient condensées toutes les données d'ordre parasitologique qu'il n'est plus permis d'ignorer.

C'est ce traité que M. Maloine présente aujourd'hui au grand public médical. Il se divise en quatre chapitres :

Généralités.

Helminthiases (M. Neveu-Lemaire).

Myases (M. Neveu-Lemaire).

Protozooses. M. Neveu-Lemaire, M. Ameuille, M. J. Troisier, M. Paisseau, M. P. Gouzien, M. Neveu-Lemaire, M. Abrami.

Mycoses. M. L. Ramond).

Comme on le voit par cette répartition, chacun des articles du Tome XIV du *Traité de Pathologie Médicale et de Thérapeutique appliquée* a été rédigé par celui des auteurs que ses recherches antérieures désignaient le plus pour cette tâche ; il comporte invariablement, 1° les notions théoriques nécessaires, aussi résumées que possible ; 2° leurs conséquences pratiques, avec tous les développements d'ordre clinique et thérapeutique qu'elles comportent. De nombreuses figures viennent illustrer un texte clair et concis.

Essai sur la peur aux armées, par le Dr Albert BROUSSEAU, 1914-1918. 1 vol. in-8, 6 fr. 60. Librairie Félix Alcan).

L'A. s'est attaché plus particulièrement à déterminer les modalités possibles du conflit engagé entre la peur — émotion essentiellement dissociante — et la personnalité.

D'autre part, l'extrême diversité des actes engendrés sous la peur détermina l'auteur à souligner l'importance du terrain psychologique sur lequel elle éclot. A côté de la peur normale, physiologique, il décrit la peur anormale, aux réactions disproportionnées à la cause apparente : c'est la peur pathologique. Elle se développe le plus souvent sur un psychisme prédisposé, mais il advient aussi qu'une atteinte grave, physique ou mentale, sensibilise l'émotivité d'un soldat jusqu'alors courageux, et qui peut succomber ensuite de façon passagère ou définitive.

FONDÉ EN 1873. — N° 50. Le numéro : 40 centimes 11 DÉCEMBRE 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

ADMINISTRATION
A. ROUZAUD
41, Rue des Ecoles, PARIS (V°)
Téléphone : Gobelins 30 03

ABONNEMENTS.
France et Colonies............ 20 fr.
Union postale.. .... 25 fr.
Etudiants
France et Colonies ... ... 12 fr
Union postale ... . 15 fr

Les abonnements partent du 1er de chaque mois
Joindre 0,75 pour chaque changement d'adresse.

Les bureaux de rédaction sont ouverts les Lundi Mercredi et Vendredi, de 5 h. 1/2 à 6 h. 1/2.

SOMMAIRE

LE MOUVEMENT MÉDICAL ET SCIENTIFIQUE

Grâce à la collaboration de la très grande majorité des professeurs de la Faculté de médecine de Paris et même de quelques professeurs de sciences, nous publierons, à partir du prochain numéro, une revue des principales leçons faites dans le mois, revue qui témoignera de l'importance toujours croissante de notre enseignement médical.

NOUVELLES

Assistance publique. — *Concours de l'internat en médecine.* Lecture (suite). — *Anatomie.* — *Séance du 25 novembre.* — MM. Bidermann 9, Oury 13, Durand (Paul) 9, Roullet 10, Marceron 12, Lubin 8, Chevallier (Marc) 7, Aumont 12, Aris 11, Théodoresco 12.

Séance du 26 novembre. — MM. Dubeanle 6, Jacquet 11, Menegaux 8, Pasquier 8, Le Coulm 4, Bonnecaze 14, Delotte 4, Pousseau (Pierre) 13, de Péretti della Rocca 10, Mlle Dejerine 14.

Séance du 29 novembre. — MM. Delmas 11, Cornet 8, Surmont 11, Durand (Jean) 5, Ménard 8, Longepierre 9, Carréga 7, Mlle Wolff 6, MM. Bénin 7, Grellety Bosviel 10.

Pathologie. — *Séance du 24 novembre.* — MM. Marassi 11, Hudelo 9, Gat 6, Huas 9, Vasselle 13, Guillet 9, Cardot 9, Lévy (Max) 9, [illegible] 8.

Séance du 26 novembre. — MM. Decoulacé, Delafontaine 8, Barois 7, Chapplain 6, Lebel 12, Célice 6, Bertrand (Yvan) 7, Thomas 8, Buanger 7, Guenlette 10, Chavany 12.

Séance du 28 novembre. — MM. Chereau 8, Foucault 13, Engelbard 10, Bayle 12, Bazert 11, Turpin 12, Blum 7, Desonbrey 11, Ravina 11, Chabanier 11.

Séance du 29 novembre. — MM. Tassin 11, Cuvier 10, Alary 8, Machavoine 12, Ducrochet 9, Casteran 11, Oberthur 8, Duhail 9, Lelong (Marcel) 12.

— Le concours de pharmacien des hôpitaux s'est terminé par la nomination de MM. Luce et Regnier.

Faculté de médecine de Paris. — THÈSES. — *8 décembre.* — M. SIMON. Etude critique de quelques cas de rétrécissements cicatriciels de l'œsaphage. — M. LEHUCHE (René-Gabriel). Contribution à l'étude clinique et médico-légale du syndrome de Korsakoff post-traumatique. — M. SALMON (Paul-Jean-Henri). L'avortement criminel et sa répression. — M. ALLANIC (Alexandre-Marie). Dupuytren et la neurasthénie post traumatique. — M. Rival (Charles). Lésions inflammatoires produites par l'huile de vaseline en injections sous-cutanées.

Hospice Paul Brousse. — Un concours sur titres est ouvert à la Préfecture de la Seine pour la nomination d'un chirurgien à l'hospice départemental Paul Brousse à Villejuif. S'inscrire à la Préfecture de la Seine, direction des affaires départementales, 1er bureau de 10 h. à 17 h. avant le 10 décembre.

— Un concours pour la nomination d'internes en médecine à l'hospice Paul Brousse à Villejuif s'ouvrira le 17 janvier 1921 (conditions : être externe des hôpitaux, ou étudiant à 8 inscriptions, français, âgé de moins de 27 ans, limite d'âge reculée de 5 ans pour les étudiants ayant fait la guerre. S'inscrire avant le 27 décembre à la Préfecture.

Un sanatorium pour les enfants de condition moyenne. — *La Fondation Madeleine-Jean-Louis Faure.* — Si les établissements hospitaliers pour indigents sont nombreux en France, si les luxueuses maisons de santé pour malades riches existent également en certain nombre, les malades de la classe moyenne, qui sont cependant si nombreux ont la plus grande peine, surtout depuis la guerre, à trouver des sanatoriums à des prix abordables.

C'est pour venir en aides à cette catégorie de malades, qu'une femme de grand cœur qui porte un très grand nom chirurgical, a fondé sur la Côte d'azur un établissement consacré au traitement des malades atteints de la « tuberculose osseuse, articulaire et ganglionnaire à l'exclusion de ceux qui sont atteints de tuberculose ouverte des poumons ».

Ce sanatorium est installé à Cannes, à l'extrémité de la Croisette dans une situation exceptionnelle, tout à fait au bord de la mer. Il a pour objet la lutte contre la tuberculose par tous les moyens et notamment par l'héliothérapie unie à la cure marine.

La maison, ouverte toute l'année reçoit des garçons de 4 à 12 ans des fillettes à partir de 4 ans et des filles jusqu'à l'âge adulte.

Le prix de la journée d'hospitalisation est de 10 fr.

Ce prix, aux conditions de la vie actuelle, ne peut évidemment suffire aux frais d'hospitalisation, de traitement, de soins, de surveillance. La fondatrice a donc recours aux bonnes volontés charitables pour assurer la bonne marche et la durée de la fondation dont le seul but est de rendre service en couvrant les frais nécessités par son entretien.

Nous ne saurions trop recommander cette bonne œuvre à ceux de nos confrères qui en comprennent, comme nous la grande utilité.

Pour tous les renseignements s'adresser, à Mme la directrice de la Fondation, villa des Araucarias, boulevard de Lérins à Cannes.

Enseignement clinique de l'hôpital Tenon. — Les chefs de service de l'hôpital Tenon ont recommencé le jeudi 2 décembre 1920, leurs conférences cliniques avec présentation de malades, à 11 h. à l'Amphithéâtre des cours.

Lundi. — 1er et 3e : M. R. PROUST, chirurgie générale ; 2e et 4e : M. C. LIAN, cœur et reins [illegible] La pression artérielle.

Mardi. — 1er et 3e : M. P. Emile Weil, médecine générale ; 2e et 4e : M. P. SAINTON, système nerveux et glandes endocrines.

Mercredi. — 2e et 4e : M. M. [illegible], médecine générale.

Jeudi. — 1er et 3e : M. M. LOEPER, tube digestif ; 2e et 4e : M. C. [illegible], chirurgie générale et chirurgie osseuse.

Samedi. — 1er et 3e : M. [illegible], nutrition et reins ; 2e et 4e : M. RIBIERRE, cœur et vaisseaux.

Hôpital Broussais. 96, rue Didot. — Service du Dr [illegible]. — Salle [illegible]. — Lundi 10 h. [illegible] — Mercredi 10 h. — Consultation externe. — Vendredi [illegible] — Conférence clinique et thérapeutique. — Mardi, jeudi et samedi à 10 h. — Examen des malades nouveaux.

Hôpital Necker. Service du [illegible] — Salle [illegible], Salle [illegible]. — Lundi [illegible] h. à 12 h. — Examen des malades. — Mercredi et samedi, à [illegible] h. [illegible] — Mardi, jeudi et samedi, 9 h. à 12 h. — Opérations. — Dimanche, [illegible]

… Leçon de clinique chirurgicale. — Leçon du dimanche 5 décembre : Les … — Leçon du dimanche 12 décembre : Diagnostic des …

Hôpital Laënnec (Dr …). — Vendredi 11 h. — Amphithéâtre Landouzy : Conférence clinique avec présentation de malades.

Hôpital Lariboisière. — Lundi 9 h. 1/2 : Cours du Dr DEMELIN, sur la grossesse normale et l'expulsion prématurée de l'œuf.

Mercredi, 9 h. 1/2 : Cours de M. le Dr … sur l'accouchement normal et les présentations.

Vendredi, 9 h. 1/2 : Cours de M. le Dr DEVRAIGNE, sur la grossesse pathologique.

Les autres jours, visites et examens de femmes enceintes et en travail.

Hôpital de la Pitié. (Dr ARROU, chirurgien). — Lundi et vendredi, 9 h. Examen clinique des malades du dehors, consultation par le … — Jeudi 9 h. 1/2. Opérations et explications avant et après chacune d'elles.

Hôpital des Enfants-Malades (Dr …). — Lundi et mercredi 9 h. 1/2 : Opération. — Vendredi, 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2 : Consultation orthopédique spéciale avec entretien clinique, puis leçon sur projections de radiographies. — Mardi, jeudi et samedi, 10 h. : Consultation avec interrogation des élèves.

Clinique obstétricale de la Pitié (Pr BRINDEAU). — Mardi, 9 h. 1/2 : consultation de nourrissons. — Jeudi 9 h. 1/2 : Opérations.

Hôpital des Ménages (Place Voltaire, à Issy-les-Moulineaux). (Dr ALGLAVE). — Consultation rattachée au service : tous les matins à 9 h. — Opérations tous les matins à 10 h. — Lundi 10 h. : Opérations de chirurgie abdominale. — Vendredi et samedi matin : Visite générale des malades et explications cliniques. — Mercredi et samedi : Radioscopie à 9 h. — Vendredi : Radiumthérapie.

Hôpital Tenon. — M. C. LIAN commencera, le lundi 13 décembre prochain, une série de conférences pratiques sur la *Pression artérielle* : Technique sphygmomanométrique ; Valeur diagnostique et pronostique des résultats ; Déductions thérapeutiques.

Elles auront lieu les 2e et 4e lundis de chaque mois à 11 heures, à l'Amphithéâtre des Cours de l'Hôpital Tenon.

Le programme de l'Enseignement clinique de la consultation de médecine de l'hôpital Tenon est ainsi fixé :

Lundi 10 h. — Examen … des …

Mardi 10 h. 1/2. — Examen radioscopique des cardiaques.

Vendredi 10 h. — Examen … des cardiaques.

Samedi 10 h. — Examen … des cardiaques.

Société de médecine de Paris. — PRIX … 1921. — En décembre 1921, dans sa dernière séance, la Société de Médecine de Paris décernera le *Prix …* (… francs) à l'auteur du meilleur mémoire en français sur le sujet suivant : « Des moyens d'apprécier l'activité fonctionnelle du foie. Leur application à la médecine, à la chirurgie et à l'obstétrique. »

Les mémoires, *inédits* et *anonymes*, porteront une épigraphe reproduite sur une enveloppe cachetée renfermant le nom et l'adresse de l'auteur ; ils devront être déposés avant le 15 octobre 1921, dernier délai, au Siège de la Société, 51, rue de Clichy, ou chez le Secrétaire général, Dr P. BLONDIN, 3, rue Cernuschi (XVIIe).

Le *Prix Alfred Guillon* (300 francs) sera décerné au meilleur travail, manuscrit ou imprimé, sur les maladies des voies urinaires (sujet au choix des auteurs).

Seuls les membres *titulaires* et *honoraires* de la Société ne sont pas admis à concourir.

Cercle d'études médico-sportives. — Un cercle d'études médico-sportives est actuellement en formation. Les confrères qui s'intéressent à cette question et qui désirent participer à la fondation de ce groupement tout amical et complètement indépendant de toute question d'école, sont priés d'écrire au Docteur André RICHARD, 53, avenue Trudaine, Paris (IXe).

Le service médical de nuit à Paris. — La Préfecture de Police nous communique une affiche dont voici la teneur :

« Un concours sur titres pour l'admission à deux emplois de médecin titulaire et à des emplois de médecin suppléant au service médical de nuit, aura lieu le 21 décembre 1920, à la Préfecture de Police.

Les candidats doivent être Français, pourvus du diplôme d'État de docteur en médecine délivré par une faculté française et n'avoir pas atteint 40 ans au 1er janvier 1920.

Les médecins titulaires du service médical de nuit sont au nombre de 30, formant 6 équipes de 5 médecins chacune. Les médecins suppléants sont au nombre de 15. En cas de vacances dans le cadre des médecins titulaires, les remplaçants sont choisis parmi les suppléants.

Les médecins titulaires et suppléants reçoivent, par nuit de garde, une vacation de 60 francs.

Le registre d'inscription est ouvert, dès à présent, à la Préfecture de Police (Bureau du Personnel), où tous renseignements utiles seront fournis aux candidats ; il sera clos le lundi 13 décembre 1920. »

Lors du précédent et premier concours qui eut lieu en juillet dernier, la limite d'âge avait été fixée à 30 ans (avec un recul de … ans pour les mobilisés et les anciens internes des hôpitaux) ; 30 médecins titulaires furent nommés ; il n'y eut pas de suppléants, l'Administration n'ayant tout juste réuni le nombre de candidats suffisants pour les emplois de titulaires.

Actuellement, par suite des démissions qui se sont produites, le service médical de nuit est assuré par 26 médecins.



ACTUALITÉS MÉDICALES

UROLOGIE

Résultats éloignés des différentes méthodes d'opérations pratiquées contre l'hypertrophie de la prostate. (A. Pousson. XXe Congrès d'Urologie. Paris octobre 1920.)

Laissant de côté résolument la méthode indirecte (castration, vasectomie, etc.) qui a vécu, M. Pousson n'envisage que la méthode directe qui vise à supprimer l'obstacle prostatique soit par incision (prostatotomie), soit par exérèse (prostatectomie). Dans cette dernière méthode, il ne retient encore que trois opérations actuellement conservées : la prostatectomie totale périnéale ou hypogastrique, la prostatectomie partielle par les voies naturelles ou par les voies artificielles, la prostatotomie par les voies naturelles.

1° Prostatectomies totales périnéales et hypogastriques. I. *Aperçu anatomique* — M. Pousson étudie, en se fondant sur les autopsies, le cathétérisme, la radiographie et l'urétrocystoscopie, les résultats de la restauration du col et de l'urètre prostatique.

La prostatectomie sus-pubienne typique supprime tout l'urètre sous-montanal, qui est remplacé par un entonnoir évasé du côté vésical et renflé à sa partie moyenne à parois lisses régulières. Par contre, l'urètre sous-montanal est conservé dans toute son intégrité avec son veru, son utricule et ses éjaculateurs.

La prostatectomie périnéale typique conserve l'urètre prostatique dans toute sa longueur. L'énucléation de l'adénome se fait au-dessous des parois de la vessie non ouverte, et, cette paroi n'étant plus soutenue et s'affaissant, il en résulte un tassement, de la paroi inférieure de l'urètre qui se plisse en accordéon accumulant à ce niveau une série d'obstacles à l'issue de l'urine et à la pénétration des instruments. Ainsi le canal prostatique, après la prostatectomie périnéale, n'a jamais la régularité de ses parois comme après la prostatectomie hypogastrique. De plus, après la prostatectomie périnéale, le veru et les éjaculateurs sont le plus souvent détruits et altérés dans leur constitution anatomique par suite de l'incision systématique de l'urètre sur la ligne médiane et des contusions et tiraillements subis au cours des manœuvres de l'énucléation.

II. — *Résultats éloignés des prostatectomies totales. Accidents et complications post-opératoires* — A) *Fistules* — Les fistules consécutives à l'une et à l'autre méthode de prostatectomie sont devenues de plus en plus rares au fur et à mesure que s'est perfectionnée la technique opératoire et qu'ont été mieux réglés les soins consécutifs. Cependant on peut encore les voir se produire. La proportion des fistules à la suite de la prostatectomie périnéale, qui était, en 1909, de 7,7 pour 100 est infiniment moindre présentement.

Les fistules hypogastriques ne laissent jamais passer que de l'urine qu'il est relativement facile de collecter dans un appareil; les fistules périnéales sont exceptionnellement exclusivement urinaires, mais laissent aussi s'échapper des matières stercorales et des gaz. En outre les fistules hypogastriques ne menacent pas l'existence; les fistules périnéales, par contre, mettant souvent en communication directe ou indirecte la vessie avec le rectum, créent un danger constant d'infection ascendante vers les reins.

B. *Déformation anatomique du col vésical et du trajet prostatique.* — Dans les prostatectomies hypogastriques et périnéales typiques, la restauration du col et du segment prostatique se fait de manière à ménager le libre passage des urines et celui des instruments de cathétérisme. Dans les opérations atypiques, il peut se former, surtout à la suite de la prostatectomie hypogastrique, soit au niveau du col, soit dans le trajet prostatique, soit au niveau de l'abouchement du nouveau canal à l'ancien, des obstacles de diverse nature : bourrelet, valvule, diaphragme ; ils résultent souvent de la conservation d'un lambeau trop long de la muqueuse cervicale ou bien encore d'un tamponnement défectueux de la loge d'énucléation relevant la muqueuse du côté de la vessie.

Les obstacles dans la traversée prostatique consistent en déformation, déviation latérale, coudure verticale, ectasie du canal provoquant non seulement la gêne de la miction, mais encore la stagnation des urines dans les recessus et diverticules où elles s'altèrent, déterminent des suppurations interminables et provoquent parfois l'ouverture de la plaie périnéale et la formation de fistules. Ces déformations de l'urètre prostatique ont été surtout signalées à la suite de la prostatectomie périnéale.

L'oblitération de l'urètre au niveau de l'abouchement du nouveau segment de l'urètre à l'ancien est exceptionnel et semble imputable seulement à la prostatectomie sus-pubienne.

C. *Récidives.* Les fausses récidives sont surtout dues à l'insuffisance de l'opération et à l'oubli involontaire d'un ou de plusieurs adénomes. La prostatectomie hypogastrique est, au point de vue de la sécurité de leur extirpation complète, très supérieure à la périnéale.

Les véritables récidives s'expliquent par le fait que les adénomes peuvent aussi se développer aux dépens des glandes périphériques et, par conséquent, dans la partie restante de la prostate après l'adénomectomie.

D. *Calculs* — Ils sont assez rares et s'observent surtout après l'hypogastrique. (*Voir suite* p. 841).

2° *Résultats fonctionnels urinaires et génitaux.* — A. *Miction.* Au point de vue de la diminution de la fréquence des mictions tant diurnes que nocturnes, de la force du jet et de la disparition des douleurs, la prostatectomie transvésicale a une supériorité incontestable et marquée sur la prostatectomie perinéale

B. *Incontinence.* Elle est tout à fait exceptionnelle. On la rencontrerait plutôt après la périnéale qu'après la transvésicale.

C. *Evacuation de la vessie.* — Tous les opérateurs sont à peu près d'accord pour reconnaître la supériorité de l'hypogastrique sur la périnéale.

D. *Désinfection de la vessie.* — Lorsque l'infection vésicale persiste, elle est souvent entretenue par des causes qu'il convient de dépister : suppuration de la loge d'énucléation, existence de cellules et diverticules vésicaux infectés, urétéro-pyélonéphrite.

E. *Etat des reins.* — La prostatectomie restaure très rapidement la fonction sécrétoire des reins et fait régresser les lésions de néphrite aseptique. Ces résultats se traduisent par la diminution de la pollakiurie et de la polyurie, par le relèvement du taux de l'urée et des sels urinaires, par la disparition de l'albuminurie et de l'azotémie.

Dans les cas de grosses lésions rénales infectieuses, les résultats de la prostatectomie, pour être moins satisfaisants n'en sont pas moins très encourageants. Ces lésions si elles ne sont pas trop avancées peuvent guérir complètement, et, si elles ne guérissent pas, elles s'améliorent et sont compatibles avec une existence prolongée.

F. *Résultats fonctionnels génitaux.* — Théoriquement, l'ablation de la prostate devrait entraîner la stérilité et l'abolition des désirs vénériens, la destruction de la zone des éjaculateurs abolir les érections, et l'interruption de leur continuité supprimer l'éjaculation. Il est loin d'en être ainsi.

Il n'est pas surprenant qu'à la suite des prostatectomies, tant hypogastrique que périnéale, la sénilité et les désirs vénériens ne soient pas la règle puisque l'on sait que l'adénome seul est enlevé, que la glande demeure. On peut même se demander si la libération du tissu prostatique de sa compression excentrique n'est pas de nature à restaurer l'appétit sexuel et le pouvoir fécondant. Ainsi s'expliquerait l'amélioration des fonctions sexuelles signalées dans plusieurs observations cliniques. A ce point de vue, la prostatectomie sus-pubienne, qui respecte le tissu prostatique, présente de grands avantages sur la prostatectomie périnéale qui l'incise et le contusionne.

3° *Effets généraux. Survie.* — La prostatectomie a pour heureux résultats d'améliorer le fonctionnement des grands appareils organiques et de restituer ainsi la santé aux malades qui l'ont subie.

A. *Troubles psychiques.* — Résultant de la toxicité des sécrétions internes de la glande, ces troubles psychiques peuvent être la conséquence de l'hypertrophie et disparaître après l'énucléation de l'adénome qui inversement se produire après l'énucleation. En réalité les troubles psychiques pré- et post-opératoires chez les prostatiques sont exceptionnels.

B. *Survie.* — Non seulement la prostatectomie restaure l'activité générale de l'organisme, mais encore elle diminue la morbidité et retarde la mort. La récupération des mictions spontanées éloigne les causes nombreuses des maladies intercurrentes, qui guettent le prostatique sans cesse exposé aux dangers de l'infection par la répétition des sondages et des refroidissements auxquels l'expose l'obligation de se relever plusieurs fois par nuit pour uriner. D'autre part, l'évacuation régulière et complète de la vessie restituant aux reins tout leur fonctionnement de filtre et d'émonctoire, rend plus résistant l'organisme aux diverses affections pulmonaires, cardio-vasculaires, encéphalo-médullaires, néoplasiques, etc.

2° PROSTATECTOMIE PARTIELLE. — La prostatectomie partielle est une opération d'exception, ne trouvant son indication que dans les obstacles orificiels (barre, valvule, saillies pédiculées ou sessiles) s'opposant à la sortie des urines. Ces obstacles, qui s'ajoutent le plus souvent aux obstacles canaliculaires, sont rares à l'état isolé.

3° PROSTATOTOMIE. — La prostatotomie serait le traitement le plus simple et le plus efficace de l'hypertrophie de la prostate, si le sillon linéaire créé par l'intervention persistait et ne se fermait pas de lui-même automatiquement.

A. *Opération de Bottini.* Elle consiste à sectionner les tissus à l'aide d'une lame galvanique ; elle a surtout été pratiquée en France par Desnos, Rochet, Hamonic. Les résultats dans leur ensemble sont inférieurs à ceux de la prostatotomie et la mortalité est assez élevée (… à 8 p. 100).

B. *Forage de la prostate.* Sous cette dénomination, Luys a imaginé une méthode qui est un heureux perfectionnement de celle de Bottini ; mais c'est une opération trop récente sur laquelle la documentation est par trop insuffisante pour permettre de porter un jugement sur elle.

C. *Cautérisation de l'obstacle avec les courants de haute fréquence.* Cette méthode fut préconisée par Beer en 1910 ; Stevens l'a employée chez deux malades avec succès. Ce sont les seuls cas publiés. Aussi M. Pousson ne peut-il donner d'opinion, pas plus pour cette méthode que pour celle du forage de la prostate. Ne décourageons, dit-il, aucun effort pour perfectionner les opérations endo-urétrales, mais en attendant sachons avoir recours aux ressources de la prostatectomie sans doute encore perfectible qui a déjà fait ses preuves de garantie opératoire et thérapeutique.

Ces conclusions ont été confirmées pour la presque totalité des chirurgiens qui ont pris part à la discussion de ce rapport. On peut dire que le XXe congrès d'urologie aura été le triomphe de la prostatectomie sus-pubienne.

A TRAVERS LES LIVRES

Morphologie féminine. L'idéal de la Renaissance. L'influence de la mode. Le type de l'antiquité.

M. le Dr Paul Richer, qui est à la fois médecin et sculpteur et supérieur dans l'une et l'autre fonction, vient d'écrire pour les artistes un petit livre (1) qui ne sera peut-être pas inutile aux médecins. M. Richer a été, en effet, il y a plus de trente ans, avec Charcot, un des premiers à signaler tout l'intérêt qu'il y avait pour les médecins à connaître à fonds les formes extérieures du corps humain valide, point de repère indispensable pour juger des formes morbides.

Dans ce volume spécialement consacré à la femme et qui est comme le résume des observations faites à l'école des Beaux-Arts, M. Richer décrit non pas une forme féminine unique répondant à un idéal artistique quelconque, mais bien la forme féminine telle qu'elle se présente dans la nature avec ses infinies variétés.

Rien qu'en ce qui concerne le torse par exemple ces variétés sont nombreuses. Il y a par opposition au type thoracique de l'homme, un type abdominal féminin qui peut subir des variantes.

Il arrive, dit M. Richer, que chez certaines jeunes filles débilitées par une croissance trop rapide ou de mauvaises conditions hygiéniques on voit le dos s'arrondir et le ventre proéminer. C'est là une forme transitoire destinée à disparaître avec l'âge et le retour des forces. Mais cette conformation s'observe aussi communément chez la femme faite et réalise alors un type persistant et bien défini. Elle est caractérisée par l'exagération de la prédominance de la moitié inférieure du torse, accentuant ainsi le type normal de la femme.

Le thorax peu développé, avec le dos rond, les épaules tombantes et les seins petits, haut placés, contraste avec l'ampleur des hanches et la saillie de l'abdomen soulignée par la proéminence du mont de Vénus, conséquence d'un bassin fortement redressé qui rend la région sacrée presque verticale et creuse profondément les plis fessiers.

(1) Nouvelle anatomie artistique. II. Morphologie. La femme. Petit in-8, 61 planches, 388 pages. 30 fr. Plon Nourrit et Cie, Paris, 1920.

La Renaissance italienne en a donné une image dont on comprendra le charme délicat et la grâce un peu maladive si on songe que Botticelli a pris pour modèle de sa *Vénus*, qui en réalise le type le plus complet, la belle Simonetta, morte de phtisie pulmonaire à l'âge de 22 ans. Le profil d'une semblable figure réalise la ligne serpentine par excellence dont parle Léonard de Vinci. A la courbure de la moitié supérieure du torse, succède celle de sens inverse de l'abdomen et du pubis, contrebalancée par une nouvelle inflexion contraire que réalise au membre inférieur l'hyperextension du genou. Des mains un peu grandes, aux doigts effilés, des pieds bien détachés, un peu grands également, avec des orteils longs, le deuxième dépassant sensiblement les autres, complètent le tableau. Tel est le type idéal sur lequel la Renaissance a modelé la plupart de ses figures féminines, qu'elles soient nues ou habillées. En passant en Allemagne, ce type s'alourdit et devient vulgaire avec Albert Durer ; il va jusqu'aux limites de l'exagération et tombe dans la laideur avec Cranache et bien d'autres.

Cette forme Renaissance du nu féminin se retrouve de nos jours, et si les exemples en sont rares, un œil averti en décèle les traits épars plus ou moins nombreux chez un grand nombre de sujets ».

Entre cet idéal créé par la Renaissance et les formes du type bassin incliné, il existe un contraste frappant.

Or il arrive que ce type bassin incliné avec la suppression quasi totale du ventre et la forte ensellure qui en sont l'accompagnement obligé s'observe fréquemment de nos jours et que nos artistes modernes l'ont figuré avec une insistance remarquable qui ne se retrouve à aucune autre époque de l'art.

La mode n'est pas étrangère à la faveur dont jouit aujourd'hui le

(Voir suite, p. 848).

type incliné, de même qu'à la Renaissance elle eut sa grande part dans l'adoption du type alors préféré. Et enfin, il y a une vingtaine d'années, une juste réaction contre les méfaits du corset aboutit à la création du corset droit qui a l'incontestable avantage de dégager l'épigastre et les parties antérieures en prenant un point d'appui plus rationnel sur la ceinture osseuse incompressible formée par le bassin.

Mais, la mode s'en mêlant, le but fut dépassé. Par opposition avec la saillie de l'abdomen qu'amenait le port du corset cintré, il fut de bon ton de ne plus en avoir du tout. La suppression du ventre conduisit naturellement à l'ensellure lombaire, l'une des deux conséquences du bassin incliné. Et le corset droit — contrairement à l'idée première qui avait présidé à sa création — exerça sur l'abdomen une constriction exagérée toujours nuisible et maintient à un degré extrême l'inclinaison du bassin.

Il est bien certain que, chez les sujets à bassin incliné naturellement, le port du corset nouveau ne saurait avoir de trop graves inconvénients surtout s'il se maintient dans une forme moyenne, mais, comme la mode ne distingue pas et que toutes les femmes, quelles que soient les variétés de leur morphologie individuelle, doivent subir la tyrannie d'une forme unique, les sujets à bassin très droit, ainsi qu'il n'est pas rare d'en rencontrer, devront payer pour les autres, car il ne peut que leur être funeste de porter un corset aussi contraire à leur conformation naturelle.

Je sais bien que, dans ces derniers temps, une nouvelle évolution de la mode s'est produite plus en rapport cette fois avec le bon sens. Nous avons vu soudain, vers le début de 1913, la ligne de la femme habillée se transformer. Le ventre reprit comme par enchantement son volume normal et sa place habituelle, les hanches se développèrent, pendant que s'atténuait en proportion le promontoire de la région fessière. Cette mode néo-renaissance durera-t-elle ? Si oui, on peut prédire, sans être grand prophète, une recrudescence du bassin droit dans la nature et dans les œuvres d'art.

Si le torse avec accentuation de la taille due au corset est fréquent, le torse d'une venue, celui qui n'est point marqué d'un étranglement au niveau de la taille, n'en existe pas moins, aussi bien chez l'homme que chez la femme.

Chez la femme, dont l'idéal a été longtemps la taille de guêpe, cette conformation a été désignée sous le nom péjoratif de taille carrée. Elle n'en est pas moins la meilleure. Elle exige, chez l'homme une ampleur du bassin qui répond à une constitution solide et robuste et chez la femme, elle demande un thorax bien développé largement ouvert par en bas, avec un angle xiphoïdien bien ouvert.

Quant à la valeur esthétique de ce torse d'une venue, il nous suffira de faire remarquer que c'est la forme de prédilection de l'Antiquité grecque et qu'elle en a doté ses Athlètes et ses Vénus. Il est vrai qu'à cette époque, le corps librement développé dans les gymnases et recouvert de draperies flottantes, ne subissait pas la contrainte nocive du vêtement comme à la Renaissance et de nos jours. Aussi le type du nu féminin, tel que l'a conçu l'Antiquité diffère-t-il notablement du nu de la Renaissance et du nu moderne.

Au torse d'une venue, s'ajoutent un cou plein, de larges épaules, un bassin moyennement incliné qu'accompagnent les saillies régulières de l'abdomen et des fesses. Ajoutons, pour compléter le tableau, des localisations adipeuses modérément développées et dont la fusion insensible avec les régions voisines crée l'harmonie des lignes et l'heureux équilibre des plans.

Ce type antique vient se placer comme une moyenne inamovible entre l'idéal moderne et celui de la Renaissance qui ne sont tous deux — et dans un sens opposé — que des déviations plus ou moins accusées.

En soulignant les différences entre les divers types de beauté tels qu'ils ont été conçus à travers les âges, M. Richer fait remarquer que le modèle unique, en matière de mode, est un défi au bon sens.

Pourquoi les femmes au lieu de vouloir se ressembler toutes, ne rechercheraient-elles pas à réaliser en elles le type de beauté auquel la nature même les a prédestinées par leur conformation naturelle. Qu'elles ne s'emploieraient plus à corriger et à contraindre, mais à développer, au contraire et à fortifier par le libre jeu de tous les organes. On verrait alors les formes féminines, qu'on ne chercherait pas à ramener de force ou de gré à un modèle unique — résultat auquel doit atteindre le véritable instrument de torture que devient le corset — s'épanouir sans contrainte et librement en une floraison variée, n'ayant d'autre limite que les conditions de l'état normal et de la santé. Il est bien évident que l'art du couturier ne consisterait plus à créer un modèle unique destiné à toutes les femmes, mais des modèles divers dont le but serait uniquement d'accompagner et de faire valoir les formes naturelles de chacune d'entre elles.

Les femmes suivront-elles ce conseil ? C'est douteux ; elles ne comprennent que la beauté couturière et leur sentiment de la plastique est médiocre et incertain.

FONDÉ EN 1873. — N° 51. Le numéro : 40 centimes. 18 DÉCEMBRE 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

ADMINISTRATION

A. ROUZAUD
41, Rue des Ecoles, PARIS (V°)
Téléphone : Gobelins 30-03

ABONNEMENTS
France et Colonies.......... 20 fr.
Union postale.......... 25 fr.
Etudiants
France et Colonies.......... 12 fr.
Union postale.......... 15 fr.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois
Joindre 0,75 pour chaque changement d'adresse.

SOMMAIRE

NOUVELLES

Académie de médecine. — *Service des Épidémies.*

1° *Médaille de vermeil*, à M. le Dr CAMESCASSE, à Saint-Arnould (Seine-et-Oise) : *Aspect rural de la pandémie de grippe de 1918.*

2° *Médailles d'argent*, à MM. les Drs BALLENGHIEN, de Roubaix : *Cas de tétanos observés à l'hôpital auxiliaire Saint-Louis de Roubaix en 1914-1915* ; CARTRON (Albert), médecin-major de 1re classe, et BACQUÉ (Maurice), médecin aide-major de 1re classe des troupes coloniales : *Notes sur la morbidité épidémique des tirailleurs sénégalais à Biskra (Algérie)* ; ESQUIER, médecin de 1re classe de la marine : *La deuxième épidémie de peste de Dakar* ; MOITRON, de Quimper : *Rapport sur l'état sanitaire du département du Finistère. Épidémies de grippe et de dysenterie en 1918.*

3° *Rappels de Médailles d'argent*, à MM. les Drs GINESTOUS (Étienne), de Bordeaux : *Rapport sur les épidémies qui ont sévi dans le département de la Gironde en 1919* ; HONORAT, médecin-major des troupes coloniales, à Longyuyen : *Rapport sur la prophylaxie de la peste, du choléra et de la variole dans la province de Longxuyen (Cochinchine) du 1er mars au 31 juillet 1919* ; LEROY (Edgar), de Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône) : *Notes de pathologie contagieuse aux armées.*

4° *Médailles de bronze*, à MM. les Drs MONTEUX (Gabriel) : *Note sur l'épidémie de grippe observée à Marseille pendant les mois de septembre et octobre 1918* ; MOUNIER DE VILLEPOIX, d'Amiens : *Rapports sur le laboratoire départemental de bactériologie et la protection de la santé publique dans le département de la Somme* ; SESTEAU, de Blaye (Gironde) : *Rapport sur les épidémies constatées dans l'arrondissement de Blaye en 1919.*

Service de la vaccine. — L'Académie [illegible] pour le service de la vaccine en 1919.

Médailles d'or [illegible] à MM. les Drs THIERRY, inspecteur général des services techniques d'hygiène, à la Préfecture de la Seine [illegible], à Paris (Seine) ; DARIN, à Paris (Seine).

Académie de médecine. — Le programme des [illegible] lesquelles sera commémoré le centenaire de l'Académie de médecine est ainsi fixé :

Lundi 20 décembre, à 15 h. 1/2. — [illegible] Séance [illegible], sous la présidence de M. A. Millerand, président de la République : réception et adresse des savants étrangers. [illegible] de M. Laveran, président de l'Académie. Discours du président de la République.

Mardi 21 décembre, à 10 heures. — M. Vaillard : [illegible] *l'évolution de l'hygiène publique, 1820-1920* ; M. [illegible] : *La Vaccination [illegible] à l'Académie.* — [illegible] heures, M. Chauffard : *Un siècle de médecine à l'Académie.*

Mercredi 22 décembre, à 10 heures. — M. [illegible] : *Un siècle de puériculture à l'Académie* ; M. [illegible] : *Un siècle d'hydrologie à l'Académie.* — 15 heures, M. D[illegible] : *L[illegible] à l'Académie 1820-1920, esquisse historique.* — 16 heures, M. [illegible] : *Les bienfaiteurs de l'Académie.* — 19 h. 30 : banquet. — 22 heures : réception.

Hospice départemental Paul-Brousse, 14, avenue des Écoles, à Villejuif (Seine). — UN CONCOURS pour l'emploi de [illegible] places d'internes en médecine aura lieu le 17 janvier 1921. Les inscriptions sont reçues à la Préfecture de la Seine (Direction des Affaires départementales, 1er bureau), jusqu'au 27 décembre, inclus. Les candidats devront fournir : un certificat d'inscriptions, un certificat de stage, une expédition d'acte de naissance, un certificat de revaccination, un certificat de bonnes vie et mœurs.

Traitements : 3.900 fr., 3.700 fr. ; 3.600 fr. ; 3.400 fr. Logement. Durée des fonctions : 2 ans avec possibilité de prolongation.

Concours pour l'attribution des titres de médecin, chirurgien, pharmacien chimiste, des hôpitaux militaires. — Ces concours s'ouvriront au Val-de-Grâce le 3 [illegible] 1921, à 8 heures. Les épreuves complémentaires pour l'obtention du titre de spécialiste auront lieu à une date qui sera ultérieurement fixée.

Prix Fillioux. — Après le concours qui vient d'avoir lieu, le prix Fillioux a été attribué à M. Feldstein, interne des hôpitaux, et à MM. Crété et Doniol, externes des hôpitaux.

Clinique ophtalmologique de la Faculté. — Des conférences seront faites à l'Hôtel-Dieu (amphithéâtre Dupuytren) aux dates suivantes :

Vendredi 17 décembre 1920. — M. Terrien, professeur agrégé : Ruptures spontanées du globe oculaire.

Vendredi 18 janvier 1921. — M. [illegible], ophtalmologiste des hôpitaux : « L'héméralopie. »

Vendredi 11 février. — M. Cantonnet, ophtalmologiste à l'hôpital Cochin : « L'ophtalmie [illegible] à la lumière verte. »

Vendredi 25 février. — M. Morax, ophtalmologiste à l'hôpital de la Pitié : « La tuberculose intra-oculaire. »

Vendredi 11 mars. — M. Coutela, ophtalmologiste des hôpitaux : « Le syndrome cérébro-neuroparalytique. »

Facultés de médecine de Bordeaux. — La chaire d'histoire naturelle est transformée en chaire de zoologie et parasitologie.

La chaire de matière médicale est transformée en chaire de botanique et matière médicale.

M. Mandoul, agrégé, est nommé professeur de zoologie et parasitologie.

M. Beille, professeur de matière médicale, est nommé professeur de botanique et matière médicale.

BIBLIOGRAPHIE

La Chimie et la Vie, par Georges BOHN et Anna DRZEWINA. Un volume in-18. Prix : 7 fr. 50 E. Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

M. Bohn et Mme Drzewina se sont attachés à montrer dans ce livre que la biologie et la chimie sont des sciences solidaires, et que l'étude des phénomènes de la vie ne peut être vraiment féconde que si elle est appuyée sur la mécanique chimique. Les nombreux faits qu'ils citent à cet égard, qu'ils empruntent tantôt à la zoologie et à la psychologie, à la médecine, sont des plus suggestifs.

Les auteurs se tiennent strictement sur le terrain du déterminisme physico-chimique des phénomènes biologiques. Plus on réfléchit sur les divers mécanismes au sein de l'être vivant, plus on s'aperçoit de la fragilité des arguments de ceux qui dans un phénomène, cherchent avant tout le but visé. Suivant l'enchaînement fatal des actions et réactions chimiques, un caractère apparaît, un caractère disparaît ; tantôt c'est utile, tantôt c'est nuisible, l'être prospère ou périt : il n'y a pas de « but » à chercher. Cette idée se dégage avec toujours plus de force de la lecture des chapitres consacrés à la spécificité chimiques des organismes, à la fécondation, au déterminisme des caractères sexuels, au déterminisme des formes et des mouvements, à l'activité du cerveau, etc.

M. Bohn et Mme Drzewina ont apporté le plus grand soin à la documentation de ce livre ; la biologie chimique étant à ses débuts, ils ne cachent pas les incertitudes et les imprécisions qui y règnent encore, mais les faits qu'ils apportent, la plupart d'acquition récente et auxquels se rattachent leurs recherches personnelles, la façon dont ils les interprètent et les enchaînent, ne manqueront pas d'impressionner le biologiste autant que philosophe.

Prothese dentaire. — L'Art de l'empreinte. — **Technique — Pratique de la Prothèse**, par Maurice WISNER, chirurgien-dentiste. 3e éd. 1 vol. in-16, 224 p., avec figures, chez Le François, 91, boulevard Saint-Germain, Paris. — Prix : 12 fr. ; Franco : 13 fr. 20.

En 224 pages, copieusement et clairement illustrées, M. Wisner traite successivement de l'art de l'empreinte, de la construction et de la mise en place des appareils de la prothèse buccale dentaire : c'est donc mieux qu'un manuel, un guide de la prothèse.

Ophtalmologie tropical (Tropical Ophtalmology), par le professeur R. H. ELLIOT, de Madras. 525 pages. 117 figures. H. Frowde, Oxford university press, Londres et Hodder et Stoughton, Warwick square, Londres.

Ce livre, luxueusement édité, avec nombre de planches en couleurs. traite d'un sujet jusqu'alors délaissé : les maladies des yeux dans les pays ; il y a en effet une pathologie oculaire assez spéciale, qui nécessitait un ouvrage particulier.

C'est cette lacune que vient combler le livre d'Elliot, ophtalmologiste déjà très connu ; il étudie plus particulièrement les effets sur l'œil de l'exposition à la vive lumière et les lésions provoquées par les animaux tropicaux, insectes, parasites. Le livre se termine par l'exposé des localisations oculaires, des maladies spéciales des tropiques : béri-béri, choléra, dysenterie, lèpre, malaria, pellagre, trypanosomiases, typhus, etc...

Ce livre sera fort utile à tous ceux qui doivent exercer dans les pays chauds ou ont soigner des gens y ayant séjourné.

Maladies des yeux (Diseases of the eye), par le Docteur M. S. MAYOU, de Londres. 3e édition avec 124 figures et des planches en couleurs. H. Frowde. Oxford university press, Londres, et Hodder et Stoughton, Warwick square, Londres.

Ce livre est un manuel de format commode, à l'usage des médecins exerçant la médecine générale et des débutants en spécialité. Il est édité avec un grand souci de la forme, ce qui en rend la lecture particulièrement agréable ; les figures sont très bonnes. C'est un livre clair, s'en tenant aux données essentielles et sans prolixité ; c'est un guide excellent pour le praticien.

La cure de rajeunissement, par le docteur FRUMUSAN. 1 vol. Prix : 6 fr. (Editions de la Revue mondiale, 45, rue Jacob, Paris).

Démontrer que nous écourtons de beaucoup notre existence par ignorance des lois de la vie, et par soumission aux préjugés légués par les siècles passés, indiquer le mécanisme de notre écroulement prematuré, donner les moyens de le combattre et de l'éviter, voilà les données que le docteur Frumusan a cherché à réaliser sous une forme accessible à tous les profanes.

(Voir suite, p. 868).

ACTUALITÉS MÉDICALES

UROLOGIE

Le cancer de la verge. (CATHELIN. Travaux annuels de l'hôpital d'urologie et de chirurgie urinaire, 2e série. Baillière. Paris, 1920.)

Affection rare ; tumeurs peu envahissantes, « qui guérissent d'autant mieux qu'elles sont opérées plus tôt et qu'une fois le diagnostic bien établi par l'examen histologique de la biopsie, il est inutile de perdre son temps à traiter le malade par le radium ou par les rayons X ».

Considérations cliniques et thérapeutiques sur 411 cas de rétrécissements blennorragiques. (BOULANGER. Travaux annuels de l'hôpital d'urologie et de chirurgie urinaire, 2e série. Baillière. Paris, 1920.)

Une blennorragie, une seule blennoragie suffit pour causer un rétrécissement.

Le rétrécissement se manifeste le plus souvent longtemps après la blennorragie qui lui a donné naissance ; souvent même de longues années après.

Tout malade qui a été atteint de blennorragie, fût-ce une fois seulement, doit être considéré comme pouvant être candidat au rétrécissement et son urètre doit être surveillé en conséquence.

Un rétrécissement confirmé doit être considéré comme une infirmité dans le sens de chose acquise qui ne peut plus être palliée quel que soit le traitement qu'on lui oppose.

La plupart des opérations et des méthodes qui ont été préconisées comme donnant la guérison radicale du rétrécissement n'ayant pas tenu leurs promesses sont maintenant abandonnées. Restent seules l'urétrotomie interne et l'urétrotomie externe applicables seulement au traitement de certaines complications.

Actuellement le meilleur mode de traitement du rétrécissement est la dilatation temporaire progressive faite avec les instruments métalliques de Béniqué ; mais elle n'est, elle aussi, qu'un moyen palliatif.

La dilatation ne doit pas cesser lorsque le canal aura été suffisamment élargi, car abandonné à lui-même, le rétrécissement se reproduit fatalement, des séances de dilatation d'entretien, à intervalles variables, suivant les cas sont toujours indispensables.

La rétention d'urine fréquente chez les rétrécis doit être soigneusement cherchée et soignée, car elle est le point de départ de nombreuses autres complications.

Les accidents infectieux les moins sérieux doivent être soignés par la dilatation associée à l'évacuation et à la désinfection de la vessie ; les accidents graves sont justiciables de l'urétrotomie interne.

Les abcès urineux et l'infiltration d'urine doivent être opérés d'après une technique spéciale bien définie afin d'éviter la formation de fistules consécutives.

Les fistules urinaires périnéales réclament comme traitement l'urétrotomie externe.

L'hématurie abondante qui accompagne certains rétrécissements doit être combattue par l'urétrotomie interne.

L'usage des béniqués tranchants doit être réservé au traitement des cas anciens de fistules dans les périnés sclérosés.

Limite des indications de la taille dans les tumeurs de la vessie et de la prostate. Leur traitement moderne. (GRANDJEAN. Travaux annuels de l'hôpital d'urologie et de chirurgie urinaire, 2e série, 8°, Baillière, Paris, 1920.)

Le champ des indications de la taille va de plus en plus en se rétrécissant. La lithotritie a presque fait disparaître la taille dans la thérapeutique de la calculose vésicale. De même, les conquêtes modernes de la science : endoscopie, électrothérapie curie-thérapie éliminent peu à peu la taille pour cancerose vésicale. Avec la cystoscopie on voit disparaître la taille exploratrice pour le diagnostic ; les courants de haute fréquence et le radium sont en voie de restreindre singulièrement les indications de la taille thérapeutique qui ne fut jamais curatrice et ne reste que comme un moyen palliatif auquel on aura sans doute de moins en moins à recourir.

Le radium apparaît comme le palliatif spécifique du cancer. Il devra toujours précéder et suivre toutes les interventions. Il serait capable à lui seul de donner la guérison clinique dans le tiers des cas ; il donnera toujours une amélioration marquée.

Dans les cas simples, la curiethérapie prépare et complète l'action de la haute fréquence qui de plus en plus remplacera le bistouri pour l'ablation des polypes et des papillomes. Son principal avantage est de rendre possible la destruction de ces tumeurs sans ouvrir de vaisseaux sanguins ou lymphatiques.

L'expérience de ces moyens thérapeutiques est encore trop récente pour qu'il soit possible de parler de guérison permanente. Mais les récidives se font plus rares, plus tardives, moins douloureuses.

Le fonctionnement du rein restant après la néphrectomie. (FRIGAUX. Travaux annuels de l'hôpital d'urologie et de chirurgie urinaire, 2e série, Baillière, Paris, 1920.)

Le rein restant après la néphrectomie assure la dépuration

(Voir suite, p. 861).

urinaire avec une remarquable rapidité. Il traduit seulement le travail qui s'opère en lui, pour s'adapter à ses nouveaux devoirs, par des troubles passagers de peu de gravité et dont le principal consiste dans une baisse brusque de la quantité des urines, suivie d'un retour à la normale qui précède immédiatement une crise polyurique très brève. La ligne générale de cette évolution post-opératoire subit, suivant le cas, des modifications de détail qui sont fonction de l'état antérieur du rein conservé, beaucoup plus que de la lésion qui a indiqué l'intervention.

Une légère diminution de la quantité des chlorures, que l'on observe à la suite de celle-ci, n'indique pas non plus une gêne fonctionnelle sérieuse. Quant à l'impressionnante décharge uréique, généralement brusque, quelquefois prolongée de quelques jours à une semaine, que l'on note régulièrement, elle n'est pas spéciale à la néphrectomie, se trouve chez les opérés de toutes catégories et relève de facteurs d'ordre général.

Les coïncidences morbides en pathologie rénale (lithiase, tuberculose, cancer) (G. BR[illegible]LÉ, Travaux annuels de [illegible] 2e série, B[illegible]e, Paris, 1920.)

La coexistence de la lithiase urinaire et de la tuberculose est peu fréquente.

Il est probable que les sables, les graviers, symptômes de la diathèse urique sont antérieurs dans la majorité des cas à la tuberculose, puisqu'on les observe dès le bas âge.

Il est possible, mais non démontré, qu'ils puissent préparer le terrain à la tuberculose, par suite des lésions de néphrite lithiasique qu'ils ont déterminées.

La pierre (agglomération de graviers) peut être antérieure ou coïncider avec la tuberculose rénale.

Dans le premier cas les choses se passent comme précédemment, dans le second il est difficile de dire quelle est la première en date des deux affections ; et par suite quelle influence elles ont pu avoir l'une sur l'autre.

La lithiase postérieure à la tuberculose urinaire, post-opératoire, est quelquefois formée de concrétions uriques ; elle n'est très probablement que le réveil, sous l'influence du régime, de l'ancienne diathèse ; mais le plus souvent il s'agit de concrétions phosphatiques ; elles se produisent chez des malades qui, pour la plupart, n'ont pas présenté de symptômes lithiasiques antérieurement à leur tuberculose, et elles sont dues à la suralimentation et à la reminéralisation auxquelles on les soumet.

La coexistence du cancer du rein et de la lithiase est assez fréquente ; en présence de certains faits on serait tenté de croire à l'influence de cette dernière.

Aucun fait n'est démonstratif, d'une part, et, d'autre part, cancer et pierre peuvent siéger de côtés différents, et, sur un même rein, aux pôles opposés.

La lithiase joue tout au plus un rôle provocateur dans le développement du cancer du rein, et encore, contrairement à ce que pense M. Lumière, c'est peu probable ; il est difficile de dire laquelle des deux affections est antérieure à l'autre.

Il faut même se demander si la lithiase n'est pas plutôt effet que cause, et ce qui prouve bien qu'il ne doit au moins s'agir que d'une simple coïncidence, c'est que la même lithiase se retrouve dans la tuberculose et même dans les autres affection du rein. Il semble donc qu'il s'agit là d'un phénomène très général résultant plutôt de troubles profonds de la nutrition et de souffrances intimes de la cellule.

On rencontre aussi la coexistence de la lithiase avec le rein polykystique, ces deux maladies ont un caractère commun, c'est de se rencontrer très souvent pour la lithiase, quelquefois pour le rein polykystique, dans les même familles. Leur coexistence sur le même rein n'est probablement qu'une coïncidence.

A TRAVERS LES LIVRES

Albarran. — Une opinion de Debove sur les concours.

C'est parce que « au milieu de l'indifférence générale » il a pieusement conservé le souvenir de son maître Albarran que M. Cathelin a écrit en tête d'un volume récent (1) le panégyrique de celui qu'il considère comme « le plus grand de tous les chirurgiens urinaires dans tous les pays ».

Albarran, dit M. Cathelin en forme de conclusion c'est l'homme que j'ai le plus profondément aimé. Je m'honorerai toujours de l'avoir eu pour maître et d'avoir été son collaborateur.

Il ne faisait jamais rien à demi ni d'une façon mesquine et était bon jusque dans sa façon de calmer les malades.

Je suis convaincu qu'il ne fit jamais une opération sans en tirer un enseignement pour l'avenir. Perpétuellement, il était aux aguets et le moindre fait l'attirait. Il n'aborda jamais un sujet sans en tirer la quintessence.

Il était attentif à la moindre douleur, au moindre phénomène, et c'est ce caractere curieux de son esprit qui lui fit faire de grandes choses.

Il était un peu un *isolé* parmi les chirurgiens de son époque dont en dehors de deux ou trois amis, il ne recherchait guère les relations. Maisonneuve et Chassaignac, qu'il admirait, ne furent-il pas, eux aussi des solitaires ?

Il comprit que la retraite relative était nécessaire et que ce n'était qu'à ce prix qu'on pouvait travailler et méditer. Malheureusement, quelques années avant la fin de sa vie, il se laissa trop distraire par les mondanités de la ville et c'est ce qui le perdit, ayant contracté, suivant les paroles de Marie Bashkirtseff « cette sorte de fièvre contagieuse que l'atmosphère de Paris inflige a tous ceux qui n'ont pas assez de force physique pour supporter les chocs et les contre-coups d'une lutte effarante ».

Des hommes comme ceux-là devraient toujours rester dans leur tour d'ivoire puisque la société a besoin d'eux, mais comme l'a écrit notre confrere Marcel Baudoin : « Paris est une ville qui dévore les génies.... comme le pavé de ses rues les jambes de ses chevaux ».

En résumé, Albarran restera surtout le conquérant de quatre grands domaines.

C'est à lui que revient d'abord l'honneur d'avoir posé ce dogme inviolé et inviolable de la néphrectomie précoce dans la tuberculose rénale à complications vesicales ; c'est lui qui, en Europe tout au moins, déclancha le grand mouvement chirurgical qui aboutit à la pratique suivie des deux prostatectomies, à une époque où le dogme de l'obstacle prostatique n'avait pas ébranlé celui de l'artériosclérose vésicale et qui eut, à son heure, un retentissement aussi grand que l'eut, au commencement du XIXe siècle, la découverte de la lithotritie.

C'est lui encore qui fit faire un pas décisif à l'étude des tumeurs de vessie et surtout à l'étude du fonctionnement rénal sans apporter pour cela des formules rébarbatives ou des équations trop savantes dont les reins ne veulent pas.

C'est lui enfin qui, par la découverte de l'*onglet*, a rendu *pratique* le cathétérisme urétéral, cette merveille que nous envient encore les savants d'outre-Rhin et qu'il faut mettre sur le même pied d'égalité que la découverte de l'endoscopie par Désormeaux, puisqu'il est en définitive pour le rein ce que l'autre a été pour la vessie.

Et je passe sur toutes les techniques qu'il a données, sur tous les procédés dont il venait chaque année nous offrir la primeur à nos congrès nationaux d'urologie. Qu'il s'agisse de l'exposition d'une méthode, de la présentation d'un fait, d'un aperçu général nouveau, toujours on admirait autant la sagacité de son esprit chercheur que sa clarté d'exposition.

Au cours d'une trop longue agonie de trois années, où il avait été vainement demander au soleil du midi — qui lui rappelait un peu celui de son enfance — les forces nécessaires à terrasser son mal, il aura eu au moins cette consolation d'avoir été entouré par une famille admirable, qui adoucit à l'homme d'action qu'il était avant tout les affres de l'inactivité et aussi d'avoir, aux jours les plus noirs de sa maladie, entendu certainement des voix intérieures qui lui disaient qu'il ne disparaîtrait pas tout entier et que quelque chose de lui resterait éternel.

* * *

Les éloges académiques que prononça le professeur Debove resteront parmi les modèles du genre. Ils étaient fort bien écrits et non moins bien dits. C'est dans celui qu'il lut sur Pasteur, en décembre 1914, que se trouve cette phrase sur les concours, à laquelle M. Cathelin fait allusion dans son panégyrique d'Albarran :

Pour d'autres motifs encore, il est heureux que Pasteur n'ait pas été médecin. Il eût concouru pour être externe, interne, médecin des hôpitaux, agrégé, et il aurait réussi s'il eût rencontré des jurys sympathiques ; mais ces procédés de sélection ont souvent une influence fâcheuse. On passe des jours, une partie des nuits, à préparer les épreuves de concours. Eloigné des laboratoires, absorbé par la théorie, on ne saurait ni observer ni expérimenter. On est surpris que tant d'hommes distingués, de brillants professeurs, aient pu résister a ce regime. Si Pasteur l'eut subi, il n'aurait pu transformer la médecine.

Le professeur Debove était un indépendant.

(1) Travaux annuels de l'hôpital d'urologie et de chirurgie urinaire 2e série [illegible] Baillière, Paris 1920.

BIBLIOGRAPHIE (*Suite*)

La confession de minuit, par Georges DUHAMEL. 1 vol. Prix : 7 fr. Mercure de France, 26, rue de Condé, Paris, 1920.

La « Confession de minuit » n'est pas un roman de guerre, mais on y retrouve la plupart des qualités qui donnent tant de prix à la « Vie des martyrs » et à « Civilisation ». « M. Georges Duhamel dit un critique, est grave et doux, sensible et humanitaire, et il s'attache moins à peindre les choses qu'à évoquer les âmes. Il a subi l'influence de Dickens, mais surtout celle de Dostoiewsky. Une émotion amère et poignante se dégage de ce récit tout simple, de cette morne aventure d'un malheureux raté, déséquilibré et maniaque, à qui d'heureux hasards nous ont préservé de ressembler tout à fait ».

Le Côté de Guermantes, par Marcel PROUST. 1 vol. : 12 fr. (Edition de la nouvelle Revue-Française, 35, rue Madame, Paris).

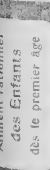
M. Marcel Proust poursuit la publication du grand ouvrage intitulé « A la recherche du temps perdu », et dont les deux premiers volumes : « Du côté de chez Swann » et « A l'ombre des jeunes filles en fleurs » ont eu le retentissement que l'on sait.

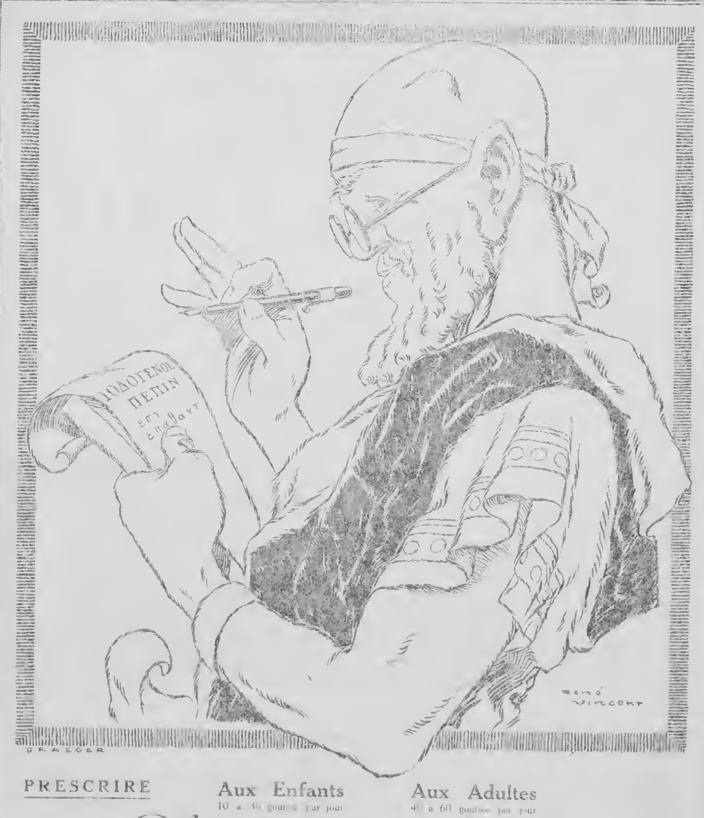
Cette troisième partie d'un roman qui constitue une vaste étude sur le caractère et les mœurs de la société contemporaine, est une étape sur le chemin qui nous conduira, à ce qu'on assure, jusqu'à Sodome et à Gomorrhe.

Nous ne saurions, sans le trahir, suivre l'auteur dans son récit, ni seulement énumérer la foule des personnages crayonnés par lui d'un trait incisif, avec un goût singulier du détail expressif. Nous préférons citer ces lignes qu'écrivait ces jours-ci M. Paul Souday avec l'autorité qui s'attache à ses jugements :

« Ce récit touffu, ces phrases enchevêtrées, ces innombrables pages compactes, parfois presque inextricables, recèlent des trésors d'observations pénétrantes, d'impressions délicates ou profondes, d'imagination ardente et subtile. M. Marcel Proust est un prodigieux sensitif et un analyste inépuisable. Son style surchargé, mais frémissant et souvent éclatant, l'a fait parfois comparer à Saint-Simon. Toute proportion gardée, il y a du vrai, bien que M. Marcel Proust soit surtout un esthète nerveux, un peu morbide, presque féminin, et n'ait pas les coups de passion ni les orages fulgurants de l'auteur des « Mémoires » — ou du moins ne les a pas encore eus, car cela viendra peut-être au bout du chemin de Guermantes, du côté de Gomorrhe et Sodome ».

Collection Gallia. Vient de paraître dans cette collection toujours bien présentée : Edmond et Jules GONCOURT : « Sœur Philomène ». 1 vol. relié toile avec portrait. Prix : 4 fr. (Dent et fils, éditeurs, Paris et Londres).


Aliment rationnel
des Enfants
dès le premier âge
Blédine
JACQUEMAIRE


ΙΟΔΟΓΕΝΟΛ
ΠΕΠΙΝ
René
Vincent
DRAEGER

FONDÉ EN 1873. — N° 52. Le numéro : 40 centimes. 25 DÉCEMBRE 1920

Le Progrès Médical

HEBDOMADAIRE

ADMINISTRATION

A. ROUZAUD
44, Rue des Ecoles, PARIS (V°)
Téléphone . Gobelins 30-03

ABONNEMENTS :
France et Colonies ... . 20 fr
Union postale...... .... 25 fr
Etudiants
France et Colonies..... ..... 12 fr
Union postale....... ..... 15 fr.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois
Joindre 0.75 pour chaque changement d'adresse.

SOMMAIRE

NOUVELLES

Assistance publique. — *Concours de l'internat en médecine. Lecture écrite.* ANATOMIE. — *Séance du 7 décembre* : MM. Dosset 8, Marassi 8, Hadelo 5, Giet 5, H... 6, Vesselle 11, Guillet 2, Lévy (Max) 10, Iselin 4, Mlle Pommay 12.

Séance du 8 décembre : MM. Déculará-Delafontaine 7, Lebr' 11, Célice ., Seligmann (Emile) 8, Lotte 9, Cadol 5.

PATHOLOGIE. — *Séance du 8 décembre*: MM. Pierrot 7, Vassal 6, Cornudet 11, Bonn... Reverdy ., Welti 11, Rigalage 5, Mérot 13, Wickham (Yves) 7, Lefèvre (Bernard) 12.

Séance du 9 décembre : MM. Lepelletier ., Hapoit 6, Vallès, Vieleix 1., Dujarier 10, Favory 9, Collin 6, Mouls 10, Longuneau 10, Gu rin 9, Orthodoxu 8.

Séance du 10 décembre : MM. Martoret 10, Faton 12, Florand 12, Mlle Ostwalt 12, Blanchet 10, Bouthillier 11, Lefèvre (Paul) 11, Le Clerc 10, Béthoux 14, Renard 12.

Séance du 1. décembre : MM. Codet 8, Dorville 10, Godard (Henri) 10, Larget 10, Desnoyers 13, Leroux 12, Bach 12, Gardinier 7, Ducuing 12, Christophe .

« Un certain nombre de places d'assistants suppléants de consultation de médecine ou de chirurgie générale dans les hôpitaux dépendant de l'Assistance Publique à Paris, seront vacantes au 1er janvier 1921. Les docteurs en médecine comptant 4 années d'internat dans les hôpitaux de Paris qui désirent être désignés pour exercer ces fonctions sont priés d'adresser leur candidature d'urgence au Bureau du Personnel médical de l'Assistance Publique, 3, avenue Victoria, à Paris ».

Faculté de Médecine. — THÈSES DE DOCTORAT. — *21 décembre.* — De Montalent (Yves) : Contribution à l'étude du cancer herniaire. — Deguy (Robert). Quelques particularités de l'arrièration mongolienne.

22 décembre. — Martinet (Jean) : L'étiologie des leuconychies partielles. — Capelle : Considérations cliniques et radiographiques sur le mal de Pott. — Lamarre (Jean) : Contribution à l'étude du sinophage de la plèvre au cours des pleurésies purulentes.

23 décembre. — Houillon (Emile) : Contribution à l'étude des pleurésies purulentes. — Viel (Pierre) : Contribution à l'étude des fibromes gravidiques. — Dresch (Pierre) : Les bassins rétrécis sont-ils en voie de diminution ? Moret (Gabriel): Quelques considérations à propos du pylore chez le nouveau-né. — Mlle Burgard (M.) : Rapports des pleurésies purulentes et de la scarlatine. — Jonisse (André) : Contribution à l'étude clinique et thérapeutique de l'allyltheobromine. — Poisson (René) : Méningite tuberculeuse à forme mélancolique. — Alamartine (Antoine) : Différentes modalités de l'encéphalite épidémique. — Hadji-Chentcheff (Dimitri) : Contribution à l'étude des troubles de la sudation et du système pileux. — Fauvel (Victor) : Traitement de l'arthrite blennoragique. — Beaud (Joseph) : Sur l'emploi en chirurgie de l'atropine.

Faculté de médecine. — *Clinique Médicale des Enfants.* (HOPITAL DES ENFANTS-MALADES), 149, rue de Sèvres. — Le professeur NOBÉCOURT commencera le cours de clinique médicale des enfants le samedi 8 janvier 1921 à dix heures, et le continuera les samedis suivants à la même heure.

Programme de l'enseignement. — *Lundi* 9 h. — Visite (Salle Husson). P. de la coqueluche. — 10 h. — Examen des consultants à l'amphithéâtre de la clinique. — *Mardi* — 9 h. — Visite (Salle Parrot). Examen des entrants. — 10 h. 1/2. — Conférence de séméiologie pratique par le chef de clinique. — *Mercredi.* — 9 h. — Visite (salle Bouchut). Examen des entrants. — 10 h. 1/2. — Démonstration pratique par le chef de laboratoire. — *Jeudi* 9 h. — Visite (Salle Husson). P. de la coqueluche. — 10 h. 1/2. — Examen des consultants à l'amphithéâtre de la clinique. — *Vendredi* 9 h. — Visite (Salle Parrot). — 10 h. 1/2. — Conférence de séméiologie par le chef de clinique. — *Samedi* 9 h. — Visite (Salle Bouchut). — 10 h. — Cours de clinique à l'amphithéâtre.

Hôpital Cochin. — Le Dr A. CANTONNET, ophtalmologiste des hôpitaux, fera une série de 4 leçons sur « la rééducation des strabiques, ses indications, ses résultats » les jeudis 13, 20, 27 janvier et 3 février 1921, à la consultation d'ophtalmologie de l'hôpital Cochin, à 10 1/2.

Ministère de l'Instruction publique. — Le prix scientifique de la fondation Lasserre est attribué pour 1920, à M. Charles Nicolle, directeur de l'Institut Pasteur, à Tunis.

Conservatoire des arts et métiers. — M. Langlois, professeur agrégé de la Faculté de médecine, membre de l'Académie de médecine, a été nommé professeur de la chaire d'organisation technique du travail humain au Conservatoire des arts et métiers.

Hôpital Broussais 96, rue Didot. (Service du Dr DUFOUR, salle Delpech. — Lundi 27, 10 h. — Examens radiologiques. — Mercredi 29, 10 h. — Consultation externe. — Vendredi, 31 10 h. 1/2. — Conférences cliniques et thérapeutiques. — Mardi 28 et jeudi 30, 10 h. — Examens des malades nouveaux.

Hôpital des Enfants-Malades (Dr Aug. BROCA). — Lundi 27, 9 h. 1/2. — Opérations. — Mercredi, 29 9 h. 1/2. — Opérations. — Vendredi, 31 10 h. 1/2 à 11 h. 1/2. — Consultation orthopédique spéciale avec entretien clinique, puis leçon sur projections de radiographies. — Mardi 28, jeudi 30, 10 h. — Consultation avec interrogation des élèves.

Hôpital de la Charité (Dr SERGENT). — Lundi 27 et vendredi 29, 10 h. 1/2. — Démonstrations radiologiques sur les malades du service et sur ceux de la polichinique externe. — Mardi 28 et jeudi 30, 10 h. — Exercices de médecine pratique et causerie clinique au lit des malades.

Hôpital Laënnec (Dr CLAISSE). — Jeudi 30 : 11 h. — Amphithéâtre des cours : conférence clinique.

Hôpital Lariboisière (Dr DEMELIN). — Lundi 27 : 9 h. — Cours du Dr DEMELIN sur la grossesse normale et l'expulsion prématurée de l'œuf. — Mercredi 29 : 9 h. 1/2. — Cours du Dr GUÉNIOT sur l'accouchement normal et les présentations. — Vendredi 31 : 9 h. 1/2. — Cours du Dr DEVRAIGNE sur la grossesse pathologique.

(*Voir suite p. 880*).



NOUVELLES (*Suite*)

Hôpital des Enfants-malades Clinique médicale des enfants. (Pr. NOBÉCOURT. — Le Professeur NOBÉCOURT commencera le cours de Clinique medicale des enfants le samedi 8 janvier 1921 à 10 h. et le continuera les samedis suivants à la même heure. — Lundi 27 : 9 h. — (Salle Husson) pav. de la coqueluche · 10 h. — Examen des consultants à l'ampithéatre de la clinique. — Mardi 28 : 9 h. — Visite (Salle Parot) examen des entrants. — 10 1/2 Conférence séméiologique pratique par le chef de clinique. — Mercredi 29 9 h. — Visite (Salle Bouchut) examen des entrants. — 10 h. 1/2 — Démonstration pratique par le chef du laboratoire. — Jeudi 30, 9 h. — Visite (Salle Husson) pav. de la coqueluche. — 10 h. — Examen des consultants à l'amphithéatre de la clinique. — Vendredi 31 : 9 h. — Visite (Salle Parrot). — 10 h. 1/2. — Conference de sémiologie par le chef de clinique.

Hôpital Laënnec (Dr AUVRAY). — Vendredi 31 : 11 h. — Amphithéatre Landouzy : Conférence clinique avec présentation de malades.

Hôpital Necker (Dr [illegible], chirurgie) Lundi (Pavillon Nélaton) (Salle Foucher ; Salle Le Fort). — Lundi 27 : 9 h. à 12 h. — Examen des malades. — Mercredi 29 et vendredi 31 9 h. Consultation externe. — Mardi 28 et jeudi 30 : 9 h. à 12 h. — Operations.

Hôpital de la Pitié (Clinique obstétricale du Pr BRINDEAU). — Mardi 28 : 9 h. 1/2. — Consultations de nourissons. — Jeudi 30 9 h. 1/2. — Opérations.

Dr ARROU. — Lundi 27 et vendredi 31 9 h. — Examen clinique de malades du dehors (consultation particulière). — Jeudi 30 : 9 h. 1/2. — Opérations et explications avant et après chacune d'elles.

Hôpital St-Antoine (Dr A. SIREDEY). — Mardi 28, jeudi 30 — Consultations de gynécologie médicale, avec présentations de malades et commentaires sur chaque cas.

Dr LE NOIR. — Mercredi 29 : 9 h. 1/2 — Salle Aran : Examen des malades de la la consultation pour les maladies de l'appareil digestif et de la nutrition ; discussion du diagnostic et du traitement par le chef de service — Mardi 28 vendredi 31 : 10 h. — Examen radioscopique.

Dr RAMOND. — Jeudi 30 : 10 h. — Conférence pratique.

Hôpital St-Louis (Dr J. RENAULT Annexe Grancher, 14, rue de la Grange-aux-belles). — Tous les matins 9 h. 1/2. — Examen des malades. (*Voir suite, p.* 882).

Hôpital St-Louis (Dr BROCQ). — Lundi 27 : Visite des malades importants, choisis à la consultation externe. — Mardi 28 : Grande consultation externe. — Mercredi 29 : Examen des malades normalement hospitalisés. — Vendredi 31 : Opérations dermatologiques.

Service de chirurgie de l'Hôpital des Ménages Place Voltaire, Issy les Moulineaux (Dr ALGRAVE). — Tous les matins 9 h. Consultation rattachée au service. — Tous les matins 10 h. Opérations. — Jeudi 30. Opérations de chirurgie abdominale. — Vendredi 31. Visite générale des malades et explications cliniques par le chef de service. — Mercredi 29 : 9 h. Radiologie. — Vendredi 31. Radiumthérapie.

Hôpital Laënnec Dr LAIGNEL-LAVASTINE. — Tous les jours 10 h. — Visite. — Mardi 28 : 9 h. Consultation neuro-psychiatrique.

BIBLIOGRAPHIE

Psychologie des mystiques catholiques orthodoxes, par M. de MONTMORANT. 1 vol. in-8 de la Bibliothèque de philosophie contemporaine, 14 fr. (Librairie Felix Alcan).

L'auteur juxtapose, en un tableau d'ensemble, les traits qui caractérisent les mystiques. Il s'explique ensuite touchant les relations du mysticisme orthodoxe avec l'érotisme, et consacre un chapitre à la méthode ascétique. Il décrit ensuite les phénomènes mystiques (visions et paroles d'origine supposée surnaturelle), puis les interprete psychologiquement, en établit l'origine subconsciente et les rattache à l'état d'inspiration.

Suit la description des états d'union mystique, plus spécialement de l'extase, et l'interprétation psychologique de ces états. Il conclut a la valeur sociale et sociale a l'originalité de l'expérience mystique.

L'on trouve à la fin du volume d'intéressants appendices, dont le principal est une étude approfondie sur la pathologie de sainte Thérèse

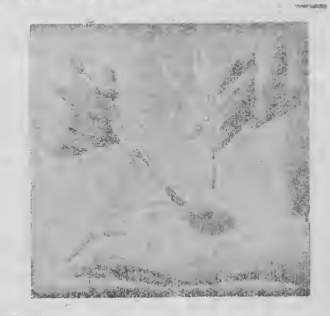
Aux Jeux des amours de Lamartine par Henry BORDEAUX. Prix du volume : 10 fr. 100 ex. sur Arches à 25 fr. Paraîtra en février 1921. Les prix seront augmentés à l'apparition. (J. Rey, éditeur, Grenoble).

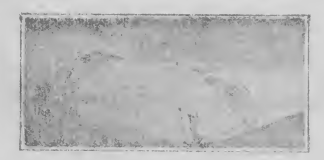
A l'occasion des fêtes lamartiniennes organisées par la ville d'Aix-les-Bains pour célébrer le centenaire des « Méditations », M. Henry Bordeaux, de l'Académie française, a prononcé au Grand Cercle d'Aix une conférence qui a évoqué les séjours de Lamartine en Savoie, sa rencontre avec Julie Charles, qui fut Elvire, son mariage au château de Chamagne, près de Chambery. Invité par ses nombreux auditeurs à publier cette conférence très applaudie, le célèbre romancier en a confié le soin à la librairie Rey, de Grenoble, mais il a voulu la compléter, pour qu'elle fût une œuvre d'érudition en même temps qu'une œuvre d'art.

Les hommes que j'ai vus, par Stéphane LAUZANNE. 1 vol. 6 fr. (A. Fayard, éditeur, Paris 1920).

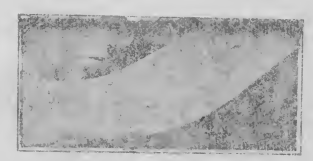
Ce sont MM. Delcassé, Poincaré, Foch, Lloyd George, Clemenceau, etc. L'auteur retrace bien des scènes dans les quelles ces hommes ont joué un rôle d'une importance inoubliable. M. S. Lauzanne, qui connaît son sujet, écrit aussi, sur l'effort américain pendant la guerre, des chapitres aussi précis que documentés.







Plaie traumatique par écrasement.
Accident du travail.



Cicatrisation par l'AMBRINE, sans adhérence, ni impotence, ni rétractions cicatricielles.